

10

D 46





XLII

1-0 H.O. N³⁸ 120205
D 46 Descartes.
Discours de La methode
1884

~~04308~~
~~1490 до 30.11.907~~

ВОЗВРАТИТЕ КНИГУ НЕ ПОЗЖЕ
обозначенного здесь срока

1.0. N³⁸

455

✓
Descartes

DISCOURS
DE LA MÉTHODE.

БИБЛИОТЕКА
В. И. ЛЕНИНСКОГО
УНИВЕРСИТЕТА
ИМ. Г. П. ДАВЫДОВА
1960 г.

15 июля 72

DESCARTES.

10
D 46
47 (pp)
D 46

DISCOURS

DE LA MÉTHODE,

ET

CHOIX DE LETTRES FRANÇAISES,

AVEC

INTRODUCTION PAR B. AUBÉ.

120205

48434
159

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 66.

1884.

Tous droits réservés.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESSIS (LUZ).

22

44(φφ) 10

A 46

DE LA METHODE

INTRODUCTION

AU

DISCOURS DE LA MÉTHODE.

Descartes a plus écrit en latin qu'en français. Non seulement ses principaux ouvrages, les *Méditations* (1641), le livre des *Principes* (1644), les *Règles pour la Direction de l'esprit*, et la *Recherche de la vérité par les lumières naturelles* (œuvres posthumes), ont été primitivement donnés en latin; mais plus d'une moitié de ses lettres et particulièrement ses lettres polémiques. C'était la langue des érudits, celle de Gassendi, son contemporain et son adversaire, qui a laissé six gros in-folio en latin où les philosophes et les curieux seuls mettent le nez. Descartes, qui ne détestait pas le bruit qui se faisait autour de son nom, mais qui aimait plus encore sa tranquillité et son repos, quand il vit l'opposition croissante que rencontraient ses écrits et l'agitation qui se produisait même parmi les docteurs et les théologiens de Hollande, demanda lui-même que les objections qu'on lui adresserait fussent écrites en latin, peut-être pour dérober l'objet de ces disputes au grand public français et leur laisser le caractère de matières réservées.

Cependant le nom de Descartes appartient à l'histoire des lettres françaises. Un seul écrit a suffi pour lui mériter une grande place parmi les écrivains de la première

DESCARTES.

1

103(4φφα)5

471(φφα)

moitié du dix-septième siècle, c'est le *Discours de la Méthode*; dont il mûrit longtemps l'idée et qu'il publia enfin vers le milieu de l'année 1637. Dès le mois de mars de l'année précédente, il se préoccupait de le livrer à l'impression, demandait au Père Mersenne si cela ne pourrait pas se faire commodément à Paris par ses soins. « Afin que vous sachiez, lui écrivait-il, ce que j'ai envie de faire imprimer, il y aura quatre traités, tous français, et le titre en général sera : Le projet d'une science universelle qui puisse élever notre nature à son plus haut degré de perfection : plus la Dioptrique, les Météores et la Géométrie où les plus curieuses matières que l'auteur ait pu choisir pour rendre preuve de la science universelle qu'il propose sont expliquées en telle sorte que ceux mêmes qui n'ont point étudié, les puissent entendre. — En ce projet, ajoutait-il, je découvre une partie de ma méthode, je tâche à démontrer l'existence de Dieu et de l'âme séparée du corps, et j'y ajoute plusieurs autres choses qui ne seront pas, je crois, désagréables au public. »

Suivaient des explications sur la matière des essais qui étaient comme l'application de la méthode nouvelle. « Tout ceci, disait Descartes, ne fera pas, je crois, un volume plus grand que de cinquante ou soixante feuilles. Au reste, je n'y veux point mettre mon nom, suivant mon ancienne résolution, et je vous prie de n'en rien dire à personne, si ce n'est que vous jugiez à propos d'en parler à quelque libraire, afin de savoir s'il aura envie de me servir, sans toutefois achever, s'il vous plaît, de conclure avec lui, qu'après ma réponse; et sur ce que vous me ferez la faveur de me mander, je me résoudrai. »

Le P. Mersenne fut-il aussi discret que Descartes l'en pria? on en peut douter, car Descartes, la même année 1636, et peut-être à la fin du même mois de mars, écrivait à Mydorge : « Je vous prie, autant qu'il se pourra, d'ôter l'opinion que je veuille écrire quelque chose à

ceux qui la pourraient avoir, et plutôt de leur faire croire que je suis entièrement éloigné de ce dessein, comme de fait, après la Dioptrique achevée, je suis en résolution d'étudier pour moi et pour mes amis, à bon escient, c'est-à-dire de chercher quelque chose d'utile en la médecine, sans perdre le temps à écrire pour les autres qui se moqueraient de moi, si je faisais mal, ou me porteraient envie, si je faisais bien, et ne m'en sauraient jamais de gré encore que je fisse le mieux du monde. »

L'affaire traîna encore plus d'un an, on ne sait pourquoi. Descartes était indécis, promettait, ajournait. Mersenne avait communiqué à plusieurs les feuilles manuscrites des Essais, marqué sur le privilège demandé le nom de l'auteur et l'annonce d'autres ouvrages, ce dont Descartes ne fut point très satisfait.

Descartes cependant, en avril 1637, pendant que le *Discours de la Méthode* et les trois Essais s'imprimaient, ne parlait plus de s'enfermer dans le silence et de boudier la renommée. Il était bien aise qu'on sût qu'il avait toujours entre les mains son *Traité du monde* et ne dissimulait pas qu'il gardait l'espoir de le publier, « en cas que le monde le désire et que j'y trouve mon compte et mes sûretés. » « Je veux bien vous dire, écrit-il à un de ses amis, à cette date, que tout le dessein de ce que je fais imprimer à cette fin, n'est que de lui préparer le chemin et sonder le gué. »

Le premier titre qu'en 1636 Descartes avait choisi pour son livre lui parut peut-être un peu ambitieux. L'ouvrage parut en 1637 à Leyde sous ce nouveau titre : *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*. Et dans une lettre au P. Mersenne, Descartes écrivait touchant ce titre : « Je ne mets pas *Traité de la Méthode*, mais *Discours de la Méthode*, ce qui est le même que *Préface* ou avis touchant la Méthode, pour montrer que je n'ai pas dessein de

l'enseigner, mais seulement d'en parler; car, comme on peut voir de ce que j'en dis, elle consiste plus en pratique qu'en théorie; et je nomme les traités suivants des Essais de cette méthode pour ce que je prétends que les choses qu'ils contiennent n'ont pu être trouvés sans elle et qu'on peut connaître par eux ce qu'elle vaut. Comme aussi j'ai inséré quelque chose de métaphysique, de physique et de médecine dans le premier discours, pour montrer qu'elle s'étend à toutes sortes de matières. »

C'est à cette « préface, » à cet « Avis, » à ce simple discours proposé non comme un modèle mais comme un tableau et qu'il avait songé d'abord à intituler « Histoire de mon esprit » que Descartes doit le juste renom qu'il a gardé entre les penseurs et les écrivains de langue française, et la grande influence, la véritable maîtrise qu'il a exercée sur tout le dix-septième siècle. Il avait porté ces pensées pendant près de vingt ans avant de les donner au public. Ni le tumulte des armées qu'il avait suivies en Allemagne, moins par vocation militaire, que pour étudier les hommes dans leurs libres expansions, ni ses voyages à travers tous les pays de l'Europe, pour voir les villes et les mœurs et se défaire des étroits préjugés, ne l'en avaient diverti. Dès 1619 les grandes lignes de sa réforme étaient arrêtées. Le monument ne parut que dix-huit ans plus tard.

On y voyait quelque chose de très nouveau, un mélange d'extraordinaire hardiesse dans la spéculation et de sage prudence dans la pratique : d'un côté une rupture complète avec la tradition et la science toute faite; de l'autre un respect, qu'on n'a nul droit de taxer d'hypocrisie, pour les opinions et les croyances communément reçues. Montaigne et Charron s'étaient complu à justifier, par l'onvoyante diversité des choses humaines dans le temps et dans l'espace, le doute universel où en définitive ils s'étaient doucement reposés. Descartes commençait comme

eux, mais pour finir autrement. Le doute était pour lui un moyen non une conclusion, un instrument, on dirait presque un artifice pour fonder un dogmatisme nouveau sur une base inébranlable.

Montaigne prenant l'homme pour sujet d'étude, l'avait considéré par le dehors, par ses dissemblances et ses particularités qui viennent moins de la raison que de l'imagination, des passions et des circonstances extérieures qui la corrompent ou la troublent; Descartes avec le même sujet de méditations, sans ignorer ni méconnaître les oppositions et les variétés des mœurs, des lois et des coutumes, que ses voyages lui avaient apprises, les néglige pour s'enfoncer au plus profond de la nature humaine, et y retrouve la raison par laquelle seule nous sommes et nous valons et qui fait l'unité de cette nature. Qu'est-ce que l'univers et ses forces auprès de ce roseau pensant, qui se sait périssable, qui « sait qu'il meurt et le succès que l'univers a sur lui, quand l'univers n'en sait rien »?

C'est Pascal qui parle ainsi. Plus tard le même Pascal, secoué par le démon intérieur qui troubla si profondément son être entier, dans les dernières années de sa vie, dira de cette « pensée » qu'il semble ici adorer : « Qu'elle est sottise! » D'autres, comme Gassendi, incapables de suivre notre philosophe dans ce prodigieux effort d'abstraction où il semblait affecter le divin privilège de n'être rien qu'une pensée qui se pense elle-même, alléguaient les conditions physiques et organiques de la pensée, l'intervention du monde extérieur, des impressions nerveuses, du cerveau et des images sensibles sans lesquelles la pensée ne se réveillera pas. Il faut entendre avec quel ton d'impérieuse conviction et d'autorité dédaigneuse Descartes, qui savait autant de physiologie et d'anatomie qu'homme de son temps, repousse ces réclamations de la chair et du sang, et répète que l'homme n'est pas l'être

6
 qui sent et qui imagine, mais l'être qui pense. A la mécanique, selon lui, d'expliquer tout le reste, la nature et la vie et ses phénomènes si complexes. Mais la pensée consciente et réfléchie est d'un autre ordre et lui échappe. Cette idée maîtresse du cartésianisme, c'est, on peut le dire, l'idée qu'il a infusée dans les veines de son siècle, en même temps que de ses mains passait à tous les grands écrivains le goût si français de la clarté, de la rigueur et de l'ordre dans l'exposition de la vérité.

Sans doute Descartes n'a pas découvert l'âme humaine ; sans doute aussi il a trop isolé la pensée de ses conditions d'activité réelle, mais en la séparant ainsi du corps, en affirmant son indépendance et sa dignité hors de pair, il a été dans une certaine mesure le père de cette littérature qui, de Pascal à la Bruyère, a presque pour unique objet l'analyse morale, l'étude de l'âme humaine dans ses fibres les plus profondes, les plus délicates et les plus secrètes et restera pour les esprits cultivés le plus sain et le plus noble aliment.

Rarement influence fut plus directe et plus féconde. Ne semble-t-il pas que ce soit sous la dictée de Descartes que Pascal a écrit sa belle préface du *Traité du vide*, appelé plus tard *De l'autorité en matière de philosophie* ? N'est-ce pas Descartes qui a inspiré tant de pages de la *logique de Port-Royal* qui parut douze ans après sa mort ? Quand vers 1678, les Jésuites réussissent à exclure des écoles la philosophie de Descartes, elle est l'âme de l'oratoire, elle fournit à Bossuet la plupart des idées qui sont le fond de son livre de la *Connaissance de Dieu* et de soi-même et à Fénelon toute la seconde partie de son livre sur l'existence et les attributs de Dieu : elle domine même dans la société polie.

L'écrivain dans Descartes vaut-il le penseur ? Il convient de remarquer que, comme écrivain-philosophe, Descartes n'a pas d'ancêtres et qu'il ouvre le siècle, que les

7
 graves sujets qu'il abordait avaient coutume d'être traités en latin, que cela seul était une révolution de les mettre en langue vulgaire. Nul ne peut nier d'autre part que la langue de Descartes ne soit solide, saine et parfaitement appropriée aux pensées qu'elle exprime, d'une sévérité souvent égayée de brèves images ou d'expressions d'une grâce toute naïve. Descartes assurément n'a pas dans son style le mouvement, la passion et la grande éloquence de Pascal, mais il a le nerf et la justesse parfaite, et parfois dans ses *Lettres des traits d'ironie* et je ne sais quoi de vif que le *Discours de la Méthode* ne demandait pas.

Je n'oserais dire cependant, avec M. D. Nisard, que le *Discours de la Méthode* est le premier ouvrage en prose où la langue ait atteint son point de maturité. Il y a peu d'ouvrages qui soit plus plein de choses que celui-là ; il en est d'un style plus accompli, et qu'on peut citer comme expression plus achevée de l'esprit français. Les habitudes de la langue latine pèsent encore sur la plume de Descartes : ses phrases pour être d'une très savante architecture peuvent paraître lourdes, embarrassées, sans fin. On s'emmêle parfois dans leur réseau. On est au bout de la période, on a oublié le commencement qui est loin. Il faut revenir en arrière, relire à deux ou trois reprises. Ce n'est pas le régal des esprits frivoles ou facilement distraits. Lire Descartes est rarement un plaisir quand on le lit pour la première fois. Il faut acheter l'intelligence des idées et de leur enchaînement par une attention très assidue et très tonace. Il est vrai que les seules lectures qui laissent quelque chose dans l'esprit sont celles qui demandent quelque peine. Les livres qui s'avalent comme l'eau claire ne sont pas plus nourrissants qu'elle. La langue de Descartes marque un progrès sur celle de Montaigne. Celle-ci est plus vive peut-être, plus riche en trouvailles de mots, d'un cachet plus personnel,

x *Hygiène de l'écrivain*...

8 INTRODUCTION AU DISCOURS DE LA MÉTHODE.

et d'une certaine saveur archaïque qui plaît d'autant plus que cet archaïsme n'est pas trop hérissé d'obscurités et ne réclame pas un dictionnaire pour être entendu. De Descartes à Pascal, la langue française fera un pas de géant, sera pleinement libre, émancipée de toute tutelle. Avec Descartes, elle porte encore comme la livrée latine, mais avec une aisance telle qu'on peut bien deviner que dans quelques années, elle sera hors de page, maîtresse de soi, faite pour donner le ton sans plus le recevoir de personne (1).

B. A.

(1) L'abbé de Courcelle fit une traduction latine du Discours de la Méthode. Descartes la revit avec soin, et elle fut publiée en 1644 à Amsterdam. Le texte latin en plusieurs passages modifie le texte français, mais ces changements sont de petite importance. Nous marquerons en note quelques-unes de ces variantes.

*Youbuzpino oppamypem uerambem, kofpa
 he namno rohis mabuzpys l'elation. Les uerote
 uulbuzpino uibem, uer pino chiepo uer es
 uer pafpo kof oppamypem kof b, uer pafpo
 uer pafpo, he ueremo he ueremo. kof pafpo uer
 kof pafpo, uer ueremo uer pafpo uer
 uer pafpo, uer pafpo uer pafpo uer
 uer pafpo, uer pafpo uer pafpo uer
 uer pafpo.*

DISCOURS
 DE LA MÉTHODE

POUR BIEN CONDUIRE SA RAISON
 ET CHERCHER LA VÉRITÉ DANS LES SCIENCES.

Si ce discours semble trop long pour être lu en une fois, on le pourra distinguer en six parties; et en la première on trouvera diverses considérations touchant les sciences; en la seconde, les principales règles de la méthode que l'auteur a cherchée; en la troisième, quelques-unes de celles de la morale qu'il a tirée de cette méthode; en la quatrième, les raisons par lesquelles il prouve l'existence de Dieu et de l'âme humaine, qui sont les fondemens de sa métaphysique; en la cinquième, l'ordre des questions de physique qu'il a cherchées, et particulièrement l'explication du mouvement du cœur et de quelques autres difficultés qui appartiennent à la médecine, puis aussi la différence qui est entre notre âme et celle des bêtes; et en la dernière, quelles choses il croit être requises pour aller plus avant en la recherche de la nature qu'il n'a été, et quelles raisons l'ont fait écrire.

PREMIÈRE PARTIE.

Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée; car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisem-

blable que tous se trompent : mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes; et ainsi que la diversité de nos opinions ne vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies, et ne considérons pas les mêmes choses. Car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices aussi bien que des plus grandes vertus; et ceux qui ne marchent que fort lentement peuvent avancer beaucoup davantage, s'ils suivent toujours le droit chemin, que ne font ceux qui courent et qui s'en écartent.

Pour moi, je n'ai jamais présumé que mon esprit fût en rien plus parfait que ceux du commun; même j'ai souvent souhaité d'avoir la pensée aussi prompte, ou l'imagination aussi nette et distincte, ou la mémoire aussi ample ou aussi présente, que quelques autres. Et je ne sache point de qualités que celles-ci qui servent à la perfection de l'esprit : car pour la raison, ou le sens, d'autant qu'elle est la seule chose qui nous rend hommes et nous distingue des bêtes, je veux croire qu'elle est tout entière en un chacun; et suivre en ceci l'opinion commune des philosophes qui disent qu'il n'y a du plus et du moins qu'entre les accidents et non point entre les formes ou natures des individus d'une même espèce (1).

Mais je ne craindrai pas de dire que je pense avoir en beaucoup d'heur de m'être rencontré dès ma jeunesse en certains chemins qui m'ont conduit à des considérations et des maximes dont j'ai formé une méthode, par laquelle il me semble que j'ai moyen d'augmenter par degrés ma connaissance, et de l'élever peu à peu au plus haut point auquel la médiocrité de mon esprit et la courte durée de ma vie lui pourront permettre d'atteindre. Car j'en ai déjà recueilli de tels fruits, qu'encore qu'au jugement que je fais de moi-même je tâche toujours de pencher vers le côté de

(1) Termes de la scolastique : la forme est ce qui constitue l'essence d'un être et fait sa nature ou rentre dans sa définition, par exemple la raison pour l'homme; l'accident est une qualité individuelle qui s'ajoute ou non à la forme pour la déterminer de telle ou telle façon; par exemple, pour l'homme la mémoire présente et vivo, la sensibilité forte, ou telle taille, telle couleur de cheveux, etc.

la défiance plutôt que vers celui de la présomption, et que, regardant d'un œil de philosophe les diverses actions et entreprises de tous les hommes, il n'y en ait quasi aucune qui ne me semble vaine et inutile, je ne laisse pas de recevoir une extrême satisfaction du progrès que je pense avoir déjà fait en la recherche de la vérité, et de concevoir de telles espérances pour l'avenir, que si, entre les occupations des hommes, purement hommes, il y en a quelque'une qui soit solidement bonne et importante, j'ose croire que c'est celle que j'ai choisie.

Toutefois il se peut faire que je me trompe, et ce n'est peut-être qu'un peu de cuivre et de verre que je prends pour de l'or et des diamants. Je sais combien nous sommes sujets à nous méprendre en ce qui nous touche, et combien aussi les jugements de nos amis nous doivent être suspects, lorsqu'ils sont en notre faveur. Mais je serai bien aise de faire voir en ce discours quels sont les chemins que j'ai suivis, et d'y représenter ma vie comme en un tableau, afin que chacun en puisse juger, et qu'apprenant du bruit commun les opinions qu'on en aura, ce soit un nouveau moyen de m'instruire que j'ajouterai à ceux dont j'ai coutume de me servir.

Ainsi mon dessein n'est pas d'enseigner ici la méthode que chacun doit suivre pour bien conduire sa raison; mais seulement de faire voir en quelle sorte j'ai tâché de conduire la mienne. Ceux qui se mêlent de donner des préceptes se doivent estimer plus habiles que ceux auxquels ils les donnent; et s'ils manquent en la moindre chose, ils en sont blâmables. Mais ne proposant cet écrit que comme une histoire, ou, si vous l'aimez mieux, que comme une fable, en laquelle, parmi quelques exemples qu'on peut imiter, on en trouvera peut-être aussi plusieurs autres qu'on aura raison de ne pas suivre, j'espère qu'il sera utile à quelques-uns sans être nuisible à personne, et que tous me sauront gré de ma franchise.

J'ai été nourri aux lettres dès mon enfance, et, pour ce qu'on me persuadait que par leur moyen on pouvait acquérir une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie, j'avais un extrême désir de les apprendre. Mais sitôt que j'eus achevé tout ce cours d'études, au bout duquel on a coutume d'être reçu au rang des doctes, je changeai entièrement d'opinion. Car je me trouvais embarrassé de tant de doutes et d'erreurs, qu'il me semblait n'avoir fait autre profit, en tâchant de m'instruire, sinon

Ordonner, concevoir, une méthode, former, instruire.

que j'avais découvert de plus en plus mon ignorance. Et néanmoins j'étais en l'une des plus célèbres écoles de l'Europe (1), où je pensais qu'il devait y avoir de savants hommes, s'il y en avait en aucun endroit de la terre. J'y avais appris tout ce que les autres y apprennent; et même, ne m'étant pas contenté des sciences qu'on nous enseignait, j'avais parcouru tous les livres traitant de celles qu'on estime les plus curieuses et les plus rares, qui avaient pu tomber entre mes mains. Avec cela je savais les jugements que les autres faisaient de moi, et je ne voyais point qu'on m'estimât inférieur à mes condisciples, bien qu'il y en eût déjà entre eux quelques-uns qu'on destinait à remplir les places de nos maîtres. Et enfin notre siècle me sembla aussi fleurissant et aussi fertile en bons esprits qu'ait été aucun des précédents. Ce qui me faisait prendre la liberté de juger par moi de tous les autres, et de penser qu'il n'y avait aucune doctrine dans le monde qui fût telle qu'on m'avait auparavant fait espérer.

Je ne laissais pas toutefois d'estimer les exercices auxquels on s'occupe dans les écoles. Je savais que les langues que l'on y apprend sont nécessaires pour l'intelligence des livres anciens; que la gentillesse des fables réveille l'esprit, que les actions mémorables des histoires le relèvent, et qu'étant lues avec discrétion, elles aident à former le jugement; que la lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés, qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleurs de leurs pensées; que l'éloquence a des forces et des beautés incomparables; que la poésie a des délicatesses et des douceurs très ravissantes; que les mathématiques ont des inventions très subtiles, et qui peuvent beaucoup servir tant à contenter les curieux qu'à faciliter tous les arts et diminuer le travail des hommes; que les écrits qui traitent des mœurs contiennent plusieurs enseignements et plusieurs exhortations à la vertu qui sont fort utiles; que la théologie enseigne à gagner le ciel; que la philosophie donne moyen de parler vraisemblablement de toutes choses, et se faire admirer des moins savants; que la jurisprudence, la médecine et les autres sciences apportent des honneurs et des richesses à ceux qui les cultivent; et enfin qu'il est bon de les avoir toutes examinées, même les plus supersti-

tiennes et les plus fausses (1) afin de connaître leur juste valeur et se garder d'en être trompé.

Mais je croyais avoir déjà donné assez de temps aux langues, et même aussi à la lecture des livres anciens, et à leurs histoires, et à leurs fables. Car c'est quasi le même de converser avec ceux des autres siècles que de voyager. Il est bon de savoir quelque chose des mœurs de divers peuples, afin de juger des nôtres plus sainement, et que nous ne pensions pas que tout ce qui est contre nos modes soit ridicule et contre raison, ainsi qu'ont coutume de faire ceux qui n'ont rien vu. Mais lorsqu'on emploie trop de temps à voyager, on devient enfin étranger à son pays; et lorsqu'on est trop curieux des choses qui se pratiquaient aux siècles passés, on demeure ordinairement fort ignorant de celles qui se pratiquent en celui-ci. Outre que les fables font imaginer plusieurs événements comme possibles qui ne le sont point; et que même les histoires les plus fidèles, si elles ne changent ni n'augmentent la valeur des choses pour les rendre plus dignes d'être lues, au moins en omettent-elles presque toujours les plus basses et moins illustres circonstances, d'où vient que le reste ne paraît pas tel qu'il est, et que ceux qui règlent leurs mœurs par les exemples qu'ils en tirent sont sujets à tomber dans les extravagances des paladins de nos romans, et à concevoir des desseins qui passent leurs forces.

J'estimais fort l'éloquence, et j'étais amoureux de la poésie; mais je pensais que l'une et l'autre étaient des dons de l'esprit plutôt que des fruits de l'étude. Ceux qui ont le raisonnement le plus fort, et qui digèrent le mieux leurs pensées afin de les rendre claires et intelligibles, peuvent toujours le mieux persuader ce qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlent que bas breton, et qu'ils n'eussent jamais appris de rhétorique; et ceux qui ont les inventions les plus agréables, et qui les savent exprimer avec le plus d'ornement et de douceur, ne laisseraient pas d'être les meilleurs poètes, encore que l'art poétique leur fût inconnu.

Je me plaisais surtout aux mathématiques, à cause de la certitude et de l'évidence de leurs raisons; mais je ne remarquais point encore leur vrai usage, et, pensant qu'elles ne servaient qu'aux arts mécaniques, je m'étonnais de ce que, leurs fondements étant si fermes et si solides, on n'avait rien bâti dessus

(1) Au collège de la Flèche tenu par les Jésuites.

(1) Il est question ici de la magie, de l'alchimie et de l'astrologie.

de plus relevé. Comme au contraire je comparais les écrits des anciens païens, qui traitent des mœurs, à des palais fort superbes et fort magnifiques qui n'étaient bâtis que sur du sable et sur de la boue : ils élèvent fort haut les vertus, et les font paraître estimables par-dessus toutes les choses qui sont au monde, mais ils n'enseignent pas assez à les connaître, et souvent ce qu'ils appellent d'un si beau nom n'est qu'une insensibilité, ou un orgueil, ou un désespoir, ou un paricide (1).

Je révérais notre théologie, et prétendais autant qu'aucun autre à gagner le ciel; mais ayant appris, comme chose très assurée, que le chemin n'en est pas moins ouvert aux plus ignorants qu'aux plus doctes, et que les vérités révélées qui y conduisent sont au-dessus de notre intelligence, je n'eusse osé les soumettre à la faiblesse de mes raisonnements, et je pensais que pour entreprendre de les examiner et y réussir, il était besoin d'avoir quelque extraordinaire assistance du ciel, et d'être plus qu'homme.

Je ne dirai rien de la philosophie, sinon que, voyant qu'elle a été cultivée par les plus excellents esprits qui aient vécu depuis plusieurs siècles, et que néanmoins il ne s'y trouve encore aucune chose dont on ne dispute, et par conséquent qui ne soit douteuse, je n'avais point assez de présomption pour espérer d'y rencontrer mieux que les autres; et que, considérant combien il peut y avoir de diverses opinions touchant une même matière, qui soient soutenues par des gens doctes, sans qu'il y en puisse avoir jamais plus d'une seule qui soit vraie, je réputais presque pour faux tout ce qui n'était que vraisemblable.

Puis, pour les autres sciences, d'autant qu'elles empruntent leurs principes de la philosophie, je jugeais qu'on ne pouvait avoir rien bâti qui fût solide sur des fondements si peu fermes, et ni l'honneur ni le gain qu'elles promettent n'étaient suffisants pour me convier à les apprendre; car je ne me sentais point, grâce à Dieu, de condition qui m'obligeât à faire un métier de la science pour le soulagement de ma fortune, et quoique je ne fisse pas profession de mépriser la gloire en cynique, je faisais néanmoins fort peu d'état de celle que je n'espérais point pouvoir acquérir qu'à faux titres. Et, enfin, pour les mauvaises doctrines, je pensais déjà connaître assez ce qu'elles valaient pour n'être plus sujet à être trompé, ni par les promesses d'un alche-

(1) Allusion évidente au stoïcisme et à ses héros classiques.

miste, ni par les prédictions d'un astrologue, ni par les impostures d'un magicien, ni par les artifices ou la vanterie d'aucun de ceux qui font profession de savoir plus qu'ils ne savent.

C'est pourquoi, sitôt que l'âge me permit de sortir de la sujétion de mes précepteurs, je quittai entièrement l'étude des lettres; et, me résolvant de ne chercher plus d'autre science que celle qui se pourrait trouver en moi-même, ou bien dans le grand livre du monde, j'employai le reste de ma jeunesse à voyager, à voir des cours et des armées, à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions, à recueillir diverses expériences, à m'éprouver moi-même dans les rencontres que la fortune me proposait, et partout à faire telle réflexion sur les choses qui se présentaient que j'en pusse tirer quelque profit. Car il me semblait que je pourrais rencontrer beaucoup plus de vérité dans les raisonnements que chacun fait touchant les affaires qui lui importent, et dont l'événement le doit punir bientôt après s'il a mal jugé, que dans ceux que fait un homme de lettres dans son cabinet, touchant des spéculations qui ne produisent aucun effet, et qui ne lui sont d'autre conséquence sinon que peut-être il en tirera d'autant plus de vanité qu'elles seront plus éloignées du sens commun, à cause qu'il aura dû employer d'autant plus d'esprit et d'artifice à tâcher de les rendre vraisemblables. Et j'avais toujours un extrême désir d'apprendre à distinguer le vrai d'avec le faux, pour voir clair en mes actions, et marcher avec assurance en cette vie.

Il est vrai que pendant que je ne faisais que considérer les mœurs des autres hommes, je n'y trouvais guère de quoi m'assurer, et que j'y remarquais quasi autant de diversité que j'avais fait auparavant entre les opinions des philosophes. En sorte que le plus grand profit que j'en retirais était que, voyant plusieurs choses qui, bien qu'elles nous semblent fort extravagantes et ridicules, ne laissent pas d'être communément reçues et approuvées par d'autres grands peuples, j'apprenais à ne rien croire trop fermement de ce qui ne m'avait été persuadé que par l'exemple, et par la coutume; et ainsi je me délivrais peu à peu de beaucoup d'erreurs qui peuvent offusquer notre lumière naturelle, et nous rendre moins capables d'entendre raison. Mais, après que j'eus employé quelques années à étudier ainsi dans le livre du monde, et à tâcher d'acquiescer quelque expérience, je pris un jour résolution d'étudier aussi en moi-même, et d'employer tou-

tes les forces de mon esprit à choisir les chemins que je devais suivre; ce qui me réussit beaucoup mieux, ce me semble, que si je ne me fusse jamais éloigné ni de mon pays ni de mes livres.

DEUXIÈME PARTIE.

J'étais alors en Allemagne, où l'occasion des guerres qui n'y sont pas encore finies m'avait appelé; et comme je retournais du couronnement de l'empereur (1) vers l'armée, le commencement de l'hiver m'arrêta en un quartier où, ne trouvant aucune conversation qui me divertit, et n'ayant d'ailleurs, par bonheur, aucuns soins ni passions qui me troublissent, je demeurais tout le jour enfermé seul dans un poêle (2), où j'avais tout le loisir de m'entretenir de mes pensées. Entre lesquelles l'une des premières fut que je m'avisai de considérer que souvent il n'y a pas tant de perfection dans les ouvrages composés de plusieurs pièces, et faits de la main de divers maîtres, qu'en ceux auxquels un seul a travaillé. Ainsi voit-on que les bâtiments qu'un seul architecte a entrepris et achevés ont coutume d'être plus beaux et mieux ordonnés que ceux que plusieurs ont tâché de raccommoder, en faisant servir de vieilles murailles qui avaient été bâties à d'autres fins. Ainsi ces anciennes cités, qui n'ayant été au commencement que des bourgades, sont devenues par succession de temps de grandes villes, sont ordinairement si mal compassées, au prix de ces places régulières qu'un ingénieur trace à sa fantaisie dans une plaine, qu'encore que, considérant leurs édifices chacun à part, on y trouve souvent autant ou plus d'art qu'en ceux des autres, toutefois, à voir comme ils sont arrangés, ici un grand, là un petit, et comme ils rendent les rues courbées et inégales, on dirait que c'est plutôt la fortune que la volonté de quelques hommes usant de raison qui les a ainsi disposés. Et si on considère qu'il y a eu néanmoins de tout temps quel-

(1) C'est en juillet 1649 que Descartes se rendit à Francfort pour voir le couronnement de l'empereur Ferdinand.

(2) C'était dans le duché de Neubourg, sur le haut Danube.

ques officiers qui ont eu charge de prendre garde aux bâtiments des particuliers, pour les faire servir à l'ornement du public, on connaît bien qu'il est malaisé, en ne travaillant que sur les ouvrages d'autrui, de faire des choses fort accomplies. Ainsi je m'imaginai que les peuples qui, ayant été autrefois demi-sauvages, et ne s'étant civilisés que peu à peu, n'ont fait leurs lois qu'à mesure que l'incommodité des crimes et des querelles les y a contraints, ne sauraient être si bien poliiés que ceux qui, dès le commencement qu'ils se sont assemblés, ont observé les constitutions de quelque prudent législateur (1). Comme il est bien certain que l'état de la vraie religion, dont Dieu seul a fait les ordonnances, doit être incomparablement mieux réglé que tous les autres. Et, pour parler des choses humaines, je crois que si Sparte a été autrefois très fleurissante, ce n'a pas été à cause de la bonté de chacune de ses lois en particulier, vu que plusieurs étaient fort étranges, et même contraires aux bonnes mœurs, mais à cause que, n'ayant été inventées que par un seul, elles tendaient toutes à même fin. Et ainsi je pensai que les sciences des livres, au moins celles dont les raisons ne sont que probables, et qui n'ont aucunes démonstrations, s'étant composées et grossies peu à peu des opinions de plusieurs diverses personnes, ne sont point si approchantes de la vérité que les simples raisonnements que peut faire naturellement un homme de bon sens touchant les choses qui se présentent. Et ainsi encore je pensai que pour ce que nous avons tous été enfants avant que d'être hommes, et qu'il nous a fallu longtemps être gouvernés par nos appétits et nos précepteurs, qui étaient souvent contraires les uns aux autres, et qui, ni les uns ni les autres, ne nous conseillaient peut-être pas toujours le meilleur, il est presque impossible que nos jugements soient si purs ni si solides qu'ils auraient été si nous avions eu l'usage entier de notre raison dès le point de notre naissance, et que nous n'eussions jamais été conduits que par elle.

Il est vrai que nous ne voyons point qu'on jette par terre toutes les maisons d'une ville pour le seul dessein de les refaire d'autre façon et d'en rendre les rues plus belles; mais on voit bien que plusieurs font abattre les leurs pour les rebâtir, et que même quelquefois ils y sont contraints, quand elles sont en danger de

(1) Descartes oublie ici que les cités et les lois ne se font pas comme les ouvrages d'autrui les systèmes.

120205

avoir
subit
mepant

БИБЛИОТЕКА
1649/187
1649/187

tomber d'elles-mêmes, et que les fondemens n'en sont pas bien fermes. A l'exemple de quoi je me persuadai qu'il n'y aurait véritablement point d'apparence qu'un particulier fit dessein de réformer un État, en y changeant tout dès les fondemens, et en le renversant pour le redresser; ni même aussi de réformer le corps des sciences, ou l'ordre établi dans les écoles pour les enseigner; mais que, pour toutes les opinions que j'avais reçues jusques alors en ma créance, je ne pouvais mieux faire que d'entreprendre une bonne fois de les en ôter, afin d'y en remettre par après ou d'autres meilleures, ou bien les mêmes, lorsque je les aurais ajustées au niveau de la raison. Et je crus fermement que par ce moyen je réussis à conduire ma vie beaucoup mieux que si je ne bâtissais que sur de vieux fondemens, et que je ne m'appuyasse que sur les principes que je m'étais laissé persuader en ma jeunesse, sans avoir jamais examiné s'ils étaient vrais. Car bien que je remarquasse en ceci diverses difficultés, elles n'étaient point toutefois sans remède, ni comparables à celles qui se trouvent en la réformation des moindres choses qui touchent le public. Ces grands corps sont trop malaisés à relever étant abattus, ou même à retener étant ébranlés, et leurs chutes ne peuvent être que très rudes. Puis pour leurs imperfections, s'ils en ont, comme la seule diversité qui est entre eux suffit pour assurer que plusieurs en ont, l'usage les a sans doute fort adoucies; et même il en a évité ou corrigé insensiblement quantité, auxquelles on ne pourrait si bien pourvoir par prudence, et enfin elles sont quasi toujours plus supportables que ne serait leur changement; en même façon que les grands chemins, qui tournoient entre des montagnes, deviennent peu à peu si unis et si commodes, à force d'être fréquentés, qu'il est beaucoup meilleur de les suivre que d'entreprendre d'aller plus droit en grimant au-dessus des rochers et descendant jusques au bas des précipices.

C'est pourquoi je ne saurois aucunement approuver ces humeurs brouillonnes et inquiètes, qui, n'étant appelées ni par leur naissance ni par leur fortune au maniement des affaires publiques, ne laissent pas d'y faire toujours en idée quelque nouvelle réformation: et si je pensais qu'il y eût la moindre chose en cet écrit par laquelle on me pût soupçonner de cette folie, je serais très-mari de souffrir qu'il fût publié. Jamais mon dessein ne s'est étendu plus avant que de tâcher à réformer mes propres

pensées, et de bâtir dans un fonds qui est tout à moi. Que si mon ouvrage m'ayant assez plu, je vous en fais voir ici le modèle, ce n'est pas, pour cela, que je veuille conseiller à personne de l'imiter. Ceux que Dieu a mieux partagés de ses grâces auront peut-être des desseins plus relevés; mais je crains bien que celui-ci ne soit déjà que trop hardi pour plusieurs. La seule résolution de se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues auparavant en sa créance n'est pas un exemple que chacun doive suivre. Et le monde n'est quasi composé que de deux sortes d'esprits auxquels il ne convient aucunement: à savoir, de ceux qui, se croyant plus habiles qu'ils ne sont, ne se peuvent empêcher de précipiter leurs jugemens, ni avoir assez de patience pour conduire par ordre toutes leurs pensées; d'où vient que, s'ils avaient une fois pris la liberté de douter des principes qu'ils ont reçus, et de s'écarter du chemin commun, jamais ils ne pourraient tenir le sentier qu'il faut prendre pour aller plus droit, et demeureraient égarés toute leur vie; puis de ceux qui, ayant assez de raison ou de modestie pour juger qu'ils sont moins capables de distinguer le vrai d'avec le faux que quelques autres par lesquels ils peuvent être instruits, doivent bien plutôt se contenter de suivre les opinions de ces autres; qu'en chercher eux-mêmes de meilleures.

Et pour moi j'aurais été sans doute du nombre de ces derniers, si je n'avais jamais eu qu'un seul maître, ou que je n'eusse point su les différences qui ont été de tout temps entre les opinions des plus doctes. Mais ayant appris dès le collège qu'on ne saurait rien imaginer de si étrange et si peu croyable qu'il n'ait été dit par quelqu'un des philosophes; et depuis, en voyageant, ayant reconnu que tous ceux qui ont des sentimens fort contraires aux nôtres ne sont pas pour cela barbares ni sauvages, mais que plusieurs usent autant ou plus que nous de raison; et ayant considéré combien un même homme, avec son même esprit, étant nourri dès son enfance entre des Français ou des Allemands, devient différent de ce qu'il serait, s'il avait toujours vécu entre des Chinois ou des Cannibales; et comment, jusques aux modes de nos habits, la même chose qui nous a plu il y a dix ans, et qui nous plaira peut-être encore avant dix ans, nous semble maintenant extravagante et ridicule; en sorte que c'est bien plus la coutume et l'exemple qui nous persuade, qu'aucune connaissance certaine; et que néanmoins la pluralité des voix n'est pas une

preuve qui vaille rien pour les vérités un peu malaisées à découvrir, à cause qu'il est bien plus vraisemblable qu'un homme seul les ait rencontrées que tout un peuple; je ne pouvais choisir personne dont les opinions me semblassent devoir être préférées à celles des autres, et je me trouvais comme contraint d'entreprendre moi-même de me conduire.

Mais, comme un homme qui marche seul et dans les ténèbres, je me résolus d'aller si lentement, et d'user de tant de circonspection en toutes choses, que, si je n'avançais que fort peu, je me garderais bien au moins de tomber. Même je ne voulus point commencer à rejeter tout à fait aucune des opinions qui s'étaient pu glisser autrefois en ma créance sans y avoir été introduites par la raison, que je n'eusse auparavant employé assez de temps à faire le projet de l'ouvrage que j'entreprendais, et à chercher la vraie méthode pour parvenir à la connaissance de toutes les choses dont mon esprit serait capable.

J'avais un peu étudié, étant plus jeune, entre les parties de la philosophie, à la logique, et, entre les mathématiques, à l'analyse des géomètres et à l'algèbre, trois arts ou sciences qui semblaient devoir contribuer quelque chose à mon dessein. Mais, en les examinant, je pris garde que, pour la logique, ses syllogismes et la plupart de ses autres instructions servent plutôt à expliquer à autrui les choses qu'on sait, ou même, comme l'art de Lulle (1), à parler sans jugement de celles qu'on ignore, qu'à les apprendre; et bien qu'elle contienne en effet beaucoup de préceptes très vrais et très bons, il y en a toutefois tant d'autres mêlés parmi, qui sont ou nuisibles ou superflus, qu'il est presque aussi malaisé de les en séparer, que de tirer une Diane ou une Minerve hors d'un bloc de marbre qui n'est point encore ébauché. Puis, pour l'analyse des anciens et l'algèbre des modernes, outre qu'elles ne s'étendent qu'à des matières fort abstraites, et qui ne semblent d'ancien usage, la première est toujours si astreinte à la considération des figures, qu'elle ne peut exercer l'entendement sans fatiguer beaucoup l'imagination; et on s'est tellement assujéti en la dernière à certaines règles et à certains chiffres, qu'on en a fait un art confus et obscur qui embarrasse l'esprit, au lieu d'une science qui le cultive. Ce qui fut cause que je pensai qu'il fallait chercher quelque autre méthode, qui, comprenant les

(1) Raymond Lulle, né à Palma dans l'île Majorque (1232-1315).

avantages de ces trois, fût exempte de leurs défauts. Et comme la multitude des lois fournit souvent des excuses aux vices, en sorte qu'un État est bien mieux réglé lorsque, n'en ayant que fort peu, elles y sont fort étroitement observées; ainsi, au lieu de ce grand nombre de préceptes dont la logique est composée, je crus que j'aurais assez des quatre suivants, pourvu que je prisse une ferme et constante résolution de ne manquer pas une seule fois à les observer.

Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle; c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute.

Le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.

Le troisième, de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme par degrés jusques à la connaissance des plus composés, et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres.

Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre.

Ces longues chaînes de raisons, toutes simples et faciles, dont les géomètres ont coutume de se servir pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations, m'avaient donné occasion de m'imaginer que toutes les choses qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes s'entre-suivent en même façon, et que, pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne, ni de si cachées qu'on ne découvre. Et je ne fus pas beaucoup en peine de chercher par lesquelles il était besoin de commencer: car je savais déjà que c'était par les plus simples et les plus aisées à connaître, et, considérant qu'entre tous ceux qui ont ci-devant recherché la vérité dans les sciences, il n'y a eu que les seuls mathématiciens qui ont pu trouver quelques démonstrations, c'est-à-dire quelques raisons certaines et évidentes, je ne doutais point que ce ne

fût par les mêmes qu'ils ont examinées; bien que je n'en espérasse aucune autre utilité, sinon qu'elles accoutumeraient mon esprit à se repaître de vérités, et ne se contenter point de fausses raisons. Mais je n'eus pas dessein pour cela de tâcher d'apprendre toutes ces sciences particulières qu'on nomme communément mathématiques; et voyant qu'encore que leurs objets soient différents elles ne laissent pas de s'accorder toutes, en ce qu'elles n'y considèrent autre chose que les divers rapports ou proportions qui s'y trouvent, je pensai qu'il valait mieux que j'examinasse seulement ces proportions en général, et sans les supposer que dans les sujets qui serviraient à m'en rendre la connaissance plus aisée, même aussi sans les y astreindre aucunement, afin de les pouvoir d'autant mieux appliquer après à tous les autres auxquels elles conviendraient. Puis, ayant pris garde que pour les connaître j'aurais quelquefois besoin de les considérer chacune en particulier, et quelquefois seulement de les retenir, ou de les comprendre plusieurs ensemble, je pensai que, pour les considérer mieux en particulier, je les devais supposer en des lignes, à cause que je ne trouvais rien de plus simple, ni que je pusse plus distinctement représenter à mon imagination et à mes sens; mais que, pour les retenir, ou les comprendre plusieurs ensemble, il fallait que je les expliquasse par quelques chiffres les plus courts qu'il serait possible; et que, par ce moyen, j'emprunterais tout le meilleur de l'analyse géométrique et de l'algèbre, et corrigerais tous les défauts de l'une par l'autre (1).

(1) On voit par ce passage le caractère de la méthode de Descartes. C'est la méthode des mathématiques appliquée à tout ordre de connaissance. Ces notions les plus claires et les plus simples par lesquelles il veut qu'on commence, sont les notions les plus abstraites et les plus générales, analogues à celles du nombre ou de l'étendue. Il ne songe pas du tout à la méthode psychologique qu'on lui fait gratuitement honneur d'avoir inventée; c'est ici, dit Thomas dans son éloge de Descartes, une des parties les plus solides de la gloire de Descartes; c'est ici qu'il a tracé une route qui sera éternellement marquée dans l'histoire de l'esprit humain. L'algèbre était créée depuis longtemps. Cette géométrie métaphysique, qui exprime tous les rapports par des signes universels, qui facilite le calcul en le généralisant, opère sur les quantités inconnues comme si elles étaient connues, accélère la marche et augmente l'étendue de l'esprit en substituant un signe abrégé à des combinaisons nombreuses; cette science, inventée par les Arabes, ou du moins transportée par eux en Espagne, cultivée par les Italiens, avait été agrandie et perfectionnée par un Français; mais malgré les découvertes importantes de l'illustre vieillard, malgré un pas ou deux qu'on avait faits après lui en Angleterre,

Comme en effet j'ose dire que l'exacte observation de ce peu de préceptes que j'avais choisis me donna telle facilité à démêler toutes les questions auxquelles ces deux sciences s'étendent, qu'en deux ou trois mois que j'employai à les examiner, ayant commençé par les plus simples et plus générales, et chaque vérité

il restait encore beaucoup à découvrir. Tel était le sort de Descartes qu'il ne pouvait approcher d'une science sans qu'aussitôt elle ne prit une face nouvelle. D'abord il travaille sur les méthodes de l'analyse pure; pour soulager l'imagination, il diminue le nombre des signes; il représente par des chiffres les puissances des quantités, et simplifie pour ainsi dire le mécanisme algébrique. Il s'élève ensuite plus haut; il trouve sa méthode des indéterminées, artifice plein d'adresse, où l'art, conduit par le génie, surprend la vérité en paraissant s'éloigner d'elle; il apprend à connaître le nombre et la nature des racines dans chaque équation par la combinaison successive des signes; règle aussi utile que simple, que la jalouisie et l'ignorance ont attaquée, que la rivalité nationale a disputée à Descartes, et qui n'a été démontrée que depuis quelques années. C'est ainsi que les grands hommes découvrent comme par inspiration des vérités que les hommes ordinaires n'en trouvent que quelques-uns au bout de cent ans de pratique et d'étude; et celui qui démontre ces vérités après eux acquiert encore une gloire immortelle. L'algèbre ainsi perfectionnée, il restait un pas plus difficile à faire. La méthode d'Apollonius et d'Archimède, qui fut celle de tous les anciens géomètres, exacte et rigoureuse pour les démonstrations, était peu utile pour les découvertes. Semblable à ces machines qui déposent une quantité prodigieuse de force pour peu de mouvement, elle consommait l'esprit dans un détail d'opérations trop compliquées, et le traitait lentement d'une vérité à l'autre. Il fallait une méthode plus rapide; il fallait un instrument qui élevât le géomètre à une hauteur où il pût dominer sur toutes ses opérations, et, sans fatiguer sa vue, voir d'un coup d'œil des espaces immenses se resserrer comme en un point. Cet instrument, c'est Descartes qui l'a créé; c'est l'application de l'algèbre à la géométrie. Il commença donc par tracer les lignes, les surfaces et les solides en caractères algébriques; mais ce qui était l'effort du génie, c'était, après la résolution du problème, de traduire de nouveau les caractères algébriques en figures. Je n'entreprendrai point de détailler les admirables découvertes sur lesquelles est fondée cette analyse créée par Descartes.

Contentons-nous de remarquer ici que, par son analyse, Descartes fit faire plus de progrès à la géométrie qu'elle n'en avait faits depuis la création du monde. Il abrégé les travaux, il multiplia les forces, il donna une nouvelle marche à l'esprit humain. C'est l'analyse qui a été l'instrument de toutes les grandes découvertes des modernes; c'est l'analyse qui, dans les mains des Leibnitz, des Newton et des Bernoulli, a produit cette géométrie nouvelle et sublime qui soumet l'infini au calcul; voilà l'ouvrage de Descartes. Quel est donc cet homme extraordinaire qui a laissé si loin de lui tous les siècles passés, qui a ouvert de nouvelles routes aux siècles à venir, et qui dans le sien avait à peine trois hommes qui fussent

que je trouvais étant une règle qui me servait après à en trouver d'autres, non seulement je vins à bout de plusieurs que j'avais jugées autrefois très difficiles, mais il me sembla aussi vers la fin que je pouvais déterminer, en celles même que j'ignorais, par quels moyens et jusqu'où il était possible de les résoudre. En quoi je ne vous paraîtrai peut-être pas être fort vain, si vous considérez que, n'y ayant qu'une vérité de chaque chose, quiconque la trouve en sait autant qu'on en peut savoir; et que, par exemple, un enfant instruit en arithmétique, ayant fait une addition suivant ses règles, se peut assurer d'avoir trouvé, touchant la somme qu'il examinait, tout ce que l'esprit humain saurait trouver : car enfin la méthode qui enseigne à suivre le vrai ordre, et à dénombrer exactement toutes les circonstances de ce qu'on cherche, contient tout ce qui donne de la certitude aux règles de l'arithmétique.

Mais ce qui me contentait le plus de cette méthode était que par elle j'étais assuré d'user en tout de ma raison, sinon parfaitement, au moins le mieux qu'il fut en mon pouvoir : outre que je sentais, en la pratiquant, que mon esprit s'accoutumait peu à peu à concevoir plus nettement et plus distinctement ses objets, et que, ne l'ayant point assujettie à aucune matière particulière, je me promettais de l'appliquer aussi utilement aux difficultés des autres sciences que j'avais fait à celles de l'algèbre. Non que pour cela j'osasse entreprendre d'abord d'examiner toutes celles

en état de l'entendre? Il est vrai qu'il avait répandu sur toute sa géométrie une certaine obscurité, soit qu'accoutumé à franchir d'un saut des intervalles immenses il ne s'aperçût pas seulement de toutes les idées intermédiaires qu'il supprimait, et qui sont des points d'appui nécessaires à la faiblesse; soit que son dessein fût de secouer l'esprit humain et de l'accoutumer aux grands efforts; soit enfin que, tourmenté par des rivaux jaloux et faibles, il voulût une fois les accabler de son génie et les épouvanter de toute la distance qui était entre eux et lui.

« Mais ce qui prouve le mieux l'étendue de l'esprit de Descartes, c'est qu'il est le premier qui ait conçu la grande idée de réunir toutes les sciences et de les faire servir à la perfection l'une de l'autre. On a vu qu'il avait transporté dans sa logique la méthode des géomètres; il se servit de l'analyse logique pour perfectionner l'algèbre; il appliqua ensuite l'algèbre à la géométrie, la géométrie et l'algèbre à la mécanique, et ces trois sciences combinées ensemble à l'astronomie. C'est donc à lui qu'on doit les premiers essais de l'application de la géométrie à la physique, application qui a créé encore une science toute nouvelle. » (THOMAS, *Eloges*.)

qui se présenteraient, car cela même eût été contraire à l'ordre qu'elle prescrit; mais, ayant pris garde que leurs principes devaient tous être empruntés de la philosophie, en laquelle je n'en trouvais point encore de certains, je pensai qu'il fallait avant tout que je tâchasse d'y en établir; et que, cela étant la chose du monde la plus importante, et où la précipitation et la prévention étaient le plus à craindre, je ne devais point entreprendre d'en venir à bout que je n'eusse atteint un âge bien plus mûr que celui de vingt-trois ans que j'avais alors, et que je n'eusse auparavant employé beaucoup de temps à m'y préparer, tant en déracinant de mon esprit toutes les mauvaises opinions que j'y avais reçues avant ce temps-là, qu'en faisant amas de plusieurs expériences, pour être après la matière de mes raisonnements, et en m'exerçant toujours en la méthode que je métais prescrite, afin de m'y affirmer de plus en plus.

TROISIÈME PARTIE.

Et enfin, comme ce n'est pas assez, avant de commencer à rebâtir le logis où on demeure, que de l'abattre, et de faire provision de matériaux et d'architectes, ou s'exercer soi-même à l'architecture, et outre cela d'en avoir soigneusement tracé le dessin, mais qu'il faut aussi s'être pourvu de quelque autre où on puisse être logé commodément pendant le temps qu'on y travaillera; ainsi, afin que je ne demeurasse point irrésolu en mes actions, pendant que la raison m'obligerait de l'être en mes jugements, et que je ne laissasse pas de vivre dès lors le plus heureusement que je pourrais, je me formai une morale par provision, qui ne consistait qu'en trois ou quatre maximes dont je veux bien vous faire part.

La première était d'obéir aux lois et aux coutumes de mon pays, retenant constamment la religion (1) en laquelle Dieu m'a fait la grâce d'être instruit dès mon enfance, et me gouvernant en toute autre chose suivant les opinions les plus modérées et les

(1) La version latine ajoute ici : *quam optimam judicabam.*

plus éloignées de l'excès qui fussent communément reçues en pratique par les mieux sensés de ceux avec lesquels j'aurais à vivre. Car, commençant dès lors à ne compter pour rien les miennes propres, à cause que je les voulais remettre toutes à l'examen, j'étais assuré de ne pouvoir mieux que de suivre celles des mieux sensés. Et encore qu'il y en ait peut-être d'aussi bien sensés parmi les Perses ou les Chinois que parmi nous, il me sembloit que le plus utile étoit de me régler selon ceux avec lesquels j'aurais à vivre; et que, pour savoir quelles étoient véritablement leurs opinions, je devois plutôt prendre garde à ce qu'ils pratiquaient qu'à ce qu'ils disaient, non seulement à cause qu'en la corruption de nos mœurs il y a peu de gens qui veuillent dire tout ce qu'ils croient, mais aussi à cause que plusieurs l'ignorent eux-mêmes; car l'action de la pensée par laquelle on croit une chose étant différente de celle par laquelle on connaît qu'on la croit, elles sont souvent l'une sans l'autre. Et, entre plusieurs opinions également reçues, je ne choisissais que les plus modérées, tant à cause que ce sont toujours les plus commodes pour la pratique, et vraisemblablement les meilleures, tous excès ayant coutume d'être mauvais, comme aussi afin de me détourner moins du vrai chemin, en cas que je faillisse, que si, ayant choisi l'un des extrêmes, c'étoit été l'autre qu'il eût fallu suivre. Et particulièrement je mettais entre les excès toutes les promesses par lesquelles on retranche quelque chose de sa liberté; non que je désapprouvassé les lois, qui, pour remédier à l'inconstance des esprits faibles, permettent, lorsqu'on a quelque bon dessein, ou même, pour la sûreté du commerce, quelque dessein qui n'est qu'indifférent (1), qu'on fasse des vœux ou des contrats qui obligent à y persévérer; mais à cause que je ne voyais au monde aucune chose qui demeurât toujours en même état, et que, pour mon particulier, je me promettais de perfectionner de plus en plus mes jugements, et non point de les rendre pires, j'eusse pensé commettre une grande faute contre le bon sens, si, pour ce que j'approuvais alors quelque chose, je me fusse obligé de la prendre pour bonne encore après, lorsqu'elle aurait peut-être cessé de l'être, ou que j'aurais cessé de l'estimer telle.

Ma seconde maxime étoit d'être le plus ferme et le plus résolu

(1) La version latine ajoute ici *modo ne bonis moribus adertetur*, pourvu qu'il ne soit pas contraire aux bonnes mœurs.

en mes actions que je pourrais, et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses lorsque je m'y serais une fois déterminé, que si elles eussent été très assurées: imitant en ceci les voyageurs, qui, se trouvant égarés en quelque forêt, ne doivent pas errer en tournoyant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ni encore moins s'arrêter en une place, mais marcher toujours le plus droit qu'ils peuvent vers un même côté, et ne le changer point pour de faibles raisons, encore que ce n'ait peut-être été au commencement que le hasard seul qui les ait déterminés à le choisir; car, par ce moyen, s'ils ne vont justement où ils désirent, ils arriveront au moins à la fin quelque part où vraisemblablement ils seront mieux que dans le milieu d'une forêt. Et ainsi les actions de la vie ne souffrant souvent aucun délai, c'est une vérité très certaine que, lorsqu'il n'est pas en notre pouvoir de discerner les plus vraies opinions, nous devons suivre les plus probables; et même qu'encre que nous ne remarquons point davantage de probabilité aux unes qu'aux autres, nous devons néanmoins nous déterminer à quelques-unes, et les considérer après, non plus comme douteuses en tant qu'elles se rapportent à la pratique, mais comme très vraies et très certaines, à cause que la raison qui nous y a fait déterminer se trouve telle. Et ceci fut capable dès lors de me délivrer de tous les repentirs et les remords qui ont coutume d'agiter les consciences de ces esprits faibles et chancelants qui se laissent aller inconstamment à pratiquer comme bonnes les choses qu'ils jugent après être mauvaises.

Ma troisième maxime étoit de tâcher toujours plutôt à me vaincre que la fortune, et à changer mes desirs que l'ordre du monde, et généralement de m'accoutumer à croire qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées (1), en sorte qu'après que nous avons fait notre mieux touchant les choses qui nous sont extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est au regard de nous absolument impossible. Et ceci seul me sembloit être suffisant pour m'empêcher de rien désirer à l'avenir que je n'acquiesce, et ainsi pour me rendre content: car notre volonté ne se portant naturellement à désirer que les choses

(1) Maxime toute stoïcienne, appuyée sur des raisons qui semblent empruntées d'Épicure. Descartes lui-même semble le reconnaître dans les dernières lignes de cet alinéa.

que notre entendement lui représente en quelque façon comme possibles, il est certain que si nous considérons tous les biens qui sont hors de nous comme également éloignés de notre pouvoir, nous n'aurons pas plus de regret de manquer de ceux qui semblent être dus à notre naissance, lorsque nous en serons privés sans notre faute, que nous avons de ne posséder pas les royaumes de la Chine ou de Mexique; et que faisant, comme on dit, de nécessité vertu, nous ne désirerons pas davantage d'être sains étant malades, ou d'être libres étant en prison, que nous faisons maintenant d'avoir des corps d'une matière aussi peu corruptible que les diamants, ou des ailes pour voler comme les oiseaux. Mais j'avoue qu'il est besoin d'un long exercice et d'une méditation souvent répétée, pour s'accoutumer à regarder de ce biais toutes les choses; et je crois que c'est principalement en ceci que consistait le secret de ces philosophes qui ont pu autrefois se soustraire de l'empire de la fortune, et, malgré les douleurs et la pauvreté, disputer de la félicité avec leurs dieux. Car, s'occupant sans cesse à considérer les bornes qui leur étaient prescrites par la nature, ils se persuadaient si parfaitement que rien n'était en leur pouvoir que leurs pensées, que cela seul était suffisant pour les empêcher d'avoir aucune affection pour d'autres choses; et ils disaient d'elles si absolument qu'ils avaient en cela quelque raison de s'estimer plus riches et plus puissants, et plus libres et plus heureux qu'aucun des autres hommes, qui, n'ayant point cette philosophie, tant favorisés de la nature et de la fortune qu'ils puissent être, ne disaient jamais ainsi de tout ce qu'ils veulent.

Enfin, pour conclusion de cette morale, je m'avais de faire une revue sur les diverses occupations qu'ont les hommes en cette vie, pour tâcher à faire choix de la meilleure; et, sans que je veuille rien dire de celles des autres, je pensai que je ne pouvais mieux que de continuer en celle-là même où je me trouvais, c'est-à-dire que d'employer toute ma vie à cultiver ma raison, et m'avancer autant que je pourrais en la connaissance de la vérité, suivant la méthode que je m'étais prescrite. J'avais éprouvé de si extrêmes contentements depuis que j'avais commencé à me servir de cette méthode, que je ne croyais pas qu'on en pût recevoir de plus doux ni de plus innocents en cette vie; et découvrant tous les jours par son moyen quelques vérités qui me semblaient assez importantes et communément ignorées des autres hommes,

la satisfaction que j'en avais remplissait tellement mon esprit, que tout le reste ne me touchait point. Outre que les trois maximes précédentes n'étaient fondées que sur le dessein que j'avais de continuer à m'instruire; car Dieu nous ayant donné à chacun quelque lumière pour discerner le vrai d'avec le faux, je n'eusse pas cru me devoir contenter des opinions d'autrui un seul moment, si je ne me fasse proposé d'employer mon propre jugement à les examiner lorsqu'il serait temps; et je n'eusse su m'exempter de scrupule en les suivant, si je n'eusse espéré de ne perdre pour cela aucune occasion d'en trouver de meilleures en cas qu'il y en eût; et enfin je n'eusse su borner mes desirs ni être content, si je n'eusse suivi un chemin par lequel, pensant être assuré de l'acquisition de toutes les connaissances dont je serais capable, je le pensais être par même moyen de celle de tous les vrais biens qui seraient jamais en mon pouvoir; d'autant que, notre volonté ne se portant à suivre ni à fuir aucune chose que selon que notre entendement la lui représente bonne ou mauvaise, il suffit de bien juger pour bien faire, et de juger le mieux qu'on puisse pour faire aussi tout son mieux, c'est-à-dire pour acquérir toutes les vertus, et ensemble tous les autres biens qu'on puisse acquérir; et, lorsqu'on est certain que cela est, on ne saurait manquer d'être content (1).

Après m'être ainsi assuré de ces maximes, et les avoir mises à part avec les vérités de la foi, qui ont toujours été les premières en ma créance, je jugeai que pour tout le reste de mes opinions je pouvais librement entreprendre de m'en défaire. Et d'autant que j'espérais en pouvoir mieux venir à bout en conversant avec les hommes qu'en demeurant plus longtemps renfermé dans le poêle où j'avais en toutes ces pensées, l'hiver n'était pas encore bien achevé que je me remis à voyager. Et en toutes les neuf années suivantes je ne fis autre chose que rouler çà et là dans le monde, tâchant d'y être spectateur plutôt qu'acteur en toutes les comédies qui s'y jouent; et faisant particulièrement réflexion en chaque matière sur ce qui la pouvait rendre suspecte et nous donner occasion de nous méprendre, je dérangeais cependant de mon esprit toutes les erreurs qui s'y étaient pu glisser auparavant. Non que j'imitasse pour cela les sceptiques, qui ne doutent que pour douter et affectent d'être ton-

(1) La version latine porte *contentus de beatus*, content et heureux.

jours irrésolus; car, au contraire, tout mon dessein ne tendait qu'à m'assurer et à rejeter la terre mouvante et le sable pour trouver le roc ou l'argile. Ce qui me réussissait, ce me semble, assez bien, d'autant que, tâchant à découvrir la fausseté ou l'incertitude des propositions que j'examinais, non par de faibles conjectures, mais par des raisonnements clairs et assurés, je n'en rencontrais point de si douteuse que je n'en tirasse toujours quelque conclusion assez certaine, quand ce n'eût été que cela même qu'elle ne contenait rien de certain. Et, comme en abattant un vieux logis on en réserve ordinairement les démolitions pour servir à en bâtir un nouveau, ainsi, en détruisant toutes celles de mes opinions que je jugeais être mal fondées, je faisais diverses observations et acquérais plusieurs expériences qui m'ont servi depuis à en établir de plus certaines. Et de plus, je continuais à m'exercer en la méthode que je m'étais prescrite; car, outre que j'avais soin de conduire généralement toutes mes pensées selon ses règles, je me réservais de temps en temps quelques heures, que j'employais particulièrement à la pratiquer en des difficultés de mathématiques, ou même aussi en quelques autres que je pouvais rendre quasi semblables à celles des mathématiques, en les détachant de tous les principes des autres sciences que je ne trouvais pas assez fermes, comme vous verrez que j'ai fait en plusieurs qui sont expliquées en ce volume (1). Et ainsi, sans vivre d'autre façon en apparence que ceux qui, n'ayant aucun emploi qu'à passer une vie douce et innocente, s'étudient à séparer les plaisirs des vices, et qui, pour jouir de leur loisir sans s'ennuyer, usent de tous les divertissemens qui sont honnêtes, je ne laissais pas de poursuivre en mon dessein, et de profiter en la connaissance de la vérité, peut-être plus que si je n'eusse fait que lire des livres ou fréquenter des gens de lettres.

Toutefois ces neuf années s'écoulèrent avant que j'eusse pris aucun parti touchant les difficultés qui ont coutume d'être disputées entre les doctes, ni commencé à chercher les fondemens d'aucune philosophie plus certaine que la vulgaire. Et l'exemple de plusieurs excellents esprits, qui, en ayant en ci-devant le dessein, me semblaient n'y avoir pas réussi, m'y faisait imaginer tant de difficultés, que je n'eusse peut-être pas encore sitôt osé

(1) Il s'agit de la *Dioptrique*, des *Météores* et de la *Géométrie* qui furent donnés en 1637 dans le même volume que le *Discours de la Méthode*.

P'entreprendre, si je n'eusse vu que quelques-uns faisaient déjà courir le bruit que j'en étais venu à bout. Je ne saurais pas dire sur quoi ils fondaient cette opinion; et, si j'y ai contribué quelque chose par mes discours, ce doit avoir été en confessant plus ingénument ce que j'ignorais, que n'ont coutume de faire ceux qui ont un peu étudié (1) et peut-être aussi en faisant voir les raisons que j'avais de douter de beaucoup de choses que les autres estiment certaines, plutôt qu'en me vantant d'aucune doctrine. Mais, ayant le cœur assez bon pour ne vouloir point qu'on me prit pour autre que je n'étais, je pensai qu'il fallait que je tâchasse par tous moyens à me rendre digne de la réputation qu'on me donnait; et il y a justement huit ans que ce désir me fit résoudre à m'éloigner de tous les lieux où je pouvais avoir des connaissances, et à me retirer ici, en un pays où la longue durée de la guerre a fait établir de tels ordres, que les armées qu'on y entretient ne semblent servir qu'à faire qu'on y jouisse des fruits de la paix avec d'autant plus de sûreté, et où, parmi la foule d'un grand peuple fort actif et plus soigneux de ses propres affaires que curieux de celles d'autrui, sans manquer d'aucune des commodités qui sont dans les villes les plus fréquentées, j'ai pu vivre aussi solitaire et retiré que dans les déserts les plus écartés.

QUATRIÈME PARTIE.

Je ne sais si je dois vous entretenir des premières méditations que j'y ai faites; car elles sont si métaphysiques et si peu communes, qu'elles ne seront peut-être pas au goût de tout le monde; et, toutefois, afin qu'on puisse juger si les fondemens que j'ai pris sont assez fermes, je me trouve en quelque façon contraint d'en parler. J'avais, dès longtemps, remarqué que pour les mœurs il est besoin quelquefois de suivre des opinions qu'on sait être fort incertaines, tout de même que si elles étaient indubitables,

(1) La version latine porte : *qui docti haberi volunt*.

ainsi qu'il a été dit ci-devant : mais pour ce qu'alors je désirais vagner seulement à la recherche de la vérité, je pensai qu'il fallait que je fisse tout le contraire, et que je rejetasse comme absolument faux tout ce en quoi je pourrais imaginer le moindre doute, afin de voir s'il ne resterait point après cela quelque chose en ma créance qui fût entièrement indubitable. Ainsi, à cause que nos sens nous trompent quelquefois, je voulus supposer qu'il n'y avait aucune chose qui fût telle qu'ils nous la font imaginer; et, parce qu'il y a des hommes qui se méprennent en raisonnant, même touchant les plus simples matières de géométrie, et y font des paralogismes, jugeant que j'étais sujet à faillir autant qu'aucun autre, je rejetai comme fausses toutes les raisons que j'avais prises auparavant pour démonstrations; et enfin, considérant que toutes les mêmes pensées que nous avons étant éveillés nous peuvent aussi venir quand nous dormons, sans qu'il y en ait aucune pour lors qui soit vraie, je me résolus de feindre que toutes les choses qui m'étaient jamais entrées en l'esprit, n'étaient non plus vraies que les illusions de mes songes. Mais aussitôt après je pris garde que, pendant que je voulais ainsi penser que tout était faux, il fallait nécessairement que moi qui le pensais fusse quelque chose; et remarquant que cette vérité, *je pense, donc je suis*, était si ferme et si assurée, que toutes les plus extravagantes suppositions des sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvais la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchais (1).

(1) Le *cogito ergo sum* est communément appelé un enthymème, c'est-à-dire un syllogisme abrégé dont la majeure sous-entendue serait : *quidquid cogitat est*. Il n'y aurait là par suite qu'une combinaison logique des concepts de l'être, de la pensée et du moi, d'où sortirait seulement dans la conclusion qu'il n'y a pas d'incompatibilité logique entre le concept de l'être et celui du moi; la logique ne faisant autre chose que lier et séparer des concepts. Descartes, dans son livre des Principes, a en effet mis en forme de syllogisme rigoureux le *cogito ergo sum*. Mais lui-même s'est ailleurs expliqué sur ce point : « Lorsque quelqu'un dit *Je pense, donc je suis*, écrit-il dans sa réponse aux objections recueillies par Mersenne, il ne conclut pas son existence de sa pensée, comme par la force de quelque syllogisme, mais comme une chose connue de soi : Il se voit comme par une simple inspection de l'esprit, comme il paraît de ce que s'il la déduisait d'un syllogisme, il aurait dû connaître auparavant cette majeure : Tout ce qui pense est ou existe; mais au contraire elle lui est enseignée de ce qu'il sent en lui-même, qu'il ne se peut faire qu'il pense s'il n'existe,

Puis, examinant avec attention ce que j'étais, et voyant que je pouvais feindre que je n'avais aucun corps, et qu'il n'y avait aucun monde ni aucun lieu où je fusse; mais que je ne pouvais pas feindre pour cela que je n'étais point; et qu'au contraire de cela même que je pensais à douter de la vérité des autres choses (1), il suivait très évidemment et très certainement que j'étais; au lieu que si j'eusse seulement cessé de penser, encore que tout le reste de ce que j'avais jamais imaginé eût été vrai, je n'avais aucune raison de croire que j'eusse été (2); je connus de là que j'étais une substance dont toute l'essence ou la nature n'est que de penser, et qui pour être n'a besoin d'aucun lieu ni ne dépend d'aucune chose matérielle; en sorte que ce moi, c'est-à-dire l'âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement distincte du corps, et même qu'elle est plus aisée à connaître que lui, et qu'encore qu'il ne fût point, elle ne lairait pas d'être tout ce qu'elle est (3).

Après cela je considérai en général ce qui est requis à une proposition pour être vraie et certaine; car puisque je venais d'en trouver une que je savais être telle, je pensai que je devais aussi savoir en quoi consiste cette certitude. Et ayant remarqué qu'il n'y a rien du tout en ceci, *je pense, donc je suis*, qui m'as-

Saint Augustin aussi avait écrit (*De Civit. Dei*, XI, 26) : *Nulla in his Academicorum formidat dicentium : quid si falleris? Si enim fallor, sum. Nam qui non est utique nec falli potest, ac per hoc sum, si fallor*. Descartes ne connaissait pas ce passage : on le lui indiqua; il l'alla lire dans la bibliothèque de Leyde, et se réjouit du secours qu'il pouvait trouver dans l'autorité d'un si grand saint qu'Augustin. En même temps il remarqua la nouvelle portée qu'il donnait à ce mot. Pascal la reconnaît bien quand il écrit : En vérité, je suis bien éloigné de dire que Descartes n'en soit pas le véritable auteur, quand il ne l'aurait appris que dans la lecture de ce grand saint; car je sais combien il y a de différence entre écrire un mot à l'aventure, sans y faire une réflexion plus longue et plus étendue, et apercevoir dans ce mot une suite admirable de conséquences qui prouve la distinction des notions matérielles et spirituelles, et en faire un principe ferme et soutenu d'une physique entière, comme Descartes a prétendu faire.

(1) Le texte latin ajoute ici : *sive quidlibet aliud cogitare*.

(2) Le texte latin ajoute ici : *quomodo interim et meum corpus et mundus et cetera omnia que unquam imaginatus sum revera existent*.

(3) Il convient de remarquer que dans la langue de Descartes on entend par le mot pensée tout fait de conscience. « Par le nom de pensée, dit-il, je comprends tout ce qui est tellement en nous que nous l'apercevons immédiatement par nous-mêmes et en avons une connaissance intérieure. Ainsi toutes les opérations de l'entendement, de la volonté, de l'imagination et des sens sont des pensées. » (*Réponse aux dernières objections*.)

sure que je dis la vérité, sinon que je vois très clairement que pour penser il faut être, je jugeai que je pouvais prendre pour règle générale que les choses que nous concevons fort clairement et fort distinctement sont toutes vraies, mais qu'il y a seulement quelque difficulté à bien remarquer quelles sont celles que nous concevons distinctement (1).

Ensuite de quoi, faisant réflexion sur ce que je doutais, et que par conséquent mon être n'était pas tout parfait, car je voyais clairement que c'était une plus grande perfection de connaître que de douter; je m'avisai de chercher d'où j'avais appris à penser à quelque chose de plus parfait que je n'étais; et je connus évidemment que ce devait être de quelque nature qui fût en effet plus parfaite. Pour ce qui est des pensées que j'avais de plusieurs autres choses hors de moi, comme du ciel, de la terre, de la lumière, de la chaleur et de mille autres, je n'étais point tant en peine de savoir d'où elles venaient, à cause que, ne remarquant rien en elles qui me semblât les rendre supérieures à moi, je pouvais croire que, si elles étaient vraies, c'étaient des dépendances de ma nature, en tant qu'elle avait quelque perfection; et, si elles ne l'étaient pas, que je les tenais du néant, c'est-à-dire qu'elles étaient en moi pour ce que j'avais du défaut. Mais ce ne pouvait être le même de l'idée (2) d'un être plus parfait que le mien: car, de la tenir du néant, c'était chose manifestement impossible; et pour ce qu'il n'y a pas moins de répugnance que le plus parfait soit une suite et une dépendance du moins parfait, qu'il y en a que de rien procéder quelque chose, je ne la pouvais tenir non plus de moi-même: de façon qu'il restait qu'elle eût été mise en moi par une nature qui fût véritablement plus parfaite que je n'étais, et même qui eût en soi toutes les perfections dont je pouvais avoir quelque idée, c'est-à-dire, pour m'expliquer en un mot, qui fût Dieu (3). A quoi j'ajoutai que, puisque je connaissais quelques perfections que je n'avais point, je n'étais pas le seul être qui existât (j'usurai, s'il vous plaît, ici librement des mots

(1) Voir la 3^e Méditation.

(2) La version latine porte ici: *Nata hoc in loco, et ubique in sequentibus, nomen idæe generaliter sumi pro omni re cogitata, quatenus habet tantum esse quoddam objectivum in intellectu.* « Notez que, dans cet endroit et dans tous les passages suivants, le mot *idée* doit être généralement pris pour toute chose pensée, en tant que cette chose est représentée par quelque objet dans l'intelligence. »

(3) Voir la 3^e Méditation.

de l'école), mais qu'il fallait de nécessité qu'il y en eût quelque autre plus parfait, duquel je dépendisse, et duquel j'eusse acquis tout ce que j'avais: car, si j'eusse été seul et indépendant de tout autre, en sorte que j'eusse eu de moi-même tout ce peu que je participais de l'Être parfait, j'eusse pu avoir de moi, par même raison, tout le surplus que je connaissais me manquer, et ainsi être moi-même infini, éternel, immuable, tout connaissant, tout-puissant, et enfin avoir toutes les perfections que je pouvais remarquer être en Dieu. Car, suivant les raisonnements que je viens de faire, pour connaître la nature de Dieu, autant que la mienne en était capable, je n'avais qu'à considérer, de toutes les choses dont je trouvais en moi quelque idée, si c'était perfection ou non de les posséder; et j'étais assuré qu'aucune de celles qui marquaient quelque imperfection n'était en lui, mais que toutes les autres y étaient: comme je voyais que le doute, l'inconstance, la tristesse et choses semblables n'y pouvaient être, vu que j'eusse été moi-même bien aise d'en être exempt. Puis, outre cela, j'avais des idées de plusieurs choses sensibles et corporelles; car, quoique je supposasse que je rêvais, et que tout ce que je voyais ou imaginai était faux, je ne pouvais nier toutefois que les idées n'en fussent véritablement en ma pensée. Mais pour ce que j'avais déjà connu en moi très clairement que la nature intelligente est distincte de la corporelle; considérant que toute composition témoigne de la dépendance, et que la dépendance est manifestement un défaut, je jugeais de là que ce ne pouvait être une perfection en Dieu d'être composé de ces deux natures, et que par conséquent il ne l'était pas; mais que s'il y avait quelques corps dans le monde, ou bien quelques intelligences ou autres natures qui ne fussent point toutes parfaites, leur être devait dépendre de sa puissance, en telle sorte qu'elles ne pouvaient subsister sans lui un seul moment (1).

Je voulus chercher après cela d'autres vérités; et m'étant proposé l'objet des géomètres, que je concevais comme un corps continu, ou un espace indéfiniment étendu en longueur, largeur et hauteur ou profondeur, divisible en diverses parties, qui pouvaient avoir diverses figures et grandeurs, et être mues ou trans-

(1) Voir pour le développement de ceci la 3^e Méditation. Descartes, dans ses lettres, reconnaît que tout ce qu'il pose ici, sans explications ni preuves, aurait besoin d'être fortifié.

posées en toutes sortes, car les géomètres supposent tout cela en leur objet, je parcourus quelques-unes de leurs plus simples démonstrations; et, ayant pris garde que cette grande certitude, que tout le monde leur attribue, n'est fondée que sur ce qu'on les conçoit évidemment, suivant la règle que j'ai tantôt dite, je pris garde aussi qu'il n'y avait rien du tout en elles qui m'assurât de l'existence de leur objet: car, par exemple, je voyais bien que, supposant un triangle, il fallait que ses trois angles fussent égaux à deux droits, mais je ne voyais rien pour cela qui m'assurât qu'il y eût au monde aucun triangle: au lieu que, revenant à examiner l'idée que j'avais d'un Être parfait, je trouvais que l'existence y était comprise en même façon qu'il est compris en celle d'un triangle que ses trois angles sont égaux à deux droits, ou en celle d'une sphère que toutes ses parties sont également distantes de son centre, ou même encore plus évidemment; et que par conséquent il est pour le moins aussi certain que Dieu, qui est cet être si parfait, est ou existe, qu'aucune démonstration de géométrie le saurait être (1).

Mais ce qui fait qu'il y en a plusieurs qui se persuadent qu'il y a de la difficulté à le connaître, et même aussi à connaître ce que c'est que leur âme, c'est qu'ils n'élèvent jamais leur esprit au delà des choses sensibles, et qu'ils sont tellement accoutumés à ne rien considérer qu'en l'imaginant, qui est une façon de penser particulière pour les choses matérielles, que tout ce qui n'est pas imaginable leur semble n'être pas intelligible. Ce qui est assez manifeste de ce que même les philosophes tiennent pour maxime, dans les écoles, qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait premièrement été dans le sens (2), où toutefois il est certain que les idées de Dieu et de l'âme n'ont jamais été; et il me semble que ceux qui veulent user de leur imagination pour les comprendre font tout de même que si, pour ouïr les sons, ou sentir les odeurs, ils se voulaient servir de leurs yeux: sinon qu'il y a encore cette différence, que le sens de la vue ne nous assure pas moins de la vérité de ses objets que font ceux de l'odorat ou de l'ouïe; au lieu que ni notre imagination ni nos sens ne nous

(1) Voir la 5^e Méditation pour le développement de cette preuve la seule des trois que Descartes reconnaisse pour *a priori*. On sait que c'est la preuve de saint Anselme et que Kant plus tard en a fait la critique et la refutation.

(2) Gassendi, à ce moment même, défendait cette maxime.

sauraient jamais assurer d'aucune chose si notre entendement n'y intervient (1).

Enfin, s'il y a encore des hommes qui ne soient pas assez persuadés de l'existence de Dieu et de leur âme par les raisons que j'ai apportées, je veux bien qu'ils sachent que toutes les autres choses dont ils se pensent peut-être plus assurés, comme d'avoir un corps, et qu'il y a des astres et une terre, et choses semblables, sont moins certaines; car, encore qu'on ait une assurance morale de ces choses, qui est telle qu'il semble qu'à moins d'être extravagant on n'en peut douter, toutefois aussi, à moins que d'être déraisonnable, lorsqu'il est question d'une certitude métaphysique, on ne peut nier que ce ne soit assez de sujet pour n'en être pas entièrement assuré, que d'avoir pris garde qu'on peut en même façon s'imaginer, étant endormi, qu'on a un autre corps, et qu'on voit d'autres astres et une autre terre, sans qu'il en soit rien. Car d'où sait-on que les pensées qui viennent en songe sont plutôt fausses que les autres, vu que souvent elles ne sont pas moins vives et expresses? Et que les meilleurs esprits y étudient tant qu'il leur plaira, je ne crois pas qu'ils puissent donner aucune raison qui soit suffisante pour ôter ce doute, s'ils ne présupposent l'existence de Dieu. Car, premièrement, cela même que j'ai tantôt pris pour une règle, à savoir que les choses que nous concevons très clairement et très distinctement sont toutes vraies, n'est assuré qu'à cause que Dieu est ou existe, et qu'il est un être parfait, et que tout ce qui est en nous vient de lui: d'où il suit que nos idées ou notions, étant des choses réelles et qui viennent de Dieu, en tout ce en quoi elles sont claires et distinctes, ne peuvent en cela être que vraies. En sorte que si nous en avons assez souvent qui contiennent de la fausseté, ce ne peut être que de celles qui ont quelque chose de confus et obscur, à cause qu'en cela elles participent du néant (2), c'est-à-dire qu'elles ne sont en nous ainsi confuses qu'à cause que nous ne sommes pas tout parfaits (3). Et il est évident qu'il n'y a pas moins de répugnance que la fausseté ou l'imperfection procède de Dieu en tant que telle,

(1) Distinction importante entre la connaissance sensible et la connaissance intellectuelle. Bossuet l'a empruntée à Descartes: elle est fondamentale dans le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*.

(2) La version latine porte: *non ab ente summo, sed a nihilo procedunt*.

(3) Le texte latin porte: *quia nobis aliquid deest, sive quia non sumus perfecti*.

qu'il y en a que la vérité ou la perfection procède du néant. Mais si nous ne savions point que tout ce qui est en nous de réel et de vrai vient d'un Être parfait et infini, pour claires et distinctes que fussent nos idées, nous n'aurions aucune raison qui nous assurât qu'elles eussent la perfection d'être vraies.

Or, après que la connaissance de Dieu et de l'âme nous a ainsi rendus certains de cette règle (1), il est bien aisé à connaître que les rêveries que nous imaginons étant endormis ne doivent aucunement nous faire douter de la vérité des pensées que nous avons étant éveillés. Car s'il arrivait, même en dormant, qu'on eût quelque idée fort distincte, comme, par exemple, qu'un géomètre inventât quelque nouvelle démonstration, son sommeil ne l'empêcherait pas d'être vraie; et pour l'erreur la plus ordinaire de nos songes, qui consiste en ce qu'ils nous représentent divers objets en même façon que font nos sens extérieurs, n'importe pas qu'elle nous donne occasion de nous défier de la vérité de telles idées, à cause qu'elles peuvent aussi nous tromper assez souvent sans que nous dormions; comme lorsque ceux qui ont la jaunisse voient tout de couleur jaune, ou que les astres ou autres corps fort éloignés nous paraissent beaucoup plus petits qu'ils ne sont. Car enfin, soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous ne nous devons jamais laisser persuader qu'à l'évidence de notre raison. Et il est à remarquer que je dis de notre raison, et non point de notre imagination ni de nos sens; comme encore que nous voyions le soleil très-clairement, nous ne devons pas juger pour cela qu'il ne soit que de la grandeur que nous le voyons; et nous pouvons bien imaginer distinctement une tête de lion entée sur le corps d'une chèvre, sans qu'il faille conclure pour cela qu'il y ait au monde une Chimère: car la raison ne nous dicte point que ce que nous voyons ou imaginons ainsi soit véritable; mais elle nous dicte bien que toutes nos idées ou notions doivent avoir quelque fondement de vérité; car il ne serait pas possible que Dieu, qui est tout parfait et tout véritable, les eût mises en nous sans cela;

(1) Cette connaissance de Dieu, qui fonde la certitude, ne repose-t-elle pas elle-même sur la clarté et la distinction des idées? Il y a là ce semblé de paradoxe qu'on nomme cercle. Sans les notions claires et distinctes, nous ne pouvons nous assurer de l'existence de Dieu; et sans l'existence de Dieu, les notions claires et distinctes ne sont rien et n'ont nulle valeur et nulle autorité.

et, pour ce que nos raisonnements ne sont jamais si évidents ni si entiers pendant le sommeil que pendant la veille, bien que quelquefois nos imaginations soient alors autant ou plus vives et expresses, elle nous dicte aussi que nos pensées ne pouvant être toutes vraies, à cause que nous ne sommes pas tout parfaits, ce qu'elles ont de vérité doit infailliblement se rencontrer en celles que nous avons étant éveillés plutôt qu'en nos songes.

CINQUIÈME PARTIE.

Je serais bien aise de poursuivre, et de faire voir ici toute la chaîne des autres vérités que j'ai déduites de ces premières; mais, à cause que, pour cet effet, il serait maintenant besoin que je parlasse de plusieurs questions qui sont en controverse entre les doctes, avec lesquels je ne désire point me brouiller, je crois qu'il sera mieux que je m'en abstienne, et que je dise seulement en général quelles elles sont, afin de laisser juger aux plus sages s'il serait utile que le public en fût plus particulièrement informé. Je suis toujours demeuré ferme en la résolution que j'avais prise de ne supposer aucun autre principe que celui dont je viens de me servir pour démontrer l'existence de Dieu et de l'âme, et de ne recevoir aucune chose pour vraie qui ne me semblât plus claire et plus certaine que n'avaient fait auparavant les démonstrations des géomètres; et néanmoins j'ose dire que non seulement j'ai trouvé moyen de me satisfaire en peu de temps touchant toutes les principales difficultés dont on a coutume de traiter en la philosophie, mais aussi que j'ai remarqué certaines lois que Dieu a tellement établies en la nature, et dont il a imprimé de telles notions en nos âmes, qu'après y avoir fait assez de réflexion nous ne saurions douter qu'elles ne soient exactement observées en tout ce qui est ou qui se fait dans le monde. Puis, en considérant la suite de ces lois, il me semble avoir découvert plusieurs vérités plus utiles et plus importantes que tout ce que j'avais appris auparavant ou même espéré d'apprendre.

Mais pour ce que j'ai tâché d'en expliquer les principales dans

un traité (1) que quelques considérations m'empêchent de publier, je ne les saurais mieux faire connaître qu'en disant ici sommairement ce qu'il contient. J'ai eu dessein d'y comprendre tout ce que je pensais savoir, avant que de l'écrire, touchant la nature des choses matérielles. Mais, tout de même que les peintres, ne pouvant également bien représenter dans un tableau plat toutes les diverses faces d'un corps solide, en choisissent une des principales, qu'ils mettent seule vers le jour, et, ombrageant les autres, ne les font paraître qu'autant qu'on les peut voir en la regardant; ainsi, craignant de ne pouvoir mettre en mon discours tout ce que j'avais en la pensée, j'entrepris seulement d'y exposer bien amplement ce que je concevais de la lumière; puis, à son occasion, d'y ajouter quelque chose du soleil et des étoiles fixes, à cause qu'elle en procède presque toute; des cieus, à cause qu'ils la transmettent; des planètes, des comètes et de la terre, à cause qu'elles la font réfléchir; et en particulier de tous les corps qui sont sur la terre, à cause qu'ils sont ou colorés, ou transparents, ou lumineux; et enfin de l'homme, à cause qu'il en est le spectateur. Même, pour ombrager un peu toutes ces choses, et pouvoir dire plus librement ce que j'en jugeais, sans être obligé de suivre ni de réfuter les opinions qui sont reçues entre les doctes, je me résolus de laisser tout ce monde ici à leurs disputes, et de parler seulement de ce qui arriverait dans un nouveau, si Dieu créait maintenant quelque part, dans les espaces imaginaires, assez de matière pour le composer, et qu'il agitât diversement et sans ordre des diverses parties de cette matière, en sorte qu'il en composât un chaos aussi confus que les poètes en puissent feindre, et que par après il ne fit autre chose que prêter son concours ordinaire à la nature, et la laisser agir suivant les lois qu'il a établies (2). Ainsi, premièrement, je décrivis cette matière, et tâchai de la représenter telle qu'il n'y a rien au monde, ce me semble, de plus clair ni plus intel-

(1) Il s'agit du *Traité du Monde* que Descartes était sur le point de publier en 1633 quand il apprit le procès et la condamnation de Galilée à Rome. Cet ouvrage capital dans la philosophie naturelle de Descartes qu'est-il devenu? Le philosophe l'avait-il supprimé? Nous en doutons. L'avait-il conté à quelque ami? cela est possible mais non certain. Dans les papiers transmis de Suède à Descartes par Chauvin, on ne le trouva pas, mais seulement un abrégé, et encore incomplet.

(2) On voit par là jusqu'où allait l'ambition scientifique de Descartes. Reproduire en quelque sorte l'ordre entier des choses et en expliquer la

ligible, excepté ce qui a tantôt été dit de Dieu et de l'âme; car même je supposai expressément qu'il n'y avait en elle aucune de ces formes ou qualités dont on dispute dans les écoles, ni généralement aucune chose dont la connaissance ne fût si naturelle à nos âmes qu'on ne pût pas même feindre de l'ignorer. De plus, je fis voir quelles étaient les lois de la nature; et, sans appuyer mes raisons sur aucun autre principe que sur les perfections infinies de Dieu, je tâchai à démontrer toutes celles dont on eût pu avoir quelque doute, et à faire voir qu'elles sont telles qu'encre que Dieu aurait créé plusieurs mondes, il n'y en saurait avoir aucun où elles manquassent d'être observées. Après cela, je montrai comment la plus grande part de la matière de ce chaos devait, en suite de ces lois, se disposer et s'arranger d'une certaine façon qui la rendrait semblable à nos cieus; comment cependant quelques-unes de ses parties devaient composer une terre et quelques-unes des planètes et des comètes, et quelques autres un soleil et des étoiles fixes. Et ici, m'étendant sur le sujet de la lumière, j'expliquai bien au long quelle était celle qui se devait trouver dans le soleil et les étoiles, et comment de là elle traversait en un instant (1) les immenses espaces des cieus, et comment elle se réfléchissait des planètes et des comètes vers la terre. J'y ajoutai aussi plusieurs choses touchant la substance, la situation, les mouvements et toutes les diverses qualités de ces cieus et de ces astres; en sorte que je pensais en dire assez pour faire connaître qu'il ne se remarque rien en ceux de ce monde qui ne dût ou du moins qui ne pût paraître tout semblable en ceux du monde que je décrivais. De là je vins à parler particulièrement de la terre: comment, encore que j'eusse expressément supposé que Dieu n'avait mis aucune pesanteur en la matière dont elle était composée, toutes ses parties ne laisseraient pas de tendre exactement vers son centre; comment, y ayant de l'eau et de l'air sur sa superficie, la disposition des cieus et des astres, principalement de la lune, y devait causer un flux et un reflux qui fût semblable en toutes ses circonstances à

formation en partant du chaos et en ne supposant que la matière et le mouvement avec ses lois, telles que nous les connaissons. Il s'agissait d'une véritable construction a priori, où l'expérience n'avait nul rôle, si ce n'est celui de vérifier et de contrôler les données rationnelles.

(1) Selon Descartes la lumière se propage instantanément à travers l'espace.

raison de l'homme, - ne peut en dépendre

celui qui se remarque dans nos mers, et outre cela un certain cours tant de l'eau que de l'air, du levant vers le couchant, tel qu'on le remarque aussi entre les tropiques; comment les montagnes, les mers, les fontaines et les rivières pouvaient naturellement s'y former, et les métaux y venir dans les mines, et les plantes y croître dans les campagnes, et généralement tous les corps qu'on nomme mêlés ou composés s'y engendrer: et, entre autres choses, à cause qu'après les astres je ne donnais rien au monde que le feu qui produise de la lumière, je m'étudiai à faire entendre bien clairement tout ce qui appartient à sa nature, comment il se fait, comment il se nourrit, comment il n'a quelquefois que de la chaleur sans lumière, et quelquefois que de la lumière sans chaleur; comment il peut introduire diverses couleurs en divers corps, et diverses autres qualités; comment il en fond quelques-uns et en durcit d'autres; comment il les peut consumer presque tous ou convertir en cendres et en fumée; et enfin comment de ces cendres, par la seule violence de son action, il forme du verre; car cette transmutation de cendres en verre me semblant être aussi admirable qu'aucune autre qui se fasse en la nature, je pris particulièrement plaisir à la décrire.

Toutefois je ne voulais pas inférer de toutes ces choses que ce monde ait été créé en la façon que je proposais; car il est bien plus vraisemblable que, dès le commencement, Dieu l'a rendu tel qu'il devait être (1). Mais il est certain, et c'est une opinion communément reçue entre les théologiens, que l'action par laquelle maintenant il le conserve, est toute la même que celle par laquelle il l'a créé; de façon qu'encore qu'il ne lui aurait point donné, au commencement, d'autre forme que celle du chaos, pourvu qu'ayant établi les lois de la nature, il lui prêtât son concours pour agir ainsi qu'elle a de coutume, on peut croire, sans faire tort au miracle de la création, que, par cela seul, toutes les choses qui sont purement matérielles auraient pu, avec le temps, s'y rendre telles que nous les voyons à présent; et leur nature est bien plus aisée à concevoir, lorsqu'on les voit naître peu à peu en cette sorte, que lorsqu'on ne les considère que toutes faites (2).

(1) Est-ce là une précaution oratoire ou le fond de la pensée de Descartes? Nous pencherions pour la première hypothèse.

(2) Voilà les antécédents des hypothèses évolutionnistes. Le monde n'a

De la description des corps inanimés et des plantes je passai à celle des animaux, et particulièrement à celle des hommes. Mais, pour ce que je n'en avais pas encore assez de connaissance pour en parler du même style que du reste, c'est-à-dire en démontrant les effets par les causes, et faisant voir de quelles semences et en quelle façon la nature les doit produire, je me contentai de supposer que Dieu forma le corps d'un homme entièrement semblable à l'un des nôtres, tant en la figure extérieure de ses membres, qu'en la conformation intérieure de ses organes, sans le composer d'autre matière que de celle que j'avais décrite, et sans mettre en lui, au commencement, aucune âme raisonnable, ni aucune autre chose pour servir d'âme végétante ou sensitive, sinon qu'il excitât en son cœur un de ces feux sans lumière que j'avais déjà expliqués, et que je ne concevais point d'autre nature que celui qui échauffe le foin lorsqu'on l'a renfermé avant qu'il fût sec, ou qui fait bouillir les vins nouveaux lorsqu'on les laisse cuver sur la râpe: car, examinant les fonctions qui pouvaient en suite de cela être en ce corps, j'y trouvais exactement toutes celles qui peuvent être en nous sans que nous y pensions, ni par conséquent que notre âme, c'est-à-dire cette partie distincte du corps dont il a été dit ci-dessus que la nature n'est que de penser, y contribue, et qui sont toutes les mêmes en quoi on peut dire que les animaux sans raison nous ressemblent; sans que j'y en pusse pour cela trouver aucune de celles qui, étant dépendantes de la pensée, sont les seules qui nous appartiennent, en tant qu'hommes; au lieu que je les y trouvais toutes par après, ayant supposé que Dieu créât une âme raisonnable, et qu'il la joignît à ce corps en certaine façon que je décrivais.

Mais, afin qu'on puisse voir en quelle sorte j'y traitais cette matière, je veux mettre ici l'explication du mouvement du cœur et des artères, qui étant le premier et le plus général qu'on observe dans les animaux, on jugera facilement de lui ce qu'on doit penser de tous les autres. Et, afin qu'on ait moins de difficulté à entendre ce que j'en dirai, je voudrais que ceux qui ne sont point versés en l'anatomie prissent la peine, avant que de lire ceci, de faire couper devant eux le cœur de quelque grand animal qui ait des poumons, car il est en tout assez semblable à

pas été fait d'un coup. Il se fait peu à peu grâce à la création continue, c'est-à-dire à l'action toujours présente des lois qui le gouvernent.

celui de l'homme, et qu'ils se fissent montrer les deux chambres ou concavités qui y sont : premièrement celle qui est dans son côté droit, à laquelle répondent deux tuyaux fort larges ; à savoir la veine cave, qui est le principal réceptacle du sang, et comme le tronc de l'arbre dont toutes les autres veines du corps sont les branches ; et la veine artérielle, qui a été ainsi mal nommée, pour ce que c'est en effet une artère, laquelle, prenant son origine du cœur, se divise, après en être sortie, en plusieurs branches qui vont se répandre partout dans les poulmons ; puis celle qui est dans son côté gauche, à laquelle répondent en même façon deux tuyaux qui sont autant ou plus larges que les précédentes ; à savoir : l'artère veineuse, qui a été aussi mal nommée, à cause qu'elle n'est autre chose qu'une veine, laquelle vient des poulmons, où elle est divisée en plusieurs branches entrelacées avec celles de la veine artérielle, et celles de ce conduit qu'on nomme le sifflet, par où entre l'air de la respiration ; et la grande artère qui, sortant du cœur, envoie ses branches par tout le corps. Je voudrais aussi qu'on leur montrât soigneusement les onze petites peaux qui, comme autant de petites portes, ouvrent et ferment les quatre ouvertures qui sont en ces deux concavités ; à savoir : trois à l'entrée de la veine cave, où elles sont tellement disposées qu'elles ne peuvent aucunement empêcher que le sang qu'elle contient ne coule dans la concavité droite du cœur, et toutefois empêchent exactement qu'il n'en puisse sortir ; trois à l'entrée de la veine artérielle, qui, étant disposées tout au contraire, permettent bien au sang qui est dans cette concavité de passer dans les poulmons, mais non pas à celui qui est dans les poulmons d'y retourner ; et ainsi deux autres à l'entrée de l'artère veineuse, qui laissent couler le sang des poulmons vers la concavité gauche du cœur, mais s'opposent à son retour ; et trois à l'entrée de la grande artère, qui lui permettent de sortir du cœur, mais l'empêchent d'y retourner : et il n'est point besoin de chercher d'autre raison du nombre de ces peaux, sinon que l'ouverture de l'artère veineuse étant en ovale, à cause du lieu où elle se rencontre, peut être commodément fermée avec deux, au lieu que les autres étant rondes le peuvent mieux être avec trois. De plus, je voudrais qu'on leur fit considérer que la grande artère et la veine artérielle sont d'une composition beaucoup plus dure et plus ferme que ne sont l'artère veineuse et la veine cave ; et que ces deux dernières s'élargissent avant que

d'entrer dans le cœur, et y font comme deux bourses, nommées les oreilles du cœur, qui sont composées d'une chair semblable à la sienne ; et qu'il y a toujours plus de chaleur dans le cœur qu'en aucun autre endroit du corps ; et enfin que cette chaleur est capable de faire que s'il entre quelque goutte de sang en ses concavités, elle s'enfle promptement et se dilate, ainsi que font généralement toutes les liqueurs, lorsqu'on les laisse tomber goutte à goutte en quelque vaisseau qui est fort chaud.

Car, après cela, je n'ai besoin de dire autre chose pour expliquer le mouvement du cœur, sinon que lorsque ses concavités ne sont pas pleines de sang, il y en coule nécessairement de la veine cave dans la droite et de l'artère veineuse dans la gauche ; d'autant que ces deux vaisseaux en sont toujours pleins, et que leurs ouvertures, qui regardent vers le cœur, ne peuvent alors être bouchées ; mais que sitôt qu'il est entré ainsi deux gouttes de sang, une en chacune de ses concavités, ces gouttes, qui ne peuvent être que fort grosses, à cause que les ouvertures par où elles entrent sont fort larges et les vaisseaux d'où elles viennent fort pleins de sang, se raréfient et se dilatent à cause de la chaleur qu'elles y trouvent ; au moyen de quoi, faisant enfler tout le cœur, elles poussent et ferment les cinq petites portes qui sont aux entrées des deux vaisseaux d'où elles viennent, empêchant ainsi qu'il ne descende davantage de sang dans le cœur ; et, continuant à se raréfier de plus en plus, elles poussent et ouvrent les six autres petites portes qui sont aux entrées des deux autres vaisseaux par où elles sortent, faisant enfler par ce moyen toutes les branches de la veine artérielle et de la grande artère, quasi au même instant que le cœur ; lequel incontinent après se désenfle, comme font aussi ces artères, à cause que le sang qui y est entré s'y refroidit ; et leurs six petites portes se referment, et les cinq de la veine cave et de l'artère veineuse se rouvrent, et donnent passage à deux autres gouttes de sang, qui font derechef enfler le cœur et les artères, tout de même que les précédentes. Et pour ce que le sang qui entre ainsi dans le cœur passe par ces deux bourses qu'on nomme ses oreilles, de là vient que leur mouvement est contraire au sien, et qu'elles se désenflent lorsqu'il s'enfle. Au reste, afin que ceux qui ne connaissent pas la force des démonstrations mathématiques, et ne sont pas accoutumés à distinguer les vrais raisons des vraisemblables, ne se hasardent pas de nier ceci sans l'examiner, je les veux avertir que ce mou-

vement que je viens d'expliquer suit aussi nécessairement de la seule disposition des organes qu'on peut voir à l'œil dans le cœur, et de la chaleur qu'on y peut sentir avec les doigts, et de la nature du sang qu'on peut connaître par expérience, que fait celui d'une horloge, de la force, de la situation et de la figure de ses contre-poids et de ses roues.

Mais si on demande comment le sang des veines ne s'épuise point, en coulant ainsi continuellement dans le cœur, et comment les artères n'en sont point trop remplies, puisque tout celui qui passe par le cœur s'y va rendre, je n'ai pas besoin d'y répondre autre chose que ce qui a déjà été écrit par un médecin d'Angleterre (1), auquel il faut donner la louange d'avoir rompu la glace en cet endroit, et d'être le premier qui a enseigné qu'il y a plusieurs petits passages aux extrémités des artères, par où le sang qu'elles reçoivent du cœur entre dans les petites branches des veines, d'où il va se rendre derechef vers le cœur; en sorte que son cours n'est autre chose qu'une circulation perpétuelle. Ce qu'il prouve fort bien par l'expérience ordinaire des chirurgiens, qui, ayant lié le bras médiocrement fort, au-dessus de l'endroit où ils ouvrent la veine, font que le sang en sort plus abondamment que s'ils ne l'avaient point lié; et il arriverait tout le contraire s'ils le liaient au-dessous entre la main et l'ouverture, ou bien qu'ils le liassent très fort au-dessus. Car il est manifeste que le lien, médiocrement serré, pouvant empêcher que le sang qui est déjà dans le bras ne retourne vers le cœur par les veines, n'empêche pas pour cela qu'il n'y en vienne toujours de nouveau par les artères, à cause qu'elles sont situées au-dessous des veines, et que leurs peaux, étant plus dures, sont moins aisées à presser; et aussi que le sang qui vient du cœur tend avec plus de force à passer par elles vers la main, qu'il ne fait à retourner de là vers le cœur par les veines; et puisque ce sang sort du bras par l'ouverture qui est en l'une des veines, il doit nécessairement y avoir quelques passages au-dessous du lien, c'est-à-dire vers les extrémités du bras, par où il y puisse venir des artères. Il prouve aussi fort bien ce qu'il dit du cours du sang, par certaines

petites peaux, qui sont tellement disposées en divers lieux le long des veines, qu'elles ne lui permettent point d'y passer du milieu du corps vers les extrémités, mais seulement de retourner des extrémités vers le cœur; et de plus par l'expérience qui montre que tout celui qui est dans le corps en peut sortir en fort peu de temps par une seule artère lorsqu'elle est coupée, encore même qu'elle fût étroitement liée fort proche du cœur, et coupée entre lui et le lien, en sorte qu'on n'eût aucun sujet d'imaginer que le sang qui en sortirait vint d'ailleurs.

Mais il y a plusieurs autres choses qui témoignent que la vraie cause de ce mouvement du sang est celle que j'ai dite. Comme, premièrement, la différence qu'on remarque entre celui qui sort des veines et celui qui sort des artères ne peut procéder que de ce qu'étant raréfié et comme distillé en passant par le cœur, il est plus subtil et plus vif, et plus chaud incontinent après en être sorti, c'est-à-dire étant dans les artères, qu'il n'est un peu devant que d'y entrer, c'est-à-dire étant dans les veines. Et si on y prend garde, on trouvera que cette différence ne paraît bien que vers le cœur, et non point tant aux lieux qui en sont les plus éloignés. Puis, la dureté des peaux dont la veine artérielle et la grande artère sont composées montre assez que le sang bat contre elles avec plus de force que contre les veines. Et pourquoi la concavité gauche du cœur et la grande artère seraient-elles plus amples et plus larges que la concavité droite et la veine artérielle si ce n'était que le sang de l'artère veineuse, n'ayant été que dans les poumons depuis qu'il a passé par le cœur, est plus subtil et se raréfie plus fort et plus aisément que celui qui vient immédiatement de la veine cave? Et qu'est-ce que les médecins peuvent deviner en tâtant le pouls, s'ils ne savent que, selon que le sang change de nature, il peut être raréfié par la chaleur du cœur plus ou moins fort et plus ou moins vite qu'auparavant? Et si on examine comment cette chaleur se communique aux autres membres, ne faut-il pas avouer que c'est par le moyen du sang, qui, passant par le cœur, s'y réchauffe, et se répand de là par tout le corps; d'où vient que si on ôte le sang de quelque partie, on en ôte par même moyen la chaleur: et encore que le cœur fût aussi ardent qu'un fer embrasé, il ne suffirait pas pour réchauffer les pieds et les mains tant qu'il fait, s'il n'y envoyait continuellement de nouveau sang. Puis aussi on connaît de là que le vrai usage de la respiration est d'apporter assez d'air frais dans le poumon

(1) William Harvey, né à Folkstone (avril 1578), mort le 3 juin 1637, auteur du grand ouvrage qui renouela ou mieux fonda la physiologie moderne, et qui a pour titre : *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*; in-8°, 1628.

pour faire que le sang qui y vient de la concavité droite du cœur, où il a été rareté et comme changé en vapeurs, s'y épaississe et convertisse en sang derechef, avant que de retomber dans la gauche, sans quoi il ne pourrait être propre à servir de nourriture au feu qui y est; ce qui se confirme parce qu'on voit que les animaux qui n'ont point de poumons n'ont aussi qu'une seule concavité dans le cœur, et que les enfants, qui n'en peuvent user pendant qu'ils sont renfermés au ventre de leurs mères, ont une ouverture par où il coule du sang de la veine cave en la concavité gauche du cœur, et un conduit par où il en vient de la veine artérielle en la grande artère, sans passer par le poumon. Puis la coction comment se ferait-elle en l'estomac, si le cœur n'y envoyait de la chaleur par les artères, et avec cela quelques-unes des plus coulantes parties du sang, qui aident à dissoudre les viandes qu'on y a mises? Et l'action qui convertit le suc de ces viandes en sang n'est-elle pas aisée à connaître, si on considère qu'il se distille, en passant et repassant par le cœur, peut-être plus de cent ou deux cents fois en chaque jour? Et qu'a-t-on besoin d'autre chose pour expliquer la nutrition, et la production des diverses humeurs qui sont dans le corps, sinon de dire que la force dont le sang, en se rarefiant, passe du cœur vers les extrémités des artères, fait que quelques-unes de ses parties s'arrêtent entre celles des membres où elles se trouvent, et y prennent la place de quelques autres qu'elles en chassent, et que, selon la situation ou la figure ou la petitesse des pores qu'elles rencontrent, les unes se vont rendre en certains lieux plutôt que les autres, en même façon que chacun peut avoir vu divers cribles, qui, étant diversement percés, servent à séparer divers grains les uns des autres? Et, enfin, ce qu'il y a de plus remarquable en tout ceci, c'est la génération des esprits animaux, qui sont comme un vent très subtil, ou plutôt comme une flamme très pure et très vive, qui, montant continuellement en grande abondance du cœur dans le cerveau, se va rendre de là par les nerfs dans les muscles, et donne le mouvement à tous les membres (1); sans qu'il faille imaginer d'autre cause qui fasse que les parties du sang, qui, étant les plus agitées et les plus pénétrantes, sont les plus propres à composer ces esprits, se vont rendre plutôt vers le cerveau que vers ailleurs, si-

(1) Les esprits animaux dans la physique de Descartes, instruments de la sensation et du mouvement, sont purs agents mécaniques.

non que les artères qui les y portent sont celles qui viennent du cœur le plus en ligne droite de toutes, et que, selon les règles des mécaniques, qui sont les mêmes que celles de la nature (1) lorsque plusieurs choses tendent ensemble à se mouvoir vers un même côté où il n'y a pas assez de place pour toutes, ainsi que les parties du sang qui sortent de la concavité gauche du cœur tendent vers le cerveau, les plus faibles et moins agitées en doivent être détournées par les plus fortes, qui par ce moyen s'y vont rendre seules.

J'avais expliqué assez particulièrement toutes ces choses dans le traité que j'avais eu ci-devant dessein de publier (2). Et ensuite j'y avais montré quelle doit être la fabrique des nerfs et des muscles du corps humain, pour faire que les esprits animaux étant dedans aient la force de mouvoir ses membres, ainsi qu'on voit que les têtes, un peu après être coupées, se remuent encore et mordent la terre, nonobstant qu'elles ne soient plus animées; quels changements se doivent faire dans le cerveau pour causer la veille, et le sommeil, et les songes; comment la lumière, les sons, les odeurs, les goûts, la chaleur, et toutes les autres qualités des objets extérieurs y peuvent imprimer diverses idées par l'entremise des sens; comment la faim, la soif, et les autres passions intérieures y peuvent aussi envoyer les leurs; ce qui doit y être pris pour le sens commun (3) où ces idées sont reçues, pour la mémoire qui les conserve, et pour la fantaisie (4) qui les peut diversement changer et en composer de nouvelles, et, par même moyen, distribuant les esprits animaux dans les muscles, faire mouvoir les membres de ce corps en autant de diverses façons, et autant à propos des objets qui se présentent à ses sens et des passions intérieures qui sont en lui, que les nôtres se puissent mouvoir sans que la volonté les conduise; ce qui ne semblera nullement étrange à ceux qui, sachant combien de divers *automates*, ou machines mouvantes, l'industrie des hommes peut faire, sans y employer que fort peu de pièces, à comparaison de la grande

(1) Descartes écrit dans une de ses lettres: *Omnis apud me sunt mathematicæ in natura.*

(2) Le *Traité du Monde.*

(3) Hypothèse d'un sens intérieur, — *sensorium commune*, — destiné à unir, à centraliser, à permettre de rapporter à un seul objet les données diverses des autres sens.

(4) Fantaisie signifie ici imagination.

multitude des os, des muscles, des nerfs, des artères, des veines, et de toutes les autres parties qui sont dans le corps de chaque animal, considéreront ce corps comme une machine, qui, ayant été faite des mains de Dieu, est incomparablement mieux ordonnée et a en soi des mouvements plus admirables qu'aucune de celles qui peuvent être inventées par les hommes. Et je m'étais ici particulièrement arrêté à faire voir que s'il y avait de telles machines qui eussent les organes et la figure extérieure d'un singe ou de quelque autre animal sans raison, nous n'aurions aucun moyen pour reconnaître qu'elles ne seraient pas en tout de même nature que ces animaux; au lieu que s'il y en avait qui eussent la ressemblance de nos corps, et imitassent autant nos actions que moralement il serait possible, nous aurions toujours deux moyens très certains pour reconnaître qu'elles ne seraient point pour cela de vrais hommes: dont le premier est que jamais elles ne pourraient user de paroles ni d'autres signes en les composant, comme nous faisons pour déclarer aux autres nos pensées: car on peut bien concevoir qu'une machine soit tellement faite qu'elle profère des paroles, et même qu'elle en profère quelques-unes à propos des actions corporelles qui causeront quelque changement en ses organes, comme si on la touche en quelque endroit, qu'elle demande ce qu'on lui veut dire; si en un autre, qu'elle crie qu'on lui fait mal, et choses semblables; mais non pas qu'elle les arrange diversement pour répondre au sens de tout ce qui se dira en sa présence, ainsi que les hommes les plus hébétés peuvent faire; et le second est que, bien qu'elles fissent plusieurs choses aussi bien ou peut-être mieux qu'aucun de nous, elles manqueraient infailliblement en quelques autres, par lesquelles on découvrirait qu'elles n'agiraient pas par connaissance, mais seulement par la disposition de leurs organes: car, au lieu que la raison est un instrument universel qui peut servir en toutes sortes de rencontres, ces organes ont besoin de quelque particulière disposition pour chaque action particulière; d'où vient qu'il est moralement impossible qu'il y en ait assez de divers en une machine pour la faire agir, en toutes les occurrences de la vie, de même façon que notre raison nous fait agir. Or, par ces deux mêmes moyens, on peut aussi connaître la différence qui est entre les hommes et les bêtes. Car c'est une chose bien remarquable qu'il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides, sans en excepter même les insensés, qu'ils ne soient capables d'arranger en-

semble diverses paroles, et d'en composer un discours par lequel ils fassent entendre leurs pensées; et qu'au contraire il n'y a point d'autre animal, tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable. Ce qui n'arrive pas de ce qu'ils ont faute d'organes: car on voit que les pies et les perroquets peuvent proférer des paroles ainsi que nous, et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est-à-dire en témoignant qu'ils pensent ce qu'ils disent; au lieu que les hommes qui, étant nés sourds et muets, sont privés des organes qui servent aux autres pour parler, autant ou plus que les bêtes, ont coutume d'inventer d'eux-mêmes quelques signes par lesquels ils se font entendre à ceux qui, étant ordinairement avec eux, ont loisir d'apprendre leur langue (1). Et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes, mais qu'elles n'en ont point du tout: car on voit qu'il n'en faut que fort peu pour savoir parler; et d'autant qu'on remarque de l'inégalité entre les animaux d'une même espèce, aussi bien qu'entre les hommes, et que les uns sont plus aisés à dresser que les autres, il n'est pas croyable qu'un singe ou un perroquet qui serait des plus parfaits de son espèce n'égalât en cela un enfant des plus stupides, ou du moins un enfant qui aurait le cerveau troublé, si leur âme n'était d'une nature toute différente de la nôtre. Et on ne doit pas confondre les paroles avec les mouvements naturels, qui témoignent les passions, et peuvent être imités par des machines aussi bien que par les animaux; ni penser, comme quelques anciens, que les bêtes parlent, bien que nous n'entendions pas leur langage. Car s'il était vrai, puisqu'elles ont plusieurs organes qui se rapportent aux nôtres, elles pourraient aussi bien se faire entendre à nous qu'à leurs semblables. C'est aussi une chose fort remarquable que, bien qu'il y ait plusieurs animaux qui témoignent plus d'industrie que nous en quelques-unes de leurs actions, on voit toutefois que les mêmes n'en témoignent point du tout en beaucoup d'autres: de façon que ce qu'ils font mieux que nous ne prouve pas qu'ils ont de l'esprit, car, à ce compte, ils en auraient plus qu'au-

(1) Max Muller aussi, dans ses *Leçons sur le langage*, estime que le langage, — il entend le langage rationnel capable d'exprimer des conceptions ou idées générales, — creuse un abîme entre le dernier des hommes et le plus parfait des animaux. Pour le savant linguiste, sans la raison (faculté d'abstraire et de généraliser) point de langage; et sans le langage point de raison. Le langage et la raison sont par suite inséparables.

eun de nous et feraient mieux en toute autre chose ; mais plutôt qu'ils n'en ont point, et que c'est la nature qui agit en eux selon la disposition de leurs organes : ainsi qu'on voit qu'une horloge, qui n'est composée que de roues et de ressorts, peut compter les heures et mesurer le temps plus justement que nous avec toute notre prudence.

J'avais décrit après cela l'âme raisonnable, et fait voir qu'elle ne peut aucunement être tirée de la puissance de la matière, ainsi que les autres choses dont j'avais parlé, mais qu'elle doit expressément être créée; et comment il ne suffit pas qu'elle soit logée dans le corps humain, ainsi qu'un pilote en son navire, sinon peut-être pour mouvoir ses membres, mais qu'il est besoin qu'elle soit jointe et unie plus étroitement avec lui, pour avoir outre cela des sentiments et des appétits semblables aux nôtres, et ainsi composer un vrai homme. Au reste, je me suis ici un peu étendu sur le sujet de l'âme, à cause qu'il est des plus importants : car, après l'erreur de ceux qui nient Dieu, laquelle je pense avoir ci-dessus assez réfutée, il n'y en a point qui éloigne plutôt les esprits faibles du droit chemin de la vertu, que d'imaginer que l'âme des bêtes soit de même nature que la nôtre, et que, par conséquent, nous n'avons rien à craindre ni à espérer après cette vie, non plus que les mouches et les fourmis; au lieu que lorsqu'on sait combien elles diffèrent, on comprend beaucoup mieux les raisons qui prouvent que la nôtre est d'une nature entièrement indépendante du corps, et par conséquent qu'elle n'est point sujette à mourir avec lui; puis, d'autant qu'on ne voit point d'autres causes qui la détruisent, on est porté naturellement à juger de là qu'elle est immortelle.

SIXIÈME PARTIE.

Or il y a maintenant trois ans que j'étais parvenu à la fin du traité qui contient toutes ces choses, et que je commençai à le revoir afin de le mettre entre les mains d'un imprimeur, lorsque j'appris que les personnes à qui je défère, et dont l'autorité ne peut guère moins sur mes actions que ma propre raison sur

mes pensées, avaient désapprouvé une opinion de physique publiée un peu auparavant par quelque autre, de laquelle je ne veux pas dire que je fusse (1), mais bien que je n'y avais rien remarquable, avant leur censure, que je pusse imaginer être préjudiciable ni à la religion ni à l'État, ni par conséquent qui m'eût empêché de l'écrire si la raison me l'eût persuadée; et que cela ne fit craindre qu'il ne s'en trouvât tout de même quelqu'une entre les miennes en laquelle je me fusse mépris, nonobstant le grand soin que j'ai toujours eu de n'en point recevoir de nouvelles en ma créance dont je n'eusse des démonstrations très certaines, et de n'en point écrire qui pussent tourner au désavantage de personne. Ce qui a été suffisant pour m'obliger à changer la résolution que j'avais eue de les publier; car, encore que les raisons pour lesquelles je l'avais prise auparavant fussent très fortes, mon inclination qui m'a toujours fait haïr le métier de faire des livres, m'en fit incontinent trouver assez d'autres pour m'en excuser. Et ces raisons de part et d'autre sont telles, que non seulement j'ai ici quelque intérêt de les dire, mais peut-être aussi que le public en a de les savoir.

Je n'ai jamais fait beaucoup d'état des choses qui venaient de mon esprit; et pendant que je n'ai recueilli d'autres fruits de la méthode dont je me sers sinon que je me suis satisfait touchant quelques difficultés qui appartiennent aux sciences spéculatives, ou bien que j'ai tâché de régler mes mœurs par les raisons qu'elle m'enseignait, je n'ai point cru être obligé d'en rien écrire. Car, pour ce qui touche les mœurs, chacun abonde si fort en son sens, qu'il se pourrait trouver autant de réformateurs que de détes, s'il était permis à d'autres qu'à ceux que Dieu a établis pour souverains sur ses peuples, ou bien auxquels il a donné assez de grâce et de zèle pour être prophètes, d'entreprendre d'y rien changer; et, bien que mes spéculations me plussent fort, j'ai

(1) Il s'agit toujours ici du *Traité du Monde* que Descartes promettait au P. Mersenne en 1633 et qu'il garda lorsqu'il eut appris à cette même date la condamnation de Galilée. « Si le mouvement de la Terre est faux, écrivait-il cette même année, tous les fondements de ma philosophie le sont aussi, car il se démontre par eux évidemment. » Plus tard Descartes trouva un biais par lequel il pensait faire passer sa physique, sans nier le mouvement de la terre, mais en exprimant autrement que Galilée cette vérité fondamentale. La différence était moins dans le fond des choses que dans les termes. Quoi qu'il en soit, il ne donna jamais son *Traité*, ne voulant pas risquer son repos.

eru que les autres en avaient aussi qui leur plaisaient peut-être davantage. Mais sitôt que j'ai eu acquis quelques notions générales touchant la physique, et que, commençant à les éprouver en diverses difficultés particulières, j'ai remarqué jusques où elles peuvent conduire, et combien elles diffèrent des principes dont on s'est servi jusqu'à présent, j'ai cru que je ne pouvais les tenir cachées sans pécher grandement contre la loi qui nous oblige à procurer autant qu'il est en nous le bien général de tous les hommes : car elles m'ont fait voir qu'il est possible de parvenir à des connaissances qui soient fort utiles à la vie; et qu'au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on en peut trouver une pratique, par laquelle, connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des ciels et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature (1). Ce qui n'est pas seulement à désirer pour l'invention d'une infinité d'artifices qui feraient qu'on jouirait sans aucune peine des fruits de la terre et de toutes les commodités qui s'y trouvent, mais principalement aussi pour la conservation de la santé, laquelle est sans doute le premier bien et le fondement de tous les autres biens de cette vie; car même l'esprit dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du corps, que, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusques ici, je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher. Il est vrai que celle qui est maintenant en usage contient peu de choses dont l'utilité soit si remarquable : mais, sans que j'aie aucun dessein de la mépriser, je m'assure qu'il n'y a personne, même de ceux qui en font profession, qui n'avoue que tout ce qu'on y sait n'est presque rien à comparaison de ce qui reste à y savoir; et qu'on se pourrait exempter d'une infinité de maladies tant du corps que de l'esprit, et même

(1) Conférez l'aphorisme de Bacon : La science et la puissance humaine se correspondent dans tous les points et vont au même but, c'est l'ignorance où nous sommes de la cause qui nous prive de l'effet; car on ne peut vaincre la nature qu'en lui obéissant; et ce qui était principe, effet ou cause dans la théorie devient règle, but, ou moyen dans la pratique. (Nov. Organum, aphor. III.)

aussi peut-être de l'affaiblissement de la vieillesse, si on avait assez de connaissance de leurs causes et de tous les remèdes dont la nature nous a pourvus. Or, ayant dessein d'employer toute ma vie à la recherche d'une science si nécessaire, et ayant rencontré un chemin qui me semble tel qu'on doit infailliblement la trouver en le suivant, si ce n'est qu'on en soit empêché ou par la brièveté de la vie ou par le défaut des expériences, je jugeais qu'il n'y avait point de meilleur remède contre ces deux empêchements que de communiquer fidèlement au public tout le peu que j'aurais trouvé, et de convier les bons esprits à tâcher de passer plus outre, en contribuant, chacun selon son inclination et son pouvoir, aux expériences qu'il faudrait faire, et communiquant aussi au public toutes les choses qu'ils apprendraient, afin que les derniers commençant où les précédents auraient achevé, et ainsi joignant les vies et les travaux de plusieurs, nous allissions tous ensemble beaucoup plus loin que chacun en particulier ne saurait faire.

Même je remarquais, touchant les expériences, qu'elles sont d'autant plus nécessaires qu'on est plus avancé en connaissance; car, pour le commencement, il vaut mieux ne se servir que de celles qui se présentent d'elles-mêmes à nos sens, et que nous ne saurions ignorer, pourvu que nous y fassions tant soit peu de réflexion, que d'en chercher de plus rares et étudiées : dont la raison est que ces plus rares trompent souvent, lorsqu'on ne sait pas encore les causes des plus communes, et que les circonstances dont elles dépendent sont quasi toujours si particulières et si petites, qu'il est très-malaisé de les remarquer. Mais l'ordre que j'ai tenu en ceci a été tel : premièrement, j'ai tâché de trouver en général les principes ou premières causes de tout ce qui est ou qui peut être dans le monde, sans rien considérer pour cet effet que Dieu seul qui l'a créé, ni les tirer d'ailleurs que de certaines semences de vérités qui sont naturellement en nos âmes. Après cela, j'ai examiné quels étaient les premiers et plus ordinaires effets qu'on pouvait déduire de ces causes; et il me semble que par là j'ai trouvé des ciels, des astres, une terre, et même sur la terre de l'eau, de l'air, du feu, des minéraux, et quelques autres telles choses qui sont les plus communes de toutes et les plus simples, et par conséquent les plus aisées à connaître. Puis, lorsque j'ai voulu descendre à celles qui étaient plus particulières, il s'en est tant présenté à moi de diverses, que je n'ai pas cru

qu'il fût possible à l'esprit humain de distinguer les formes ou espèces de corps qui sont sur la terre, d'une infinité d'autres qui pourraient y être si c'eût été le vouloir de Dieu de les y mettre, ni par conséquent de les rapporter à notre usage, si ce n'est qu'on vienne au-devant des causes par les effets, et qu'on se serve de plusieurs expériences particulières. En suite de quoi, repassant mon esprit sur tous les objets qui s'étaient jamais présentés à mes sens; j'ose bien dire que je n'y ai remarqué aucune chose que je ne pusse assez commodément expliquer par les principes que j'avais trouvés. Mais il faut aussi que j'avoue que la puissance de la nature est si ample et si vaste, et que ces principes sont si simples et si généraux, que je ne remarque quasi plus aucun effet particulier, que d'abord je ne connaisse qu'il peut en être déduit en plusieurs diverses façons, et que ma plus grande difficulté est d'ordinaire de trouver en laquelle de ces façons il en dépend; car à cela je ne sais point d'autre expédient que de chercher derechef quelques expériences qui soient telles que leur événement ne soit pas le même si c'est en l'une de ces façons qu'on doit l'expliquer que si c'est en l'autre. Au reste, j'en suis maintenant là que je vois, ce me semble, assez bien de quel biais on se doit prendre à faire la plupart de celles qui peuvent servir à cet effet : mais je vois aussi qu'elles sont telles, et en si grand nombre, que ni mes mains ni mon revenu, bien que j'en eusse mille fois plus que je n'en ai, ne sauraient suffire pour toutes; en sorte que, selon que j'aurai désormais la commodité d'en faire plus ou moins, j'avancerai aussi plus ou moins en la connaissance de la nature : ce que je me promettais de faire connaître par le traité que j'avais écrit, et d'y montrer si clairement l'utilité que le public en peut recevoir, que j'obligerais tous ceux qui désirent en général le bien des hommes, c'est-à-dire tous ceux qui sont en effet vertueux, et non point par faux semblant ni seulement par opinion, tant à me communiquer celles qu'ils ont déjà faites, qu'à m'aider en la recherche de celles qui restent à faire.

Mais j'ai eu depuis ce temps-là d'autres raisons qui m'ont fait changer d'opinion, et penser que je devais véritablement continuer d'écrire toutes les choses que je jugerais de quelque importance, à mesure que j'en découvrais la vérité, et y apporter le même soin que si je les voulais faire imprimer, tant afin d'avoir d'autant plus d'occasion de les bien examiner, comme sans doute

on regarde toujours de plus près à ce qu'on croit devoir être vu par plusieurs qu'à ce qu'on ne fait que pour soi-même (et souvent les choses qui m'ont semblé vraies lorsque j'ai commencé à les concevoir, m'ont paru fausses lorsque je les ai voulu mettre sur le papier), qu'afin de ne perdre aucune occasion de profiter au public, si j'en suis capable, et que si mes écrits valent quelque chose, ceux qui les auront après ma mort en puissent user ainsi qu'il sera le plus à propos; mais que je ne devais aucunement consentir qu'ils fussent publiés pendant ma vie, afin que ni les oppositions et controverses auxquelles ils seraient peut-être sujets, ni même la réputation telle quelle qu'ils me pourraient acquérir, ne me donnassent aucune occasion de perdre le temps que j'ai dessein d'employer à m'instruire. Car bien qu'il soit vrai que chaque homme est obligé de procurer autant qu'il est en lui le bien des autres, et que c'est proprement ne valoir rien que de n'être utile à personne, toutefois il est vrai aussi que nos soins se doivent étendre plus loin que le temps présent, et qu'il est bon d'omettre les choses qui apporteraient peut-être quelque profit à ceux qui vivent, lorsque c'est à dessein d'en faire d'autres qui en apportent davantage à nos neveux. Comme en effet je veux bien qu'on sache que le peu que j'ai appris jusques ici n'est presque rien à comparaison de ce que j'ignore et que je ne désespère pas de pouvoir apprendre : car c'est quasi le même de ceux qui découvrent peu à peu la vérité dans les sciences, que de ceux qui, commençant à devenir riches, ont moins de peine à faire de grandes acquisitions, qu'ils n'ont eu auparavant, étant plus pauvres, à en faire de beaucoup moindres. Ou bien on peut les comparer aux chefs d'armée, dont les forces ont coutume de croître à proportion de leurs victoires, et qui ont besoin de plus de conduite pour se maintenir après la perte d'une bataille, qu'ils n'ont, après l'avoir gagnée, à prendre des villes et des provinces : car c'est véritablement donner des batailles que de tâcher à vaincre toutes les difficultés et les erreurs qui nous empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité, et c'est en perdre une que de recevoir quelque fausse opinion touchant une matière un peu générale et importante; il faut avoir beaucoup plus d'adresse pour se remettre au même état qu'on était auparavant, qu'il ne faut à faire de grands progrès lorsqu'on a déjà des principes qui sont assurés. Pour moi, si j'ai ci-devant trouvé quelques vérités dans les sciences (et j'espère que les choses qui

sont contenues en ce volume feront juger que j'en ai trouvé quelques-unes). Je puis dire que ce ne sont que des suites et des dépendances de cinq ou six principales difficultés que j'ai surmontées, et que je compte pour autant de batailles où j'ai eu l'honneur de mon côté. Même je ne craindrai pas de dire que je pense n'avoir plus besoin d'en gagner que deux ou trois autres semblables pour venir entièrement à bout de mes desseins; et que mon âge n'est point si avancé que, selon le cours ordinaire de la nature, je ne puisse encore avoir assez de loisir pour cet effet. Mais je crois être d'autant plus obligé à ménager le temps qui me reste, que j'ai plus d'espérance de le pouvoir bien employer; et j'aurais sans doute plusieurs occasions de le perdre, si je publiais les fondements de ma physique: car, encore qu'ils soient presque tous si évidents qu'il ne faut que les entendre pour les croire, et qu'il n'y en ait aucun dont je ne pense pouvoir donner des démonstrations, toutefois, à cause qu'il est impossible qu'ils soient accordants avec toutes les diverses opinions des autres hommes, je prévois que je serais souvent divertit par les oppositions qu'ils feraient naître.

On peut dire que ces oppositions seraient utiles, tant afin de me faire connaître mes fautes, qu'afin que, si j'avais quelque chose de bon, les autres en eussent par ce moyen plus d'intelligence, et, comme plusieurs peuvent plus voir qu'un homme seul, que commençant dès maintenant à s'en servir, ils m'aideraient aussi de leurs inventions. Mais encore que je me reconnoisse extrêmement sujet à faillir, et que je ne me fie quasi jamais aux premières pensées qui me viennent, toutefois l'expérience que j'ai des objections qu'on me peut faire m'empêche d'en espérer aucun profit: car j'ai déjà souvent éprouvé les jugements tant de ceux que j'ai tenus pour mes amis que de quelques autres à qui je pensais être indifférent, et même aussi de quelques-uns dont je savais être la malignité et l'envie tâche-raient assez à découvrir ce que l'affection cacherait à mes amis; mais il est rarement arrivé qu'on m'ait objecté quelque chose que je n'eusse point du tout prévu, si ce n'est qu'elle fût fort éloignée de mon sujet: en sorte que je n'ai quasi jamais rencontré aucun censeur de mes opinions qui ne me semblât ou moins rigoureux ou moins équitable que moi-même. Et je n'ai jamais remarqué non plus que par le moyen des disputes qui se pratiquent dans les écoles, on ait découvert aucune vérité qu'on ignorât auparavant:

car pendant que chacun tâche de vaincre, on s'exerce bien plus à faire valoir la vraisemblance qu'à peser les raisons de part et d'autre; et ceux qui ont été longtemps bons avocats ne sont pas pour cela par après meilleurs juges.

Pour l'utilité que les autres recevraient de la communication de mes pensées, elle ne pourrait aussi être fort grande; d'autant que je ne les ai point encore conduites si loin qu'il ne soit besoin d'y ajouter beaucoup de choses avant que de les appliquer à l'usage. Et je pense pouvoir dire sans vanité que s'il y a quelqu'un qui en soit capable, ce doit être plutôt moi qu'aucun autre: non pas qu'il ne puisse y avoir au monde plusieurs esprits incomparablement meilleurs que le mien, mais pour ce qu'on ne saurait si bien concevoir une chose et la rendre sienne, lorsqu'on l'apprend de quelque autre, que lorsqu'on l'invente soi-même. Ce qui est si véritable en cette matière, que bien que j'aie souvent expliqué quelques-unes de mes opinions à des personnes de très bon esprit, et qui, pendant que je leur parlais, semblaient les entendre fort distinctement, toutefois, lorsqu'ils les ont redites, j'ai remarqué qu'ils les ont changées presque toujours en telle sorte que je ne les pouvais plus avouer pour miennes. A l'occasion de quoi je suis bien aise de priver ici nos neveux de ne croire jamais que les choses qu'on leur dira viennent de moi, lorsque je ne les aurai point moi-même divulguées; et je ne m'étonne aucunement des extravagances qu'on attribue à tous ces anciens philosophes dont nous n'avons point les écrits, ni ne juge pas pour cela que leurs pensées aient été fort déraisonnables, vu qu'ils étaient des meilleurs esprits de leurs temps, mais seulement qu'on nous les a mal rapportées. Comme on voit aussi que presque jamais il n'est arrivé qu'aucun de leurs sectateurs les ait surpassés; et je m'assure que les plus passionnés de ceux qui suivent maintenant Aristote se croiraient heureux s'ils avaient autant de connaissance de la nature qu'il en a eu, encore même que ce fût à condition qu'ils n'en auraient jamais davantage. Ils sont comme le lierre, qui ne tend point à monter plus haut que les arbres qui le soutiennent, et même souvent qui redescend après qu'il est parvenu jusques à leur faite; car il me semble aussi que ceux-là redescendent, c'est-à-dire se rendent en quelque façon moins savants que s'ils s'abstenaient d'étudier, lesquels, non contents de savoir tout ce qui est intelligiblement expliqué dans leur auteur, veulent outre cela y trouver la solu-

tion de plusieurs difficultés dont il ne dit rien, et auxquelles il n'a peut-être jamais pensé. Toutefois leur façon de philosopher est fort commode pour ceux qui n'ont que des esprits fort médiocres; car l'obscurité des distinctions et des principes dont ils se servent est cause qu'ils peuvent parler de toutes choses aussi hardiment que s'ils les savaient, et soutenir tout ce qu'ils en disent contre les plus subtils et les plus habiles, sans qu'on ait moyen de les convaincre : en quoi ils me semblent pareils à un aveugle qui, pour se battre sans désavantage contre un qui voit, et l'aurait fait venir dans le fond de quelque cave fort obscure : et je puis dire que ceux-ci ont intérêt que je m'abstienne de publier les principes de la philosophie dont je me sers; car étant très simples et très évidents, comme ils sont, je ferais quasi le même en les publiant que si j'ouvrais quelques fenêtres et faisais entrer du jour dans cette cave où ils sont descendus pour se battre. Mais même les meilleurs esprits n'ont pas occasion de souhaiter de les connaître; car s'ils veulent savoir parler de toutes choses, et acquérir la réputation d'être doctes, ils y parviendront plus aisément en se contentant de la vraisemblance, qui peut être trouvée sans grande peine en toutes sortes de matières, qu'en cherchant la vérité, qui ne se découvre que peu à peu en quelques-unes, et qui, lorsqu'il est question de parler des autres, oblige à confesser franchement qu'on les ignore. Que s'ils préfèrent la connaissance de quelque peu de vérité à la vanité de paraître n'ignorer rien, comme sans doute elle est bien préférable, et qu'ils veulent suivre un dessein semblable au mien, ils n'ont pas besoin pour cela que je leur die rien davantage que ce que j'ai déjà dit en ce discours : car s'ils sont capables de passer plus outre que je n'ai fait, ils le seront aussi, à plus forte raison, de trouver d'eux-mêmes tout ce que je pense avoir trouvé; d'autant que n'ayant jamais rien examiné que par ordre, il est certain que ce qui me reste encore à découvrir est de soi plus difficile et plus caché que ce que j'ai pu ci-devant rencontrer, et ils auraient bien moins de plaisir à l'apprendre de moi que d'eux-mêmes : outre que l'habitude qu'ils acquerront, en cherchant premièrement des choses faciles, et passant peu à peu par degrés à d'autres plus difficiles, leur servira plus que toutes mes instructions ne sauraient faire. Comme pour moi je me persuade que si on m'eût enseigné dès ma jeunesse toutes les vérités dont j'ai cherché depuis les démonstrations, et que je n'eusse eu

aucune peine à les apprendre, je n'en aurais peut-être jamais su aucunes autres, et du moins que jamais je n'aurais acquis l'habitude et la facilité que je pense avoir d'en trouver toujours de nouvelles à mesure que je m'applique à les chercher. Et en un mot s'il y a au monde quelque ouvrage qui ne puisse être si bien achevé par aucun autre que par le même qui l'a commencé, c'est celui auquel je travaille.

Il est vrai que pour ce qui est des expériences qui peuvent y servir, un homme seul ne saurait suffire à les faire toutes : mais il n'y saurait aussi employer utilement d'autres mains que les siennes, sinon celles des artisans, ou telles gens qu'il pourrait payer, et à qui l'espérance du gain, qui est un moyen très efficace, ferait faire exactement toutes les choses qu'il leur prescrirait. Car pour les volontaires qui, par curiosité ou désir d'apprendre, s'offriraient peut-être de lui aider, outre qu'ils ont pour l'ordinaire plus de promesses que d'effet, et qu'ils ne font que de belles propositions dont aucune jamais ne réussit, ils voudraient infailliblement être payés par l'explication de quelques difficultés, ou du moins par des compliments et des entretiens inutiles, qui ne lui sauraient coûter si peu de son temps qu'il n'y perdît. Et pour les expériences que les autres ont déjà faites, quand bien même ils les lui voudraient communiquer, ce que ceux qui les nomment des secrets ne feraient jamais, elles sont pour la plupart composées de tant de circonstances ou d'ingrédients superflus, qu'il lui serait très malaisé d'en déchiffrer la vérité; outre qu'il les trouverait presque toutes si mal expliquées, ou même si fausses, à cause que ceux qui les ont faites se sont efforcés de les faire paraître conformes à leurs principes, que s'il y en avait quelques-unes qui lui servissent, elles ne pourraient derechef valoir le temps qu'il lui faudrait employer à les choisir. De façon que s'il y avait au monde quelqu'un qu'on sût assurément être capable de trouver les plus grandes choses et les plus utiles au public qui puissent être, et que pour cette cause les autres hommes s'efforçassent par tous moyens de l'aider à venir à bout de ses desseins, je ne vois pas qu'ils pussent autre chose pour lui, sinon fournir aux frais des expériences dont il aurait besoin, et du reste empêcher que son loisir ne lui fût ôté par l'importunité de personne. Mais outre que je ne présume pas tant de moi-même que de vouloir rien promettre d'extraordinaire, ni ne me repais point de pensées si vaines que de

m'imaginer que le public se doive beaucoup intéresser en mes desseins, je n'ai pas aussi l'âme si basse que je voulusse accepter de qui que ce fût aucune faveur qu'on pût croire que je n'aurais pas méritée.

Toutes ces considérations jointes ensemble furent cause, il y a trois ans, que je ne voulus point divulguer le traité que j'avais entre les mains, et même, que je pris résolution de n'en faire voir aucun autre pendant ma vie qui fût si général, ni duquel on pût entendre les fondemens de ma physique. Mais il y a eu depuis derechef deux autres raisons qui m'ont obligé à mettre ici quelques essais particuliers, et à rendre au public quelque compte de mes actions et de mes desseins. La première est que si j'y manquais, plusieurs, qui ont su l'intention que j'avais eu ci-devant de faire imprimer quelques écrits, pourraient s'imaginer que les causes pour lesquelles je m'en abstiens seraient plus à mon désavantage qu'elles ne sont; car, bien que je n'aime pas la gloire par excès, ou même, si j'ose le dire, que je la haïsse en tant que je la juge contraire au repos, lequel j'estime sur toutes choses, toutefois aussi je n'ai jamais tâché de cacher mes actions comme des crimes, ni n'ai usé de beaucoup de précautions pour être inconnu, tant à cause que j'eusse cru me faire tort, qu'à cause que cela m'aurait donné quelque espèce d'inquiétude, qui eût derechef été contraire au parfait repos d'esprit que je cherche; et pour ce que, m'étant toujours ainsi tenu indifférent entre le soin d'être connu ou de ne l'être pas, je n'ai pu empêcher que je n'acquiesse quelque sorte de réputation, j'ai pensé que je devais faire mon mieux pour m'exempter au moins de l'avoir mauvaise. L'autre raison qui m'a obligé à écrire ceci est que, voyant tous les jours de plus en plus le retardement que souffre le dessein que j'ai de m'instruire, à cause d'une infinité d'expériences dont j'ai besoin, et qu'il est impossible que je fasse sans l'aide d'autrui, bien que je ne me flatte pas tant que d'espérer que le public prenne grande part en mes intérêts, toutefois je ne veux pas aussi me défaire tant à moi-même que de donner sujet à ceux qui me survivront de me reprocher quelque jour que j'eusse pu leur laisser plusieurs choses beaucoup meilleures que je n'aurais fait, si je n'eusse point trop négligé de leur faire entendre en quoi ils pouvaient contribuer à mes desseins.

Et j'ai pensé qu'il m'était aisé de choisir quelques matières

qui, sans être sujettes à beaucoup de controverses, ni m'obliger à déclarer davantage de mes principes que je ne désire, ne laisseraient pas de faire voir assez clairement ce que je puis ou ne puis pas dans les sciences. En quoi je ne saurais dire si j'ai réussi; et je ne veux point prévenir les jugemens de personne en parlant moi-même de mes écrits; mais je serai bien aise qu'on les examine, et, afin qu'on en ait d'autant plus d'occasion, je supplie tous ceux qui auront quelques objections à y faire de prendre la peine de les envoyer à mon libraire, par lequel en étant averti, je tâcherai d'y joindre ma réponse en même temps; et par ce moyen, les lecteurs, voyant ensemble l'un et l'autre, jugeront d'autant plus aisément de la vérité, car je ne promets pas d'y faire jamais de longues réponses, mais seulement d'avouer mes fautes fort franchement si je les connais, ou bien, si je ne les puis apercevoir, de dire simplement ce que je croirai être requis pour la défense des choses que j'ai écrites, sans y ajouter l'explication d'aucune nouvelle matière, afin de ne me pas engager sans fin de l'une en l'autre.

Que si quelques-unes de celles dont j'ai parlé au commencement de la *Dioptrique* et des *Météores* choquent d'abord, à cause que je les nomme des suppositions et que je ne semble pas avoir envie de les prouver, qu'on ait la patience de lire le tout avec attention, et j'espère qu'on s'en trouvera satisfait; car il me semble que les raisons s'y entre-suivent en telle sorte, que comme les dernières sont démontrées par les premières qui sont leurs causes, ces premières le sont réciproquement par les dernières qui sont leurs effets. Et on ne doit pas imaginer que je commette en ceci la faute que les logiciens nomment un cercle; car l'expérience rendant la plupart de ces effets très certains, les causes dont je les déduis ne servent pas tant à les prouver qu'à les expliquer; mais tout au contraire, ce sont elles qui sont prouvées par eux. Et je ne les ai nommées des suppositions qu'afin qu'on sache que je pense les pouvoir déduire de ces premières vérités que j'ai ci-dessus expliquées; mais que j'ai voulu expressément ne le pas faire, pour empêcher que certains esprits, qui s'imaginent qu'ils savent en un jour tout ce qu'un autre a pensé en vingt années, sitôt qu'il leur en a seulement dit deux ou trois mots, et qui sont d'autant plus sujets à faillir et moins capables de la vérité qu'ils sont plus pénétrants et plus vifs, ne puissent de là prendre occasion de bâtir quelque philo-

sophie extravagante sur ce qu'ils croiront être mes principes, et qu'on m'en attribue la faute; car pour les opinions qui sont toutes miennes, je ne les excuse point comme nouvelles, d'autant que, si on en considère bien les raisons, je m'assure qu'on les trouvera si simples et si conformes au sens commun, qu'elles sembleront moins extraordinaires et moins étranges qu'aucunes autres qu'on puisse avoir sur mêmes sujets; et je ne me vante point aussi d'être le premier inventeur d'aucunes, mais bien que je ne les ai jamais reçues ni pour ce qu'elles avaient été dites par d'autres, ni pour ce qu'elles ne l'avaient point été, mais seulement pour ce que la raison me les a persuadées.

Que si les artisans ne peuvent sitôt exécuter l'invention qui est expliquée en la *Dioptrique* (1), je ne crois pas qu'on puisse dire pour cela qu'elle soit mauvaise; car, d'autant qu'il faut de l'adresse et de l'habitude pour faire et pour ajuster les machines que j'ai décrites, sans qu'il y manque aucune circonstance, je ne m'étonnerais pas moins s'ils rencontraient du premier coup, que si quelqu'un pouvait apprendre en un jour à jouer du luth excellentement, par cela seul qu'on lui aurait donné de la tablature qui serait bonne. Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens; et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, lesquels seuls je souhaite pour mes juges, ils ne seront point, je m'assure, si partiaux pour le latin, qu'ils refusent d'entendre mes raisons pour ce que je les explique en langue vulgaire (2).

Au reste, je ne veux point parler ici en particulier des progrès que j'ai espérance de faire à l'avenir dans les sciences, ni m'engager envers le public d'aucune promesse que je ne sois pas assuré d'accomplir; mais je dirai seulement que j'ai résolu de n'employer le temps qui me reste à vivre à autre chose qu'à tâcher d'acquérir quelque connaissance de la nature, qui soit telle qu'on en puisse tirer des règles pour la médecine plus assurées

(1) Voir les derniers discours de la *Dioptrique*, où il s'agit des lunettes et de la taille des verres.

(2) Descartes voulait que son livre fût accessible aux femmes mêmes. Le français de Descartes est très supérieur à son style latin, bien que la vivacité de son imagination perce encore dans ses lettres latines.

que celles qu'on a eues jusques à présent; et que mon inclination m'éloigne si fort de toute sorte d'autres desseins, principalement de ceux qui ne sauraient être utiles aux uns qu'en nuisant aux autres, que si quelques occasions me contraignaient de m'y employer, je ne crois point que je fusse capable d'y réussir. De quoi je fais ici une déclaration que je sais bien ne pouvoir servir à me rendre considérable dans le monde, mais aussi n'ai-je aucunement envie de l'être; et je me tiendrai toujours plus obligé à ceux par la faveur desquels je jouirai sans empêchement de mon loisir, que je ne serais à ceux qui m'offriraient les plus honorables emplois de la terre.

INTRODUCTION

AUX LETTRES.

On sait que, Descartes mort, tous ses papiers furent soigneusement recueillis, remis entre les mains de Chanut, ambassadeur de France auprès de la reine de Suède Christine, ami dévoué du philosophe, et transmis par Chanut à Clerselier son beau-frère, fidèle disciple de Descartes.

Fort peu après, Clerselier entreprit de publier la correspondance de Descartes. Le philosophe avait gardé copie des lettres qu'il avait écrites pendant vingt ans, 1629-1649. Clerselier collationna ces copies sur celles des minutes qu'il put se procurer, et en 1657 publia un premier volume in-4° de ces lettres, les donnant telles qu'il les trouvait en français et en latin, sans prendre le soin de traduire ces dernières. Le second volume parut deux ans plus tard. On avait satisfait aux réclamations des lecteurs français. Les lettres latines étaient traduites en français sans le texte. Le troisième et dernier volume de cette édition fut donné au public en 1667. Cette fois les lettres latines étaient accompagnées d'une traduction française.

Cette dernière méthode fut suivie dans l'édition en six volumes in-12 qui parut à Paris en 1724.

La correspondance de Descartes fut aussi donnée dans l'édition complète des œuvres du père de la philosophie moderne publiées en onze volumes in-8° par Victor Cousin

(Paris, Levrault, 1824). Elle remplit cinq volumes de cette édition, du tome VI au tome X inclusivement. Toutes les lettres y sont en français. Le lecteur est averti, par le mot *version* mis en tête, qu'un grand nombre d'entre elles ont été écrites en latin par Descartes. L'ordre suivi dans l'édition V. Cousin est l'ordre chronologique. Les notes marginales d'un exemplaire des Lettres de l'édition de 1667 qui se trouve à la bibliothèque de l'Institut, ont permis cette heureuse et nouvelle classification.

Enfin M. Adolphe Garnier, dans son édition des œuvres philosophiques de Descartes (4 volumes in-8°, Paris, Hachette, 1835), a publié la partie philosophique des Lettres en donnant le texte latin avec la version française d'après l'édition in-12 de 1724.

Comme M. Garnier nous avons ici fait un choix. Les lettres qu'on trouvera dans le présent volume sont seulement celles que Descartes a écrites en français, et encore nous ne les donnons pas toutes. Nous avons exclu celles qui traitent de questions mathématiques et physiques, et comme ces questions sont fort souvent mêlées dans un très grand nombre de lettres, nous avons opéré des coupures et supprimé les passages qui s'y rapportent. Ce volume, en effet, ne s'adresse pas aux géomètres. Les lettres que nous publions ne demandent pas pour être lues et comprises des lumières rares et une culture spéciale. C'est l'écrivain que nous présentons ici et non le savant. Ce n'est pas sans doute que nous définissions la littérature l'agréable expression des idées frivoles. Toute pensée traduite dans la langue commune d'une manière claire, précise, vive et surtout personnelle, rentré dans le large cadre de la littérature telle que nous l'entendons. Mais l'expression des vérités abstraites qui a pour instruments des signes et des formules numériques et n'est intelligible qu'à l'aide de figures, les expositions d'expé-

riences, les démonstrations géométriques qui peuvent presque se passer des mots de la langue courante n'appartiennent pas à la littérature. Elle cesse où l'excommence.

Descartes, comme géomètre, physicien, anatomiste et physiologiste, a parlé aux savants de son temps, sans pouvoir être toujours compris de tous. Dans sa géométrie même, il y mit une certaine malice préméditée, commençant où Viète s'était arrêté, se contentant d'indications, se faisant un point d'honneur de ne repasser sur les traces de personne et une joie secrète d'embarrasser les habiles ou d'éprouver les présomptueux, en ne leur exposant qu'à demi sa pensée et en leur laissant fort à faire pour le suivre ou l'entendre. Ceux qui de nos jours cultivent l'histoire des sciences mathématiques peuvent trouver dans les lettres de Descartes d'utiles ou précieux documents. Notre but était tout autre.

En ces matières, les grâces ou, comme dit Descartes, les gentillesses du langage n'ont rien à faire. Elles sont plus nuisibles qu'utiles. L'austère beauté de la vérité scientifique n'a nul besoin de la parure du style. La flexibilité des expressions du langage littéraire, la variété de leur signification, leur caractère ordinairement approximatif sont plus souvent un embarras qu'un secours. La rigidité des signes abstraits et quelques mots fort simples de la langue courante valent bien mieux en ces sujets que les plus belles métaphores.

Le parler simple ajusté à des idées nettes, servant à lier des chiffres ou des signes abstraits, à traduire ou à expliquer des figures, c'est tout ce qu'il faut au mathématicien ou au physicien. Un géomètre ou un chimiste, il est vrai, peut être doublé d'un écrivain, et l'histoire des lettres françaises en fournit plus d'un exemple. Descartes, Pascal, d'Alembert, et de nos jours encore.] Mais chez

ceux-ci l'écrivain et le savant font deux, bien que d'ordinaire l'écrivain emprunte du savant un surcroît de force et de rigueur dans l'art si précieux de disposer, d'ordonner et d'exprimer ses idées. En tout cas, autre chose la science, autre chose la littérature. L'âme, la façon personnelle de sentir et de rendre fait l'écrivain; elle n'a nulle place dans la découverte et l'énonciation de la vérité purement scientifique. L'imagination sert aussi puissamment le savant que l'écrivain, mais non pas tout à fait de la même manière. Les associations d'idées qu'elle enfante et suscite chez l'un et l'autre sont bien différentes. Dans l'œuvre scientifique d'un homme de génie, s'il y a une part d'intuition et comme de divination spontanée, il faut que les conceptions de l'esprit reproduisent l'ordre même des choses ou l'expliquent. Les hypothèses ne valent qu'à la condition d'être ensuite, soit démontrées par le calcul, soit vérifiées par l'expérience.

La personnalité de l'homme, son caractère, son humeur, son tour d'esprit, ses facultés d'émotion, son style, s'il en a un, importent peu. On recueille les vérités positives dont il a enrichi la science, les démonstrations qu'il a données le premier, les méthodes nouvelles auxquelles il les doit, et dont d'autres démonstrations pourront sortir. L'œuvre littéraire, s'il en a laissée une, est tout autre chose. On y a égard sans doute au fonds de pensées mises en œuvre et en circulation, mais à la condition que ce fonds soit ouvert à tous ceux qui participent à la culture générale et ne soit pas accessible seulement à un petit cercle d'initiés versés dans certaines recherches spéciales interdites au plus grand nombre. On y a égard surtout à la forme qu'il a donnée à ses pensées. Cette forme est-elle pure, naïve, forte sans raideur, naturelle sans vulgarité, est-elle originale et vive, marque-t-elle un progrès dans la langue, est-elle comme le cachet propre d'un

l'auteur a marqué ses idées? à ces signes on reconnaît l'écrivain, — *agnosco procerem*; — savant ou non, il a une place dans le livre d'or des lettres.

Or Descartes, par ses Lettres comme par son Discours de la Méthode, compte parmi les maîtres de notre langue au commencement du dix-septième siècle. Inférieur à Pascal qui, comme écrivain, n'a pas de supérieur dans ce siècle où l'art d'écrire est un don de nature pour tant d'esprits de tout ordre, il vaut beaucoup parce qu'il a précédé les autres dans le temps, parce qu'il a fourni les premiers modèles de la solidité sévère du style, de la grandeur simple, aisée et non parfois sans grâce, parce qu'il a dans l'expression des plus graves idées fondé la tradition si française de la clarté et présenté dans tout ce qu'il a écrit en langue vulgaire un des meilleurs exemplaires des plus rares qualités de l'esprit français.

Dans une de ses lettres latines, la seule dont on trouvera plus loin la traduction très française de Clerelier, Descartes, portant un jugement trop favorable sur les lettres de son ami Balzac, écrit qu'entre le style précieux et de fluidité stérile de quelques-uns et la tension et sécheresse obscure de quelques autres, il en est qui savent tenir le milieu et, « sans se soucier de la pompe et de l'abondance des paroles, se contentent de les faire servir, selon leur vrai usage, à exprimer simplement leurs pensées ». Il ajoute qu'« ils sont si rudes et si austères que des oreilles un peu délicates ne les sauraient souffrir ». On ne peut mieux caractériser, à notre goût, le style de Descartes, en effaçant le dernier trait. Descartes n'est pas au nombre des délicats et des puristes. Son style est exempt d'apprêt, de recherche et de pédanterie. Il est austère, mais sans rudesse. Il est sain, vigoureux, viril, parfois coloré et plein de verdeur, toujours d'une veine naturelle et facile. On trouve dans plusieurs de ses lettres

écrites soit à des Jésuites, soit à propos de la polémique de quelques-uns d'entre eux contre ses écrits, bien des traits que Pascal eût enviés, s'il ne les eût retrouvés de génie. Descartes a failli instituer contre leur philosophie d'école une censure qui, sans doute, sous sa plume n'eût pas été dénuée de véhémence, ni peut-être de la force comique des *Provinciales*. On peut croire que la seule menace de cette polémique et de ces représailles a préservé Descartes, de son vivant, d'une guerre ouverte et déclarée que quelques enfants perdus de la Compagnie commencèrent étourdiment et que la prudence des directeurs sut arrêter.

Pour en revenir à Balzac, vrai épistolier de métier et tenant comptoir de jolies lettres, y a-t-il beaucoup de ses lettres si travaillées et sentant l'huile, et où si souvent les paroles sont plus grandes que les choses, qui vaillent mieux que les deux lettres françaises que Descartes lui écrivit en 1631? En est-il beaucoup dans le recueil de ce bel esprit qui soient mieux tournées que celle où Descartes, sans désirer peut-être au fond qu'il accepte, invite Balzac à venir partager en Hollande sa laborieuse retraite? Elle est la plus connue et la plus souvent citée, parmi la correspondance de Descartes. Dans le présent volume, on en trouvera bien d'autres aussi agréables.

Mais ce n'est pas seulement pour le style et la langue que la correspondance de Descartes mérite d'être lue. Ses lettres sont le vivant commentaire de sa vie. Partout ailleurs, il est une pensée pure, comme l'appelait Gassendi avec une douce ironie; là on trouve un homme. C'est dans ses lettres qu'il révèle son humeur et cette association d'un esprit d'une extraordinaire hardiesse, toujours prêt aux batailles d'idées et provoquant les contradictions, et d'un caractère faible, timide, pusillanime, craignant d'exciter le scandale et d'éveiller des inimitiés

où son repos et sa sécurité pouvaient courir quelque risque. Il avait sous les yeux Campanella, savait son histoire, n'enviait ni ses aventures intellectuelles ni surtout les longues persécutions qu'il avait subies. Il se souvenait du sort de Giordano Bruno et de la fin tragique de Vanini, brûlé de son temps à Toulouse. Il fut étrangement troublé par l'affaire de Galilée, dont la nouvelle lui vint au moment où il allait envoyer au père Mersenne son *Traité du Monde*. La marque de cet émoi profond est visible dans plusieurs lettres qu'il écrivit à la fin de 1633 et en 1634. Sa ferme intelligence ne renonça pas aux opinions condamnées qui-avaient pour lui la force de vérités démontrées, mais il les garda dans son cœur et ne voulut point en faire éclat en les publiant, ni braver une autorité qui lui semblait cependant, en prétendant légiférer sur ce point, sortir de son domaine légitime.

De même, l'esprit de Descartes voit clairement que sa philosophie est plus solide et plus vraie que celle qui s'enseigne communément dans les écoles des Jésuites ou des protestants d'Utrecht et de Leyde. La discussion, loin de l'effrayer, l'attire; il est prêt à prendre la plume pour se défendre et pour attaquer: il est si sûr de lui qu'il appelle des adversaires, jette le gant aux Jésuites, souhaite leur opposition. Il ne laisse pas cependant, quand il publie en 1637 ses *Essais*, comme il les appelle, de vouloir taire son nom. Il en veut un instant au P. Mersenne, son ami dévoué, de l'avoir révélé au public. Il met en avant Leroy contre ses adversaires et ses calomniateurs d'Utrecht, et demeure dans la coulisse. Il publiera ses *Méditations* en latin, dans la langue des érudits, peut-être pour faire moins de bruit, et demandera que les objections lui soient adressées en cette langue. Son esprit est plein de velléités belliqueuses, mais son humeur le porte à la paix. Il la souhaite avec la Compagnie de Jésus, la partie

militante de l'Église, avec la Sorbonne interprète impérieuse de la théologie, avec les scolastiques protestants, quand ceux-ci font sonner les grands mots, fulminent contre l'opinion du mouvement de la terre, et prétendent que le pouvoir public prenne fait et cause pour eux, couvre de sa protection leur discipline d'école et leur enseignement et intervienne pour condamner le déserteur de la bonne cause, le fauteur de nouveautés subversives et l'athée.

Les autres ouvrages de Descartes nous montrent les fruits immortels d'une pensée solitaire et féconde qui pousse ses spéculations avec l'inaltérable sérénité d'une force de la nature. Ses lettres nous découvrent ses émotions, ses indécisions et ses luttes, et le mettent de plain pied avec l'humanité commune.

C'est aussi dans ses Lettres et particulièrement dans celles qu'il adressa à la princesse Palatine de 1643 à 1649, qu'on pourra connaître en Descartes le moraliste, fort voilé partout ailleurs.

Dans le choix des Lettres françaises de Descartes que nous donnons ici, nous avons suivi l'ordre chronologique. Nous avons mis à part et publié en tête, comme dans l'édition de 1724, mais en suivant aussi l'ordre chronologique, les Lettres de Descartes à Elisabeth, fille de l'électeur Palatin Frédéric V, l'éphémère roi de Bohême, et d'Elisabeth Stuart, fille de Jacques II roi d'Angleterre; les deux à la reine Christine de Suède, et les lettres à Chanut, ministre de France à la cour de Suède. Nous donnons même, en une longue note, une lettre inédite de Chanut à Descartes qui contient l'appréciation et quelques objections de la reine Christine de Suède au sujet d'une des lettres de Descartes où il est question de l'amour. Christine, à ce moment, avouait avec ingénuité qu'elle n'avait aucune expérience pour parler de l'amour humain

et terrestre en connaissance de cause. Plus tard, comme on sait, après la mort de Descartes, Christine compléta son éducation et prit la peine de s'éclairer sur cette délicate matière.

A la suite, on trouvera, selon l'ordre du temps où elles furent écrites, les autres lettres françaises de Descartes adressées au P. Mersenne, son ami et son intermédiaire auprès du monde savant, à M. de Zuylichem (Constantin Huyghens), père du grand mathématicien, et à beaucoup d'autres dont les noms ne sont pas toujours indiqués ni toujours connus.

Nous souhaitons maintenant que le public lettré prenne autant d'intérêt à lire ces lettres que nous en avons trouvé à les relire.

B. A

LETTRES

A

MADAME ÉLISABETH,

PRINCESSE PALATINE.

LETTRE 1 (lettre 29, t. I, édit. 1724).

15 mai 1613.

MADAME,

La faveur dont Votre Altesse m'a honoré en me faisant recevoir ses commandements par écrit est plus grande que je n'eusse jamais osé espérer; et elle soulage mieux mes défauts que celle que j'avais souhaitée avec passion, qui était de les recevoir de bouche, si j'eusse pu être admis à l'honneur de vous faire la révérence, et de vous offrir mes très humbles services, lorsque j'étais dernièrement à la Haye; car j'aurais eu trop de merveilles à admirer en même temps: et voyant sortir des discours plus qu'humains d'un corps si semblable à ceux que les peintres donnent aux anges, j'eusse été ravi de même façon que me semblent le devoir être ceux qui venant de la terre entrent nouvellement dans le ciel: ce qui m'eût rendu moins capable de répondre à Votre Altesse, qui sans doute a déjà remarqué en moi ce défaut, lorsque j'ai eu ci-devant l'honneur de lui parler; et votre clémence l'a voulu soulager, en me laissant les traces de vos pensées sur un papier, où les relisant plusieurs fois, et m'accoutumant à les considérer, j'en suis véritablement moins ébloui, mais je n'en ai que d'autant plus d'admiration, remarquant qu'elles ne paraissent pas seulement ingénieuses à l'abord, mais d'autant plus judicieuses et solides que plus on les examine. Et

je puis dire avec vérité que la question que Votre Altesse propose me semble être celle qu'on me peut demander avec le plus de raison, ensuite des écrits que j'ai publiés; car y ayant deux choses en l'âme humaine, desquelles dépend toute la connaissance que nous pouvons avoir de sa nature, l'une desquelles est qu'elle pense; l'autre, qu'étant unie au corps, elle peut agir et pâtir avec lui, je n'ai quasi rien dit de cette dernière, et me suis seulement étudié à faire bien entendre la première, à cause que mon principal dessein était de prouver la distinction qui est entre l'âme et le corps; à quoi celle-ci seulement a pu servir, et l'autre y aurait été nuisible. Mais pour ce que Votre Altesse voit si clair, qu'on ne lui peut dissimuler aucune chose, je tâcherai ici d'expliquer la façon dont je conçois l'union de l'âme avec le corps, et comment elle a la force de le mouvoir. Premièrement, je considère qu'il y a en nous certaines notions primitives, qui sont comme des originaux, sur le patron desquels nous formons toutes nos autres connaissances, et il n'y a que fort peu de telles notions: car après les plus générales de l'être, du nombre, de la durée, qui conviennent à tout ce que nous pouvons concevoir, etc., nous n'avons pour le corps en particulier que la notion de l'extension, de laquelle suivent celles de la figure et du mouvement; et pour l'âme seule, nous n'avons que celle de la pensée, en laquelle sont comprises les perceptions de l'entendement, et les inclinations de la volonté; enfin pour l'âme et le corps ensemble, nous n'avons que celle de leur union, de laquelle dépend celle de la force qu'a l'âme de mouvoir le corps, et le corps d'agir sur l'âme, en causant ses sentiments et ses passions. Je considère aussi que toute la science des hommes ne consiste qu'à bien distinguer ces notions, et à n'attribuer chacune d'elles qu'aux choses auxquelles elles appartiennent, car, lorsque nous voulons expliquer quelque difficulté par le moyen d'une notion qui ne lui appartient pas, nous ne pouvons manquer de nous méprendre; comme aussi lorsque nous voulons expliquer une de ces notions par une autre: car, étant primitives, chacune d'elles ne peut être entendue que par elle-même. Et d'autant que l'usage des sens nous a rendu les notions de l'extension, des figures, et des mouvements, beaucoup plus familières que les autres, la principale cause de nos erreurs est en ce que nous voulons ordinairement nous servir de ces notions pour expliquer les choses à qui elles n'appartiennent pas; comme lors-

qu'on se veut servir de l'imagination pour concevoir la nature de l'âme, ou bien lorsqu'on veut concevoir la façon dont l'âme meut le corps, par celle dont un corps est mu par un autre corps. C'est pourquoi, puisque dans les Méditations que Votre Altesse a daigné lire, j'ai tâché de faire concevoir les notions qui appartiennent à l'âme seule, les distinguant de celles qui appartiennent au corps seul, la première chose que je dois expliquer ensuite est la façon de concevoir celles qui appartiennent à l'union de l'âme avec le corps, sans celles qui appartiennent au corps seul, ou à l'âme seule. A quoi il me semble que peut servir ce que j'ai écrit à la fin de ma réponse aux six objections (p. 329 de l'édition française in-12), car nous ne pouvons chercher ces notions simples ailleurs qu'en notre âme, qui les a toutes en soi par sa nature, mais qui ne les distingue pas toujours assez les unes des autres, ou bien ne les attribue pas aux objets auxquels on les doit attribuer. Ainsi, je crois que nous avons ci-devant confondu la notion de la force dont l'âme agit dans le corps, avec celle dont un corps agit dans un autre; et que nous avons attribué l'une et l'autre, non pas à l'âme, car nous ne la connaissons pas encore, mais aux diverses qualités des corps, comme à la pesanteur, à la chaleur et aux autres, que nous avons imaginé être réelles, c'est-à-dire, avoir une existence distincte de celle du corps, et par conséquent être des substances, bien que nous les ayons nommées des qualités. Et nous nous sommes servis pour les concevoir, tantôt des notions qui sont en nous pour connaître le corps, et tantôt de celles qui y sont pour connaître l'âme; selon que ce que nous leur avons attribué a été matériel ou immatériel. Par exemple, en supposant que la pesanteur est une qualité réelle, dont nous n'avons point d'autre connaissance, sinon qu'elle a la force de mouvoir le corps dans lequel elle est vers le centre de la terre, nous n'avons pas de peine à concevoir comment elle meut ce corps, ni comment elle lui est jointe; et nous ne pensons point que cela se fasse par un attachement ou atouchement réel d'une superficie contre une autre; car nous expérimentons en nous-mêmes que nous avons une notion particulière pour concevoir cela; et je crois que nous usons mal de cette notion, en l'appliquant à la pesanteur, qui n'est rien de réellement distingué du corps, comme j'espère montrer en la physique, mais qu'elle nous a été donnée pour concevoir la façon dont l'âme meut le corps. Je témoignerais ne

pas assez connaître l'incomparable esprit de Votre Altesse, si j'employais davantage de paroles à m'expliquer, et je serais trop présomptueux si j'osais penser que ma réponse la doive entièrement satisfaire; mais je tâcherai d'éviter l'un et l'autre, en n'ajoutant rien ici de plus, sinon que si je suis capable d'écrire ou de dire quelque chose qui lui puisse agréer, je tiendrai toujours à très grande faveur de prendre la plume, ou d'aller à la Haye pour ce sujet, et qu'il n'y a rien au monde qui me soit si cher que de pouvoir obéir à ses commandements. Mais je ne puis ici trouver place à l'observation du serment d'Harpocrate qu'elle m'enjoint, puisqu'elle ne m'a rien communiqué qui ne mérite d'être vu et admiré de tous les hommes. Seulement puis-je dire sur ce sujet, qu'estimant infiniment la vôtre que j'ai reçue, j'en userai comme les avares font de leurs trésors, lesquels ils cachent d'autant plus qu'ils les estiment, et en enviant la vue au reste du monde, ils mettent leur souverain contentement à les regarder. Ainsi je serai bien aise de jouir seul du bien de la voir; et ma plus grande ambition est de me pouvoir dire, et d'être véritablement, etc.

LÉTTRE 2 (30, t. 1).

17 juin 1643.

J'ai très grande obligation à Votre Altesse, de ce que, après avoir éprouvé que je me suis mal expliqué en mes précédentes, touchant la question qu'il lui a plu me proposer, elle daigne encore avoir la patience de m'entendre sur le même sujet, et me donner occasion de remarquer les choses que j'avais omises; dont les principales me semblent être, qu'après avoir distingué trois genres d'idées ou de notions primitives qui se connaissent chacune d'une façon particulière, et non par la comparaison de l'une à l'autre; à savoir la notion que nous avons de l'âme, celle du corps, et celle de l'union qui est entre l'âme et le corps; je devais expliquer la différence qui est entre ces trois sortes de notions, et entre les opérations de l'âme par lesquelles nous les

avons, et dire les moyens de nous rendre chacune d'elles familière et facile. Puis ensuite, ayant dit pourquoi je m'étais servi de la comparaison de la pesanteur, faire voir que bien qu'on veuille concevoir l'âme comme matérielle (ce qui est proprement concevoir son union avec le corps), on ne laisse pas de connaître par après qu'elle en est séparable; ce qui est, comme je crois, toute la matière que Votre Altesse m'a ici prescrite.

Premièrement donc, je remarque une grande différence entre ces trois sortes de notions; en ce que l'âme ne se conçoit que par l'entendement pur; le corps, c'est-à-dire l'extension, les figures, et les mouvements se peuvent aussi connaître par l'entendement seul, mais beaucoup mieux par l'entendement aidé de l'imagination; et enfin les choses qui appartiennent à l'union de l'âme et du corps ne se connaissent qu'obscurément par l'entendement seul, ni même par l'entendement aidé de l'imagination; mais elles se connaissent très clairement par les sens: d'où vient que ceux qui ne philosophent jamais, et qui ne se servent que de leurs sens, ne doutent point que l'âme ne meuve le corps, et que le corps n'agisse sur l'âme; mais ils considèrent l'un et l'autre comme une seule chose, c'est-à-dire, ils conçoivent leur union; car concevoir l'union qui est entre deux choses, c'est les concevoir comme une seule. Et les pensées métaphysiques qui exercent l'entendement pur, servent à nous rendre la notion de l'âme familière; et l'étude des mathématiques, qui exerce principalement l'imagination en la considération des figures et des mouvements, nous accoutume à former des notions du corps bien distinctes. Et enfin, c'est en usant seulement de la vie et des conversations ordinaires, et en s'abstenant de méditer et d'étudier aux choses qui exercent l'imagination, qu'on apprend à concevoir l'union de l'âme et du corps. J'ai quasi peur que Votre Altesse ne pense que je ne parle pas ici sérieusement; mais cela serait contraire au respect que je lui dois, et que je ne manquerai jamais de lui rendre. Et je puis dire avec vérité, que la principale règle que j'ai toujours observée en mes études, et celle que je crois m'avoir le plus servi pour acquérir quelque connaissance, a été que je n'ai jamais employé que fort peu d'heures par jour aux pensées qui occupent l'imagination, et fort peu d'heures par an à celles qui occupent l'entendement seul, et que j'ai donné tout le reste de mon temps au relâche des sens et au repos de l'esprit; même je compte entre les exercices de l'imagination toutes les conversa-

tions sérieuses, et tout ce à quoi il faut avoir de l'attention. C'est ce qui m'a fait retirer aux champs; car encore que dans la ville la plus occupée du monde, je pourrais avoir autant d'heures à moi que j'en emploie maintenant à l'étude, je ne pourrais pas toutefois les y employer si utilement, lorsque mon esprit serait lassé par l'attention que requiert le tracé de la vie. Ce que je prends la liberté d'écrire ici à Votre Altesse, pour lui témoigner que j'admire véritablement, que parmi les affaires et les soins qui ne manquent jamais aux personnes qui sont ensemble de grand esprit et de grande naissance, elle ait pu vaquer aux méditations qui sont requises pour bien connaître la distinction qui est entre l'âme et le corps. Mais j'ai jugé que c'était ces méditations, plutôt que les pensées, qui requièrent moins d'attention, qui lui ont fait trouver de l'obscurité en la notion que nous avons de leur union, ne me semblant pas que l'esprit humain soit capable de concevoir bien distinctement, et en même temps, la distinction d'entre l'âme et le corps et leur union; à cause qu'il faut pour cela les concevoir comme une seule chose, et ensemble les concevoir comme deux, ce qui se contrarie; et pour ce sujet (supposant que Votre Altesse avait encore les raisons qui prouvent la distinction de l'âme et du corps fort présentes à son esprit, et ne voulant point la supplier de s'en défaire, pour se représenter la notion de l'union que chacun éprouve toujours en soi-même sans philosopher, à savoir qu'il est une seule personne qui a ensemble un corps et une pensée, lesquels sont de telle nature que cette pensée peut mouvoir le corps et sentir les accidents qui leur arrivent), je me suis servi ci-devant de la comparaison de la pesanteur et des autres qualités que nous imaginons communément être unies à quelques corps, ainsi que la pensée est unie au nôtre; et je ne me suis pas soucié que cette comparaison clochât en cela, que ces qualités ne sont pas réelles, ainsi qu'on les imagine, à cause que j'ai cru que Votre Altesse était déjà entièrement persuadée que l'âme est une substance distincte du corps. Mais puisque Votre Altesse remarque qu'il est plus facile d'attribuer de la matière et de l'extension à l'âme que de lui attribuer la capacité de mouvoir un corps et d'en être mue sans avoir de matière, je la supplie de vouloir librement attribuer cette matière et cette extension à l'âme, car cela n'est autre chose que la concevoir unie au corps; et, après avoir bien conçu cela et l'avoir bien éprouvé en soi-même, il lui sera aisé de considérer, que la matière qu'elle

aura attribuée à cette pensée n'est pas la pensée même, et que l'extension de cette matière est d'autre nature que l'extension de cette pensée; en ce que la première est déterminée à certain lieu, duquel elle exclut toute autre extension de corps, ce que ne fait pas la deuxième; et ainsi Votre Altesse ne laissera pas de revenir aisément à la connaissance de la distinction de l'âme et du corps, nonobstant qu'elle ait conçu leur union. Enfin, comme je crois qu'il est très nécessaire d'avoir bien compris une fois en sa vie les principes de la métaphysique, à cause que ce sont eux qui nous donnent la connaissance de Dieu et de notre âme, je crois aussi qu'il serait très nuisible d'occuper souvent son entendement à les méditer, à cause qu'il ne pourrait si bien vaquer aux fonctions de l'imagination et des sens; mais que le meilleur est de se contenter de retenir en sa mémoire et en sa créance les conclusions qu'on en a une fois tirées, puis employer le reste du temps qu'on a pour l'étude, aux pensées où l'entendement agit avec l'imagination et les sens. L'extrême dévotion que j'ai au service de Votre Altesse me fait espérer que ma franchise ne lui sera pas désagréable, et elle m'aurait engagé ici en un plus long discours, où j'eusse tâché d'éclaircir à cette fois toutes les difficultés de la question proposée, mais une fâcheuse nouvelle que je viens d'apprendre d'Utrecht, où le magistrat me cite, pour vérifier ce que j'ai écrit d'un de leurs ministres, combien que ce soit un homme qui m'a calomnié très indignement, et que ce que j'ai écrit de lui pour ma juste défense ne soit que trop notoire à tout le monde, me contraint de finir ici pour aller consulter les moyens de me tirer le plus tôt que je pourrai de ces chicaneries. Je suis, etc.

LÉTTRE 3 (51, t. I).

20 juillet 1644.

La faveur que me fait Votre Altesse de n'avoir pas désagréable que j'aie osé témoigner en public combien je l'estime et je l'honore, est plus grande, et m'oblige plus qu'aucune que je pourrais recevoir d'ailleurs; et je ne crains pas qu'on m'accuse d'avoir rien changé en la morale, pour faire entendre mon sentiment

sur ce sujet. Car ce que j'en ai écrit est si véritable et si clair, que je m'assure qu'il n'y aura point d'homme raisonnable qui ne l'avoue; mais je crains que ce que j'ai mis au reste du livre ne soit plus douteux et plus obscur, puisque Votre Altesse y trouve des difficultés. Celle qui regarde la pesanteur de l'argent vif est fort considérable; et j'eusse tâché de l'éclaircir, sinon que n'ayant pas assez examiné la nature de ce métal, j'ai en peu de faire quelque chose contraire à ce que je pourrai apprendre ci après; tout ce que j'en puis maintenant dire, est que je me persuade que les petites parties de l'air, de l'eau, et de tous les autres corps terrestres, ont plusieurs pores, par où la matière très subtile peut passer, et cela suit assez de la façon dont j'ai dit qu'elles sont formées; or il suffit de dire que les parties du vif-argent, et d'autres métaux, ont moins de tels pores, pour faire entendre pourquoi ces métaux sont plus pesants. Car par exemple, encore que nous avouassions que les parties de l'eau et celles du vif-argent fussent de même grosseur et figure, et que leurs mouvements fussent semblables, si seulement nous supposons que chacune des parties de l'eau est comme une petite corde fort molle et fort lâche, mais que celles du vif-argent ayant moins de pores sont comme d'autres petites cordes beaucoup plus dures et plus serrées, cela suffit pour faire entendre que le vif-argent doit beaucoup plus peser que l'eau. Pour les petites parties tournées en coquille, ce n'est pas merveille qu'elles ne soient point détruites par le feu qui est au centre de la terre; car le feu-là n'étant composé que de la matière très subtile toute seule, il peut bien les emporter fort vite, mais non pas les faire choquer contre quelques autres corps durs, ce qui serait requis pour les rompre ou diviser. Au reste, ces parties en coquille ne prennent point un trop grand tour pour retourner d'un pôle à l'autre; car je suppose que la plupart passe par le dedans de la terre; en sorte qu'il n'y a que celles qui ne trouvent point de passage plus bas qui retournent par notre air; et c'est la raison que je donne, pourquoi la vertu de l'aimant ne nous paraît pas si forte en toute la masse de la terre qu'en de petites pierres d'aimant; mais je supplie très humblement Votre Altesse de me pardonner si je n'écris rien ici que fort confusément; je n'ai point encore le livre dont elle a daigné marquer les pages, et je suis en un voyage continu; mais j'espère dans deux ou trois mois avoir l'honneur de lui faire la révérence à la Haye. Je suis, etc.

LETTRE 4 (23, t. I).

15 mars 1645.

Je n'ai pu lire la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, sans avoir des ressentiments extrêmes de voir qu'une vertu si rare et si accomplie ne soit pas accompagnée de la santé ni des prospérités qu'elle mérite; et je conçois aisément la multitude des déplaisirs qui se présentent continuellement à elle, et qui sont d'autant plus difficiles à surmonter, que souvent ils sont de telle nature que la vraie raison n'ordonne pas qu'on s'oppose directement à eux, et qu'on tâche de les chasser; ce sont des ennemis domestiques avec lesquels, étant contraint de converser, on est obligé de se tenir sans cesse sur ses gardes, afin d'empêcher qu'ils ne nuisent; et je ne trouve à cela qu'un seul remède, qui est d'en divertir son imagination et ses sens le plus qu'il est possible, et de n'employer que l'entendement seul à les considérer, lorsqu'on y est obligé par la prudence. On peut, ce me semble, aisément remarquer ici la différence qui est entre l'entendement et l'imagination ou le sens; car elle est telle, que je crois qu'une personne qui aurait d'ailleurs toute sorte de sujet d'être contente, mais qui verrait continuellement représenter devant soi des tragédies, dont tous les actes fussent funestes, et qui ne s'occuperait qu'à considérer des objets de tristesse et de pitié, qu'elle sût être feints et fabuleux, en sorte qu'ils ne fissent que tirer des larmes de ses yeux, et émouvoir son imagination sans toucher son entendement, je crois, dis-je, que cela seul suffirait pour accoutumer son cœur à se resserrer, et à jeter des soupirs; ensuite de quoi la circulation du sang étant retardée et ralentie, les plus grossières parties de ce sang, s'attachant les unes aux autres, pourraient facilement lui opiler la rate, en s'embarassant et s'arrêtant dans ses pores; et les plus subtiles retenant leur agitation, lui pourraient altérer le poulmon, et causer une toux qui, à la longue, serait fort à craindre. Et au contraire, une personne qui aurait une infinité de véritables sujets de déplaisir, mais qui s'étudierait avec tant de soin à en détourner son imagination, qu'elle ne pensât jamais à eux, que lorsque la nécessité des affaires l'y obligerait, et qu'elle em-

ployât tout le reste de son temps à ne considérer que des objets qui lui pussent apporter du contentement et de la joie, outre que cela lui serait grandement utile, pour juger plus sainement des choses qui lui importeraient, pour ce qu'elle les regarderait sans passion, je ne doute point que cela seul ne fût capable de la remettre en santé, bien que sa rate et ses poumons fussent déjà fort mal disposés par le mauvais tempérament du sang que cause la tristesse : principalement si elle se servait aussi des remèdes de la médecine, pour résoudre cette partie du sang qui cause des obstructions; à quoi je juge que les eaux de Spa sont très propres, surtout si Votre Altesse observe en les prenant ce que les médecins ont coutume de recommander, qui est qu'il se faut entièrement délivrer l'esprit de toutes sortes de pensées tristes, et même aussi de toutes sortes de méditations sérieuses touchant les sciences, et ne s'occuper qu'à imiter ceux qui, en regardant la verdure d'un bois, les couleurs d'une fleur, le vol d'un oiseau, et telles choses qui ne requièrent aucune attention, se persuadent qu'ils ne pensent à rien; ce qui n'est pas perdre le temps, mais le bien employer; car on peut cependant se satisfaire, par l'espérance que par ce moyen on recouvrera une parfaite santé, laquelle est le fondement de tous les autres biens qu'on peut avoir en cette vie. Je sais bien que je n'écris rien ici que Votre Altesse ne sache mieux que moi, et que ce n'est pas tant la théorie que la pratique qui est difficile en ceci; mais la faveur extrême qu'elle me fait de témoigner qu'elle n'a pas désagréable d'entendre mes sentiments, me fait prendre la liberté de les écrire tels qu'ils sont, et me donne encore celle d'ajouter ici, que j'ai expérimenté en moi-même qu'un mal presque semblable et même plus dangereux, s'est guéri par le remède que je viens de dire; car étant né d'une mère qui mourut peu de jours après ma naissance d'un mal de poulmon, causé par quelques déplaîsirs, j'avais hérité d'elle une toux sèche et une couleur pâle, que j'ai gardées jusques à l'âge de plus de vingt ans, et qui faisoit que tous les médecins qui m'ont vu avant ce temps-là, me condamnaient à mourir jeune; mais je crois que l'inclination que j'ai toujours eue à regarder les choses qui se présentent du biais qui me les pouvoit rendre le plus agréables, et à faire que mon principal contentement ne dépendit que de moi seul, est cause que cette indisposition qui m'était comme naturelle, s'est peu à peu entièrement passée. J'ai beaucoup d'obligation à

à Votre Altesse de ce qu'il lui a plu me mander son sentiment du livre de monsieur le chevalier d'Igby, lequel je ne serai point capable de lire, jusqu'à qu'on l'ait traduit en latin, ce que monsieur Jouson qui était hier ici, m'a dit que quelques-uns veulent faire. Il m'a dit aussi que je pouvais adresser mes lettres pour Votre Altesse par les messagers ordinaires, ce que je n'eusse osé faire sans lui, et j'avais différé d'écrire celle-ci, pour ce que j'attendais qu'un de mes amis allât à la Haye pour la lui donner. Je regrette infiniment l'absence de monsieur de Pollot, pour ce que je pouvais apprendre par lui l'état de votre disposition; mais les lettres qu'on envoie pour moi au messager d'Alkmar ne manquent point de m'être rendues; et comme il n'y a rien au monde que je désire avec tant de passion que de pouvoir rendre service à Votre Altesse, il n'y a rien aussi qui me puisse rendre plus heureux, que d'avoir l'honneur de recevoir ses commandements. Je suis, etc.

LÉTTRE 5 (24, t. I).

1^{er} avril 1645.

Je supplie très humblement Votre Altesse, de me pardonner si je ne puis plaindre son indisposition lorsque j'ai l'honneur de recevoir de ses lettres; car j'y remarque toujours des pensées si nettes, et des raisonnements si fermes, qu'il ne m'est pas possible de me persuader qu'un esprit capable de les concevoir soit logé dans un corps faible et malade. Quoi qu'il en soit, la connaissance que Votre Altesse témoigne avoir du mal et des remèdes qui le peuvent surmonter, m'assure qu'elle ne manquera pas d'avoir aussi l'adresse qui est requise pour les employer. Je sais bien qu'il est presque impossible de résister aux premiers troubles que les nouveaux malheurs excitent en nous, et même que ce sont ordinairement les meilleurs esprits, dont les passions sont plus violentes, et agissent plus fort sur leurs corps; mais il me semble que le lendemain, lorsque le sommeil a calmé l'émotion qui arrive dans le sang en telles rencontres, on peut

commencer à se remettre l'esprit et le rendre tranquille; ce qui se fait en s'étudiant à considérer tous les avantages qu'on peut tirer de la chose qu'on avait prise le jour précédent pour un grand malheur, et à détourner son attention des maux qu'on y avait imaginés. Car il n'y a point d'événements si funestes, ni si absolument mauvais au jugement du peuple, qu'une personne d'esprit ne les puisse regarder de quelque biais qui fera qu'ils lui paraîtront favorables; et Votre Altesse peut tirer cette consolation générale des disgrâces de la fortune, qu'elles ont peut-être beaucoup contribué à lui faire cultiver son esprit au point qu'elle a fait, c'est un bien qu'elle doit estimer plus qu'un empire. Les grandes prospérités éblouissent et enivrent souvent de telle sorte qu'elles possèdent plutôt ceux qui les ont, qu'elles ne sont possédées par eux; et bien que cela n'arrive pas aux esprits de la trempe du vôtre, elles leur fournissent toujours moins d'occasions de s'exercer que ne font les adversités; et je crois que comme il n'y a aucun bien au monde, excepté le bon sens, qu'on puisse absolument nommer bien, il n'y a aussi aucun mal dont on ne puisse tirer quelque avantage, ayant le bon sens. J'ai tâché ci-devant de persuader la nonchalance à Votre Altesse, pensant que les occupations trop sérieuses affaiblissent le corps en fatiguant l'esprit; mais je ne lui voudrais pas pour cela dissuader les soins qui sont nécessaires pour détourner sa pensée des objets qui la peuvent attrister; et je ne doute point que les divertissements d'étude, qui seraient fort pénibles à d'autres, ne lui puissent quelquefois servir de relâche. Je m'estimerais extrêmement heureux si je pouvais contribuer à les lui rendre plus faciles; et j'ai bien plus de désir d'aller apprendre à la Haye quelles sont les vertus des eaux de Spa, que de connaître ici celles des plantes de mon jardin, et bien plus aussi que je n'ai soin de ce qui se passe à Groningue ou à Utrecht, à mon avantage ou désavantage; cela m'obligera de suivre dans quatre ou cinq jours cette lettre, et je serai tous les jours de ma vie, etc.

LETTRE 6 (3, t. 1).

20 avril 1645.

L'air a toujours été si inconstant depuis que je n'ai eu l'honneur de voir Votre Altesse, et il y a eu des journées si froides pour la saison, que j'ai eu souvent de l'inquiétude et de la crainte que les eaux de Spa ne fussent pas aussi saines et aussi utiles qu'elles auraient été en un temps plus serein : et pour ce que vous m'avez fait l'honneur de me témoigner que mes lettres vous pourraient servir de quelque divertissement, pendant que les médecins vous recommandent de n'occuper votre esprit à aucune chose qui le travaille, je serais mauvais ménager de la faveur qu'il vous a plu me faire en me permettant de vous écrire, si je manquais d'en prendre les premières occasions. Je m'imagine que la plupart des lettres que vous recevez d'ailleurs vous donnent de l'émotion, et qu'avant même que de les lire, vous appréhendez d'y trouver quelques nouvelles qui vous déplaisent, à cause que la malignité de la fortune vous a dès longtemps accoutumée à en recevoir souvent de telles; mais pour celles qui viennent d'ici, vous êtes au moins assurée, que si elles ne vous donnent aucun sujet de joie, elles ne vous en donneront point aussi de tristesse, et que vous les pourrez ouvrir à toute heure, sans craindre qu'elles troublent la digestion des eaux que vous prenez; car n'apprenant en ce désert aucune chose de ce qui se fait au reste du monde, et n'ayant aucunes pensées plus fréquentes, que celles qui, me représentant les vertus de Votre Altesse, me font souhaiter de la voir aussi heureuse et aussi contente qu'elle mérite, je n'ai point d'autre sujet pour vous entretenir, que de parler des moyens que la philosophie nous enseigne pour obtenir cette souveraine félicité, que les âmes vulgaires attendent en vain de la fortune, et que nous ne saurions avoir que de nous-mêmes. L'un de ces moyens, qui me semble des plus utiles, est d'examiner ce que les anciens en ont écrit, et tâcher à renchérir par-dessus eux, en ajoutant quelque chose à leurs préceptes; car ainsi l'on peut rendre ces préceptes parfaitement siens, et se disposer à les mettre en pratique. C'est pourquoi, afin de suppléer au défaut de mon esprit, qui ne peut rien produire de soi-même que je juge mé-

riter d'être lu par Votre Altesse, et afin que mes lettres ne soient pas entièrement vides et inutiles, je me propose de les remplir dorénavant des considérations que je tirerai de la lecture de quel-que livre, à savoir de celui que Sénèque a écrit, *De vita beata*, si ce n'est que vous aimiez mieux en choisir un autre, ou bien que ce dessein vous soit désagréable. Mais si je vois que vous l'approuvez, ainsi que je l'espère, et principalement aussi s'il vous plaît de m'obliger tant, que de me faire part de vos remarques touchant le même livre, outre qu'elles serviront de beaucoup à m'instruire, elles me donneront occasion de rendre les miennes plus exactes; et je les cultiverai avec d'autant plus de soin, que je jugerai que cet entretien vous sera plus agréable : car il n'y a rien au monde que je désire avec plus de zèle, que de témoigner en tout ce qui peut être de mon pouvoir, que je suis, etc.

LÉTTRE 7 (4, t. I).

1^{er} mai 1643.

Lorsque j'ai choisi le livre de Sénèque *De vita beata*, pour le proposer à Votre Altesse comme un entretien qui lui pourrait être agréable, j'ai eu seulement égard à la réputation de l'auteur et à la dignité de la matière, sans penser à la façon dont il la traite; laquelle ayant depuis considérée, je ne la trouve pas assez exacte pour mériter d'être suivie. Mais, afin que Votre Altesse en puisse juger plus aisément, je tâcherai ici d'expliquer en quelle sorte il me semble que cette matière eût dû être traitée par un philosophe tel que lui, qui n'étant point éclairé de la foi, n'avait que la raison naturelle pour guide. Il dit fort bien au commencement, que *vivere omnes beatè volunt, sed ad pervidendum quid sit quod beatam vitam efficiat, caligant*. Mais il est besoin de savoir ce que c'est que *vivere beatè*. Je dirais en français *vivre heureusement*, sinon qu'il y a de la différence entre le bonheur et la béatitude; en ce que le bonheur ne dépend que des choses qui sont hors de nous; d'où vient que ceux-là sont estimés plus heureux que sages, auxquels il est arrivé

quelque bien qu'ils ne se sont point procuré; au lieu que la béatitude consiste, ce me semble, en un parfait contentement d'esprit, et une satisfaction intérieure, que n'ont pas d'ordinaire ceux qui sont les plus favorisés de la fortune, et que les sages acquièrent sans elle. Ainsi, *vivere beatè*, vivre en béatitude, ce n'est autre chose qu'avoir l'esprit parfaitement content et satisfait. Considérant après cela, ce que c'est *quod beatam vitam efficiat*, c'est-à-dire, quelles sont les choses qui nous peuvent donner ce souverain contentement, je remarque qu'il y en a de deux sortes, à savoir de celles qui dépendent de nous, comme la vertu et la sagesse, et de celles qui n'en dépendent point, comme les honneurs, les richesses et la santé; car il est certain qu'un homme bien né, qui n'est point malade, qui ne manque de rien, et qui avec cela est aussi sage et aussi vertueux qu'un autre qui est pauvre, malsain et contrefait, peut jouir d'un plus parfait contentement que lui. Toutefois, comme un petit vaisseau peut être aussi plein qu'un plus grand, encore qu'il contienne moins de liqueur; ainsi, prenant le contentement d'un chacun pour la plénitude et l'accomplissement de ses desirs réglés selon la raison, je ne doute point que les plus pauvres et les plus disgraciés de la fortune ou de la nature ne puissent être entièrement contents et satisfaits aussi bien que les autres, encore qu'ils ne jouissent pas de tant de bien. Et ce n'est que de cette sorte de contentement dont il est ici question; car puisque l'autre n'est aucunement en notre pouvoir, la recherche en serait superflue. Or, il me semble qu'un chacun se peut rendre content de soi-même, et sans rien attendre d'ailleurs, pourvu seulement qu'il observe trois choses, auxquelles se rapportent les trois règles de morale que j'ai mises dans le Discours de la Méthode.

La première est, qu'il tienne toujours de se servir le mieux qu'il lui est possible de son esprit, pour connaître ce qu'il doit faire ou ne pas faire en toutes les occurrences de la vie.

La seconde est, qu'il ait une ferme et constante résolution d'exécuter tout ce que sa raison lui conseillera, sans que ses passions ou ses appétits l'en détournent; et c'est la fermeté de cette résolution que je erois devoir être prise pour la vertu, bien que je ne sache point que personne l'ait jamais ainsi expliquée, mais on l'a divisée en plusieurs espèces, à qui l'on a donné divers noms, à cause des divers objets auxquels elle s'étend.

La troisième, qu'il considère que pendant qu'il se conduit

ainsi autant qu'il peut selon la raison, tous les biens qu'il ne possède point sont aussi entièrement hors de son pouvoir les uns que les autres, et que par ce moyen il s'accoutume à ne les point désirer; car il n'y a rien que le désir et le regret ou le repentir qui nous puissent empêcher d'être contents. Mais si nous faisons toujours ce que nous dicte notre raison, nous n'aurons jamais aucun sujet de nous repentir, encore que les événements nous fissent voir par après que nous nous sommes trompés, pour ce que ce n'est point par notre faute. Et ce qui fait que nous ne désirons point d'avoir, par exemple, plus de bras ou plus de langues que nous n'en avons, mais que nous désirons d'avoir bien plus de santé ou de richesses; c'est seulement que nous nous imaginons que ces choses-ci pourraient être acquises par notre conduite, ou bien qu'elles sont dues à notre nature, et que ce n'est pas le même des autres. De laquelle opinion nous pouvons nous dépouiller, en considérant, que puisque nous avons toujours suivi le conseil de notre raison, nous n'avons rien omis de ce qui était en notre pouvoir, et que les maladies et les infortunes ne sont pas moins naturelles à l'homme que les prospérités et la santé. Au reste, toutes sortes de désirs ne sont pas incompatibles avec la béatitude, il n'y a que ceux qui sont accompagnés d'impatience et de tristesse. Il n'est pas nécessaire aussi que notre raison ne se trompe point; il suffit que notre conscience nous témoigne que nous n'avons jamais manqué de résolution et de vertu pour exécuter toutes les choses que nous avons jugé être les meilleures; et ainsi la vertu seule est suffisante pour nous rendre contents en cette vie.

Mais néanmoins pour ce que notre vertu, lorsqu'elle n'est pas assez éclairée par l'entendement, peut être fautive, c'est-à-dire que la résolution et la volonté de bien faire nous peut porter à des choses mauvaises quand nous les croyons bonnes, le contentement qui en revient n'est pas solide; et pour ce qu'on oppose ordinairement cette vertu aux plaisirs, aux appétits et aux passions, elle est très difficile à mettre en pratique; au lieu que le droit usage de la raison, donnant une vraie connaissance du bien, empêche que la vertu ne soit fautive; et même, l'accordant avec les plaisirs licites, il en rend l'usage si aisé, et nous faisant connaître la condition de notre nature, il borne tellement nos désirs, qu'il faut avouer que la plus grande félicité de l'homme dépend de ce droit usage de la raison; et par conséquent, que

l'étude qui sert à l'acquérir est la plus utile occupation qu'on peut avoir, comme elle est aussi sans doute la plus agréable et la plus douce. En suite de quoi il me semble que Sénèque eût dû nous enseigner toutes les principales vérités dont la connaissance est requise pour faciliter l'usage de la vertu et régler nos désirs et nos passions, et ainsi jouir de la béatitude naturelle; ce qui aurait rendu son livre le meilleur et le plus utile qu'un philosophe païen eût su écrire. Toutefois, ce n'est ici que mon opinion, laquelle je soumetts au jugement de Votre Altesse; et si elle me fait tant de faveur que de m'avertir en quoi je manque, je lui en aurai une très grande obligation, et je témoignerai en me corrigeant, que je suis, etc.

LETTRE 8 (5, t. 1).

15 mai 1645.

Encore que je ne sache point si mes dernières ont été rendues à Votre Altesse, et que je ne puisse rien écrire touchant le sujet que j'avais pris pour avoir l'honneur de vous entretenir, que je ne doive penser que vous savez mieux que moi, je ne laisse pas toutefois de continuer, sur la créance que j'ai que mes lettres ne vous seront pas plus importunes que les livres qui sont en votre bibliothèque. Car d'autant qu'elles ne contiennent aucunes nouvelles que vous ayez intérêt de savoir promptement, rien ne vous conviendra de les lire aux heures que vous aurez quelques affaires; et je tiendrai le temps que je mets à les écrire très bien employé, si vous leur donnez seulement celui que vous aurez envie de perdre. J'ai dit ci-devant ce qu'il me semblait que Sénèque eût dû traiter en son livre; j'examinerai maintenant ce qu'il y traite. Je n'y remarque en général que trois choses: la première, est qu'il tâche d'expliquer ce que c'est que le souverain bien, et qu'il en donne diverses définitions; la seconde, qu'il dispute contre l'opinion d'Épicure; et la troisième, qu'il répond à ceux qui objectent aux philosophes, qu'ils ne vivent pas selon les règles qu'ils prescrivent. Mais afin de voir plus particu-

lièrement en quelle façon il traite ces choses, je m'arrêteraï un peu sur chacun de ses chapitres. Au premier, il reprend ceux qui suivent la coutume et l'exemple plutôt que la raison : *nunquam de vita judicatur*, dit-il, *semper creditur*. Il approuve bien pourtant, que l'on prenne conseil de ceux qu'on croit être les plus sages; mais il veut qu'on use aussi de son propre jugement pour examiner leurs opinions, en quoi je suis fort de son avis; car encore que plusieurs ne soient pas capables de trouver d'eux-mêmes le droit chemin, il y en a peu toutefois qui ne le puissent assez reconnaître lorsqu'il leur est clairement remontré par quelqu'autre; et quoi qu'il en soit, on a sujet d'être satisfait en sa conscience, et de s'assurer que les opinions que l'on a touchant la morale, sont les meilleures qu'on puisse avoir, lorsqu'au lieu de se laisser conduire aveuglément par l'exemple, on a eu soin de rechercher le conseil des plus habiles, et qu'on a employé toutes les forces de son esprit à examiner ce qu'on devoit suivre. Mais pendant que Sénèque s'étudie ici à orner son élocution, il n'est pas toujours assez exact en l'expression de sa pensée; comme lorsqu'il dit, *sanabimur si modo separemur à cætu*; il semble enseigner qu'il suffit d'être extravagant pour être sage, ce qui n'est pas toutefois son intention. Au second chapitre, il ne fait que redire en d'autres termes ce qu'il a dit au premier, il ajoute seulement que ce qu'on estime communément être bien ne l'est pas. Puis au troisième, après avoir encore usé de beaucoup de mots superflus, il dit enfin son opinion touchant le souverain bien, à savoir que, *rerum naturæ assentitur*, et que *ad illius legem exemplumque formari sapientia est*, et que *beata vita est conueniens naturæ suæ*. Toutes lesquelles explications me semblent fort obscures: car sans doute que par la nature il ne veut pas entendre nos inclinations naturelles, vu qu'elles nous portent ordinairement à suivre la volupté, contre laquelle il dispute; mais la suite de son discours fait juger que par *rerum naturam*, il entend l'ordre établi de Dieu en toutes les choses qui sont au monde; et que considérant cet ordre comme infallible et indépendant de notre volonté, il dit que *rerum naturæ assentiri, et ad illius legem exemplumque formari sapientia est*. C'est-à-dire, que c'est sagesse d'acquiescer à l'ordre des choses, et de faire ce pourquoi nous croyons être nés; ou bien, pour parler en chrétien, que c'est sagesse de se soumettre à la volonté de Dieu, et de la suivre en toutes nos ac-

tions; et que *beata vita est conueniens naturæ suæ*, c'est-à-dire, que la béatitude consiste à suivre ainsi l'ordre du monde, et à prendre en bonne part toutes les choses qui nous arrivent; ce qui n'explique presque rien; et on ne voit pas assez la connexion avec ce qu'il ajoute incontinent après, que cette béatitude ne peut arriver *nisi sana mens est*, etc., si ce n'est qu'il entende aussi que *secundum naturam vivere*, c'est vivre suivant la vraie raison. Au quatrième et cinquième chapitres, il donne quelques autres définitions du souverain bien, qui ont toutes quelquel rapport avec le sens de la première, mais dont aucune ne l'explique suffisamment; et elles font paraître par leur diversité que Sénèque n'a pas clairement entendu ce qu'il vouloit dire; car d'autant mieux qu'on conçoit une chose, d'autant plus est-on déterminé à ne l'exprimer qu'en une seule façon. Celle où il me semble avoir le mieux rencontré, est au cinquième chapitre, où il dit que *beatus est qui nec cupit nec timet beneficio rationis*, et que *beata vita est in recto certoque judicio stabilita*. Mais pendant qu'il n'enseigne point les raisons pour lesquelles nous ne devons rien craindre ni désirer, tout cela nous aide fort peu. Il commence en ces mêmes chapitres à disputer contre ceux qui mettent la béatitude en la volupté, et il continue dans les suivants; c'est pourquoi avant que de les examiner, je dirai ici mon sentiment touchant cette question.

Je remarque premièrement qu'il y a de la différence entre la béatitude, le souverain bien, et la dernière fin ou le but auquel doivent tendre nos actions; car la béatitude n'est pas le souverain bien, mais elle le présuppose, et elle est le contentement ou la satisfaction d'esprit qui vient de ce qu'on le possède. Mais par la fin de nos actions on peut entendre l'un et l'autre; car le souverain bien est sans doute la chose que nous devons nous proposer pour but en toutes nos actions; et le contentement d'esprit qui en revient étant l'attrait qui fait que nous le recherchons, est aussi à bon droit nommé notre fin.

Je remarque outre cela que le mot de *volupté* a été pris en un autre sens par Épicure que par ceux qui ont disputé contre lui; car tous ses adversaires ont restreint la signification de ce mot aux plaisirs des sens; lui, au contraire, l'a étendue à tous les contentements de l'esprit, comme on peut aisément juger de ce que Sénèque et quelques autres ont écrit de lui.

Or il y a eu trois principales opinions entre les philosophes

païens touchant le souverain bien et la fin de nos actions : à savoir celle d'Épicure, qui a dit que c'était la volupté, celle de Zénon, qui a voulu que ce fût la vertu; et celle d'Aristote, qui l'a composé de toutes les perfections tant du corps que de l'esprit. Lesquelles trois opinions peuvent, ce me semble, être reçues pour vraies, et accordées entre elles, pourvu qu'on les interprète favorablement. Car Aristote ayant considéré le souverain bien de toute la nature humaine en général, c'est-à-dire, celui que peut avoir le plus accompli de tous les hommes, il a raison de le composer de toutes les perfections dont la nature humaine est capable; mais cela ne sert point à notre usage. Zénon, au contraire, a considéré celui que chacun en son particulier peut posséder; c'est pourquoi il a eu aussi très bonne raison de dire qu'il ne consiste qu'en la vertu, pour ce qu'il n'y a qu'elle seule, entre les biens que nous pouvons avoir, qui dépend entièrement de notre libre arbitre. Mais il a représenté cette vertu si sévère et si ennemie de la volupté, en faisant tous les vices égaux, qu'il n'y a eu, ce me semble, que des mélancoliques ou des esprits entièrement détachés du corps, qui aient pu être de ses sectateurs. Enfin Épicure n'a pas eu tort, considérant en quoi consiste la béatitude, et quel est le motif ou la fin à laquelle tendent nos actions, de dire que c'est la volupté en général, c'est-à-dire le contentement de l'esprit; car encore que la seule connaissance de notre devoir nous pourrait obliger à faire de bonnes actions, cela ne nous ferait toutefois jour d'aucune béatitude, s'il ne nous en revenait aucun plaisir. Mais parce qu'on attribue souvent le nom de volupté à de faux plaisirs, qui sont accompagnés ou suivis d'inquiétudes, d'ennuis et de repentirs, plusieurs ont cru que cette opinion d'Épicure enseignait le vice; et en effet elle n'enseigne pas la vertu. Mais comme lorsqu'il y a quelque part un prix pour tirer au blanc, on fait avoir envie d'y tirer à ceux à qui l'on montre ce prix, et qu'ils ne le peuvent gagner pour cela s'ils ne voient le blanc; et que ceux qui voient le blanc ne sont pas pour cela induits à tirer, s'ils ne savent qu'il y ait un prix à gagner : ainsi la vertu, qui est le blanc, ne se fait pas désirer lorsqu'on la voit toute seule, et le contentement qui est le prix ne peut être acquis si ce n'est qu'on la suive. C'est pourquoi je crois pouvoir ici conclure que la béatitude ne consiste qu'au contentement de l'esprit (c'est-à-dire au contentement en général; car bien qu'il y ait des contentements qui

dépendent du corps et d'autres qui n'en dépendent point, il n'y en a toutefois aucun que dans l'esprit); mais que pour avoir un contentement qui soit solide, il est besoin de suivre la vertu, c'est-à-dire d'avoir une volonté ferme et constante d'exécuter tout ce que nous jugerons être le meilleur, et d'employer toute la force de notre entendement à en bien juger. Je réserve pour une autre fois à considérer ce que Sénèque a écrit de ceci, car ma lettre est déjà trop longue, et tout ce que j'y puis ajouter est que je suis, etc.

 LETTRE 9 (6, t. 1).
1^{er} juin 1645.

Étant dernièrement incertain si Votre Altesse était à la Haye ou à Rhenest, j'adressai ma lettre par Leyde, et celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ne me fut rendue qu'après que le messenger qui l'avait apportée à Alemar fut parti : ce qui m'a empêché de vous pouvoir témoigner plus tôt, combien je suis glorieux de ce que le jugement que j'ai fait du livre que vous avez pris la peine de lire n'est pas différent du vôtre, et que ma façon de raisonner vous paraît assez naturelle. Je m'assure que si vous aviez eu le loisir de penser autant que j'ai fait aux choses dont il traite, je ne pourrais rien écrire que vous n'eussiez mieux remarqué que moi; mais pour ce que l'âge, la naissance et les occupations de Votre Altesse ne l'ont pu permettre, peut-être que ce que j'écris pourra servir à vous épargner un peu de temps, et que mes fautes même vous fourniront des occasions pour remarquer la vérité. Comme lorsque j'ai parlé d'une béatitude qui dépend entièrement de notre libre arbitre, et que tous les hommes peuvent acquérir sans aucune assistance d'ailleurs, vous remarquez fort bien qu'il y a des maladies qui, ôtant le pouvoir de raisonner, ôtent aussi celui de jouir d'une satisfaction d'esprit raisonnable; et cela m'apprend que ce que j'avais dit généralement de tous les hommes, ne doit être entendu que de ceux qui ont l'usage libre de leur raison, et avec cela qui savent le chemin qu'il faut tenir

pour parvenir à cette béatitude : car il n'y a personne qui ne désire se rendre heureux, mais plusieurs n'en savent pas le moyen, et souvent l'indisposition qui est dans le corps empêche que la volonté ne soit libre; comme il arrive aussi quand nous dormons : car le plus philosophe du monde ne saurait s'empêcher d'avoir de mauvais songes, lorsque son tempérament l'y dispose. Toutefois l'expérience fait voir que si l'on a eu souvent quelque pensée pendant qu'on a eu l'esprit en liberté, elle revient encore après, quelque indisposition qu'ait le corps. Ainsi je me puis vanter que mes songes ne me représentent jamais rien de fâcheux; et sans doute qu'on a grand avantage de s'être dès longtemps accoutumé à n'avoir point de tristes pensées. Mais nous ne pouvons répondre absolument de nous-mêmes que pendant que nous sommes à nous, et c'est moins de perdre la vie que de perdre l'usage de la raison; car même sans les enseignements de la foi, la seule philosophie naturelle fait espérer à notre âme un état plus heureux après la mort que celui où elle est à présent, et elle ne lui fait rien craindre de plus fâcheux que d'être attaché à un corps qui lui ôte entièrement sa liberté. Pour les autres indispositions qui ne troublent pas tout à fait le sens, mais qui altèrent seulement les humeurs, et font qu'on se trouve extraordinairement enclin à la tristesse, ou à la colère, ou à quelqu'autre passion, elles donnent sans doute de la peine, mais elles peuvent pourtant être surmontées, et même elles donnent matière à l'âme d'une satisfaction d'autant plus grande qu'elles ont été plus difficiles à vaincre. Je crois aussi le semblable de tous les empêchements de dehors, comme de l'éclat d'une grande naissance, des cajoleries de la cour, des adversités de la fortune, et aussi de ses grandes prospérités, lesquelles ordinairement empêchent plus qu'on ne puisse jouer le rôle de philosophe, que ne font ses disgrâces : car lorsqu'on a toutes choses à souhait, on s'oublie de penser à soi; et quand par après la fortune change, on se trouve d'autant plus surpris qu'on s'était plus fié en elle. Enfin on peut dire généralement qu'il n'y a aucune chose qui nous puisse entièrement ôter le moyen de nous rendre heureux, pourvu qu'elle ne trouble point notre raison, et que ce ne soit pas toujours celles qui sont les plus fâcheuses qui nuisent le plus.

Mais afin de savoir exactement combien chaque chose peut contribuer à notre contentement, il faut considérer quelles sont les causes qui le produisent, et c'est aussi l'une des principales

connaissances qui peuvent servir à faciliter l'usage de la vertu, car toutes les actions de notre âme qui nous acquièrent quelque perfection sont vertueuses, et tout notre contentement ne consiste qu'au témoignage intérieur que nous avons d'avoir quelque perfection. Ainsi nous ne saurions jamais pratiquer aucune vertu; c'est-à-dire faire ce que notre raison nous persuade que nous devons faire, que nous n'en recevions de la satisfaction et du plaisir. Mais il y a deux sortes de plaisirs, les uns qui appartiennent à l'esprit seul, et les autres qui appartiennent à l'homme, c'est-à-dire à l'esprit en tant qu'il est uni au corps; et ces derniers se présentent confusément à l'imagination, paraissent souvent beaucoup plus grands qu'ils ne sont, principalement avant qu'on les possède, ce qui est la source de tous les maux et de toutes les erreurs de la vie. Car selon la règle de la raison, chaque plaisir se devrait mesurer par la grandeur de la perfection qui le produit, et c'est ainsi que nous mesurons ceux dont les causes nous sont clairement connues : mais souvent la passion nous fait croire certaines choses beaucoup meilleures et plus désirables qu'elles ne sont; puis quand nous avons pris bien de la peine à les acquérir, et perdu cependant l'occasion de posséder d'autres biens plus véritables, la jouissance nous en fait connaître les défauts; de là viennent les dédains, les regrets et les repentirs. C'est pourquoi le vrai office de la raison est d'examiner la juste valeur de tous les biens dont l'acquisition semble dépendre en quelque façon de notre conduite, afin que nous ne manquions jamais d'employer tous nos soins à tâcher de nous procurer ceux qui sont en effet les plus désirables : en quoi, si la fortune s'oppose à nos desseins et les empêche de réussir, nous aurons au moins la satisfaction de n'avoir rien perdu par notre faute, et ne laisserons pas de jouir de toute la béatitude naturelle dont l'acquisition aura été en notre pouvoir. Ainsi, par exemple, la colère peut quelquefois exciter en nous des desirs de vengeance si violents, qu'elle nous fera imaginer plus de plaisir à châtier notre ennemi qu'à conserver notre honneur ou notre vie, et nous fera exposer imprudemment le bien ou la perfection sur laquelle est fondé ce plaisir qu'on tire de la vengeance, elle n'en trouvera aucune autre (au moins quand cette vengeance ne sert point pour empêcher qu'on ne nous offense derechef), sinon que cela nous fait imaginer que nous avons quelque sorte de supériorité et quelque avan-

tage au-dessus de celui dont nous nous vengeons : ce qui n'est souvent qu'une vaine imagination, qui ne mérite point d'être estimée, à comparaison de l'honneur ou de la vie; ni même en comparaison de la satisfaction qu'on aurait de se voir maître de sa colère, en s'abstenant de se venger. Et le semblable arrive en toutes les autres passions : car il n'y en a aucune qui ne nous représente le bien auquel elle tend, avec plus d'éclat qu'il n'en mérite, et qui ne nous fasse imaginer des plaisirs beaucoup plus grands, avant que nous les possédions, que nous ne les trouvons par après, quand nous les avons. Ce qui fait qu'on blâme communément la volupté, pour ce qu'on ne se sert de ce mot que pour signifier de faux plaisirs, qui nous trompent souvent par leur apparence, et qui nous en font cependant négliger d'autres beaucoup plus solides, mais dont l'attente ne touche pas tant, tels que sont ordinairement ceux de l'esprit seul; je dis ordinairement, car tous ceux de l'esprit ne sont pas louables, pour ce qu'ils peuvent être fondés sur quelque fausse opinion, comme le plaisir qu'on prend à médire, qui n'est fondé que sur ce qu'on pense devoir être d'autant plus estimé que les autres le seront moins; et ils nous peuvent aussi tromper par leur apparence, lorsque quelque forte passion les accompagne, comme on voit en celui que donne l'ambition. Mais la principale différence qui est entre les plaisirs du corps et ceux de l'esprit, consiste en ce que le corps étant sujet à un changement perpétuel, et même sa conservation et son bien-être dépendant de ce changement, tous les plaisirs qui le regardent ne durent guère, car ils ne procèdent que de l'acquisition de quelque chose qui est utile au corps au moment qu'on la reçoit, et sitôt qu'elle cesse de lui être utile, ils cessent aussi; au lieu que ceux de l'âme peuvent être immortels comme elle, pourvu qu'ils aient un fondement si solide, que ni la connaissance de la vérité, ni aucune fausse persuasion ne le détruisent.

Au reste, le vrai usage de notre raison pour la conduite de la vie, ne consiste qu'à examiner et considérer sans passion la valeur de toutes les perfections tant du corps que de l'esprit, qui peuvent être acquises par notre industrie, afin qu'étant ordinairement obligés de nous priver de quelques-unes pour avoir les autres, nous choisissons toujours les meilleures; et pour ce que celles du corps sont les moindres, on peut dire généralement que sans elles, il y a moyen de se rendre heureux. Toutefois, je ne suis point d'opinion qu'on les doive entièrement mépriser, ni

même qu'on doive s'exempter d'avoir des passions, il suffit qu'on les rende sujettes à la raison; et lorsqu'on les a ainsi apprivoisées, elles sont quelquefois d'autant plus utiles, qu'elles penchent plus vers l'excès. Je n'en aurai jamais de plus excessive que celle qui me porte au respect et à la vénération que je dois à Votre Altesse, de qui je suis, etc.

LÉTTRE 10 (7, t. 1).

15 juin 1645.

Votre Altesse a si exactement remarqué toutes les choses (1) qui ont empêché Sénèque de nous exposer clairement son opinion touchant le souverain bien, et vous avez pris la peine de lire son livre avec tant de soin, que je craindrais de me rendre importun, si je continuais ici à examiner par ordre tous ses chapitres, et que cela me fit différer de répondre à la difficulté qu'il vous a plu me proposer touchant les moyens de se fortifier l'entendement pour discerner ce qui est le meilleur en toutes les actions de la vie. C'est pourquoi sans m'arrêter maintenant à suivre Sénèque, je tâcherai seulement d'expliquer mon opinion touchant cette matière.

Il ne peut, ce me semble, y avoir que deux choses qui soient requises pour être toujours disposé à bien juger, l'une est la connaissance de la vérité, et l'autre l'habitude qui fait qu'on se souvient et qu'on acquiesce à cette connaissance toutes les fois que l'occasion le requiert. Mais pour ce qu'il n'y a que Dieu seul qui sache parfaitement toutes choses, il est besoin que nous nous contentions de savoir celles qui sont le plus à notre usage; entre lesquelles la première et la principale est qu'il y a un Dieu, de qui toutes choses dépendent, dont les perfections sont infinies, dont le pouvoir est immense, dont les décrets sont infailibles : car cela nous apprend à recevoir en bonne part tout ce qui nous arrive, comme nous étant expressément envoyé de Dieu. Et pour

(1) *Toutes les causes*, Ed. Cousin, t. IX, p. 230.

ce que le vrai objet de l'amour est la perfection, lorsque nous élevons notre esprit à le considérer tel qu'il est, nous nous trouvons naturellement si enclins à l'aimer, que nous tirons même de la joie de nos afflictions, en pensant que sa volonté s'exécute en ce que nous les recevons.

La seconde chose qu'il faut connaître est la nature de notre âme, en tant qu'elle subsiste sans le corps, et est beaucoup plus noble que lui, et capable de jouir d'une infinité de contentements qui ne se trouvent point en cette vie; car cela nous empêche de craindre la mort, et détache tellement notre affection des choses du monde, que nous ne regardons qu'avec mépris tout ce qui est au pouvoir de la fortune.

A quoi peut aussi beaucoup servir qu'on juge dignement des œuvres de Dieu, et qu'on ait cette vaste idée de l'étendue de l'univers que j'ai tâché de faire concevoir au troisième livre de mes principes. Car si on s' imagine qu'au delà des cieux il n'y a rien que des espaces imaginaires, et que tous les cieux ne sont faits que pour le service de la terre, ni la terre que pour l'homme, cela fait qu'on est enclin à penser que cette terre est notre principale demeure, et cette vie notre meilleure; et qu'au lieu de connaître les perfections qui sont véritablement en nous, on attribue aux autres créatures des imperfections qu'elles n'ont pas, pour s'élever au-dessus d'elles; et, entrant en une présomption impertinente, on veut être du conseil de Dieu, et prendre avec lui la charge de conduire le monde; ce qui cause une infinité de vaines inquiétudes et ficheries.

Après qu'on a ainsi reconnu la bonté de Dieu, l'immortalité de nos âmes et la grandeur de l'univers, il y a encore une vérité dont la connaissance me paraît fort utile, qui est que, bien que chacun de nous soit une personne séparée des autres, et dont par conséquent les intérêts sont en quelque façon distincts de ceux du reste du monde, on doit toutefois penser qu'on ne saurait subsister seul, et qu'on est en effet l'une des parties de l'univers, et plus particulièrement encore l'une des parties de cette terre, l'une des parties de cet État, de cette société, de cette famille, à laquelle on est joint par sa demeure, par son serment, par sa naissance; et il faut toujours préférer les intérêts du tout dont on est partie à ceux de sa personne en particulier; toutefois avec mesure et discrétion; car on aurait tort de s'exposer à un grand mal, pour procurer seulement un petit bien à

ses parents ou à son pays; et si un homme vaut plus lui seul que tout le reste de sa ville, il n'aurait pas raison de se vouloir perdre pour la sauver. Mais si on rapportait tout à soi-même, on ne craindrait pas de nuire beaucoup aux autres hommes, lorsqu'on croirait en retirer quelque petite commodité, et on n'aurait aucune vraie amitié, ni aucune fidélité, et généralement aucune vertu; au lieu qu'en se considérant comme une partie du public, on prend plaisir à faire du bien à tout le monde, et même on ne craint pas d'exposer sa vie pour le service d'autrui, lorsque l'occasion s'en présente; jusque-là qu'on voudrait aussi perdre son âme, s'il se pouvait, pour sauver les autres: en sorte que cette considération est la source et l'origine de toutes les plus héroïques actions que fassent les hommes. Car pour ceux qui s'exposent à la mort par vanité, pour ce qu'ils espèrent en être loués, par stupidité, pour ce qu'ils n'appréhendent pas le danger, je crois qu'ils sont plus à plaindre qu'à priser. Mais lorsque quelqu'un s'y expose pour ce qu'il croit que c'est son devoir, ou bien lorsqu'il souffre quelqu'autre mal, afin qu'il en revienne du bien aux autres, encore qu'il ne considère peut-être plus expressément qu'il fait cela, pour ce qu'il doit plus au public dont il est une partie, qu'à soi-même en son particulier; il le fait toutefois en vertu de cette considération, qui est confusément en sa pensée; et on est naturellement porté à l'avoir, lorsqu'on connaît et qu'on aime Dieu comme il faut; car alors, s'abandonnant du tout à sa volonté, on se dévoue de ses propres intérêts, et on n'a point d'autre passion que de faire ce qu'on croit lui être agréable. Ensuite de quoi on a des satisfactions d'esprit et des contentements, qui valent incomparablement davantage que toutes les petites joies passagères qui dépendent des sens.

Outre ces vérités qui regardent en général toutes nos actions, il en faut aussi savoir beaucoup d'autres, qui se rapportent plus particulièrement à chacune; et les principales me semblent être celles que j'ai remarquées en ma dernière lettre, à savoir que toutes nos passions nous représentent les biens à la recherche desquels elles nous incitent, beaucoup plus grands qu'ils ne sont véritablement, et que les plaisirs du corps ne sont jamais si durables que ceux de l'âme, ni si grands quand on les possède, qu'ils paraissent quand on les espère. Ce que nous devons soigneusement remarquer, afin que lorsque nous sommes émus de quelque passion, nous suspendions notre jugement jusqu'à ce

qu'elle soit apaisée, et que nous ne nous laissons pas aisément tromper par la fausse apparence des biens de ce monde.

A quoi je ne puis ajouter autre chose, sinon qu'il faut aussi examiner en particulier toutes les mœurs des lieux où nous vivons, pour savoir jusqu'où elles doivent être suivies; et bien que nous ne puissions avoir des démonstrations certaines de tout, nous devons néanmoins prendre parti, et embrasser les opinions qui nous paraissent les plus vraisemblables touchant toutes les choses qui viennent en usage, afin que, lorsqu'il est question d'agir, nous ne soyons jamais irresolus; car il n'y a que la seule irresolution qui cause les regrets et les repentirs.

Au reste, j'ai dit ci-dessus qu'outre la connaissance de la vérité, l'habitude est aussi requise pour être toujours disposé à bien juger; car d'autant que nous ne pouvons être continuellement attentifs à une même chose, quelque claires et évidentes qu'aient été les raisons qui nous ont persuadé ci-devant une vérité, nous pouvons par après être détournés de la croire par de fausses apparences, si ce n'est que par une longue et fréquente méditation nous l'ayons tellement imprimée en notre esprit, qu'elle soit tournée en habitude; et en ce sens on a raison dans l'école de dire que les vertus sont des habitudes: car, en effet, on ne manque guère faute d'avoir en théorie la connaissance de ce qu'on doit faire, mais seulement faute de l'avoir en pratique, c'est-à-dire, faute d'avoir une ferme habitude de le croire. Et pour ce que, pendant que j'examine ici ces vérités, j'en augmente aussi en moi l'habitude, j'ai particulièrement obligation à Votre Altesse de ce qu'elle permet que je l'en entretienne; et il n'y a rien en quoi j'estime mon loisir mieux employé, qu'en ce où je puis témoigner que je suis, etc.

LETTRE 11 (8, t. I).

Septembre 1645.

Je me suis quelquefois proposé un doute, savoir s'il est mieux d'être gai et content en imaginant les biens qu'on possède être

plus grands et plus estimables qu'ils ne sont en effet, et ignorant, ou ne s'arrêtant pas à considérer ceux qui manquent, que d'avoir plus de considération et de savoir pour connaître la juste valeur des uns et des autres, et qu'on en devienne plus triste. Si je pensais que le souverain bien fût la joie, je ne douterais point qu'on ne dût tâcher de se rendre joyeux à quelque prix que ce pût être, et j'approuverais la brutalité de ceux qui noient leurs déplaîsirs dans le vin, ou qui les étourdissent avec du petun (1). Mais je distingue entre le souverain bien, qui consiste en l'exercice de la vertu, ou (ce qui est le même) en la possession de toutes les perfections dont l'acquisition dépend de notre libre arbitre, et la satisfaction de l'esprit qui suit de cette acquisition. C'est pourquoi voyant que c'est une plus grande perfection de connaître la vérité, encore même qu'elle soit à notre désavantage, que de l'ignorer, j'avoue qu'il vaut mieux être moins gai, et avoir plus de connaissance. Aussi n'est-ce pas toujours lorsqu'on a le plus de gaieté qu'on a l'esprit plus satisfait; au contraire, les grandes joies sont ordinairement mornes et sérieuses (2), et il n'y a que les médiocres et passagères, qui soient accompagnées du ris. Ainsi je n'approuve point qu'on tâche à se tromper, en se repaissant de fausses imaginations; car tout le plaisir qui en revient ne peut toucher pour ainsi dire que la superficie de l'âme, laquelle sent cependant une amertume intérieure en s'apercevant qu'ils sont faux. Et encore qu'il pourrait arriver qu'elle fût si continuellement divertie ailleurs que jamais elle ne s'en aperçût, on ne jouirait pas pour cela de la béatitude dont il est question, pour ce qu'elle doit dépendre de notre conduite, et cela ne viendrait que de la fortune. Mais lorsqu'on peut avoir diverses considérations également vraies, dont les unes nous portent à être contents, et les autres au contraire nous en empêchent, il me semble que la prudence veut que nous nous arrêtions principalement à celles qui nous donnent de la satisfaction; et même à cause que presque toutes les choses du monde sont telles, qu'on les peut regarder de quelque côté que les fait paraître bonnes, et de quelquel'autre qui fait qu'on y remarque des défauts, je crois que si l'on doit user de son adresse en quelque chose, c'est principalement à les savoir regarder du biais qui les fait paraître à notre avantage, pourvu

(1) Tabac.

(2) C'est un mot de Sénèque: « Res severa est verum gaudium ».

que ce soit sans nous tromper. Ainsi lorsque Votre Altesse remarque les causes pour lesquelles elle peut avoir eu plus de loisir pour cultiver sa raison, que beaucoup d'autres de son âge, s'il lui plaît aussi de considérer combien elle a plus profité que ces autres, je m'assure qu'elle aura de quoi se contenter : et je ne vois pas pourquoi elle aime mieux se comparer à elles, en ce dont elle prend sujet de se plaindre, qu'en ce qui lui pourrait donner de la satisfaction. Car la constitution de notre nature étant telle, que notre esprit a besoin de beaucoup de relâche, afin qu'il puisse employer utilement quelques moments en la recherche de la vérité, et qu'il s'assoupisse, au lieu de se polir, s'il s'appliquait trop à l'étude, nous ne devons pas mesurer le temps que nous avons pu employer à nous instruire, par le nombre des heures que nous avons eues à nous, mais plutôt, ce me semble, par l'exemple de ce que nous voyons communément arriver aux autres, comme étant une marque de la portée ordinaire de l'esprit humain. Il me semble aussi qu'on n'a point sujet de se repentir, lorsqu'on a fait ce qu'on a jugé être le meilleur au temps qu'on a dû se résoudre à l'exécution, encore que par après y repensant avec plus de loisir, on juge avoir failli : mais on devrait plutôt se repentir si on avait fait quelque chose contre sa conscience, encore qu'on reconnût par après avoir mieux fait qu'on n'avait pensé; car nous n'avons à répondre que de nos pensées, et la nature de l'homme n'est pas de tout savoir, ni de juger toujours si bien sur-le-champ, que lorsqu'on a beaucoup de temps à débiter. Au reste, encore que la vanité, qui fait qu'on a meilleure opinion de soi qu'on ne doit, soit un vice qui n'appartient qu'aux âmes faibles et basses, ce n'est pas à dire que les plus fortes et généreuses se doivent mépriser; mais il se faut faire justice à soi-même, en reconnaissant ses perfections aussi bien que ses défauts; et si la bienséance empêche qu'on ne les publie, elle n'empêche pas pour cela qu'on ne les ressente. Enfin, encore qu'on n'ait pas une science infinie, pour connaître parfaitement tous les biens dont il arrive qu'on doit faire choix dans les diverses rencontres de la vie, on doit ce me semble se contenter d'en avoir une médiocre des choses plus nécessaires, comme sont celles que j'ai dénombrées en ma dernière lettre, en laquelle j'ai déjà déclaré mon opinion touchant la difficulté que Votre Altesse propose : savoir, si ceux qui rapportent tout à eux-mêmes, ont plus de raison que ceux qui se tourmentent trop pour les autres. Car si nous

ne pensions qu'à nous seuls, nous ne pourrions jouir que des biens qui nous sont particuliers; au lieu que si nous nous considérons comme parties de quelque autre corps, nous participons aussi aux biens qui lui sont communs, sans être privés pour cela d'aucun de ceux qui nous sont propres : et il n'en est pas de même des maux; car selon la philosophie, le mal n'est rien de réel, mais seulement une privation; et lorsque nous nous attristons à cause de quelque mal qui arrive à nos amis, nous ne participons point pour cela au défaut dans lequel consiste ce mal; même quelque tristesse ou quelque peine que nous ayons en telle occasion, elle ne saurait être si grande qu'est la satisfaction intérieure qui accompagne toujours les bonnes actions, et principalement celles qui procèdent d'une pure affection pour autrui, qu'on ne rapporte point à soi-même, c'est-à-dire de la vertu chrétienne qu'on nomme charité. Ainsi l'on peut même en pleurant et prenant beaucoup de peine, avoir plus de plaisir que lorsqu'on rit et qu'on se repose. Et il est aisé à prouver que ce plaisir de l'âme, auquel consiste la béatitude, n'est pas inséparable de la gaieté et de l'aïse du corps, tant par l'exemple des tragédies, qui nous plaisent d'autant plus qu'elles excitent en nous plus de tristesse, que par celui des exercices du corps, comme la chasse, le jeu de paume, et autres semblables, qui ne laissent pas d'être agréables, encore qu'ils soient fort pénibles; et même on voit que souvent c'est la fatigue et la peine qui en augmente le plaisir. Et la cause du contentement que l'âme reçoit en ces exercices, consiste en ce qu'ils lui font remarquer la force, ou l'adresse, ou quelque autre perfection du corps auquel elle est jointe; mais le contentement qu'elle a de pleurer en voyant représenter quelque action pitoyable et funeste sur un théâtre, vient principalement de ce qu'il lui semble qu'elle fait une action vertueuse, ayant compassion des affligés; et généralement elle se plaît de sentir émuvoir en soi des passions, de quelque nature qu'elles soient, pourvu qu'elle en demeure maîtresse.

Mais il faut que j'examine plus particulièrement ces passions, afin de les pouvoir définir; ce qui me sera ici plus aisé que si j'écrivais à quelque autre; car Votre Altesse ayant pris la peine de lire le traité que j'ai autrefois ébauché touchant la nature des animaux, vous savez déjà comment je conçois que se forment diverses impressions dans leur cerveau, les unes par les objets extérieurs qui meuvent les sens, les autres par les dispositions inté-

rieures du corps, ou par les vestiges des impressions précédentes qui sont demeurées en la mémoire, ou par l'agitation des esprits qui viennent du cœur, ou aussi, et cela en l'homme, par l'action de l'âme, laquelle a quelque force pour changer les impressions qui sont dans le cerveau; comme réciproquement ces impressions ont la force d'exciter en l'âme des pensées qui ne dépendent point de sa volonté. En suite de quoi on peut généralement nommer *passions* toutes les pensées qui sont ainsi excitées en l'âme sans le concours de sa volonté (et par conséquent sans aucune action qui vienne d'elle), par les seules impressions qui sont dans le cerveau; car tout ce qui n'est point action est passion; mais on restreint ordinairement ce nom aux pensées qui sont causées par quelque particulière agitation des esprits: car celles qui viennent des objets extérieurs, ou bien des dispositions intérieures du corps, comme la perception des couleurs, des sons, des odeurs, la faim, la soif, la douleur, et autres semblables, se nomment des sentiments, les uns extérieurs, les autres intérieurs; celles qui ne dépendent que de ce que les impressions précédentes ont laissé en la mémoire, et de l'agitation ordinaire des esprits, sont des rêveries, soit qu'elles viennent en songe, soit aussi lorsqu'on est éveillé, et que l'âme, ne se déterminant à rien de soi-même, suit nonchalamment les impressions qui se rencontrent dans le cerveau. Mais lorsqu'elle use de sa volonté pour se déterminer à la pensée de quelque chose qui n'est pas seulement intelligible, mais imaginable, cette pensée fait une nouvelle impression dans le cerveau, qui n'est pas au regard de l'âme une passion, mais une action qui se nomme proprement imagination. Enfin, lorsque le cours ordinaire des esprits est tel, qu'il excite communément des pensées tristes ou gaies, ou autres semblables, on ne l'attribue pas à la passion, mais au naturel ou à l'humeur de celui en qui elles sont excitées; et cela fait qu'on dit que cet homme est d'un naturel triste, cet autre d'une humeur gaie, etc. Ainsi il ne reste que les pensées qui viennent de quelque particulière agitation des esprits, et dont on sent les effets comme en l'âme même, qui soient proprement nommées des passions. Il est vrai que nous n'en avons quasi jamais aucunes qui ne dépendent de plusieurs des causes que je viens de distinguer, mais on leur donne la dénomination de celle qui est la principale, ou à laquelle on a principalement égard. Ce qui fait que plusieurs confondent le sentiment de la douleur avec la passion de la tristesse, et celui

du chatouillement avec la passion de la joie, laquelle ils nomment aussi volupté ou plaisir; et ceux de la faim ou de la soif avec les désirs de manger ou de boire, qui sont des passions: car ordinairement les mêmes causes qui sont la douleur, agitent aussi les esprits en la façon qui est requise pour exciter la tristesse, et celles qui font sentir quelque chatouillement, les agitent en la façon qui est requise pour exciter la joie, et ainsi des autres. On confond aussi quelquefois les inclinations ou habitudes qui disposent à quelque passion, avec la passion même, ce qui est néanmoins facile à distinguer. Car, par exemple, lorsqu'on dit dans une ville que les ennemis la viennent assiégée, le premier jugement que font les habitants du mal qui leur en peut arriver, est une action de leur âme, non une passion; et bien que ce jugement se rencontre semblable en plusieurs, ils n'en sont pas toutefois également émus, mais les uns plus, les autres moins, selon qu'ils ont plus ou moins d'habitude ou d'inclination à la crainte; et avant que leur âme reçoive l'émotion en laquelle seule consiste la passion, il faut qu'elle fasse ce jugement, ou bien, sans juger, qu'elle conçoive au moins le danger, et en exprime l'idée dans le cerveau, ce qu'elle fait par une autre action qu'on nomme *imaginer*, et que par même moyen elle détermine les esprits qui vont du cerveau dans les nerfs, à entrer en ceux de ces nerfs qui servent à resserrer les ouvertures du cœur, ce qui retarde la circulation du sang, ensuite de quoi tout le corps devient pâle, froid et tremblant; et les nouveaux esprits qui viennent du cœur vers le cerveau sont agités de telle façon qu'ils ne peuvent aider à y former d'autres images que celles qui excitent en l'âme la passion de la crainte. Toutes lesquelles choses se suivent de si près l'une l'autre, qu'il semble que ce ne soit qu'une seule opération; et ainsi en toutes les autres passions, il arrive quelque particulière agitation dans les esprits qui viennent du cœur. J'aurais dessein d'ajouter ici une particulière explication de toutes ces passions, mais je trouve tant de difficulté à les dénombrer, qu'il m'y faudra employer plus de temps que le messager ne m'en donne.

Cependant ayant reçu celle que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, j'ai une nouvelle occasion de répondre qui m'oblige de remettre à une autre fois cet examen des passions, pour dire ici que toutes les raisons qui prouvent l'existence de Dieu, et qu'il est la cause première et immuable de tous les effets qui

ne dépendent point du libre arbitre des hommes, prouvent, ce me semble, en même façon, qu'il est aussi la cause de toutes les actions qui en dépendent. Car on ne saurait démontrer qu'il existe qu'en le considérant comme un être souverainement parfait; et il ne serait pas souverainement parfait, s'il pouvait arriver quelque chose dans le monde qui ne vint pas entièrement de lui. Il est vrai qu'il n'y a que la foi qui nous enseigne ce que c'est que la grâce par laquelle Dieu nous élève à une béatitude surnaturelle; mais la seule philosophie suffit pour connaître qu'il ne saurait entrer la moindre pensée en l'esprit d'un homme, que Dieu ne veuille et n'ait voulu de toute éternité qu'elle y entrât. Et la distinction de l'école entre les causes universelles et particulières n'a point ici de lieu; car ce qui fait que le soleil, par exemple, étant la cause universelle de toutes les fleurs, n'est pas cause pour cela que les tulipes diffèrent des roses, c'est que leur production dépend aussi de quelques autres causes particulières qui ne lui sont point subordonnées; mais Dieu est tellement la cause universelle de tout, qu'il en est en même façon la cause totale, et ainsi rien ne peut arriver sans sa volonté. Il est vrai aussi que la connaissance de l'immortalité de l'âme, et des félicités dont elle sera capable étant hors de cette vie, pourrait donner sujet d'en sortir à ceux qui s'y ennuiant, s'ils étaient assurés qu'ils jouiraient par après de toutes ces félicités; mais aucune raison ne les en assure; et il n'y a que la fausse philosophie d'Hégésias (1), dont le livre fut défendu par Ptolémée, pour ce que plusieurs s'étaient tués après l'avoir lu, qui tâche à persuader que cette vie est mauvaise; la vraie enseigne, tout au contraire, que, même parmi les plus tristes accidents et les plus pressantes douleurs, on y peut toujours être content, pourvu qu'on sache user de sa raison.

Pour ce qui est de l'étendue de l'univers, je ne vois pas comment, en la considérant, on est convié à séparer la providence particulière de l'idée que nous avons de Dieu; car c'est toute autre chose de Dieu que des puissances finies, lesquelles pouvant être épuisées, nous avons raison de juger, en voyant qu'elles sont

(1) Hégésias ou Agésias, vers le troisième siècle avant J.-C., philosophe platonicien de la ville de Cyrène, surnommé παροξυατος, enseignait l'immortalité de l'âme, et qu'il convenait de se soustraire aux maux de la vie. Son éloquence produisit plusieurs suicides, et Ptolémée fit fermer son école. (V. Cicér., Tuscul. 1, 31; Diog. Laert., 2, 86).

employées à plusieurs grands effets, qu'il n'est pas vraisemblable qu'elles s'étendent aussi jusques aux moindres. Mais d'autant que nous estimons les œuvres de Dieu être plus grandes, d'autant mieux remarquons-nous l'infinité de sa puissance; et d'autant que cette infinité nous est mieux connue, d'autant sommes-nous plus assurés qu'elle s'étend jusques à toutes les plus particulières actions des hommes. Je ne crois pas aussi que par cette providence particulière de Dieu, que Votre Altesse dit être le fondement de la théologie, vous entendiez quelque changement qui arrive en ses décrets à l'occasion des actions qui dépendent de notre libre arbitre: car la théologie n'admet point ce changement. Et lorsqu'elle nous oblige à prier Dieu, ce n'est pas afin que nous lui enseignions de quoi c'est que nous avons besoin, ni afin que nous tâchions d'impêtrer de lui qu'il change quelque chose en l'ordre établi de toute éternité par sa providence, l'un et l'autre serait blâmable, mais c'est seulement afin que nous obtenions ce qu'il a voulu de toute éternité être obtenu par nos prières. Et je crois que tous les théologiens sont d'accord en ceci, même ceux qu'on nomme ici Arméniens, qui semblent être ceux qui déferent le plus au libre arbitre.

J'avoue qu'il est difficile de mesurer exactement jusques où la raison ordonne que nous nous intéressions pour le public; mais aussi n'est-ce pas une chose en quoi il soit nécessaire d'être fort exact, il suffit de satisfaire à la conscience, et on peut en cela donner beaucoup à son inclination; car Dieu a tellement établi l'ordre des choses, et conjoint les hommes ensemble d'une si étroite société, qu'encore que chacun rapportât tout à soi-même, et n'eût aucune charité pour les autres, il ne laisserait pas de s'employer ordinairement pour eux, en tout ce qui serait de son pouvoir, pourvu qu'il usât de prudence, principalement s'il vivait en un siècle où les mœurs ne fussent point corrompues. Et outre cela, comme c'est une chose plus haute et plus glorieuse de faire du bien aux autres hommes que de s'en procurer à soi-même, aussi sont-ce les plus grandes âmes qui y ont le plus d'inclination, et font le moins d'état des biens qu'elles possèdent; il n'y a que les faibles et basses qui s'estiment plus qu'elles ne doivent, et sont comme les petits vaisseaux que trois gouttes d'eau peuvent remplir. Je sais que Votre Altesse n'est pas de ce nombre, et qu'au lieu qu'on ne peut inciter ces âmes basses à prendre de la peine pour autrui qu'en leur faisant voir qu'ils en retireront

quelque profit pour eux-mêmes, il faut, pour l'intérêt de Votre Altesse, lui représenter qu'elle ne pourrait être longuement utile à ceux qu'elle affectionne, si elle se négligeait soi-même, et la prier d'avoir soin de sa santé. C'est ce que fait, etc.

—
LÉTTRE 12 (9, t. I).

Février 1646.

Il m'arrive si peu souvent de rencontrer de bons raisonnements, non seulement dans les discours de ceux que je fréquente en ce désert, mais aussi dans les livres que je consulte, que je ne puis lire ceux qui sont dans les lettres de Votre Altesse sans en avoir un ressentiment de joie extraordinaire; et je les trouve si forts, que j'aime mieux avouer d'en être vaincu que d'entreprendre de leur résister. Car encore que la comparaison que Votre Altesse refuse de faire à son avantage puisse assez être vérifiée par l'expérience, c'est toutefois une vertu si louable de juger favorablement des autres, et elle s'accorde si bien avec la générosité qui vous empêche de vouloir mesurer la portée de l'esprit humain par l'exemple du commun des hommes, que je ne puis manquer d'estimer extrêmement l'un et l'autre. Je n'oserais aussi contredire à ce que Votre Altesse écrit du repentir, vu que c'est une vertu chrétienne, laquelle sert pour faire qu'on se corrige, non seulement des fautes commises volontairement, mais aussi de celles qu'on a faites par ignorance, lorsque quelque passion a empêché qu'on ne connût la vérité. Et j'avoue bien que la tristesse des tragédies ne plairait pas comme elle fait, si nous pouvions craindre qu'elle devint si excessive que nous en fussions incommodés; mais lorsque j'ai dit qu'il y a des passions qui sont d'autant plus utiles qu'elles penchent plus vers l'excès, j'ai seulement voulu parler de celles qui sont toutes bonnes, ce que j'ai témoigné en ajoutant qu'elles doivent être sujettes à la raison. Car il y a deux sortes d'excès: l'un qui, changeant la nature de la chose, et de bonne la rendant mauvaise, empêche qu'elle ne demeure soumise à la raison; l'autre, qui en augmente seulement

la mesure, et ne fait que de bonne la rendre meilleure. Ainsi la hardiesse n'a pour excès la témérité que lorsqu'elle va au delà des limites de la raison; mais pendant qu'elle ne les passe point, elle peut encore avoir un autre excès, qui consiste à n'être accompagnée d'aucune irrésolution, ni d'aucune crainte.

J'ai pensé ces jours passés au nombre et à l'ordre de ces passions, afin de pouvoir plus particulièrement examiner leur nature; mais je n'ai pas encore assez digéré mes opinions touchant ce sujet, pour les oser écrire à Votre Altesse, et je ne manquerai pas de m'en acquitter le plus tôt qu'il me sera possible.

Pour ce qui est du libre arbitre, je confesse qu'en ne pensant qu'à nous-mêmes, nous ne pouvons ne le pas estimer indépendant; mais lorsque nous pensons à la puissance infinie de Dieu, nous ne pouvons ne pas croire que toutes choses dépendent de lui, et par conséquent que notre libre arbitre n'en est pas exempt. Car il implique contradiction de dire que Dieu ait créé les hommes de telle nature, que les actions de leur volonté ne dépendent point de la sienne; pour ce que c'est le même que si on disait que sa puissance est tout ensemble finie et infinie: finie, puisqu'il y a quelque chose qui n'en dépend point; et infinie, puisqu'il a pu créer cette chose indépendante. Mais comme la connaissance de l'existence de Dieu ne nous doit pas empêcher d'être assurés de notre libre arbitre, pour ce que nous l'expérimentons et le sentons en nous-mêmes, ainsi celle de notre libre arbitre ne nous doit point faire douter de l'existence de Dieu. Car l'indépendance que nous expérimentons et sentons en nous, et qui suffit pour rendre nos actions louables ou blâmables, n'est pas incompatible avec une dépendance qui est d'autre nature, selon laquelle toutes choses sont sujettes à Dieu.

Pour ce qui est de l'état de l'âme après cette vie, j'en ai bien moins de connaissance que monsieur d'Igby; car, laissant à part ce que la foi nous en enseigne, je confesse que, par la seule raison naturelle, nous pouvons bien faire beaucoup de conjectures à notre avantage, et avoir de belles espérances, mais non point aucune assurance. Et pour ce que la raison naturelle nous apprend aussi que nous avons toujours plus de biens que de maux en cette vie, et que nous ne devons point laisser le certain pour l'incertain, elle me semble nous enseigner que nous ne devons pas véritablement craindre la mort, mais que nous ne devons aussi jamais la rechercher.

quelque profit pour eux-mêmes, il faut, pour l'intérêt de Votre Altesse, lui représenter qu'elle ne pourrait être longuement utile à ceux qu'elle affectionne, si elle se négligeait soi-même, et la prier d'avoir soin de sa santé. C'est ce que fait, etc.

LÉTTRE 12 (9, t. 1).

Février 1646.

Il m'arrive si peu souvent de rencontrer de bons raisonnements, non seulement dans les discours de ceux que je fréquente en ce désert, mais aussi dans les livres que je consulte, que je ne puis lire ceux qui sont dans les lettres de Votre Altesse sans en avoir un ressentiment de joie extraordinaire; et je les trouve si forts, que j'aime mieux avouer d'en être vaincu que d'entreprendre de leur résister. Car encore que la comparaison que Votre Altesse refuse de faire à son avantage puisse assez être vérifiée par l'expérience, c'est toutefois une vertu si louable de juger favorablement des autres, et elle s'accorde si bien avec la générosité qui vous empêche de vouloir mesurer la portée de l'esprit humain par l'exemple du commun des hommes, que je ne puis manquer d'estimer extrêmement l'un et l'autre. Je n'oserais aussi contredire à ce que Votre Altesse écrit du repentir, vu que c'est une vertu chrétienne, laquelle sert pour faire qu'on se corrige, non seulement des fautes commises volontairement, mais aussi de celles qu'on a faites par ignorance, lorsque quelque passion a empêché qu'on ne connût la vérité. Et j'avoue bien que la tristesse des tragédies ne plairait pas comme elle fait, si nous pouvions craindre qu'elle devint si excessive que nous en fussions incommodés; mais lorsque j'ai dit qu'il y a des passions qui sont d'autant plus utiles qu'elles penchent plus vers l'excès, j'ai seulement voulu parler de celles qui sont toutes bonnes, ce que j'ai témoigné en ajoutant qu'elles doivent être sujettes à la raison. Car il y a deux sortes d'excès: l'un qui, changeant la nature de la chose, et de bonne la rendant mauvaise, empêche qu'elle ne demeure soumise à la raison; l'autre, qui en augmente seulement

la mesure, et ne fait que de bonne la rendre meilleure. Ainsi la hardiesse n'a pour excès la témérité que lorsqu'elle va au delà des limites de la raison; mais pendant qu'elle ne les passe point, elle peut encore avoir un autre excès, qui consiste à n'être accompagnée d'aucune irrésolution, ni d'aucune crainte.

J'ai pensé ces jours passés au nombre et à l'ordre de ces passions, afin de pouvoir plus particulièrement examiner leur nature; mais je n'ai pas encore assez digéré mes opinions touchant ce sujet, pour les oser écrire à Votre Altesse, et je ne manquerai pas de m'en acquitter le plus tôt qu'il me sera possible.

Pour ce qui est du libre arbitre, je confesse qu'en ne pensant qu'à nous-mêmes, nous ne pouvons ne le pas estimer indépendant; mais lorsque nous pensons à la puissance infinie de Dieu, nous ne pouvons ne pas croire que toutes choses dépendent de lui, et par conséquent que notre libre arbitre n'en est pas exempt. Car il implique contradiction de dire que Dieu ait créé les hommes de telle nature, que les actions de leur volonté ne dépendent point de la sienne; pour ce que c'est le même que si on disait que sa puissance est tout ensemble finie et infinie: finie, puisqu'il y a quelque chose qui n'en dépend point; et infinie, puisqu'il a pu créer cette chose indépendante. Mais comme la connaissance de l'existence de Dieu ne nous doit pas empêcher d'être assurés de notre libre arbitre, pour ce que nous l'expérimentons et le sentons en nous-mêmes, ainsi celle de notre libre arbitre ne nous doit point faire douter de l'existence de Dieu. Car l'indépendance que nous expérimentons et sentons en nous, et qui suffit pour rendre nos actions louables ou blâmables, n'est pas incompatible avec une dépendance qui est d'autre nature, selon laquelle toutes choses sont sujettes à Dieu.

Pour ce qui est de l'état de l'âme après cette vie, j'en ai bien moins de connaissance que monsieur d'Igby; car, laissant à part ce que la foi nous en enseigne, je confesse que, par la seule raison naturelle, nous pouvons bien faire beaucoup de conjectures à notre avantage, et avoir de belles espérances, mais non point aucune assurance. Et pour ce que la raison naturelle nous apprend aussi que nous avons toujours plus de biens que de maux en cette vie, et que nous ne devons point laisser le certain pour l'incertain, elle me semble nous enseigner que nous ne devons pas véritablement craindre la mort, mais que nous ne devons aussi jamais la rechercher.

Je n'ai pas besoin de répondre à l'objection que peuvent faire les théologiens touchant la vaste étendue que j'ai attribuée à l'univers, pour ce que Votre Altesse y a déjà répondu pour moi; j'ajoute seulement que si cette étendue pouvait rendre les mystères de notre religion moins croyables, celle que les astronomes ont de tout temps attribuée aux cieux aurait pu faire le même, pour ce qu'ils les ont considérés si grands, que la Terre n'est à leur comparaison que comme un point, et toutefois cela ne leur a pas été objecté.

Au reste, si la prudence était maîtresse des événements, je ne doute point que Votre Altesse ne vînt à bout de tout ce qu'elle voudrait entreprendre : mais il faudrait que tous les hommes fussent parfaitement sages, afin que, sachant ce qu'ils doivent faire, on pût être assuré de ce qu'ils feront; ou bien il faudrait connaître particulièrement l'humeur de tous ceux avec lesquels on a quelque chose à démêler; et encore ne serait-ce pas assez, à cause qu'ils ont outre cela leur libre arbitre, dont les événements ne sont connus que de Dieu seul. Et pour ce qu'on juge ordinairement de ce que les autres feront par ce qu'on voudrait faire si on était à leur place, il arrive souvent que les esprits ordinaires et médiocres étant semblables à ceux avec lesquels ils ont à traiter, pénètrent mieux dans leurs conseils, et font plus aisément réussir ce qu'ils entreprennent, que ne font les plus relevés, lesquels ne traitant qu'avec ceux qui leur sont de beaucoup inférieurs en connaissance et en prudence, jugent tout autrement qu'eux des affaires. C'est ce qui doit consoler Votre Altesse, lorsque la fortune s'oppose à vos desseins. Je prie Dieu qu'il les favorise, étant comme je suis, etc.

LETTRE 13 (10, t. I.)

Mars 1646.

Je ne puis nier que je n'aie été surpris d'apprendre que Votre Altesse ait eu de la fâcherie, jusqu'à en être incommodée en sa santé, pour une chose que la plus grande part du monde trou-

vera bonne, et que plusieurs fortes raisons peuvent rendre excusable envers les autres; car tous ceux de la religion dont je suis (qui font sans doute le plus grand nombre dans l'Europe) sont obligés de l'approuver, encore même qu'ils y vissent des circonstances et des motifs apparents qui fussent blâmables : car nous croyons que Dieu se sert de divers moyens pour attirer les âmes à soi, et que tel est entré dans le cloître avec une mauvaise intention, lequel y a mené par après une vie fort sainte. Pour ceux qui sont d'une autre créance, s'ils en parlent mal, on peut récuser leur jugement; car, comme en toutes les affaires touchant lesquelles il y a divers partis, il est impossible de plaire aux uns sans déplaire aux autres; s'ils considèrent qu'ils ne seraient pas de la religion dont ils sont, si eux, ou leurs pères, ou leurs aïeux n'avaient quitté la romaine, ils n'auront pas sujet de se moquer, ni de nommer inconstants ceux qui quittent la leur. Pour ce qui regarde la prudence du siècle, il est vrai que ceux qui ont la fortune chez eux ont raison de demeurer tous autour d'elle, et de joindre leurs forces ensemble pour empêcher qu'elle n'échappe; mais ceux de la maison desquels elle est fugitive ne font, ce me semble, point mal de s'accorder à suivre divers chemins, afin que, s'ils ne la peuvent trouver tous, il y en ait au moins quelqu'un qui la rencontre; et cependant pour ce qu'on croit que chacun d'eux a plusieurs ressources, ayant des amis en divers partis, cela les rend plus considérables que s'ils étaient tous engagés dans un seul : ce qui m'empêche de pouvoir imaginer que ceux qui ont été auteurs de ce conseil, aient en cela voulu nuire à votre maison. Mais je ne prétends point que mes raisons puissent empêcher le ressentiment de Votre Altesse; j'espère seulement que le temps l'aura diminué avant que cette lettre vous soit présentée, et je craindrais de le rafraîchir, si je m'étendais davantage sur ce sujet. C'est pourquoi je passe à la difficulté que Votre Altesse propose touchant le libre arbitre, duquel je tâcherai d'expliquer la dépendance et la liberté par une comparaison. Si un roi qui a défendu les duels, et qui soit très assurément que deux gentilshommes de son royaume, demeurant en diverses villes sont en querelle, et tellement animés l'un contre l'autre que rien ne les saurait empêcher de se battre s'ils se rencontrent; si, dis-je, ce roi donne à l'un d'eux quelque commission pour aller à certain jour vers la ville où est l'autre, et qu'il donne aussi commission à cet autre pour aller au même

Je n'ai pas besoin de répondre à l'objection que peuvent faire les théologiens touchant la vaste étendue que j'ai attribuée à l'univers, pour ce que Votre Altesse y a déjà répondu pour moi; j'ajoute seulement que si cette étendue pouvait rendre les mystères de notre religion moins croyables, celle que les astronomes ont de tout temps attribuée aux cieux aurait pu faire le même, pour ce qu'ils les ont considérés si grands, que la Terre n'est à leur comparaison que comme un point, et toutefois cela ne leur a pas été objecté.

Au reste, si la prudence était maîtresse des événements, je ne doute point que Votre Altesse ne vînt à bout de tout ce qu'elle voudrait entreprendre : mais il faudrait que tous les hommes fussent parfaitement sages, afin que, sachant ce qu'ils doivent faire, on pût être assuré de ce qu'ils feront; ou bien il faudrait connaître particulièrement l'humeur de tous ceux avec lesquels on a quelque chose à démêler; et encore ne serait-ce pas assez, à cause qu'ils ont outre cela leur libre arbitre, dont les événements ne sont connus que de Dieu seul. Et pour ce qu'on juge ordinairement de ce que les autres feront par ce qu'on voudrait faire si on était à leur place, il arrive souvent que les esprits ordinaires et médiocres étant semblables à ceux avec lesquels ils ont à traiter, pénétrant mieux dans leurs conseils, et font plus aisément réussir ce qu'ils entreprennent, que ne font les plus relevés, lesquels ne traitant qu'avec ceux qui leur sont de beaucoup inférieurs en connaissance et en prudence, jugent tout autrement qu'eux des affaires. C'est ce qui doit consoler Votre Altesse, lorsque la fortune s'oppose à vos desseins. Je prie Dieu qu'il les favorise, étant comme je suis, etc.

LETTRE 13 (10, t. I).

Mars 1646.

Je ne puis nier que je n'aie été surpris d'apprendre que Votre Altesse ait eu de la fâcherie, jusqu'à en être incommodée en sa santé, pour une chose que la plus grande part du monde trou-

vera bonne, et que plusieurs fortes raisons peuvent rendre excusable envers les autres; car tous ceux de la religion dont je suis (qui font sans doute le plus grand nombre dans l'Europe) sont obligés de l'approuver, encore même qu'ils y vissent des circonstances et des motifs apparents qui fussent blâmables : car nous croyons que Dieu se sert de divers moyens pour attirer les âmes à soi, et que tel est entré dans le cloître avec une mauvaise intention, lequel y a mené par après une vie fort sainte. Pour ceux qui sont d'une autre créance, s'ils en parlent mal, on peut récuser leur jugement; car, comme en toutes les affaires touchant lesquelles il y a divers partis, il est impossible de plaire aux uns sans déplaire aux autres; s'ils considèrent qu'ils ne seraient pas de la religion dont ils sont, si eux, ou leurs pères, ou leurs aïeux n'avaient quitté la romaine, ils n'auront pas sujet de se moquer, ni de nommer inconstants ceux qui quittent la leur. Pour ce qui regarde la prudence du siècle, il est vrai que ceux qui ont la fortune chez eux ont raison de demeurer tous autour d'elle, et de joindre leurs forces ensemble pour empêcher qu'elle n'échappe; mais ceux de la maison desquels elle est fugitive ne font, ce me semble, point mal de s'accorder à suivre divers chemins, afin que, s'ils ne la peuvent trouver tous, il y en ait au moins quelqu'un qui la rencontre; et cependant pour ce qu'on croit que chacun d'eux a plusieurs ressources, ayant des amis en divers partis, cela les rend plus considérables que s'ils étaient tous engagés dans un seul : ce qui m'empêche de pouvoir imaginer que ceux qui ont été auteurs de ce conseil, aient en cela voulu nuire à votre maison. Mais je ne prétends point que mes raisons puissent empêcher le ressentiment de Votre Altesse; j'espère seulement que le temps l'aura diminué avant que cette lettre vous soit présentée, et je craindrais de le rafraîchir, si je m'étendais davantage sur ce sujet. C'est pourquoi je passe à la difficulté que Votre Altesse propose touchant le libre arbitre, duquel je tâcherai d'expliquer la dépendance et la liberté par une comparaison. Si un roi qui a défendu les duels, et qui soit très assurément que deux gentilshommes de son royaume, demeurant en diverses villes sont en querelle, et tellement animés l'un contre l'autre que rien ne les saurait empêcher de se battre s'ils se rencontrent; si, dis-je, ce roi donne à l'un d'eux quelque commission pour aller à certain jour vers la ville où est l'autre, et qu'il donne aussi commission à cet autre pour aller au même

jour vers le lieu où est le premier, il sait bien assurément qu'ils ne manqueront pas de se rencontrer et de se battre, et ainsi de contrevénir à sa défense, mais il ne les y contraint point pour cela; et sa connaissance et même la volonté qu'il a eue de les y déterminer en cette façon, n'empêche pas que ce ne soit aussi volontairement et aussi librement qu'ils se battent, lorsqu'ils viennent à se rencontrer, comme ils auraient fait s'ils n'en avaient rien su, et que ce fût par quelque autre occasion qu'ils se fussent rencontrés, et ils peuvent aussi justement être punis, pour ce qu'ils ont contrevénu à sa défense. Or ce qu'un roi peut faire en cela touchant quelques actions libres de ses sujets, Dieu, qui a une prescience et une puissance infinie, le fait infailliblement touchant toutes celles des hommes: et avant qu'il nous ait envoyés en ce monde, il a su exactement quelles seraient toutes les inclinations de notre volonté: c'est lui-même qui les a mises en nous; c'est lui aussi qui a disposé toutes les autres choses qui sont hors de nous, pour faire que tels et tels objets se présentassent à nos sens à tel et tel temps, à l'occasion desquels il a su que notre libre arbitre nous déterminerait à telle ou telle chose, et il l'a ainsi voulu, mais il n'a pas voulu pour cela l'y contraindre. Et comme on peut distinguer en ce roi deux différents degrés de volonté, l'un par lequel il a voulu que ces gentilshommes se battissent, puisqu'il a fait qu'ils se rencontrassent, et l'autre par lequel il ne l'a pas voulu, puisqu'il a défendu les duels; ainsi les théologiens distinguent en Dieu une volonté absolue et indépendante, par laquelle il veut que toutes choses se fassent ainsi qu'elles se font, et une autre qui est relative, et qui se rapporte au mérite ou démérite des hommes, par laquelle il veut qu'on obéisse à ses lois.

Il est besoin aussi que je distingue deux sortes de biens, pour accorder ce que j'ai ci-devant écrit (à savoir qu'en cette vie nous avons toujours plus de biens que de maux) avec ce que Votre Altesse m'objecte touchant toutes les incommodités de la vie. Quand on considère l'idée du bien pour servir de règle à nos actions, on le prend pour toute la perfection qui peut être en la chose qu'on nomme bonne, et on le compare à la ligne droite qui est unique entre une infinité de courbes auxquelles on compare les maux. C'est en ce sens que les philosophes ont coutume de dire que *bonum est ex integra causa, malum ex quocis defectu*. Mais quand on considère les biens et les maux qui peu-

vent être en une même chose, pour savoir l'estime qu'on en doit faire, comme j'ai fait lorsque j'ai parlé de l'estime que nous devons faire de cette vie, on prend le bien pour tout ce qui s'y trouve dont on peut avoir quelque commodité, et on ne nomme mal que ce dont on peut recevoir de l'incommodité; car pour les autres défauts qui peuvent y être, on ne les compte point. Ainsi lorsqu'on offre un emploi à quelqu'un, il considère d'un côté l'honneur et le profit qu'il en peut attendre comme des biens, et de l'autre la peine, le péril, la perte du temps, et autres telles choses comme des maux; et, comparant ces maux avec ces biens, selon qu'il trouve ceux-ci plus ou moins grands que ceux-là, il l'accepte ou le refuse. Or ce qui m'a fait dire en ce dernier sens, qu'il y a toujours beaucoup plus de biens que de maux en cette vie, c'est le peu d'état que je crois que nous devons faire de toutes les choses qui sont hors de nous, et qui ne dépendent point de notre libre arbitre, à comparaison de celles qui en dépendent, lesquelles nous pouvons toujours rendre bonnes lorsque nous en savons bien user; et nous pouvons empêcher par leur moyen que tous les maux qui viennent d'ailleurs, tant grands qu'ils puissent être, n'entrent plus avant en notre âme que la tristesse qu'y excitent les comédiens quand ils représentent devant nous quelques actions fort funestes; mais j'avoue qu'il faut être fort philosophe pour arriver jusqu'à ce point. Et toutefois je crois aussi que même ceux-là qui se laissent le plus emporter à leurs passions, jugent toujours en leur intérieur qu'il y a plus de biens que de maux en cette vie, encore qu'ils ne s'en aperçoivent pas eux-mêmes; car bien qu'ils appellent quelquefois la mort à leur secours quand ils sentent de grandes douleurs, c'est seulement afin qu'elle leur aide à porter leur fardeau, ainsi qu'il y a dans la fable, et ils ne veulent point pour cela perdre la vie; ou bien s'il y en a quelques-uns qui la veulent perdre et qui se tuent eux-mêmes, c'est par une erreur de leur entendement, et non point par un jugement bien raisonné, ni par une opinion que la nature ait imprimée en eux, comme est celle qui fait qu'on préfère les biens de cette vie à ses maux.

La raison qui me fait croire que ceux qui ne font rien que pour leur utilité particulière, doivent aussi bien que les autres travailler pour autrui, et tâcher de faire plaisir à un chacun, autant qu'il est en leur pouvoir, s'ils veulent user de prudence, est qu'on voit ordinairement arriver, que ceux qui sont estimés

jour vers le lieu où est le premier, il sait bien assurément qu'ils ne manqueront pas de se rencontrer et de se battre, et ainsi de contrevenir à sa défense, mais il ne les y contraint point pour cela; et sa connaissance et même la volonté qu'il a eue de les y volontairement et aussi librement qu'ils se battent, lorsqu'ils viennent à se rencontrer, comme ils auraient fait s'ils n'en avaient rien su, et que ce fût par quelque autre occasion qu'ils se fussent rencontrés, et ils peuvent aussi justement être punis, pour ce qu'ils ont contrevenu à sa défense. Or ce qu'un roi peut faire en cela touchant quelques actions libres de ses sujets, Dieu, qui a une prescience et une puissance infinie, le fait infailliblement touchant toutes celles des hommes : et avant qu'il nous ait envoyés en ce monde, il a su exactement quelles seraient toutes les inclinations de notre volonté : c'est lui-même qui les a mises en nous; c'est lui aussi qui a disposé toutes les autres choses qui sont hors de nous, pour faire que tels et tels objets se présentassent à nos sens à tel et tel temps, à l'occasion desquels il a su que notre libre arbitre nous déterminerait à telle ou telle chose, et il l'a ainsi voulu, mais il n'a pas voulu pour cela l'y contraindre. Et comme on peut distinguer en ce roi deux différents degrés de volonté, l'un par lequel il a voulu que ces gentilshommes se battissent, puisqu'il a fait qu'ils se rencontrassent, et l'autre par lequel il ne l'a pas voulu, puisqu'il a défendu les duels; ainsi les théologiens distinguent en Dieu une volonté absolue et indépendante, par laquelle il veut que toutes choses se fassent ainsi qu'elles se font, et une autre qui est relative, et qui se rapporte au mérite ou démerite des hommes, par laquelle il veut qu'on obéisse à ses lois.

Il est besoin aussi que je distingue deux sortes de biens, pour accorder ce que j'ai ci-devant écrit (à savoir qu'en cette vie nous avons toujours plus de biens que de maux) avec ce que Votre Altesse m'objecte touchant toutes les incommodités de la vie. Quand on considère l'idée du bien pour servir de règle à nos actions, on le prend pour toute la perfection qui peut être en la chose qu'on nomme bonne, et on le compare à la ligne droite qui est unique entre une infinité de courbes auxquelles on compare les maux. C'est en ce sens que les philosophes ont coutume de dire que *bonum est ex integra causa, malum ex quovis defectu*. Mais quand on considère les biens et les maux qui peu-

vent être en une même chose, pour savoir l'estime qu'on en doit faire, comme j'ai fait lorsque j'ai parlé de l'estime que nous devons faire de cette vie, on prend le bien pour tout ce qui s'y trouve dont on peut avoir quelque commodité, et on ne nomme mal que ce dont on peut recevoir de l'incommodité; car pour les autres défauts qui peuvent y être, on ne les compte point. Ainsi lorsqu'on offre un emploi à quelqu'un, il considère d'un côté l'honneur et le profit qu'il en peut attendre comme des biens, et de l'autre la peine, le péril, la perte du temps, et autres telles choses comme des maux; et, comparant ces maux avec ces biens, selon qu'il trouve ceux-ci plus ou moins grands que ceux-là, il l'accepte ou le refuse. Or ce qui m'a fait dire en ce dernier sens, qu'il y a toujours beaucoup plus de biens que de maux en cette vie, c'est le peu d'état que je crois que nous devons faire de toutes les choses qui sont hors de nous, et qui ne dépendent point de notre libre arbitre, à comparaison de celles qui en dépendent, lesquelles nous pouvons toujours rendre bonnes lorsque nous en savons bien user; et nous pouvons empêcher par leur moyen que tous les maux qui viennent d'ailleurs, tant grands qu'ils puissent être, n'entrent plus avant en notre âme que la tristesse qu'y excitent les comédiens quand ils représentent devant nous quelques actions fort funestes; mais j'avoue qu'il faut être fort philosophe pour arriver jusqu'à ce point. Et toutefois je crois aussi que même ceux-là qui se laissent le plus emporter à leurs passions, jugent toujours en leur intérieur qu'il y a plus de biens que de maux en cette vie, encore qu'ils ne s'en aperçoivent pas eux-mêmes; car bien qu'ils appellent quelquefois la mort à leur secours quand ils sentent de grandes douleurs, c'est seulement afin qu'elle leur aide à porter leur fardeau, ainsi qu'il y a dans la fable, et ils ne veulent point pour cela perdre la vie; ou bien s'il y en a quelques-uns qui la veulent perdre et qui se tuent eux-mêmes, c'est par une erreur de leur entendement, et non point par un jugement bien raisonné, ni par une opinion que la nature ait imprimée en eux, comme est celle qui fait qu'on préfère les biens de cette vie à ses maux.

La raison qui me fait croire que ceux qui ne font rien que pour leur utilité particulière, doivent aussi bien que les autres travailler pour autrui, et tâcher de faire plaisir à un chacun, autant qu'il est en leur pouvoir, s'ils veulent user de prudence, est qu'on voit ordinairement arriver, que ceux qui sont estimés

officieux et prompts à faire plaisir, reçoivent aussi quantité de bons offices des autres, même de ceux qu'ils n'ont jamais obligés, lesquels ils ne recevraient pas si on les croyait d'autre humeur, et que les peines qu'ils ont à faire plaisir ne sont point si grandes que les commodités que leur donne l'amitié de ceux qui les connaissent; car on n'attend de nous que les offices que nous pouvons rendre commodément, et nous n'en attendons pas davantage des autres; mais il arrive souvent que ce qui leur coûte peu nous profite beaucoup, et même nous peut importer de la vie. Il est vrai qu'on perd quelquefois sa peine en bien faisant, et au contraire qu'on gagne à mal faire; mais cela ne peut changer la règle de la prudence, laquelle ne se rapporte qu'aux choses qui arrivent le plus souvent; et pour moi, la maxime que j'ai le plus observée en toute la conduite de ma vie, a été de suivre seulement le grand chemin, et de croire que la principale finesse est de ne vouloir point du tout user de finesse. Les lois communes de la société, lesquelles tendent toutes à se faire du bien les uns aux autres, ou du moins à ne se point faire de mal, sont, ce me semble, si bien établies, que quiconque les suit franchement sans aucune dissimulation ni artifice, mène une vie beaucoup plus heureuse et plus assurée que ceux qui cherchent leur utilité par d'autres voies, lesquels à la vérité réussissent quelquefois par l'ignorance des autres hommes et par la faveur de la fortune, mais il arrive bien plus souvent qu'ils y manquent, et que pensant s'établir ils se ruinent. C'est avec cette ingénuité et cette franchise, laquelle je fais profession d'observer en toutes mes actions, que je fais aussi particulièrement profession d'être, etc.

LETTRE 14 (11, t. I).

Juin 1646.

Je reconnais par expérience que j'ai eu raison de mettre la gloire au nombre des passions, car je ne puis m'empêcher d'en être touché en voyant le favorable jugement que fait Votre Altesse du petit traité que j'en ai écrit; et je ne suis nullement sur-

pris de ce qu'elle y remarque aussi des défauts, pour ce que je n'ai point douté qu'il n'y en eût en grand nombre, étant une matière que je n'avais jamais ci-devant étudiée, et dont je n'ai fait que tirer le premier crayon, sans y ajouter les couleurs et les ornements qui seraient requis pour la faire paraître à des yeux moins clairvoyants que ceux de Votre Altesse. Je n'y ai pas mis aussi tous les principes de physique dont je me suis servi pour déchiffrer quels sont les mouvements du sang qui accompagnent chaque passion, pour ce que je ne les saurais bien déduire sans expliquer la formation de toutes les parties du corps humain; et c'est une chose si difficile que je ne l'oserais encore entreprendre, bien que je me sois à peu près satisfait moi-même touchant la vérité des principes que j'ai supposés en cet écrit, dont les principaux sont, que l'office du foie et de la rate est de contenir toujours du sang de réserve, moins purifié que celui qui est dans les veines; et que le feu qui est dans le cœur a besoin d'être continuellement entretenu, ou bien par le suc des viandes qui vient directement de l'estomac, ou bien à son défaut par ce sang qui est en réserve, à cause que l'autre sang qui est dans les veines se dilate trop aisément; et qu'il y a une telle liaison entre notre âme et notre corps, que les pensées qui ont accompagné quelques mouvements du corps dès le commencement de notre vie, les accompagnent encore à présent, en sorte que si les mêmes mouvements sont excités derechef dans le corps par quelque cause extérieure, ils excitent aussi en l'âme les mêmes pensées, et réciproquement si nous avons les mêmes pensées, elles produisent les mêmes mouvements; et enfin que la machine de notre corps est tellement faite, qu'une seule pensée de joie, ou d'amour, ou autre semblable, est suffisante pour envoyer les esprits animaux par les nerfs en tous les muscles qui sont requis pour causer les divers mouvements du sang que j'ai dit accompagner les passions. Il est vrai que j'ai eu de la difficulté à distinguer ceux qui appartiennent à chaque passion, à cause qu'elles ne sont jamais seules; mais néanmoins pour ce que les mêmes ne sont pas toujours jointes ensemble, j'ai tâché de remarquer les changements qui arrivaient dans le corps lorsqu'elles changeaient de compagnie. Ainsi, par exemple, si l'amour était toujours jointe à la joie, je ne saurais à laquelle des deux il faudrait attribuer la chaleur et la dilatation qu'elles font sentir autour du cœur; mais pour ce qu'elle est aussi quelquefois

jointe à la tristesse, et qu'alors on sent encore cette chaleur et non plus cette dilatation, j'ai jugé que la chaleur appartient à l'amour, et la dilatation à la joie. Et bien que le désir soit toujours avec l'amour, ils ne sont pas néanmoins toujours ensemble au même degré ; car encore qu'on aime beaucoup, on désire peu lorsqu'on ne conçoit aucune espérance ; et pour ce qu'on n'a point alors la diligence et la promptitude qu'on aurait si le désir était plus grand, on peut juger que c'est de lui qu'elle vient, et non de l'amour.

Je crois bien que la tristesse ôte l'appétit à plusieurs ; mais pour ce que j'ai toujours éprouvé en moi qu'elle l'augmente, je m'étais réglé là-dessus. Et j'estime que la différence qui arrive en cela vient de ce que le premier sujet de tristesse que quelques-uns ont eu au commencement de leur vie, a été qu'ils ne recevaient pas assez de nourriture, et que celui des autres a été que celle qu'ils recevaient leur était nuisible ; et en ceux-ci le mouvement des esprits qui ôte l'appétit est toujours depuis demeuré joint avec la passion de la tristesse. Nous voyons aussi que les mouvements qui accompagnent les autres passions ne sont pas entièrement semblables en tous les hommes, ce qui peut être attribué à pareille cause.

Pour l'admiration, encore qu'elle ait son origine dans le cerveau, et ainsi que le seul tempérament du sang ne la puisse causer, comme il peut souvent causer la joie ou la tristesse, toutefois elle peut, par le moyen de l'impression qu'elle fait dans le cerveau, agir sur le corps autant qu'aucune des autres passions, ou même plus en quelque façon, à cause que la surprise qu'elle contient cause les mouvements les plus prompts de tous ; et comme on peut mouvoir la main ou le pied quasi au même instant qu'on pense à les mouvoir, pour ce que l'idée de ce mouvement qui se forme dans le cerveau, envoie les esprits dans les muscles qui servent à cet effet ; ainsi l'idée d'une chose plaisante qui surprend l'esprit, envoie aussitôt les esprits dans les nerfs qui ouvrent les orifices du cœur ; et l'admiration ne fait en ceci autre chose, sinon que, par sa surprise, elle augmente la force du mouvement qui cause la joie, et fait que les orifices du cœur étant dilatés tout à coup, le sang qui entre dedans par la veine cave et qui en sort par la veine artérielle, enfle subitement le poulmon.

Les mêmes signes extérieurs qui ont coutume d'accompagner

les passions peuvent bien aussi quelquefois être produits par d'autres causes. Ainsi la rougeur du visage ne vient pas toujours de la honte, mais elle peut aussi venir de la chaleur du feu ou bien de ce qu'on fait de l'exercice ; et le ris qu'on nomme sardonien, n'est autre chose qu'une convulsion de nerfs du visage ; et ainsi on peut soupirer quelquefois par coutume ou par maladie, mais cela n'empêche pas que les soupirs ne soient des signes extérieurs de la tristesse et du désir, lorsque ce sont ces passions qui les causent. Je n'avais jamais oui dire ni remarqué qu'ils fussent aussi quelquefois causés par la réplétion de l'estomac, mais lorsque cela arrive, je crois que c'est un mouvement dont la nature se sert pour faire que le suc des viandes passe plus promptement par le cœur, et ainsi que l'estomac en soit plus tôt déchargé ; car les soupirs agitent le poulmon, font que le sang qu'il contient descend plus vite par l'artère veineuse dans le côté gauche du cœur, et ainsi que le nouveau sang composé du suc des viandes qui vient de l'estomac par le foie et par le cœur jusqu'au poulmon, y peut plus aisément être reçu.

Pour les remèdes contre les excès des passions, j'avoue bien qu'ils sont difficiles à pratiquer, et même qu'ils ne peuvent suffire pour empêcher les désordres qui arrivent dans le corps, mais seulement pour faire que l'âme ne soit point troublée, et qu'elle puisse retenir son jugement libre ; à quoi je ne juge pas qu'il soit besoin d'avoir une connaissance exacte de la vérité de chaque chose, ni même d'avoir prévu en particulier tous les accidents qui peuvent survenir, ce qui serait sans doute impossible ; mais c'est assez d'en avoir imaginé en général de plus faucheux que ne sont ceux qui arrivent, et de s'être préparé à les souffrir. Je ne crois pas aussi qu'on pêche guère par excès en désirant les choses nécessaires à la vie, ce n'est que des mauvaises ou superflues que les désirs ont besoin d'être réglés ; car ceux qui ne tendent qu'au bien sont, ce me semble, d'autant meilleurs qu'ils sont plus grands ; et quoique j'aie voulu flatter mon défaut, en mettant une je ne sais quelle langueur entre les passions excusables, j'estime néanmoins beaucoup plus la diligence de ceux qui se portent toujours avec ardeur à faire les choses qu'ils croient être en quelque façon de leur devoir, encore qu'ils n'en espèrent pas beaucoup de fruit.

Je mène une vie si retirée, et j'ai toujours été si éloigné du manement des affaires, que je ne serais pas moins impertinent

jointe à la tristesse, et qu'alors on sent encore cette chaleur et non plus cette dilatation, j'ai jugé que la chaleur appartient à l'amour, et la dilatation à la joie. Et bien que le désir soit quasi toujours avec l'amour, ils ne sont pas néanmoins toujours ensemble au même degré : car encore qu'on aime beaucoup, on désire peu lorsqu'on ne conçoit aucune espérance; et pour ce qu'on n'a point alors la diligence et la promptitude qu'on aurait si le désir était plus grand, on peut juger que c'est de lui qu'elle vient, et non de l'amour.

Je crois bien que la tristesse ôte l'appétit à plusieurs; mais pour ce que j'ai toujours éprouvé en moi qu'elle l'augmente, je m'étais réglé là-dessus. Et j'estime que la différence qui arrive en cela vient de ce que le premier sujet de tristesse que quelques-uns ont eu au commencement de leur vie, a été qu'ils ne recevaient pas assez de nourriture, et que celui des autres a été que celle qu'ils recevaient leur était nuisible; et en ceux-ci le mouvement des esprits qui ôte l'appétit est toujours depuis demeuré joint avec la passion de la tristesse. Nous voyons aussi que les mouvements qui accompagnent les autres passions ne sont pas entièrement semblables en tous les hommes, ce qui peut être attribué à pareille cause.

Pour l'admiration, encore qu'elle ait son origine dans le cerveau, et ainsi que le seul tempérament du sang ne la puisse causer, comme il peut souvent causer la joie ou la tristesse, toutefois elle peut, par le moyen de l'impression qu'elle fait dans le cerveau, agir sur le corps autant qu'aucune des autres passions, ou même plus en quelque façon, à cause que la surprise qu'elle contient cause les mouvements les plus prompts de tous; et comme on peut mouvoir la main ou le pied quasi au même instant qu'on pense à les mouvoir, pour ce que l'idée de ce mouvement qui se forme dans le cerveau, envoie les esprits dans les muscles qui servent à cet effet; ainsi l'idée d'une chose plaisante qui surprend l'esprit, envoie aussitôt les esprits dans les nerfs qui ouvrent les orifices du cœur; et l'admiration ne fait en ceci autre chose, sinon que, par sa surprise, elle augmente la force du mouvement qui cause la joie, et fait que les orifices du cœur étant dilatés tout à coup, le sang qui entre dedans par la veine cave et qui en sort par la veine artérielle, enfle subitement le poulmon.

Les mêmes signes extérieurs qui ont coutume d'accompagner

les passions peuvent bien aussi quelquefois être produits par d'autres causes. Ainsi la rougeur du visage ne vient pas toujours de la honte, mais elle peut aussi venir de la chaleur du feu ou bien de ce qu'on fait de l'exercice; et le ris qu'on nomme sardonien, n'est autre chose qu'une convulsion de nerfs du visage; et ainsi on peut soupirer quelquefois par coutume ou par maladie, mais cela n'empêche pas que les soupirs ne soient des signes extérieurs de la tristesse et du désir, lorsque ce sont ces passions qui les causent. Je n'avais jamais oui dire ni remarqué qu'ils fussent aussi quelquefois causés par la réplétion de l'estomac, mais lorsque cela arrive, je crois que c'est un mouvement dont la nature se sert pour faire que le suc des viandes passe plus promptement par le cœur, et ainsi que l'estomac en soit plus tôt déchargé; car les soupirs agitent le poulmon, font que le sang qu'il contient descend plus vite par l'artère veineuse dans le côté gauche du cœur, et ainsi que le nouveau sang composé du suc des viandes qui vient de l'estomac par le foie et par le cœur jusqu'au poulmon, y peut plus aisément être reçu.

Pour les remèdes contre les excès des passions, j'avoue bien qu'ils sont difficiles à pratiquer, et même qu'ils ne peuvent suffire pour empêcher les désordres qui arrivent dans le corps, mais seulement pour faire que l'âme ne soit point troublée, et qu'elle puisse retenir son jugement libre; à quoi je ne juge pas qu'il soit besoin d'avoir une connaissance exacte de la vérité de chaque chose, ni même d'avoir prévu en particulier tous les accidents qui peuvent survenir, ce qui serait sans doute impossible; mais c'est assez d'en avoir imaginé en général de plus faibles que ne sont ceux qui arrivent, et de s'être préparé à les souffrir. Je ne crois pas aussi qu'on pêche guère par excès en désirant les choses nécessaires à la vie, ce n'est que des mauvaises ou superflues que les désirs ont besoin d'être réglés; car ceux qui ne tendent qu'au bien sont, ce me semble, d'autant meilleurs qu'ils sont plus grands; et quoique j'aie voulu flatter mon défaut, en mettant une je ne sais quelle langueur entre les passions excusables, j'estime néanmoins beaucoup plus la diligence de ceux qui se portent toujours avec ardeur à faire les choses qu'ils croient être en quelque façon de leur devoir, encore qu'ils n'en espèrent pas beaucoup de fruit.

Je même une vie si retirée, et j'ai toujours été si éloigné du maniement des affaires, que je ne serais pas moins impertinent

que ce philosophe qui voulait enseigner le devoir d'un capitaine en la présence d'Annibal, si j'entreprendais d'écrire ici les maximes qu'on doit observer en la vie civile; et je ne doute point que celle que propose Votre Altesse ne soit la meilleure de toutes, à savoir qu'il vaut mieux se régler en cela sur l'expérience que sur la raison; pour ce qu'on a rarement à traiter avec des personnes parfaitement raisonnables, ainsi que tous les hommes devraient être, afin qu'on pût juger ce qu'ils feront par la seule considération de ce qu'ils devraient faire: et souvent les meilleurs conseils ne sont pas les plus heureux. C'est pourquoi on est contraint de hasarder, et de se mettre au pouvoir de la fortune, laquelle je souhaite aussi obéissante à vos désirs, que je suis, etc.

LÉTTRE 45 (12, t. 1).

15 juillet 1646.

L'occasion que j'ai de donner cette lettre à monsieur de Beilin, qui m'est très intime ami, et à qui je me fie autant qu'à moi-même, est cause que je prends la liberté de m'y confesser d'une faute très signalée que j'ai commise dans le traité des passions, en ce que, pour flatter ma négligence, j'y ai mis au nombre des émotions de l'âme qui sont excusables, une je ne sais quelle langueur qui nous empêche quelquefois de mettre en exécution les choses qui ont été approuvées par notre jugement; et ce qui m'a donné le plus de scrupule en ceci, est que je me souviens que Votre Altesse a particulièrement remarqué cet endroit, comme témoignant n'en pas désapprouver la pratique, en un sujet où je ne puis voir qu'elle soit utile. J'avoue bien qu'on a grande raison de prendre du temps pour délibérer, avant que d'entreprendre les choses qui sont d'importance; mais lorsqu'une affaire est commencée, et qu'on est d'accord du principal, je ne vois pas qu'on ait aucun profit de chercher des délais en disputant pour les conditions. Car si l'affaire nonobstant cela réussit, tous les petits avantages qu'on aura peut-être acquis par ce moyen, ne

servent pas tant que peut nuire le dégoût que causent ordinairement ces délais; et si elle ne réussit pas, tout cela ne sert qu'à faire savoir au monde qu'on a eu des desseins qui ont manqué; outre qu'il arrive bien plus souvent, lorsque l'affaire qu'on entreprend est fort bonne, que pendant qu'on en diffère l'exécution elle s'échappe, que non pas lorsqu'elle est mauvaise. C'est pourquoi je me persuade que la résolution et la promptitude sont des vertus très nécessaires pour les affaires déjà commencées; et l'on n'a pas sujet de craindre ce qu'on ignore, car souvent les choses qu'on a le plus appréhendées avant que de les connaître, se trouvent meilleures que celles qu'on a désirées: ainsi le meilleur est en cela de se fier à la providence divine, et de se laisser conduire par elle. Je m'assure que Votre Altesse entend fort bien ma pensée, encore que je l'explique fort mal, et qu'elle pardonne au zèle extrême qui m'oblige d'écrire ceci, car je suis autant que je puis être, etc.

LÉTTRE 46 (14, t. 1) [1].

A MADAME LOUISE, PRINCESSE PALATINE.

15 septembre 1646.

Je mets au nombre des obligations que j'ai à madame la princesse Elisabeth votre sœur, que, m'ayant commandé de lui écrire, elle ait voulu que ce fût par l'adresse de Votre Altesse, parce que, sachant combien elle vous chérit, j'espère que mes lettres lui seront moins importunes, les recevant en la compagnie des vôtres, et qu'elles lui donneront plus de joie que si elles allaient toutes seules, et aussi pour ce que cela me donne occasion de vous pouvoir assurer par écrit, que je suis, etc.

(1) La princesse Louise était la sœur de la princesse Elisabeth. Ce billet contenait la lettre suivante et lui servait, si l'on peut dire, d'enveloppe.

LÉTTRE 17 (43, t. I).

A MADAME ÉLISABETH, PRINCESSE PALATINE.

15 septembre 1646.

J'ai lu le livre dont Votre Altesse m'a commandé de lui écrire mon opinion, et j'y trouve plusieurs préceptes qui me semblent fort bons, comme entr'autres aux 19^e et 20^e chapitres, qu'un prince doit toujours éviter la haine et le mépris de ses sujets, et que l'amour du peuple vaut mieux que les forteresses; mais il y en a aussi plusieurs autres que je ne saurais approuver, et je crois que ce en quoi l'auteur a le plus manqué, est, qu'il n'a pas mis assez de distinction entre les princes qui ont acquis un État par des voies justes, et ceux qui l'ont usurpé par des moyens illégitimes, et qu'il a donné à tous généralement les préceptes qui ne sont propres qu'à ces derniers. Car comme en bâtissant une maison dont les fondements sont si mauvais qu'ils ne sauraient soutenir des murailles hautes et épaisses, on est obligé de les faire faibles et basses; ainsi ceux qui ont commencé à s'établir par des crimes, sont ordinairement contraints de continuer à commettre des crimes, et ne se pourraient maintenir s'ils voulaient être vertueux. C'est au regard de tels princes qu'il a pu dire au chapitre 3, qu'ils ne sauraient manquer d'être haïs de plusieurs; et qu'ils ont souvent plus d'avantage à faire beaucoup de mal qu'à en faire moins, pour ce que les légères offenses suffisent pour donner la volonté de se venger, et que les grandes en ôtent le pouvoir. Puis au chapitre 15, que s'ils voulaient être gens de bien, il serait impossible qu'ils ne se ruinaissent parmi le grand nombre de méchants qu'on trouve partout. Et au chapitre 19, qu'on peut être haï pour de bonnes actions aussi bien que pour de mauvaises; sur lesquels fondements il appuie des préceptes très tyranniques, comme de vouloir qu'on ruine tout un pays, afin d'en demeurer le maître; qu'on exerce de grandes cruautés, pourvu que ce soit promptement et tout à la fois; qu'on tâche de paraître homme de bien, mais qu'on ne le soit pas véritablement; qu'on ne tienne sa parole qu'aussi longtemps qu'elle sera utile; qu'on dissimule, qu'on trahisse, et enfin, que

pour régner on se dépouille de toute humanité, et qu'on devienne le plus farouche de tous les animaux. Mais c'est un très mauvais sujet pour faire des livres, que d'entreprendre d'y donner de tels préceptes, qui, au bout du compte, ne sauraient assurer ceux auxquels il les donne; car, comme il avoue lui-même, ils ne se peuvent garder du premier qui voudra négliger sa vie pour se venger d'eux. Au lieu que pour instruire un bon Prince, quoique nouvellement entré dans un État, il me semble qu'on lui doit proposer des maximes toutes contraires, et supposer que les moyens dont il s'est servi pour s'établir ont été justes, comme en effet je crois qu'ils le sont presque tous, lorsque les princes qui les pratiquent les estiment tels; car la justice entre les souverains a d'autres limites qu'entre les particuliers; et il semble qu'en ces rencontres Dieu donne le droit à ceux auxquels il donne la force; mais les plus justes actions deviennent injustes, quand ceux qui les font les pensent telles. On doit aussi distinguer entre les sujets, les amis ou alliés, et les ennemis: car au regard de ces derniers on a quasi permission de tout faire, pourvu qu'on en tire quelque avantage pour soi ou pour ses sujets, et je ne désapprouve pas en cette occasion qu'on accouple le renard avec le lion, et qu'on joigne l'artifice à la force. Même je comprends sous le nom d'ennemis tous ceux qui ne sont point amis ou alliés, pour ce qu'on a droit de leur faire la guerre quand on y trouve son avantage, et que, commençant à devenir suspects et redoutables, on a lieu de s'en défier. Mais j'excepte une espèce de tromperie, qui est si directement contraire à la société, que je ne crois pas qu'il soit jamais permis de s'en servir, bien que notre auteur l'approuve en divers endroits, et qu'elle ne soit que trop en pratique: c'est de feindre d'être ami de ceux qu'on veut perdre, afin de les pouvoir mieux surprendre. L'amitié est une chose trop sainte pour en abuser de la sorte; et celui qui aura pu feindre d'aimer quelqu'un pour le trahir, mérite que ceux qu'il voudra par après aimer véritablement n'en croient rien, et le haïssent. Pour ce qui regarde les alliés, un prince leur doit tenir exactement sa parole, même lorsque cela lui est préjudiciable, car il ne le saurait être tant, que la réputation de ne manquer point à faire ce qu'il a promis lui est utile, et il ne peut acquérir cette réputation que par de telles occasions, où il y va pour lui de quelque perte; mais en celles qui le ruineraient tout à fait, le droit des

gens le dispense de sa promesse. Il doit aussi user de beaucoup de circonspection avant que de promettre, afin de pouvoir toujours garder sa foi. Et bien qu'il soit bon d'avoir amitié avec la plupart de ses voisins, je crois néanmoins que le meilleur est de n'avoir point d'étroites alliances qu'avec ceux qui sont moins puissants; car, quelque fidélité qu'on se propose d'avoir, on ne doit pas attendre la pareille des autres, mais faire son compte qu'on en sera trompé toutes les fois qu'ils y trouveront leur avantage; et ceux qui sont plus puissants l'y peuvent trouver quand ils veulent, mais non pas ceux qui le sont moins. Pour ce qui est des sujets, il y en a de deux sortes, à savoir les grands et le peuple. Je comprends sous le nom de grands tous ceux qui peuvent former des partis contre le prince, de la fidélité desquels il doit être très assuré, ou s'il ne l'est pas, tous les politiques sont d'accord qu'il doit employer tous ses soins à les abaisser, et qu'en tant qu'ils sont enclins à brouiller l'État, il ne les doit considérer que comme ennemis. Mais pour ses autres sujets, il doit surtout éviter leur haine et leur mépris; ce que je crois qu'il peut toujours faire, pourvu qu'il observe exactement la justice à leur mode (c'est-à-dire suivant les lois auxquelles ils sont accoutumés) sans être trop rigoureux aux punitions, ni trop indulgent aux grâces, et qu'il ne se remette pas de tout à ses ministres, mais que, leur laissant seulement la charge des condamnations plus odieuses, il témoigne avoir lui-même le soin de tout le reste; puis aussi qu'il retienne tellement sa dignité, qu'il ne quitte rien des honneurs et des déférences que le peuple croit lui être dues, mais qu'il n'en demande point davantage, et qu'il ne fasse paraître en public que ses plus sérieuses actions, ou celles qui peuvent être approuvées de tous, réservant à prendre ses plaisirs en particulier, sans que ce soit jamais aux dépens de personne. Et enfin qu'il soit immuable et inflexible non pas aux premiers desseins qu'il aura formés en soi-même, car d'autant qu'il ne peut avoir l'œil partout, il est nécessaire qu'il demande conseil et entende les raisons de plusieurs avant que de se résoudre, mais qu'il soit inflexible touchant les choses qu'il aura témoigné avoir résolues, encore même qu'elles lui fussent nuisibles; car malaisément le peuvent-elles être tant, que serait la réputation d'être léger et variable. Ainsi je désapprouve la maxime du chapitre 15, que le monde étant fort corrompu, il est impossible qu'on ne se ruine, si l'on veut être toujours

homme de bien, et qu'un prince, pour se maintenir, doit apprendre à être méchant lorsque l'occasion le requiert, si ce n'est peut-être que par un homme de bien, il entende un homme superstitieux et simple qui n'ose donner bataille au jour du sabbat, et dont la conscience ne puisse être en repos s'il ne change la religion de son peuple: mais pensant qu'un homme de bien est celui qui fait tout ce que lui dicte la vraie raison, il est certain que le meilleur est de tâcher à l'être toujours. Je ne crois pas aussi ce qu'est au chapitre 19, qu'on peut autant être haï pour les bonnes actions que pour les mauvaises, sinon en tant que l'envie est une espèce de haine; mais cela n'est pas le sens de l'auteur; et les princes n'ont pas coutume d'être enviés par le commun de leurs sujets; ils le sont seulement par les grands, ou par leurs voisins, auxquels les mêmes vertus qui leur donnent de l'envie, leur donnent aussi de la crainte; c'est pourquoi jamais on ne doit s'abstenir de bien faire, pour éviter cette sorte de haine; et il n'y en a point qui leur puisse nuire, que celle qui vient de l'injustice ou de l'arrogance que le peuple juge être en eux. Car on voit même que ceux qui ont été condamnés à la mort n'ont point coutume de haïr leurs juges quand ils pensent l'avoir méritée, et on souffre aussi avec patience les maux qu'on n'a point mérités, quand on croit que le prince de qui on les reçoit, est en quelque façon contraint de le faire, et qu'il en a du déplaisir, pour ce qu'on estime qu'il est juste qu'il préfère l'utilité publique à celle des particuliers. Il y a seulement de la difficulté lorsqu'on est obligé de satisfaire à deux partis qui jugent différemment de ce qui est juste, comme lorsque les empereurs romains avaient à contenter les citoyens et les soldats; auquel cas il est raisonnable d'accorder quelque chose aux uns et aux autres, et on ne doit pas entreprendre de faire venir tout d'un coup à la raison ceux qui ne sont pas accoutumés de l'entendre; mais il faut tâcher peu à peu, soit par des écrits publics, soit par les voix des prédicateurs, soit par tels autres moyens, à la leur faire concevoir: car enfin le peuple souffre tout ce qu'on lui peut persuader être juste, et s'offense de tout ce qu'il imagine d'être injuste. Et l'arrogance des princes, c'est-à-dire l'usurpation de quelque autorité, de quelques droits ou de quelques honneurs qu'il croit ne leur être point dus, ne lui est odieuse que pour ce qu'il la considère comme une espèce d'injustice. Au reste, je ne suis pas aussi de l'opinion de cet auteur,

en ce qu'il dit en sa préface : que comme il faut être dans la plaine pour mieux voir la figure des montagnes lorsqu'on en veut tirer le crayon, ainsi on doit être de condition privée pour bien connaître l'office d'un prince : car le crayon ne représente que les choses qui se voient de loin ; mais les principaux motifs des actions des princes sont souvent des circonstances si particulières, que si ce n'est qu'on soit prince soi-même, ou bien qu'on ait été fort longtemps participant de leurs secrets, on ne les saurait imaginer. C'est pourquoi je mériterais d'être moqué, si je pensais pouvoir enseigner quelque chose à Votre Altesse en cette matière ; aussi n'est-ce pas mon dessein, mais seulement de faire que mes lettres lui donnent quelque sorte de divertissement, qui soit différent de ceux que je m'imagine qu'elle a en son voyage, lequel je lui souhaite parfaitement heureux, comme sans doute il le sera, si Votre Altesse se résout de pratiquer ces maximes qui enseignent que la félicité d'un chacun dépend de lui-même, et qu'il faut tellement se tenir hors de l'empire de la fortune, que bien qu'on ne perde pas les occasions de retirer les avantages qu'elle peut donner, on ne pense pas toutefois être malheureux lorsqu'elle les refuse ; et pour ce qu'en toutes les affaires du monde il y a quantité de raisons pour et contre, qu'on s'arrête principalement à considérer celles qui servent à faire qu'on approuve les choses qu'on voit arriver. Tout ce que j'estime les plus inévitables sont les maladies du corps, desquelles je prie Dieu qu'il vous préserve ; et je suis avec toute la dévotion que je puis avoir, etc.

LETTRE 48 (46, t. I) [4].

A MADAME LOUISE, PRINCESSE PALATINE.

20 octobre 1646.

La lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir de Berlin me fait connaître que j'ai de grandes obligations à Votre Altesse ; et consi-

(1) La princesse Louise lui avait fait passer la suivante.

dérant que celles que j'écris et que je reçois passent par de si dignes mains, il me semble que Madame votre sœur imite la souveraine Divinité, qui a coutume d'employer l'entremise des anges pour recevoir les soumissions des hommes qui leur sont beaucoup inférieurs, et pour leur faire savoir ses commandements. Et pour ce que je suis d'une religion qui ne me défend point d'invoquer les anges, je vous supplie d'avoir agréable que je vous en rende grâces, et que je témoigne ici que je suis avec beaucoup de dévotion, etc.

LETTRE 49 (45, t. I).

A MADAME ÉLISABETH, PRINCESSE PALATINE.

20 octobre 1646.

J'ai reçu une très grande faveur de Votre Altesse, en ce qu'elle a voulu que j'apprise par ses lettres le succès de son voyage, et qu'elle est arrivée heureusement en un lieu où étant grandement estimée et chérie de ses proches, il me semble qu'elle a autant de biens qu'on en peut souhaiter avec raison en cette vie : car sachant la condition des choses humaines, ce serait trop importuner la fortune, que d'attendre d'elle tant de grâces qu'on ne peut pas même en imaginant trouver aucun sujet de fâcherie. Lorsqu'il n'y a point d'objets présents qui offensent les sens, ni aucune indisposition dans le corps qui l'incommode, un esprit qui suit la vraie raison peut facilement se contenter ; et il n'est pas besoin pour cela qu'il oublie ni qu'il néglige les choses éloignées, c'est assez qu'il tâche à n'avoir aucune passion pour celles qui lui peuvent déplaire ; ce qui ne répugne point à la charité, pour ce qu'on peut souvent mieux trouver des remèdes aux maux qu'on examine sans passion, qu'à ceux pour lesquels on est affligé. Mais comme la santé du corps et la présence des objets agréables aident beaucoup à l'esprit, pour chasser hors de soi toutes les passions qui participent de la tristesse, et donner entrée à celles qui participent de la joie ; ainsi réciproquement lorsque l'esprit est

plein de joie, cela sert beaucoup à faire que le corps se porte mieux, et que les objets présents paraissent plus agréables; et même aussi j'ose croire que la joie intérieure a quelque secrète force pour se rendre la fortune plus favorable. Je ne voudrais pas écrire ceci à des personnes qui auraient l'esprit faible, de peur de les induire à quelque superstition; mais au regard de Votre Altesse, j'ai seulement peur qu'elle se moque de me voir devenir trop crédule : toutefois, j'ai une infinité d'expériences, et avec cela l'autorité de Socrate, pour confirmer mon opinion. Les expériences sont que j'ai souvent remarqué que les choses que j'ai faites avec un cœur gai et sans aucune répugnance intérieure, ont coutume de me succéder heureusement, jusque-là même que dans les jeux de hasard, où il n'y a que la fortune seule qui règne, je l'ai toujours éprouvée plus favorable, ayant d'ailleurs des sujets de joie, que lorsque j'en avais de tristesse. Et ce qu'on nomme communément le génie de Socrate, n'a sans doute été autre chose, sinon qu'il avait accoutumé de suivre ses inclinations intérieures, et pensait que l'événement de ce qu'il entreprenait serait heureux lorsqu'il avait quelque secret sentiment de gaieté, et au contraire qu'il serait malheureux lorsqu'il était triste. Il est vrai pourtant que ce serait être superstitieux de croire autant à cela qu'on dit qu'il faisait; car Platon rapporte de lui que même il demeurait dans le logis, toutes les fois que son génie ne lui conseillait point d'en sortir. Mais touchant les actions importantes de la vie, lorsqu'elles se rencontrent si douteuses que la prudence ne peut enseigner ce qu'on doit faire, il me semble qu'on a grande raison de suivre le conseil de son génie, et qu'il est utile d'avoir une forte persuasion que les choses que nous entreprenons sans répugnance, et avec la liberté qui accompagne d'ordinaire la joie, ne manqueront pas de nous bien réussir. Ainsi j'ose ici exhorter Votre Altesse, puisqu'elle se rencontre en un lieu où les objets présents ne lui donnent que de la satisfaction, qu'il lui plaise aussi contribuer du sien, pour tâcher à se rendre contente, ce qu'elle peut, ce me semble aisément, en n'arrêtant son esprit qu'aux choses présentes, et ne pensant jamais aux affaires qu'aux heures où le courrier est prêt de partir. Et j'estime que c'est un bonheur que les livres de Votre Altesse n'ont pu lui être apportés sitôt qu'elle les attendait; car leur lecture n'est pas si propre à entretenir la gaieté qu'à faire venir la tristesse, principalement celle du livre de ce docteur des princes, qui, ne repré-

sentant que les difficultés qu'ils ont à se maintenir, et les cruautés ou perfidies qu'il leur conseille, fait que les particuliers qui le lisent, ont moins de sujet d'envier leur condition que de la plaindre. Votre Altesse a parfaitement bien remarqué ses fautes et les miennes; car il est vrai que c'est le dessein qu'il a eu de louer César Borgia, qui lui a fait établir des maximes générales pour justifier des actions particulières qui peuvent difficilement être excusées; et j'ai lu depuis ses discours sur Tite-Live, où je n'ai rien remarqué de mauvais; et son principal précepte, qui est d'extirper entièrement ses ennemis, ou bien de se les rendre amis, sans suivre jamais la voie du milieu, est sans doute toujours le plus sûr; mais lorsqu'on n'a aucun sujet de craindre, ce n'est pas le plus généreux. Votre Altesse a aussi fort bien remarqué le secret de la fontaine miraculeuse, en ce qu'il y a plusieurs pauvres qui en publient les vertus, et qui sont peut-être gagés par ceux qui en espèrent du profit. Car il est certain qu'il n'y a point de remède qui puisse servir à tous les maux; mais plusieurs ayant usé de celui-là, ceux qui s'en sont bien trouvés en disent du bien, et on ne parle point des autres. Quoi qu'il en soit, la qualité de purger qui est en l'une de ces fontaines, et la couleur blanche avec la douceur et la qualité rafraichissante de l'autre, donnent occasion de juger qu'elles passent par des mines d'antimoine ou de mercure, qui sont deux mauvaises drogues, principalement le mercure : c'est pourquoi je ne voudrais pas conseiller à personne d'en boire. Le vitriol et le fer des eaux de Spa sont bien moins à craindre; et pour ce que l'un et l'autre diminue la rate et fait évacuer la mélancolie, je les estime. Car Votre Altesse me permettra, s'il lui plaît, de finir cette lettre par où je l'ai commencée, et de lui souhaiter principalement de la satisfaction d'esprit et de la joie, comme étant non seulement le fruit qu'on attend de tous les autres biens, mais aussi souvent un moyen qui augmente les grâces qu'on a pour les acquérir; et bien que je ne sois pas capable de contribuer à aucune chose qui regarde votre service, sinon seulement par mes souhaits, j'ose pourtant assurer que je suis plus parfaitement qu'aucun autre qui soit au monde, etc.

LÉTTRE 20 (18, t. I).

A MADAME LOUISE, PRINCESSE PALATINE.

24 décembre 1646.

Les anges ne sauraient laisser plus d'admiration et de respect en l'esprit de ceux auxquels ils daignent apparaître, que la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir avec celle de madame votre sœur en a laissé dans le mien. Et tant s'en faut qu'elle ait diminué l'opinion que j'avais, au contraire, elle m'assure que ce n'est pas seulement le visage de Votre Altesse qui mérite d'être comparé à celui des anges, et sur lequel les peintres peuvent prendre patron pour les bien représenter, mais aussi que les grâces de votre esprit sont telles, que les philosophes ont sujet de les admirer, et de les estimer semblables à celles de ces divins génies qui ne sont portés qu'à faire du bien, et qui ne dédaignent pas d'obliger ceux qui ont pour eux de la dévotion. Je vous supplie donc de croire que c'est avec un zèle très particulier que je suis, etc.

LÉTTRE 21 (17, t. I).

A MADAME ÉLISABETH, PRINCESSE PALATINE.

25 décembre 1646.

Je n'ai jamais trouvé de si bonnes nouvelles en aucune des lettres que j'ai eu ci-devant l'honneur de recevoir de Votre Altesse, que j'ai fait en ces dernières du 29 novembre; car elles me font juger que vous avez maintenant plus de santé et plus de joie que je ne vous en ai vu auparavant; et je crois qu'après la vertu, laquelle ne vous a jamais manqué, ce sont les deux principaux biens qu'on puisse avoir en cette vie. Je ne mets point en compte ce petit mal pour lequel les médecins ont prétendu que vous

leur donneriez de l'emploi; car encore qu'il soit quelquefois un peu incommode, je suis d'un pays où il est si ordinaire à ceux qui sont jeunes, et qui d'ailleurs se portent fort bien, que je ne le considère pas tant comme un mal que comme une marque de santé, et un préservatif contre les autres maladies. Et la pratique a bien enseigné à nos médecins des remèdes certains pour le guérir, mais ils ne conseillent pas qu'on tâche à s'en défaire en une autre saison qu'au printemps, pour ce qu'alors les pores étant plus ouverts, on peut mieux en ôter la cause. Ainsi Votre Altesse a très grande raison de ne vouloir pas user de remèdes pour ce sujet, principalement à l'entrée de l'hiver, qui est le temps le plus dangereux; et si cette incommodité dure jusqu'au printemps, alors il sera aisé de la chasser avec quelques légers purgatifs ou bouillons rafraîchissants, où il n'entre rien que des herbes qui soient connues en la cuisine, et en s'abstenant de manger des viandes où il y ait trop de sel ou d'épicerie. La saignée y pourrait aussi beaucoup servir; mais pour ce que c'est un remède où il y a quelque danger, et dont l'usage fréquent abrège la vie, je ne lui conseille point de s'en servir, si ce n'est qu'elle y soit accoutumée; car lorsqu'on s'est fait saigner en même saison trois ou quatre années de suite, on est presque obligé par après de faire tous les ans de même. Votre Altesse fait aussi fort bien de ne vouloir point user des remèdes de la chimie; on a beau avoir une longue expérience de leur vertu, le moindre petit changement qu'on fait en leur préparation, lors même qu'on pense mieux faire, peut entièrement changer leurs qualités, et faire qu'au lieu de médecines ce soient des poisons. Il en est quasi de même de la science entre les mains de ceux qui la veulent débiter sans la bien savoir; car, en pensant corriger ou ajouter quelque chose à ce qu'ils ont appris, ils la convertissent en erreur. Il me semble que j'en vois la preuve dans le livre de Regius, qui est enfin venu au jour. J'en marquerai ici quelques points, si je pensais qu'il eût envoyé à Votre Altesse; mais il y a si loin d'ici à B. (1), que je juge qu'il aura attendu votre retour pour vous l'offrir; et je l'attendrai aussi pour vous en dire mon sentiment. Je ne m'étonne pas de ce que Votre Altesse ne trouve aucuns doctes au pays où elle est, qui ne soient en-

(1) Berlin.

tièrement préoccupés des opinions de l'école; car je vois que dans Paris même et en tout le reste de l'Europe, il y en a si peu d'autres, que si je l'eusse su auparavant, je n'eusse peut-être jamais rien fait imprimer. Toutefois j'ai cette consolation, que, bien que je sois assuré que plusieurs n'ont pas manqué de volonté pour m'attaquer, il n'y a toutefois encore eu personne qui soit entré en lice; et même je reçois des compliments des pères jésuites, que j'ai toujours cru être ceux qui se sentiraient les plus intéressés en la publication d'une nouvelle philosophie, et qui me le pardonneraient le moins, s'ils pensaient y pouvoir blâmer quelque chose avec raison. Je mets au nombre des obligations que j'ai à Votre Altesse, la promesse qu'elle a faite à monsieur le duc de B., qui est à Vus., de lui faire avoir mes écrits; car je m'assure qu'avant que vous eussiez été en ces quartiers-là, je n'avais point l'honneur d'y être connu; il est vrai que je n'affecte pas fort de l'être de plusieurs, mais ma principale ambition est de pouvoir témoigner, que je suis avec une entière dévotion, etc.

LÉTTRE 22 (32, t. I).

Mars 1647.

La satisfaction que j'apprends que Votre Altesse reçoit au lieu où elle est, fait que je n'ose souhaiter son retour, bien que j'aie beaucoup de peine à m'en empêcher, principalement à cette heure que je me trouve à la Haye; et pour ce que je remarque par votre lettre du 21 février qu'on ne vous doit point attendre ici avant la fin de l'été, je me propose de faire un voyage en France pour mes affaires particulières, avec dessein de revenir vers l'hiver; et je ne partirai point de deux mois, afin que je puisse auparavant avoir l'honneur de recevoir les commandemens de Votre Altesse, lesquels auront toujours plus de pouvoir sur moi qu'aucune autre chose qui soit au monde. Je loue Dieu de ce que vous avez maintenant une parfaite santé; mais je vous supplie de me pardonner si j'ose contredire à votre opinion touchant ce qui est de ne point user de remèdes, pour ce que le mal que vous aviez aux mains est passé; car il est à craindre aussi bien pour Votre Altesse que pour madame votre sœur, que les

humeurs qui se purgeaient en cette façon aient été arrêtées par le froid de la saison, et qu'au printemps elles ne ramènent le même mal, ou vous mettent en danger de quelque autre maladie, si vous n'y remédiez par une bonne diète, n'usant que de viandes et de breuvages qui rafraîchissent le sang et qui purgent sans aucun effort. Car pour les drogues, soit des apothicaires, soit des empiriques, je les ai en si mauvaise estime, que je n'oserais jamais conseiller à personne de s'en servir. Je ne sais ce que je puis avoir écrit à Votre Altesse touchant le livre de Regius, qui vous donne occasion de vouloir savoir ce que j'y ai observé; peut-être que je n'en ai pas dit mon opinion, afin de ne pas prévenir votre jugement en cas que vous eussiez déjà le livre; mais, puisque j'apprends que vous ne l'avez point encore, je vous dirai ici ingénument, que je n'estime pas qu'il mérite que Votre Altesse se donne la peine de le lire. Il ne contient rien touchant la physique, sinon mes assertions mises en mauvais ordre, et sans leurs vraies preuves, en sorte qu'elles paraissent paradoxes, et que ce qui est mis au commencement ne peut être prouvé que par ce qui est vers la fin. Il n'y a inséré presque rien du tout qui soit de lui, et peu de choses de ce que je n'ai point fait imprimer; mais il n'a pas laissé de manquer à ce qu'il me devait, en ce que, faisant profession d'amitié avec moi, et sachant bien que je ne désirais point que ce que j'avais écrit touchant la description de l'animal fût divulgué, jusque-là que je n'avais pas voulu le lui montrer, et m'en étais excusé sur ce qu'il ne se pourrait empêcher d'en parler à ses disciples s'il l'avait vu, il n'a pas laissé de s'en approprier plusieurs choses; et, ayant trouvé moyen d'en avoir copie sans mon su, il en a particulièrement transcrit tout l'endroit où je parle du mouvement des muscles, et où je considère, par exemple, deux des muscles qui meuvent l'œil, de quoi il a deux ou trois pages, qu'il a répétées deux fois de mot à mot en son livre, tant cela lui a plu. Et toutefois il n'a pas entendu ce qu'il écrivait, car il en a omis le principal, qui est que les esprits animaux qui coulent du cerveau dans les muscles ne peuvent retourner par les mêmes conduits par où ils viennent, sans laquelle observation tout ce qu'il écrit ne vaut rien; et pour ce qu'il n'avait pas ma figure, il en a fait une qui montre clairement son ignorance. On m'a dit qu'il a encore à présent un autre livre de médecine sous la presse, où je m'attends qu'il aura mis tout le reste de mon écrit, selon qu'il aura pu le digérer. Il en

eût sans doute pris beaucoup d'autres choses, mais j'ai su qu'il n'en avait eu une copie que lorsque son livre s'achevait d'imprimer. Mais comme il suit aveuglément ce qu'il croit être de mes opinions en tout ce qui regarde la physique ou la médecine, encore même qu'il ne les entende pas; ainsi il y contredit aveuglément en tout ce qui regarde la métaphysique, de quoi je l'avais prié de n'en rien écrire, pour ce que cela ne sert point à son sujet, et que j'étais assuré qu'il ne pouvait en rien écrire qui ne fût mal. Mais je n'ai rien obtenu de lui, sinon que, n'ayant pas dessein de me satisfaire en cela, il ne s'est plus soucié de me débiter en autre chose. Je ne laisserai pas de porter demain à mademoiselle la P. S. un exemplaire de son livre, dont le titre est *Henrici Regii fundamenta Physices*, avec un autre petit livre de mon bon ami monsieur de Hogelande, qui a fait tout le contraire de Regius, en ce que Regius n'a rien écrit qui ne soit pris de moi, et qui ne soit avec cela contre moi, au lieu que l'autre n'a rien écrit qui soit proprement de moi (car je ne crois pas même qu'il ait jamais bien lu mes écrits); et toutefois il n'y a rien qui ne soit pour moi, en ce qu'il a suivi les mêmes principes. Je prierai mad. L. de faire joindre ces deux livres, qui ne sont pas gros, avec les premiers paquets qu'il lui plaira envoyer par Hambourg, à quoi je joindrai la version française de mes Méditations, si je les puis avoir avant que de partir d'ici, car il y a déjà assez longtemps qu'on m'a mandé que l'impression en est achevée. Je suis, etc.

LETTRE 23 (19, t. I).

12 mai 1647.

Encore que je pourrai trouver des occasions qui me convieront à demeurer en France, lorsque j'y serai, il n'y en aura toutefois aucune qui ait la force de m'empêcher que je ne revienne avant l'hiver, pourvu que la vie et la santé me demeurent, puisque la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir de Votre Altesse me fait espérer que vous retournerez à la Haye vers la fin de l'été. Mais

je puis dire que c'est la principale raison qui me fait préférer la demeure de ce pays à celle des autres; car, pour le repos que j'y étais ci-devant venu chercher, je prévois que dorénavant je ne l'y pourrai avoir si entier que je désirerais, à cause que, n'ayant pas encore tiré toute la satisfaction que je devais avoir des injures que j'ai reçues à Utrecht, je vois qu'elles en attirent d'autres, et qu'il y a une troupe de théologiens, gens d'école, qui semblent avoir fait une ligue ensemble pour tâcher à m'opprimer par calomnies; en sorte que, pendant qu'ils machinent tout ce qu'ils peuvent pour tâcher de me nuire, si je ne veillais aussi pour me défendre, il leur serait aisé de me faire quelques affronts. La preuve de ceci est, que depuis trois ou quatre mois un certain régent du collège des théologiens de Leyde, nommé Revius, a fait disputer quatre diverses thèses contre moi, pour pervertir le sens de mes Méditations, et faire croire que j'y ai mis des choses fort absurdes et contraires à la gloire de Dieu; comme qu'il faut douter qu'il y ait un Dieu, et même que je veux qu'on nie absolument pour quelque temps qu'il y en ait un, et choses semblables. Mais pour ce que cet homme n'est pas habile, et que même la plupart de ses écoliers se moquaient de ses médiances, les amis que j'ai à Leyde ne daignaient pas seulement m'avertir de ce qu'ils faisaient, jusqu'à ce que d'autres thèses ont aussi été faites par Trigl, leur premier professeur en théologie, où il a mis ces mots $\ddagger\ddagger$. Sur quoi mes amis ont jugé, même ceux qui sont aussi théologiens, que l'intention de ces gens-là, en m'accusant d'un si grand crime comme est le blasphème, n'était pas moindre que de tâcher à faire condamner mes opinions comme très pernicieuses, premièrement par quelque synode où ils seraient les plus forts, et ensuite de tâcher aussi à me faire faire des affronts par les magistrats, qui croient en eux; et que, pour obvier à cela, il était besoin que je m'opposasse à leurs desseins: ce qui est cause que depuis huit jours j'ai écrit une longue lettre aux curateurs de l'académie de Leyde, pour demander justice contre les calomnies de ces deux théologiens. Je ne sais point encore la réponse que j'en aurai; mais, selon que je connais l'humeur des personnes de ce pays, et combien ils révérent, non pas la probité et la vertu, mais la barbe, la voix et le sourcil des théologiens; en sorte que ceux qui sont les plus effrontés et qui savent crier le plus haut ont ici le plus de pouvoir (comme ordinairement en tous les États populaires), encore qu'ils aient

le moins de raison, je n'en attends que quelques emplâtres, qui n'étant point la cause du mal, ne serviront qu'à le rendre plus long et plus importun; au lieu que, de mon côté, je pense être obligé de faire mon mieux pour tirer une entière satisfaction de ces injures, et aussi par même occasion de celles d'Utrecht; et, en cas que je ne puisse obtenir justice (comme je prévois qu'il sera très malaisé que je l'obtienne), de me retirer tout à fait de ces provinces. Mais, pour ce que toutes choses se font ici fort lentement, je m'assure qu'il se passera plus d'un an avant que cela arrive. Je ne prendrais pas la liberté d'entretenir Votre Altesse de ces petites choses, si la faveur qu'elle me fait de vouloir lire les livres de monsieur Hoguelande et de Regius, à cause de ce qu'ils ont mis qui me regarde, ne me faisait croire que vous n'aurez pas désagréable de savoir de moi-même ce qui me touche, outre que l'obéissance et le respect que je vous dois m'obligent à vous rendre compte de mes actions. Je loue Dieu de ce que ce docteur à qui Votre Altesse a prêté le livre de mes Principes, a été longtemps sans vous retourner voir, puisque c'est une marque qu'il n'y a point du tout de malades à la cour de madame l'électrice; et il semble qu'on a un degré de santé plus parfait quand elle est générale au lieu où l'on demeure, que lorsqu'on y est environné de malades. Ce médecin aura eu d'autant plus de loisir de lire le livre qu'il a plu à Votre Altesse de lui prêter, et vous en aura pu mieux dire depuis son jugement. Pendant que j'écris ceci, je reçois des lettres de la Haye et de Leyde, qui m'apprennent que l'assemblée des curateurs a été différée, en sorte qu'on ne leur a point encore donné mes lettres, et je vois qu'on fait d'une brouillerie une grande affaire. On dit que les théologiens en veulent être juges, c'est-à-dire, me mettre ici en une inquisition plus sévère que ne fut jamais celle d'Espagne, et me rendre l'adversaire de leur religion; sur quoi on voudrait que j'employasse le crédit de monsieur l'ambassadeur de France, et l'autorité de monsieur le prince d'Orange, non pas pour obtenir justice, mais pour intercéder et empêcher que mes ennemis ne passent outre. Je crois pourtant que je ne suivrai point cet avis, je demanderai seulement justice, et si je ne la puis obtenir, il me semble que le meilleur sera que je me prépare tout doucement à la retraite; mais quoi que je pense, ou que je fasse, et en quelque lieu du monde que j'aille, il n'y aura jamais rien qui me soit plus cher que d'obéir à vos commandements, et de témoigner avec combien de zèle je suis, etc.

LETTRE 24 (20, t. I).

7 juin 1648.

Passant par la Haye pour aller en France, puisque je ne puis y avoir l'honneur de recevoir vos commandements, et vous faire la révérence, il me semble que je suis obligé de tracer ces lignes, afin d'assurer Votre Altesse que mon zèle et ma dévotion ne changeront point, encore que je change de terre. J'ai reçu depuis deux jours une lettre de Suède de monsieur le président de France qui est là, où il me propose une question de la part de la reine, à laquelle il m'a fait connaître en lui montrant ma réponse à une autre lettre qu'il m'avait ci-devant envoyée; et la façon dont il décrit cette reine, avec les discours qu'il rapporte d'elle, me la font tellement estimer, qu'il me semble que vous seriez dignes de la conversation l'une de l'autre; et qu'il y en a si peu au reste du monde qui en soient dignes, qu'il ne serait pas malaisé à Votre Altesse de lier une fort étroite amitié avec elle; et qu'outre le contentement d'esprit que vous en auriez, cela pourrait être à désirer pour diverses considérations. J'avais écrit ci-devant à ce mien ami résident en Suède, en répondant à une lettre où il parlait d'elle, que je ne trouvais pas incroyable ce qu'il m'en disait, à cause que l'honneur que j'avais de connaître Votre Altesse, m'avait appris combien les personnes de grande naissance pouvaient surpasser les autres, etc. Mais je ne me souviens pas si c'est en la lettre qu'il lui a fait voir, ou bien en une autre précédente; et pour ce qu'il est vraisemblable qu'il lui fera voir dorénavant les lettres qu'il recevra de moi, je tâcherai toujours d'y mettre quelque chose qui lui donne sujet de souhaiter l'amitié de Votre Altesse, si ce n'est que vous me le défendiez. On a fait taire les théologiens qui me voulaient nuire, mais en les flattant, et en se gardant de les offenser le plus qu'on a pu, ce qu'on attribue maintenant au temps; mais j'ai peur que ce temps durera toujours, et qu'on leur laissera prendre tant de pouvoir qu'ils seront insupportables. On achève l'impression de mes Principes en français, et pour ce que c'est l'Épître qu'on imprimera la dernière, j'en envoie ici la copie à Votre Altesse, afin que s'il y a quelque chose qui ne lui agrée pas, et qu'elle juge devoir être mis autrement, il lui plaise me faire la faveur d'en avertir celui qui sera toute sa vie, etc.

LÉTTRE 25 (21, t. I).

10 juillet 1647.

Mon voyage ne pouvait être accompagné d'aucun malheur, puisque j'ai été si heureux en le faisant, que d'être en la souvenance de Votre Altesse : la très favorable lettre qui m'en donne des marques est la chose la plus précieuse que je puisse recevoir en ce pays. Elle m'aurait entièrement rendu heureux, si elle ne m'avait appris que la maladie qu'avait Votre Altesse auparavant que je partisse de la Haye, lui a encore laissé quelques restes d'indisposition en l'estomac. Les remèdes qu'elle a choisis, à savoir la diète et l'exercice, sont à mon avis les meilleurs de tous; après toutefois ceux de l'âme, qui a sans doute beaucoup de force sur le corps, ainsi que montrent les grands changements que la colère, la crainte, et les autres passions excitent en lui. Mais ce n'est pas directement par sa volonté qu'elle conduit les esprits dans les lieux où ils peuvent être utiles ou nuisibles, c'est seulement en voulant ou pensant à quelque autre chose. Car la construction de notre corps est telle, que certains mouvements suivent en lui naturellement de certaines pensées; comme on voit que la rougeur du visage suit de la honte, les larmes de la compassion, et les ris de la joie et je ne sache point de pensée plus propre pour la conservation de la santé que celle qui consiste en une forte persuasion et ferme créance que l'architecture de nos corps est si bonne, que lorsqu'on est une fois sain, on ne peut pas aisément tomber malade, si ce n'est qu'on fasse quelque excès notable, ou bien que l'air ou les autres causes extérieures nous nuisent; et qu'ayant une maladie, on peut aisément se remettre par la seule force de la nature, principalement lorsqu'on est encore jeune. Cette persuasion est sans doute beaucoup plus vraie et plus raisonnable que celle de certains gens, qui, sur le rapport d'un astrologue ou d'un médecin se font accroire qu'ils doivent mourir en certain temps, et par cela seul deviennent malades, et même en meurent assez souvent, ainsi que j'ai vu arriver à diverses personnes. Mais je ne pourrais manquer d'être extrêmement triste, si je pensais que l'indisposition de Votre Altesse durât encore; j'aime mieux espérer qu'elle est toute passée; et toutefois le désir d'en être certain me fait avoir des passions extrêmes de retourner en Hollande. Je me propose de partir

d'ici dans quatre ou cinq jours pour passer en Poitou et en Bretagne où sont les affaires qui m'ont amené; mais sitôt que je les aurai pu mettre un peu en ordre, je ne souhaite rien tant que de retourner vers les lieux où j'ai été si heureux que d'avoir l'honneur de parler quelquefois à Votre Altesse : car bien qu'il y ait ici beaucoup de personnes que j'honore et estime, je n'y ai toutefois encore rien vu qui me puisse arrêter. Et je suis au delà de tout ce que je puis dire, etc.

LÉTTRE 26 (31, t. I).

20 novembre 1647.

Puisque j'ai déjà pris la liberté d'avertir Votre Altesse de la correspondance que j'ai commencé d'avoir en Suède, je pense être obligé de continuer, et de lui dire que j'ai reçu depuis peu des lettres de l'ami que j'ai en ce pays-là, par lesquelles il m'apprend que la reine ayant été à Upsale, où est l'Académie du pays, elle avait voulu entendre une harangue du professeur en l'éloquence, qu'il estime le plus habile et le plus raisonnable de cette académie, et qu'elle lui avait donné pour son sujet à discourir du souverain bien de cette vie; mais qu'après avoir ouï cette harangue, elle avait dit que ces gens-là ne faisaient qu'effleurer les matières, et qu'il en faudrait savoir mon opinion; à quoi il lui avait répondu qu'il savait que j'étais fort retenu à écrire de telles matières; mais que s'il plaisait à Sa Majesté qu'il me la demandât de sa part, il ne croyait pas que je manquasse à tâcher de lui satisfaire; sur quoi elle lui avait très expressément donné charge de me la demander, et lui avait fait promettre qu'il m'en écrirait au prochain ordinaire; en sorte qu'il me conseille d'y répondre; et d'adresser ma lettre à la reine, à laquelle il la présentera, et dit qu'il est caution qu'elle sera bien reçue. J'ai cru ne devoir pas négliger cette occasion; et considérant que, lorsqu'il m'a écrit cela, il ne pouvait encore avoir reçu la lettre où je parlais de celles que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse touchant la même matière, j'ai pensé que le dessein que j'avais eu en cela était failli, et qu'il le fallait prendre d'un autre biais; c'est pourquoi j'ai écrit une lettre à la reine, où, après avoir mis brièvement

mon opinion, j'ajoute que j'omets beaucoup de choses, parce que me représentant le nombre des affaires qui se rencontrent en la conduite d'un grand royaume, et dont Sa Majesté prend elle-même les soins, je n'ose lui demander plus longue audience : mais que j'envoie à monsieur Chanut quelques écrits, où j'ai mis mes sentimens plus au long touchant la même matière, afin que s'il lui plaît de les voir, il puisse les lui présenter. Ces écrits, que j'envoie à monsieur Chanut, sont les lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse touchant le livre de Sénèque, *De vita beata*, jusques à la moitié de la sixième, où, après avoir défini les passions en général, je mets que je trouve de la difficulté à les dénombrer. En suite de quoi je lui envoie aussi le petit *Traité des Passions*, lequel j'ai eu assez de peine à faire transcrire sur un brouillon fort confus que j'en avais gardé; et je lui mande que je ne le prie point de présenter d'abord ces écrits à la reine, pour ce que j'aurais peur de ne pas garder assez le respect que je dois à Sa Majesté, si je lui envoyais des lettres que j'ai faites pour une autre, plutôt que de lui écrire à elle-même ce que je pourrai juger lui être agréable; mais que, s'il trouve bon de lui en parler, disant que c'est à lui que je les ai envoyées, et qu'après cela elle désire de les voir, je serai libre de ce scrupule; et que je me suis persuadé qu'il lui sera peut-être plus agréable de voir ce qui a été ainsi écrit à une autre, s'il lui était adressé, pour ce qu'elle pourra s'assurer davantage que je n'ai rien changé ou déguisé en sa considération. Je n'ai pas jugé à propos d'y mettre rien de plus de Votre Altesse, ni même d'en exprimer le nom, lequel toutefois il ne pourra ignorer à cause de mes lettres précédentes; mais considérant que, nonobstant qu'il soit homme très vertueux, et grand estimateur des personnes de mérite, en sorte que je ne doute point qu'il n'honore Votre Altesse autant qu'il doit, il ne m'en a toutefois parlé que rarement en ses lettres, bien que je lui en aie écrit quelque chose en toutes les miennes, j'ai pensé qu'il faisait peut-être scrupule d'en parler à la reine, pour ce qu'il ne sait pas si cela plairait ou déplairait à ceux qui l'ont envoyé. Mais, si j'ai dorénavant occasion de lui écrire à elle-même, je n'aurai pas besoin d'interprète, et le but que j'ai en cette fois en lui envoyant ces écrits, est de tâcher à faire qu'elle s'occupe davantage à ces pensées, et que si elles lui plaisent, ainsi qu'on me fait espérer, elle ait occasion d'en conférer avec Votre Altesse, de laquelle je serai toute ma vie, etc.

LÉTTRE 27 (25, t. I).

1^{er} février 1648.

J'ai reçu les lettres de Votre Altesse du 23 décembre, presque aussitôt que les précédentes, et j'avoue que je suis en peine touchant ce que je dois répondre à ces précédentes, à cause que Votre Altesse y témoigne vouloir que j'écrive le traité de l'érudition, dont j'ai eu autrefois l'honneur de lui parler; et il n'y a rien que je souhaite avec plus de zèle que d'obéir à vos commandemens; mais je dirai ici les raisons qui sont cause que j'avais laissé le dessein de ce traité, et si elles ne satisfont pas Votre Altesse, je ne manquerai pas de le reprendre. La première est, que je n'y saurais mettre toutes les vérités qui y devraient être, sans animer trop contre moi les gens de l'école, et que je ne me trouve point en telle condition que je puisse entièrement mépriser leur haine. La seconde est, que j'ai déjà touché quelque chose de ce que j'avais envie d'y mettre, dans une préface qui est au devant de la traduction française de mes Principes, laquelle je pense que Votre Altesse a maintenant reçue. La troisième est, que j'ai maintenant un autre écrit entre les mains que j'espère pouvoir être plus agréable à Votre Altesse, c'est la description des fonctions de l'animal et de l'homme; car ce que j'en avais brouillé il y a douze ou treize ans, qui a été vu par Votre Altesse, étant venu entre les mains de plusieurs qui l'ont mal transcrit, j'ai cru être obligé de le mettre plus au net, c'est-à-dire, de le refaire; et même je me suis aventuré (mais depuis huit ou dix jours seulement) d'y vouloir expliquer la façon dont se forme l'animal dès le commencement de son origine; je dis l'animal en général, car pour l'homme en particulier je ne l'oserais entreprendre, faute d'avoir assez d'expérience pour cet effet : au reste, je considère ce qui me reste de cet hiver comme le temps le plus tranquille que j'aurai peut-être de ma vie, ce qui est cause que j'aime mieux l'employer à cette étude qu'à une autre qui ne requiert pas tant d'attention. La raison qui me fait craindre d'avoir ci-après moins de loisir, est que je suis obligé de retourner en France l'été prochain, et d'y passer l'hiver qui vient; mes affaires domestiques et plusieurs raisons m'y contraignent. On m'y a fait aussi l'honneur de m'y offrir pension de la part du roi, sans que je l'aie de-

mandée, ce qui ne sera point capable de m'attacher; mais il peut arriver en un an beaucoup de choses; il ne saurait toutefois rien arriver qui puisse m'empêcher de préférer le bonheur de vivre au lieu où serait Votre Altesse, si l'occasion s'en présentait, à celui d'être en ma propre patrie, ou en quelque autre lieu que ce puisse être. Je n'attends encore de longtemps réponse à la lettre touchant le Souverain Bien, pour ce qu'elle a demeuré près d'un mois à Amsterdam, par la faute de celui à qui je l'avais envoyée pour l'adresser, mais sitôt que j'en aurai quelques nouvelles, je ne manquerai pas de le faire savoir à Votre Altesse: elle ne contenait aucune chose de nouveau qui méritât de vous être envoyée. J'ai reçu depuis quelques lettres de ce pays-là, par lesquelles on me mande que les miennes sont attendues; et selon qu'on m'écrivit de cette princesse, elle doit être extrêmement portée à la vertu, et capable de bien juger des choses; on me mande qu'on lui présentera la version de mes Principes, et qu'on m'assure qu'elle en lira la première partie avec satisfaction, et qu'elle serait bien capable du reste, si les affaires ne lui en ôtaient le loisir. J'envoie avec cette lettre un livret de peu d'importance, et je ne l'enferme pas en même paquet, à cause qu'il ne vaut pas le port, ce sont les insultes de monsieur Regius, qui m'ont contraint de l'écrire, et il a été plutôt imprimé que je ne l'ai su: même on y a joint des vers et une préface que je désapprouve, quoique les vers soient de monsieur Hey, mais qui n'a osé y mettre son nom, comme aussi ne le devait-il pas. Je suis, etc.

LETTRE 28 (41, t. I).

Paris, 8 juin 1648.

Encore que je sache bien que le lieu et la condition où je suis ne me sauraient donner aucune occasion d'être utile au service de Votre Altesse, je ne satisferais pas à mon devoir ni à mon zèle, si, après être arrivé en une nouvelle demeure, je manquais à vous renouveler les offres de ma très humble obéissance. Je me suis rencontré ici en une conjoncture d'affaires que toute la prudence humaine n'eût su prévoir. Le Parlement joint avec les autres cours souveraines s'assemblent maintenant tous les jours,

pour délibérer touchant quelques ordres qu'ils prétendent devoir être mis au maniement des finances, et cela se fait à présent avec la permission de la reine, en sorte qu'il y a de l'apparence que l'affaire tirera de longue; mais il est malaisé de juger ce qui en réussira. On dit qu'ils se proposent de trouver de l'argent suffisamment pour continuer la guerre, et entretenir de grandes armées, sans pour cela fouler le peuple: s'ils prennent ce biais, je me persuade que ce sera le moyen de venir enfin à une paix générale. Mais en attendant que cela soit, j'eusse bien fait de me tenir au pays où la paix est déjà; et si ces orages ne se dissipent bientôt, je me propose de retourner vers Egmond dans six semaines ou deux mois, et de m'y arrêter jusqu'à ce que le ciel de France soit plus serein. Cependant, me tenant comme je fais un pied en un pays et l'autre en un autre, je trouve ma condition très heureuse, en ce qu'elle est libre; et je crois que ceux qui sont en grande fortune diffèrent davantage des autres, en ce que les déplaisirs qui leur arrivent leur sont plus sensibles, que non pas en ce qu'ils jouissent de plus de plaisirs, à cause que tous les contentements qu'ils peuvent avoir leur étant ordinaires, ne les touchent pas tant que les afflictions qui ne leur viennent que lorsqu'ils s'y attendent le moins, et qu'ils n'y sont aucunement préparés; ce qui doit servir de consolation à ceux que la fortune a accoutumés à ses disgrâces. Je voudrais qu'elle fût aussi obéissante à tous vos desirs, que je serai toute ma vie, etc.

LETTRE 29 (26, t. I).

1^{er} octobre 1648.

J'ai eu enfin le bonheur de recevoir les trois lettres que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, et elles n'ont point passé en de mauvaises mains; mais la première du 30 juin ayant été portée à Paris pendant que j'étais déjà en chemin pour revenir en ce pays, ceux qui l'ont reçue pour moi ont attendu des nouvelles de mon arrivée avant que de me l'envoyer, et ainsi je ne l'ai pu avoir qu'aujourd'hui, que j'ai aussi reçu la dernière du 25 août, par laquelle j'apprends un procédé injurieux que j'admire, et je veux croire avec Votre Altesse, qu'il ne vient pas de la per-

sonne à qui on l'attribue. Quoi qu'il en soit, je n'estime pas qu'on doive être fâché de ne point faire un voyage où, comme Votre Altesse remarque fort bien, les incommodités étaient infaillibles, et les avantages fort incertains. Pour moi, grâce à Dieu, j'ai achevé celui qu'on m'avait obligé de faire en France, et je ne suis pas mari d'y être allé, mais je suis encore plus aise d'en être revenu. Je n'y ai vu personne dont il m'ait semblé que la condition fût digne d'envie, et ceux qui y paraissent avec le plus d'éclat m'ont semblé être les plus dignes de pitié. Je n'y pouvais aller en un temps plus avantageux pour me faire bien reconnaître la félicité de la vie tranquille et retirée, et la richesse des plus médiocres fortunes. Si Votre Altesse compare sa condition avec celle des reines et des autres princesses de l'Europe, elle y trouvera la même différence qu'entre ceux qui sont dans le port où ils se reposent, et ceux qui sont en pleine mer, agités par les vents d'une tempête; et bien qu'on ait été jeté dans le port par un naufrage, pourvu qu'on n'y manque pas des choses nécessaires à la vie, on ne doit pas y être moins content que si on y était arrivé d'autre façon. Les fâcheuses rencontres qui arrivent aux personnes qui sont dans l'action, et dont la félicité dépend toute d'autrui, pénètrent jusqu'au fond de leur cœur, au lieu que cette vapeur vénimeuse qui est descendue des arbres sous lesquels se promenait paisiblement Votre Altesse, n'aura touché, comme j'espère, que l'extérieur de la peau, laquelle, si on eût lavée sur l'heure avec un peu d'eau-de-vie, je crois qu'on en aurait ôté tout le mal. Je n'ai reçu aucunes lettres depuis cinq mois de l'ami dont j'avais écrit ci-devant à Votre Altesse. Et pour ce qu'en sa dernière il me mandait fort ponctuellement les raisons qui avaient empêché la personne à laquelle il avait donné mes lettres de me faire réponse, je juge que son silence ne vient que de ce qu'il attend encore cette réponse, ou bien peut-être qu'il a quelque honte de n'en avoir point à m'envoyer, ainsi qu'il s'était imaginé. Je me retiens aussi de lui écrire le premier, afin de ne lui sembler point reprocher cela par mes lettres, et je ne laissais pas de savoir souvent de ses nouvelles, lorsque j'étais à Paris, par le moyen de ses proches, qui en recevaient tous les huit jours; mais lorsqu'ils lui auront mandé que je suis ici, je ne doute point qu'il ne m'y écrive, et qu'il ne me fasse entendre ce qu'il saurait du procédé qui touche Votre Altesse, pour ce qu'il sait que j'y prends beaucoup d'intérêt; mais ceux qui n'ont point eu l'honneur de

vous voir, et qui n'ont point une connaissance très particulière de vos vertus, ne sauraient pas concevoir qu'on puisse être aussi parfaitement que je suis, etc.

LETTRE 30 (27, t. I).

Février 1649.

Entre plusieurs fâcheuses nouvelles que j'ai reçues de divers endroits en même temps, celle qui m'a le plus vivement touché, a été la maladie de Votre Altesse, et bien que j'en aie aussi appris la guérison, il ne laisse pas d'en rester encore des marques de tristesse en mon esprit, qui n'en pourront être sitôt effacées. L'inclination à faire des vers que Votre Altesse avait pendant son mal me fait souvenir de Socrate, que Platon dit avoir eu une pareille envie pendant qu'il était en prison. Et je crois que cette humeur de faire des vers vient d'une forte agitation des esprits animaux, qui pourraient entièrement troubler l'imagination de ceux qui n'ont pas le cerveau bien rassis, mais qui ne fait qu'échauffer un peu les plus fermes et les disposer à la poésie; et je prends cet emportement pour une marque d'un esprit plus fort et plus relevé que le commun. Si je ne reconnaisais le vôtre pour tel, je craindrais que vous ne fussiez extraordinairement affligée d'apprendre la funeste conclusion des tragédies d'Angleterre; mais je me promets que Votre Altesse étant accoutumée aux disgrâces de la fortune, et s'étant vue soi-même depuis peu en grand péril de sa vie, ne sera pas si surprise ni si troublée, d'apprendre la mort d'un de ses proches, que si elle n'avait point reçu auparavant d'autres afflictions. Et bien que cette mort si violente semble avoir quelque chose de plus affreux que celle qu'on attend en son lit, toutefois, à le bien prendre, elle est plus glorieuse, plus heureuse et plus douce, en sorte que ce qui afflige particulièrement en ceci le commun des hommes doit servir de consolation à Votre Altesse; car c'est beaucoup de gloire de mourir en une occasion qui fait qu'on est universellement plaint, loué et regretté de tous ceux qui ont quelque sentiment humain. Et il est certain que sans cette épreuve, la clémence et les autres vertus du roi dernier mort, n'auraient jamais été tant

remarquées ni tant estimées qu'elles sont et seront à l'avenir par tous ceux qui liront son histoire. Je m'assure aussi que sa conscience lui a plus donné de satisfaction pendant les derniers moments de sa vie, que l'indignation, qui est la seule passion triste qu'on dit avoir remarqué en lui, ne lui a causé de fâcherie. Et pour ce qui est de la douleur, je ne la mets nullement en compte : car elle est si courte, que si les meurtriers pouvaient employer la fièvre, ou quelque autre des maladies dont la nature a coutume de se servir pour ôter les hommes du monde, on aurait sujet de les estimer plus cruels qu'ils ne sont lorsqu'ils les tuent d'un coup de hache. Mais je n'ose m'arrêter longtemps sur un sujet si funeste; j'ajoute seulement qu'il vaut beaucoup mieux être entièrement délivré d'une fausse espérance, que d'y être inutilement entretenu. Pendant que j'écris ces lignes, je reçois des lettres d'un lieu d'où je n'en avais point eu depuis sept ou huit mois; et une entre autres que la personne à qui j'avais envoyé le *Traité des Passions* il y a un an, a écrite de sa main pour m'en remercier. Puisqu'elle se souvient après tant de temps d'un homme si peu considérable comme je suis, il est à croire qu'elle n'oubliera pas de répondre aux lettres de Votre Altesse, bien qu'elle ait tardé quatre mois à le faire. On me m'ande qu'elle a donné charge à quelqu'un des siens d'étudier le livre de mes Principes, afin de lui en faciliter la lecture; je ne crois pas néanmoins qu'elle trouve assez de loisir pour s'y appliquer, bien qu'elle semble en avoir la volonté. Elle me remercie en termes exprès du *Traité des Passions*; mais elle ne fait aucune mention des lettres auxquelles il était joint, et l'on ne me m'ande rien du tout de ce pays-là qui touche Votre Altesse : de quoi je ne puis deviner autre chose, sinon que les conditions de la paix d'Allemagne n'étant pas si avantageuses à votre maison qu'elles auraient pu être, ceux qui ont contribué à cela sont en doute si vous ne leur en voulez point de mal, et se retiennent pour ce sujet de vous témoigner de l'amitié. J'ai toujours été en peine, depuis la conclusion de cette paix, de n'apprendre point que monsieur l'Electeur votre frère l'eût acceptée, et j'aurais pris la liberté d'en écrire plus tôt mon sentiment à Votre Altesse, si j'avais pu m'imaginer qu'il mît cela en délibération; mais pour ce que je ne sais point les raisons particulières qui le peuvent mouvoir, ce serait témérité à moi d'en faire aucun jugement. Je puis seulement dire en général, que lorsqu'il est question de la restitution d'un État

occupé ou disputé par d'autres qui ont les forces en main, il me semble que ceux qui n'ont que l'équité et le droit des gens qui plaide pour eux ne doivent jamais faire leur compte d'obtenir toutes leurs prétentions, et qu'ils ont bien plus de sujet de savoir gré à ceux qui leur en font rendre quelque partie, tant petite qu'elle soit, que de vouloir du mal à ceux qui leur retiennent le reste; et encore qu'on ne puisse trouver mauvais qu'ils disputent leur droit le plus qu'ils peuvent, pendant que ceux qui ont la force en délibèrent, je crois que lorsque les conclusions sont arrêtées, la prudence les oblige à témoigner qu'ils en sont contents, encore qu'ils ne le fussent pas; et à remercier non seulement ceux qui leur font rendre quelque chose, mais aussi ceux qui ne leur ôtent pas tout, afin d'acquiescer par ce moyen l'amitié des uns et des autres, ou du moins d'éviter leur haine : car cela peut beaucoup servir par après pour se maintenir. Outre qu'il reste encore un long chemin pour venir des promesses jusqu'à l'effet; et que si ceux qui ont la force s'accordent seuls, il leur est aisé de trouver des raisons pour partager entre eux, ce que peut-être ils n'avaient voulu rendre à un tiers que par jalousie les uns des autres, et pour empêcher que celui qui s'enrichirait de ses dépouilles ne fût trop puissant. La moindre partie du Palatinat vaut mieux que tout l'empire des Tartares ou des Moscovites, et après deux ou trois années de paix, le séjour en sera aussi agréable que celui d'aucun autre endroit de la terre. Pour moi qui ne suis attaché à la demeure d'aucun lieu, je ne ferais aucune difficulté de changer ces provinces, ou même la France, pour ce pays-là, si j'y pouvais trouver un repos aussi assuré, encore qu'aucune autre raison que la beauté du pays ne m'y fit aller; mais il n'y a point de séjour au monde si rude ni si incommode, auquel je ne m'estimasse heureux de passer le reste de mes jours si Votre Altesse y était, et que je fusse capable de lui rendre quelque service, pour ce que je suis entièrement, et sans aucune réserve, etc.

LÉTTRE 31 (28, t. 1).

Mars 1649.

J'ai été extrêmement surpris d'apprendre par les lettres de monsieur de P. que Votre Altesse a été longtemps malade, et je

veux mal à ma solitude, pour ce qu'elle est cause que je ne l'ai point su plus tôt. Il est vrai que, bien que je sois tellement retiré du monde que je n'apprenne rien du tout de ce qui s'y passe, toutefois le zèle que j'ai pour le service de Votre Altesse ne m'eût pas permis d'être si longtemps sans savoir l'état de sa santé, quand j'aurais dû aller à la Haye tout exprès pour m'en enquérir, sinon que monsieur de P. m'ayant écrit fort à la hâte il y a environ deux mois, m'avait promis de m'écrire derechef par le prochain ordinaire; et pour ce qu'il ne manque jamais de me mander comment se porte Votre Altesse, pendant que je n'ai point reçu de ses lettres, j'ai supposé que vous étiez toujours en même état; mais j'ai appris par ses dernières que Votre Altesse a eu trois ou quatre semaines durant une fièvre lente, accompagnée d'une toux sèche, et qu'après en avoir été délivrée pour cinq ou six jours, le mal est retourné, et que toutefois au temps qu'il m'a envoyé sa lettre (laquelle a été près de quinze jours par les chemins), Votre Altesse commençait derechef à se porter mieux. En quoi je remarque les signes d'un mal si considérable, et néanmoins auquel il me semble que Votre Altesse peut si certainement remédier, que je ne puis m'abstenir de lui en écrire mon sentiment. Car bien que je ne sois pas médecin, l'honneur que Votre Altesse me fit l'été passé de vouloir savoir mon opinion touchant une autre indisposition qu'elle avait pour lors, me fait espérer que ma liberté ne lui sera pas désagréable. La cause la plus ordinaire de la fièvre lente est la tristesse; et l'opiniâtreté de la fortune à persécuter votre maison vous donne continuellement des sujets de fâcherie qui sont si publics et si éclatants, qu'il n'est pas besoin d'user beaucoup de conjectures, ni être fort dans les affaires, pour juger que c'est en cela que consiste la principale cause de votre indisposition; et il est à craindre que vous n'en puissiez être du tout délivrée, si ce n'est que par la force de votre vertu, vous rendiez votre âme contente, malgré les disgrâces de la fortune. Je sais bien que ce serait être imprudent de vouloir persuader la joie à une personne à qui la fortune envoie tous les jours de nouveaux sujets de déplaisir, et je ne suis point de ces philosophes cruels, qui veulent que leur sage soit insensible. Je sais aussi que Votre Altesse n'est point tant touchée de ce qui la regarde en son particulier, que de ce qui regarde les intérêts de sa maison et des personnes qu'elle affectionne; ce que j'estime comme une vertu la plus ai-

mable de toutes; mais il me semble que la différence qui est entre les grandes âmes, et celles qui sont basses et vulgaires, consiste principalement en ce que les âmes vulgaires se laissent aller à leurs passions, et ne sont heureuses ou malheureuses que selon que les choses qui leur surviennent sont agréables ou déplaisantes, au lieu que les autres ont des raisonnements si forts et si puissants, que bien qu'elles aient aussi des passions, et même souvent de plus violentes que celles du commun, leur raison demeure néanmoins toujours la maîtresse, et fait que les afflictions même leur servent et contribuent à la parfaite félicité dont elles jouissent dès cette vie. Car d'une part se considérant comme immortelles et capables de recevoir de très grands contentements, puis d'autre part considérant qu'elles sont jointes à des corps mortels et fragiles, qui sont sujets à beaucoup d'infirmités et qui ne peuvent manquer de périr dans peu d'années, elles font bien tout ce qui est en leur pouvoir pour se rendre la fortune favorable en cette vie; mais néanmoins elles l'estiment si peu au regard de l'éternité, qu'elles n'en considèrent quasi les événements que comme nous faisons ceux des comédies. Et comme les histoires tristes et lamentables que nous voyons représenter sur un théâtre, nous donnent souvent autant de récréation que les gaies, bien qu'elles tirent des larmes de nos yeux: ainsi ces plus grandes âmes dont je parle ont de la satisfaction en elles-mêmes de toutes les choses qui leur arrivent, même des plus fâcheuses et insupportables. Ainsi ressentant de la douleur en leur corps, elles s'exercent à la supporter patiemment, et cette épreuve qu'elles font de leur force leur est agréable; ainsi voyant leurs amis en quelque grande affliction, elles compatissent à leur mal, et font tout leur possible pour les en délivrer, et ne craignent pas même de s'exposer à la mort pour ce sujet, s'il en est besoin; mais cependant le témoignage que leur donne leur conscience, de ce qu'elles s'acquittent en cela de leur devoir et font une action louable et vertueuse, les rend plus heureuses que toute la tristesse que leur donne la compassion ne les afflige. Et enfin, comme les plus grandes prospérités de la fortune ne les enivrent jamais, et ne les rend point plus insolentes, aussi les plus grandes adversités ne les peuvent abattre ni rendre si tristes, que le corps auquel elles sont jointes en devienne malade. Je craindrais donc ce style ne fut ridicule, si je m'en servais en écrivant à quelque autre; mais pour ce que je considère Votre Altesse comme ayant

l'âme la plus noble et la plus relevée que je connaisse, je crois qu'elle doit aussi être la plus heureuse, et qu'elle le sera véritablement, pourvu qu'il lui plaise jeter les yeux sur ce qui est au-dessous d'elle, et comparer la valeur des biens qu'elle possède, et qui ne lui sauraient jamais être ôtés, avec ceux dont la fortune l'a dépouillée, et les disgrâces dont elle la persécute en la personne de ses proches; car alors elle verra le grand sujet qu'elle a d'être contente de ses propres biens. Le zèle extrême que j'ai pour elle est cause que je me suis laissé emporter à ce discours, que je la supplie très humblement d'excuser, comme venant d'une personne qui est, etc.

LÉTTRE 32 (44, t. I).

31 mars 1649.

Il y a environ un mois que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse, et de lui mander que j'avais reçu quelques lettres de Suède; je viens d'en recevoir derechef, par lesquelles je suis convié de la part de la reine d'y faire un voyage à ce printemps, afin de pouvoir revenir avant l'hiver : mais j'ai répondu de telle sorte, que bien que je ne refuse pas d'y aller, je crois néanmoins que je ne partirai point d'ici que vers le milieu de l'été. J'ai demandé ce délai pour plusieurs considérations, et particulièrement afin que je puisse avoir l'honneur de recevoir les commandements de Votre Altesse avant que de partir. J'ai déjà si publiquement déclaré le zèle et la dévotion que j'ai à votre service, qu'on aurait plus de sujet d'avoir mauvaise opinion de moi, si on remarquait que je fusse indifférent en ce qui vous touche, que l'on n'aura si on voit que je recherche avec soin les occasions de m'acquitter de mon devoir. Ainsi je supplie très humblement Votre Altesse de me faire tant de faveur, que de m'instruire de tout ce en quoi elle jugera que je lui puis rendre service, à elle ou aux siens, et de s'assurer qu'elle a sur moi autant de pouvoir que si j'avais été toute ma vie son domestique. Je la supplie aussi de me faire savoir ce qu'il lui plaira que je réponde, s'il arrive qu'on se souvienne des lettres de Votre Altesse touchant le Souverain Bien, dont j'avais fait mention l'an passé dans les miennes, et qu'on ait la

curiosité de les voir. Je fais mon compte de passer l'hiver en ce pays-là, et de n'en revenir que l'année prochaine; il est à croire que la paix sera pour lors en toute l'Allemagne; et si mes desirs sont accomplis, je prendrai au retour mon chemin par le lieu où vous serez, afin de pouvoir plus particulièrement témoigner que je suis, etc.

LÉTTRE 33 (48, t. I).

4 juin 1649.

Puisque Votre Altesse désire savoir quelle est ma résolution touchant le voyage de Suède, je lui dirai que je persiste dans le dessein d'y aller, en cas que la reine continue à témoigner qu'elle veut que j'y aille; et M. Chanut, notre R. en ce pays-là, étant passé ici il y a huit jours, pour aller en France, m'a parlé si avantageusement de cette merveilleuse reine, que le chemin ne me semble plus si long ni si fâcheux qu'il faisait auparavant; mais je ne partirai point que je n'aie reçu encore une fois des nouvelles de ce pays-là, et je tâcherai d'attendre le retour de M. Chanut pour faire le voyage avec lui, pour ce que j'espère qu'on le renverra en Suède. Au reste, je m'estimerais extrêmement heureux, si, lorsque j'y serai, j'étais capable de rendre quelque service à Votre Altesse. Je ne manquerai pas d'en rechercher avec soin les occasions, et ne craindrai point d'écrire ouvertement tout ce que j'aurai fait ou pensé sur ce sujet, à cause que ne pouvant avoir aucune intention qui soit préjudiciable à ceux pour qui je serai obligé d'avoir du respect, et tenant pour maxime que les voies justes et honnêtes sont les plus utiles et les plus sûres, encore que les lettres que j'écrirai fussent vues, j'espère qu'elles ne pourront être mal interprétées, ni tomber entre les mains de personnes qui soient si injustes que de trouver mauvais que je m'acquitte de mon devoir, et fasse profession ouverte d'être, etc.

LÉTTRE 34 (50, t. I).

Stockholm, 8 novembre 1649.

Étant arrivé depuis quatre ou cinq jours à Stockholm, l'une des premières choses que j'estime appartenir à mon devoir est de renouveler les offres de mon très humble service à Votre Altesse, afin qu'elle puisse connaître que le changement d'air et de pays ne peut rien changer ni diminuer de ma dévotion et de mon zèle. Je n'ai encore eu l'honneur de voir la reine que deux fois, mais il me semble la connaître déjà assez pour oser dire qu'elle n'a pas moins de mérite et plus de vertu que la renommée lui en attribue; avec la générosité et la majesté qui éclatent en toutes ses actions, on y voit une douceur et une bonté qui obligent tous ceux qui aiment la vertu, et qui ont l'honneur d'approcher d'elle, d'être entièrement dévoués à son service. Une des premières choses qu'elle m'a demandées a été si je savais de vos nouvelles, et je n'ai pas feint de lui dire d'abord ce que je pensais de Votre Altesse; car remarquant la force de son esprit, je n'ai pas craint que cela lui donnât aucune jalousie; comme je m'assure aussi que Votre Altesse n'en saurait avoir de ce que je lui écris librement mes sentiments de cette reine. Elle est extrêmement portée à l'étude des lettres; mais pour ce que je ne sache point qu'elle ait encore rien vu de la philosophie, je ne puis juger du goût qu'elle y prendra, ni si elle y pourra employer du temps, ni par conséquent si je serai capable de lui donner quelque satisfaction et de lui être utile en quelque chose. Cette grande ardeur qu'elle a pour la connaissance des lettres l'incite surtout maintenant à cultiver la langue grecque, et à ramasser beaucoup de livres anciens; mais peut-être que cela changera, et quand il ne changerait pas, la vertu que je remarque en cette princesse m'obligera toujours de préférer l'utilité de son service au désir de lui plaire. En sorte que cela ne m'empêchera pas de lui dire franchement mes sentiments; et s'ils manquent de lui être agréables, ce que je ne pense pas, j'en tirerai au moins cet avantage que j'aurai satisfait à mon devoir, et que cela me donnera occasion de pouvoir d'autant plus tôt retourner en ma solitude, hors de laquelle il est difficile que je puisse rien avancer en la recherche de la vérité; et c'est en cela que consiste mon principal bien en cette vie. M. Fr.

a fait trouver bon à Sa Majesté que je n'aie jamais au château qu'aux heures qu'il lui plaira de me donner pour avoir l'honneur de lui parler; ainsi je n'aurai pas beaucoup de peine à faire ma cour, et cela s'accommode fort à mon humeur. Après tout néanmoins, encore que j'aie une très grande vénération pour Sa Majesté, je ne crois pas que rien soit capable de me retenir en ce pays plus longtemps que jusques à l'été prochain; mais je ne puis absolument répondre de l'avenir. Je puis seulement vous assurer que je serai toute ma vie, etc.

LÉTTRES A LA REINE DE SUÈDE.

LÉTTRE 35 (1, du t. I).

Egmond, 20 novembre 1647.

MADAME,

J'ai appris de monsieur Chanut qu'il plaît à Votre Majesté que j'aie l'honneur de lui exposer l'opinion que j'ai touchant le Souverain Bien, considéré au sens que les philosophes anciens en ont parlé; et je tiens ce commandement pour une si grande faveur, que le désir que j'ai d'y obéir me détourne de toute autre pensée, et fait que sans excuser mon insuffisance, je mettrai ici en peu de mots tout ce que je pourrai savoir sur cette matière. On peut considérer la bonté de chaque chose en elle-même, sans la rapporter à autrui; auquel sens il est évident que c'est Dieu qui est le souverain bien, pour ce qu'il est incomparablement plus parfait que les créatures; mais on peut aussi la rapporter à nous, et en ce sens, je ne vois rien que nous devions estimer bien, sinon ce qui nous appartient en quelque façon, et qui est tel que c'est perfection pour nous de l'avoir. Ainsi les philosophes anciens, qui, n'étant point éclairés de la lumière de la foi, ne savaient rien de la béatitude surnaturelle, ne considéraient que les biens que nous pouvons posséder en cette vie, et c'était entre ceux-là qu'ils cherchaient lequel était le souverain, c'est-à-dire, le principal et le plus grand. Mais afin que je le puisse détermi-

ner, je considère que nous ne devons estimer biens à notre égard, que ceux que nous possédons, ou bien que nous avons pouvoir d'acquérir; et cela posé, il me semble que le souverain bien de tous les biens, tant de l'âme que du corps et de la fortune, qui peuvent être en quelques hommes; mais que celui d'un chacun en particulier est toute autre chose, et qu'il ne consiste qu'en une ferme volonté de bien faire, et au contentement qu'elle produit : dont la raison est, que je ne remarque aucun autre bien qui me semble si grand, ni qui soit entièrement au pouvoir d'un chacun. Car pour les biens du corps et de la fortune, ils ne dépendent point absolument de nous; et ceux de l'âme se rapportent tous à deux chefs, qui sont, l'un de connaître, et l'autre de vouloir ce qui est bon; mais la connaissance est souvent au delà de nos forces; c'est pourquoi il ne reste que notre volonté, dont nous puissions absolument disposer. Et je ne vois point qu'il soit possible d'en disposer mieux, que si l'on a toujours une ferme et constante résolution de faire exactement toutes les choses que l'on jugera être les meilleures, et d'employer toutes les forces de son esprit à les bien connaître; c'est en cela seul que consistent toutes les vertus; c'est cela seul qui, à proprement parler, mérite de la louange et de la gloire; enfin, c'est de cela seul que résulte toujours le plus grand et le plus solide contentement de la vie : ainsi j'estime que c'est en cela que consiste le souverain bien. Et par ce moyen, je pense accorder les deux plus contraires et plus célèbres opinions des anciens, à savoir celle de Zénon, qui l'a mis en la vertu ou en l'honneur, et celle d'Épicure, qui l'a mis au contentement, auquel il a donné le nom de volupté. Car comme tous les vices ne viennent que de l'incertitude et de la faiblesse qui suit l'ignorance, et qui fait naître les repentirs; ainsi la vertu ne consiste qu'en la résolution et la vigueur avec laquelle on se porte à faire les choses qu'on croit être bonnes, pourvu que cette vigueur ne vienne pas d'opiniâtreté, mais de ce qu'on sait les avoir tant examinées qu'on en a moralement de pouvoir; et bien que ce qu'on fait alors puisse être mauvais, on est assuré néanmoins qu'on fait son devoir; au lieu que si on exécute quelque action de vertu, et que cependant on pense mal faire, ou bien qu'on néglige de savoir ce qui en est, on n'agit pas en homme vertueux. Pour ce qui est de l'honneur et de la louange, on les attribue souvent aux autres biens de la fortune; mais pour ce

que je m'assure que Votre Majesté fait plus d'état de sa vertu que de sa couronne, je ne craindrai point ici de dire, qu'il ne me semble pas qu'il y ait rien que cette vertu qu'on ait juste raison de louer. Tous les autres biens méritent seulement d'être estimés, et non point d'être honorés ou loués, si ce n'est en tant qu'on présuppose qu'ils sont acquis, ou obtenus de Dieu, par le bon usage du libre arbitre. Car l'honneur et la louange est une espèce de récompense, et il n'y a rien que ce qui dépend de la volonté qu'on ait sujet de récompenser ou de punir. Il me reste encore ici à prouver que c'est de ce bon usage du libre arbitre que vient le plus grand et le plus solide contentement de la vie; ce qui me semble n'être pas difficile, pour ce que considérant avec soin en quoi consiste la volupté ou le plaisir, et généralement toutes les sortes de contentements qu'on peut avoir, je remarque en premier lieu qu'il n'y en a aucun qui ne soit entièrement en l'âme, bien que plusieurs dépendent du corps; de même que c'est aussi l'âme qui voit, bien que ce soit par l'entremise des yeux. Puis je remarque qu'il n'y a rien qui puisse donner du contentement à l'âme, sinon l'opinion qu'elle a de posséder quelque bien, et que souvent cette opinion n'en est qu'une représentation fort confuse, et même que son union avec le corps est cause qu'elle se représente ordinairement certains biens incomparablement plus grands qu'ils ne sont; mais que si elle connaissait distinctement leur juste valeur, son contentement serait toujours proportionné à la grandeur du bien dont il procéderait. Je remarque aussi que la grandeur d'un bien à notre égard, ne doit pas seulement être mesurée par la valeur de la chose en quoi il consiste, mais principalement aussi par la façon dont il se rapporte à nous; et qu'outre que le libre arbitre est de soi la chose la plus noble qui puisse être en nous, d'autant qu'il nous rend en quelque façon pareils à Dieu, et semble nous exempter de lui être sujets, et que par conséquent son bon usage est le plus grand de tous nos biens, il est aussi celui qui est le plus proprement nôtre, et qui nous importe le plus; d'où il suit que ce n'est que de lui que nos plus grands contentements peuvent procéder. Aussi voit-on, par exemple, que le repos d'esprit et la satisfaction intérieure que sentent en eux-mêmes ceux qui savent qu'ils ne manquent jamais à faire leur mieux, tant pour connaître le bien que pour l'acquiescer, est un plaisir sans comparaison plus doux, plus durable et plus solide que tous ceux qui vien-

nent d'ailleurs. J'omets encore ici beaucoup d'autres choses, pour ce que me représentant le nombre des affaires qui se rencontrent en la conduite d'un grand royaume, et dont Votre Majesté prend elle-même les soins, je n'ose lui demander plus longue audience; mais j'envoie à monsieur Chanut quelques écrits, où j'ai mis mes sentiments plus au long touchant la même matière, afin que s'il plaît à Votre Majesté de les voir, il m'oblige de les lui présenter, et que cela aide à témoigner avec combien de zèle et de dévotion, je suis, etc.

LETTRE 36 (39, t. I).

Commencement de 1649.

S'il arrivait qu'une lettre me fût envoyée du ciel, et que je la visse descendre des nues, je ne serais pas davantage surpris, et ne la pourrais recevoir avec plus de respect et de vénération que j'ai reçu celle qu'il a plu à Votre Majesté de m'écrire. Mais je me reconnais si peu digne des remerciements qu'elle contient, que je ne les puis accepter que comme une faveur et une grâce, dont je demeure tellement redevable, que je ne m'en saurais jamais dégager. L'honneur que j'avais ci-devant reçu d'être interrogé de la part de Votre Majesté par M. Chanut touchant le Souverain Bien, ne m'avait que trop payé de la réponse que j'avais faite; et depuis ayant appris par lui que cette réponse avait été favorablement reçue, cela m'avait si fort obligé, que je ne pouvais pas espérer ni souhaiter rien de plus pour si peu de chose; particulièrement d'une princesse que Dieu a mise en si haut lieu, qui est environnée de tant d'affaires très importantes, dont elle prend elle-même les soins, et de qui les moindres actions peuvent tant pour le bien général de toute la terre, que tous ceux qui aiment la vertu se doivent estimer très heureux, lorsqu'ils peuvent avoir occasion de lui rendre quelque service. Et pour ce que je fais particulièrement profession d'être de ce nombre, j'ose ici protester à Votre Majesté qu'elle ne me saurait rien commander de si difficile que je ne sois toujours prêt de faire tout mon possible pour l'exécuter; et que si j'étais né Suédois, ou Finlandais, je ne pourrais être avec plus de zèle, ni plus parfaitement que je suis, etc.

LETTRES

A M. CHANUT (1).

LETTRE 37 (32, t. I).

6 mars 1646.

MONSIEUR,

Si je m'étais donné l'honneur de vous écrire autant de fois que j'en ai eu le désir, depuis que vous êtes passé par ce pays, vous auriez été fort souvent importuné de mes lettres: car il n'y a pas un jour que je n'y aie pensé plusieurs fois. Mais j'ai attendu que j'eusse quelque autre occasion pour écrire à M. Brasset, afin qu'il ne lui semblât pas que je ne le voulusse employer que pour faire tenir des paquets; et cette occasion n'étant pas venue, comme j'avais espéré, je me propose d'aller demain à la Haye, et de lui porter celle-ci pour vous être adressée. La rigueur extraordinaire de cet hiver m'a obligé à faire souvent des souhaits pour votre santé et pour celle de tous les vôtres; car on remarque en ce pays qu'il n'y en a point eu de plus rude depuis l'année 1608. Si c'est le même en Suède, vous y aurez vu toutes les glaces que le septentrion peut produire. Ce qui me console, c'est que je sais qu'on a plus de préservatifs contre le froid en ces quartiers-là qu'on n'en a pas en France, et je m'assure que vous ne les aurez pas négligés. Si cela est, vous aurez passé la plupart du temps dans un poêle, où je m'imagine que les affaires publiques ne vous auront pas si continuellement occupé, qu'il ne vous soit resté du loisir pour penser quelquefois à la philosophie; et si

(1) Ambassadeur de France auprès de Christine, reine de Suède.

vous avez daigné examiner ce que j'en ai écrit, vous me pouvez extrêmement obliger en m'avertissant des fautes que vous y aurez remarquées. Car je n'ai encore pu rencontrer personne qui me les ait dites; et je vois que la plupart des hommes jugent si mal, que je ne me dois point arrêter à leurs opinions; mais je tiendrai les vôtres pour des oracles. Si vous avez aussi jeté quelquefois la vue hors de votre poêle, vous aurez peut-être aperçu en l'air d'autres météores que ceux dont j'ai écrit, et vous m'en pourrez donner de bonnes instructions. Une seule observation que je fis de la neige exagone en l'année 1635, a été cause du Traité que j'en ai fait. Si toutes les expériences dont j'ai besoin pour le reste de ma Physique me pouvaient ainsi tomber des nues, et qu'il ne me fallût que des yeux pour les connaître, je me promettrais de l'achever en peu de temps; mais pour ce qu'il faut aussi des mains pour les faire, et que je n'en ai point qui y soient propres, je perds entièrement l'envie d'y travailler davantage: ce qui n'empêche pas néanmoins que je ne cherche toujours quelque chose, quand ce ne serait que *ut doctus emoriar*, et afin d'en pouvoir conférer en particulier avec mes amis, pour lesquels je ne saurais rien avoir de caché. Mais je me plains de ce que le monde est trop grand à raison du peu d'honnêtes gens qui s'y trouvent; je voudrais qu'ils fussent tous assemblés en une ville, et alors je serais bien aise de quitter mon ermitage pour aller vivre avec eux, s'ils me voulaient recevoir en leur compagnie: car outre encore que je fuie la multitude, à cause de la quantité des impertinents et des importuns qu'on y rencontre, je ne laisse pas de penser que le plus grand bien de la vie est de jouir de la conversation des personnes que l'on estime. Je ne sais si vous en trouvez beaucoup aux lieux où vous êtes qui soient dignes de la vôtre: mais pour ce que j'ai quelquefois envie de retourner à Paris, je me plains quasi de ce que Messieurs les Ministres vous ont donné un emploi qui vous en éloigne, et je vous assure que si vous y étiez, vous seriez l'un des principaux sujets qui me pourraient obliger d'y aller; car c'est avec une très particulière inclination que je suis, etc.

LETTRE 38 (33, t. 1).

15 juin 1646.

J'ai été bien aise d'apprendre par les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que la Suède n'est pas si éloignée d'ici qu'on n'en puisse avoir des nouvelles en peu de semaines, et ainsi que je pourrai avoir quelquefois le bonheur de vous entretenir par écrit, et de participer aux fruits de l'étude à laquelle je vous vois préparé. Car puisqu'il vous plaît de prendre la peine de revoir mes Principes et de les examiner, je m'assure que vous y remarquerez beaucoup d'obscurités et beaucoup de fautes qu'il m'importe fort de savoir, et dont je ne puis espérer d'être averti par aucun autre si bien que par vous. Je crains seulement que vous ne vous dégoûtiez bientôt de cette lecture, à cause que ce que j'ai écrit ne conduit que de fort loin à la morale que vous avez choisie pour votre principale étude. Ce n'est pas que je ne sois entièrement de votre avis, en ce que vous jugez que le moyen le plus assuré pour savoir comment nous devons vivre, est de connaître auparavant quels nous sommes, quel est le monde dans lequel nous vivons, et qui est le Créateur de ce monde, ou le maître de la maison que nous habitons; mais, outre que je ne prétends ni ne promets en aucune façon que tout ce que j'ai écrit soit vrai, il y a un fort grand intervalle entre la notion générale du ciel et de la terre, que j'ai tâché de donner en mes Principes, et la reconnaissance particulière de la nature de l'homme, de laquelle je n'ai point encore traité. Toutefois, afin qu'il ne semble pas que je veuille vous détourner de votre dessein, je vous dirai en confidence que la notion telle quelle de la physique que j'ai tâché d'acquiescer, m'a grandement servi pour établir des fondements certains en la morale; et que je me suis plus aisément satisfait en ce point qu'en plusieurs autres touchant la médecine, auxquels j'ai néanmoins employé beaucoup plus de temps. De façon qu'au lieu de trouver les moyens de conserver la vie, j'en ai trouvé un autre bien plus aisé et plus sûr, qui est de ne pas craindre la mort, sans toutefois pour cela être chagrin, comme sont ordinairement ceux dont la sagesse est toute tirée des enseignements d'autrui, et appuyée sur des fondements qui ne dépendent que de la prudence et de l'autorité des hommes.

Je vous dirai de plus que pendant que je laisse croître les plantes de mon jardin, dont j'attends quelques expériences pour tâcher de continuer ma Physique, je m'arrête aussi quelquefois à penser aux questions particulières de la morale. Ainsi j'ai tracé cet hiver un petit traité de la nature des passions de l'âme, sans avoir néanmoins dessein de le mettre au jour; et je serais maintenant d'humeur à écrire encore quelque autre chose, si le dégoût que j'ai de voir combien il y a peu de personnes au monde qui daignent lire mes écrits ne me faisait être négligent. Je ne le serai jamais en ce qui regardera votre service: car je suis de cœur et d'affection, etc.

LETTRE 39 (34, t. I).

1^{er} novembre 1646.

Si je ne faisais une estime toute extraordinaire de votre savoir, et que je n'eusse point un extrême désir d'apprendre, je n'aurais pas usé de tant d'importunité que j'ai fait à vous convier d'examiner mes écrits. Je n'ai guère accoutumé d'en prier personne, et même je les ai fait sortir en public sans être parés, ni avoir aucun des ornemens qui peuvent attirer les yeux du peuple, afin que ceux qui ne s'arrêtent qu'à l'extérieur ne les vissent pas, et qu'ils fussent seulement regardés par quelques personnes de bon esprit, qui prissent la peine de les examiner avec soin, afin que je puisse tirer d'eux quelque instruction. Mais bien que vous ne m'ayez pas encore fait cette faveur, vous n'avez pas laissé de m'obliger beaucoup en d'autres choses, et particulièrement en ce que vous avez parlé avantageusement de moi à plusieurs, ainsi que j'ai appris de très bonne part; et même monsieur Cl. m'a écrit que vous attendez de lui mes Méditations françaises pour les présenter à la reine du pays où vous êtes. Je n'ai jamais eu assez d'ambition pour désirer que les personnes de ce rang suscitent mon nom; et même si j'avais été seulement aussi sage qu'on dit que les sauvages se persuadent que sont les singes, je n'aurais jamais été connu de qui que ce soit, en qualité de faiseur de livres: car on dit qu'ils s'imaginent que les singes pourraient parler s'ils voulaient, mais qu'ils s'en abstiennent, afin qu'on ne

les contraigne point de travailler; et pour ce que je n'ai pas eu la même prudence à m'abstenir d'écrire, je n'ai plus tant de loisir ni tant de repos que j'aurais si j'eusse eu l'esprit de me taire. Mais puisque la faute est déjà commise, et que je suis connu d'une infinité de gens d'école, qui regardent mes écrits de travers et y cherchent de tous côtés les moyens de me nuire, j'ai grand sujet de souhaiter aussi de l'être des personnes de plus grand mérite, de qui le pouvoir et la vertu me puissent protéger. Et j'ai oui faire tant d'estime de cette reine, qu'au lieu que je me suis souvent plaint de ceux qui m'ont voulu donner la connaissance de quelque grand, je ne puis m'abstenir de vous remercier de ce qu'il vous a plu lui parler de moi. J'ai vu ici monsieur de la Thuillerie depuis son retour de Suède, lequel m'a décrit ses qualités d'une façon si avantageuse, que celle d'être reine me semble l'une des moindres: et je n'en aurais osé croire la moitié, si je n'avais vu par expérience en la princesse à qui j'ai dédié mes Principes de philosophie, que les personnes de grande naissance, de quelque sexe qu'elles soient, n'ont pas besoin d'avoir beaucoup d'âge pour pouvoir surpasser de beaucoup en érudition et en vertu les autres hommes. Mais j'ai bien peur que les écrits que j'ai publiés ne méritent pas qu'elle s'arrête à les lire, et ainsi qu'elle ne vous sache point de gré de les lui avoir recommandés. Peut-être que si j'y avais traité de la morale, j'aurais occasion d'espérer qu'ils lui pourraient être plus agréables; mais c'est de quoi je ne dois pas me mêler d'écrire. Messieurs les régens sont si animés contre moi à cause des innocents Principes de physique qu'ils ont vus, et si en colère de ce qu'ils n'y trouvent aucun prétexte pour me calomnier, que si je traitais après cela de la morale, ils ne me laisseraient aucun repos. Car puisqu'un père N. a cru avoir assez de sujet pour m'accuser d'être sceptique, de ce que j'ai réfuté les sceptiques; et qu'un ministre a entrepris de persuader que j'étais athée, sans en alléguer d'autre raison, sinon que j'ai tâché de prouver l'existence de Dieu, que ne diraient-ils point si j'entreprenais d'examiner quelle est la juste valeur de toutes les choses qu'on peut désirer ou craindre, quel sera l'état de l'âme après la mort, jusques où nous devons aimer la vie; et quels nous devons être pour n'avoir aucun sujet d'en craindre la perte. J'aurais beau n'avoir que les opinions les plus conformes à la religion, et les plus utiles au bien de l'État qui puissent être, ils ne laisseraient pas de me vouloir faire accroire

que j'en aurais de contraires à l'un et à l'autre. Et ainsi je crois que le mieux que je puisse faire dorénavant est de m'abstenir de faire des livres; et ayant pris pour ma devise (*Illi mors gratia incubat, Qui notus nimis omnibus, Ignotus moritur sibi*) de n'étudier plus que pour m'instruire, et ne communiquer mes pensées qu'à ceux avec qui je pourrai converser privément, je vous assure que je m'estimerais extrêmement heureux si ce pouvait être avec vous; mais je ne crois pas que j'aie jamais au lieu où vous êtes, ni que vous vous retiriez en celui-ci; tout ce que je puis espérer, est que peut-être après quelques années, en repassant vers la France, vous me ferez la faveur de vous arrêter quelques jours en mon ermitage, et que j'aurai alors le moyen de vous entretenir à cœur ouvert. On peut dire beaucoup de choses en peu de temps, et je trouve que la longue fréquentation n'est pas nécessaire pour lier d'étroites amitiés, lorsqu'elles sont fondées sur la vertu. Dès la première heure que j'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai été entièrement à vous, et comme j'ai osé dès lors m'assurer de votre bienveillance, aussi je vous supplie de croire que je ne vous pourrais être plus acquis que je suis, si j'avais passé avec vous toute ma vie. Au reste, il semble que vous inférez de ce que j'ai étudié les passions, que je n'en dois plus avoir aucune; mais je vous dirai que tout au contraire, en les examinant, je les ai trouvées presque toutes bonnes, et tellement utiles à cette vie, que notre âme n'aurait pas sujet de vouloir demeurer jointe à son corps un seul moment, si elle ne les pouvait ressentir. Il est vrai que la colère est une de celles dont j'estime qu'il se faut garder, en tant qu'elle a pour objet une offense reçue; et pour cela nous devons tâcher d'élever si haut notre esprit, que les offenses que les autres nous peuvent faire ne parviennent jamais jusques à nous. Mais je crois qu'au lieu de colère, il est juste d'avoir de l'indignation, et j'avoue que j'en ai souvent contre l'ignorance de ceux qui veulent être pris pour doctes, lorsque je la vois jointe à la malice. Mais je vous puis assurer qu'à votre égard, les passions que j'ai sont de l'admiration pour votre vertu, et un zèle très particulier, qui fait que je suis, etc.

LETTRE 40 (35, t. I).

1^{er} février 1647.

L'aimable lettre que je viens de recevoir de votre part, ne me permet pas que je repose jusques à ce que j'y aie fait réponse; et bien que vous y proposiez des questions que de plus savants que moi auraient bien de la peine à examiner en peu de temps, toutefois, à cause que je sais bien qu'encore que j'y en employasse beaucoup, je ne les pourrais entièrement résoudre; j'aime mieux mettre promptement sur le papier ce que le zèle qui m'incite me dictera, que d'y penser plus à loisir, et n'écrire par après rien de meilleur.

Vous voulez savoir mon opinion touchant trois choses : 1^o ce que c'est que l'amour; 2^o si la seule lumière naturelle nous enseigne à aimer Dieu; 3^o lequel des deux dérèglements et mauvais usages est le pire de l'amour ou de la haine.

Pour répondre au premier point, je distingue entre l'amour qui est purement intellectuelle ou raisonnable, et celle qui est une passion; la première n'est ce me semble autre chose, sinon que lorsque notre âme aperçoit quelque bien, soit présent, soit absent, qu'elle juge lui être convenable, elle se joint à lui de volonté, c'est-à-dire, elle se considère soi-même avec ce bien-là comme un tout dont il est une partie, et elle l'autre; en suite de quoi s'il est présent, c'est-à-dire, si elle le possède, ou qu'elle en soit possédée, ou enfin qu'elle soit jointe à lui non seulement par sa volonté, mais aussi réellement et de fait, en la façon qu'il lui convient d'être jointe, le mouvement de sa volonté qui accompagne la connaissance qu'elle a que ce lui est un bien, est sa joie; et s'il est absent, le mouvement de sa volonté qui accompagne la connaissance qu'elle a d'en être privée, est sa tristesse; mais celui qui accompagne la connaissance qu'elle a qu'il lui serait bon de l'acquiescer, est son désir. Et tous ces mouvements de la volonté auxquels consistent l'amour, la joie et la tristesse, et le désir, en tant que ce sont des pensées raisonnables, et non point des passions, se pourraient trouver en notre âme, encore qu'elle n'eût point de corps, car, par exemple, si elle s'apercevait qu'il y a beaucoup de choses à connaître en la nature, qu'ils sont fort belles, sa volonté se porterait infailliblement à aimer

la connaissance de ces choses, c'est-à-dire à la considérer comme lui appartenant; et si elle remarquait avec cela qu'elle eût cette connaissance, elle en aurait de la joie; si elle considérait qu'elle ne l'eût pas, elle en aurait de la tristesse; si elle pensait qu'il lui serait bon de l'acquérir, elle en aurait du désir. Et il n'y a rien en tous ces mouvements de sa volonté qui lui fût obscur, ni dont elle n'eût une très parfaite connaissance, pourvu qu'elle fit réflexion sur ses pensées. Mais pendant que notre âme est jointe au corps, cette amour raisonnable est ordinairement accompagnée de l'autre, qu'on peut nommer sensuelle ou sensitive, et qui, comme j'ai sommairement dit de toutes les passions, appétits et sentiments, en la page 503, et suiv. de mes Principes français, n'est autre chose qu'une pensée confuse excitée en l'âme par quelque mouvement des nerfs, laquelle la dispose à cette autre pensée plus claire en qui consiste l'amour raisonnable. Car, comme en la soif, le sentiment qu'on a de la sécheresse du gosier est une pensée confuse qui dispose au désir de boire, mais qui n'est pas ce désir même; ainsi en l'amour on sent je ne sais quelle chaleur autour du cœur, et une grande abondance de sang dans le poumon, qui fait qu'on ouvre même les bras comme pour embrasser quelque chose, et cela rend l'âme encline à joindre à soi de volonté l'objet qui se présente. Mais la pensée par laquelle l'âme sent cette chaleur est différente de celle qui la joint à cet objet; et même il arrive quelquefois que ce sentiment d'amour se trouve en nous sans que notre volonté se porte à rien aimer, à cause que nous ne rencontrons point d'objet que nous pensions en être digne. Il peut arriver aussi, au contraire, que nous connaissions un bien qui mérite beaucoup, et que nous nous joignons à lui de volonté, sans avoir pour cela aucune passion, à cause que le corps n'y est pas disposé. Mais pour l'ordinaire ces deux amours se trouvent ensemble: car il y a une telle liaison entre l'une et l'autre, que lorsque l'âme juge qu'un objet est digne d'elle, cela dispose incontinent le cœur aux mouvements qui excitent la passion d'amour; et lorsque le cœur se trouve ainsi disposé par d'autres causes, cela fait que l'âme imagine des qualités aimables en des objets où elle ne verrait que des défauts en un autre temps. Et ce n'est pas merveille que certains mouvements de cœur soient ainsi naturellement joints à certaines pensées, avec lesquelles ils n'ont aucune ressemblance; car de ce que notre âme est de telle nature qu'elle a pu être unie à un

corps, elle a aussi cette propriété que chacune de ses pensées se peut tellement associer avec quelques mouvements ou autres dispositions de ce corps, que lorsque les mêmes dispositions se trouvent une autre fois en lui, elles induisent l'âme à la même pensée, et réciproquement lorsque la même pensée revient, elle prépare le corps à recevoir la même disposition. Ainsi lorsqu'on apprend une langue, on joint les lettres ou la prononciation de certains mots, qui sont des choses matérielles, avec leurs significations qui sont des pensées; en sorte que lorsqu'on entend après derechef les mêmes mots, on conçoit les mêmes choses; et quand on conçoit les mêmes choses, on se ressouvient des mêmes mots. Mais les premières dispositions du corps qui ont ainsi accompagné nos pensées, lorsque nous sommes entrés au monde, ont dû sans doute se joindre plus étroitement avec elles, que celles qui les accompagnent par après. Et pour examiner l'origine de la chaleur qu'on sent autour du cœur, et celle des autres dispositions du corps qui accompagnent l'amour, je considère que dès le premier moment que notre âme a été jointe au corps, il est vraisemblable qu'elle a senti de la joie, et incontinent après de l'amour, puis peut-être aussi de la haine et de la tristesse; et que les mêmes dispositions du corps qui ont pour lors causé en elle ces passions, en ont naturellement par après accompagné les pensées. Je juge que sa première passion a été la joie, pour ce qu'il n'est pas croyable que l'âme ait été mise dans le corps, sinon lorsqu'il a été bien disposé, et que lorsqu'il est ainsi bien disposé, cela nous donne naturellement de la joie. Je dis aussi que l'amour est venue après, à cause que la matière de notre corps s'écoulant sans cesse, ainsi que l'eau d'une rivière, et étant besoin qu'il en revienne d'autre en sa place, il n'est guère vraisemblable que le corps ait été bien disposé, qu'il n'y ait eu aussi proche de lui quelque matière fort propre à lui servir d'aliment, et que l'âme se joignant de volonté à cette nouvelle matière, a eu pour elle de l'amour; comme aussi par après s'il est arrivé que cet aliment ait manqué, l'âme en a eu de la tristesse; et s'il en est venu d'autre en sa place qui n'ait pas été propre à nourrir le corps, elle a eu pour lui de la haine.

Voilà les quatre passions que je crois avoir été en nous les premières, et les seules que nous avons eues avant notre naissance; et je crois aussi qu'elles n'ont été alors que des sentiments ou des pensées fort confuses, pour ce que que l'âme était tellement at-

tachée à la matière, qu'elle ne pouvait encore vaquer à autre chose qu'à en recevoir les diverses impressions; et bien que quelques années après, elle ait commencé à avoir d'autres joies et d'autres amours que celles qui ne dépendent que de la bonne constitution et convenable nourriture du corps, toutefois, ce qu'il y a eu d'intellectuel en ses joies ou amours, a toujours été accompagné des premiers sentiments qu'elle en avait eus, et même aussi des mouvements ou fonctions naturelles qui étaient alors dans le corps : en sorte que d'autant que l'amour n'était causée avant la naissance que par un aliment convenable qui, entrant abondamment dans le foie, dans le cœur et dans le poumon, y excitait plus de chaleur que de coutume; de là vient que maintenant cette chaleur accompagne toujours l'âme, encore qu'elle vienne d'autres causes fort différentes. Et si je ne craignais d'être trop long, je pourrais faire voir par le menu que toutes les autres dispositions du corps, qui ont été au commencement de notre vie avec ces quatre passions les accompagnent encore; mais je dirai seulement que ce sont ces sentiments confus de notre enfance qui, demeurant joints avec les pensées raisonnables par lesquelles nous aimons ce que nous en jugeons digne, sont cause que la nature de l'amour nous est difficile à connaître. A quoi j'ajoute que plusieurs autres passions, comme la joie, la tristesse, le désir, la crainte, l'espérance, etc., se mêlant diversement avec l'amour, empêchent qu'on ne reconnaisse en quoi c'est proprement qu'elle consiste. Ce qui est principalement remarquable touchant le désir; car on le prend si ordinairement pour l'amour, que cela est cause qu'on a distingué deux sortes d'amours : l'une qu'on nomme amour de bienveillance, en laquelle ce désir ne paraît pas tant, et l'autre qu'on nomme amour de concupiscence, laquelle n'est qu'un désir fort violent, fondé sur une amour qui souvent est faible.

Mais il faudrait écrire un gros volume pour traiter de toutes les choses qui appartiennent à cette passion; et bien que son naturel soit de faire qu'on se communique le plus que l'on peut, en sorte qu'elle m'incite à tâcher ici de vous dire plus de choses que je n'en sais, je me veux pourtant retenir, de peur que la longueur de cette lettre ne vous ennue. Ainsi je passe à votre seconde question, savoir si la seule lumière naturelle nous enseigne à aimer Dieu, et si on le peut aimer par la force de cette lumière. Je vois qu'il y a deux fortes raisons pour en douter. La

première est que les attributs de Dieu qu'on considère le plus ordinairement sont si relevés au-dessus de nous, que nous ne concevons en aucune façon qu'ils nous puissent être convenables, ce qui est cause que nous ne nous joignons point à eux de volonté; la seconde est qu'il n'y a rien en Dieu qui soit imaginable; ce qui fait qu'en outre qu'on aurait pour lui quelque amour intellectuelle, il ne semble pas qu'on en puisse avoir aucune sensitive, à cause qu'elle devrait passer par l'imagination pour venir de l'entendement dans le sens. C'est pourquoi je ne m'étonne pas si quelques philosophes se persuadent qu'il n'y a que la religion chrétienne qui, nous enseignant le mystère de l'Incarnation par lequel Dieu s'est abaissé jusqu'à se rendre semblable à nous, fait que nous sommes capables de l'aimer; et que ceux qui, sans la connaissance de ce mystère, ont semblé avoir de la passion pour quelque divinité, n'en ont point eu pour cela pour le vrai Dieu, mais seulement pour quelques idoles qu'ils ont appelées de son nom; tout de même qu'Ixion, au dire des poètes, embrassait une nue au lieu de la reine des dieux. Toutefois, je ne fais aucun doute que nous ne puissions véritablement aimer Dieu par la seule force de notre nature. Je n'assure point que cet amour soit méritoire sans la grâce, je laisse démêler cela aux théologiens; mais j'ose dire qu'au regard de cette vie, c'est la plus ravissante et la plus utile passion que nous puissions avoir; et même qu'elle peut être la plus forte, bien qu'on ait besoin pour cela d'une méditation fort attentive, à cause que nous sommes continuellement divertis par la présence des autres objets. Or, le chemin que je juge qu'on doit suivre pour parvenir à l'amour de Dieu, est qu'il faut considérer qu'il est un esprit ou une chose qui pense, en quoi la nature de notre âme ayant quelque ressemblance avec la sienne, nous venons à nous persuader qu'elle est une émanation de sa souveraine intelligence, et *divina quasi particula aurae*. Même, à cause que notre connaissance semble se pouvoir accroître par degrés jusqu'à l'infini, et que celle de Dieu étant infinie, elle est au but où vise la nôtre; si nous ne considérons rien davantage, nous pouvons venir à l'extravagance de souhaiter d'être dieux, et ainsi, par une très grande erreur, aimer seulement la divinité au lieu d'aimer Dieu. Mais si, avec cela, nous prenons garde à l'infinité de sa puissance par laquelle il a créé tant de choses dont nous ne sommes que la moindre partie; à l'étendue de sa providence, qui fait qu'il voit d'une

seule pensée tout ce qui a été, qui est, qui sera et qui saurait être; à l'infailibilité de ses décrets, qui, bien qu'ils ne troublent point notre libre arbitre, ne peuvent néanmoins en aucune façon être changés; et enfin, d'un côté à notre petitesse, et de l'autre, à la grandeur de toutes les choses créées, en remarquant de quelle sorte elles dépendent de Dieu, et en les considérant d'une façon qui ait du rapport à sa toute-puissance, sans les enfermer en une boule, comme font ceux qui veulent que le monde soit fini: la méditation de toutes ces choses remplit un homme qui les entend bien d'une joie si extrême, que tant s'en faut qu'il soit injurieux et ingrat envers Dieu jusqu'à souhaiter de tenir sa place, il pense déjà avoir assez vécu de ce que Dieu lui a fait la grâce de parvenir à de telles connaissances; et, se joignant entièrement à lui de volonté, il l'aime si parfaitement qu'il ne désire plus rien au monde, sinon que la volonté de Dieu soit faite; ce qui est cause qu'il ne craint plus ni la mort, ni les douleurs, ni les disgrâces, pour ce qu'il sait que rien ne lui peut arriver que ce que Dieu aura décrété; et il aime tellement ce divin décret, qu'il l'estime si juste et si nécessaire, qu'il sait qu'il en doit si entièrement dépendre, que même lorsqu'il en attend la mort, ou quelque autre mal, si par impossible il pouvait le changer, il n'en aurait pas la volonté. Mais s'il ne refuse point les maux ou les afflictions pour ce qu'elles lui viennent de la providence divine, il refuse encore moins tous les biens et plaisirs licites dont il peut jouir en cette vie, pour ce qu'ils en viennent aussi; et les recevant avec joie, sans avoir aucune crainte des maux, son amour le rend parfaitement heureux. Il est vrai qu'il faut que l'âme se détache fort du commerce des sens pour se représenter les vérités qui excitent en elle cet amour; d'où vient qu'il ne semble pas qu'elle puisse la communiquer à la faculté imaginative pour en faire une passion. Mais néanmoins je ne doute point qu'elle ne lui communique; car encore que nous ne puissions rien imaginer de ce qui est en Dieu, lequel est l'objet de notre amour, nous pouvons imaginer notre amour même, qui consiste en ce que nous voulons nous unir à quelque objet, c'est-à-dire au regard de Dieu, nous considérer comme une très petite partie de toute l'immensité des choses qu'il a créées; pour ce que, selon que les objets sont divers, on se peut unir avec eux, ou les joindre à soi en diverses façons, et la seule idée de cette union suffit pour exciter de la chaleur autour du cœur, et causer une très violente

passion. Il est vrai aussi que l'usage de notre langue, et la civilité des compliments ne permet pas que nous disions à ceux qui sont d'une condition fort relevée au-dessus de la nôtre, que nous les aimons; mais seulement que nous les respectons, honorons et estimons, et que nous avons du zèle et de la dévotion pour leur service; dont il me semble que la raison est que l'amitié d'homme à homme rend égaux en quelque façon ceux en qui elle est réciproque; et ainsi que pendant que l'on tâche à se faire aimer de quelque grand, si on lui disait qu'on l'aime, il pourrait penser qu'on le traite d'égal, et qu'on lui fait tort. Mais pour ce que les philosophes n'ont pas coutume de donner divers noms aux choses qui conviennent en une même définition, et que je ne sais point d'autre définition de l'amour, sinon qu'elle est une passion qui nous fait joindre de volonté à quelque objet, sans distinguer si cet objet est égal, ou plus grand, ou moindre que nous, il me semble que pour parler leur langue, je dois dire qu'on peut aimer Dieu. Et si je vous demandais en conscience, si vous n'aimez point cette grande reine auprès de laquelle vous êtes à présent, vous auriez beau dire que vous n'avez pour elle que du respect, de la vénération et de l'étonnement, je ne laisserais pas de juger que vous avez aussi une très ardente affection: car votre style coule si bien quand vous parlez d'elle, que bien que je croie tout ce que vous en dites, pour ce que je sais que vous êtes très véritable, et que j'en ai aussi oui parler à d'autres, je ne crois pas néanmoins que vous la puissiez décrire comme vous faites, si vous n'aviez beaucoup de zèle, ni que vous puissiez être auprès d'une si grande lumière sans en recevoir de la chaleur. Et tant s'en faut que l'amour que nous avons pour les objets qui sont au-dessus de nous soit moindre que celle que nous avons pour les autres; je crois que de sa nature elle est plus parfaite, et qu'elle fait qu'on embrasse avec plus d'ardeur les intérêts de ce qu'on aime. Car la nature de l'amour est de faire qu'on se considère avec l'objet aimé comme un tout dont on n'est qu'une partie, et qu'on transfère tellement les soins qu'on a coutume d'avoir pour soi-même à la conservation de ce tout, qu'on n'en retienne pour soi en particulier qu'une partie aussi grande ou aussi petite qu'on croit être une grande ou petite partie du tout auquel on a donné son affection: en sorte que si on est joint de volonté avec un objet qu'on estime moindre que soi, par exemple, si nous aimons une fleur, un oiseau, un bâtiment, ou chose

semblable, la plus haute perfection où cette amour puisse atteindre, selon son vrai usage, ne peut faire que nous mettions notre vie en aucun hasard pour la conservation de ces choses, pour ce qu'elles ne sont pas des parties plus nobles du tout qu'elles composent avec nous, que nos ongles et nos cheveux sont de notre corps; et ce serait une extravagance de mettre tout le corps au hasard pour la conservation des cheveux; mais quand deux hommes s'entraiment, la charité veut que chacun d'eux estime son ami plus que soi-même, c'est pourquoi leur amitié n'est point parfaite, s'ils ne sont prêts de dire en faveur l'un de l'autre: *Me, me, adsum qui feci, in me convertite ferrum*, etc. Tout de même, quand un particulier se joint de volonté à son prince ou à son pays, si son amour est parfaite, il ne se doit estimer que comme une fort petite partie du tout qu'il compose avec eux, et ainsi ne craindre pas plus d'aller à une mort assurée pour leur service, qu'on craint de tirer un peu de sang de son bras, pour faire que le reste du corps se porte mieux. Et on voit tous les jours des exemples de cette amour, même en des personnes de basse condition, qui donnent leur vie de bon cœur pour le bien de leur pays, ou pour la défense d'un grand qu'ils affectionnent. En suite de quoi il est évident que notre amour envers Dieu doit être sans comparaison la plus grande et la plus parfaite de toutes.

Je n'ai pas peur que ces pensées métaphysiques donnent trop de peine à votre esprit; car je sais qu'il est très capable de tout; mais j'avoue qu'elles lassent le mien, et que la présence des objets sensibles ne permet pas que je m'y arrête longtemps. C'est pourquoi je passe à la troisième question; savoir, lequel des deux dérèglements est le pire, celui de l'amour, ou celui de la haine. Mais je me trouve plus empêché à y répondre qu'aux deux autres, à cause que vous y avez moins expliqué votre intention, et que cette difficulté se peut entendre en divers sens, qui me semblent devoir être examinés séparément. On peut dire qu'une passion est pire qu'une autre, à cause qu'elle nous rend moins vertueux, ou à cause qu'elle répugne davantage à notre contentement, ou enfin à cause qu'elle nous emporte à de plus grands excès, et nous dispose à faire plus de mal aux autres hommes.

Pour le premier point, je le trouve douteux; car en considérant les définitions de ces deux passions, je juge que l'amour que nous avons pour un objet qui ne le mérite pas, nous peut rendre pires que ne fait la haine que nous avons pour un autre que nous

devrions aimer; à cause qu'il y a plus de danger d'être joint à une chose qui est mauvaise, et d'être comme transformé en elle, qu'il n'y en a d'être séparé de volonté d'une qui est bonne. Mais quand je prends garde aux inclinations ou habitudes qui naissent de ces passions, je change d'avis: car voyant que l'amour, quelque dérégée qu'elle soit, à toujours le bien pour objet, il ne me semble pas qu'elle puisse tant corrompre nos mœurs que fait la haine, qui ne se propose que le mal. Et on voit par expérience que les plus gens de bien deviennent peu à peu malicieux, lorsqu'ils sont obligés de haïr quelqu'un; car encore même que leur haine soit juste, ils se représentent si souvent les maux qu'ils reçoivent de leur ennemi, et aussi ceux qu'ils lui souhaitent, que cela les accoutume peu à peu à la malice. Au contraire, ceux qui s'adonnent à aimer, encore même que leur amour soit dérégée et frivole, ne laissent pas de se rendre souvent plus honnêtes gens et plus vertueux que s'ils occupaient leur esprit à d'autres pensées. Pour le second point, je n'y trouve aucune difficulté: car la haine est toujours accompagnée de tristesse et de chagrin; et quelque plaisir que certaines gens prennent à faire du mal aux autres, je crois que leur volupté est semblable à celle des démons, qui, selon notre religion, ne laissent pas d'être damnés, encore qu'ils s'imaginent continuellement se venger de Dieu en tourmentant les hommes dans les enfers. Au contraire l'amour, tant dérégée qu'elle soit, donne du plaisir; et bien que les poètes s'en plaignent souvent dans leurs vers, je crois néanmoins que les hommes s'abstiendraient naturellement d'aimer s'ils n'y trouvaient plus de douceur que d'amertume; et que toutes les afflictions dont on attribue la cause à l'amour, ne viennent que des autres passions qui l'accompagnent, à savoir, des désirs téméraires et des espérances mal fondées. Mais si l'on demande laquelle de ces deux passions nous emporte à de plus grands excès, et nous rend capables de faire plus de mal au reste des hommes, il me semble que je dois dire que c'est l'amour, d'autant qu'elle a naturellement beaucoup plus de force et plus de vigueur que la haine, et que souvent l'affection qu'on a pour un objet de peu d'importance, cause incomparablement plus de maux que ne pourrait faire la haine d'un autre de plus de valeur. Je prouve que la haine a moins de vigueur que l'amour, par l'origine de l'une et de l'autre: car s'il est vrai que nos premiers sentiments d'amour soient venus de ce que notre cœur recevait abondance

de nourriture qui lui était convenable; et au contraire que nos premiers sentiments de haine ayant été causés par un aliment nuisible qui venait au cœur, et que maintenant les mêmes mouvements accompagnent encore les mêmes passions, ainsi qu'il a tantôt été dit, il est évident que lorsque nous aimons, tout le plus pur sang de nos veines coule abondamment vers le cœur, ce qui envoie quantité d'esprits animaux au cerveau, et ainsi nous donne plus de force, plus de vigueur et plus de courage; au lieu que si nous avons de la haine, l'amertume du fiel et l'aigreur de la rate se mêlant avec notre sang, est cause qu'il ne vient pas tant ni de tels esprits au cerveau, et ainsi qu'on demeure plus faible, plus froid et plus timide. Et l'expérience confirme mon dire; car les Hercule, les Roland, et généralement ceux qui ont le plus de courage, aiment plus ardemment que les autres; et au contraire ceux qui sont faibles et lâches sont les plus enclins à la haine. La colère peut bien rendre les hommes hardis, mais elle emprunte sa vigueur de l'amour qu'on a pour soi-même, laquelle lui sert toujours de fondement, et non pas de la haine, qui ne fait que l'accompagner. Le désespoir fait faire aussi de grands efforts de courage, et la peur fait exercer de grandes éruautés, mais il y a de la différence entre ces passions et la haine. Il me reste encore à prouver que l'amour qu'on a pour un objet de peu d'importance, peut causer plus de mal étant déréglée, que ne fait la haine d'un autre de plus de valeur. Et la raison que j'en donne, est que le mal qui vient de la haine s'étend seulement sur l'objet haï, au lieu que l'amour déréglé n'épargne rien, sinon son objet, lequel n'a pour l'ordinaire que si peu d'étendue, à comparaison de toutes les autres choses dont elle est prête de proeurer la perte et la ruine, afin que cela serve de ragout à l'extravagance de sa fureur. On dira peut-être que la haine est la plus prochaine cause des maux qu'on attribue à l'amour, pour ce que si nous aimons quelque chose, nous haïssons par même moyen tout ce qui lui est contraire: mais l'amour est toujours plus coupable que la haine des maux qui se font en cette façon, d'autant qu'elle en est la première cause, et que l'amour d'un seul objet peut ainsi faire naître la haine de beaucoup d'autres. Puis outre cela, les plus grands maux de l'amour ne sont pas ceux qu'elle commet en cette façon par l'entremise de la haine: les principaux et les plus dangereux sont ceux qu'elle fait ou laisse faire pour le seul plaisir de l'objet aimé, ou pour

le sien propre. Je me souviens d'une saillie de Théophile, qui peut être mise ici pour exemple; il fait dire à une personne éperdue d'amour :

*DieuX que le beau Paris eut une bello proie!
Que cet amant fit bien
Alors qu'il alluma l'enbrassement de Troie,
Pour amortir le sien!*

Ce qui montre que même les plus grands et les plus funestes désastres peuvent être quelquefois, comme j'ai dit, des ragouts d'une amour mal réglée, et servir à la rendre plus agréable, d'autant qu'ils en enrichissent le prix. Je ne sais si mes pensées s'accordent en ceci avec les vôtres; mais je vous assure bien qu'elles s'accordent en ce que comme vous m'avez promis beaucoup de bienveillance, ainsi je suis avec une très ardente passion, etc.

LETTRE 41 (36, t. I).

6 juin 1647.

Comme je passais par ici pour aller en France, j'ai appris de monsieur Brasset qu'il m'avait envoyé de vos lettres (1) à Egmond, et bien que mon voyage soit assez pressé, je me proposais de

(1) Nous donnons ici la lettre inédite de M. Chanut, à laquelle celle-ci répond :

A Monsieur Descartes, le xi may 1647.

MONSIEUR,

Vous auriez eu une prompte réponse à la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire du 4^e février, s'il m'avait été aussi facile de la bien comprendre qu'elle vous a peu coûté à mettre sur le papier. Ce n'est pas que j'aie trouvé aucune résistance en mon esprit à donner consentement; la seule créance que j'ai en vous me dispose à recevoir tout de votre part sans discussion; mais afin que ce que vous me donnez me profite davantage, je le veux prendre avec discernement. Et pour cela il me faut du temps, non pas à la vérité fort long, mais calme et délivré de l'agitation des autres pensées, et je ne suis pas en état de jouir souvent de ces bonnes occasions.

La première fois que je me vis en liberté de m'attacher sans interrup-

les attendre; mais ayant été reçues en mon logis trois heures après que j'en étais parti, on me les a incontinent renvoyées. Je les ai lues avec avidité. J'y ai trouvé de grandes preuves de votre

tion à cette agréable lecture, j'en fus tellement ravi, que quelques jours de là, je ne pourrais rappeler mon esprit au soin des affaires; et, comme j'avais l'âme pleine de ces notions que j'avais reçues avec tant de plaisir, il arriva que le médecin de la reine de Suède, avant très bonneté homme nommé M. du Rier, me vint rendre visite. Et tout incontinent je me déchargeai le cœur avec lui et lui communiquai ma joie : je lui relus sans qu'il s'en ennuyât cette lettre de huit feuilles qu'il n'admira pas moins que moi, et me pria de lui prêter pour quelque temps, afin de la considérer à loisir. Je me dégageai civilement de cette prière, ne me voulant point dévaloir d'un écrit si précieux. Mais à quelques jours de là, je fus pressé de la reine à laquelle il en avait parlé, de la lui faire voir. Je fus très aise que Sa Majesté eût cette curiosité, afin qu'à la lecture de cette seule pièce, elle connût que tout ce que je lui avais dit de votre personne était au-dessous de la véritable estime. Il est vrai aussi, Monsieur, que, sans flatterie, elle a le jugement si clair et si détaché de toutes préoccupations que je ne pense pas qu'il y ait rien dans la philosophie qu'elle ne puisse comprendre avec facilité. Je différai d'une audience à l'autre jusqu'à trouver un temps libre et désoccupé d'affaires. Et quoique pendant plusieurs jours elle me demandât votre lettre, je m'en excusai afin de ne lui en faire la lecture qu'à une heure commode.

Après s'en être entendue, elle resta si satisfaite qu'elle ne se pouvait lasser de vous donner des louanges et de m'enquérir de toutes les particularités de votre personne et de votre vie. Je lui dis tout ce que j'en savais, et après avoir un peu pensé, elle conclut : « Monsieur Descartes, comme je le vois en cette lettre et comme vous me le dépeignez, est le plus heureux de tous les hommes et sa condition me semble digne d'envie; vous me ferez plaisir de l'assurer de la grande estime que je fais de lui. » Je ne vous rapporte point ici tout ce [que] Sa Majesté dit sur tous les points de votre lettre qu'elle ne me fit pas lire en courant, au contraire. Elle m'arrêta souvent pour confirmer par son raisonnement ce qu'elle entendait fort bien, et je vous assure, Monsieur, que je ne fus pas moins étonné de la facilité qu'elle avait à pénétrer dans vos sentiments que j'avais été surpris de leur profondeur à la première lecture que j'en avais faite.

Dans la première question où vous expliquez en général la nature de l'amour, Sa Majesté y donna une forte attention, mais ne se voulut pas attacher à examiner la doctrine, « pour ce, disait-elle, que n'ayant pas senti cette passion elle ne pouvait pas bien juger d'une peinture dont elle ne connaissait point l'original ». Je demeurai bien d'accord qu'elle ne connaissait point l'amour comme une passion, mais j'estime que si elle eût voulu, elle pouvait parler bien pertinemment de l'amour intellectuel qui regarde un bien pur et séparé des choses sensibles pour ce qu'en général je ne crois pas qu'il y ait personne au monde qui soit plus touchée de l'amour de la vertu.

Enfin après avoir tout entendu, elle ne refusa son consentement à

amitié et de votre adresse. J'ai eu peur en lisant les premières pages, où vous m'apprenez que monsieur Durier avait parlé à la reine d'une de mes lettres, et qu'elle demandait de la voir. Par après je me suis rassuré étant à l'endroit où vous écrivez,

aucune de vos opinions, cette ligne exceptée où vous supposez le monde infiniment étendu. Sur ce point Sa Majesté doute qu'on puisse admettre cette hypothèse sans blesser la religion chrétienne. Elle m'en dit succinctement ses raisons sur lesquelles je suis certain qu'elle aura très agréables les éclaircissements que vous lui en donneriez, sa piété ne permettant pas qu'elle reçoive la moindre conjecture sur les choses physiques qui puissent blesser les fondements du christianisme.

Précisément elle estime que si l'on admet une fois que le monde soit infini en sa matière et en sa substance, à plus forte raison le croira-t-on infini en sa durée de toutes parts et qu'ainsi l'histoire de la création désignée très clairement dans l'Écriture sainte, au moins quant à la remarque du temps, n'aurait pas sa pleine autorité; et quant à l'autre terme de la durée qui est la fin du monde, il est aussi difficile de le concevoir dans cette large infinité d'une production sans limites où Dieu n'aurait pas étendu l'immensité de son pouvoir pour la borner par le cours de peu de révolutions, au lieu que dans l'Église chrétienne où nous concevons le monde comme le petit ouvrage resserré d'un pouvoir immense qui ne s'est pas entièrement déplié, nous ne voyons pas d'inconvénient qu'il ait son commencement et sa fin.

Sa Majesté ajoute de plus que le sentiment de l'Église est que l'homme est la fin de la création, c'est-à-dire le plus parfait des ouvrages du monde, et pour lequel tous les autres ont été faits. L'alliance de Dieu avec l'homme en l'incarnation du Verbe, et tant de miracles faits jusqu'à contraindre le soleil dans sa route et son illumination, montrent bien que la nature humaine est la maîtresse de toutes les autres qui composent ce grand corps que nous voyons. Et il est certain que si nous concevons le monde en cette vaste étendue que vous lui donnez, il est impossible que l'homme s'y conserve ce rang honorable. Au contraire, il se considérera comme dans un petit coin avec toute la terre qu'il habite, sans mesure et sans proportion avec la grandeur désuée du reste. Il jugera bien probablement que toutes ces étoiles ont des habitants ou plutôt encore des terres autour d'elles toutes remplies de créatures plus intelligentes et meilleures que lui; certes au moins perdra-t-il l'opinion que cette grandeur infinie du monde soit faite pour lui ou lui fasse servir à quoi que ce soit. Je vous avoue, Monsieur, qu'il me vint bien en l'esprit quelque chose à répartir pour accommoder votre hypothèse à la vérité de la religion chrétienne; mais la reine, n'ayant [point] un esprit à se contenter de raisons probables, j'estimai que je ne devais point affaiblir votre cause par une défense défectueuse : je la vous ai réservée tout entière, et je ne peux croire qu'ayant autrefois pris la peine de répondre à des objections de personnes du commun, entre les hommes ou des matières moins importantes, vous refusiez d'entrer en éclaircissement avec une reine qui ne vous doit point faire peur comme l'empereur Adrien au philosophe Phavorin pour avoir tant d'armées sur pied; mais dont l'es-

qu'elle en a eue la lecture avec quelque satisfaction; et je doute si j'ai été touché de plus d'admiration, de ce qu'elle a si facilement entendu des choses que les plus doctes estiment très obscures, ou de joie, de ce qu'elles ne lui ont pas déplu. Mais mon

prit, la générosité et la bonté méritent que tous les hommes qui vivent s'estiment être ses sujets.

Cependant, Monsieur, il faut que je vous avertisse que je suis d'humeur à vouloir trouver mon compte dans toutes les affaires qui passent par mes mains, et me persuadant que je vous rendrai un office lorsque je ferai voir à la reine votre réponse à sa difficulté, je demande que vous reconnaissez, s'il vous plaît, mon entremise par quelque libéralité, et, afin que vous ne soyez pas en peine de chercher un présent qui m'ajuste, je vous dirai librement ce que je souhaiterais.

Je ne vois point clairement quelle est cette impulsion secrète qui nous porte dans l'amitié d'une personne plutôt que d'une autre, apparemment même que d'en connaître le mérite. Et bien qu'il me semble que je sais quelle opinion confuse de la bonté de l'objet qui nous attire en puisse être la cause, ma difficulté reste en ce que je ne connais pas distinctement quelles marques et quels signes nous préviennent de cette opinion, je doute si cette alliance cachée a son origine dans le corps ou dans l'esprit. Si c'est du corps qu'elle naît, je la voudrais mieux connaître que par ces termes généraux de sympathie et d'antipathie avec lesquels nos philosophes de l'école couvrent leur ignorance; et si cet attrait d'amitié sort de la disposition de nos âmes en leur propre substance, quoiqu'il me paraîsse au-dessus des forces humaines d'en rendre aucune raison, je suis tellement accoutumé d'apprendre de vous ce que j'estime impossible de savoir, que je ne désespère pas que vous ne me donniez quelque satisfaction; mais suivant mon ordinaire méthode, j'entends faire descendre la connaissance que vous me donnez à la conduite de ma vie pour en devenir meilleur. Et pour cela, je vous demande, Monsieur, si un homme de bien dans le choix de ses amitiés peut suivre les mouvements cachés de son cœur et de son esprit qui n'ont aucune raison apparente, et s'il ne commet point une injustice de distribuer ses inclinations par une autre règle que celle du mérite. Cette question m'a exercé l'esprit plus d'une fois, en ce que séparant l'amitié de deux choses que l'on confond souvent avec elle dont l'un[e] est l'estime de la vertu et l'autre cet échange d'offices mutuels entre les honnêtes gens qui n'est en effet qu'un commerce de bienfaits, cette amitié reste comme une simple liaison et un ciment qui assemble tous les hommes en un seul corps, et qui doit être d'égal force entre toutes les parties; autrement il est impossible qu'il ne survienne de la division contre l'équité naturelle, et que nous attachant trop fortement à quelques personnes, nous ne soyons insensiblement séparés des autres. Je ne pense pas qu'on peut refuser le nom de sage à celui qui, mettant pour fondement en son cœur un amour égal pour tous les hommes puisqu'ils sont tous également hommes, ajouteroit seulement par-dessus la distinction des mérites différents et cette obligation de reconnaissance dans le trafic des bons offices. Et quoique alors l'estime de la vertu et la rétribution des bienfaits fissent qu'en ap-

admiration s'est redoublée, lorsque j'ai vu la force et le poids des objections que Sa Majesté a remarquées touchant la grandeur que j'ai attribuée à l'univers. Et je souhaiterais que votre lettre m'eût trouvé en mon séjour ordinaire; pour ce que, y pouvant mieux recueillir mon esprit que dans la chambre d'une hôtellerie, j'aurais peut-être pu me démêler un peu mieux d'une question si difficile et si judicieusement proposée. Je ne prétends pas toutefois que cela me serve d'excuse; et pourvu qu'il me soit permis de penser que c'est à vous seul que j'écris, afin que la vénération et le respect ne rendent point mon imagination trop confuse, je m'efforcerais ici de mettre tout ce que je puis dire touchant cette matière.

En premier lieu, je me souviens que le cardinal de Cusa et plusieurs autres docteurs ont supposé le monde infini, sans qu'ils aient jamais été repris de l'Église pour ce sujet; au contraire, on croit que c'est honorer Dieu que de faire concevoir ses œuvres fort grands; et mon opinion est moins difficile à recevoir que la leur; pour ce que je ne dis pas que le monde soit *infini*, mais *indéfini* seulement. En quoi il y a une différence assez remarquable: car pour dire qu'une chose est infinie, on doit avoir quelque raison qui la fasse connaître telle, ce qu'on ne peut avoir que de Dieu seul; mais pour dire qu'elle est indéfinie, il suffit de n'avoir point de raison par laquelle on puisse prouver qu'elle ait des bornes. Ainsi il me semble qu'on ne peut prouver, ni même concevoir qu'il y ait des bornes en la matière dont le monde est composé. Car en examinant la nature de cette matière, je trouve qu'elle ne consiste en autre chose qu'en ce qu'elle a de

parence il semblerait en aimer plus l'un que l'autre, pour ce que ces trois affections se mêlent très facilement et paraissent ne produire qu'un seul mouvement, il serait vrai pourtant qu'il n'aurait pour tous qu'une amitié très égale.

J'attends, Monsieur, que vous me relèverez de ces doutes et me ferez voir la véritable règle que nous devons suivre au partage de nos inclinations. Mais si votre loisir ne vous permet pas de me donner tant de lumières et que vous veuillez seulement me fermer la bouche et me convaincre que je n'observe pas moi-même cette égalité, [de] mandez-moi seulement s'il n'est pas vrai qu'outre la vénération de votre vertu et par-dessus toutes les obligations que je vous ai, je suis encore porté à vous aimer et honorer par un mouvement secret auquel je ne résiste point et qui fait que je suis plus qu'à tous les autres hommes, Monsieur, etc.

(F. 317-324. Manusc. fonds français, Biblioth. nationale, n° 17963; — ancien fonds Saint-Germain de Harlay, n° 244.)

l'étendue en longueur, largeur et profondeur, de façon que tout ce qui a ces trois dimensions est une partie de cette matière, et il ne peut y avoir aucun espace entièrement vide, c'est-à-dire qui ne contienne aucune matière, à cause que nous ne saurions concevoir un tel espace, que nous ne concevions en lui ces trois dimensions, et par conséquent de la matière. Or en supposant le monde fini, on imagine au delà de ses bornes quelques espaces qui ont leurs trois dimensions, et ainsi qui ne sont pas purement imaginaires, comme les philosophes les nomment, mais qui contiennent en soi de la matière, laquelle ne pouvant être ailleurs que dans le monde, fait voir que le monde s'étend au delà des bornes qu'on avait voulu lui attribuer. N'ayant donc aucune raison pour prouver, et même ne pouvant concevoir que le monde ait des bornes, je le nomme *indéfini*; mais je ne puis nier pour cela qu'il n'en ait peut-être quelques-unes qui sont connues de Dieu, bien qu'elles me soient incompréhensibles : c'est pourquoi je ne dis pas absolument qu'il est *infini*.

Lorsque son étendue est considérée en cette sorte, si on la compare avec sa durée, il me semble qu'elle donne seulement occasion de penser qu'il n'y a point de temps imaginable avant la création du monde auquel Dieu n'edt pu le créer, s'il edt voulu; et qu'on n'a point sujet pour cela de conclure qu'il l'a véritablement créé avant un temps indéfini, à cause que l'existence actuelle ou véritable que le monde a eue depuis cinq ou six mille ans n'est pas nécessairement jointe avec l'existence possible ou imaginaire qu'il a pu avoir auparavant; ainsi que l'existence actuelle des espaces qu'on conçoit autour d'un globe (c'est-à-dire, du monde supposé comme *fini*) est jointe avec l'existence actuelle de ce même globe. Outre cela, si de l'étendue indéfinie du monde on pouvait inférer l'éternité de sa durée au regard du temps passé, on la pourrait encore mieux inférer de l'éternité de la durée qu'il doit avoir à l'avenir. Car la foi nous enseigne que bien que la terre et les cieus périront, c'est-à-dire changeront de face, toutefois le monde, c'est-à-dire la matière dont ils sont composés ne périra jamais; comme il paraît de ce qu'elle promet une vie éternelle à nos corps après la résurrection, et par conséquent aussi au monde dans lequel ils seront; mais de cette durée infinie que le monde doit avoir à l'avenir, on n'infère point qu'il ait été ci-devant de toute éternité à cause que tous les moments de sa durée sont indépendants les uns des autres.

Pour les prérogatives que la religion attribue à l'homme, et qui semblent difficiles à croire, si l'étendue de l'univers est supposée indéfinie, elles méritent quelque explication : car bien que nous puissions dire que toutes les choses créées sont faites pour nous, en tant que nous en pouvons tirer quelque usage, je ne sache point néanmoins que nous soyons obligés de croire que l'homme soit la fin de la création. Mais il dit que, *omnia propter ipsum (Deum) facta sunt*, que c'est Dieu seul qui est la cause finale, aussi bien que la cause efficiente de l'univers; et pour les créatures, d'autant qu'elles servent réciproquement les unes aux autres, chacune se peut attribuer cet avantage, que toutes celles qui lui servent sont faites pour elle. Il est vrai que les six jours de la création sont tellement décrits en la Genèse, qu'il semble que l'homme en soit le principal sujet; mais on peut dire que cette histoire de la Genèse ayant été écrite pour l'homme, ce sont principalement les choses qui le regarde que le Saint-Esprit y a voulu spécifier, et qu'il n'y est parlé d'aucunes, qu'en tant qu'elles se rapportent à l'homme. Et à cause que les prédicateurs ayant soin de nous inciter à l'amour de Dieu, ont coutume de nous représenter les divers usages que nous tirons des autres créatures, et disent que Dieu les a faites pour nous, et qu'il ne nous faut point considérer les autres fins, pour lesquelles on peut aussi dire qu'il les a faites, à cause que cela ne sert point à leur sujet, nous sommes fort enclins à croire qu'il ne les a faites que pour nous. Mais les prédicateurs passent plus outre : car ils disent que chaque homme en particulier est redevable à Jésus-Christ de tout le sang qu'il a répandu en la croix, tout de même que s'il n'était mort que pour un seul; en quoi ils disent bien la vérité; mais comme cela n'empêche pas qu'il n'ait racheté de ce même sang un très grand nombre d'autres hommes; ainsi je ne vois point que le mystère de l'Incarnation, et tous les autres avantages que Dieu a faits à l'homme, empêchent qu'il n'en puisse avoir fait une infinité d'autres très grands à une infinité d'autres créatures. Et bien que je n'infère pas pour cela qu'il y ait des créatures intelligentes dans les étoiles, ou ailleurs, je ne vois pas aussi qu'il y ait aucune raison par laquelle on puisse prouver qu'il n'y en a point; mais je laisse toujours indéciées les questions qui sont de cette sorte, plutôt que d'en rien nier ou assurer. Il me semble qu'il ne reste plus ici autre difficulté, sinon qu'après avoir cru longtemps que

l'homme a de grands avantages par-dessus les autres créatures, il semble qu'on les perde tous lorsqu'on vient à changer d'opinion. Mais je distingue entre ceux de nos biens qui peuvent devenir moindres, de ce que d'autres en possèdent de semblables, et ceux que cela ne peut rendre moindres. Ainsi un homme qui n'a que mille pistoles serait fort riche s'il n'y avait point d'autres personnes au monde qui eussent tant, et le même serait fort pauvre s'il n'y avait personne qui n'en eût beaucoup davantage; et ainsi toutes les qualités louables donnent d'autant plus de gloire à ceux qui les ont, qu'elles se rencontrent en moins de personnes; c'est pourquoi on a coutume de porter envie à la gloire et aux richesses d'autrui. Mais la vertu, la science, la santé, et généralement tous les autres biens étant considérés en eux-mêmes, sans être rapportés à la gloire, ne sont aucunement moindres en nous de ce qu'ils se trouvent aussi en beaucoup d'autres; c'est pourquoi nous n'avons aucun sujet d'être fâchés qu'ils soient en plusieurs. Or les biens qui peuvent être en toutes les créatures intelligentes d'un monde indéfini sont de ce nombre; ils ne rendent point moindres ceux que nous possédons. Au contraire lorsque nous aimons Dieu, et que par lui nous nous joignons de volonté avec toutes les choses qu'il a créées, d'autant que nous les concevons plus grandes, plus nobles, plus parfaites, d'autant nous estimons-nous aussi davantage, à cause que nous sommes des parties d'un tout plus accompli; et d'autant avons-nous plus de sujet de louer Dieu, à cause de l'immensité de ses œuvres. Lorsque l'Écriture sainte parle en divers endroits de la multitude innombrable des anges, elle confirme entièrement cette opinion : car nous jugeons que les moindres anges sont incomparablement plus parfaits que les hommes. Et les astronomes, qui mesurant la grandeur des étoiles, les trouvent beaucoup plus grandes que la terre, la confirment aussi : car si de l'étendue indéfinie du monde, on infère qu'il doit y avoir des habitants ailleurs qu'en la terre, on le peut inférer aussi de l'étendue que tous les astronomes lui attribuent, à cause qu'il n'y en a aucun qui ne juge que la terre est plus petite au regard de tout le ciel, que n'est un grain de sable au regard d'une montagne.

Je passe maintenant à votre question, touchant les causes qui nous incitent souvent à aimer une personne plutôt qu'une autre, avant que nous en connaissions le mérite; et j'en remarque deux,

qui sont, l'une dans l'esprit, et l'autre dans le corps. Mais pour celle qui n'est que dans l'esprit, elle présuppose tant de choses touchant la nature de nos âmes, que je n'oserais entreprendre de les déduire dans une lettre; je parlerai seulement de celle du corps. Elle consiste dans la disposition des parties de notre cerveau, soit que cette disposition ait été mise en lui par les objets des sens, soit par quelque autre cause. Car les objets qui touchent nos sens meurent par l'entremise des nerfs quelques parties de notre cerveau, et y font comme certains plis, qui se défont lorsque l'objet cesse d'agir; mais la partie où ils ont été faits demeure par après disposée à être pliée derechef en la même façon par un autre objet qui ressemble en quelque chose au précédent, encore qu'il ne lui ressemble pas en tout. Par exemple, lorsque j'étais enfant, j'aimais une fille de mon âge, qui était un peu louche; au moyen de quoi, l'impression qui se faisait par la vue en mon cerveau, quand je regardais ses yeux égarés, se joignit tellement à celle qui s'y faisait aussi pour émuouvoir en moi la passion de l'amour, que longtemps après, en voyant des personnes louches, je me sentais plus enclin à les aimer qu'à en aimer d'autres, pour cela seul qu'elles avaient ce défaut; et je ne savais pas néanmoins que ce fût pour cela. Au contraire, depuis que j'y ai fait réflexion, et que j'ai reconnu que c'était un défaut, je n'en ai plus été ému. Ainsi lorsque nous sommes portés à aimer quelqu'un sans que nous en sachions la cause, nous pouvons croire que cela vient de ce qu'il y a quelque chose en lui de semblable à ce qui a été dans un autre objet que nous avons aimé auparavant, encore que nous ne sachions pas ce que c'est. Et, bien que ce soit plus ordinairement une perfection qu'un défaut qui nous attire ainsi à l'amour, toutefois à cause que ce peut être quelquefois un défaut, comme en l'exemple que j'ai apporté, un homme sage ne se doit pas laisser entièrement aller à cette passion avant que d'avoir considéré le mérite de la personne pour laquelle nous nous sentons émus. Mais à cause que nous ne pouvons pas aimer également tous ceux en qui nous remarquons des mérites égaux, je crois que nous sommes seulement obligés de les estimer également; et que le principal bien de la vie étant d'avoir de l'amitié pour quelques-uns, nous avons raison de préférer ceux à qui nos inclinations secrètes nous joignent, pourvu que nous remarquons aussi en eux du mérite. Outre que, lorsque ces inclinations secrètes ont leur cause en l'esprit, et non dans le

corps, je crois qu'elles doivent toujours être suivies, et la marque principale qui les fait connaître, est que celles qui viennent de l'esprit sont réciproques, ce qui n'arrive pas souvent aux autres. Mais les preuves que j'ai de votre affection m'assurent si fort que l'inclination que j'ai pour vous est réciproque, qu'il faudrait que je fusse entièrement ingrat, et que je manquasse à toutes les règles que je crois devoir être observées en l'amitié, si je n'étais pas avec beaucoup de zèle, etc.

LÉTTRE 42 (2, t. 1).

20 novembre 1647.

Il est vrai que j'ai coutume de refuser d'écrire mes pensées touchant la morale, et cela pour deux raisons : l'une, qu'il n'y a point de matière d'où les malins puissent plus aisément tirer des prétextes pour calomnier; l'autre, que je crois qu'il n'appartient qu'aux souverains, ou à ceux qui sont autorisés par eux, de se mêler de régler les mœurs des autres. Mais ces deux raisons cessent en l'occasion que vous m'avez fait l'honneur de me donner en m'écrivant, de la part de l'incomparable reine auprès de laquelle vous êtes, qu'il lui plait que je lui écrive mon opinion touchant le Souverain Bien; car ce commandement m'autorise assez, et j'espère que ce que j'écris ne sera vu que d'elle et de vous. C'est pourquoi je souhaite avec tant de passion de lui obéir que, tant s'en faut que je me réserve, je voudrais pouvoir entasser en une lettre tout ce que j'ai jamais pensé sur ce sujet. En effet, j'ai voulu mettre tant de choses en celle que je me suis hasardé de lui écrire, que j'ai peur de n'y avoir rien assez expliqué. Mais, pour suppléer à ce défaut, je vous envoie un recueil de quelques autres lettres, où j'ai déduit plus au long les mêmes choses; et j'y ai joint un petit Traité des Passions, qui n'en est pas la moindre partie; car ce sont principalement elles qu'il faut tâcher de connaître, pour obtenir le Souverain Bien que j'ai décrit. Si j'avais aussi osé y joindre les réponses que j'ai eu l'honneur de recevoir de la princesse à qui ces lettres sont adressées, ce recueil aurait été plus accompli, et j'en eusse encore pu ajouter deux ou trois des miennes, qui ne sont pas intelligibles sans cela.

mais j'aurais dû lui en demander permission, et elle est maintenant bien loin d'ici. Au reste je ne vous prie point de présenter d'abord ce recueil à la reine, car j'aurais peur de ne pas garder assez le respect et la vénération que je dois à Sa Majesté, si je lui envoyais des lettres que j'ai faites pour une autre personne, plutôt que de lui écrire à elle-même ce que je pourrai juger lui être agréable; mais si vous trouvez bon de lui en parler, disant que c'est à vous que je les ai envoyées, et qu'après cela elle désire de les voir, je serai libre de ce scrupule. Et je suis persuadé qu'il lui sera peut-être plus agréable de voir ce que j'ai ainsi écrit à une autre, que s'il lui avait été adressé; pour ce qu'elle pourra s'assurer davantage que je n'ai rien changé ou déguisé en sa considération. Mais je vous prie que ces écrits ne tombent point, s'il est possible, en d'autres mains, et de vous assurer que je suis autant que je puisse être, etc.

LÉTTRE 43 (37, t. 1).

21 février 1648.

Il faut que je vous dise que je suis marri du trop favorable accueil que vous avez procuré aux écrits que je vous avais envoyés pour la reine de Suède; car j'ai peur que Sa Majesté, n'y trouvant rien en les lisant qui corresponde à l'espérance que vous lui en avez fait avoir, en ait d'autant moins bonne opinion qu'elle l'aura eue meilleure auparavant. J'ai encore un autre déplaisir, qui est que, puisque mon paquet a été retenu trois semaines à Amsterdam (ce que j'ai su être arrivé, pour ce qu'on pensait le devoir envoyer par mer, et qu'on en attendait l'occasion), je regrette de n'avoir pas employé ce temps-là pour tâcher d'écrire quelque chose qui fût moins indigne d'un si bon accueil. Car, encore que j'aie tâché de faire mon mieux, toutefois les secondes pensées ont coutume d'être plus nettes que les premières, et je m'étais hâté en faisant cette dépêche, pour témoigner au moins par ma promptitude, combien j'étais désireux d'obéir à un commandement que je chérissais comme le plus grand honneur que je puisse recevoir. Voilà, Monsieur, tous les sujets de tristesse que je puisse imaginer, afin de modérer l'extrême joie que j'ai

d'apprendre que cette grande reine veuille lire et considérer à loisir les écrits que j'ai envoyés; car j'ose me promettre que si elle goûte les pensées qu'ils contiennent, elles ne seront pas infructueuses, et pour ce qu'elle est l'une des plus importantes personnes de la terre, que cela même peut n'être pas inutile au public. Il me semble avoir trouvé par expérience que la considération de ses pensées fortifie l'esprit en l'exercice de la vertu, et qu'elle sert plus à nous rendre heureux qu'aucune autre chose qui soit au monde. Mais il n'est pas possible que je les aie assez bien exprimées pour faire qu'elles paraissent aux autres comme à moi, et j'ai un désir extrême d'apprendre quel jugement en fera Sa Majesté, mais particulièrement aussi quel sera le vôtre. La parole a beaucoup plus de force pour persuader que l'écriture, et je ne doute point que vous ne lui en fassiez aisément avoir les mêmes sentiments que vous aurez, au moins s'ils sont à mon avantage, car l'affection dont vous me donnez tous les jours des preuves m'assure que vous ne lui en voudriez pas faire avoir d'autres. Je serai bien aise de voir la harangue de M. F (1) à cause de la matière dont il traite, et je ne manquerai pas de la demander à M. Brassat lorsqu'il l'aura reçue. Au reste je me propose d'aller à Paris au commencement du mois prochain; je pourrais dire que pour mon intérêt je ne souhaite pas d'avoir si tôt l'honneur de vous y voir, à cause des faveurs que vous me procurez au lieu où vous êtes; mais je n'ai jamais aucun égard à moi lorsqu'il peut y aller du contentement de mes amis; et j'avoue que je ne souhaiterais pas un emploi pénible qui m'ôtât le loisir de cultiver mon esprit, encore que cela fût récompensé par beaucoup d'honneur et de profit. Je dirai seulement qu'il ne me semble pas que le vôtre soit du nombre de ceux qui ôtent le loisir de cultiver son esprit; au contraire, je crois qu'il vous en donne les occasions, en ce que vous êtes auprès d'une reine qui en a beaucoup, et qu'il ne faut pas avoir manqué d'adresse pour satisfaire entièrement à ses maîtres, agréer à ceux vers lesquels on est envoyé, et ne jouer cependant aucun autre personnage que celui d'un homme d'honneur, ainsi que je m'assure que vous faites. On peut toujours tirer beaucoup de satisfaction de ce qu'on occupe son esprit en des choses difficiles, lorsqu'on y réussit, encore qu'on ne l'occupe aux mêmes choses qu'on aurait peut-

(1) M. Freinshemius.

être choisies; si on en avait eu la liberté. Le vôtre étant propre à tout, je ne doute point que vous ne tiriez beaucoup de satisfaction d'un emploi dont vous vous acquitez si bien. Si pourtant vous approchiez du temps de votre retraite, et que vous revinsiez bientôt à Paris, je serais ravi d'avoir l'honneur de vous y voir. Que si vous faites encore quelque séjour au lieu où vous êtes, je me consolerai sur ce que j'espère que vous continuerez à me procurer la bienveillance de cette grande reine, pour les vertus de laquelle vous m'avez fait avoir beaucoup de vénération et de zèle. Je suis, etc.

LÉTTRE 44 (40, t. 1).

Paris, mai 1648.

Vous mesurez merveilleusement bien les temps, car justement j'ai trouvé à la Haye, lorsque j'étais en chemin pour venir ici, la lettre que vous vouliez que je pusse recevoir avant mon départ de Hollande; elle vint seulement en cela trop tard, que m'étant proposé de partir le jour même qu'on me la rendit, je fus contraint de différer ma réponse jusqu'à mon arrivée en cette ville. J'ai en cependant tout le loisir de repasser par mon imagination la belle description que vous faites de cette chasse, où l'on porte des livres, et où vous me donnez l'espérance que mon écrit aura cette prérogative au-dessus de beaucoup d'autres, d'être revu par la reine de Suède. La grande estime que je fais de l'esprit de cette incomparable princesse, me donne sujet d'appréhender que cet écrit ne lui puisse plaire, puisqu'ayant déjà pris la peine de le voir, ainsi que vous me mandez qu'elle a fait, elle n'a pas voulu néanmoins vous en dire encore son sentiment. Mais je me console sur ce que vous ajoutez qu'elle s'est proposée de le revoir: car elle ne daignerait pas s'arrêter à cela, si elle n'avait rien trouvé qu'elle approuvât. Et je me flatte de cette opinion, que c'est plutôt l'ordre, l'agencement et les ornements de l'élocution qui y manquent, que non pas la vérité des pensées; ce qui me fait espérer plus d'approbation de la seconde lecture que de la première. Vous direz peut-être que je me donne en ceci trop de vanité; mais je vous prie d'en attribuer la faute à l'air de

Paris plutôt qu'à mon inclination : car je crois vous avoir déjà dit autrefois que cet air me dispose à concevoir des chimères, au lieu de pensées de philosophe. Je vois tant d'autres personnes qui se trompent en leurs opinions et en leurs calculs, qu'il me semble que c'est une maladie universelle. L'innocence du désert d'où je viens me plaisait beaucoup davantage, et je ne crois pas que je puisse m'empêcher d'y retourner dans peu de temps; mais en quelque lieu du monde que je sois, je vous prie de croire que vous y aurez, etc.

LÉTTRE 43 (38, t. I).

Ermond, 26 février 1649.

Vous avez grande raison de penser que j'ai beaucoup plus de sujet d'admirer qu'une reine perpétuellement agissante dans les affaires se soit souvenue, après plusieurs mois, d'une lettre que j'avais eu l'honneur de lui écrire, et qu'elle ait pris la peine d'y répondre, que non pas qu'elle n'y ait point répondu plus tôt. J'ai été surpris de voir qu'elle écrit si nettement et si facilement en français; toute notre nation lui en est très obligée, et il me semble que cette princesse est bien plus créée à l'image de Dieu à plus grand nombre de diverses occupations en même temps. Car il n'y a au monde que Dieu seul dont l'esprit ne se lasse point, et qui n'est pas moins exact à savoir le nombre de nos cheveux, et à pourvoir jusqu'aux plus petits vermineux, qu'à mouvoir les cieux et les astres. Mais encore que j'aie reçu comme une faveur nullement méritée la lettre que cette incomparable princesse a daigné m'écrire, et que j'admire qu'elle en ait pris la peine, je n'admire pas en même façon qu'elle veuille prendre celle de lire le livre de mes Principes, à cause que je me persuade qu'il contient plusieurs vérités qu'on trouverait difficilement ailleurs. On peut dire que ce ne sont que des vérités de peu d'importance, touchant des matières de physique, qui semblent n'avoir rien de commun avec ce que doit savoir une reine; mais d'autant que l'esprit de celle-ci est capable de tout, et que ces vérités de physique font partie des fondements de la

plus haute et plus parfaite morale, j'ose espérer qu'elle aura de la satisfaction de les connaître. Je serais ravi d'apprendre qu'elle vous eût choisi avec M. Freinshemius pour la soulager en cette étude; et je vous aurais très grande obligation si vous preniez la peine de m'avertir des lieux où je ne me suis pas assez expliqué. Je serais toujours soigneux de vous répondre dès le jour même que j'aurais reçu de vos lettres; mais cela ne servirait que pour ma propre instruction, car il y a si loin d'ici à Stockholm, et les lettres passent par tant de mains avant que d'y arriver, que vous auriez bien plus tôt résolu de vous-même les difficultés que vous rencontreriez, que vous n'en pourriez avoir d'ici la solution. Je remarquerai seulement en cet endroit deux ou trois choses que l'expérience m'a enseignées touchant ce livre. La première est, qu'encore que sa première partie ne soit qu'un abrégé de ce que j'ai écrit en mes Méditations, il n'est pas besoin toutefois pour l'entendre de s'arrêter à lire ces Méditations, à cause que plusieurs les trouvent beaucoup plus difficiles, et j'aurais peur que Sa Majesté ne s'en ennuyât. La seconde est, qu'il n'est pas besoin non plus de s'arrêter à examiner les règles du mouvement, qui sont en l'article 46 de la seconde partie, et aux suivants, à cause qu'elles ne sont pas nécessaires pour l'intelligence du reste. La dernière est, qu'il est besoin de se souvenir en lisant ce livre, que, bien que je ne considère rien dans les corps que les grandeurs, les figures et les mouvements de leurs parties, je prétends néanmoins y expliquer la nature de la lumière, de la chaleur, et de toutes les autres qualités sensibles; d'autant que je présuppose que ces qualités sont seulement dans nos sens, ainsi que le chatouillement et la douleur, et non point dans les objets que nous sentons, dans lesquels il n'y a que certaines figures et mouvements qui causent les sentiments qu'on nomme lumière, chaleur, etc. Ce que je n'ai expliqué et prouvé qu'à la fin de la quatrième partie; et toutefois il est à propos de le savoir et remarquer dès le commencement du livre, pour le pouvoir mieux entendre. Au reste, j'ai ici à m'excuser de ce que vos lettres me sont allé chercher à Paris, et que je ne vous avais point encore mandé mon retour en Hollande, où il y a déjà cinq mois que je suis; mais je supposais que M. Cl. (1) vous l'écrirait, à cause qu'il me faisait souvent part de vos nouvelles lorsque j'étais en

(1) M. Clerselier.

France; et j'étais bien aise de ne rien écrire de mon retour, afin de ne sembler point le reprocher à ceux qui m'avaient appelé. Je les ai considérés comme des amis qui m'avaient convié à dîner chez eux; et lorsque j'y suis arrivé, j'ai trouvé que leur cuisine était en désordre et leur marmite renversée; c'est pourquoi je m'en suis revenu sans dire mot, afin de n'augmenter point leur fâcherie. Mais cette rencontre m'a enseigné à n'entreprendre jamais plus aucun voyage sur des promesses, quoiqu'elles soient écrites en parchemin. Et bien que rien ne m'attache en ce lieu, sinon que je n'en connais point d'autre où je puisse être mieux, je me vois néanmoins en grand hasard d'y passer le reste de mes jours, car j'ai peur que nos orages de France ne soient pas si tôt apaisés, et je deviens de jour à autre plus paresseux, en sorte qu'il serait difficile que je pussé derechef me résoudre à souffrir l'incommodité d'un voyage. Mais je suppose que vous viendrez quelque jour du lieu où vous êtes; alors j'espère que j'aurai l'honneur de vous voir ici en passant. Et je serai toute ma vie, etc.

La lettre jointe à celle-ci ne contient qu'un compliment fort stérile; car n'étant interrogé sur aucune matière, je n'ai osé, par respect, en toucher aucune, afin de ne sembler pas vouloir faire le discoureur, et j'ai cru néanmoins que mon devoir m'obligeait d'écrire.

LETTRE 46 (42, t. I).

Mars 1649.

La dernière que vous avez pris la peine de m'adresser à Paris n'est point parvenue jusques à moi, mais je viens d'en recevoir la copie par le soin de M. Brasset, et je tiens à une très insigne faveur d'apprendre par elle qu'il plaît à la reine de Suède, que j'aie l'honneur de lui aller faire la révérence. J'ai tant de vénération pour les hautes et rares qualités de cette princesse, que les moindres de ses volontés sont des commandements très absolus à mon regard: c'est pourquoi je ne mets point ce voyage en délibération, je me résous seulement à obéir. Mais pour ce que vous

ne me prescrivez aucun temps, et que vous ne le proposez que comme une promenade dont je pourrais être de retour dans cet été, j'ai pensé qu'il serait malaisé que je puisse donner grande satisfaction à Sa Majesté en si peu de temps, et qu'elle aura peut-être plus agréable que je prenne mes mesures plus longues, et fasse mon compte de passer l'hiver à Stockholm. De quoi je tirerai un avantage que j'avoue être considérable à un homme qui n'est plus jeune, et qu'une retraite de vingt ans a entièrement désaccoutumé de la fatigue; c'est qu'il ne sera point nécessaire que je me mette en chemin au commencement du printemps, ni à la fin de l'automne, et que je pourrai prendre la saison la plus sûre et la plus commode, qui sera, je crois, vers le milieu de l'été; outre que j'espère avoir cependant le loisir de mettre ordre à quelques affaires qui m'importent. Ainsi je me propose d'attendre l'honneur de recevoir encore une fois de vos lettres avant que je parte d'ici, et je ne manquerai pas d'obéir très exactement à tout ce qui me sera commandé de la part de Sa Majesté, ou bien à ce qu'il vous plaira me faire savoir lui être agréable; car je ne sais s'il est à propos qu'elle sache que j'ai demandé ce délai; et je n'oserais prendre la liberté de lui écrire, pour ce que le respect et le zèle que j'ai, me font juger que mon devoir serait de me rendre au lieu où elle est, avant que les courriers y pussent porter des lettres, mais je me fie en votre amitié et en votre adresse pour ménager mes excuses. Au reste, je ne sais en quels termes je vous puis remercier de toutes les offres qu'il vous plaît me faire, jusques à me vouloir même loger chez vous: je n'ose les accepter ni les refuser. Je vous puis seulement assurer que je ferai tout mon possible pour n'en user qu'en telle sorte, que ni vous ni aucun des vôtres n'en serez incommodés, et que je serai toute ma vie, etc.

LETTRE 47 (43, t. I).

Mars 1649.

Je vous donnerai s'il vous plaît la peine de lire cette fois deux de mes lettres; car jugeant que vous en voudrez peut-être faire voir une à la reine de Suède, j'ai réservé pour celle-ci ce que je

pensais n'être pas besoin qu'elle vît, à savoir, que j'ai beaucoup plus de difficulté à me résoudre à ce voyage, que je ne me serais moi-même imaginé. Ce n'est pas que je n'aie un très grand désir de rendre service à cette princesse. J'ai tant de créance à vos paroles, et vous me l'avez représentée avec des mœurs et un esprit que j'admire et estime si fort, qu'encore qu'elle ne soit point en la haute fortune où elle est, et n'aurait qu'une naissance commune, si seulement j'osais espérer que mon voyage lui fût utile, j'en voudrais entreprendre un plus long et plus difficile que celui de Suède, pour avoir l'honneur de lui offrir tout ce que je puis contribuer pour satisfaire à son désir. Mais l'expérience m'a enseigné que même entre les personnes de très bon esprit, et qui ont un grand désir de savoir, il n'y en a que fort peu qui se puissent donner le loisir d'entrer en mes pensées, en sorte que je n'ai pas sujet de l'espérer d'une reine, qui a une infinité d'autres occupations. L'expérience m'a aussi enseigné, que bien que mes opinions surprennent d'abord, à cause qu'elles sont fort différentes des vulgaires, toutefois, après qu'on les a comprises, on les trouve si simples et si conformes au sens commun, qu'on cesse entièrement de les admirer, et par même moyen d'en faire cas, à cause que le naturel des hommes est tel, qu'ils n'estiment que les choses qui leur laissent de l'admiration, et qu'ils ne possèdent pas tout à fait. Ainsi encore que la santé soit le plus grand de tous ceux de nos biens qui concernent le corps, c'est toutefois celui auquel nous faisons le moins de réflexion et que nous goûtons le moins. La connaissance de la vérité est comme la santé de l'âme, lorsqu'on la possède on n'y pense plus. Et, bien que je ne désire rien tant que de communiquer ouvertement et gratuitement à un chacun tout le peu que je pense savoir, je ne rencontre presque personne qui le daigne apprendre. Mais je vois que ceux qui se vantent d'avoir des secrets, par exemple en la chimie, ou en l'astrologie judiciaire, ne manquent jamais, tant ignorants et impertinents qu'ils puissent être, de trouver des curieux qui achètent bien cher leurs impostures. Au reste, il semble que la fortune est jalouse de ce que je n'ai jamais rien voulu attendre d'elle, et que j'ai tâché de conduire ma vie en telle sorte, qu'elle n'edit sur moi aucun pouvoir; car elle ne manque jamais de me désobliger, sitôt qu'elle en peut avoir quelque occasion. Je l'ai éprouvé en tous les trois voyages que j'ai fait en France, depuis que je suis retiré en ce pays; mais particulièrement au

dernier, qui m'avait été commandé comme de la part du roi. Et pour me convier à le faire, on m'avait envoyé des lettres en parchemin et fort bien scellées, qui contenaient des éloges plus grands que je n'en méritais, et le don d'une pension assez honnête; et de plus, par des lettres particulières de ceux qui m'envoyaient celles du roi, on me promettait beaucoup plus que cela, sitôt que je serais arrivé. Mais lorsque j'ai été là, les troubles inopinément survenus ont fait qu'au lieu de voir quelques effets de ce qu'on m'avait promis, j'ai trouvé qu'on avait fait payer par l'un de mes proches les expéditions des lettres qu'on m'avait envoyées, et que je lui en devais rendre l'argent; en sorte qu'il semble que je n'étais allé à Paris que pour acheter un parchemin, le plus cher et le plus inutile qui ait jamais été entre mes mains. Je me soucie néanmoins fort peu de cela, je ne l'aurais attribué qu'à la fâcheuse rencontre des affaires publiques, et n'eusse pas laissé d'être satisfait, si j'eusse vu que mon voyage eût pu servir de quelque chose à ceux qui m'avaient appelé. Mais ce qui m'a le plus dégoûté, c'est qu'aucun d'eux n'a témoigné vouloir connaître autre chose de moi que mon visage; en sorte que j'ai sujet de croire qu'ils me voulaient seulement avoir en France comme un éléphant ou une panthère, à cause de la rareté, et non point pour y être utile à quelque chose. Je m'imagine rien de pareil du lieu où vous êtes; mais les mauvais succès de tous les voyages que j'ai fait depuis vingt ans, me font craindre qu'il ne me reste plus pour celui-ci que de trouver en chemin des voleurs qui me dépouillent, ou un naufrage qui m'ôte la vie. Toutefois, cela ne me retiendra pas, si vous jugez que cette incomparable reine continue dans le désir d'examiner mes opinions, et qu'elle en puisse prendre le loisir; je serai ravi d'être si heureux que de lui pouvoir rendre service. Mais si cela n'est pas, et qu'elle ait seulement eu quelque curiosité qui lui soit maintenant passée, je vous supplie et vous conjure de faire en sorte que, sans lui déplaire, je puisse être dispensé de ce voyage; et je serai toute ma vie, etc.

LETTRE 48 (45, t. 1).

25 mai 1649.

La philosophie que j'étudie ne m'enseigne point à rejeter l'usage des passions, et j'en ai d'aussi violentes pour souhaiter le calme et la dissipation des orages de France, qu'en saurait avoir aucun de ceux qui y sont le plus engagés; d'où vous jugerez, si vous plait, combien est grande l'obligation que je vous ai d'avoir pris la peine de me faire part des bonnes nouvelles que vous avez eues de Saint-Germain. Ma joie aurait été parfaite, si je n'avais point lu dans les dernières gazettes, que l'archiduc s'avance vers Paris, et qu'on l'a laissé passer comme ami jusques à Soissons. C'est porter les choses à une grande extrémité, que d'attendre du secours de ceux dont on sait que le principal intérêt est de faire que notre mal dure. Je prie Dieu que la fortune de la France surmonte les efforts de tous ceux qui ont dessein de lui nuire. Pour la promenade à laquelle on m'a fait l'honneur de m'inviter, si elle était aussi courte que celle de votre logis jusques au bois de la Haye, j'y serais bientôt résolu; la longueur du chemin mérite bien qu'on prenne quelque temps pour délibérer avant que de l'entreprendre; ainsi encore qu'il soit malaisé que je résiste à un commandement qui vient de si bon lieu, je ne crois pas néanmoins que je parte d'ici de plus de trois mois. Et je vous supplie de croire qu'en quelque lieu du monde que j'aille, je serai toujours avec un même zèle, etc.

LETTRE 49 (46, t. 1).

4 avril 1649.

On n'a point trouvé étrange qu'Ulysse ait quitté les îles enchantées de Calipso et de Circé, où il pouvait jouir de toutes les voluptés imaginables, et qu'il ait aussi méprisé le chant des syrènes, pour aller habiter un pays pierreux et infertile, d'autant que c'était le lieu de sa naissance; mais j'avoue qu'un homme qui est né dans les jardins de la Touraine, et qui est maintenant

en une terre où s'il n'y a pas tant de miel qu'en celle que Dieu avait promise aux Israélites, il est croyable qu'il y a plus de lait, ne peut pas si facilement se résoudre à la quitter pour aller vivre au pays des ours, entre des rochers et des glaces. Toutefois, à cause que ce même pays est aussi habité par des hommes et que la reine qui leur commande a toute seule plus de savoir, plus d'intelligence, et plus de raison que tous les doctes des cloîtres et des collèges que la fertilité des pays où j'ai vécu a produits, je me persuade que la beauté du lieu n'est pas nécessaire pour la sagesse, et que les hommes ne sont pas semblables aux arbres, qu'on observe ne croître pas si bien lorsque la terre où ils sont transplantés est plus maigre que celle où ils avaient été semés. Vous direz que je ne vous rends ici que des imaginations et des fables, pour les importantes et véritables nouvelles dont il vous a plu me faire part; mais ma solitude a produit pas à présent de meilleurs fruits; et l'aïse que j'ai de savoir que la France a évité le naufrage en une très grande tempête, emporte tellement mon esprit, que je ne puis rien dire ici sérieusement, sinon que je suis, etc.

LETTRE 50 (47, t. 1).

Avril 1649.

Si votre dernière lettre du 6 mars m'eût été rendue au temps que les messagers la devaient apporter, je crois que j'aurais eu l'honneur de vous voir à Stockholm avant que vous eussiez reçu celle-ci; mais ayant été retenue douze ou treize jours entre la haye et Alenar, il est arrivé que M. l'amiral Fl. a pris la peine de venir ici avant qu'elle m'eût appris qui il était; en sorte que, bien qu'il ait usé de plus de civilités que je n'en méritais pour me convier à faire le voyage en sa compagnie, il ne m'a pas semblé que cela me dût faire prendre une résolution contraire à ce que je vous avais écrit quelques jours auparavant, à savoir, que j'attendrais l'honneur de recevoir encore une fois de vos lettres avant que je parte d'ici. Car j'apprenais seulement de ses paroles que vous lui aviez écrit en ma faveur, ce que je ne considérais que comme un effet de votre amitié; et les offres qu'il me faisait

demander particulièrement la description que vous avez de ce phénomène, pour savoir si elle s'accordait avec celle que j'avais vue, et j'y trouve cette différence, que vous dites qu'il a été vu à Tivoli, ce que l'autre ne dit pas, mais bien à Frescati, qu'il nomme *Tusculum* en latin. Je vous prie de me mander si vous savez assurément qu'il ait paru à Tivoli, et comment ce nom-là se dit en latin, car je ne le sais pas; mais j'aurai bien le loisir d'attendre vos lettres, car je n'ai pas encore commencé à l'écrire. Au reste, je vous prie de n'en parler à personne du monde, car j'ai résolu de l'exposer en public, comme un échantillon de ma philosophie, et *latere post tabellam*, afin de voir ce qu'on en dira. C'est une des plus belles matières que je saurais choisir, et je tâcherai de l'expliquer en sorte que tous ceux qui entendront seulement le français puissent prendre plaisir à le lire. J'aimerais mieux qu'il fût imprimé à Paris qu'ici; et si c'était chose qui ne vous fût point à charge, je vous l'enverrais lorsqu'il serait fait, tant pour le corriger que pour le mettre entre les mains d'un libraire. Vous m'avez obligé de m'avertir de l'impertinence de mon ami; l'honneur que vous lui avez fait de lui écrire lui a sans doute tant donné de vanité, qu'il s'est ébloui, et il a cru que vous auriez meilleure opinion de lui s'il vous écrivait qu'il a été mon maître il y a dix ans, mais il se trompe fort, car il n'y a pas de gloire d'avoir instruit un homme qui ne sait rien, et qui le confesse partout librement; je ne lui en manderai rien, puisque vous ne voulez pas, encore que j'eusse bien de quoi lui faire honte, principalement si j'avais sa lettre tout entière... (1). Si vous pouviez trouver quelque autre lieu où mettre M. N... (2) mieux qu'il n'est, je crois que vous l'obligeriez; surtout je vous le recommande. Je suis assuré de l'exécution des verres s'il y travaille seul et étant en repos; et c'est chose de plus grande importance qu'on ne se l'imagine. Il y a tant de gens à Paris qui perdent de l'argent à faire souffler des charlatans; n'y en aurait-il point quelqu'un qui le voudrait tenir six mois ou un an à ne faire autre chose du tout que cela? Car il lui faudrait du temps pour préparer ses outils; et c'est comme à l'imprimerie, où la première feuille est plus longue à faire que mille autres.... (3)

(1) La suite de cette lettre se rapporte à des questions de physique et de mathématiques.

(2) M. Ferrier.

(3) Suivent des questions scientifiques.

Je ne me souviens plus de ce que j'ai écrit à M. Cierselier touchant l'argument de Zénon; mais le temps auquel le cheval doit attraper la tortue peut être fort aisément déterminé, car puisqu'il va dix fois aussi vite qu'elle, et qu'en joignant à la dixième partie d'une lieue la dixième de cette dixième, et de-rechef la dixième de la dixième et ainsi à l'infini, toutes ces dixièmes jointes ensemble font justement une neuvième; le décuple de cette neuvième est dix neuvièmes, au bout desquelles le cheval arrivera en même lieu que la tortue. Par exemple si AD est une lieue et DB une autre lieue, et DG la dixième partie d'une lieue, et DE la neuvième, et que le cheval commence à courir vers B du point A, et la tortue du point D, lorsqu'elle arrivera au point C, le cheval arrivera au point D, pour ce qu'AD est décuple de DC; mais lorsqu'elle arrivera au point E, le cheval arrivera aussi au point E, pour ce qu'AE est décuple de DE.

LETTRE 52 (42, t. IV).

AU MÊME.

20 novembre 1629.

Cette proposition d'une nouvelle langue semble plus admirable à l'abord que je ne la trouve en y regardant de près; car il n'y a que deux choses à apprendre en toutes les langues, à savoir la signification des mots et la grammaire. Pour la signification des mots, il n'y promet rien de particulier; car il dit en la quatrième proposition, *linguam illam interpretari ex dictionario*; qui est ce qu'un homme un peu versé aux langues peut faire sans lui en toutes les langues communes. Et je m'assure que si vous donniez à M. Hardy un bon dictionnaire en chinois, ou en quelque autre langue que ce soit, et un livre écrit en la même langue, il entreprendra d'en tirer le sens. Ce qui empêche que tout le monde ne le pourrait pas faire, c'est la difficulté de la grammaire, et je devine que c'est tout le secret de votre homme; mais ce n'est rien qui ne soit très aisé: car faisant une langue où il n'y ait qu'une façon de conjuguer, de décliner et de construire les mots,

qu'il n'y en ait point de défectifs ni d'irréguliers, qui sont toutes choses venues de la corruption de l'usage; et même que l'inflexion des noms ou des verbes et la construction se fassent par affixes, ou devant ou après les mots primitifs, lesquelles affixes soient toutes spécifiées dans le dictionnaire, ce ne sera pas merveille que les esprits vulgaires apprennent en moins de six heures à composer en cette langue avec l'aide du dictionnaire, qui est le sujet de la première proposition. Pour la seconde, à savoir, *cognita hac lingua cæteras omnes, ut ejus dialectos, cognoscere*, ce n'est que pour faire valoir la drogue; car il ne met point en combien de temps on les pourrait connaître, mais seulement qu'on les considérerait comme des dialectes de celle-ci, c'est-à-dire que n'y ayant point en celle-ci d'irrégularités de grammaire comme aux autres, il la prend pour leur primitive. Et de plus il est à noter qu'il peut en son dictionnaire, pour les mots primitifs, se servir de ceux qui sont en usage en toutes les langues, comme de synonymes. Comme, par exemple, pour signifier l'*amour*, il prendra *aimer, amare, φιλεῖν*, etc., et un Français, en ajoutant l'affixe qui marque le nom substantif, à *aimer*, fera l'*amour*, un Grec ajoutera le même à *φιλεῖν*, et ainsi des autres. En suite de quoi la sixième proposition est fort aisée à entendre, *scripturam invenire*, etc.; car mettant en son dictionnaire un seul chiffre, qui se rapporte à *aimer, amare, φιλεῖν*, et tous les synonymes, le livre qui sera écrit avec ces caractères pourra être interprété par tous ceux qui auront ce dictionnaire. La cinquième proposition n'est aussi, ce semble, que pour louer sa marchandise; et sitôt que je vois seulement le mot d'*arcantum* en quelque proposition, je commence à en avoir mauvaise opinion; mais je crois qu'il ne veut dire autre chose, sinon que pour ce qu'il a fort philosophé sur les grammaires de toutes ces langues qu'il nomme pour abrégé la sienne, il pourrait plus facilement les enseigner que les maîtres ordinaires. Il reste la troisième proposition qui m'est tout à fait un *arcantum*: car de dire qu'il expliquera les pensées des anciens par les mots desquels ils se sont servis, en prenant chaque mot pour la vraie définition de la chose, c'est proprement dire qu'il expliquera les pensées des anciens en prenant leurs paroles en autre sens qu'ils ne les ont jamais prises, ce qui répugne; mais il l'entend peut-être autrement. Or cette pensée de réformer la grammaire, ou plutôt d'en faire une nouvelle qui se puisse apprendre en cinq ou

six heures, et laquelle on puisse rendre commune pour toutes les langues, ne laisserait pas d'être une invention utile au public, si tous les hommes se voulaient accorder à la mettre en usage, sans deux inconvénients que je prévois. Le premier est pour la mauvaise rencontre des lettres qui feraient souvent des sons désagréables et insupportables à l'ouïe: car toute la différence des inflexions des mots ne s'est faite par l'usage que pour éviter ce défaut, et il est impossible que votre auteur ait pu remédier à cet inconvénient, faisant la grammaire universelle pour toutes sortes de nations; car ce qui est facile et agréable à notre langue, est rude et insupportable aux Allemands, et ainsi des autres: si bien que tout ce qui se peut, c'est d'avoir évité cette mauvaise rencontre des syllabes en une ou deux langues; et ainsi sa langue universelle ne serait que pour un pays; mais nous n'avons que faire d'apprendre une nouvelle langue pour parler seulement avec les Français. Le second inconvénient est pour la difficulté d'apprendre les mots de cette langue; car si, pour les mots primitifs, chacun se sert de ceux de sa langue, il est vrai qu'il n'aura pas tant de peine, mais il ne sera aussi entendu que par ceux de son pays, sinon par écrit, lorsque celui qui le voudra entendre prendra la peine de chercher tous les mots dans le dictionnaire, ce qui est trop ennuyeux pour espérer qu'il passe en usage. Que s'il veut qu'on apprenne des mots primitifs communs pour toutes les langues, il ne trouvera jamais personne qui veuille prendre cette peine; et il serait plus aisé de faire que tous les hommes s'accordassent à apprendre la latine, ou quelqu'autre de celles qui sont en usage, que non pas celle-ci, en laquelle il n'y a point encore de livres écrits, par le moyen desquels on se puisse exercer, ni d'hommes qui la sachent, avec qui l'on puisse acquérir l'usage de la parler. Toute l'utilité donc que je vois qui peut réussir de cette invention, c'est pour l'écriture: à savoir, qu'il fit imprimer un gros dictionnaire en toutes les langues auxquelles il voudrait être entendu, et mit des caractères communs pour chaque mot primitif, qui répondissent au sens, et non pas aux syllabes, comme un même caractère pour *aimer, amare*, et *φιλεῖν*, et ceux qui auraient ce dictionnaire et sauraient sa grammaire pourraient, en cherchant tous ces caractères l'un après l'autre, interpréter en leur langue ce qui serait écrit; mais cela ne serait bon que pour lire des mystères et des révélations; car pour d'autres choses, il faudrait n'avoir guère à faire

pour prendre la peine de chercher tous les mots dans un dictionnaire; et ainsi je ne vois pas ceci de grand usage. Mais peut-être que je me trompe; seulement vous ai-je voulu écrire tout ce que je pouvais conjecturer sur ces six propositions que vous m'avez envoyées, afin que, lorsque vous aurez vu l'invention, vous puissiez dire si je l'ai bien déchiffrée. Au reste, je trouve qu'on pourrait ajouter à ceci une invention, tant pour composer les mots primitifs de cette langue, que pour leurs caractères; en sorte qu'elle pourrait être enseignée en fort peu de temps, et ce par le moyen de l'ordre, c'est-à-dire établissant un ordre entre toutes les pensées qui peuvent entrer en l'esprit humain, de même qu'il y en a un naturellement établi entre les nombres; et (comme on peut apprendre en un jour à nommer tous les nombres jusques à l'infini, et à les écrire en une langue inconnue, qui sont toutefois une infinité de mots différents), qu'on pût faire le même de tous les autres mots nécessaires pour exprimer toutes les autres choses qui tombent en l'esprit des hommes. Si cela était trouvé, je ne doute point que cette langue n'eût bientôt cours parmi le monde; car il y a force gens qui emploieraient volontiers cinq ou six jours de temps pour se pouvoir faire entendre par tous les hommes. Mais je ne crois pas que votre auteur ait pensé à cela, tant pour ce qu'il n'y a rien en toutes ses propositions qui le témoigne, que pour ce que l'invention de cette langue dépend de la vraie philosophie: car il est impossible autrement de dénombrer toutes les pensées des hommes, et de les mettre par ordre, ni seulement de les distinguer en sorte qu'elles soient claires et simples, qui est, à mon avis, le plus grand secret qu'on puisse avoir pour acquérir la bonne science; et si quelqu'un avait bien expliqué les idées simples qui sont en l'imagination des hommes, desquelles se compose tout ce qu'ils pensent, et que cela fût reçu par tout le monde, j'oserais espérer en suite une langue universelle fort aisée à apprendre, à prononcer et à écrire, et, ce qui est le principal, qui aiderait au jugement, lui représentant si distinctement toutes choses, qu'il lui serait presque impossible de se tromper; au lieu que tout au rebours, les mots que nous avons n'ont quasi que des significations confuses, auxquelles l'esprit des hommes s'étant accoutumé de longue main, cela est cause qu'il n'entend presque rien parfaitement. Or je tiens que cette langue est possible, et qu'on peut trouver la science de qui elle dépend, par le

moyen de laquelle les paysans pourraient mieux juger de la vérité des choses, que ne font maintenant les philosophes. Mais n'espérez pas de la voir jamais en usage: cela présuppose de grands changements en l'ordre des choses; et il faudrait que tout le monde ne fût qu'un paradis terrestre, ce qui n'est bon à proposer que dans le pays des romans (1).

LÉTTRE 53 (71, t. IV).

AU MÊME.

Amsterdam, 15 avril 1630.

Votre lettre datée du quatorzième mars, qui est celle, je crois, dont vous étiez en peine, me fut rendue dix ou douze jours après; mais pour ce que vous m'en faisiez espérer d'autres au voyage suivant, et qu'il n'y avait que huit jours que je vous avais écrit, j'ai différé à vous faire réponse jusqu'à maintenant, que j'ai reçu vos dernières datées du quatrième avril. Je vous supplie de croire que je me ressens infiniment obligé de tous les

(1) La fin de cette lettre, laquelle fin paraît appartenir à une autre lettre, porte sur des questions de musique. On peut remarquer que Leibniz plus tard établissait sa *spécieuse* ou *caractéristique universelle* sur le même principe que Descartes. Voir sur la même question Max Muller, *Nouv. leçons sur la science du langage*, trad. G. Harris et G. Perrot, tome I, page 133 et suiv.

Sur la question du langage, Descartes écrit dans une autre lettre de la même année, *Éd. Cousin*, t. VI, p. 87: Pour les dictionnaires qui signifient naturellement, j'en trouve la raison bonne pour les choses qui frappent tellement nos sens que cela nous excite à rendre quelque voix; comme si l'on nous frappe, cela nous oblige à crier; si on fait quelque chose de plaisant, cela nous fait rire, et les voix que l'on rend en criant ou riant sont semblables en toutes langues. Mais lorsque je vois le ciel ou la terre, cela ne m'oblige pas plus à les nommer ciel ou terre, qu'en toute autre sorte, et je crois que ce serait le même encore que nous eussions la justice originelle. — Ailleurs encore, même vol., p. 120, Descartes écrit: Des enfants étant nourris ensemble, même vol., p. 120, Descartes écrit: Des enfants peuvent-être quelques mots qu'ils inventeront, mais qui ne seront ni meilleurs ni plus propres que les nôtres; au contraire, les nôtres ayant été ainsi inventés au commencement, ont été depuis et sont tous les jours corrigés et adoucis par l'usage, qui fait plus en semblables choses que ne saurait faire l'entendement d'un bon esprit.

bons offices que vous me rendez, lesquels sont en trop grand nombre pour vous pouvoir remercier de chacun en particulier. Mais je vous assure que je satisferai en revanche à tout ce que vous désirerez de moi, autant qu'il sera en mon pouvoir; et je ne manquerai pas de vous faire savoir toujours les lieux où je serai, pourvu, s'il vous plaît, que vous n'en parliez point; et même je vous prie d'ôter plutôt l'opinion à ceux qui la pourraient avoir, que j'ai dessein d'écrire, que de l'augmenter. Car je vous jure que si je n'avais pas ci-devant témoigné avoir ce dessein, et qu'on pourrait dire que je n'en ai su venir à bout, je ne m'y résoudrais jamais. Je ne suis pas si sauvage que je ne sois bien aise, si on pense à moi, qu'on en ait bonne opinion; mais j'aimerais bien mieux qu'on n'y pensât point du tout. Je crains plus la réputation, que je ne la désire, estimant qu'elle diminue toujours en quelque façon la liberté et le loisir de ceux qui l'acquiescent, lesquelles deux choses je possède si parfaitement, et les estime de telle sorte qu'il n'y a point de monarque au monde qui fût assez riche pour les acheter de moi. Cela ne m'empêchera pas d'achever le petit traité, que j'ai commencé; mais je ne désire pas qu'on le sache, afin d'avoir toujours la liberté de le désavouer, et j'y travaille fort lentement, pour ce que je prends beaucoup plus de plaisir à m'instruire moi-même, que non pas à mettre par écrit le peu que je sais. J'étudie maintenant en chimie et en anatomie tout ensemble, et apprend tous les jours quelque chose que je ne trouve pas dans les livres. Je voudrais bien être déjà parvenu jusqu'à la recherche des maladies et des remèdes, afin d'en trouver quelque un pour votre érysipèle, de laquelle je suis marié que vous soyez si longtemps affligé. Au reste, je passe si doucement le temps en m'instruisant moi-même, que je ne me mets jamais à écrire en mon traité que par contrainte, et pour m'acquiescer de la résolution que j'ai prise, qui est, si je ne meurs, de le mettre en état de vous l'envoyer au commencement de l'année 1633. Je vous détermine le temps pour m'y obliger davantage, et afin que vous n'en puissiez faire reproche si j'y manque. Sans doute que vous vous étonnerez que je prenne un si long terme pour écrire un discours qui sera si court, que je m'imagine qu'on le pourra lire en une après-dînée; mais c'est que j'ai plus de soin et crois qu'il est plus important que j'apprenne ce qui m'est nécessaire pour la conduite de ma vie, que non pas que je m'amuse à pu-

blier le peu que j'ai appris. Que si vous trouvez étrange de ce que j'avais commencé quelques autres traités étant à Paris, lesquels je n'ai pas continués, je vous en dirai la raison; c'est que pendant que j'y travaillais, j'acquiesçais un peu plus de connoissance que je n'en avais eu en commençant, selon laquelle, me voulant accommoder, j'étais contraint de faire un nouveau projet un peu plus grand que le premier; ainsi que si quelqu'un ayant commencé un bâtiment pour sa demeure, acquiesçait cependant des richesses qu'il n'avait pas espérées, et changeait de condition, en sorte que son bâtiment commencé fût trop petit pour lui, on ne le blâmerait pas si on lui en voyait recommencer un autre plus convenable à sa fortune. Mais ce qui m'assure que je ne changerai plus de dessein, c'est que celui que j'ai maintenant est tel, que, quoique j'apprenne de nouveau, il m'y pourra servir, et encore que je n'apprenne rien plus, je ne laisserai pas d'en venir à bout... (1).

Pour votre question de théologie, encore qu'elle passe la capacité de mon esprit, elle ne me semble pas toutefois hors de ma profession, pour ce qu'elle ne touche point à ce qui dépend de la révélation, ce que je nomme proprement théologie; mais elle est plutôt métaphysique, et se doit examiner par la raison humaine. Or j'estime que tous ceux à qui Dieu a donné l'usage de cette raison, sont obligés de l'employer principalement pour tâcher à le connaître et à se connaître eux-mêmes. C'est par là que j'ai tâché de commencer mes études; et je vous dirai que je n'eusse jamais su trouver les fondements de la physique, si je ne les eusse cherchés par cette voie. Mais c'est la matière que j'ai le plus étudiée de toutes, et en laquelle, grâce à Dieu, je me suis aucunement satisfait; au moins pensai-je avoir trouvé comment on peut démontrer les vérités métaphysiques, d'une façon qui est plus évidente que les démonstrations de géométrie; je dis ceci selon mon jugement; car je ne sais pas si je le pourrais persuader aux autres. Les neuf premiers mois que j'ai été en ce pays je n'ai travaillé à autre chose, et je crois que vous m'avez déjà ouï parler auparavant que j'avais fait dessein d'en mettre quelque chose par écrit; mais je ne juge pas à propos de le faire, que je n'aie vu premièrement comment la Physique sera reçue. Si toutefois le livre dont vous parlez était quelque chose de fort

(1) Suivent des questions de mathématiques et de physique.

bien fait, et qu'il tombât entre mes mains, il traite de matières si dangereuses, et que j'estime si fausses, si le rapport qu'on vous en a fait est véritable, que je me sentirais peut-être obligé d'y répondre sur-le-champ. Mais je ne laisserai pas de toucher en ma Physique plusieurs questions métaphysiques, et particulièrement celle-ci : que les vérités métaphysiques, lesquelles vous nommez éternelles, ont été établies de Dieu, et en dépendent entièrement, aussi bien que tout le reste des créatures. C'est en effet parler de Dieu comme d'un Jupiter ou d'un Saturne, et l'assujettir au Styx et aux destinées, que de dire que ces vérités sont indépendantes de lui. Ne craignez point, je vous prie, d'assurer et de publier partout, que c'est Dieu qui a établi ces lois en la nature, ainsi qu'un roi établit les lois en son royaume. Or il n'y en a aucune en particulier que nous ne puissions comprendre si notre esprit se porte à la considérer, et elles sont toutes *mentibus nostris ingenuitæ*, ainsi qu'un roi imprimerait ses lois dans le cœur de tous ses sujets, s'il en avait aussi bien le pouvoir. Au contraire, nous ne pouvons comprendre la grandeur de Dieu, encore que nous la connaissions, mais cela même que nous la jugeons incompréhensible nous la fait estimer davantage; ainsi qu'un roi a plus de majesté lorsqu'il est moins familièrement connu de ses sujets, pourvu toutefois qu'ils ne pensent pas être sans roi, et qu'ils le connaissent assez pour n'en point douter. On vous dira que si Dieu avait établi ces vérités, il les pourrait changer comme un roi fait les lois, à quoi il faut répondre que oui, si sa volonté peut changer. Mais je les comprends comme éternelles et immuables, et moi je juge le même de Dieu. Mais sa volonté est libre; oui, mais sa puissance est incompréhensible; et généralement nous pouvons bien assurer que Dieu peut faire tout ce que nous pouvons comprendre, mais non pas qu'il ne peut faire ce que nous ne pouvons pas comprendre; car ce serait témérité de penser que notre imagination a autant d'étendue que sa puissance. J'espère écrire ceci, même avant qu'il soit quinze jours, dans ma Physique, mais je ne vous prie point pour cela de le tenir secret; au contraire je vous envie de dire aussi souvent que l'occasion s'en présentera, pourvu que ce soit sans me nommer; car je serai bien aise de savoir les objections qu'on pourra faire contre, et aussi que le monde s'accoutume à entendre parler de Dieu plus dignement, ce me semble, que n'en parle le vulgaire, qui l'imagine presque toujours ainsi qu'une chose finie.

Mais à propos de l'infini, vous m'en proposiez une question en votre lettre du quatorzième mars, qui est tout ce que j'y trouve de plus qu'en la dernière. Vous disiez que s'il y avait une ligne infinie, elle aurait un nombre infini de pieds et de toises, et par conséquent que le nombre infini des pieds serait six fois plus grand que le nombre des toises, *Concedo totum*. Donc ce dernier n'est pas infini. *Nego consequentiam*. Mais un infini ne peut être plus grand que l'autre; pourquoi non? *quid absurdum*, principalement s'il est seulement plus grand *in ratione finita*, *ut hic ubi multiplicatio per sex est ratio finita, quæ nihil attinet ad infinitum?* et de plus, quelle raison avons-nous de juger si un infini peut être plus grand que l'autre, ou non, vu qu'il cesserait d'être infini, si nous le pouvions comprendre? Conservez-moi l'honneur de vos bonnes grâces. Je suis, etc.

LETTRE 54 (43, t. II).

AU MÊME.

20 mai 1630.

Je vous remercie de l'observation de la couronne qui a été faite par M. Gassendi. Pour le méchant livre, je ne vous prie plus de me l'envoyer; car je me suis maintenant proposé d'autres occupations, et je crois qu'il serait trop tard pour exécuter le dessein qui m'avait obligé de vous mander à l'autre voyage, que si c'était un livre bien fait, et qu'il tombât entre mes mains, je tâcherais d'y faire sur-le-champ quelque réponse; c'est que je pensais qu'encore qu'il n'y eût que trente-cinq exemplaires de ce livre, toutefois s'il était bien fait, qu'on en ferait une seconde impression, et qu'il aurait grand cours entre les curieux, quelques défenses qui en pussent être faites. Or je m'étais imaginé un remède pour empêcher cela, qui me semblait plus fort que toutes les défenses de la justice; qui était, avant qu'il se fit une autre impression de ce livre en cachette, d'en faire faire une avec permission, et ajouter après chaque période, ou chaque chapitre, des raisons qui prouvassent tout le contraire des siennes, et qui en découvrirent les faussetés. Car je pensais que, s'il se vendait ainsi tout entier publiquement avec sa réponse, on ne dai-

gnerait pas le vendre en cachette sans réponse, et ainsi que personne n'en apprendrait la fausse doctrine qui n'en fût débasé au même temps; au lieu que les réponses séparées qu'on fait à semblables livres sont d'ordinaire de peu de fruit: pour ce que chacun ne lisant que les livres qui plaisent à son humeur, ce ne sont pas les mêmes qui ont lu les mauvais livres qui s'amuse à examiner les réponses. Vous me direz, je m'assure, que c'est à savoir si j'eusse pu répondre aux raisons de cet auteur; à quoi je n'ai rien à dire, sinon que j'y eusse au moins fait tout mon possible, et qu'ayant plusieurs raisons qui me persuadent et qui m'assurent le contraire de ce que vous m'avez mandé être en ce livre, j'osais espérer qu'elles le pourraient aussi persuader à quelques autres, et que la vérité, expliquée par un esprit médiocre, devait être plus forte que le mensonge, fût-il maintenu par les plus habiles gens qui fussent au monde.

Pour les vérités éternelles, je dis d'erechef, *sunt tantum veræ aut possibiles, quia Deus illas veras aut possibiles cognoscit, non autem contra veras a Deo cognosci, quasi independentes ab illo sint veræ.* Et si les hommes entendaient bien le sens de leurs paroles, ils ne pourraient jamais dire sans blasphème, que la vérité de quelque chose précède la connaissance que Dieu en a, car en Dieu ce n'est qu'un de vouloir et de connaître; de sorte que *ex hoc ipso quod aliquid velit, ideo cognoscit, et ideo tantum talis res est vera.* Il ne faut donc pas dire que *si Deus non esset, nihilominus istæ veritates essent veræ*; car l'existence de Dieu est la première et la plus éternelle de toutes les vérités qui peuvent être, et la seule d'où procèdent toutes les autres. Mais ce qui fait qu'il est aisé en ceci de se méprendre, c'est que la plupart des hommes ne considèrent pas Dieu comme un être infini et incompréhensible, et qui est le seul auteur duquel toutes choses dépendent; mais ils s'arrêtent aux syllabes de son nom, et pensent que c'est assez le connaître, si on sait que Dieu veut dire le même que ce qui s'appelle *Deus* en latin, et qui est adoré par les hommes. Ceux qui n'ont point de plus hautes pensées que cela peuvent aisément devenir athées; et pour ce qu'ils comprennent parfaitement les vérités mathématiques, et non pas celle de l'existence de Dieu, ce n'est pas merveille s'ils ne croient pas qu'elles en dépendent. Mais ils devraient juger au contraire, que puisque Dieu est une cause dont la puissance surpasse les bornes de l'entendement humain, et

que la nécessité de ces vérités n'exécède point notre connaissance, qu'elles sont quelque chose de moindre et de sujet à cette puissance incompréhensible. Ce que vous dites de la production du Verbe ne répugne point, ce me semble, à ce que je dis; mais je ne veux pas me mêler de la théologie; j'ai peur même que vous ne jugiez que ma philosophie s'émancipe trop d'oser dire son avis touchant des matières si relevées (1).

Pour le libre arbitre, je suis entièrement d'accord avec le R. P. Et pour expliquer encore plus nettement mon opinion, je désire premièrement que l'on remarque, que l'indifférence me semble signifier proprement cet état dans lequel la volonté se trouve, lorsqu'elle n'est point portée par la connaissance de ce qui est vrai ou de ce qui est bon, à suivre un parti plutôt que l'autre; et c'est en ce sens que je l'ai prise, quand j'ai dit que le plus bas degré de la liberté consistait à se pouvoir déterminer aux choses auxquelles nous sommes tout à fait indifférents. Mais peut-être que par ce mot d'indifférence il y en a d'autres qui entendent cette faculté positive que nous avons de nous déterminer à l'un ou à l'autre de deux contraires, c'est-à-dire, à poursuivre ou à fuir, à affirmer ou à nier une même chose. Sur quoi j'ai à dire que je n'ai jamais nié que cette faculté positive se trouvât en la volonté; tant s'en faut, j'estime qu'elle s'y rencontre non seulement toutes les fois qu'elle se détermine à ces sortes d'actions, où elle n'est point emportée par le poids d'aucune raison vers un côté plutôt que vers un autre; mais même qu'elle se trouve mêlée dans toutes ses autres actions en sorte qu'elle ne se détermine jamais qu'elle ne la mette en usage; jusques-là que lors même qu'une raison fort évidente nous porte à une chose, quoique *moralement* parlant il soit difficile que nous puissions faire le contraire; parlant néanmoins *absolument*, nous le pouvons: car il nous est toujours libre de nous empêcher de poursuivre un bien qui nous est clairement connu, ou d'admettre une vérité évidente, pourvu seulement que nous pensions que c'est un bien de témoigner par là la liberté de notre franc arbitre. De plus, il faut remarquer que la liberté peut être considérée dans les actions de la volonté, ou avant qu'elles soient exercées, ou au moment même qu'on les exerce. Or il est certain, qu'étant considérée dans les actions de la volonté avant

(1) L'alinéa suivant est un fragment d'une lettre écrite après 1644.

qu'elles soient exercées, elle emporte avec soi l'indifférence, prise dans le second sens que je la viens d'expliquer, et non point dans le premier. C'est-à-dire, qu'avant que notre volonté se soit déterminée, elle est toujours libre, ou a la puissance de choisir l'un ou l'autre de deux contraires; mais elle n'est pas toujours indifférente; au contraire, nous ne délibérons jamais qu'à dessein de nous ôter de cet état où nous ne savons quel parti prendre, ou pour nous empêcher d'y tomber. Et bien qu'en opposant notre propre jugement aux commandements des autres, nous ayons coutume de dire que nous sommes plus libres à faire les choses dont il ne nous est rien commandé, et où il nous est permis de suivre notre propre jugement, qu'à faire celles qui nous sont commandées ou défendues; toutefois en opposant nos jugements ou nos connaissances les unes aux autres, nous ne pouvons pas ainsi dire que nous soyons plus libres à faire les choses qui ne nous semblent ni bonnes ni mauvaises, ou dans lesquelles nous voyons autant de mal que de bien, qu'à faire celles où nous apercevons beaucoup plus de bien que de mal. Car la grandeur de la liberté consiste, ou dans la grande facilité que l'on a à se déterminer, ou dans le grand usage de cette puissance positive que nous avons de suivre le pire, encore que nous connaissions le meilleur. Or est-il que si nous embrassons les choses que notre raison nous persuade être bonnes, nous nous déterminons alors avec beaucoup de facilité; que si nous faisons le contraire, nous faisons alors un plus grand usage de cette puissance positive; et ainsi nous pouvons toujours agir avec plus de liberté touchant les choses où nous voyons plus de bien que de mal, que touchant celles que nous appelons *indifférentes*. Et en ce sens-là aussi, il est vrai de dire que nous faisons beaucoup moins librement les choses qui nous sont commandées, et auxquelles sans cela nous ne nous porterions jamais de nous-mêmes, que nous ne faisons celles qui ne nous sont point commandées; d'autant que le jugement, qui nous fait croire que ces choses-là sont difficiles, s'oppose à celui qui nous dit qu'il est bon de faire ce qui nous est commandé; lesquels deux jugements, d'autant plus également ils nous meuvent, et plus mettent-ils en nous de cette indifférence prise dans le sens que j'ai le premier expliqué, c'est-à-dire, qui met la volonté dans un état à ne savoir à quoi se déterminer. Maintenant la liberté étant considérée dans les actions de la volonté au moment même qu'elles sont exercées, alors elle

ne contient aucune indifférence, en quelque sens qu'on la veuille prendre, parce que ce qui se fait ne peut pas ne se point faire; dans le temps même qu'il se fait: mais elle consiste seulement dans la facilité qu'on a d'opérer, laquelle à mesure qu'elle croît, à mesure aussi la liberté augmente; et alors faire *librement* une chose, ou la faire *volontiers*, ou bien la faire *volontairement*, ne sont qu'une même chose. Et c'est en ce sens-là que j'ai écrit, que je me portais d'autant plus *librement* à une chose, que j'y étais poussé par plus de raisons; parce qu'il est certain que notre volonté se meut alors plus facilement et avec plus d'impétuosité.

Je (1) trouve que vous avez bien mauvaise opinion de moi, et que vous me jugez bien peu ferme et peu résolu en mes actions, de penser que je doive délibérer sur ce que vous me mandez de changer mon dessein, et de joindre mon premier discours à ma Physique, comme si je la devais donner au libraire des aujourd'hui à lettre vue; et je n'ai su m'empêcher de rire en lisant l'endroit où vous dites que j'oblige le monde à me tuer, afin qu'on puisse voir plus tôt mes écrits; à quoi je n'ai autre chose à répondre, sinon qu'ils sont déjà en lieu et en état que ceux qui m'auraient tué ne les pourraient jamais avoir, et que si je ne meurs fort à loisir, et fort satisfait des hommes qui vivent, ils ne se verront assurément de plus de cent ans après ma mort. Je vous ai beaucoup d'obligation des objections que vous m'écrivez, et je vous supplie de continuer à me mander toutes celles que vous oirez, et ce en la façon la plus désavantageuse pour moi qu'il se pourra; ce sera le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, car je n'ai point coutume de me plaindre pendant qu'on pense mes blessures, et ceux qui me feront la faveur de m'instruire, et qui m'enseigneront quelque chose, me trouveront toujours fort docile. Mais je n'ai su bien entendre ce que vous objectez touchant le titre; car je ne mets pas *Traité de la Méthode*, mais *Discours de la Méthode*, ce qui est le même que *Préface* ou *Avis touchant la Méthode*, pour montrer que je n'ai pas dessein de l'enseigner, mais seulement d'en parler. Car comme on peut voir de ce que j'en dis, elle consiste plus en pratique qu'en théorie, et je nomme les traités suivants des

(1) Les lignes qui terminent cette lettre faisaient partie d'une autre lettre écrite sept ans plus tard, lors de la publication du *Discours de la Méthode*.

essais de cette Méthode, pour ce que je prétends que les choses qu'ils contiennent n'ont pu être trouvées sans elle, et qu'on peut connaître par eux ce qu'elle vaut. Comme aussi j'ai inséré quelque chose de métaphysique, de physique et de médecine dans le premier discours, pour montrer qu'elle s'étend à toutes sortes de matières. Pour votre seconde objection, à savoir que je n'ai pas expliqué assez au loag d'où je connais que l'âme est une substance distincte du corps, dont la nature n'est que de penser, qui est la seule chose qui rend obscure la démonstration touchant l'existence de Dieu, j'avoue que ce que vous en écrivez est très vrai, et aussi que cela rend ma démonstration touchant l'existence de Dieu malaisée à entendre; mais je ne pouvais mieux traiter cette matière qu'en expliquant amplement la fausseté ou l'incertitude qui se trouvent en tous les jugemens qui dépendent du sens ou de l'imagination, afin de montrer ensuite quels sont ceux qui ne dépendent que de l'entendement pur, et combien ils sont évidents et certains. Ce que j'ai omis tout à dessin et par considération, et principalement à cause que j'ai écrit en langue vulgaire, de peur que les esprits faibles venant à embrasser d'abord avidement les doutes et scrupules qu'il m'eût fallu proposer ne pussent après comprendre en même façon les raisons par lesquelles j'eusse tâché de les ôter, et ainsi que je les eusse engagés dans un mauvais pas, sans peut-être les en tirer. Mais il y a environ huit ans que j'ai écrit en latin un commencement de métaphysique où cela est déduit assez au long, et si l'on fait une version latine de ce livre, comme on s'y prépare, je l'y pourrai faire mettre. Cependant je me persuade que ceux qui prendront bien garde à mes raisons touchant l'existence de Dieu, les trouveront d'autant plus démonstratives, qu'ils mettront plus de peine à en chercher les défauts; et je les prétends plus claires en elles-mêmes qu'aucune des démonstrations des géomètres; en sorte qu'elles ne me semblent obscures qu'au regard de ceux qui ne savent pas *abducere mentem à sensibus*, suivant ce que j'ai écrit en la p. 36.

Je vous ai une infinité d'obligations de la peine que vous vous offrez de prendre pour l'impression de mes écrits; mais s'il y fallait faire quelque dépense, je n'aurais garde de souffrir que d'autres que moi la fissent, et ne manquerais pas de vous envoyer tout ce qu'il faudrait. Il est vrai que je ne crois pas qu'il en fût grand besoin, au moins y a-t-il eu des libraires qui m'ont fait

offrir un présent pour leur mettre ce que je ferais entre les mains, et cela dès auparavant même que je sortisse de Paris, ni que j'eusse commencé à rien écrire. De sorte que je juge qu'il y en pourra encore avoir d'assez fous pour les imprimer à leurs dépens, et qu'il se trouvera aussi des lecteurs assez faciles pour en acheter les exemplaires, et les relever de leur folie. Car quoi que je fasse je ne m'en cacherais point comme d'un crime; mais seulement pour éviter le bruit, et me retenir la même liberté que j'ai eue jusques ici, de sorte que je ne craindrai pas tant si quelques-uns savent mon nom; mais maintenant je suis bien aise qu'on n'en parle point du tout, afin que le monde n'attende rien, et que ce que je ferai ne soit pas moindre que ce qu'on aurait attendu. Je me moque avec vous des imaginations de ce chimiste dont vous m'écrivez, et crois que semblables chimères ne méritent pas d'occuper un seul moment les pensées d'un honnête homme. Je suis, etc.

LETTRE 55 (32, t. IV).

AU MÊME.

10 janvier 1631.

Je ne vous écrirais point à ce voyage, si je n'avais peur que vous le trouvassiez étrange comme à l'autre fois; car je n'ai guère de choses à vous mander. Mais je vous supplie très humblement une fois pour toutes, de vous assurer qu'il n'y a rien au monde capable de changer ni d'altérer le désir que j'ai de vous servir, et que je ne crois jamais au rapport de personne, en ce qui peut tourner au désavantage de mes amis, si ma propre expérience, ou des démonstrations infallibles, ne m'assurent de la même chose. Vous pouvez avoir remarqué comment je me suis gouverné envers le sieur N... (1), auquel je n'ai témoigné aucun refroidissement jusqu'à ce que ces propres lettres m'en donnassent juste occasion, quoique je fusse d'ailleurs très assuré de la vérité; et vous connaissiez bien un autre homme (2), avec qui je fais encore

(1) Ferrier.

(2) Beaumont-Descartes lui avait adressé précédemment deux lettres en latin, très vives.

profession d'amitié, bien que sans compter ce que vous m'avez écrit, trois autres personnes différentes m'ont assez mandé de ses nouvelles, pour me donner sujet de m'en plaindre. Au reste, ne pensez pas que j'écrive ceci pour faire aucune comparaison, mais seulement pour vous assurer que je ne suis nullement soupçonneux, ni de facile créance, et que ceux qui me font l'honneur de m'aimer véritablement, se doivent assurer qu'encore que tous les hommes du monde me témoignassent le contraire, ils ne seraient pas suffisants pour me le persuader, ni m'empêcher de leur rendre le réciproque. Mais vous savez combien je suis négligent à écrire, et si j'y manque une autre fois, comme je ferai s'il vous plaît bien souvent, quand je n'aurai pas assez de matière pour remplir le papier, et qu'il n'y aura rien de pressé, je vous supplie et vous conjure de croire que je ne laisserai pas pour cela d'être parfaitement votre serviteur, de vous honorer, et de me ressentir votre obligé toujours de plus en plus.

Je vous dirai que je suis maintenant après à démêler le chaos, pour en faire sortir de la lumière, qui est l'une des plus hautes et des plus difficiles matières que je puisse jamais entreprendre; car toute la Physique y est presque comprise. J'ai mille choses diverses à considérer toutes ensemble, pour trouver un biais par le moyen duquel je puisse dire la vérité, sans étonner l'imagination de personne, ni choquer les opinions qui sont communément reçues. C'est pourquoi je désire prendre un mois ou deux à ne penser à rien autre chose : cependant toutefois, je ne laisserai pas d'être bien aise de savoir ce qu'auront dit de mes lettres ceux à qui j'écrivis dernièrement, et aussi M. Mydorge, à qui j'avais écrit auparavant, et de quoi vous ne me mandez rien en votre dernière; mais si quelqu'un m'écrit encore par hasard, je ne suis pas résolu de leur faire réponse, au moins de longtemps après, et ils pourront excuser ce retardement, sur la distance des lieux, d'autant qu'ils ne savent pas où je suis.

Pour les lignes dont vous m'écrivez, je ne saurais m'exempter d'en parler suffisamment en mon traité; mais cela est si peu de chose, que je m'étonne qu'il y ait quelqu'un qui pense que les autres ignorent; c'est une grande marque de pauvreté, que d'estimer beaucoup des choses de si peu de valeur, et qui ne sont pas rares, à cause qu'elles sont difficiles, mais seulement à cause qu'il y a peu de gens qui daignent prendre la peine de les chercher. Pour le livre à tirer des armes, il est de plus d'appar-

rence que d'utilité; car encore que l'art soit très bon, il n'y est pas toutefois trop bien expliqué; les libraires en payent ici cinquante francs, sans être relié, et je n'en donnerais pas un teston pour mon usage. Je ne pense pas qu'il faille croire ce que vous me mandez du diamant.

Je n'oserais vous prier de voir M. le cardinal de Baigné à mon occasion, car je ne suis pas assez familier avec lui pour cela; mais si vous lui parliez par quelqu'autre rencontre, et que cela vint à propos, je ne serais pas mari que vous lui témoignassiez que je l'honore et l'estime extrêmement.

J'avais oublié à lire un billet que je viens de trouver en votre lettre, où vous me mandez avoir envoyé ma lettre à M. Mydorge, et que vous désiriez savoir un moyen de faire des expériences utiles. A cela je n'ai rien à dire, après ce que Verulamius (1) en a écrit, sinon que, sans être trop curieux à rechercher toutes les petites particularités touchant une matière, il faudrait principalement faire des recueils généraux de toutes les choses les plus communes, et qui sont très certaines, et qui se peuvent savoir sans dépense : comme que toutes les coquilles sont tournées en même sens, et savoir si c'est le même au delà de l'équinoxial; que le corps de tous les animaux est divisé en trois parties, *caput, pectus, et ventrem*, et ainsi des autres : car ce sont celles qui servent infailliblement en la recherche de la vérité. Pour les plus particulières, il est impossible qu'on n'en fasse beaucoup de superflues, et même de fausses, si on ne connaît la vérité des choses avant que de les faire. Je suis, etc.

LETTRE 56 (33, t. IV).

AU MÊME.

13 janvier 1631.

J'ai enfin reçu les livres que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer, et vous en remercie très humblement; je n'ai encore lu que fort peu de celui du Père Gibieuf, mais j'estime grande-

(1) François Bacon, comte de Verulam.

ment ce que j'en ai vu, et souscris tout à fait à son opinion, M. R. m'a prié de le lui prêter, ce qui m'a empêché de le lire tout entier; aussi qu'ayant maintenant l'esprit rempli d'autres pensées, j'ai cru que je ne serais pas capable de bien entendre cette matière, qui est à mon avis l'une des plus hautes et des plus difficiles de la métaphysique. Si vous voyez le P. G., je vous prie de ne lui point témoigner que j'aie encore reçu son livre, car mon devoir serait de lui écrire dès maintenant pour l'en remercier, mais je serai bien aise de différer encore deux ou trois mois, afin de lui apprendre par même moyen des nouvelles de ce que je fais. J'ai lu le livre des trente exemplaires, mais je l'ai trouvé bien au-dessous de ce que je m'étais imaginé, et je n'ai point de regret de ne l'avoir point reçu plus tôt; car aussi bien n'aurais-je pas voulu prendre la peine de le réfuter. J'ai trouvé les odes pour le roi fort bien faites, et j'estime fort le dessin de la bibliothèque universelle; car je m'imagine qu'elle ne servira pas seulement à ceux qui veulent lire beaucoup de livres, mais aussi à ceux qui craignent de perdre le temps à en lire de mauvais, pour ce qu'elle les avertira de ce qu'ils contiennent (1).

LÉTTRES A M. DE BALZAC.

LÉTTRE 57 (32, t. II).

MONSIEUR,

29 mars 1631.

Encore que pendant que vous avez été à Balzac, je susse bien que tout autre entretien que celui de vous-même vous devait être importun, si est-ce que je n'eusse pu m'empêcher de vous y envoyer parfois quelque mauvais compliment, si j'eusse cru que vous y eussiez dû demeurer si longtemps, comme vous avez fait. Mais ayant eu l'honneur de recevoir une de vos lettres, par laquelle vous me faisiez espérer que vous seriez bientôt à la cour,

(1) La fin se rapporte à des questions de physique.

je fis un peu de scrupule d'aller troubler votre repos jusque dans le désert, et crus qu'il valait mieux que j'attendisse à vous écrire que vous en fussiez sorti; c'est ce qui m'a fait différer d'un voyage à l'autre l'espace de dix-huit mois ce que je n'ai jamais eu intention de différer plus de huit jours; et ainsi, sans que vous m'en ayez obligation, je vous ai exempté tout ce temps-là de l'importunité de mes lettres. Mais puisque vous êtes maintenant à Paris, il faut que je vous demande ma part du temps que vous avez résolu d'y perdre à l'entretien de ceux qui vous iront visiter, et que je vous dise que depuis deux ans que je suis dehors, je n'ai pas été une seule fois tenté d'y retourner, sinon depuis qu'on m'a mandé que vous y étiez; mais cette nouvelle m'a fait connaître que je pourrais être maintenant quelque autre part, plus heureux que je ne suis ici; et si l'occupation qui m'y retient n'était, selon mon petit jugement, la plus importante en laquelle je puisse jamais être employé, la seule espérance d'avoir l'honneur de votre conversation, et de voir naître naturellement devant moi ces fortes pensées que nous admirons dans vos ouvrages, serait suffisante pour m'en faire sortir. Ne me demandez point, s'il vous plaît, quelle peut être cette occupation que j'estime si importante, car j'aurais honte de vous la dire; je suis devenu si philosophe, que je méprise la plupart des choses qui sont ordinairement estimées et en estime quelques autres dont on n'a point accoutumé de faire cas. Toutefois, pour ce que vos sentiments sont fort éloignés de ceux du peuple, et que vous m'avez souvent témoigné que vous jugiez plus favorablement de moi que je ne méritais, je ne laisserai pas de vous en entretenir plus ouvertement quelque jour, si vous ne l'avez point désagréable. Pour cette heure, je me contenterai de vous dire que je ne suis plus en humeur de rien mettre par écrit, ainsi que vous m'y avez autrefois vu disposé; ce n'est pas que je ne fasse grand état de la réputation lorsqu'on est certain de l'acquérir bonne et grande comme vous avez fait; mais pour une médiocre et incertaine, telle que je la pourrais espérer, je l'estime beaucoup moins que le repos et la tranquillité d'esprit que je possède. Je dors ici dix heures toutes les nuits; et sans que jamais aucun soin me réveille, après que le sommeil a longtemps promené mon esprit dans des buis, des jardins, et des palais enchantés, où j'éprouve tous les plaisirs qui sont imaginés dans les fables, je mêle insensiblement mes rêveries du jour avec celles de la nuit; et quand

je m'aperçois d'être éveillé, c'est seulement afin que mon contentement soit plus parfait, et que mes sens y participent, car je ne suis pas si sévère, que de leur refuser aucune chose qu'un philosophe leur puisse permettre sans offenser sa conscience. Enfin, il ne manque rien ici que la douceur de votre conversation; mais elle m'est si nécessaire pour être heureux que pes s'en faut que je ne rompe tous mes desseins afin de vous aller dire de bouche que je suis de tout mon cœur, etc.

LETTRE 58 (33, t. II).

AU MÊME.

15 mai 1631.

J'ai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormais point, lorsque j'ai lu dans votre lettre que vous aviez dessein de venir ici, et maintenant encore je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle, que comme si je l'avais seulement songée. Toutefois, je ne trouve pas fort étrange qu'un esprit grand et généreux comme le vôtre, ne se puisse accommoder à ces contraintes serviles, auxquelles on est obligé dans la cour; et puisque vous m'assurez tout de bon que Dieu vous a inspiré de quitter le monde, je croirais pécher contre le Saint-Esprit, si je tâchais à vous détourner d'une si sainte résolution; même vous devez pardonner à mon zèle, si je vous convie de choisir Amsterdam pour votre retraite, et de le préférer, je ne dirai pas seulement à tous les couvents des capucins et des chartreux, où force honnêtes gens se retirent, mais aussi à toutes les plus belles demeures de France et d'Italie, et même à ce célèbre ermitage dans lequel vous étiez l'année passée. Quelque accomplie que puisse être une maison des champs, il y manque toujours une infinité de commodités qui ne se trouvent que dans les villes, et la solitude même qu'on y espère ne s'y rencontre jamais toute parfaite. Je veux bien que vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands parleurs, et une vallée si solitaire qu'elle puisse leur inspirer du transport et de la joie; mais malaisément se peut-il faire que vous n'ayez aussi quantité de petits voisins qui vous vont

quelquefois importuner, et de qui les visites sont encore plus incommodes que celles que vous recevez à Paris; au lieu qu'en cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce la marchandise, chacun y est tellement attentif à son profit, que j'y pourrais demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je me vais promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple, avec autant de liberté et de repos que vous sauriez faire dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois, que je ferais les arbres qui se rencontrent en vos forêts, ou les animaux qui y paissent. Le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries, que ferait celui de quelque ruisseau. Que si je fais quelquefois réflexion sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous feriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes; car je vois que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure, et à faire que je n'y aie manque d'aucune chose. Que s'il y a du plaisir à voir croître les fruits en vos vergers, et à y être dans l'abondance jusques aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir ici des vaisseaux qui nous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes, et tout ce qu'il y a de rare en l'Europe? Quel autre lieu pourrait-on choisir au reste du monde, où toutes les commodités de la vie, et toutes les curiosités qui peuvent être souhaitées, soient si faciles à trouver qu'en celui-ci? Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté si entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude, où il y ait toujours des armées sur pied, exprès pour nous garder, où les empoisonnements, les trahisons, les calomnies soient moins connues, et où il soit demeuré plus de reste de l'innocence de nos aïeux? Je ne sais comment vous pouvez tant aimer l'air d'Italie, avec lequel on respire si souvent la peste, et où toujours la chaleur du jour est insupportable, la fraîcheur du soir malsaine, et où l'obscurité de la nuit couvre des larcins et des meurtres. Que si vous craignez les hivers du septentrion, dites-moi quelles ombres, quel éventail, quelles fontaines vous pourraient si bien préserver à Rome des incommodes de la chaleur, comme un poêle et un grand feu vous attendent ici d'avoir froid. Au reste, je vous dirai que je vous extems avec un petit recueil de rêveries qui ne vous seront peut-être pas désagréables; et soit que vous veniez, ou que vous ne veniez pas, je serai toujours passionnément, etc.

A MONSIEUR ***.

JUGEMENT DE DESCARTES DE QUELQUES LÉTTRES
DE BALZAC (1).

—
LÉTTRE 59 (23, t. II).

MONSIEUR,

Quelque dessein que j'aie en lisant ces lettres, soit que je les lise pour les examiner, ou seulement pour me divertir, j'en retire toujours beaucoup de satisfaction; et bien loin d'y trouver rien qui soit digne d'être repris, parmi tant de belles choses que j'y vois, j'ai de la peine à juger quelles sont celles qui méritent le plus de louange. La pureté de l'élocution y règne partout, comme fait la santé dans le corps qui n'est jamais plus parfaite que lorsqu'elle se fait le moins sentir. La grâce et la politesse y reluisent comme la beauté dans une femme parfaitement belle, laquelle ne consiste pas dans l'éclat de quelque partie en particulier, mais dans un accord et un tempérament si juste de toutes les parties ensemble, qu'il n'y en doit avoir aucune qui l'emporte par-dessus les autres, de peur que la proportion n'étant pas bien gardée dans le reste, le composé n'en soit moins parfait. Mais comme toutes les parties qui ont quelque avantage se reconnaissent facilement parmi les taches qu'on a coutume de remarquer dans les beautés communes, et même qu'il s'en trouve quelquefois parmi celles où nous remarquons des défauts, qui sont dignes de tant de louanges, que par là nous pouvons juger combien grand serait le mérite d'une beauté parfaite, s'il s'en rencontrait dans le monde; de même, quand je considère les écrits des autres, j'y trouve souvent à la vérité plusieurs grâces et ornements dans le discours, mais qui ne sont point sans le mélange de quelque chose de vicieux; et parce que ces pièces, toutes dé-

fectueuses qu'elles sont, ne laissent pas de mériter quelque approbation, je connais par là très clairement l'estime que je dois faire des Lettres de Monsieur de Balzac, où les grâces se voient dans toute leur pureté. Car s'il y en a de qui le discours flatte quelquefois l'oreille, parce que les termes en sont choisis, les mots bien arrangés, et le style diffus; là aussi le plus souvent la bassesse des pensées, répandue dans un vaste discours, satisfait peu l'attention du lecteur, qui ne trouve ordinairement que des paroles qui ne renferment que très peu de sens. Et si d'autres, au contraire, par des mots fort significatifs accompagnés de la richesse et de la sublimité des pensées, sont capables de contenter les plus grands esprits, souvent aussi un style trop concis et obscur les lasse et les fatigue. Que si quelques autres, tenant le milieu entre ces deux extrémités, sans se soucier de la pompe et de l'abondance des paroles, se contentent de les faire servir selon leur vrai usage à exprimer simplement leurs pensées, ils sont si rudes et si austères que des oreilles un peu délicates ne les sauraient souffrir. Enfin, s'il y en a qui, s'adonnant à des études plus faciles et plus enjouées, ne s'occupent qu'à la recherche de quelques bons mots et de quelques jeux de l'esprit; ceux-là, pour l'ordinaire, font consister mal à propos la politesse du discours, ou dans la feinte majesté de quelques termes abolis, ou dans l'usage fréquent de quelques mots étrangers, ou dans la douceur de quelques façons de parler nouvelles, ou enfin dans des équivoques ridicules, des fictions poétiques, des argumentations sophistiques, et des subtilités puérides; mais pour dire la vérité, toutes ces gentillesses, ou plutôt ces vains amusements d'esprit, ne sauraient davantage satisfaire des personnes un peu graves que les niaiseries d'un bouffon, ou les souplesses d'un bateleur. Mais dans ces éptres, ni l'étendue d'un discours très éloquent, qui pourrait seul remplir suffisamment l'esprit des lecteurs, ne dissipe et n'étouffe point la force des arguments, ni la grandeur et la dignité des sentences, qui pourrait aisément se soutenir par son propre poids, n'est point ravalée par l'indigence des paroles: mais au contraire, on y voit des pensées très relevées et qui sont hors de la portée du vulgaire, fort nettement exprimées par des termes qui sont toujours dans la bouche des hommes, et que l'usage a corrigés. Et de cette heureuse alliance des choses avec le discours, il en résulte des grâces si faciles et si naturelles, qu'elles ne sont pas moins différentes de ces beautés

(1) Cette lettre n'est pas datée et Descartes l'a écrite en latin; nous en donnons la version de Cierselier, et finsérons après les deux autres adressées à Balzac en 1631.

trompeuses et contrefaites, dont le peuple a coutume de se laisser charmer, que le teint et le coloris d'une belle et jeune fille est différent du fard et du vermillon d'une vieille qui fait l'amour. Ce que j'ai dit jusques ici ne regarde que l'élocution, qui est presque tout ce qu'on a coutume de considérer dans ce genre d'écrire; mais ces lettres contiennent quelque chose de plus relevé que ce qui s'écrit ordinairement à des amis; et d'autant que les arguments dont elles traitent souvent ne sont pas moindres que ceux de ces harangues que ces anciens orateurs déclamaient autrefois devant le peuple, je me trouve obligé de dire ici quelque chose de ce rare et excellent art de persuader, qui est le comble et la perfection de l'éloquence. Cet art, comme toutes les autres choses, a eu dans tous les temps ses vices aussi bien que ses vertus. Car dans les premiers siècles où les hommes n'étaient pas encore civilisés, où l'avarice et l'ambition n'avaient encore excité aucune dissension dans le monde, et où la langue, sans aucune contrainte, suivait les affections et les sentiments d'un esprit sincère et véritable; il y a eu à la vérité dans les grands hommes une certaine force d'éloquence qui avait quelque chose de divin, laquelle, provenant de l'abondance du bon sens et du zèle de la vérité, a retiré des bois les hommes à demi sauvages, leur a imposé des lois, leur a fait bâtir des villes, et qui n'a pas eu plutôt la puissance de persuader, qu'elle a eu celle de régner. Mais peu de temps après, les disputes du barreau et l'usage fréquent des harangues, l'ont corrompue chez les Grecs et chez les Romains, pour l'avoir trop exercée; car de la bouche des sages elle est passée dans celle des hommes du commun, qui désespérant de se pouvoir rendre maîtres de l'esprit de leurs auditeurs en n'employant point d'autres armes que celles de la vérité, ont eu recours aux sophismes et aux vaines subtilités du discours; et bien qu'ils surprissent assez souvent l'esprit des personnes simples et peu prudentes, et que, par ce moyen, ils s'en rendissent les maîtres, ils n'ont pas eu néanmoins plus de raison de disputer de la gloire de l'éloquence avec ces premiers orateurs, que des traites en pourraient avoir de contester de la véritable générosité avec des soldats fidèles et aguerris; et quoiqu'ils employassent quelquefois leurs fausses raisons pour la défense de la vérité, néanmoins, parce qu'ils faisaient consister la principale gloire de leur art à défendre de mauvaises causes, je les trouve avoir été en cela très misérables de n'avoir pu passer pour bons

orateurs sans paraître de méchants hommes. Mais pour monsieur de Balzac, il explique avec tant de force tout ce qu'il entreprend de traiter, et l'enrichit de si grands exemples, qu'il y a lieu de s'étonner que l'exacte observation de toutes les règles de l'art n'ait point affaibli la véhémence de son style, ni retenu l'impétuosité de son naturel, et que parmi l'ornement et l'élégance de notre âge, il ait pu conserver la force et la majesté de l'éloquence des premiers siècles. Car il n'abuse point, comme font la plupart, de la simplicité de ses lecteurs; et quoique les raisons qu'il emploie soient si plausibles qu'elles gagnent facilement l'esprit du peuple, elles sont avec cela si solides et si véritables, que plus une personne a d'esprit, et plus infailliblement il en est convaincu, principalement lorsqu'il n'a dessein de prouver aux autres que ce qu'il s'est auparavant persuadé à lui-même. Car bien qu'il n'ignore pas qu'il est quelquefois permis d'appuyer de bonnes raisons les propositions les plus paradoxes, et d'éviter avec adresse les vérités un peu périlleuses, on aperçoit néanmoins dans ses écrits une certaine liberté généreuse qui fait assez voir qu'il n'y a rien qui lui soit plus insupportable que de mentir. De là vient que si quelquefois son discours le porte à décrire les vices des grands, la crainte et la flatterie ne lui font rien dissimuler; et si au contraire l'occasion se présente de parler de leurs vertus, il ne les couvre point par une malice affectée, et dit partout la vérité. Que si quelquefois il est obligé de parler de lui-même, il en parle avec la même liberté; car ni la crainte du mépris ne l'empêche point de découvrir aux autres les faiblesses et les maladies de son corps, ni la malice de ses envieux ne lui fait point dissimuler les avantages de son esprit. Ce que je sais pouvoir être d'abord interprété par plusieurs en mauvaise part; car les vices sont si ordinaires en ce siècle, et les vertus si rares, que dès lors qu'un même effet peut dépendre d'une bonne ou d'une mauvaise cause les hommes ne manquent jamais de le rapporter à celle qui est mauvaise, et d'en juger par ce qui arrive le plus souvent. Mais qui vaudra prendre garde que monsieur de Balzac déclare librement dans ses écrits les vices et les vertus des autres aussi bien que les siens, ne pourra jamais se persuader qu'il y ait dans un même homme des mœurs si différentes, que de découvrir tantôt par une liberté malicieuse les fautes d'autrui, et tantôt de publier leurs belles actions par une honteuse flatterie; ou de parler de ses propres infirmités par une bassesse d'esprit, et de dé-

crire les avantages et les prérogatives de son âme par le désir d'une vaine gloire; mais il croira bien plutôt qu'il ne parle comme il fait de toutes ces choses que par l'amour qu'il porte à la vérité, et par une générosité qui lui est naturelle. Et la postérité lui faisant justice, et voyant en lui des mœurs toutes conformes à celles de ces grands hommes de l'antiquité, admirera la candeur et l'ingénuité de cet esprit élevé au-dessus du commun, quoique les hommes jaloux maintenant de sa gloire ne veuillent pas reconnaître une vertu si sublime. Car la dépravation du genre humain est aujourd'hui si grande, que comme dans une troupe de jeunes gens débauchés on aurait honte de paraître chaste et tempérant, de même aussi la plupart du monde se moque aujourd'hui d'une personne qui fait profession d'être sincère et véritable, et l'on prend bien plus de plaisir à entendre de fausses accusations que de véritables louanges, principalement quand les personnes de mérite parlent un peu avantageusement d'eux-mêmes; car c'est pour lors que la vérité passe pour orgueil, et la dissimulation où le mensonge pour modération. Et c'est de là que tant de libelles diffamatoires qu'on a faits contre lui, ont pris le spécieux prétexte et la matière de toutes leurs accusations; cette calomnie a autorisé toutes les autres, et leur a donné cours, pour injustes et ridicules qu'elles aient été, et a fait qu'elles ont toutes trouvé quelque créance dans l'esprit du vulgaire; mais, à dire le vrai, ce qui est ici déplorable, c'est que sous ce mot de vulgaire, la plupart de ceux-là se montrent compris qui s'imaginent être quelque chose et qui s'estiment plus que les autres.

AU R. P. MERSENNE.

LETTRE 60 (34, t. IV).

MON RÉVÉREND PÈRE,

Avril 1632.

Il y a huit jours que je vous donnai la peine de faire tenir une lettre pour moi en Poitou. Mais comme je me hâtai en l'écrivant, suivant ma négligence ordinaire, qui me fait toujours dif-

férer jusqu'à l'heure que le messager est près de partir, je m'oubliai d'y mettre l'adresse par où on me pourrait faire réponse, ce qui me contraint de vous importuner derechef d'y en faire tenir une. Si l'observation du phénomène de Rome que vous me mandez avoir, et qui est écrite de la main de Scheiner, est plus ample que ce que vous m'en avez autrefois envoyé, vous m'obligerez si vous prenez la peine de m'en envoyer une copie. Si vous savez quelque auteur qui ait particulièrement recueilli les diverses observations qui ont été faites des comètes, vous m'obligerez aussi de m'en avertir; car depuis deux ou trois mois, je me suis engagé fort avant dans le ciel; et après m'être satisfait touchant sa nature et celle des astres que nous y voyons, et plusieurs autres choses que je n'eusse pas seulement osé espérer il y a quelques années, je suis devenu si hardi, que j'ose maintenant chercher la cause de la situation de chaque étoile fixe; car encore qu'elles paraissent fort irrégulièrement éparées çà et là dans le ciel, je ne doute point toutefois qu'il n'y ait un ordre naturel entre elles, lequel est régulier et déterminé; et la connaissance de cet ordre est la clef et le fondement de la plus haute et plus parfaite science que les hommes puissent avoir touchant les choses matérielles, d'autant que par son moyen on pourrait connaître à priori toutes les diverses formes et essences des corps terrestres; au lieu que, sans elle, il nous faut contenter de les deviner à posteriori, et par leurs effets. Or, je ne trouve rien qui me pût tant aider pour parvenir à la connaissance de cet ordre, que l'observation de plusieurs comètes, et comme vous savez que je n'ai point de livres, et encore que j'en eusse, que je plaindrais fort le temps que j'emploierais à les lire, je serais bien aise d'en trouver quelqu'un qui eût recueilli tout ensemble ce que je ne saurais, sans beaucoup de peine, tirer des auteurs particuliers, dont chacun n'a écrit que d'une comète ou deux seulement.

Vous m'avez autrefois mandé que vous connaissiez des gens qui se plaisaient à travailler pour l'avancement des sciences, jusqu'à vouloir même faire toutes sortes d'expériences à leurs dépens; si quelqu'un de cette humeur voulait entreprendre d'écrire l'histoire des apparences célestes, selon la méthode de Verulamius, et que, sans y mettre aucunes raisons ni hypothèse, il nous décrivit exactement le ciel tel qu'il paraît maintenant, quelle situation a chaque étoile fixe au respect de ses voisins,

quelle différence, ou de grosseur, ou de couleur, ou de clarté, ou d'être plus ou moins étincelante, etc.; item, si cela répond à ce que les anciens astronomes en ont écrit, et quelle différence il s'y trouve (car je ne doute point que les étoiles ne changent toujours quelque peu entre elles de situation, quoiqu'on les estime fixes); après cela qu'il y ajoutât les observations des comètes, mettant une petite table du cours de chacune, ainsi que Tycho a fait de trois ou quatre qu'il a observées; et enfin les variations de l'écliptique et des apogées des planètes, ce serait un ouvrage qui serait plus utile au public qu'il ne semble peut-être d'abord, et qui me soulagerait de beaucoup de peine. Mais je n'espère pas qu'on le fasse, non plus que je n'espère pas aussi de trouver ce que je cherche à présent touchant les astres. Je crois que c'est une science qui passe la portée de l'esprit humain; et toutefois je suis si peu sage, que je ne saurais m'empêcher d'y rêver, encore que je juge que cela ne servira qu'à me faire perdre du temps, ainsi qu'il a déjà fait depuis deux mois, que je n'ai rien du tout avancé en mon *Traité*; mais je ne laisserai pas de l'achever avant le terme que je vous ai mandé. Je me suis amusé à vous écrire tout ceci sans besoin, et seulement afin de remplir ma lettre, et ne vous point envoyer de papier vide. Mandez-moi si M. de Beaune fait imprimer quelque chose. J'eusse été bien aise de voir la duplication du cube de M. M. et H. avec les livres que vous m'avez envoyés, et il me semble que vous m'avez mandé qu'elle y serait; mais je ne l'y ai point trouvée. Je suis, etc.

LÉTTRE 61 (38, t. IV).

AU MÊME.

Mars 1633.

Il y a trop longtemps que je n'ai point reçu de vos nouvelles, et je commencerai à être en peine de votre santé, si vous ne me faites bientôt la faveur de m'écrire. Je juge bien que vous aurez voulu différer jusqu'à ce que je vous eusse envoyé le *Traité* que je vous avais promis à ces Pâques; mais je vous dirai qu'encore qu'il soit presque tout fait, et que je puisse tenir ma promesse,

si je pensais que vous m'y voulussiez contraindre à la rigueur, je serai toutefois bien aise de le retenir encore quelques mois, tant pour le revoir que pour le mettre au net, et tracer quelques figures qui y sont nécessaires et qui m'importent assez; car, comme vous savez, je suis fort mauvais peintre et fort négligent aux choses qui ne me servent de rien pour apprendre. Que si vous me blâmez de ce que je vous ai déjà tant de fois manqué de promesse, je vous dirai, pour mon excuse, que rien ne m'a fait différer jusqu'ici d'écrire le peu que je savais, que l'espérance d'en apprendre davantage et d'y pouvoir ajouter quelque chose de plus, comme en ce que j'ai maintenant entre les mains. Après la générale description des astres, des cieus, et de la terre, je ne m'étais point proposé d'expliquer autre chose touchant les corps particuliers qui sont sur la terre, que leurs diverses qualités, au lieu que j'y mets quelques-unes de leurs formes substantielles, et tâche d'ouvrir suffisamment le chemin pour faire que, par succession de temps, on les puisse connaître toutes, en ajoutant l'expérience à la ratiocination, et c'est ce qui m'a divertit tous ces jours passés; car je me suis occupé à faire diverses expériences, pour connaître les différences essentielles qui sont entre les huiles, les esprits ou eaux-de-vie, les eaux communes, et les eaux fortes, les sels, etc. Enfin, si je diffère à m'acquitter de ma dette, c'est avec intention de vous en payer l'intérêt. Mais je ne vous entretiens de ceci que faute de meilleure matière; car vous jugerez assez, si ce que je me propose de vous envoyer vaut quelque chose, quand vous l'aurez; et j'ai bien peur qu'il ne soit si fort au-dessous de votre attente que vous ne le veuillez pas accepter en payement. Vous m'avez écrit la dernière fois de quelqu'un qui se vantait de résoudre toutes sortes de questions mathématiques; je serais bien aise de savoir si vous lui avez proposé la question de Pappus, que je vous avais envoyée; car je vous dirai que j'ai employé cinq ou six semaines à en trouver la solution, et que si quelque autre la trouve, je ne croirai pas qu'il soit ignorant en algèbre. Je suis, etc.

LÉTTRE 62 (42, t. IV)

AU MÊME.

27 juillet 1633.

Je suis extrêmement étonné de ce que les trois lettres que vous m'aviez fait la faveur de m'écrire se sont perdues, et je serais bien aise d'en pouvoir découvrir la cause : ce que je pourrais peut-être faire, si vous saviez précisément les jours qu'elles ont été écrites, car je saurais par ce moyen, entre les mains duquel des deux messagers que nous avons en cette ville elles ont dû tomber... (1).

Mon Traité (2) est presque achevé, mais il me reste encore à le corriger et le décrire; et j'appréhende si fort le travail, que si je ne vous avais promis, il y a plus de trois ans, de vous l'envoyer dans la fin de cette année, je ne crois pas que j'en fusse de longtemps venir à bout; mais je veux tâcher de tenir ma promesse; et cependant je vous prie de m'aimer (3).

J'en étais à ce point, lorsque j'ai reçu votre dernière de l'onzième de ce mois, et je voulais faire comme les mauvais payeurs, qui vont prier leurs créanciers de leur donner un peu de délai lorsqu'ils sentent approcher le temps de leur dette. En effet, je m'étais proposé de vous envoyer mon Monde pour ces étrennes, et il n'y a pas plus de quinze jours que j'étais encore tout résolu de vous en envoyer au moins une partie, si le tout ne pouvait être transcrit en ce temps-là; mais je vous dirai que, m'étant fait enquerir ces jours à Leyde et à Amsterdam si le système du monde de Galilée n'y était point, à cause qu'il me semblait avoir appris qu'il avait été imprimé en Italie l'année passée; on m'a mandé qu'il était vrai qu'il avait été imprimé, mais que tous les exemplaires en avaient été brûlés à Rome au même temps, et lui condamné à quelque amende; ce qui m'a si fort étonné, que je me suis quasi résolu de brûler tous mes papiers, ou du moins de ne les laisser voir à personne. Car je ne me suis pu imaginer que

lui, qui est Italien, et même bien voulu du pape, ainsi que j'entends, ait pu être criminalisé pour autre chose, sinon qu'il aura sans doute voulu établir le mouvement de la terre, lequel je sais bien avoir été autrefois censuré par quelques cardinaux; mais je pensais avoir oui dire, que depuis on ne laissait pas de l'enseigner publiquement, même dans Rome, et je confesse que s'il est faux, tous les fondemens de ma philosophie le sont aussi, car ils se démontrent par eux évidemment. Et il est tellement lié avec toutes les parties de mon Traité, que je ne l'en saurais détacher sans rendre le reste tout defectueux. Mais comme je ne voudrais pour rien du monde qu'il sortit de moi un discours où il se trouverait le moindre mot qui fût désapprouvé de l'Eglise; aussi aimai-je mieux le supprimer que de le faire paraître estropié. Je n'ai jamais eu l'humeur portée à faire des livres, et si je ne m'étais engagé de promesse envers vous et quelques autres de mes amis, afin que le désir de vous tenir parole m'obligeât d'autant plus à étudier, je n'en fusse jamais venu à bout; mais après tout, je suis assuré que vous ne m'enverriez point de sergent pour me contraindre à m'acquitter de ma dette, et vous serez peut-être bien aise d'être exempt de la peine de lire de mauvaises choses. Il y a déjà tant d'opinions en philosophie qui ont de l'apparence, et qui peuvent être soutenues en dispute, que si les miennes n'ont rien de plus certain et ne peuvent être approuvées sans controverse, je ne les veux jamais publier. Toutefois, pour ce que j'aurais mauvaise grâce si, après vous avoir tout promis et si longtemps, je pensais vous payer ainsi d'une boutade, je ne laisserai pas de vous laisser voir ce que j'ai fait, le plus tôt que je pourrai; mais je vous demande encore, s'il vous plaît, un an de délai pour le revoir et le polir; vous m'avez averti du mot d'Horace, *nonumque prematur in annum*, et il n'y en a encore que trois que j'ai commencé le Traité que je pense vous envoyer; je vous prie aussi de me mander ce que vous savez de l'affaire de Galilée. (1).

(1) La fin traite d'acoustique.

(1) Suivent des questions de physique.

(2) Il s'agit du Traité du Monde.

(3) La suite formait une autre lettre écrite le 28 novembre 1633.

LÉTTRE 63 (43, t. IV).

AU MÊME.

20 janvier 1634.

J'apprends par les vôtres, que les dernières que je vous avais écrites ont été perdues, bien que je les pensais avoir adressées fort sûrement. Je vous y mandais tout au long la raison qui m'empêchait de vous envoyer mon *Traité*, laquelle je ne doute point que vous ne trouviez si légitime; que tant s'en faut que vous me blâmiez de ce que je me résous à ne le faire jamais voir à personne, qu'au contraire vous seriez le premier à m'y exhorter, si je n'y étais pas déjà tout résolu. Vous savez sans doute que Galilée a été repris depuis peu par les inquisiteurs de la foi, et que son opinion touchant le mouvement de la terre a été condamnée comme hérétique; or je vous dirai que toutes les choses que j'expliquais en mon *Traité*, entre lesquelles était aussi cette opinion du mouvement de la terre, dépendaient tellement les unes des autres, que c'est assez de savoir qu'il y en ait une qui soit fautive pour connaître que toutes les raisons dont je me servais n'ont point de force; et quoi que je pensasse qu'elles fussent appuyées sur des démonstrations très certaines et très évidentes, je ne voudrais toutefois pour rien du monde les soutenir contre l'autorité de l'Église. Je sais bien qu'on pourrait dire que tout ce que les inquisiteurs de Rome ont décidé n'est pas incontinent article de foi pour cela, et qu'il faut premièrement que le concile y ait passé; mais je ne suis point si amoureux de mes pensées, que de me vouloir servir de telles exceptions pour avoir moyen de les maintenir; et le désir que j'ai de vivre en repos, et de continuer la vie que j'ai commencée en prenant pour ma devise *benè vivit, benè qui latuit*, fait que je suis plus aise d'être délivré de la crainte que j'avais d'acquiescer plus de connaissances que je ne désire, par le moyen de mon écrit, que je ne suis fâché d'avoir perdu le temps, et la peine que j'ai employée à le composer... (1).

Pour le mouvement de la terre, je m'étonne qu'un homme d'église en ose écrire, en quelque façon qu'il s'excuse; car j'ai

(1) Suivent des questions d'acoustique.

vu une patente sur la condamnation de Galilée, imprimée à Liège le 20 septembre 1633, où sont ces mots : *Quamvis hypothetica a se illam proponi simulet, en sorte qu'ils semblent même défendre qu'on se serve de cette hypothèse en l'astronomie; ce qui me retient que je n'ose lui mander aucunes de mes pensées sur ce sujet; aussi que ne voyant point encore que cette censure ait été autorisée par le pape ni par le concile, mais seulement par une congrégation particulière des cardinaux inquisiteurs, je ne perds pas tout à fait espérance qu'il n'en arrive ainsi que des antipodes, qui avaient été quasi en même sorte condamnés autrefois, et ainsi que mon Monde ne puisse voir le jour avec le temps, auquel cas j'aurai besoin moi-même de me servir de mes raisons...*

LÉTTRE 64 (47, t. IV).

AU MÊME.

15 mars 1634.

Encore que je n'aie aucune chose particulière à vous mander, toutefois, à cause qu'il y a déjà plus de deux mois que je n'ai reçu de vos nouvelles, j'ai cru ne devoir pas attendre plus longtemps à vous écrire; car si je n'avais eu de trop longues preuves de la bonne volonté que vous me faites la faveur de me porter, pour avoir aucune occasion d'en douter, j'aurais quasi peur qu'elle ne fût un peu refroidie, depuis que j'ai manqué à la promesse que je vous avais faite de vous envoyer quelque chose de ma Philosophie; mais d'ailleurs la connaissance que j'ai de votre vertu, me fait espérer que vous n'aurez que meilleure opinion de moi, de voir que j'ai voulu entièrement supprimer le *Traité* que j'en avais fait, et perdre presque tout mon travail de quatre ans, pour rendre une entière obéissance à l'Église, en ce qu'elle a défendu l'opinion du mouvement de la terre; et toutefois pour ce que je n'ai point encore vu que ni le pape ni le concile aient ratifié cette défense, faite seulement par la congrégation des cardinaux établis pour la censure des livres, je serais bien aise d'apprendre ce qu'on en tient maintenant en France,

et si leur autorité a été suffisante pour en faire un article de foi. Je me suis laissé dire que les N... (1) avaient aidé à la condamnation de Galilée, et tout le livre du P. N... montre assez qu'ils ne sont point de ses amis; mais d'ailleurs les observations qui sont dans ce livre fournissent tant de preuves, pour ôter au soleil les mouvements qu'on lui attribue, que je ne saurais croire que le P. N..., même en son âme ne croie l'opinion de Copernic, ce qui m'étonne de telle sorte que je n'en ose écrire mon sentiment (2). Pour moi, je ne cherche que le repos et la tranquillité d'esprit, qui sont des biens qui ne peuvent être possédés par ceux qui ont de l'animosité ou de l'ambition, et je ne demeure pas cependant sans rien faire, mais je ne pense pour maintenant qu'à m'instruire moi-même, et me juge fort peu capable de servir à instruire les autres, principalement ceux qui ayant déjà acquis quelque crédit par des fausses opinions, auraient peut-être peur de le perdre si la vérité se découvrait (3).

LÉTTRE 65 (t. VI, édit. Cousin, p. 227).

AU MÊME.

15 mars 1634.

La perte des lettres que je vous avais écrites vers la fin du mois de novembre, me fait croire qu'elles ont été retenues exprès par quelque curieux qui a trouvé moyen de les tirer du messenger, et qui savait peut-être que j'avais eu dessein de vous envoyer mon Traité (4) environ ce temps-là, en sorte que si je l'eusse envoyé, il aurait été en grand hasard d'être perdu. Il me souvient

(1) Les pères jésuites.

(2) Dans un fragment de lettre de mars 1634 (p. 425 du tom et IV) qui doit appartenir à l'année 1634, Descartes écrit : J'ai compassion avec vous de cet auteur qui se sert de raisons astrologiques pour prouver l'immobilité de la terre; mais j'aurais encore plus compassion du siècle, si je pensais que ceux qui ont voulu faire un article de foi de cette opinion n'eussent point de plus fortes raisons pour la soutenir.

(3) La fin de cette lettre est un fragment d'une autre lettre écrite trois ans plus tard.

(4) Le Traité du Monde.

aussi que j'avais manqué auparavant de recevoir quatre ou cinq de vos lettres, ce qui nous doit avertir de ne rien écrire que nous ne voulions bien que tout le monde sache; et, en cas que nos lettres fussent de quelque importance, il faudrait les envoyer dans le paquet d'un marchand : car ceux qui les retiennent connaissent sans doute nos écritures. Je demeure maintenant ici, à Amsterdam, d'où j'aurai moyen de recevoir plus souvent et peut-être plus sûrement de vos nouvelles que lorsque j'étais à Deventer; et je vous prie, sitôt que vous aurez reçu celles-ci, de vouloir prendre la peine de me faire réponse afin que je sache si elles n'auront point été perdues.

Je vous remercie de l'expérience que vous avez fait faire avec une arquebuse, etc... (1).

... Puisque vous avez vu le livre de Galilée, je vous prie aussi de me mander ce qu'il contient, et quels vous jugez avoir été les motifs de sa condamnation. Je vous prie aussi de me mander le nom de ce traité que vous dites avoir été fait depuis par un ecclésiastique (2), pour prouver le mouvement de la terre, au moins s'il est imprimé, et s'il ne l'est pas, je pourrais peut-être bien donner quelque avis à l'auteur qui ne lui serait pas inutile. Je suis, etc.

LÉTTRE 66 (78, t. IV.)

AU MÊME.

Mars 1636.

Il y a environ cinq semaines que j'ai reçu vos dernières du dix-huit janvier, et je n'avais reçu les précédentes que quatre ou cinq jours auparavant; ce qui m'a fait différer de vous faire réponse a été que j'espérais de vous mander bientôt que j'étais occupé à faire imprimer, car je suis venu à ce dessein en cette ville, mais les N... (3), qui témoignaient auparavant avoir fort envie d'être mes libraires, s'imaginant, je crois, que je ne leur échapperais pas lorsqu'ils m'ont vu ici, ont eu envie de se faire imprier,

(1) Suivent des questions de mécanique et d'optique.

(2) Voir ci-dessus la lettre du 10 janvier 1634.

(3) Les Elzéviros.

ce qui est cause que j'ai résolu de me passer d'eux; et quoique je puisse trouver ici assez d'autres libraires, toutefois je ne résoudrai rien avec aucun que je n'aie reçu de vos nouvelles, pourvu que je ne tarde point trop à en recevoir. Et si vous jugez que mes écrits puissent être imprimés à Paris plus commodément qu'ici, et qu'il vous plût d'en prendre le soin, comme vous m'avez obligé autrefois de m'offrir, je vous les pourrais envoyer incontinent après la vôtre reçue. Seulement y a-t-il en cela de la difficulté, que ma copie n'est pas mieux écrite que cette lettre, que l'orthographe ni les virgules n'y sont pas mieux observées, et que les figures n'y sont tracées que de ma main, c'est-à-dire très mal; en sorte que si vous n'en tirez l'intelligence du texte pour les interpréter après au graveur, il lui serait impossible de les comprendre. Outre cela, je serais bien aise que le tout fût imprimé en fort beau caractère, et de fort beau papier, et que le libraire me donnât du moins 200 exemplaires, à cause que j'ai envie d'en distribuer à quantité de personnes. Et afin que vous sachiez ce que j'ai envie de faire imprimer, il y aura quatre Traités tous français, et le titre en général sera : *Le Projet d'une science universelle qui puisse élever notre nature à son plus haut degré de perfection; plus, la Dioptrique, les Météores et la Géométrie, où les plus curieuses matières que l'auteur ait pu choisir pour rendre preuve de la science universelle qu'il propose, sont expliquées en telle sorte, que ceux-mêmes qui n'ont point étudié les peuvent entendre.* En ce projet, je découvre une partie de ma Méthode; je tâche à démontrer l'existence de Dieu et de l'âme séparée du corps, et j'y ajoute plusieurs autres choses qui ne seront pas, je crois, désagréables au lecteur. En la Dioptrique, outre la matière des réfractions et l'invention des lunettes, j'y parle aussi fort particulièrement de l'œil, de la lumière, de la vision, et de tout ce qui appartient à la catoptrique et à l'optique. Aux météores, je m'arrête principalement sur la nature du sel, les causes des vents et du tonnerre, les figures de la neige, les couleurs de l'arc-en-ciel, où je tâche aussi à démontrer généralement quelle est la nature de chaque couleur, et les couronnes ou halos, et les soleils ou *parhelia*, semblables à ceux qui parurent à Rome il y a six ou sept ans. Enfin, en la Géométrie, je tâche à donner une façon générale pour soudre tous les problèmes qui ne l'ont encore jamais été, et tout ceci ne fera pas, je crois, un volume plus grand

que de cinquante ou soixante feuilles. Au reste, je n'y veux point mettre mon nom, suivant mon ancienne résolution, et je vous prie de n'en rien dire à personne, si ce n'est que vous jugiez à propos d'en parler à quelque libraire, afin de savoir s'il aura envie de me servir, sans toutefois achever, s'il vous plaît, de conclure avec lui qu'après ma réponse, et sur ce que vous me ferez la faveur de me mander, je me résoudrai. Je serai bien aise aussi d'employer tout autre, plutôt que ceux qui ont correspondance avec N... (1), qui sans doute les en aura avertis, car il sait que je vous en écris (2). Je suis, etc.

A MONSIEUR *** (3)

LÉTTRE 67 (70, t. IV).

MONSIEUR,

Mars 1636

Je vous remercie des lettres que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer, et je suis bien aise d'apprendre que M. de Balzac se souvient encore de moi; j'étais quasi en dessein de lui écrire à ce voyage, mais j'aime mieux attendre encore quelque temps, et cependant si par occasion vous le voyez, vous m'obligerez de l'assurer de mon service. Je vous prie aussi de faire mes baisemens à M. Sarrazin, et lui dire que je le remercie très humblement du livre qu'il a eu autrefois intention de m'envoyer, et que je n'eusse pas manqué de lui écrire pour l'en remercier, si celui auquel il l'avait baillé eût eu soin de me le faire tenir.

Pour les lunettes, je vous dirai que depuis la condamnation de Galilée, j'ai revu et entièrement achevé le Traité que j'en avais autrefois commencé; et l'ayant entièrement séparé de mon Monde, je me propose de le faire imprimer seul dans peu de temps: toutefois pour ce qu'il s'écoulera peut-être encore plus

(1) Elzévir.

(2) La fin de cette lettre roule sur des matières scientifiques.

(3) Mydorge.

d'un an avant qu'on le puisse voir imprimé, si M. N... (1) y désirait travailler avant ce temps-là, je le tiendrais à faveur, et je m'offre de faire transcrire tout ce que j'ai mis touchant la pratique, et de le lui envoyer quand il lui plaira... (2).

Je vous assure que tant s'en faut que j'aie témoigné au Sr. N. (3) que vous m'eussiez parlé de lui, qu'au contraire j'ai tâché de lui en ôter tout soupçon, car je ne lui mande point du tout qu'on m'ait rien dit de lui, sinon que je mets en ma première lettre : *Je vous redemandai l'année passée mon Traité de Musique* (4), non pas à la vérité que j'en eusse besoin, mais pour ce qu'on m'avait dit que vous en parliez comme si vous me l'eussiez apprise; toutefois je ne voulus point vous en écrire aussitôt, de peur de paraître trop défiant si je doutais de la fidélité d'un ami sur le simple rapport d'autrui. Mais maintenant que par plusieurs autres témoignages j'ai reconnu que vous préférez une vaine ostentation à la vérité, et à l'amitié qui a été jusqu'ici entre nous, je veux vous donner ici un petit mot d'avis, qui est, que si vous vous vantez d'avoir enseigné quelque chose à quelqu'un, encore que ce que vous dites soit véritable, cela ne laisse pas d'être odieux, mais si ce que vous dites est contre la vérité, il est encore plus odieux; et enfin, si vous avez appris de lui la chose même que vous vous vantez lui avoir apprise, certainement cela est tout à fait odieux, etc. Ce qu'il ne peut dire venir de vous, car je mets l'année passée que vous n'étiez pas encore venu ici; et l'on m'avait dit, et non pas écrit, pour ce que j'ajoute cela m'avait été confirmé par le témoignage de plusieurs, etc., afin qu'il ne vous le puisse attribuer. Je mets en ma lettre suivante : *Je désire que vous sachiez que ce n'est ni de lui ni de personne, mais de vos lettres mêmes que j'ai appris ce que je trouve à reprendre en vous; comme en effet, dans les deux lettres qu'il m'a écrites, je crois qu'il y a assez de preuves de sa vanité pour le faire déclarer tel que je dis devant des juges équitables. Je n'ai pas su depuis de ses nouvelles, et ne pense pas lui écrire jamais plus.*

(1) De Beauce.

(2) Suit un passage sur des points de physique.

(3) Beccmann.

(4) Descartes l'avait écrit en 1618.

J'ai pitié de la disgrâce de M. N... (1) encore qu'il la mérite. Pour la lettre où je vous parlais de lui, je ne suis pas marri que vous l'ayez fait voir à M. N... puisque vous l'avez jugé à propos; mais j'eusse été bien aise que vous ne la lui eussiez point mise tout à fait entre les mains, tant à cause que mes lettres sont ordinairement écrites avec trop peu de soin pour mériter d'être vues par d'autres que ceux à qui elles sont adressées; comme aussi pour ce que je crains qu'il n'ait jugé de là que je veux faire imprimer la Dioptrique; car il me semble que j'en mettais quelque chose ailleurs qu'à la fin que vous dites avoir ôté; et je serais fort aise qu'on ne sût point du tout que j'ai ce dessein : car de la façon que j'y travaille, elle ne saurait être prête de longtemps. J'y veux insérer un discours où je tâcherai d'expliquer la nature des couleurs et de la lumière, lequel m'a arrêté depuis six mois, et n'est pas encore à moitié fait; mais aussi sera-t-il plus long que je ne pensais, et contiendra quasi une physique tout entière; en sorte que je prétends qu'elle me servira pour me décharger de la promesse que je vous ai faite, d'avoir achevé mon Monde dans trois ans, car c'en sera quasi un abrégé; et je ne pense pas après ceci me résoudre jamais plus de faire rien imprimer, au moins moi vivant : car la fable de mon Monde me plaît trop pour manquer à la parachever, si Dieu me laisse vivre assez longtemps pour cela; mais je ne veux point répondre de l'avenir. Je crois que je vous enverrai ce discours de la lumière sitôt qu'il sera fait, et avant que de vous envoyer le reste de la Dioptrique...

Je vous prie, autant qu'il se pourra, d'ôter l'opinion que je veuille écrire quelque chose à ceux qui la pourraient avoir, et plutôt de leur faire croire que je suis entièrement éloigné de ce dessein; comme de fait, après la Dioptrique achevée, je suis en résolution d'étudier pour moi et pour mes amis à bon escient, c'est-à-dire de chercher quelque chose d'utile en la médecine, sans perdre le temps à écrire pour les autres, qui se moqueraient de moi si je faisais mal, ou me porteraient envie si je faisais bien, et ne m'en sauraient jamais de gré, encore que je fisse le mieux du monde. Je n'ai point vu le livre de Cabanis de *Magnética Philosophia*, et ne me veux point maintenant divertir à le lire...

J'avais écrit tout ce qui précède il y a quinze jours, et pour

(1) Ferrier.

ce que la feuille n'était pas pleine, je ne vous l'avais pas envoyée, ainsi que vous m'aviez mandé dans l'un de vos billets, mais je vous l'eusse envoyée il y a huit jours, sinon que celle que vous m'écriviez me fût rendue trop tard; je ne sais si ce n'est point que vous l'eussiez mise au paquet de quelque autre, car je n'étais pas au logis quand on l'apporta; mais quand vous m'obligez de m'écrire, c'est toujours le plus sûr d'envoyer vos lettres par la voie ordinaire.

Je vous ai trop d'obligation de la peine que vous avez prise de m'envoyer un extrait de ce manuscrit, le plus court moyen que je sache pour répondre aux raisons qu'il apporte contre la Divinité, et ensemble à toutes celles des autres athées, c'est de trouver une démonstration évidente qui fasse croire à tout le monde que Dieu est. Pour moi, j'ose bien me vanter d'en avoir trouvé une qui me satisfait entièrement et qui me fait savoir plus certainement que Dieu est, que je ne sais la vérité d'aucune proposition de géométrie; mais je ne sais pas si je serais capable de la faire entendre à tout le monde en la même façon que je l'entends; et je crois qu'il vaut mieux ne toucher point du tout à cette matière, que de la traiter imparfaitement. Le consentement universel de tous les peuples est assez suffisant pour maintenir la Divinité contre les injures des athées, et un particulier ne doit jamais entrer en dispute contre eux, s'il n'est très assuré de les convaincre.

J'éprouverai en la Dioptrique si je suis capable d'expliquer mes conceptions et de persuader aux autres une vérité, après que je me la suis persuadée, ce que je ne pense nullement. Mais si je trouvais par expérience que cela fût, je ne dis pas que quelque jour je n'achevasse un petit Traité de Métaphysique, lequel j'ai commencé étant en Frise, et dont les principaux points sont de prouver *l'existence de Dieu*, et celle de nos âmes lorsqu'elles sont séparées du corps, d'où suit leur immortalité; car je suis en colère, quand je vois qu'il y a des gens au monde si audacieux et si impudens que de combattre contre Dieu... (1).

(1) Nous supprimons dans cette lettre tous les passages qui traitent de matière scientifique.

AU R. P. MERSENNE.

—
LETTRE 67 (45, t. VI).

Commencement d'avril 1637.

MON RÉVÉREND PÈRE,

En me voulant trop obliger vous m'avez extrêmement embarrassé; car j'eusse beaucoup mieux aimé un privilège en la plus simple forme, comme, si je m'en souviens, je vous en avais prié ci-devant expressément, jusque-là que j'avais trouvé à redire dans le projet que vous m'en aviez envoyé auparavant, à cause d'un mot qui me semblait trop en ma faveur. Vous me conviez à faire imprimer d'autres traités, et vous retardez cependant la publication de celui-ci. Je n'ose écrire tout ce que je pense; mais je vous prie, au nom de Dieu, de faire ou que nous ayons au plus tôt qu'il se pourra le privilège, en telle forme que ce puisse être, ou bien au moins de nous écrire qu'on a refusé de le donner, ce que je m'assure qu'on ne fera point, si ce n'est par la faute des demandeurs. Le libraire ne débitera aucun de ses exemplaires, ni n'en enverra aucuns hors de Leyde que cela ne soit. Et ayant le privilège, je vous prie d'en envoyer l'original au Maire (1) par le premier ordinaire de la poste, et d'en retenir seulement une copie collationnée, pour servir en cas qu'il se perdit.

Au reste, je remarque par vos lettres que vous avez fait voir ce livre à plusieurs sans besoin; et au contraire, que vous ne l'avez point encore fait voir à M. le chancelier, pour lequel seul néanmoins je l'avais envoyé, et je désirais qu'il lui fût présenté tout entier. Je prévois que vous lui donnerez encore juste sujet de nous refuser le privilège, pour ce que vous lui voulez demander plus ample qu'il ne doit être, ou bien s'il l'octroie en cette forme, vous serez cause que je lui aurai une particulière

(1) Jean Maire, imprimeur-libraire à Leyde.

obligation pour une chose que je voudrais bien qui ne fût point : car outre que vous me faites parler là tout au rebours de mon intention, en me faisant demander octroi pour des livres que j'ai dit n'avoir pas dessein de faire imprimer, il semble que vous me veuillez rendre par force faiseur et vendeur de livres, ce qui n'est ni mon humeur ni ma profession, et s'il y a quelque chose en cela qui me regarde, c'est seulement la permission d'imprimer; car pour le privilège, il n'est que pour le libraire, qui craint que d'autres ne contrefassent ses exemplaires, en quoi l'auteur n'a point d'intérêt.

La lettre que j'écrivais à monsieur l'abbé Delaunay était dans le paquet de monsieur N., et je n'avais différé jusques alors à vous l'envoyer que pour vous en épargner le port; mais puisqu'il est d'opinion que je tardais à lui répondre, faute de pouvoir éclaircir les choses que j'ai écrites touchant l'existence de Dieu, elle ne servira pas à l'en ôter; car je n'ai nullement tâché de le faire, mais seulement de répondre à son compliment, et à l'offre qu'il me faisait de son amitié. Et résolument, quoi qu'on puisse dire ou écrire, je n'entreprendrai point de satisfaire à aucune question qui sera faite en particulier, principalement par des personnes avec qui je n'ai point eu ci-devant d'habitude, mais seulement à celles qui me seront faites en public, suivant ce que j'ai promis à la page 96 du Discours de la Méthode.

Pour l'auteur de la Géostatique, il n'a pas fait, ce semble, un trait d'honnête homme, d'avoir retenu la Dioptrique en la façon que vous me mandez; et je m'étonne, puisqu'il en fait si peu d'état, de ce qu'il a pris tant de peine pour la voir avant les autres, et qu'il a même en quelque façon négligé son honneur pour cet effet. Je vous assure que je ne suis point désireux de voir ses livres, et que encore qu'il y ait longtemps que vous m'avez écrit de sa Géostatique, je n'ai jamais eu néanmoins aucune envie de la voir, sinon depuis votre dernière que je l'ai fait chercher à Leyde, où, ne s'étant point trouvée, on m'a offert de la faire venir de Paris; mais je ne l'ai point désiré, parce qu'en effet je ne crois pas qu'un homme de telle humeur puisse être habile homme, ni avoir rien fait qui vaille la peine d'être lu. Que si je l'eusse trouvée, je n'aurais pas manqué de vous en écrire mon opinion, tant à cause que vous le désirez, qu'à cause que vous me mandez aussi que monsieur des Argues le désire. car lui ayant de l'obligation, ainsi que j'apprends par vos lettres,

je serais bien aise de lui témoigner qu'il a sur moi beaucoup de pouvoir; comme en effet il ne faudrait pas en avoir peu pour m'obliger à reprendre les fautes d'autrui : car mon humeur ne me porte qu'à rechercher la vérité, et non point à tâcher de faire voir que les autres ne l'ont pas trouvée; même je ne saurais estimer le travail de ceux qui s'y occupent, ce qui a été la première cause qui m'a empêché d'approuver le livre du sieur de la Brosse; et la seconde est, qu'il s'est arrêté à reprendre des choses qu'on peut excuser, après quoi il a fini, sans faire voir la suite du raisonnement qu'il réfute; en sorte que ceux qui comme moi n'ont point vu la Géostatique, ont occasion de juger qu'il s'est contenté de l'égratigner ou de lui arracher les cheveux, et qu'il ne lui a point fait de grandes blessures...

Le jugement que l'auteur de la Géostatique fait de mes écrits me touche fort peu, et je ne suis pas bien aise d'être obligé de parler davantage de moi-même; mais pour ce qu'il y a peu de gens qui puissent entendre ma Géométrie, et que vous désirez que je vous mande quelle est l'opinion que j'en ai, je crois qu'il est à propos que je vous dise qu'elle est telle que je n'y souhaite rien davantage; et que j'ai seulement tâché, par la Dioptrique et par les Météores, de persuader que ma méthode est meilleure que l'ordinaire; mais je prétends l'avoir démontré par ma Géométrie : car dès le commencement j'y résous une question qui, par le témoignage de Pappus, n'a pu être trouvée par aucun des anciens, et l'on peut dire qu'elle ne l'a pu être non plus par aucun des modernes, puisqu'aucun n'en a écrit, et que néanmoins les plus habiles ont tâché de trouver les autres choses que Pappus dit au même endroit avoir été cherchées par les anciens, comme l'Apollonius Redivivus, l'Apollonius Batavus et autres, du nombre desquels il faut mettre aussi Monsieur votre conseiller *de maximis et minimis* (1); mais aucun de ceux-là n'a rien su faire que les anciens aient ignoré. Après cela, ce que je donne au second livre touchant la nature et les propriétés des lignes courbes, et la façon de les examiner, est, ce me semble, autant au delà de la géométrie ordinaire, que la Rhétorique de Cicéron est au delà de l'*a b c* des enfants. Et je crois si peu que je promet votre géostaticien, qu'il ne me semble pas moins ridicule de dire qu'il donnera dans une préface des moyens pour

(1) Fermat.

trouver les tangentes de toutes les lignes courbes, qui seront meilleurs que le mien, que le sont les capitans des comédies italiennes. Et tant s'en faut que les choses que j'ai écrites puissent être aisément tirées de Viète, qu'au contraire, ce qui est cause que mon Traité est difficile à entendre, c'est que j'ai tâché à n'y rien mettre que ce que j'ai cru n'avoir point été su ni par lui ni par aucun autre; comme on peut voir, si on confère ce que j'ai écrit du nombre des racines qui sont en chaque équation dans l'art. 4 du liv. III de ma Géométrie, qui est l'endroit où je commence à donner les règles de mon Algèbre, avec ce que Viète en a écrit tout à la fin de son liv. *De emendatione æquationum*, car on verra que je le détermine généralement en toutes équations, au lieu que lui n'en ayant donné que quelques exemples particuliers, dont il fait toutefois si grand état qu'il a voulu conclure son livre par là, il a montré qu'il ne le pouvait déterminer en général. Et ainsi j'ai commencé où il avait achevé, ce que j'ai fait toutefois sans y penser; car j'ai plus feuilleté Viète depuis que j'ai reçu votre dernière, que je n'avais jamais fait auparavant, l'ayant trouvé ici par hasard entre les mains d'un de mes amis; et, entre nous, je ne trouve pas qu'il en ait tant su que je pensais, nonobstant qu'il fût fort habile.

Au reste, ayant déterminé comme j'ai fait en chaque genre de question tout ce qui s'y peut faire, et montré les moyens de le faire, je prétends qu'on ne doit pas seulement croire que j'ai fait quelque chose de plus que ceux qui m'ont précédé, mais aussi qu'on se doit persuader que nos neveux ne trouveront jamais rien en cette matière que je ne pusse avoir trouvé aussi bien qu'eux, si j'eusse voulu prendre la peine de le chercher. Je vous prie que tout ceci demeure entre nous, car j'aurais grande confusion que d'autres sussent que je vous en ai tant écrit sur ce sujet.

Je n'ai pas tant de désir de voir la démonstration de M. de Fermat contre ce que j'ai écrit de la réfraction, que je vous veuille prier de me l'envoyer par la poste; mais lorsqu'il se présentera commodité de me l'adresser par mer, avec quelques halles de marchandises, je ne serai pas mari de la voir, avec la Géostatique et le livre de la Lumière de M. de la Chambre, et tout ce qui sera de pareille étoffe, non que je ne fusse bien aise de voir promptement ce qu'écrivent les autres pour ou contre mes opinions, ou de leur invention, mais les ports de lettres sont excessifs. Je sus, etc.

A. M. DE ZUYLICHEM ⁽¹⁾.

LÉTTRE 68 (37, t. II).

Commencement d'avril 1637.

MONSIEUR,

Encore que je me sois retiré assez loin hors du monde, la triste nouvelle de votre affliction n'a pas laissé de parvenir jusques à moi. Si je vous mesurais au pied des âmes vulgaires, la tristesse que vous avez témoignée dès le commencement de la maladie de feu Madame de Z. me ferait craindre que son décès ne vous fût du tout insupportable; mais ne doutant point que vous ne vous gouverniez entièrement selon la raison, je me persuadé qu'il vous est beaucoup plus aisé de vous consoler et de reprendre votre tranquillité d'esprit accoutumée, maintenant qu'il n'y a plus du tout de remède, que lorsque vous aviez encore occasion de craindre et d'espérer. Car il est certain que l'espérance étant du tout ôtée, le désir cesse, ou du moins se relâche et perd sa force, et quand on n'a que peu ou point de désir de ravoir ce qu'on a perdu, le regret n'en peut être fort sensible. Il est vrai que les esprits faibles ne goûtent point du tout cette raison, et que, sans savoir eux-mêmes ce qu'ils s'imaginent, ils s'imaginent que tout ce qui a autrefois été peut encore être, et que Dieu est comme obligé de faire pour l'amour d'eux tout ce qu'ils veulent; mais une âme forte et généreuse comme la vôtre, sachant la condition de notre nature, se soumet toujours à la nécessité de sa loi; et bien que ce ne soit pas sans quelque peine, j'estime si fort l'amitié, que je crois que tout ce que l'on souffre à son occasion est agréable, en sorte que ceux mêmes qui vont à la mort pour le bien des personnes qu'ils affectionnent, me semblent heureux jusques au dernier moment de leur vie. Et quoi que j'apprehendasse pour votre santé, pendant que vous perdiez le manger et

(1) Constantin de Zuylichem, né en 1596 comme Descartes, et père du célèbre mathématicien Christian Huyghens, de Zuylichem.

le repos pour servir vous-même votre malade, j'eussé pensé commettre un sacrilège, si j'eusse tâché à vous divertir d'un office si pieux et si doux. Mais maintenant que votre deuil ne lui pouvant plus être utile ne saurait aussi être si juste qu'auparavant, ni par conséquent accompagné de cette joie et satisfaction intérieure qui suit les actions vertueuses et fait que les sages se trouvent heureux en toutes les rencontres de la fortune, si je pensais que votre raison ne le pût vaincre, j'irais importunément vous trouver, et tâcherais par tous moyens à vous divertir, à cause que je ne sache point d'autre remède pour un tel mal. Je ne mets pas ici en ligne de compte la perte que vous avez faite en tant qu'elle vous regarde, et que vous êtes privé d'une compagnie que vous chérissiez extrêmement; car il me semble que les maux qui nous touchent nous-mêmes ne sont point comparables à ceux qui touchent nos amis, et qu'au lieu que c'est une vertu d'avoir pitié des moindres afflictions qu'ont les autres, c'est une espèce de lâcheté de s'affliger pour aucune des disgrâces que la fortune nous peut envoyer; outre que vous avez tant de proches qui vous chérissent, que vous ne sauriez pour cela rien trouver à dire en votre famille, et que quand vous n'auriez que madame de V. pour sœur, je crois qu'elle seule est suffisante pour vous délivrer de la solitude et des soins d'un ménage, qu'un autre que vous pourrait craindre, après avoir perdu sa compagnie. Je vous supplie d'excuser la liberté que je prends de mettre ici mes sentiments en philosophe, au même moment que je viens de recevoir un paquet des vôtres par M. G (1), où je ne comprends point le procédé du P. M. (2), car il ne m'envoie encore aucun privilège et semble vouloir m'obliger en faisant tout le contraire de ce dont je le prie. Je suis, etc.

- (1) Golius.
(2) Merseune.

AU R. P. MERSENNE.

LETTRE 69 (47, t. IV) [1].

Avril 1637.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je suis extrêmement marri d'avoir écrit quelque chose en mes dernières qui vous ait déplu, je vous en demande pardon; mais je vous assure et vous proteste que je n'ai eu aucun dessein de me plaindre par ces lettres-là, que du trop de soin que vous preniez pour m'obliger et de votre grande bonté, laquelle me faisait craindre, ce que vous-même m'avez mandé depuis être arrivé, savoir, que vous eussiez mis le livre entre les mains de quelqu'un, qui le retint par devers lui pour le lire, sans demander le privilège, et je craignais que pour avoir d'autant plus de temps à cet effet, il ne vous eût persuadé d'en demander un général qui serait refusé, et ainsi qu'il ne se passât beaucoup de temps, et c'est pour cela seul que je vous mandais que je n'osais écrire ce que j'en pensais: car de dire que vous eussiez aucune envie de vous prévaloir de ce qui est en ce livre, je vous jure que c'est une chose qui ne m'est jamais entrée en la pensée, et que je dois être bien éloigné d'avoir de telles opinions d'une personne de l'amitié et de la sincérité duquel je suis très assuré, vu que je ne l'ai pas même pu avoir de ceux que j'ai su ne m'aimer pas, et gens qui tâchent d'acquérir quelque réputation à fausses enseignes; comme de B. H. F. et semblables. Que si je me suis plaint de la forme de ce privilège, ce n'a été qu'afin que ceux à qui vous en pourriez parler ne crussent point que ce fût moi qui l'eusse fait demander en cette sorte, à cause qu'on aurait, ce me semble, eu très juste raison de se moquer de moi, si je l'eusse osé prétendre si avantageux, et qu'il eût été refusé. Mais l'ayant obtenu, je ne laisse pas de l'estimer extrêmement,

(1) Fragment d'une lettre d'avril 1637, qui fait la fin de la lettre du 25 mars 1634, dans l'édition de 1724.

et de vous en avoir très grande obligation. Et je sais bien qu'il y a force gens qui seraient bien glorieux d'en avoir un semblable: jusques-là que quelqu'un ici en ayant vu la copie, disait qu'il l'estimait plus qu'il n'eût fait des lettres de chevalerie. Au reste, pour ce que vous avez dit mon nom à quelques-uns, et leur avez fait voir ce livre, je sais très bien que vous ne l'avez fait que pour m'obliger; et il faudrait que je fusse de bien mauvaise humeur, si je m'offensais d'une chose que je sais qu'on n'a faite que pour me beaucoup obliger; et je me sens particulièrement redevable à cette dame qui vous a écrit, de ce qu'il lui plaît juger de moi si favorablement. J'ai reçu ci-devant tous les papiers dont vous me faites mention en votre dernière, mais je ne vous ai rien mandé du billet où étaient les fautes de l'impression, pour ce qu'elles étaient déjà imprimées, ni du passage de saint Augustin, pour ce qu'il ne me semble pas s'en servir à même usage que je fais. M. de Zuylichem a aussi reçu vos livres; mais s'il ne vous en a point écrit, ce sera que la maladie et la mort de sa femme, qui l'ont fort affligé depuis deux mois, l'en auront diverti. Je n'ai reçu que depuis peu de jours les deux petits livres in-folio que vous m'avez envoyés, l'un desquels, de Perspective, n'est pas à désapprouver, et la curiosité et netteté de son langage est à estimer; mais pour l'autre, je trouve qu'il réfute fort mal une chose qui, est je crois, fort aisée à réfuter, et qu'il eût bien mieux fait de s'en taire. Vous m'envoyez aussi une proposition d'un géomètre, conseiller de Toulouse (1), qui est fort belle, qui m'a fort réjoui; car d'autant qu'elle se résout fort facilement par ce que j'ai écrit en ma Géométrie, et que j'y donne généralement la façon, non seulement de trouver tous les lieux plans, mais aussi tous les solides; j'espère que si ce conseiller est homme franc et ingénu, il sera l'un de ceux qui en feront le plus d'état, et qu'il sera des plus capables de l'entendre: car je vous dirai bien que j'appréhende qu'il ne se trouvera que fort peu de personnes qui l'entendront... (2).

(1) Fermat.

(2) La fin de cette lettre traite d'anatomie.

A MONSIEUR ***.

LETTRE 70 (41, L II).

Avril 1637.

MONSIEUR,

Encore que le P. Mersenne ait fait directement contre mes prières, en disant mon nom, je ne saurais toutefois lui vouloir mal de ce que par son moyen j'ai l'honneur d'être connu d'une personne de votre mérite. Mais j'ai bien sujet de m'insérer en faux contre un projet de privilège qu'il me mande vouloir tâcher d'impêtrer pour moi; car il m'y introduit me louant moi-même, et me qualifiant inventeur de plusieurs belles choses, et me fait dire que j'offre de donner au public d'autres traités que ceux qui sont déjà imprimés, ce qui est contraire à ce que j'ai écrit tant au commencement de la page 77 du discours qui sert de préface, qu'ailleurs. Mais je m'assure qu'il vous fera voir ce que je lui mande, puisque j'apprends par celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que c'est vous qui m'avez obligé de lui suggérer quelques-unes des objections auxquelles je lui fais réponse. Pour le traité de physique (1) dont vous me faites la faveur de me demander la publication, je n'aurais pas été si imprudent de m'en parler en la façon que j'ai fait, si je n'avais envie de le mettre au jour, en cas que le monde le désire, et que j'y trouve mon compte et mes sûretés. Mais je veux bien vous dire, que tout le dessin de ce que je fais imprimer à cette fois n'est que de lui préparer le chemin, et sonder le gué. Je propose à cet effet une méthode générale, laquelle véritablement je n'enseigne pas, mais je tâche d'en donner des preuves par les trois traités suivants, que je joins au discours où j'en parle, ayant pour le premier un sujet mêlé de philosophie et de mathématique; pour le second, un tout pur de philosophie; et pour le troisième un tout pur de mathématique, dans lesquels je puis dire que je ne me suis abstenu de parler d'aucune chose (au moins de celles qui

(1) Le traité du Monde.

peuvent être connues par la force du raisonnement) pour ce que j'ai cru ne la pas savoir; en sorte qu'il me semble par là donner occasion de juger que j'use d'une méthode par laquelle je pourrais expliquer aussi bien toute autre matière, en cas que j'eusse les expériences qui y seraient nécessaires et le temps pour les considérer. Outre que, pour montrer que cette méthode s'étend à tout, j'ai inséré brièvement quelque chose de métaphysique, de physique et de médecine dans le premier discours. Que si je puis faire avoir au monde cette opinion de ma Méthode, je croirai alors n'avoir plus tant de sujet de craindre que les principes de ma Physique soient mal reçus; et si je ne rencontrais que des juges aussi favorables que vous, je ne le craindrais pas dès maintenant.

Vous me demandez *in quo genere causæ Deus disposuit æternas veritates*: je vous répons que c'est *in eodem genere causæ* qu'il a créé toutes choses, c'est-à-dire *ut efficiens et totalis causa*. Car il est certain qu'il est aussi bien auteur de l'essence comme de l'existence des créatures: or cette essence n'est autre chose que ces vérités éternelles, lesquelles je ne conçois point émaner de Dieu comme les rayons du soleil; mais je sais que Dieu est auteur de toutes choses, et que ces vérités sont quelque chose, et par conséquent qu'il en est auteur. Je dis que je le sais, et non pas que je le conçois ni que je le comprends; car on peut savoir que Dieu est infini et tout-puissant, encore que notre âme étant finie ne le puisse comprendre ni concevoir; de même que nous pouvons bien toucher avec les mains une montagne mais non pas l'embrasser comme nous ferions un arbre, ou quelque autre chose que ce soit qui n'excedât point la grandeur de nos bras: car comprendre, c'est embrasser de la pensée; mais pour savoir une chose, il suffit de la toucher de la pensée. Vous demandez aussi qui a nécessité Dieu à créer ces vérités; et je dis qu'il a été aussi libre qu'il ne fût pas vrai que toutes les lignes tirées du centre à la circonférence fussent égales, comme de ne pas créer le monde: et il est certain que ces vérités ne sont pas plus nécessairement conjointes à son essence que les autres créatures. Vous demandez ce que Dieu a fait pour les produire. Je dis que *ex hoc ipso quod illas ab æterno esse voluerit et intellexerit, illas creavit*, ou bien (si vous n'attribuez le mot de *creavit* qu'à l'existence des choses) *illas disposuit et fecit*. Car c'est en Dieu une même chose de vouloir, d'entendre et de créer,

sans que l'un précède l'autre, *ne quidem ratiōne*. 2^o Pour la question *an Dei bonitati sit consentiens homines in æternum damnare*, cela est de théologie: c'est pourquoi absolument vous me permettez, s'il vous plaît, de n'en rien dire, non pas que les raisons des libertins en ceci aient quelque force, car elles me semblent frivoles et ridicules, mais pour ce que je tiens que c'est faire tort aux vérités qui dépendent de la foi et qui ne peuvent être prouvées par démonstration naturelle, que de les vouloir affermir par des raisons humaines et probables seulement. 3^o Pour ce qui touche la liberté de Dieu, je suis tout à fait de l'opinion que vous me mandez avoir été expliquée par le P. Gibieuf, je n'avais point su qu'il eût fait imprimer quelque chose, mais je tâcherai de faire venir son *Traité de Paris* à la première commodité, afin de le voir, et je suis grandement aise que mes opinions suivent les siennes, car cela m'assure au moins qu'elles ne sont pas si extravagantes, qu'il n'y ait de très habiles hommes qui les soutiennent. Les 4, 5, 6, 8, 9 et derniers points de votre lettre sont tous de théologie, c'est pourquoi je m'en tairai, s'il vous plaît. Pour le septième point touchant les marques qui s'impriment aux enfants par l'imagination de la mère, etc., j'avoue bien que c'est une chose digne d'être examinée, mais je ne m'y suis pas encore satisfait. Pour le dixième point, où ayant supposé que Dieu mène tout à sa perfection, et que rien ne s'anéantit, vous demandez ensuite quelle est donc la perfection des bêtes brutes, et que deviennent leurs âmes après la mort? il n'est pas hors de mon sujet, et j'y répons que Dieu mène tout à sa perfection, c'est-à-dire tout *collectivè*, non pas chaque chose en particulier; car cela même, que les choses particulières périssent, et que d'autres renaissent en leur place, c'est une des principales perfections de l'univers. Pour leurs âmes et les autres formes et qualités, ne vous mettez pas en peine de ce qu'elles deviendront, je suis après à l'expliquer en mon traité, et j'espère de le faire entendre si clairement que personne n'en pourra douter.

Pour ce que vous inférez, que si la nature de l'homme n'est que de penser, il n'a donc point de volonté, je n'en vois pas la conséquence; car vouloir, entendre, imaginer, sentir, etc., ne sont que des diverses façons de penser qui appartiennent toutes à l'âme. Vous rejetez ce que j'ai dit, qu'il suffit de bien juger pour bien faire; et toutefois il me semble que la doctrine ordinaire de l'école est que *voluntas non fertur in malum, nisi*

quatenus ei sub aliqua ratione boni representatur ab intellectu: d'où vient ce mot, *omnis peccans est ignorans*; en sorte que si jamais l'entendement ne représentait rien à la volonté comme bien, qui ne le fût, elle ne pourrait manquer en son élection. Mais il lui représente souvent diverses choses en même temps; d'où vient le mot *video meliora proboque*, qui n'est que pour les esprits faibles dont j'ai parlé en la page 26. Et le bien faire dont je parle ne se peut entendre en termes de théologie, où il est parlé de la grâce, mais seulement de philosophie morale et naturelle, où cette grâce n'est point considérée; en sorte qu'on ne me peut accuser pour cela de l'erreur des pélagiens, non plus que si je disais qu'il ne faut qu'avoir un bon sens pour être honnête homme, on ne m'objecterait pas qu'il faut aussi avoir le sexe qui nous distingue des femmes, pour ce que cela ne vient point alors à propos; tout de même en disant qu'il est vraisemblable (à savoir, selon la raison humaine) que le monde a été créé tel qu'il devait être, je ne nie point pour cela qu'il ne soit certain par la foi qu'il est parfait. Enfin, pour ceux qui vous ont demandé de quelle religion j'étais, s'ils avaient pris garde, que j'ai écrit en la page 29 que je n'eusse pas cru me devoir contenter des opinions d'autrui un seul moment, si je ne me fusse proposé d'employer mon propre jugement à les examiner lorsqu'il serait temps, ils verraient qu'on ne peut inférer de mon discours que les infidèles doivent demeurer en la religion de leurs parents. Je ne trouve plus rien en vos deux lettres qui ait besoin de réponse, sinon qu'il semble que vous craigniez que la publication de mon premier discours ne m'engage de parole à ne point faire voir ci-après ma Physique, de quoi toutefois il ne faut point avoir peur; car je n'y promets en aucun lieu de ne la point publier pendant ma vie; mais je dis que j'ai eu ci-devant dessein de la publier, que depuis, pour les raisons que j'allègue, je me suis proposé de ne le point faire pendant ma vie, et que maintenant je prends résolution de publier les traités contenus en ce volume; d'où tout de même, l'on peut inférer que si les raisons qui m'empêchent de la publier étaient changées, je pourrais prendre une autre résolution, sans pour cela être changeant; car *sublatâ causâ tollitur effectus*. Vous dites aussi qu'on peut attribuer à vanterie ce que je dis de ma Physique, puisque je ne la donne pas, ce qui peut avoir lieu pour ceux qui ne me connaissent point, et qui n'auront vu que mon premier discours; mais pour

ceux qui verront tout le livre ou qui me connaissent, je ne crains pas qu'ils m'accusent de ce vice, non plus que de celui que vous me reprochez, de mépriser les hommes, à cause que je ne leur donne pas étonnement ce que je ne sais pas encore s'ils veulent avoir; car enfin je n'ai parlé comme j'ai fait de ma Physique, qu'afin de convier ceux qui la désireront à faire changer les causes qui m'empêchent de la publier. D'erechef je vous prie de nous envoyer ou le privilège ou son refus, le plus promptement qu'il sera possible, et plutôt en la façon la plus simple un jour devant, qu'en la meilleure le jour d'après. Je suis, etc.

A MONSIEUR ***

LÉTTRE 71 (35, t. II)

15 juin 1637

MONSIEUR,

Ayant eu dernièrement l'honneur d'aller en votre compagnie au logis de M. de Charnassé pour lui faire offre de mon service, j'ai pensé que vous n'auriez pas désagréable que je vous priasse de lui présenter l'un des exemplaires que je vous envoie, et ensemble de lui en offrir encore deux autres, l'un pour le roi, et l'autre pour M. le cardinal de Richelieu, s'il lui plaît de me tant obliger, que de trouver bon que ce soit par son entremise que je les leur présente, afin de leur témoigner en tout le peu que je puis, ma très humble dévotion à leur service. Il est vrai que, n'ayant pas voulu mettre mon nom en ces écrits, je n'avois aucunement espéré qu'ils me dussent donner occasion de le faire dire à des personnes si hautes et si éminentes; mais ayant reçu ces jours derniers un privilège du roi, dans lequel il a été mis, quelque soin que j'aie eu de le celer, je crois devoir faire maintenant quasi le même que si j'avois eu dessein de le publier, et ne pouvant plus supposer qu'il soit inconnu; et pour ce qu'on a ajouté quelques clauses en ce privilège, que je n'ai jamais vues en d'autres livres, et qui sont beaucoup plus avantageuses pour

moi que je ne mérite, bien que je ne les aie point désirées, et que je n'aie demandé qu'à être reçu au nombre des écrivains les plus vulgaires, je leur en suis tellement obligé, que je ne sais quels moyens je dois chercher pour leur faire paraître ma reconnaissance; car je ne crois pas que nous soyons seulement redevables aux grands des faveurs que nous recevons immédiatement de leurs mains, mais aussi de toutes celles qui nous viennent de leurs ministres, tant à cause que ce sont eux qui leur en donnent le pouvoir, que principalement aussi à cause qu'ayant fait choix de telles personnes plutôt que d'autres, nous devons croire que leurs inclinations à nous obliger sont les mêmes que nous remarquons en ceux auxquels ils donnent le pouvoir de nous bien faire. Et ainsi, encore que je ne sois pas si vain que de m'imaginer que les pensées du roi, ou de M. le cardinal se soient abaissées jusques à moi, ni qu'ils sachent rien du privilège que M. le chancelier m'a obligé de sceller, je ne laisse pas de leur en avoir la première et la principale obligation, et je reconnais en cela que la France est bien autrement et bien mieux gouvernée que n'était autrefois la ville d'Éphèse, en laquelle il était défendu d'exceller, vu qu'au contraire on y gratifie non seulement ceux qui excellent, au rang desquels je n'ose aspirer, mais même ceux qui font quelque effort pour bien faire, encore que ce soit par des voies extraordinaires, qui est une chose de laquelle je confesse qu'on aurait eu droit de m'accuser si j'eusse vécu parmi les Ephésiens. Au reste, je ne m'excuse point envers M. de Charnassé de la liberté que je prends de l'employer en cette occasion : car la charge d'ambassadeur qu'il a de moi, le bon accueil dont il m'a obligé lorsque j'ai eu l'honneur de le voir, et la connaissance très particulière qu'il a des sciences dont j'ai traité en ces écrits, me font plutôt croire qu'il trouverait mauvais que je m'adressasse à un autre. Et je ne doute point que ma prière ne lui soit plus agréable, en lui étant adressée par une personne de votre mérite que par mes lettres ou par moi. C'est pourquoi je vous donnerai, s'il vous plaît, cette peine, et serai toute ma vie, etc.

A UN R. P. JÉSUI TE.

LÉTTRE 72 (46, t. II).

MON RÉVÉREND PÈRE,

15 juin 1637.

Je juge bien que vous n'aurez pas retenu les noms de tous les disciples que vous aviez il y a vingt-trois ou vingt-quatre ans, lorsque vous enseigniez la philosophie à la Flèche, et que je suis du nombre de ceux qui sont effacés de votre mémoire; mais je n'ai pas cru pour cela devoir effacer de la mienne les obligations que je vous ai, ni n'ai perdu le désir de les reconnaître, bien que je n'aie aucune autre occasion de vous en rendre témoignage, sinon qu'ayant fait imprimer ces jours passés le volume que vous recevrez en cette lettre, je suis bien aise de vous l'offrir, comme un fruit qui vous appartient, et duquel vous avez jeté les premières semences en mon esprit; comme je dois aussi à ceux de votre ordre tout le peu de connaissance que j'ai des bonnes lettres. Que si vous prenez la peine de lire ce livre, ou que vous le fassiez lire par ceux des vôtres qui en auront le plus de loisir, et qu'y ayant remarqué les fautes, qui sans doute s'y trouveront en très grand nombre, vous me veuillez faire la faveur de m'en avertir, et ainsi de continuer encore de m'enseigner, je vous en aurai une très grande obligation, et ferai tout le mieux qui me sera possible pour les corriger suivant vos bonnes instructions. Cependant je prie Dieu qu'il vous conserve, et je serai toute ma vie, etc.

A UN GENTILHOMME

DE M. LE PRINCE D'ORANGE.

LÉTTRE 73 (46, t. II).

MONSIEUR,

Juin 1637.

J'ai enfin reçu le privilège de France que nous attendons, et qui a été cause que le libraire a tant tardé à imprimer la dernière feuille du livre que je vous envoie, et que je vous supplie de vouloir présenter à Son Altesse, je n'ose dire au nom de l'auteur, à cause que l'auteur n'y est pas nommé, et que je ne présumois point que mon nom mérite d'être connu d'Elle, mais comme ayant été composé par une personne que vous connaissez, et qui est très dévouée et très affectionnée à son service. En effet, je puis dire que dès lors que je me résolus de quitter mon pays, et de m'éloigner de toute connaissance, afin de passer une vie plus douce et plus tranquille que je ne faisais auparavant, je ne me fusse point avisé de me retirer en ces provinces, et de les préférer à quantité d'autres endroits, où il n'y avait aucune guerre, et où la pureté et la sécheresse de l'air semblaient plus propres aux productions de l'esprit, si la grande opinion que j'avais de Son Altesse ne m'eût fait extraordinairement fier à sa protection et à sa conduite; et depuis ayant joui parfaitement du loisir et du repos que j'avais espéré trouver à l'ombre de ses armes, je lui en ai très grande obligation, et pense que ce livre, qui ne contient que des fruits de ce repos, lui doit plus particulièrement être offert qu'à personne : c'est pourquoi, s'il vous plaît avoir agréable que ce soit par vos mains que je m'acquitte de cette dette, encore que la passion que je sais que vous avez pour son service ne me permette pas d'espérer que vous lui voulussiez présenter de mauvaise monnaie pour de bonne, la parfaite intelligence que vous avez de toutes choses et de tout ce qu'il peut y avoir en mes écrits, m'assure que votre recommandation augmentera de beaucoup leur valeur : et je serai toute ma vie, etc.

A UN R. P. JÉSUIITE.

LÉTTRE 74 (26, t. V).

Août 1637.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous suis très obligé de ce qu'il vous plaît prendre la peine de voir le livre que je vous avais envoyé; et je reçois en très bonne part la faveur que vous me promettez de me traiter en ami, bien que vous l'interprétiez que ce sera en toute rigueur; car ne désirant rien autre chose que de connaître la vérité, j'aime beaucoup mieux la rigueur, c'est-à-dire le soin et la diligence à remarquer tout, au moins en ceux de votre sorte, que je suis n'être portés que d'un bon zèle, et n'être pas capable de commettre aucune injustice, que je ne ferais leur négligence; et je ne suis nullement pressé d'entendre votre jugement; car j'ose me promettre qu'il me sera d'autant plus favorable qu'il viendra plus tard. Surtout je voudrais qu'il vous plût prendre la peine d'examiner ma Géométrie : c'est une chose qui ne se peut faire que la plume à la main, et suivant tous les calculs qui y sont, lesquels peuvent sembler d'abord difficiles, à cause qu'on n'y est pas accoutumé, mais il ne faut que peu de jours pour cela; et si vous passez du premier livre au troisième, avant que de lire le second, vous y trouverez plus de facilité que peut-être vous ne croyez. Si j'avais des ailes pour voler, comme Dédale, je voudrais m'aller rendre pour huit jours auprès de vous, afin de vous en faciliter l'entrée, mais vous la pourrez assez ouvrir de vous-même, et je me promets que vous ne plaindrez point par après le temps que vous y aurez employé. C'est un traité que je n'ai quasi composé que pendant qu'on imprimait mes Météores, et même j'en ai inventé une partie pendant ce temps-là; mais je n'ai pas laissé de m'y satisfaire, autant ou plus que je ne me satisfaisais d'ordinaire de ce que j'écris. Mon neveu est heureux de vous avoir pour maître, et je suis, etc.

LETTRE 75 (50, t. IV).

AU MÊME.

Octobre 1637.

Je suis extrêmement aise d'apprendre, par la lettre qu'il vous a plu m'écrire, que je suis encore si heureux que d'avoir part à votre souvenir et en votre affection; je vous remercie aussi de ce que vous me promettez de faire examiner le livre que je vous ai envoyé par ceux des vôtres qui se plaisent le plus en telles matières, et de m'obliger tant que de m'envoyer leurs censures je souhaiterais seulement, outre cela, que vous voulussiez prendre la peine d'y joindre les vôtres; car je vous assure qu'il n'y en aura point dont l'autorité puisse plus en mon endroit, ni auxquelles je défère plus volontiers. Il est vrai que ceux de mes amis qui ont déjà vu ce livre, m'ont appris qu'il fallait du temps et de l'étude pour en pouvoir bien juger, à cause que les commencements (au moins ceux de la Dioptrique et des Météores) ne peuvent être bien persuadés, que par la connaissance de toutes les choses qui suivent après; et que ces choses qui suivent ne peuvent être bien entendues, si on ne se souvient de toutes celles qui les précèdent: c'est pourquoi je vous aurai une très particulière obligation, s'il vous plaît d'en prendre la peine, et de faire aussi que d'autres la prennent. Car, en effet, je n'ai autre dessein que celui de m'instruire; et ceux qui me reprendront de quelque faute me feront toujours plus de plaisir que ceux qui me donnent des louanges. Au reste, il n'y a personne qui ne semble avoir plus d'intérêt à examiner ce livre que ceux de votre compagnie, car je vois déjà que tant de personnes se portent à croire ce qu'il contient, que (particulièrement pour les Météores) je ne sais pas de quelle façon ils pourront dorénavant les enseigner, comme ils font tous les ans en la plupart de vos collèges, s'ils ne réfutent ce que j'en ai écrit, ou s'ils ne le suivent. Et pour ce que je sais que la principale raison qui fait que les vôtres rejettent fort soigneusement toutes sortes de nouveautés en matière de philosophie, est la crainte qu'ils ont qu'elles ne causent aussi quelque changement en la théologie, je veux ici particulièrement vous avertir, qu'il n'y a rien du tout à craindre de ce

côté-là pour les miennes, et que j'ai sujet de rendre grâces à Dieu, de ce que les opinions qui m'ont semblé les plus vraies en la physique, par la considération des causes naturelles, ont toujours été celles qui s'accordent le mieux de toutes avec les mystères de la religion; comme j'espère faire voir clairement aux occasions. Et cependant je vous supplie de me continuer la faveur de votre affection, et de croire que je serai toute ma vie, etc.

LETTRE

A PROPOS DU DISCOURS DE LA MÉTHODE (1).

LETTRE 76 (1, t. III).

12 janvier 1638.

MONSIEUR,

Il n'était pas besoin de la cérémonie dont votre ami a voulu user; ceux de son mérite et de son esprit n'ont que faire de médiateurs, et je tiendrai toujours à faveur, quand les personnes comme lui me voudront faire l'honneur de me consulter sur mes écrits. Je vous prie de lui ôter ce scrupule; mais pour cette fois, puisqu'il l'a voulu, je vous donnerai la peine de lui adresser mes réponses.

1° Il est vrai que si j'avais dit absolument qu'il faut se tenir aux opinions qu'on a une fois déterminé de suivre, encore qu'elles fussent douteuses, je ne serais pas moins répréhensible que pour avoir dit qu'il faut être opiniâtre et obstiné; à cause que se tenir à une opinion, c'est le même que de persévérer dans le jugement qu'on en a fait. Mais j'ai dit tout autre chose dans ma Méthode, à savoir qu'il faut être résolu en ses actions, lors même qu'on demeure irrésolu en ses jugements, et ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses, c'est-à-dire, n'agir pas moins constamment suivant les opinions qu'on juge douteuses, lorsqu'on s'y est une fois déterminé, c'est-à-dire, lorsqu'on a considéré qu'il n'y en a point d'autres qu'on juge meilleures ou plus

(1) C'est une réponse à une lettre envoyée à Descartes sous le couvert d'un ami.

certaines, que si on connaissait que celles-là fussent les meilleures, comme en effet elles le sont sous cette condition. Et il n'est pas à craindre que cette fermeté en l'action nous engage de plus en plus dans l'erreur ou dans le vice, d'autant que l'erreur ne peut être que dans l'entendement, lequel je suppose nonobstant cela demeurer libre, et considérer comme douteux ce qui est douteux. Outre que je rapporte principalement cette règle aux actions de la vie qui ne souffrent aucun délai, et que je ne m'en sers que par provision, avec dessein de changer mes opinions sitôt que j'en pourrai trouver de meilleures, et de ne perdre aucune occasion d'en chercher. Au reste, j'ai été obligé de parler de cette résolution et fermeté touchant les actions, tant à cause qu'elle est nécessaire pour le repos de la conscience, que pour empêcher qu'on ne me blâmât de ce que j'avais écrit, que pour éviter la prévention, il faut une fois en sa vie se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues auparavant en sa créance : car apparemment on m'edt objecté que ce doute si universel peut produire une grande irrésolution et un grand dérèglement dans les mœurs. De façon qu'il ne me semble pas avoir pu user de plus de circonspection que j'ai fait, pour placer la résolution, en tant qu'elle est une vertu, entre les deux vices qui lui sont contraires, à savoir l'indétermination et l'obstination.

2^o Il ne me semble point que ce soit une fiction, mais une vérité qui ne doit point être niée de personne, qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées; au moins en prenant le mot de pensée, comme je fais, pour toutes les opérations de l'âme; en sorte que non seulement les méditations et les volontés, mais même les fonctions de voir, d'ouïr, de se déterminer à un mouvement plutôt qu'à un autre, etc., en tant qu'elles dépendent d'elle, sont des pensées. Et il n'y a rien du tout que les choses qui sont comprises sous ce mot, qu'on attribue proprement à l'homme en langue de philosophe : car pour les fonctions qui appartiennent au corps seul, on dit qu'elles se font dans l'homme, et non par l'homme. Outre que par le mot *entièrement* et par ce qui suit, à savoir, que lorsque nous avons fait notre mieux touchant les choses extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est au regard de nous *absolument* impossible; je témoigne assez que je n'ai point voulu dire pour cela, que les choses extérieures ne fussent point du tout en notre pouvoir, mais seulement qu'elles n'y sont qu'en tant qu'elles peuvent sui-

vre de nos pensées, et non pas *absolument*, ni *entièrement*, à cause qu'il y a d'autres puissances hors de nous qui peuvent empêcher les effets de nos desseins. Même pour m'exprimer mieux, j'ai joint ensemble ces deux mots *au regard de nous*, et *absolument*, que les critiques pourraient reprendre comme se contredisant l'un à l'autre, n'était que l'intelligence du sens qui les accorde. Or nonobstant qu'il soit très vrai qu'aucune chose extérieure n'est en notre pouvoir, qu'en tant qu'elle dépend de la direction de notre âme, et que rien n'y est absolument que nos pensées, et qu'il n'y a, ce me semble, personne qui puisse faire difficulté de l'accorder lorsqu'il y pensera expressément, j'ai dit néanmoins qu'il faut s'accoutumer à le croire, et même qu'il est besoin à cet effet d'un long exercice et d'une méditation souvent répétée, dont la raison est que nos appétits et nos passions nous dictent continuellement le contraire, et que nous avons tant de fois éprouvé dès notre enfance, qu'en pleurant, ou commandant, etc., nous nous sommes fait obéir par nos nourrices, et avons obtenu les choses que nous désirions, que nous nous sommes insensiblement persuadés que le monde n'était fait que pour nous, et que toutes choses nous étaient dues. En quoi ceux qui sont nés grands et heureux, ont le plus d'occasion de se tromper, et l'on voit aussi que ce sont ordinairement eux qui supportent le plus impatiemment les disgrâces de la fortune. Mais il n'y a point, ce me semble, de plus digne occupation pour un philosophe, que de s'accoutumer à croire ce que lui dicte la vraie raison, et à se garder des fausses opinions que ses appétits naturels lui persuadent.

3^o Lorsqu'on dit : *Je respire, donc je suis*, si l'on veut conclure son existence de ce que la respiration ne peut être sans elle, on ne conclut rien, à cause qu'il faudrait auparavant avoir prouvé qu'il est vrai qu'on respire, et cela est impossible, si ce n'est qu'on ait aussi prouvé qu'on existe. Mais si l'on veut conclure son existence du sentiment ou de l'opinion qu'on a qu'on respire, en sorte qu'encore même que cette opinion ne fût pas vraie, on juge toutefois qu'il est impossible qu'on l'edt si on n'existait, on conclut fort bien; à cause que cette pensée de respirer se présente alors à notre esprit avant celle de notre existence, et que nous ne pouvons douter que nous ne l'ayons pendant que nous l'avons. Et ce n'est autre chose à dire en ce sens-là, *je respire, donc je suis*, sinon *je pense, donc je suis*. Et si l'on y prend garde, on trouvera que toutes les autres propositions desquelles nous pou-

vons ainsi conclure notre existence reviennent à cela même; en sorte que par elles, on ne prouve point l'existence du corps, c'est-à-dire celle d'une nature qui occupe de l'espace, etc., mais seulement celle de l'âme, c'est-à-dire d'une nature qui pense; et bien qu'on puisse douter si ce n'est point une même nature qui pense et qui occupe de l'espace, c'est-à-dire qui est ensemble intellectuelle et corporelle, toutefois on ne la connaît par le chemin que j'ai proposé, que comme intellectuelle.

4° De cela seul qu'on conçoit clairement et distinctement les deux natures de l'âme et du corps comme diverses, on connaît que véritablement elles sont diverses, et par conséquent que l'âme peut penser sans le corps, nonobstant que lorsqu'elle lui est jointe, elle puisse être troublée en ses opérations par la mauvaise disposition des organes.

5° Bien que les pyrrhoniens n'aient rien conclu de certain en suite de leurs doutes, ce n'est pas à dire qu'on ne le puisse. Et je tâcherai ici de faire voir comment on s'en peut servir pour prouver l'existence de Dieu, en éclaircissant les difficultés que j'ai laissées en ce que j'en ai écrit: mais on m'a promis de m'envoyer bientôt un recueil de tout ce qui peut être mis en doute sur ce sujet, ce qui me donnera peut-être occasion de le mieux faire; c'est pourquoi je supplie celui qui a fait ces remarques, de me permettre que je diffère jusqu'à ce que je l'aie reçu.

6° Il est certain que la ressemblance qui est entre la plupart des actions des bêtes et des nôtres, nous a donné, dès le commencement de notre vie, tant d'occasions de juger qu'elles agissent par un principe intérieur semblable à celui qui est en nous, c'est-à-dire par le moyen d'une âme qui a des sentiments et des passions comme les nôtres, que nous sommes tout naturellement préoccupés de cette opinion; et, quelques raisons qu'on puisse avoir pour la nier, on ne saurait quasi dire ouvertement ce qui en est, qu'on ne s'exposât à la risée des enfants et des esprits faibles. Mais pour ceux qui veulent connaître la vérité, ils doivent surtout se défier des opinions dont ils ont été ainsi prévenus dès leur enfance; et pour savoir ce que l'on doit croire de celle-ci, on doit, ce me semble, considérer quel jugement en ferait un homme qui aurait été nourri toute sa vie en quelque lieu où il n'aurait jamais vu aucuns autres animaux que des hommes, et où, s'étant fort donné à l'étude des mécaniques, il aurait fabriqué ou aidé à fabriquer plusieurs automates, dont les uns avaient

la figure d'un homme, les autres d'un cheval, les autres d'un chien, les autres d'un oiseau, etc., et qui marchaient, qui mangeaient, et qui respiraient; bref, qui imitaient autant qu'il était possible toutes les autres actions des animaux dont ils avaient la ressemblance, sans omettre même les signes dont nous usons pour témoigner nos passions, comme de crier lorsqu'on les frappait, de fuir lorsqu'on faisait quelque grand bruit autour d'eux, etc.; en sorte que souvent il se serait trouvé empêché à discerner entre de vrais hommes, ceux qui n'en avaient que la figure, et à qui l'expérience aurait appris qu'il n'y a pour les reconnaître que les deux moyens que j'ai expliqués dans ma Méthode, dont l'un est que jamais, si ce n'est par hasard, ces automates ne répondent, ni de paroles, ni même par signes, à propos de ce dont on les interroge; et l'autre, que bien que souvent les mouvements qu'ils font soient plus réguliers et plus certains que ceux des hommes les plus sages, ils manquent néanmoins en plusieurs choses qu'ils devraient faire pour nous imiter, plus que ne feraient les plus insensés. Il faut, dis-je, considérer quel jugement cet homme ferait des animaux qui sont parmi nous, lorsqu'il les verrait, principalement s'il était imbu de la connaissance de Dieu, ou du moins qu'il eût remarqué de combien toute l'industrie dont usent les hommes en leurs ouvrages est inférieure à celle que la nature fait paraître en la composition des plantes, et en ce qu'elle les remplit d'une infinité de petits conduits imperceptibles à la vue, par lesquels elle fait monter peu à peu certaines liqueurs, qui, étant parvenues au haut de leurs branches, s'y mêlent, s'y agencent, et s'y dessèchent en telle façon qu'elles y forment des feuilles, des fleurs et des fruits, en sorte qu'il crût fermement que, si Dieu ou la nature avait formé quelques automates qui y imitassent nos actions, ils les imiteraient plus parfaitement, et seraient sans comparaison plus industrieusement faits qu'aucun de ceux qui peuvent être inventés par les hommes. Or il n'y a point de doute que cet homme voyant les animaux qui sont parmi nous, et remarquant en leurs actions les deux mêmes choses qui les rendent différentes des nôtres, qu'il aurait accoutumé de remarquer dans ses automates, ne jugerait pas qu'il y eût en eux aucun vrai sentiment ni aucune vraie passion, comme en nous, mais seulement que ce seraient des automates qui, étant composés par la nature, seraient incomparablement plus accomplis qu'aucun de ceux qu'il aurait faits lui-même auparavant. Si bien

qu'il ne reste plus ici qu'à considérer si le jugement qu'il fera ainsi avec connaissance de cause, et sans avoir été prévenu d'aucune fausse opinion, est moins croyable que celui que nous avons fait dès lors que nous étions enfants, et que nous n'avons retenu depuis que par coutume, le fondant seulement sur la ressemblance qui est entre quelques actions extérieures des animaux et les nôtres, laquelle n'est nullement suffisante pour prouver qu'il y en ait aussi entre les intérieures.

7^o J'ai tâché de faire connaître que l'âme était une substance réellement distincte du corps; ce qui suffit, ce me semble, en parlant à ceux qui avouent que Dieu est créateur de toutes choses, pour leur faire aussi avouer que nos âmes doivent nécessairement être créées par lui. Et ceux qui se seront assurés de son existence par le chemin que j'ai montré, ne pourront manquer de le reconnaître pour tel.

8^o Je n'ai pas dit que la lumière fût étendue comme un bâton, mais comme les actions ou mouvements qui sont transmis par un bâton. Et bien que le mouvement ne se fasse pas en un instant, toutefois chacune de ses parties se peut sentir en l'un des bouts d'un bâton au même instant (c'est-à-dire exactement au même temps) qu'elle est produite en l'autre bout. Je n'ai pas dit aussi que la lumière fût comme le moût de la cuve, mais comme l'action dont les plus hautes parties de ce moût tendent en bas, et elles y tendent exactement en ligne droite, nonobstant qu'elles ne se puissent mouvoir si exactement en ligne droite, comme j'ai dit dans la Dioptrique (1).

15^o Il est vrai que pour l'orthographe, c'est à l'imprimeur à la défendre; car je n'ai en cela désiré de lui autre chose, sinon qu'il suivit l'usage; et comme je ne lui ai point fait ôter le *p*, de corps ou le *t*, d'esprit lorsqu'il les a mis, aussi n'ai-je pas eu soin de les lui faire ajouter lorsqu'il les a laissés, à cause que je n'ai point remarqué qu'il l'ait fait en aucun passage où cela pût causer de l'ambiguïté. Au reste, je n'ai point dessein de réformer l'orthographe française, ni ne voudrais conseiller à personne de l'apprendre dans un livre imprimé à Leyde; mais s'il faut ici que j'en dise mon opinion, je crois que si on suivait exactement la prononciation, cela apporterait beaucoup plus de commodité aux

(1) Les articles suivants 9, 10, 11, 13, 13, 14 portent sur des points de science.

étrangers pour apprendre notre langue, que l'ambiguïté de quelques équivoques ne donnerait d'incommodité à eux ou à nous: car c'est en parlant qu'on compose les langues plutôt qu'en écrivant; et s'il se rencontrait en la prononciation des équivoques qui causassent souvent de l'ambiguïté, l'usage y changerait incontinent quelque chose pour l'éviter. Je vous prie aussi de faire agréer mes réponses à votre ami, je veux dire d'en vouloir être vous-même le défenseur, et de suppléer pour moi à mes manquements, cela m'obligera à demeurer, etc.

A UN R. P. JÉSUI TE.

LÉTTRE 77 (45, t. II).

24 janvier 1638.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je suis ravi de la faveur que vous m'avez faite de voir si soigneusement le livre de mes Essais, et de m'en mander vos sentiments avec tant de témoignages de bienveillance; je l'eusse accompagné d'une lettre en vous l'envoyant, et eusse pris cette occasion de vous assurer de mon très humble service, n'eût été que j'espérais le faire passer par le monde sans que le nom de son auteur fût connu; mais puisque ce dessein n'a pas pu réussir, je dois croire que c'est plutôt l'affection que vous avez eue pour le père, que le mérite de l'enfant qui est cause du favorable accueil qu'il a reçu chez vous, et je suis très particulièrement obligé de vous en remercier. Je ne sais si c'est que je me flatte de plusieurs choses extrêmement à mon avantage qui sont dans les deux lettres que j'ai reçues de votre part, mais je vous dirai franchement que de tous ceux qui m'ont obligé de m'apprendre le jugement qu'ils faisaient de mes écrits, il n'y en a aucun, ce me semble, qui m'ait rendu si bonne justice que vous, je veux dire si favorable, sans corruption et avec plus de connaissance de cause. En quoi j'admire que vos deux lettres aient pu s'entre-suivre de si près, car je les ai presque reçues en même

temps; et voyant la première je me persuadais ne devoir attendre la seconde qu'après vos vacances de la Saint-Luc. Mais afin que j'y réponde punctuellement, je vous dirai premièrement, que mon dessein n'a point été d'enseigner toute ma méthode dans le discours où je la propose, mais seulement d'en dire assez pour faire juger que les nouvelles opinions qui se verraient dans la Dioptrique et dans les Météores n'étaient point conçues à la légère, et qu'elles valaient peut-être la peine d'être examinées. Je n'ai pu aussi montrer l'usage de cette méthode dans les trois traités que j'ai donnés, à cause qu'elle prescrit un ordre pour chercher les choses qui est assez différent de celui dont j'ai cru devoir user pour les expliquer. J'en ai toutefois montré quelque échantillon en décrivant l'arc-en-ciel, et si vous prenez la peine de le relire, j'espère qu'il vous contentera plus qu'il n'aura pu faire la première fois, car la matière est de soi assez difficile. Or, ce qui m'a fait joindre ces trois traités au discours qui les précède, est que je me suis persuadé qu'ils pourraient suffire, pour faire que ceux qui les auront soigneusement examinés et conférés avec ce qui a été ci-devant écrit des mêmes matières, jugent que je me sers de quelque autre méthode que le commun, et qu'elle n'est peut-être pas des plus mauvaises. Il est vrai que j'ai été trop obscur en ce que j'ai écrit de l'existence de Dieu dans ce traité de la Méthode, et bien que ce soit la pièce la plus importante, j'avoue que c'est la moins élaborée de tout l'ouvrage, ce qui vient en partie de ce que je ne me suis résolu de l'y joindre que sur la fin, et lorsque le libraire me pressait. Mais la principale cause de son obscurité vient de ce que je n'ai osé m'étendre sur les raisons des sceptiques, ni dire toutes les choses qui sont nécessaires *ad abducendam mentem a sensibus* : car il n'est pas possible de bien connaître la certitude et l'évidence des raisons qui prouvent l'existence de Dieu selon ma façon, qu'en se souvenant distinctement de celles qui nous font remarquer de l'incertitude en toutes les connaissances que nous avons des choses matérielles; et ces pensées ne m'ont pas semblé être propres à mettre dans un livre où j'ai voulu que les femmes mêmes pussent entendre quelque chose, et cependant que les plus subtils trouvaient aussi assez de cette obscurité vient en partie, comme vous avez fort bien remarqué, de ce que j'ai supposé que certaines notions que l'habitude de penser m'a rendues familières, et évi-

dentés, le devaient être aussi à un chacun; comme par exemple, que nos idées ne pouvant recevoir leurs formes ni leurs êtres que de quelques objets extérieurs ou de nous-mêmes, ne peuvent représenter aucune réalité ou perfection qui ne soit en ces objets ou bien en nous et semblables; sur quoi je me suis proposé de donner quelque éclaircissement dans une seconde impression.

J'ai bien pensé que ce que j'ai dit avoir mis en mon Traité de la Lumière, touchant la création de l'univers, serait incroyable; car il n'y a que dix ans que je n'eusse pas moi-même voulu croire que l'esprit humain eût pu atteindre jusqu'à de telles connaissances, si quelque autre l'eût écrit; mais ma conscience et la force de la vérité m'a empêché de craindre d'avancer une chose que j'ai cru ne pouvoir omettre sans trahir mon propre parti, et de laquelle j'ai déjà ici assez de témoins, outre que si la partie de ma Physique qui est achevée et mise au net il y a déjà quelque temps voit jamais le jour, j'espère que nos neveux n'en pourront douter.

Je vous ai obligation du soin que vous avez pris d'examiner mon opinion touchant le mouvement du cœur; si votre médecin a quelques objections à y faire, je serai très aise de les recevoir, et ne manquerai pas d'y répondre; il n'y a que huit jours que j'en ai reçu sept ou huit sur la même matière d'un professeur en médecine de Louvain, qui est de mes amis, auquel j'ai renvoyé deux feuilles de réponse, et je souhaiterais que j'en pusse recevoir de même façon, touchant toutes les difficultés qui se rencontrent en ce que j'ai tâché d'expliquer; je ne manquerais pas d'y répondre soigneusement, et je m'assure que ce serait sans déobliger aucun de ceux qui me les auraient proposées. C'est une chose que plusieurs ensemble pourraient plus commodément faire qu'un seul, et il n'y en a point qui le pussent mieux que ceux de votre compagnie. Je tiendrais à très grand honneur et faveur, qu'ils voulussent en prendre la peine; ce serait sans doute le plus court moyen pour découvrir toutes les erreurs ou les vérités de mes écrits.

Pour ce qui est de la lumière, si vous prenez garde à la troisième page de la Dioptrique, vous verrez que j'ai mis là expressément que je n'en parlerai que par hypothèse; et en effet, à cause que le traité qui contient tout le corps de ma Physique porte le nom de la Lumière, et qu'elle est la chose que j'y ex-

pliqué le plus amplement et le plus curieusement de toutes, je n'ai point voulu mettre ailleurs les mêmes choses que là, mais seulement en représenter quelque idée par des comparaisons et des ombrages, autant qu'il m'a semblé nécessaire pour le sujet de la Dioptrique.

Je vous suis obligé de ce que vous témoignez être bien aise que je ne me sois pas laissé devancer par d'autres en la publication de mes pensées; mais c'est de quoi je n'ai jamais eu aucune peur; car outre qu'il m'importe fort peu si je suis le premier ou le dernier à écrire les choses que j'écris, pourvu seulement qu'elles soient vraies, toutes mes opinions sont si jointes ensemble, et dépendent si fort les unes des autres, qu'on ne s'en saurait approprier aucune sans les savoir toutes. Je vous prie de ne point différer de m'apprendre les difficultés que vous trouvez en ce que j'ai écrit de la réfraction, ou d'autre chose; car d'attendre que mes sentiments plus particuliers touchant la lumière soient publiés, ce serait peut-être attendre longtemps (1). Quant à ce que j'ai supposé au commencement des Météores, je ne le saurais démontrer *a priori*, sinon en donnant toute ma Physique; mais les expériences que j'en ai déduites nécessairement, et qui ne peuvent être déduites en même façon d'aucuns autres principes, me semblent le démontrer assez *a posteriori*. J'avais bien prévu que cette façon d'écrire choquerait d'abord les lecteurs, et je crois que j'eusse pu aisément y remédier, en ôtant seulement le nom de suppositions aux premières choses dont je parle, et ne les déclarant qu'à mesure que je donnerais quelques raisons pour les prouver; mais je vous dirai franchement que j'ai choisi cette façon de proposer mes pensées, tant pour ce que croyant les pouvoir déduire par ordre des premiers principes de ma Méta-physique, j'ai voulu négliger toutes autres sortes de preuves, que pour ce que j'ai désiré essayer si la seule exposition de la vérité serait suffisante pour la persuader, sans y mêler aucunes disputes ni réfutations des opinions contraires. En quoi ceux de mes amis qui ont lu le plus soigneusement mes traités de Dioptrique et des Météores, m'assurent que j'ai réussi: car, bien que d'abord ils n'y trouvassent pas moins de difficulté que les autres, toutefois, après les avoir lus et relus trois ou quatre fois, ils di-

sent n'y trouver plus aucune chose qui leur semble pouvoir être révoquée en doute, comme en effet il n'est pas toujours nécessaire d'avoir des raisons *a priori* pour persuader une vérité; et Thalès, ou qui que ce soit, qui a dit le premier que la lune reçoit sa lumière du soleil, n'en a donné sans doute aucune autre preuve, sinon qu'en supposant cela, on explique fort aisément toutes les diverses faces de sa lumière: ce qui a été suffisant pour faire que depuis cette opinion ait passé par le monde sans contredit. Et la liaison de mes pensées est telle, que j'ose espérer qu'on trouvera mes principes aussi bien prouvés par les conséquences que j'en tire, lorsqu'on les aura assez remarquées pour se les rendre familières, et les considérer toutes ensemble, que l'emprunt que la lune fait de sa lumière est prouvé par ses croissances et décroissances. Je n'ai plus à vous répondre que touchant la publication de ma Physique et Métaphysique, sur quoi je vous puis dire en un mot, que je la désire autant ou plus que personne, mais néanmoins avec les conditions sans lesquelles je serais imprudent de la désirer. Et je vous dirai que je ne crains nullement au fond qu'il s'y trouve rien contre la foi; car au contraire j'ose me vanter qu'elle n'a jamais été si fort appuyée par les raisons humaines, qu'elle peut être, si l'on suit mes Principes, et particulièrement la Transubstantiation, que les calvinistes reprennent, comme impossible à expliquer par la philosophie ordinaire, est très facile par la mienne. Mais je ne vois aucune apparence que les conditions qui peuvent m'y obliger s'accomplissent, au moins de longtemps; et me contentant de faire de mon côté tout ce que je crois être de mon devoir, je me remets du reste à la Providence qui régit le monde; car, sachant que c'est elle qui m'a donné les petits commencements dont vous avez vu des essais, j'espère qu'elle me fera la grâce d'achever s'il est utile pour sa gloire, et s'il ne l'est pas, je me veux abstenir de la désirer. Au reste, je vous assure que le plus doux fruit que j'aie recueilli jusqu'à présent de ce que j'ai fait imprimer, est l'approbation que vous m'obligez de me donner par votre lettre, car elle m'est particulièrement chère et agréable, pour ce qu'elle vient d'une personne de votre mérite et de votre robe, et du lieu même où j'ai eu le bonheur de recevoir toutes les instructions de ma jeunesse, et qui est le séjour de mes maîtres, envers lesquels je ne manquerai jamais de reconnaissance. Et je suis, etc.

(1) Descartes en effet n'a pas publié son *Traité du Monde ou de la Lumière*.

A MONSIEUR POLLOT.

LÉTTRE 78 (53, t. IV).

MONSIEUR,

26 février 1638.

Ayant vu plusieurs marques de votre bienveillance, tant dans la lettre que M. R. a reçue ici de votre part, que dans une autre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire cet été dernier, avant le siège de Bréda, je pense être obligé de vous en remercier par celle-ci, et vous dire que j'estime si fort l'affection des personnes de votre mérite, qu'il n'y a rien en mon pouvoir que je ne fasse très volontiers pour tâcher de me rendre digne de la vôtre. Que si tous les hommes étaient de l'humeur que je vous crois, je vous assure que je n'aurais nullement délibéré touchant la publication de mon Monde, et que je l'aurais fait imprimer il y a plus de deux ans; mais les raisons qui m'en ont empêché me semblent de jour à autre plus fortes; et je ne puis si bien faire, que certaines gens ne trouvent occasion de me reprendre; j'aime mieux que ce soit désormais mon silence qu'ils blâment que mes discours. Je tiens à grand honneur que vous veuillez prendre la peine d'examiner ma Géométrie, et je vous garde l'un des six exemplaires qui sont destinés pour les six premiers qui me feront paraître qu'ils l'entendent. Pour le petit écrit des mécaniques que j'enverrai il y a quelque temps à M. Z., je ne m'y suis réservé aucun pouvoir, et ainsi, comme je ne saurais trouver que très bon qu'il vous le communique, s'il lui plaît, aussi ne saurais-je trouver mauvais qu'il s'en abstienne, pour la honte que j'ai qu'on voie de moi un écrit si imparfait...

FRAGMENT

DE

LÉTTRE A M. ZUYLICHEM.

LÉTTRE 79 (la suite).

MONSIEUR,

28 février 1638.

..... Les trois feuillets que je vous avais envoyés ne valent pas la moindre des honnêtes paroles qui sont en la lettre qu'il vous a plu de m'écrire; je vous assure que j'ai eu plus de honte de vous avoir envoyé si peu de chose, que je n'ai prétendu de remercier; car en effet, la crainte que j'avais de m'engager dans un traité qui fût beaucoup plus long que vous n'avez demandé, a été cause que j'ai omis le plus beau de mon sujet; comme, entre autres choses, la considération de la vitesse, les difficultés de la balance, et plusieurs moyens qu'on peut avoir pour augmenter la force des mouvements, qui diffèrent de ceux que j'ai expliqués. Mais, afin que vous ne pensiez pas que je fasse mention de ces choses pour vous donner occasion de me convier à les y ajouter, je satisferai ici au dernier point de votre lettre, en vous disant à quoi je m'occupe. Je n'ai jamais eu tant de soin de me conserver que maintenant; et au lieu que je pensais autrefois que la mort ne me pût ôter que trente ou quarante ans tout au plus, elle ne saurait désormais me surprendre, qu'elle ne m'ôte l'espérance de plus d'un siècle: car il me semble voir très évidemment que si nous nous gardions seulement de certaines fautes que nous avons coutume de commettre au régime de notre vie, nous pourrions, sans autre invention, parvenir à une vieillesse beaucoup plus longue et plus heureuse que nous ne faisons; mais pour ce que j'ai besoin de beaucoup de temps et d'expériences pour examiner tout ce qui sert à ce sujet, je travaille maintenant à composer un Abrégé de médecine, que je tire en partie des livres et en partie de mes raisonnements,

duquel j'espère me pouvoir servir par provision à obtenir quelque délai de la nature, et ainsi poursuivre mieux ci-après en mon dessein. Je ne réponds point à ce que votre courtoisie a voulu me demander, touchant la communication des trois feuillets que vous avez : car, outre que j'aurais mauvaise grâce de vouloir disposer d'une chose qui est toute à vous, puisque je vous l'ai ci-devant envoyée sans m'y réserver aucun droit, l'inclination que vous témoignez avoir à ne la point communiquer, et l'affection dont vous m'obligez, m'assurent assez que vous ne ferez rien en cela qui tourne à mon préjudice; et, quoi que vous fassiez, il n'y a rien qui m'empêche d'être toute ma vie, etc.

LÉTTRE 80 (54, t. IV).

AU MÊME.

20 mars 1638.

Vous avez sujet de trouver étrange que votre Campanella ait tant tardé à retourner vers vous, mais il est déjà vieux, et ne peut plus aller fort vite. En effet, bien que je ne sois pas éloigné de la Haye de cent lieues, il a néanmoins été plus de trois semaines à venir jusqu'ici, où m'ayant trouvé occupé à répondre à quelques objections qui m'étaient venues de diverses parts, j'avoue que son langage, et celui de l'Allemand qui a fait sa longue préface, m'a empêché d'oser converser avec eux avant que j'eusse achevé les dépêches que j'avais à faire, crainte de prendre quelque chose de leur style. Pour la doctrine, il y a quinze ans que j'ai vu le livre de *Sensu rerum* du même auteur, avec quelques autres traités, et peut-être que celui-ci en était du nombre; mais j'avais trouvé dès lors si peu de solidité en ses écrits, que je n'en avais rien du tout gardé en ma mémoire; et maintenant je ne saurais en dire autre chose, sinon que ceux qui s'égarèrent en affectant de suivre des chemins extraordinaires, me semblent bien moins excusables que ceux qui ne faillent qu'en compagnie, et en suivant les traces de beaucoup d'autres. Pour mon livre, je ne sais quelle opinion auroit de lui les gens du monde, mais pour ceux de l'école, j'entends qu'ils se taisent, et que, fâchés de

n'y trouver pas assez de prise pour exercer leurs arguments, ils se contentent de dire que si ce qu'il contient était vrai, il faudrait que toute leur philosophie fût fautive.

Pour M. Fromondus, le petit différend qui a été entre lui et moi ne méritait pas que vous en eussiez connaissance, et il ne peut y avoir eu si peu de fautes dans la copie que vous en avez vue, que ce n'ait été assez pour défigurer entièrement ce que vous y eussiez pu trouver de moins désagréable. Au reste, cette dispute s'est passée entre lui et moi comme un jeu d'échecs, et ne nous renvoyons plus l'un à l'autre que des compliments. Le docteur Plempius, professeur en médecine à Louvain, m'a fait aussi quelques objections contre le mouvement du cœur, mais comme ami, afin de mieux découvrir la vérité, et je tâche à répondre à un chacun du même style qu'il m'écrit. Il y a un conseiller de Toulouse qui a un peu disputé contre ma Dioptrique et ma Géométrie, puis quelques géomètres de Paris lui ont voulu servir de seconds; mais je me trompe fort, ou ni lui ni eux ne sauraient se dégager de ce combat qu'en confessant que tout ce qu'ils ont dit contre moi sont des paralogismes. Je n'oserais vous rien envoyer de ces écrits; car, bien qu'ils me semblent valoir bien la peine que vous les lisiez, il en faudrait néanmoins trop prendre pour les copier, et peut-être qu'ils seront tous imprimés dans peu de temps. En effet, je souhaite que plusieurs m'attaquent de cette façon, et je ne plaindrai pas le temps que j'emploierai à leur répondre, jusqu'à ce que j'aie de quoi en remplir un volume entier; car je me persuade que c'est un assez bon moyen pour faire voir si les choses que j'ai écrites peuvent être réfutées ou non. J'en eusse surtout désiré que les RR. PP. jésuites eussent voulu être du nombre des opposants, et ils me l'avaient fait espérer par lettres de la Flèche, de Louvain, et de Lille, mais j'ai reçu depuis peu une lettre d'un de ceux de la Flèche, où je trouve autant d'approbation que j'en saurais désirer de personne; jusques-là qu'il dit ne rien désirer en ce que j'ai voulu expliquer, mais seulement en ce que je n'ai pas voulu écrire; d'où il prend occasion de me demander ma Physique et ma Métaphysique avec grande instance. Et pour ce que je sais la correspondance et l'union qui est entre ceux de cet ordre, le témoignage d'un seul est suffisant pour me faire espérer que je les aurai tous de mon côté; mais pour tout cela, je ne vois en-

core aucune apparence que je puisse donner au moins de long-temps mon Monde au monde; et sans cela, je ne saurais aussi achever les Mécaniques dont vous m'écrivez, car elles en dépendent entièrement, principalement en ce qui concerne la vitesse des mouvements; et il faut avoir expliqué quelles sont les lois de la nature, et comment elle agit à son ordinaire, avant qu'on puisse bien enseigner comment elle peut être appliquée à des effets auxquels elle n'est pas accoutumée.

Je n'ai rien à répondre touchant le désir qu'a M. de Pollot de voir les trois feuillets qu'il vous a demandés, et comme c'est en vous un excès de courtoisie de me vouloir laisser quelque droit sur une chose qui vous appartient, c'est en lui un témoignage qu'il fait plus d'état de moi que de ce que j'ai écrit, que d'avoir envie de le voir. Mais c'est sans doute le favorable jugement qu'il vous en aura vu faire, qui lui aura donné cette envie.

Je vous remercie très affectueusement des nouvelles et du livre dont il vous a plu me faire part; j'en suis aussi très obligé à M. de Saumaise, puisque c'est de lui qu'elles me viennent; et je l'estime à tel point, que je tiens à beaucoup de bonheur si j'ai quelque part en ses bonnes grâces. Pour ce que l'auteur de ce livre dit de ma Philosophie qu'elle suit celle de Démocrite, je ne saurais dire s'il a raison ou non; car je ne crois pas que ce qu'on nous rapporte de cet ancien, qui vraisemblablement a été un homme de très bon esprit, soit véritable, ni qu'il ait eu des opinions si peu raisonnables qu'on lui fait accroire; mais je vous avoue que j'ai participé en quelque façon à son humeur, lorsque j'ai jeté les yeux sur le livre que vous m'avez envoyé; car, tombant par hasard sur l'endroit où il dit que *lux est medium proportionale inter substantiam et accidens*, je me suis quasi mis à rire, et n'en aurais pas la davantage, n'était l'estime que je fais de son auteur et de tous ceux qui comme lui travaillent autant qu'ils peuvent à la recherche des choses naturelles, et qui, tentant des routes nouvelles, s'écartent pour le moins du grand chemin qui ne conduit nulle part, et qui ne sert qu'à fatiguer et égarer ceux qui le suivent. Je suis, etc.

AU R. P. MERSENNE.

LÉTTRE 81 (55, t. IV).

MON RÉVÉREND PÈRE,

22 juin 1638,

J'ai mis dans les deux feuillets précédents ce que j'ai cru que vous pourriez faire voir à d'autres, et ai réservé le reste pour celui-ci, où j'ai à vous dire touchant M. N. et vos autres géomètres, que je suis si las et si peu satisfait de leur conférence et que je serai bien aise de n'avoir plus du tout de vanterie en leur fait, que je serai bien aise de n'avoir plus du tout de communication avec eux, bien que je n'aie pas voulu le mettre ouvertement dans l'autre feuille de ma lettre afin de ne les point offenser. Et pour la pièce, je vous jure que je l'ai trouvée encore plus impertinente que je n'ai su l'écrire; en sorte que je m'étonne que cet homme puisse passer entre les autres pour un animal raisonnable. Au reste, j'ai à vous dire que mon Limousin est enfin arrivé il y a déjà huit ou dix jours, et qu'il m'a apporté la Géostatique avec la lettre que vous m'aviez écrite par lui, en laquelle vous avez mis un raisonnement de M. F. (1), pour prouver la même chose que le géostaticien (2); mais soit que vous ayez omis quelque chose en le décrivant, soit que la matière soit trop haute pour moi, il m'est impossible d'y rien comprendre, sinon qu'il semble tomber dans la faute du géostaticien, en ce qu'il considère le centre de la terre ainsi que si c'était celui d'une balance, ce qui est une très grande méprise. Vous mettez aussi à la fin de cette lettre que M. des Argues vous avait donné quelque papier pour m'envoyer, touchant quelques difficultés qu'il trouve en l'intelligence de ma Géométrie, mais je ne l'ai point reçu; et toutefois j'en eusse été très aise, afin de pouvoir prendre cette occasion de lui témoigner combien je l'estime et combien je me ressens son obligé. Je passe à trois autres de vos lettres, l'une datée de la

(1) Fermat

(2) Beaugrand.

veille de la Pentecôte, l'autre du trentième mai et l'autre du cinquième juin, lesquelles j'ai reçues toutes trois cette semaine, et je crois que cela vient de ce qu'elles passent par Leyde, où elles demeurent quelques jours avant qu'ils aient commodité de me les envoyer : c'est pourquoi je serai bien aise, s'il vous plaît, que vous les adressiez dorénavant à Harlem au logis de M. Bismard. C'est un prêtre grand ami de M. Bannius, qui ne manquera pas de me les faire tenir promptement, car il faut passer par Harlem pour venir de Leyde où je suis. Vous me demandez si les étrangers m'ont fait de meilleures objections que les Français, à quoi je vous dirai que je n'en compte aucunes que j'aie reçues de France, sinon celles de M. Morin. Car pour le sieur N. (1), il a montré seulement qu'il voulait contredire sans rien entendre en la matière qu'il attaquait, et sinon qu'il ne s'est principalement étendu que sur ce que j'ai écrit de l'existence de Dieu. J'avais résolu de faire un essai de raillerie en lui répondant, mais pour ce que cette matière est trop sérieuse pour la mêler parmi des moqueries, il en sera quitte à meilleur marché. Je sais que ce qui fait que M. N. (2) l'estime, est seulement que la matière qu'il traite lui agréé; mais je vous assure que je le estime fort peu et l'un et l'autre. Pour les étrangers, Fromondus de Louvain m'a fait diverses objections assez amples, et un autre, nommé Plempius, qui est professeur en médecine, m'en a envoyé touchant le mouvement du cœur, qui, je crois, contiennent tout ce qu'on me pouvait objecter sur cette matière. De plus, un autre aussi de Louvain, qui n'a point voulu mettre son nom, mais qui, entre nous, est jésuite, m'en a envoyé touchant les couleurs de l'arc-en-ciel; enfin, quelque autre de la Haye m'en a envoyé touchant diverses matières; c'est tout ce que j'en ai reçu jusqu'à présent. J'ai beaucoup d'obligation à M. d'Igby de ce qu'il parle si avantageusement pour moi, comme vous me mandez; mais je vous assure que j'aime beaucoup mieux me venger de ceux qui médissent de moi en me moquant d'eux, qu'en les battant; car il m'est plus commode de rire que de me fâcher.

Pour M. N., son procédé me confirme entièrement en l'opinion que j'ai eue dès le commencement, que lui et ceux de Paris avaient conspiré ensemble pour tâcher à décréditer mes écrits le

(1) Petit.
(2) Fermat.

plus qu'ils pourraient peut-être, à cause qu'ils ont eu peur que si ma Géométrie était en vogue, ce peu qu'ils savent de l'analyse de Viète ne fût méprisé; comme en effet je pense connaître maintenant la portée de leurs esprits, et je ne doute point qu'il n'y en ait plusieurs autres qui pourront aller beaucoup plus loin qu'eux, lorsqu'ils auront un chemin ouvert qui ne sera pas moins bon que le leur. J'admire qu'ils osent encore se vanter devant moi, car je ne sache pas avoir omis à leur répondre directement à aucune chose qu'ils m'aient objectée ou proposée, et eux, au contraire, ne m'ont jamais répondu à aucune, mais ont seulement changé de discours et parlé de choses hors de propos. Je serai bien aise de savoir si les réponses de M. N. ont satisfait davantage M. de Sainte-Croix que les miennes; mais pour moi, je trouve plaisant que de quatre questions, n'y en ayant qu'une qu'il résout à peine en donnant un nombre qui y satisfait, il ne laisse pas de faire des bravades sur ce sujet, disant qu'il ne se contente pas de soudre ces questions à la mode de M. de Sainte-Croix, etc., et en propose une autre toute semblable et même qui est bien plus aisée. Pour ce qu'il dit que je n'ai pas satisfait à la question de nombre, il ne s'accorde pas avec Monsieur Rob. (1), qui, à ce que vous m'avez dit ci-devant, n'estimoit pas M. de N. pour avoir trouvé la démonstration de ce théorème, mais pour ce qu'il s'en était avisé le premier, car il dit au contraire que M. Bachet, sur Diophante, avoue n'en savoir point la démonstration, et ainsi M. Bachet s'en était dit avisé avant lui. Mais il leur est permis de se vanter; pour moi je commence à me lasser de leur conférence, et vous supplie de m'en délivrer autant qu'il se pourra faire civilement. Votre dernière lettre ne contient que des observations sur le livre de Galilée, auxquelles je ne saurais répondre, pour ce que je ne l'ai point encore vu; mais sitôt qu'il sera en vente, je le verrai, seulement afin de vous pouvoir envoyer mon exemplaire apostillé, s'il en vaut la peine, ou du moins vous en envoyer mes observations. Je suis, etc.

(1) Roberval.

veille de la Pentecôte, l'autre du trentième mai et l'autre du cinquième juin, lesquelles j'ai reçues toutes trois cette semaine, et je crois que cela vient de ce qu'elles passent par Leyde, où elles demeurent quelques jours avant qu'ils aient commodité de me les envoyer : c'est pourquoi je serai bien aise, s'il vous plaît, que vous les adressiez dorénavant à Harlem au logis de M. Bloemard. C'est un prêtre grand ami de M. Bannius, qui ne manquera pas de me les faire tenir promptement, car il faut passer par Harlem pour venir de Leyde où je suis. Vous me demandez si les étrangers m'ont fait de meilleures objections que les Français, à quoi je vous dirai que je n'en compte aucunes que j'aie reçues de France, sinon celles de M. Morin. Car pour le sieur N. (1), il a montré seulement qu'il voulait contredire sans rien entendre en la matière qu'il attaquait, et sinon qu'il ne s'est principalement étendu que sur ce que j'ai écrit de l'existence de Dieu. J'avais résolu de faire un essai de raillerie en lui répondant, mais pour ce que cette matière est trop sérieuse pour la mêler parmi des moqueries, il en sera quitte à meilleur marché. Je sais que ce qui fait que M. N. (2) l'estime, est seulement que la matière qu'il traite lui agréé; mais je vous assure que je le estime fort peu et l'un et l'autre. Pour les étrangers, Fromondus de Louvain m'a fait diverses objections assez amples, et un autre, nommé Plempius, qui est professeur en médecine, m'en a envoyé touchant le mouvement du cœur, qui, je crois, contiennent tout ce qu'on me pouvait objecter sur cette matière. De plus, un autre aussi de Louvain, qui n'a point voulu mettre son nom, mais qui, entre nous, est jésuite, m'en a envoyé touchant les couleurs de l'arc-en-ciel; enfin, quelque autre de la Haye m'en a envoyé touchant diverses matières; c'est tout ce que j'en ai reçu jusqu'à présent. J'ai beaucoup d'obligation à M. d'Igby de ce qu'il parle si avantageusement pour moi, comme vous me mandez; mais je vous assure que j'aime beaucoup mieux me venger de ceux qui médisent de moi en me moquant d'eux, qu'en les battant; car il m'est plus commode de rire que de me fâcher.

Pour M. N., son procédé me confirme entièrement en l'opinion que j'ai eue dès le commencement, que lui et ceux de Paris avaient conspiré ensemble pour tâcher à décréditer mes écrits le

plus qu'ils pourraient peut-être, à cause qu'ils ont eu peur que si ma Géométrie était en vogue, ce peu qu'ils savent de l'analyse de Viète ne fût méprisé; comme en effet je pense connaître maintenant la portée de leurs esprits, et je ne doute point qu'il n'y en ait plusieurs autres qui pourront aller beaucoup plus loin qu'eux, lorsqu'ils auront un chemin ouvert qui ne sera pas moins bon que le leur. J'admire qu'ils osent encore se vanter devant moi, car je ne sache pas avoir omis à leur répondre directement à aucune chose qu'ils m'aient objectée ou proposée, et eux, au contraire, ne m'ont jamais répondu à aucune, mais ont seulement changé de discours et parlé de choses hors de propos. Je serai bien aise de savoir si les réponses de M. N. ont satisfait davantage M. de Sainte-Croix que les miennes; mais pour moi, je trouve plaisant que de quatre questions, n'y en ayant qu'une qu'il résout à peine en donnant un nombre qui y satisfait, il ne se contente pas de faire des bravades sur ce sujet, disant qu'il ne se contente pas de soudre ces questions à la mode de M. de Sainte-Croix, etc., et en propose une autre toute semblable et même qui est bien plus aisée. Pour ce qu'il dit que je n'ai pas satisfait à la question de nombre, il ne s'accorde pas avec Monsieur Rob. (1), qui, à ce que vous m'avez dit ci-devant, n'estimait pas M. de N. pour avoir trouvé la démonstration de ce théorème, mais pour ce qu'il s'en était avisé le premier, car il dit au contraire que M. Bachet, sur Diophante, avoue n'en savoir point la démonstration, et ainsi M. Bachet s'en était donc avisé avant lui. Mais il leur est permis de se vanter; pour moi je commence à me lasser de leur conférence, et vous supplie de m'en délivrer autant qu'il se pourra faire civilement. Votre dernière lettre ne contient que des observations sur le livre de Galilée, auxquelles je ne saurais répondre, pour ce que je ne l'ai point encore vu; mais sitôt qu'il sera en vente, je le verrai, seulement afin de vous pouvoir envoyer mon exemplaire apostillé, s'il en vaut la peine, ou du moins vous en envoyer mes observations. Je suis, etc.

(1) Roberval.

(1) Petit.
(2) Fermat.

FRAGMENT

D'UNE

LÉTTRE AU R. P. MERSENNE.

LÉTTRE 82 (7, t. IV).

MON RÉVÉREND PÈRE,

27 juillet 1638.

Les deux feuillets précédents ont été pour les autres. Je viens ici aux divers articles de votre lettre, dont le premier est que le sieur N. (1) vous a dit que les capucins avaient tous unanimement admiré, étant en leur assemblée générale, ce qu'il a écrit contre moi, de quoi je pense avoir sujet de me rire; car il n'y a aucune apparence que la dévotion de ces bons religieux les rende si simples, qu'ils ne puissent remarquer les fautes qui sont en toutes les lignes de son discours, ni qu'ils approuvent toutes ses impiétés, qui sont telles en quelques endroits, que, s'il était en un pays où l'inquisition fût un peu sévère, il aurait sujet de craindre le feu. Outre que la profession qu'ils font de reprendre les vices les oblige à blâmer le désir de médire, dont on voit qu'il n'a pas été moins embrasé que les plus saints d'entre eux le sauraient être de l'amour divin. Pour moi je ne crains pas que ceux qui ont du jugement et qui me connaissent, s'imaginent qu'il me fût malaisé de lui répondre, si je pensais qu'il fût de la bienséance que je le fisse. Mais je vous dirai que je n'aurais pas moins de honte d'écrire contre un homme de cette sorte, que de m'arrêter à poursuivre quelque petit chien qui aboierait après moi dans une rue. Ce qui n'empêche pas que je ne veuille tâcher d'éclaircir les raisons que j'ai données de l'existence de Dieu, mais j'en écrirai en latin; et pour ce que la plupart des objections qu'on m'a envoyées, et que j'ai dessein de faire imprimer lorsque j'en aurai un assez bon nombre, sont aussi latines, je serais bien aise

(1) Le commencement et la fin de cette lettre portent sur des questions mathématiques.

que ceux qui m'en voudront faire à l'avenir les écrivent en même langue; et pour ce que j'ai quasi opinion que les jésuites de la Flèche me feront l'honneur de m'en envoyer, je vous prie de les en faire avertir, car je crois que si cela est, ils aimeront mieux les mettre en latin qu'en français, mais que ce soit, s'il vous plaît, comme sans dessein et par occasion, à cause que peut-être ils ne pensent point à m'en envoyer. Je voudrais bien savoir aussi de quelle façon ils traitent mes *Météores* en leur philosophie, savoir; s'ils les réfutent ou s'ils s'en taisent; car je n'ose encore penser qu'ils les suivent, et cela se peut voir par leurs thèses publiques qu'ils font environ cette saison...

A MONSIEUR ***.

LÉTTRE 83 (67, t. IV).

Août 1638.

MONSIEUR,

J'ai lu soigneusement le livre que vous avez pris la peine de m'envoyer, et je vous en remercie. L'auteur témoigne être homme de bon esprit et de grande doctrine, et avoir outre cela beaucoup de probité et de zèle pour le bien public. Tout ce qu'il dit contre les sciences qui sont en usage et la façon qu'on tient pour les enseigner n'est que trop vrai, et ses plaintes ne sont que trop justes.

Le dessein qu'il propose de ramasser dans un seul livre tout ce qu'il y a d'utile en tous les autres, serait aussi fort bon s'il était praticable; mais j'appréhende qu'il ne le soit pas: car, outre qu'il est souvent très malaisé de bien juger de ce que les autres ont écrit et d'en tirer le meilleur sans rien prendre avec cela de mauvais, les vérités particulières qui sont par-ci par-là dans les livres sont si détachées et si indépendantes les unes des autres, que je crois qu'il serait besoin de plus d'esprit et d'industrie pour les assembler en un corps bien proportionné et bien en ordre, suivant le désir de l'auteur, que pour composer un tel corps de

ses propres inventions. Ce n'est pas qu'on doive pour cela négliger celles d'autrui, lorsqu'on en rencontre d'utiles; mais je ne crois pas qu'on doive employer son principal temps à les recueillir; enfin, si quelques-uns étaient capables de trouver le fonds des sciences, ils auraient tort d'user leur vie à en chercher les petites parcelles qui sont cachées par-ci par-là dans les recoins des bibliothèques; et ceux qui ne seront propres qu'à ce travail ne seront pas capables de bien choisir et de bien mettre en ordre ce qu'ils trouveront. Il est vrai que l'auteur assure avoir déjà fait ou commencé un tel livre, et je veux bien croire qu'il s'en peut acquitter mieux que personne, mais les échantillons qu'il en fait voir ici ne suffisent pas pour en donner grande espérance; car pour les aphorismes, page 31, etc., ils ne contiennent que des pensées si générales, qu'il semble avoir beaucoup de chemin à faire avant que de parvenir aux vérités particulières qui sont seules requises pour l'usage. Et outre cela, je trouve deux choses en ses prétentions que je ne saurais entièrement approuver: la première est qu'il semble vouloir trop joindre la religion et les vérités révélées avec les sciences qui s'acquièrent par le raisonnement naturel; et l'autre, qu'il imagine une science universelle dont les jeunes écoliers soient capables, et qu'ils puissent avoir apprise avant l'âge de vingt-quatre ans. En quoi il me semble ne pas remarquer qu'il y a grande différence entre les vérités acquises et les révélées; en ce que la connaissance de celles-ci ne dépendant que de la grâce (laquelle Dieu ne dénie à personne, encore qu'elle ne soit pas effluence en tous), les plus idiots et les plus simples y peuvent aussi bien réussir que les plus subtils; au lieu que sans avoir plus d'esprit que le commun, on ne doit pas espérer de rien faire d'extraordinaire touchant les sciences humaines. Et enfin, bien que nous soyons obligé à prendre garde que nos raisonnements ne nous persuadent aucune chose qui soit contraire à ce que Dieu a voulu que nous crussions; je crois néanmoins que c'est appliquer l'Écriture sainte à une fin pour laquelle Dieu ne l'a point donnée, et par conséquent en abuser, que d'en vouloir tirer la connaissance des vérités qui n'appartiennent qu'aux sciences humaines, et qui ne servent point à notre salut; mais peut-être aussi que cet auteur n'entend point user de la Bible en ce sens-là, ni mêler les choses saintes aux profanes; et en tout le reste ses intentions paraissent si bonnes, qu'encore même qu'il manquât en quelque chose, il ne laisse pas

d'être grandement à estimer. Je vous remercie de l'avis que vous me donnez des médisances de N., elles sont si faibles et si mal trouvées, que je crois qu'elles lui font plus de tort en ce qu'elles découvrent la maladie de son esprit, qu'elles n'en sauraient faire à aucun autre. Je suis, etc.

LETTRE 84 (68, t. IV).

AU MÊME.

Août 1638.

Je n'ai jamais l'honneur de recevoir de vos lettres que je n'y trouve occasion de commencer ma réponse par des remerciements; mais j'ai peur de vous ennuyer de ce style; et pour ce que toutes les muses de France auront part à la faveur que vous m'avez faite d'intercéder pour elles envers celles de Leyde, touchant les livres arabes que M. Hardy désire voir, je leur veux laisser le soin des paroles pour vous en rendre grâces, et me contenter de ressentir en effet que c'est moi qui vous en ai l'obligation. Je trouverais étrange que M. de Balzac ne vous eût point écrit sur la perte qui vous arriva l'année passée, s'il avait su qu'elle vous touchât au point qu'elle faisait; mais étant comme il est si amateur de la liberté, que même ses jarretières et ses aiguillettes lui pèsent, il n'aura pu sans doute se persuader qu'il y ait des liens au monde qui soient si doux qu'on ne saurait en être délivré sans les regretter. Et je puis d'ailleurs répondre qu'il est des plus constants en ses amitiés, bien qu'il ne soit pas toujours des plus diligents à le témoigner par ses lettres. Je ne saurais vous répondre de ce que j'ai fait tout cet été, à cause que je n'ai presque rien fait qui mérite d'être mis en compte. Il y a eu certaines gens qui se piquent extrêmement de géométrie, lesquels ne pouvant entendre la mienne, et ayant, je crois, peur que ceux qui l'entendront ne leur ôtent l'avantage que ce qu'ils savent de l'analyse de Viète leur donne sur le commun, ont cherché toutes sortes de moyens pour la décréditer *per fas et nefas*. En sorte qu'on m'a rendu le moins de justice en ce où je pensais qu'il fût le moins possible de me la nier; mais pour ce qu'ils n'ont rien su trouver en particulier à y reprendre, et que sitôt qu'ils l'ont entrepris j'ai pu par un mot de réponse faire voir

qu'ils n'entendaient rien en ce qu'ils disaient, ils ont trouvé une autre invention pour m'attaquer, à savoir, en me proposant des questions touchant les matières où ils ont cru que je me serais le moins exercé, et, bien qu'ils n'aient pas eu de quoi me fort travailler, cela n'a pas laissé de me divertir en même façon que deux ou trois mouches qui volent autour du visage d'un homme qui s'est couché à l'ombre dans un bois pour s'y reposer, sont quelquefois capables de l'en empêcher. Mais j'espère qu'ils y mettront bientôt fin, ou s'ils y manquent, je l'y mettrai : car je crois les avoir déjà tant de fois désarmés, que je ne serai pas mal fondé à leur refuser le combat... (1).

LETTRE 85 (39, t. II).

AU MÊME.

Année 1638.

Je sais que vous avez tant d'occupations qui valent mieux que de vous arrêter à lire des compliments d'un homme qui ne fréquente ici que des paysans, que je n'ose m'ingérer de vous écrire que lorsque j'ai quelque occasion de vous importuner. Celle qui se présente maintenant est pour vous donner sujet d'exercer votre charité en la personne d'un pauvre paysan de mon voisinage qui a eu le malheur d'en tuer un autre. Ses parents ont dessein d'avoir recours à la clémence de Son Altesse, afin de tâcher d'obtenir sa grâce, et ils ont désiré aussi que je vous en écrivisse pour vous supplier de vouloir seconder leur requête d'un mot favorable, en cas que l'occasion s'en présente. Pour moi, qui ne cherche rien tant que la sécurité et le repos, je suis bien aise d'être en un pays où les crimes soient châtiés avec rigueur, pour ce que l'impunité des méchants leur donne trop de licence; mais pour ce que tous les mouvements de nos passions n'étant pas toujours en notre pouvoir, il arrive quelquefois que les meilleurs hommes commettent de très grandes fautes, pour cela l'usage des grâces est plus utile que celui des lois, à cause qu'il vaut mieux qu'un homme de bien soit sauvé, que non pas que mille méchants soient punis; aussi est-ce l'action la

(1) La fin traite des questions de physique.

plus glorieuse et la plus auguste que puissent faire les princes que de pardonner. Le paysan pour qui je vous prie est ici en réputation de n'être nullement querelleur, et de n'avoir jamais fait de déplaisir à personne avant ce malheur. Tout ce qu'on peut dire le plus à son désavantage, est que sa mère était mariée avec celui qui est mort; mais si on ajoute qu'elle en était aussi fort outrageusement battue et l'avait été pendant plusieurs années qu'elle avait tenu ménage avec lui, jusqu'à ce qu'enfin elle s'en était séparée, et ainsi ne le considérait plus comme son mari mais comme son persécuteur et son ennemi, lequel même pour se venger de cette séparation, la menaçait d'ôter la vie à quelqu'un de ses enfants (l'un desquels est celui-ci), on trouvera que cela même sert beaucoup à l'excuser. Et comme vous savez que j'ai coutume de philosopher sur tout ce qui se présente, je vous dirai que j'ai voulu rechercher la cause qui a pu porter ce pauvre homme à faire une action de laquelle son humeur paraissait fort être éloignée; et j'ai su qu'au temps que ce malheur lui est arrivé, il avait une extrême affliction, à cause de la maladie d'un sien enfant dont il attendait la mort à chaque moment, et que pendant qu'il était auprès de lui, on le vint appeler pour secourir son beau-frère qui était attaqué par leur commun ennemi. Ce qui fait que je netrouve nullement étrange de ce qu'il ne fut pas maître de soi-même en telle rencontre : car lorsqu'on a quelque grande affliction, et qu'on est mis au désespoir par la tristesse, il est certain qu'on se laisse bien plus emporter à la colère, s'il en survient alors quelque sujet, qu'on ne ferait en un autre temps. Et ce sont ordinairement les meilleurs hommes qui, voyant d'un côté la mort d'un fils et de l'autre le péril d'un frère, en sont le plus violemment émus. C'est pourquoi les fautes ainsi commises sans aucune malice préméditée; sont, ce me semble, les plus excusables; aussi lui fut-il pardonné par tous les principaux parents du mort, au jour même qu'ils étaient assemblés pour le mettre en terre. Et de plus, les juges d'ici l'ont absous, mais par une faveur trop précipitée, laquelle ayant obligé le fiscal à se porter appelant de leur sentence, il n'ose pas se présenter derechef devant la justice, laquelle doit suivre la rigueur des lois sans avoir égard aux personnes, mais il supplie que l'innocence de sa vie passée lui puisse faire obtenir grâce de Son Altesse. Je sais bien qu'il est très utile de laisser quelquefois faire des exemples pour donner de la crainte aux méchants;

mais il me semble que le sujet qui se présente n'y est pas propre : car, outre que le criminel étant absent, tout ce qu'on lui peut faire n'est que de l'empêcher de revenir dans le pays, et ainsi punir sa femme et ses enfants plus que lui, j'apprends qu'il y a quantité d'autres paysans en ces provinces qui ont commis des meurtres moins excusables et dont la vie est moins innocente, qui ne laissent pas d'y demeurer sans avoir aucun pardon de Son Altesse (et le mort était de ce nombre) : ce qui me fait croire que si on commençait par mon voisin à faire un exemple, ceux qui sont plus accoutumés que lui à tirer le couteau diraient qu'il n'y a que les innocents et les idiots qui tombent entre les mains de la justice, et seraient confirmés par là en leur licence. Enfin, si vous contribuez quelque chose à faire que ce pauvre homme puisse revenir auprès de ses enfants, je puis dire que vous ferez une bonne action, et que ce sera une nouvelle obligation que vous aura, etc.

LÉTTRE 86 (34, t. II).

AU MÊME.

Année 1638.

J'avoue qu'il y a un grand défaut dans l'écrit que vous avez vu, ainsi que vous le remarquez, et que je n'y ai pas assez étendu les raisons par lesquelles je pense prouver qu'il n'y a rien au monde qui soit de soi plus évident et plus certain que l'existence de Dieu et de l'âme humaine, pour les rendre faciles à tout le monde; mais je n'ai osé tâcher de le faire, d'autant qu'il m'eût fallu expliquer bien au long les plus fortes raisons des sceptiques, pour faire voir qu'il n'y a aucune chose matérielle de l'existence de laquelle on soit assuré, et par même moyen accoutumer le lecteur à détacher sa pensée des choses sensibles, puis montrer que celui qui doute ainsi de tout ce qui est matériel, ne peut aucunement pour cela douter de sa propre existence; d'où il suit que celui-là, c'est-à-dire l'âme, est un être ou une substance qui n'est point du tout corporelle et que sa nature n'est que de penser, et aussi qu'elle est la première chose qu'on puisse connaître certainement; même en s'arrêtant assez longtemps sur cette méditation, on acquiert peu à peu une connais-

sance très claire, et si j'ose ainsi parler, intuitive, de la nature intellectuelle en général, l'idée de laquelle étant considérée sans limitation, est celle qui nous représente Dieu, et limitée, est celle d'un ange ou d'une âme humaine; or il n'est pas possible de bien entendre ce que j'ai dit après de l'existence de Dieu, si ce n'est qu'on commence par là, ainsi que j'ai assez donné à entendre en la page 48. Mais j'ai eu peur que cette entrée, qui eût semblé d'abord vouloir introduire l'opinion des sceptiques, ne troublât les plus faibles esprits, principalement à cause que j'écrivais en langue vulgaire : de façon que je n'en ai même osé mettre le peu qui est à la page 41 qu'après avoir usé de préface : et pour vous, Monsieur, et vos semblables qui sont des plus intelligents, j'ai espéré que s'ils prennent la peine, non pas seulement de lire, mais aussi de méditer par ordre les mêmes choses que j'ai dit avoir méditées, en s'arrêtant assez longtemps sur chaque point pour voir si j'ai failli ou non, ils en tireront les mêmes conclusions que j'ai fait; je serai bien aise au premier loisir que j'aurai, de faire un effort pour tâcher d'éclaircir davantage cette matière et d'avoir en cela quelque occasion de vous témoigner que je suis, etc.

LÉTTRE 87 (27, t. III).

AU MÊME.

4 janvier 1639.

La franchise que j'ai pu remarquer en votre humeur et les obligations que je vous ai, me convient à écrire ici librement ce que je puis conjecturer du traité des sections coniques dont le R. P. M. m'a envoyé le projet. Vous pouvez avoir deux desseins qui sont fort bons et fort louables, mais qui ne requièrent pas tous deux même façon de procéder; l'un est d'écrire pour les doctes et de leur enseigner quelques nouvelles propriétés de ces sections qui ne leur soient pas encore connues, et l'autre est d'écrire pour les curieux qui ne sont pas doctes, et de faire que cette matière qui n'a pu jusques ici être entendue que de fort peu de personnes, et qui est néanmoins fort utile pour la perspective, la peinture, l'architecture, etc., devienne vulgaire et facile à tous ceux qui la voudront étudier dans votre livre. Si

vous avez le premier, il ne me semble pas qu'il soit nécessaire d'y employer aucuns nouveaux termes; car les doctes étant déjà accoutumés à ceux d'Apollonius, ne les changeront pas aisément pour d'autres, quoique meilleurs, et ainsi les vôtres ne serviraient qu'à leur rendre vos démonstrations plus difficiles, et à les détourner de les lire. Si vous avez le second, il est certain que vos termes qui sont français, et dans l'invention desquels on remarque de l'esprit et de la grâce, seront bien mieux reçus par des personnes non préoccupées, que ceux des anciens, et même ils pourront servir d'attrait à plusieurs pour leur faire lire vos écrits, ainsi qu'ils lisent ceux qui traitent des armoiries, de la chasse, de l'architecture, etc., sans vouloir être ni chasseurs, ni architectes, seulement pour en savoir parler en mots propres. Mais si vous avez cette intention, il faut vous résoudre à composer un gros livre, et à y expliquer tout si amplement, si clairement, et si distinctement, que ces messieurs qui n'étudient qu'en bâillant, et qui ne peuvent se peiner l'imagination pour entendre une proposition de géométrie, ni tourner les feuillets pour regarder les lettres d'une figure, ne trouvent rien en votre discours qui leur semble plus malaisé à comprendre qu'est la description d'un palais enchanté dans un roman... (1).

AU R. P. MERSENNE

LETTRE 88 (63, t. IV) [2].

MON RÉVÉREND PÈRE,

4 janvier 1639.

Il faudrait que je fusse fort las de vivre si je négligeais de me conserver après avoir lu vos dernières, où vous me mandez que vous et quelques autres personnes de très grand mérite ont un tel soin de moi, que vous avez peur que je ne sois malade lorsque vous êtes plus de quinze jours sans recevoir de mes lettres;

(1) La fin de cette lettre a trait aux mathématiques.

(2) Nous donnons seulement le commencement de cette lettre dont la fin traite de questions de physique.

mais il y a trente ans que je n'ai eu, grâces à Dieu, aucun mal qui méritât d'être appelé mal; et pour ce que l'âge m'a ôté cette chaleur de foie qui me faisait autrefois aimer les armes, et que je ne fais plus profession que de poltronnerie, et aussi que j'ai acquis quelque peu de connaissance en la médecine, et que je me sens vivre, et me tâte avec autant de soin qu'un riche vieillard, il me semble quasi que je suis maintenant plus loin de la mort que je n'étais en ma jeunesse. Et si Dieu ne me donne assez de science pour éviter les incommodités que l'âge apporte, j'espère qu'il me laissera au moins assez longtemps en cette vie pour me donner loisir de les souffrir. Toutefois, le tout dépend de sa Providence, à laquelle, raillerie à part, je me soumets d'aussi bon cœur que puisse avoir fait le Père Joseph; et l'un des points de ma morale est d'aimer la vie sans craindre la mort.

Je vous suis extrêmement obligé de la peine que vous prenez de corriger les fautes de mes Essais, mais j'ai quasi peur qu'elle soit superflue; car, vu le peu d'exemplaires que le libraire dit en avoir vendu, je ne vois pas grande apparence qu'il les doive imprimer une seconde fois. Vous avez raison qu'en la page 66, ligne 4, il faut lire *ail*, pour *objet*, mais en la page 125, ligne 1, j'ai mis *mesure*, c'est-à-dire, *temps* ou *cadence*, au sens qu'on le prend en la musique... (1).

FRAGMENT

D'UNE

LETTRE AU R. P. MERSENNE.

LETTRE 89 (éd. V. Cousin, t. 8, p. 167) [2].

16 octobre 1639.

... Depuis mes dernières, j'ai pris le temps de lire le livre que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer. Et pour ce que vous m'en avez demandé mon sentiment, et qu'il traite d'un sujet au-

(1) La fin de cette lettre porte sur des questions de physique.

(2) Tiré du manuscrit de la biblioth. de l'Institut.

quel j'ai travaillé toute ma vie, je pense vous en devoir ici écrire. J'y trouve plusieurs choses fort bonnes, *sed non publicè saporis*; car il y a peu de personnes qui soient capables d'entendre la métaphysique. Et, pour le général du livre, il tient un chemin fort différent de celui que j'ai suivi. Il examine ce que c'est que la vérité; et pour moi, je n'en ai jamais douté, me semblant que c'est une notion si transcendentement claire qu'il est impossible de l'ignorer. En effet, on a bien des moyens pour examiner une balance avant que de s'en servir; mais on n'en aurait point pour apprendre ce que c'est que la vérité, si l'on ne la connaissait de nature; car quelle raison aurions-nous de consentir à ce qui nous l'apprendrait si nous ne savions qu'il fût vrai, c'est-à-dire si nous ne connaissions la vérité? ainsi on peut bien expliquer *quid nomini* à ceux qui n'entendent pas la langue, et leur dire que ce mot *vérité* en sa propre signification dénote la conformité de la pensée avec l'objet, mais que lorsqu'on l'attribue aux choses qui sont hors de la pensée, il signifie seulement que ces choses peuvent servir d'objets à des pensées véritables, soit aux nôtres, soit à celles de Dieu; mais on ne peut donner aucune définition de logique qui aide à connaître sa nature. Et je crois le même de plusieurs autres choses qui sont fort simples et se connaissent naturellement, comme sont la figure, la grandeur, le mouvement, le lieu, le temps, etc., en sorte que lorsqu'on veut définir ces choses, on les obscurcit et on s'embarrasse; car, par exemple, celui qui se promène dans une salle fait bien mieux entendre ce que c'est que le mouvement que ne fait celui qui dit: *est actus entis in potentia prout in potentia*, et ainsi des autres.

L'auteur prend pour règle de ses vérités le consentement universel. Pour moi, je n'ai pour règle des miennes que la lumière naturelle, ce qui convient bien en quelque chose; car tous les hommes ayant une même lumière naturelle ils semblent devoir tous avoir les mêmes notions. Mais il est très différent en ce qu'il n'y a presque personne qui se serve bien de cette lumière. D'où vient que plusieurs (par exemple tous ceux que nous connaissons) peuvent consentir à une même erreur, et il y a quantité de choses qui peuvent être connues par la lumière naturelle auxquelles jamais personne n'a encore fait de réflexion.

Il veut qu'il y ait en nous autant de facultés qu'il y a de diversités à connaître, ce que je ne puis entendre autrement que

comme si, à cause que la cire peut recevoir une infinité de figures, on dirait qu'elle a en soi une infinité de facultés pour les recevoir, ce qui est vrai en ce sens-là. Mais je ne vois point qu'on puisse tirer aucune utilité de cette façon de parler, et il me semble plutôt qu'elle peut nuire en donnant sujet aux ignorants d'imaginer autant de diverses petites entités en notre âme. C'est pourquoi j'aime mieux concevoir que la cire, par sa seule flexibilité, reçoit toutes sortes de figures, et que l'âme acquiert toutes ses connaissances par la réflexion qu'elle fait, ou sur soi-même pour les choses intellectuelles, ou sur les diverses dispositions du cerveau auquel elle est jointe pour les corporelles, soit que ces dispositions dépendent des sens ou d'autres causes. Mais il est très utile de ne rien recevoir en sa créance, sans considérer à quel titre ou pour quelle cause on l'y reçoit; ce qui revient à ce qu'il dit qu'on doit toujours considérer de quelle faculté on se sert. Il n'y a point de doute qu'il faut aussi, comme il dit, prendre garde que rien ne manque de la part de l'objet, ni du milieu, ni de l'organe, afin de n'être pas trompé par les sens. Il veut qu'on suive surtout l'instinct naturel, duquel il tire toutes ses notions communes. Pour moi, je distingue deux sortes d'instincts: l'un est en nous en tant qu'hommes et est purement intellectuel, c'est la lumière naturelle ou *intuitus mentis*, auquel seul je tiens qu'on se doit fier; l'autre est en nous en tant qu'animaux et est une certaine impulsion de la nature à la conservation de notre corps, à la jouissance des voluptés corporelles, etc., lequel ne doit pas toujours être suivi.

Pour ce qui est de la religion, j'en laisse l'examen à MM. de la Sorbonne, et je puis seulement dire que j'y ai trouvé beaucoup moins de difficulté en le lisant en français que je n'avais fait ci-devant en la parcourant en latin, et qu'il a plusieurs maximes qui me semblent si pieuses et si conformes au sens commun, que je souhaite qu'elles puissent être approuvées par la théologie orthodoxe. Enfin, pour conclusion, encore que je ne puisse m'accorder en tout aux sentiments de cet auteur, je ne laisse pas de l'estimer beaucoup au-dessus des esprits ordinaires. Je suis, etc.

LÉTTRE 90 (33, t. III).

AU MÊME.

15 novembre 1639 (1).

... Pour celui qui dit que je vais au prêché des calvinistes, c'est bien une calomnie très pure; et en examinant ma conscience pour savoir sur quel prétexte on l'a pu fonder, je n'en trouve aucun autre, sinon que j'ai été une fois avec M. de N. et M. Hedin à une lieue de Leyde, pour voir par curiosité l'assemblée d'une certaine secte de gens qui se nomment prophètes et entre lesquels il n'y a point de ministre; mais chacun prêché qui veut, soit homme ou femme, selon qu'il s'imagine être inspiré; en sorte qu'en une heure de temps nous ouïmes les sermons de cinq ou six paysans, ou gens de métier, et une autre fois nous fûmes entendre le prêché d'un ministre anabaptiste qui disait des choses si impertinentes et parlait un français si extravagant, que nous ne pouvions nous empêcher d'éclater de rire; et je pensais être plutôt à une farce qu'à un prêché. Mais pour ceux des calvinistes, je n'y ai jamais été de ma vie, que depuis votre lettre écrite, que me trouvant à la Haye le neuvième de ce mois, qui est le jour qu'on remercie Dieu et qu'on fait des feux de joie pour la défaite de la flotte espagnole, je fus entendre un ministre français dont on fait état, mais ce fut en telle sorte, qu'il n'y avait là personne qui m'aperçût, qui ne connût bien que je n'y allais pas pour y croire, car je n'y entrai qu'au moment que le prêché commençait; j'y demeurai contre la porte et en sortis au moment qu'il fut achevé, sans vouloir assister à aucune de leurs cérémonies; que si j'eusse reçu votre lettre auparavant, je n'y aurais pas été du tout; mais il est impossible d'éviter les discours de ceux qui veulent parler sans raison; et celui dont vous m'écrivez doit avoir l'esprit bien faible, de m'accuser d'aller par les villages pour voir tuer des pourceaux, car il s'en tue bien plus dans les villes que dans les villages, où je n'ai jamais été pour ce sujet. Mais, comme vous m'écrivez, ce n'est pas un crime d'être curieux de l'anatomie, et j'ai été un hiver à Amsterdam que j'allais quasi tous les jours en la maison d'un boucher pour lui

(1) Nous ne donnons que la fin de cette lettre

voir tuer des bêtes, et faisais apporter de là en mon logis les porties que je voulais anatomiser plus à loisir; ce que j'ai encore fait plusieurs fois en tous les lieux où j'ai été, et je ne crois pas qu'aucun homme d'esprit m'en puisse blâmer...

Les opinions de vos analystes, touchant l'existence de Dieu et l'honneur qu'on lui doit rendre, sont, comme vous écrivez, très difficiles à guérir, non pas qu'il n'y ait moyen de donner des raisons assez fortes pour les convaincre, mais pour ce que ces gens-là, pensant avoir bon esprit, sont souvent moins capables de raison que les autres; car la partie de l'esprit qui aide le plus aux mathématiques, à savoir l'imagination, nuit plus qu'elle ne sert pour les spéculations métaphysiques. J'ai maintenant entre les mains un discours où je tâche d'éclaircir ce que j'ai écrit ci-devant sur ce sujet; il ne sera que de cinq ou six feuilles d'impression; mais j'espère qu'il contiendra une bonne partie de la métaphysique: et afin de le mieux faire, mon dessein est de n'en faire imprimer que vingt ou trente exemplaires, pour les envoyer aux vingt ou trente plus savants théologiens dont je pourrai avoir connaissance, afin d'en avoir leur jugement, et apprendre d'eux ce qui sera bon d'y changer, corriger ou ajouter, avant que de le rendre public...

LÉTTRE 91 (2, t. V).

AU MÊME.

22 juillet 1640.

Ce mot n'est que pour vous remercier de l'affection que vous m'avez témoignée en la dispute contre les thèses des jésuites. J'écris à leur recteur pour les prier tous en général de s'adresser à moi, s'ils ont des objections à proposer contre ce que j'ai écrit: car je ne veux point avoir affaire à aucun d'eux en particulier, sinon en tant qu'il sera avoué de tout l'ordre, supposant que ceux qui n'en pourront être avoués n'auront pas une bonne intention, comme en effet il paraît, ce semble, par la vétilation que vous m'avez envoyée, que celui qui l'a faite a plutôt dessein d'obscurcir que d'éclaircir la vérité. J'y répondrai dans huit jours comme il le mérite, et à toutes vos autres lettres, ce qui m'est impossible pour ce voyage. Au reste, je feins d'ignorer l'auteur de

de ces thèses (1), dans la lettre que j'écris à leur recteur, pour avoir plus d'occasion de m'adresser à tout le corps; et en effet, vous ne m'avez point fait savoir son nom dans vos premières lettres. Mais il me semble que vous m'avez autrefois mandé que ce Père est parent de monsieur P. (2). Si cela est, je ne m'étonne pas qu'il ait voulu engager sa réputation pour l'amour de son parent; mais je m'étonne de ce qu'il a osé m'envoyer sa belle vétilation, vu qu'elle ne sert qu'à me montrer son impuissance, pour ce qu'il ne dit pas un seul mot contre moi, mais seulement contre des chimères qu'il a feintes pour les réfuter et me les attribuer à faux; comme ce qu'il me fait dire que *cessat determinatio deorsum, tanquam si annihilaretur, nec ulla succederet sursum*, et que, *manet sola et eadem determinatio dextrorsum*, faisant force sur le mot de *sola*, auquel je n'ai jamais pensé. Je ne sais si j'ai bien deviné; mais je conjecture que cette vétilation a été la préface que le répondant a récitée avant que de commencer la dispute. Vous m'apprendrez, s'il vous plaît, ce qui en est. Je vous envoie ici d'autres thèses, dans lesquelles on n'a rien du tout suivi que mes opinions, afin que vous sachiez que s'il y en a qui les rejettent, il y en a aussi d'autres qui les embrassent. Peut-être que quelques-uns de vos médecins ne seront pas marris de voir ces thèses, et celui qui les a faites en prépare encore de semblables sur toute la physiologie de la médecine, et même, si je lui voulais promettre assistance, sur tout le reste; mais je ne la lui ose promettre, à cause qu'il y a mille choses que j'ignore, et ceux qui enseignent sont comme obligés de dire leur jugement de toutes choses. Je suis, etc.

A M. ZUYLICHEM.

—
LETTRE 92 (46, t. VI).

MONSIEUR,

25 juillet 1640.

Je tiens à une extrême faveur que parmi tant de diverses occupations, et tant d'importantes affaires qui doivent passer par

(1) Le père Bourdin, jésuite. — (2) Petit.

votre esprit, vous daigniez encore vous souvenir d'une personne si inutile comme je suis, et je ne doute point que les lettres que vous avez pris la peine de procurer pour le Tourneur n'aient porté coup; mais il n'en a pas encore senti les effets, sinon en tant que messieurs de cette ville n'ont jusques ici donné à personne la place qu'il désire, et que le visage de ceux auxquels il a parlé ne lui en a point été l'espérance. Je m'étonne qu'on vous ait dit que je faisais imprimer quelque chose de métaphysique, pour ce que je n'en ai encore rien mis entre les mains de mon libraire, ni n'ai même rien préparé qui ne soit si peu qu'il ne vait pas le parler; et enfin, on ne peut vous en avoir rien rapporté qui soit vrai, si ce n'est ce que je me souviens vous avoir dit dès l'hiver passé, à savoir, que je me proposais d'éclaircir ce que j'ai écrit dans la quatrième partie de la Méthode, et de ne le point publier, mais d'en faire seulement imprimer douze ou quinze exemplaires pour les envoyer à douze ou quinze des principaux de nos théologiens, et d'en attendre leur jugement: car je compare ce que j'ai fait en cette matière aux démonstrations d'Apollonius, dans lesquelles il n'y a véritablement rien qui ne soit très clair et très certain, lorsqu'on considère chaque point à part; mais à cause qu'elles sont un peu longues et qu'on ne peut y voir la nécessité de la conclusion, si l'on ne se souvient exactement de tout ce qui la précède, on trouve à peine un homme en tout un pays qui soit capable de les entendre; et toutefois, à cause que ceux qui les entendent assurent qu'elles sont vraies, il n'y a personne qui ne les croie. Ainsi je pense avoir entièrement démontré l'existence de Dieu et l'immatérialité de l'âme humaine; mais pour ce que cela dépend de plusieurs raisonnements qui s'entre-suivent, et que si on en oublie la moindre circonstance, on ne peut bien entendre la conclusion, si je ne rencontre des personnes bien capables et de grande réputation pour la métaphysique, qui prennent la peine d'examiner curieusement mes raisons, et qui, disant franchement ce qu'ils en pensent, donnent par ce moyen le branle aux autres pour en juger comme eux ou du moins pour avoir honte de leur contredire sans raison, je prévois qu'elles feront fort peu de fruit; et il me semble que je suis obligé d'avoir plus de soin de donner quelque crédit à ce traité qui regarde la gloire de Dieu, que mon humeur ne me permettrait d'en avoir s'il s'agissait d'une autre matière. Au reste, je crois que je m'en vais entrer en guerre

avec les jésuites : car leur mathématicien de Paris a réfuté publiquement ma Dioptrique en ses thèses, sur quoi j'ai écrit à son supérieur, afin d'engager tout leur corps en cette querelle; car, bien que je sache assez il y a longtemps qu'il ne fait pas bon s'attirer des adversaires, je crois pourtant que, puisqu'ils s'irritent d'eux-mêmes et que je ne le puis éviter, il vaut mieux une bonne fois que je les rencontre tous ensemble que de les attendre l'un après l'autre, en quoi je n'aurais jamais de fin. Cependant mes affaires domestiques m'appellent en France, et si je puis trouver commodité pour y aller dans cinq ou six semaines, je me propose de faire le voyage; mais Vassenaer ne désire pas que je parte avant l'impression de ce que l'opiniâtreté de son adversaire l'a contraint d'écrire; et quoique ce soit une drogue dont je suis fort las, l'honneur toutefois ne me permet pas de m'exempter d'en voir la fin, ni le service que je dois à ce pays d'en dissimuler la vérité. Vous la trouverez ici dans sa préface, dont je lui ferai encore différer l'impression quinze jours ou plus s'il est besoin, afin d'en attendre votre jugement, s'il vous plaît me faire la faveur de me l'écrire, et il nous servira de loi inviolable. Cependant, je vous prie de croire très assurément que son adversaire a très bien su que tout son livre ne valait rien, avant même que de le publier, comme les subterfuges de sa gageure l'ont assez montré, et qu'il a eu la science de Socrate, en ce qu'il a su qu'il ne savait rien; mais il a avec cela une impudence incroyable à calomnier, et à se vanter de savoir des choses impossibles et extravagantes, qui est à mon jugement la qualité la plus dangereuse et la plus nuisible qu'un homme de sa condition saurait avoir; et je pense être obligé de vous mander en cela mon sentiment, car je suis, etc.

—
 AU R. P. MERSENNE.

—
 LETTRE 93 (7, t. IV).

MON RÉVÉREND PÈRE,

30 juillet 1640.

... Pour les bêtes brutes, nous sommes si accoutumés à nous persuader qu'elles sentent ainsi que nous, qu'il est malaisé de

nous défaire de cette opinion; mais si nous étions aussi accoutumés à voir des automates qui imitassent parfaitement toutes celles de nos actions qu'ils peuvent imiter, et à ne les prendre que pour des automates, nous ne douterions aucunement que tous les animaux sans raison ne fussent aussi des automates, à cause que nous trouverions toutes les mêmes différences entre nous et eux, qu'entre nous et les automates...

Je n'ai pas encore fait imprimer mes cinq ou six feuilles de métaphysique, quoiqu'elles soient prêtes il y a longtemps; et ce qui m'en a empêché est que je ne désire point qu'elles tombent entre les mains des ministres, ni dorénavant en celles des PP. jésuites (avec lesquels je prévois que je vais entrer en guerre) jusqu'à ce que je les aie fait voir et approuver par divers docteurs, et, si je puis, par le corps de la Sorbonne; et pour ce que j'ai dessein de faire un tour cet été en France, je me proposais d'en être moi-même le porteur, et ne les ai voulu faire imprimer que lorsque je me verrais sur le point de partir, de peur que le libraire en débitât cependant quelque exemplaire sans mon su; mais l'été est déjà si avancé, que j'ai peur de ne pouvoir faire ce voyage, et, en ce cas, je vous en enverrai dix ou douze exemplaires, ou plus si vous jugez qu'il en soit besoin, car je n'en ferai pas imprimer davantage, et je vous prierais d'en être le distributeur et protecteur, et de ne les mettre qu'entre les mains des théologiens que vous jugerez les plus capables, les moins préoccupés des erreurs de l'école, les moins intéressés à les maintenir, et enfin les plus gens de bien, et sur qui la vérité et la gloire de Dieu ait plus de force que l'envie et la jalousie...

—
 LETTRE 94 (6, t. VI).

AU MÊME.

30 août 1640.

Je vous suis très obligé, et à monsieur Mydorge, des peines qu'il vous a plu prendre pour moi, et des soins que vous avez de ce qui me touche; mais je vous dirai que pour ce qui est de ma lettre au R. P. recteur des jésuites, vous avez eu des considérations entièrement contraires aux miennes; car les mêmes pour

lesquelles il semble que vous avez trouvé bon qu'elle ne lui fût point donnée, sont cause que j'ai regret qu'il ne l'a pas reçue, et que je vous supplie très humblement derechef de la lui vouloir donner, ou faire donner par qui il vous plaira, puisqu'elle est entre vos mains. Je vous écris une lettre latine que je joins avec celle-ci, et que je serai aussi bien aise qu'il voie, afin qu'il ne puisse ignorer les raisons pour lesquelles je lui ai écrit; ou bien, s'il ne les veut pas entendre, qu'au moins je les puisse faire entendre ci-après au public et à la postérité: car enfin, ayant reconnu tant par l'action du père B. (1) que par celles de plusieurs autres, qu'il y en a quantité parmi eux qui parlent de moi désavantageusement, et que n'ayant point moyen de me nuire par la force de leurs raisons, ils pourraient peut-être le faire par le grand nombre de leurs voix; je ne me veux point adresser à aucun d'eux en particulier, ce qui me serait un travail infini et impossible; mais j'espère que je serai assez fort pour leur résister à tous ensemble; et mon dessein est de les obliger, ou à me proposer une bonne fois toutes les raisons qu'ils peuvent avoir contre ce que j'ai écrit, auxquelles j'espère de pouvoir aisément satisfaire, et d'autoriser la vérité par mes réponses, et de finir bientôt avec eux par ce moyen; ou bien de me le refuser, ce qu'ils ne peuvent sans faire connaître qu'ils n'ont rien de bon à contredire, et après ce refus, si aucun d'eux parle contre moi en mon absence, ou aura sujet de ne le pas croire; et enfin je tâche à les traiter avec tant de respect et de soumission, qu'ils ne peuvent témoigner aucune haine ou mépris contre moi que cela ne leur tourne à blâme et ne soit à leur confusion. Et je vous dirai qu'il m'importe fort peu qu'ils refusent de recevoir ma lettre, ou qu'ils la reçoivent sans me répondre, ou même qu'ils me répondent avec aigreur ou mépris, ou enfin qu'ils fassent tout le pis qui se puisse imaginer, pourvu seulement que je le sache et que ma lettre leur ait été présentée. Mais il m'importe beaucoup qu'elle leur soit présentée et que je sache ce qu'ils auront fait, à cause que j'aurais quelque tort de m'adresser à eux par écrits imprimés, avant que de l'avoir fait par lettres particulières, et je prévois qu'il me faudra dans quelque temps en venir là. Vous ne m'avez point mandé si c'est le père B. qui vous avait donné lui-même sa vésitation pour me l'envoyer, et par quelle occasion vous l'avez eue,

(1) Le père Bourdin.

ce que je suis curieux de savoir, à cause que n'y ayant rien du tout dedans en quoi il ne me semble qu'il a fait voir ou sa méprise ou son ignorance, qui sont deux choses que je ne puis croire de lui, j'admire qu'il ait bien voulu que je la visse... (1).

J'admire ceux qui disent que ce que j'ai écrit ne sont que *centones* *Democriti*, et je voudrais bien qu'ils m'apprirent d'où j'ai emprunté ces *centones*, et si on a jamais vu quelques écrits où Démocrite ait expliqué comme moi le sel, la neige hexagone, l'arc-en-ciel, etc. Ces gens montrent leur mauvaise volonté et leur impuissance en disant des choses si hors d'apparence, aussi bien que ceux qui s'offensent de ce que j'ai dit que les vœux sont pour remédier à la faiblesse humaine; car, outre que j'ai très expressément excepté en mon discours tout ce qui touche la religion, je voudrais qu'ils m'apprirent à quoi les vœux seraient bons si les hommes étaient immuables et sans faiblesse. Et bien que ce soit une vertu que de se confesser aussi bien que de faire des vœux de religieux, si est-ce que cette vertu n'aurait jamais de lieu si les hommes ne péchaient point... (2).

LÉTTRE 95 (10, t. IV).

AU MÊME.

30 septembre 1640.

Je ne vous eusse point encore écrit à ce voyage, sinon que je me suis avisé d'une chose dont je serai bien aise d'avoir votre avis et instruction; c'est que je m'étais ci-devant proposé de ne faire imprimer que vingt ou trente exemplaires de mon petit traité de métaphysique, pour les envoyer à autant de théologiens, et leur en demander leur opinion ainsi que je vous avais mandé; mais pour ce que je ne vois pas que je puisse faire cela sans qu'il soit vu de tous ceux qui seront curieux de le voir, soit qu'ils l'aient de quelques-uns de ceux à qui je l'aurai envoyé, soit du libraire, qui ne manquera pas d'en faire imprimer plus d'exemplaires que je ne voudrai, il me semble que je ferai peut-être mieux d'en faire faire une impression publique du premier coup;

(1) La suite traite de questions de physique.

(2) Jusqu'à la fin, questions de physique.

car enfin, je ne crains pas qu'il ait rien qui puisse désagrée aux théologiens, mais j'eusse seulement désiré avoir l'approbation de plusieurs pour empêcher les cavillations des ignorants qui ont envie de contredire, et qui pourront être d'autant plus éloquentes en cette matière qu'ils l'entendront moins, et qu'ils croiront qu'elle peut être moins entendue par le peuple, si ce n'est que l'autorité de plusieurs gens doctes les retienne. Et pour cela j'ai pensé que je ne ferais peut-être pas mal si je vous envoyais mon traité en manuscrit, et que vous le fissiez voir au R. P. Gibieuf, auquel je pourrais aussi écrire pour le prier de l'examiner; et je suis fort trompé, s'il manque à me faire la faveur de l'approuver; puis vous le pourriez aussi faire voir à quelques autres, selon que vous le jugeriez à propos; et ainsi ayant l'approbation de trois ou quatre ou de plusieurs, on le ferait imprimer; et je le dédierais, si vous le trouvez bon, à messieurs de Sorbonne en général, afin de les prier d'être mes protecteurs en la cause de Dieu: car je vous dirai que les cavillations de quelques-uns m'ont fait résoudre à me munir dorénavant le plus que je pourrai de l'autorité d'autrui, puisque la vérité est si peu estimée étant seule. Je ne ferai point encore mon voyage pour cet hiver; car, puisque je dois recevoir les objections des PP. jésuites dans quatre ou cinq mois, je crois qu'il faut que je me tienne en posture pour les attendre; et cependant j'ai envie de relire un peu leur philosophie (ce que je n'ai pas fait depuis vingt ans), afin de voir si elle me semblera maintenant meilleure qu'elle ne faisait autrefois; et pour cet effet, je vous prie de me mander les noms des auteurs qui ont écrit des cours de philosophie, lesquels sont les plus suivis par eux, et s'ils en ont quelques nouveaux; je ne me souviens plus que des conimbes (1). Je voudrais savoir aussi s'il y en a quelqu'un qui ait fait un compendium de toute la philosophie de l'école, et qui soit suivi, car cela m'épargnerait le temps de lire leurs gros livres. Il y avait, ce me semble, un feuillant ou chartreux qui l'avait fait, mais je ne me souviens plus de son nom. Au reste, si vous trouvez bon que je dédie mon traité de Métaphysique à la Sorbonne, je vous prie aussi de me mander comment il faudrait mettre au titre de la lettre dédicatoire... (2).

(1) Tolland et Rubius.

(2) Questions de physique.

LÉTTRE 96 (11, t. IV).

AU MÊME.

28 octobre 1640.

Je ne saurais assez vous exprimer combien vous m'avez obligé, lorsque vous dites publiquement au père B. (1) dans sa classe, que s'il avait quelque chose de bon à m'objecter, il me le devait envoyer; ç'a été le plus insigne trait d'am qui vous pouviez jamais faire. Je m'assure qu'il se fût bien gardé de m'envoyer sa vétilation sans cela; mais c'est une pièce que je garderai pour m'en servir à bonne bouche; car enfin, s'ils s'abstiennent dorénavant lui et les siens de parler de moi, je serai bien aise d'oublier le passé, et de ne point publier les fautes qu'il a faites en me reprenant; mais si j'apprenais qu'il y en ait aucun qui blâme mes opinions sans m'envoyer les raisons pour lesquelles il les blâme, je croirai avoir droit de publier ce qui s'est passé entre eux et moi; et afin d'avoir toutes les pièces en bonne forme, je vous écris encore ici une lettre latine pour servir de réponse à celles que vous m'avez envoyées de leur part; vous leur ferez voir, s'il vous plaît, et même s'ils en désirent copie, je serai bien aise qu'ils l'aient aussi bien que les précédentes, afin qu'ils aient plus de temps à les voir et qu'ils prennent mieux mon intention, car je n'ai point envie de les surprendre, et s'ils n'y font réponse que de bouche, je serais bien aise, si cela ne vous importune, que vous voulussiez prendre la peine de mettre en latin en cinq ou six lignes ce que vous aurez à m'écrire sur ce sujet, et même vous leur pourriez faire voir avant que de me l'envoyer, et y faire mention en passant que vous leur avez fait voir ou donné copie de ce que je vous ai envoyé pour eux. Je vous prie aussi, en cas que le père B. voulût en son particulier vous donner quelques objections pour m'envoyer, de ne me les envoyer qu'après en avoir averti ses supérieurs, ce que vous avez raison de faire pour l'amour d'eux-mêmes, à cause que je vous ai ci-devant mandé que je prendrai dorénavant tout ce qui viendra de quelques-uns des leurs comme s'il venait de tout leur corps. Ce qui me fait prévoir à ceci, est qu'il pourrait arriver que le père B.,

(1) Le père Bourdin, jésuite.

pour n'avoir pas la honte de se dédire et de souffrir que le démenti lui demeure, serait bien aise de m'envoyer quelques objections tant mauvaises qu'elles puissent être, pour gagner cependant du temps et m'en faire perdre; mais quand ils verront qu'il y va de l'honneur de toute la société, je crois qu'ils aimeront mieux le faire taire, car je sais bien qu'il n'a rien de bon à dire...

LETTRE 97 (12, t. IV).

AU MÊME.

Septembre ou octobre 1640.

Je vous remercie des nouvelles du sieur N. (1), je n'y trouve rien d'étrange, sinon qu'il ait ignoré ce que je vous suis; car il n'y a personne ici qui me connaisse tant soit peu qui ne le sache. C'est le plus franc pédant de la terre, et il érève de dépit de ce qu'il y a un professeur en médecine en leur académie d'Utrecht (2), qui fait profession ouverte de ma philosophie et fait même des leçons particulières de physique, et en peu de mois rend ses disciples capables de se moquer entièrement de la vieille philosophie. Voëtius et les autres professeurs ont fait tout leur possible pour lui faire défendre par le magistrat de l'enseigner; mais tout au contraire le magistrat lui a permis malgré eux. Ce Voëtius a gâté aussi la demoiselle de Schurmans, car au lieu qu'elle avait l'esprit excellent pour la poésie, la peinture, et autres telles gentillesses, il y a déjà cinq ou six ans qu'il la possède si entièrement, qu'elle ne s'occupe plus qu'aux controverses de la théologie, ce qui lui fait perdre la conversation de tous les honnêtes gens; et pour son frère, il n'a jamais été connu que pour un homme de petit esprit. J'ai fait rendre une lettre pour Voëtius au messenger, afin qu'il en paye le port, comme si elle n'était point venue sous couvert et que vous soyez par là un peu vengé des six livres qu'il vous a fait payer pour ses thèses.

Pour la philosophie de l'école, je ne la tiens nullement difficile

(1) Voëtius.
(2) Leroy

à réfuter, à cause des diversités de leurs opinions; car on peut aisément renverser tous les fondements desquels ils sont d'accord entre eux, et cela fait, toutes leurs disputes particulières paraissent ineptes. J'ai acheté la Philosophie du frère Eust. à Sancto P. (1), qui me semble le meilleur livre qui ait jamais été fait en cette matière; je serai bien aise de savoir si l'auteur vit encore...

Je répondrais très volontiers à ce que vous demandez touchant la flamme d'une chandelle, et choses semblables; mais je vois bien que je ne vous pourrai jamais bien satisfaire touchant cela, jusqu'à ce que vous ayez vu tous les principes de ma philosophie; et je vous dirai que je me suis résolu de les écrire avant que de partir de ce pays, et de les publier peut-être avant qu'il soit un an; et mon dessein est d'écrire par ordre tout un cours de ma philosophie en forme de thèses, ou, sans aucune superfluité de discours, je mettrai seulement toutes mes conclusions avec les vraies raisons d'où je les tire, ce que je crois pouvoir faire en fort peu de mots; et au même livre, de faire imprimer un cours de la philosophie ordinaire tel que peut être celui du frère Eustache, avec mes notes à la fin de chaque question, ou j'ajouterai les diverses opinions des autres et ce qu'on doit croire de toutes, et peut-être à la fin je ferai une comparaison de ces deux philosophies; mais je vous supplie de ne rien encore dire à personne de ce dessein, surtout avant que ma Métaphysique soit imprimée; car peut-être que si les régents le savaient, ils feraient leur possible pour me donner d'autres occupations, au lieu que, quand la chose sera faite, j'espère qu'ils en seront tous bien aises. Cela pourrait aussi peut-être empêcher l'approbation de la Sorbonne que je désire, et qui me semble pouvoir extrêmement servir à mes desseins; car je vous dirai que ce peu de métaphysique que je vous envoie contient tous les principes de ma physique. La raison pour la divinité du livre dont vous m'écrivez, que si le soleil a lui éternellement, il n'a pu illuminer un hémisphère avant l'autre, etc., ne prouve rien, sinon que notre âme étant finie, ne peut comprendre l'infini. Je vous ai déjà écrit que j'ai vu quatre des discours que vous avez fait écrire pour M. Huyghens; j'aurai soin de lui demander encore celui du flux et reflux, et celui de la réflexion. Je verrai aussi le cours de philosophie de M. Draconis, qui, je crois, se trouvera ici; car s'il était plus court que l'autre

(1) Eustachius à Sancto Paulo.

et autant reçu, je l'aimerais mieux ; mais je ne veux rien faire en cela sur les écrits d'un homme vivant, si ce n'est avec sa permission, laquelle il me semble que je devrais aisément obtenir, lorsqu'on saura mon intention, qui sera de considérer celui que je choisirai comme le meilleur de tous ceux qui ont écrit de la philosophie, et de ne le reprendre point plus que tous les autres. Mais il n'est point temps de parler de ceci que ma Métaphysique n'ait passé.

A UN RÉVÉREND PÈRE,

DOCTEUR DE SORBONNE.

—
LÉTTRE 98 (13, t. IV).

MON RÉVÉREND PÈRE,

11 novembre 1640.

L'honneur que vous m'avez fait, il y a plusieurs années, de me témoigner que mes sentiments touchant la philosophie ne vous semblaient pas incroyables, et la connaissance que j'ai de votre singulière doctrine, me fait extrêmement désirer qu'il vous plaise prendre la peine de voir l'écrit de métaphysique que j'ai prié le révérend père Mersenne de vous communiquer. Mon opinion est que le chemin que j'y prends pour faire connaître la nature de l'âme humaine et pour démontrer l'existence de Dieu, est l'unique par lequel on en puisse bien venir à bout ; je juge bien qu'il aurait pu être beaucoup mieux suivi par un autre, et que j'aurais omis plusieurs choses qui avaient besoin d'être expliquées, mais je me fais fort de pouvoir remédier à tout ce qui manque, en cas que j'en sois averti, et de rendre les preuves dont je me sers si évidentes et si certaines qu'elles pourront être prises pour des démonstrations. Il y manque toutefois encore un point, qui est que je ne puis faire que toutes sortes d'esprits soient capables de les entendre, ni même qu'ils prennent la peine de les lire avec attention si elles ne leur sont recommandées par d'autres que par moi ; et d'autant que je ne sache personne au monde qui

puisse plus en cela que messieurs de Sorbonne, ni de qui j'espère des jugements plus sincères, je me suis proposé de chercher particulièrement leur protection ; et pour ce que vous êtes l'un des principaux de leur corps et que vous m'avez toujours fait l'honneur de me témoigner de l'affection, et surtout à cause que c'est la cause de Dieu que j'ai entrepris de défendre, j'espère beaucoup d'assistance de vous en ceci, tant par votre conseil en avertissant le père Mersenne de la façon qu'il doit ménager cette affaire, que par votre faveur en me procurant des juges favorables et en vous mettant de leur nombre. En quoi vous m'obligerez à être passionnément toute ma vie, etc.

—
AU R. P. MERSENNE.

—
LÉTTRE 99 (14, t. IV).

MON RÉVÉREND PÈRE,

11 novembre 1640.

Je vous envoie enfin mon écrit de métaphysique, auquel je n'ai point mis de titre afin de vous en faire le parrain et vous laisser la puissance de le baptiser. Je crois qu'on le pourra nommer, ainsi que je vous ai écrit par ma précédente, *Méditations de prima philosophia*, car je n'y traite pas seulement de Dieu et de l'âme, mais en général de toutes les premières choses qu'on peut connaître en philosophant par ordre ; et mon nom est connu de tant de gens, que si je ne le voulais pas mettre ici, on croirait que j'y entendrais quelque finesse et que je le ferais plutôt par vanité que par modestie.

Pour la lettre à messieurs de Sorbonne, si j'ai manqué au titre ou qu'il y faille quelque souscription ou autre cérémonie, je vous prie d'y vouloir suppléer, et je crois qu'elle sera aussi bonne étant écrite de la main d'un autre que de la mienne. Je vous l'envoie séparée du traité, à cause que, si toutes choses vont comme elles doivent, il me semble que le meilleur serait, après que le tout aura été vu par le P. G., et, s'il vous plaît, par un ou deux autres de vos amis, qu'on imprimât le traité sans la lettre,

à cause que la copie en est trop mal écrite pour être lue de plusieurs, et qu'on le présentât ainsi imprimé au corps de la Sorbonne avec la lettre écrite à la main. En suite de quoi il me semble que le droit du jeu sera qu'ils commettent quelques-uns d'entre eux pour l'examiner; et il leur faudra donner autant d'exemplaires pour cela qu'ils en auront besoin, ou plutôt autant qu'ils sont de docteurs, et s'ils trouvent quelque chose à objecter, qu'ils me l'envoient afin que j'y réponde, ce qu'on pourra faire imprimer à la fin du livre. Et après cela il me semble qu'ils ne pourront refuser de donner leur jugement, lequel pourra être imprimé au commencement du livre avec la lettre que je leur écris. Mais les choses iront peut-être tout autrement que je ne pense, c'est pourquoi je m'en remets entièrement à vous, et au P. G., que je prie par ma lettre de vous vouloir aider à ménager cette affaire: car la vilitation que vous savez m'a fait connaître que, quelque bon droit qu'on puisse avoir, on ne laisse pas d'avoir toujours besoin d'amis pour le défendre. L'importance est en ceci que, puisque je soutiens la cause de Dieu, on ne saurait rejeter mes raisons, si ce n'est qu'on y montre du paralogisme, ce que je crois être impossible, ni les mépriser, si ce n'est qu'on n'en donne de meilleures, à quoi je pense qu'on aura assez de peine. Je suis, etc.

LETTRÉ 100 (45, t. IV).

AU MÊME.

19 novembre 1640

Il y a huit jours que j'avais écrit les encloses pour vous être adressées par M. Zuylichem avec ma Métaphysique; mais il me passa par ici il y a deux jours, pour aller à Groningue, avec M. le Pr. (1), et me les rapporta, comme ne pouvant écrire en France de quelques semaines. J'ai fait prix avec le messager, qui ne doit avoir que trois livres de port. Je vous en ai déjà laissé payer beaucoup d'autres pour mes lettres, et je voudrais bien avoir occasion de vous les pouvoir rendre, ce sera quand il vous

(1) Le prince d'Orange.

plaira me la donner. Je suis bien obligé à M. des Argues de ce qu'il lui a plu défendre ma cause contre le P. B. (1), et je suis très aise de ce que vous l'avez fait témoin de notre procédé. Je ne puis croire qu'il désapprouve que vous fassiez voir ma dernière lettre latine à ceux de sa compagnie; car encore que le P. B. ne vous ait point prié de m'envoyer sa lettre française, toutefois ne vous ayant point aussi prié de ne me la pas envoyer, comme il il n'a eu aucune occasion de le faire, vu qu'il vous l'a envoyée pour vous faire voir ce qu'il avait eu intention de m'écrire et vous en ayant donné une autre pour moi, je ne vois pas qu'il puisse en aucune façon trouver mauvais que vous me l'avez envoyée comme pour me témoigner la même chose qu'il avait voulu vous témoigner par cette lettre, à savoir qu'il avait pris la peine, il y a longtemps, de me répondre; et ainsi vous pourriez dire que c'a été pour le gratifier que vous me l'avez envoyée. Au reste, tout bien considéré, je crois que je n'ai rien mis de trop en ma réponse; car, quelque amitié et douceur qu'ils fassent paraître, je suis assuré qu'ils m'observeront soigneusement et qu'ils auront d'autant moins d'occasion de me nuire, qu'ils verront que je leur réponds plus vertement, et que si j'use ailleurs de douceur, c'est par modération et non par crainte ni par faiblesse, outre que ce qu'a écrit le P. B. ne mérite rien moins que ce que je lui mande. J'ai reçu l'imprimé de M. des Argues, mais je n'en ai pu lire que l'exorde et la conclusion à cause que je n'en ai pas encore les figures, et je crains de ne les avoir de longtemps puisqu'elles viennent par M. Zuylichem qui est en voyage.

Je vous remercie des passages de saint Thomas pour les vœux, bien que je n'en aie jamais été en peine, car la chose est trop claire; et ceux qui objectent de telles choses, comme aussi le *fiat lux* dont vous m'écrivez, montrent qu'ils ont de la mauvaise volonté sans science. Et je crois que vous avez plus de raison de vous moquer d'eux de ce qu'ils veulent réfuter des choses qu'ils n'entendent pas par d'autres qu'ils entendent encore moins, qu'ils n'en peuvent avoir de vous brocarder. La réponse que vous leur avez donnée, à savoir que lorsque Dieu a dit *fiat lux*, il a fait mouvoir les parties de la matière et leur a donné inclination à continuer ce mouvement en lignes droites, est bonne, car cela même est la lumière; mais je crois que vous

(1) Le père Bourdin, jésuite.

ferrez mieux de laisser telles gens sans autre réponse, sinon que, s'ils ont quelque chose à m'objecter ils me le doivent envoyer, quand ce ne serait qu'un seul mot, et que je le recevrai en bonne part; mais que je me moque de tous ceux qui parlent mal de ce que j'ai écrit sans m'en avertir, et que je publie partout que je les tiens pour médisans...

LÉTTRE 101 (16, t. IV).

AU MÊME.

6 décembre 1640.

Je ne puis manquer de vous renvoyer la lettre française du P. B., puisque vous la demandez; mais je ne sais comment vous la lui pourrez rendre, à cause que vous avez écrit dessus, et qu'il y a aussi à la marge une apostille de ma main que j'y ai mise ci-devant en l'envoyant à un de mes amis pour lui faire voir : car je ne vous puis céler que je l'ai montrée à plusieurs. Et comme les jésuites ont partout des intelligences, et même qu'il y en a un en cette ville fort familier à un de mes amis (duquel pourtant il n'a rien appris que l'autre ait cru être à mon préjudice, car c'est un ami qui m'est très fidèle), peut-être qu'ils savent déjà que vous m'avez envoyé cette lettre; c'est pourquoi, sauf meilleur avis, il serait, ce me semble, aussi bon de lui dire franchement que vous me l'avez envoyée, pensant lui faire plaisir en cela; car en effet il ne peut y avoir aucune raison, au moins qui lui soit honnête à confesser, pour laquelle il puisse dire vous l'avoir envoyée, que pour la même il n'ait dû aussi trouver bon que je la visse; et il ne le peut trouver mauvais, qu'il ne témoigne par là que le sujet qui lui a fait écrire a été pour vous faire croire qu'il voulait maintenir des choses contre moi qu'il n'ose pourtant ni ne peut maintenir devant moi. Et cependant, il en a composé de gros traités pour les débiter à ses disciples; car un Danois m'a dit ici en avoir vu un entre les mains d'un des souteneurs nommé Potier, duquel il s'était promis d'avoir copie, mais il n'a pu; peut-être que le Père B. l'a empêché. Mais je vous envoie derechef la réponse que j'avais faite à

leur lettre latine, afin que vous leur puissiez faire voir toute seule, s'il vous plaît; car il me semble nécessaire qu'ils sachent en quel sens j'ai pris leurs paroles. Et si vous trouvez bon d'avouer au P. B. que vous m'avez envoyé sa lettre, vous pourrez aussi lui faire voir en confidence la réponse que j'y avais faite, et lui dire que vous n'avez pas voulu lui montrer auparavant, à cause que vous la jugiez trop rude et craigniez que cela n'empêchât que nous en puissions devenir amis; et enfin en confessant toute la pure vérité, je crois que vous ferez plaisir à l'un et à l'autre; car j'espère que, voyant que j'ai bec et ongle pour me défendre, il sera d'autant plus retenu quand il voudra parler de moi à l'avenir. Et bien qu'il me serait peut-être plus avantageux d'être en guerre ouverte contre eux, et que j'y sois entièrement résolu s'ils m'en donnent juste sujet, j'aime toutefois beaucoup mieux la paix, pourvu qu'ils s'abstiennent de parler.

Au reste, je suis extrêmement obligé à M. des Argues de ce qu'il veut prendre la peine de catéchiser le père B.; c'est la meilleure invention qu'il est possible pour faire qu'il chante la palinodie de bonne grâce, au moins s'il se veut laisser convertir; s'il le fait, je serai très aise de dissimuler le passé et même d'être particulièrement son serviteur, et j'en aurai beaucoup meilleure opinion de lui et de siens...

Le sieur Saumaise a grand tort s'il me prend pour ami de H. (1), auquel je n'ai encore jamais parlé et que j'ai su avoir aversion de moi il y a longtemps, à cause que j'étais ami de Balzac et qu'il est pédant. Mais M. Saum. est ingénieux à se forger des adversaires. H. a fait imprimer un vers à la fin de son livre sur le Nouveau Testament, composé en sa faveur par M. de Z. (2). Il a déclamé contre ce vers en la préface de son second tome de *cisuris*, que ceux qui flattent ainsi les auteurs des livres qu'ils n'ont point vus, et *utrem inflare pergunt*, etc. M. de Z. s'en plaignit à M. Rivet, auquel M. Sau. écrivit une lettre, non tant pour s'en excuser que pour se défendre; et M. de Z. a fait quelques remarques sur cette lettre, lesquelles il m'envoya pour me les faire voir, et je lui en mandai mon sentiment; en telle sorte que je suis assuré, bien que je ne me souviens plus de ce qui était en ma lettre, qui était si peu étudiée que je n'en avais pas fait de

(1) Heinsius.
(2) Zuylichem.

broillon, de n'y avoir rien mis au désavantage de M. de Saumaise, sinon peut-être qu'il était un peu trop aisé à offenser ce qu'il vérifie en s'offensant de moi pour cette lettre; car c'est celle qu'il dit avoir vue, et je n'ai d'ailleurs jamais eu grande familiarité avec lui.

Je ne suis pas marri que les ministres fulminent contre le mouvement de la terre, cela conviendra peut-être nos prédicateurs à l'approuver; et à propos de ceci, si vous écrivez à ce M. du C. de B., je serais bien aise que vous l'avertissiez que rien ne m'a empêché jusqu'ici de publier ma Philosophie, que la défense du mouvement de la terre, lequel je n'en saurais séparer à cause que toute ma physique en dépend; mais que je serai peut-être bientôt contraint de la publier, à cause des calomnies de plusieurs qui, faute d'entendre mes principes, veulent persuader au monde que j'ai des sentiments fort éloignés de la vérité; et que vous le priez de sonder son cardinal sur ce sujet, à cause qu'étant extrêmement son serviteur je serais très marri de lui déplaire, et qu'étant très zélé à la religion catholique j'en révère généralement tous les chefs. Je n'ajoute point que je ne me veux pas mettre au hasard de leur censure; car, croyant très fermement l'infailibilité de l'Église et ne doutant point de mes raisons, je ne puis craindre qu'une vérité soit contraire à l'autre.

Vous avez raison de dire que nous sommes aussi assurés de notre libre arbitre que d'aucune autre notion première, car c'en est véritablement une. Quand une chandelle s'allume à une autre, ce n'est qu'un même feu qui s'étend d'une mèche à l'autre, pour ce que les parties de la flamme agitées par la matière très subtile, ont la force d'agiter et de séparer celles de cette autre mèche, et ainsi ce feu s'augmente, puis il est divisé en deux feux quand on sépare ces deux mèches. Mais je ne puis bien expliquer le feu qu'en donnant toute ma philosophie, et je vous dirai entre nous que je commence à en faire un abrégé où je mettrai tout le cours par ordre, pour le faire imprimer avec un abrégé de la philosophie de l'école, tel que celui du P. Eust., sur lequel j'ajouterai mes notes à la fin de chaque question, qui contiendront les diverses opinions des auteurs, ce qu'on en doit croire de toutes, et leur utilité; ce que je crois pouvoir faire en telle sorte qu'on verra facilement la comparaison de l'une avec l'autre, et que ceux qui n'ont point encore appris la philosophie de l'école l'apprendront beaucoup plus aisément de ce livre que de leurs

maîtres, à cause qu'ils apprendront par même moyen à la mépriser: et tous les moindres maîtres seront capables d'enseigner la mienne par ce seul livre. Si le père E. à S. P. (1), vit encore, je ne me servirai pas de son livre sans sa permission; mais il n'est pas encore temps de la demander ni même d'en parler, à cause qu'il faut voir auparavant comment mes Méditations de métaphysique seront reçues...

Je verrai S. Anselme à la première occasion; vous m'aviez ci-devant averti d'un passage de saint Augustin touchant mon *je pense, donc je suis*, que vous m'avez ce me semble redemandé depuis; il est au livre onzième de *Civitate Dei*, chap. 26. Je suis, etc.

LÉTTRE 102 (14, t. V)

AU MÊME.

3 décembre 1640.

Ce que vous me mandez de saint Augustin et de saint Ambroise, que notre cœur et nos pensées ne sont pas en notre pouvoir, et que *mentem confundunt alioque trahunt*, etc., ne s'entend que de la partie sensitive de l'âme qui reçoit les impressions des objets, soit extérieurs, soit intérieurs, comme les tentations, etc. Et en ceci je suis bien d'accord avec eux, et je n'ai jamais dit que toutes nos pensées fussent en notre pouvoir; mais seulement que s'il y a quelque chose absolument en notre pouvoir, ce sont nos pensées, à savoir celles qui viennent de la volonté et du libre arbitre; en quoi ils ne me contredisent aucunement; et ce qui m'a fait écrire cela, n'a été que pour faire entendre que la juridiction de notre libre arbitre n'était point absolue sur aucune chose corporelle, ce qui est vrai sans contredit...

(1) Eustache de Saint-Paul.

A MONSIEUR ***.

LÉTTRE 103 (85, t. IV).

MONSIEUR,

Novembre 1640.

Je suis bien aise que la liberté que j'ai prise de vous écrire mon sentiment ne vous ait pas été désagréable, et je vous suis obligé de ce que vous témoignez le vouloir suivre, nonobstant que vous ayez des raisons au contraire que je confesse être très fortes : car je ne doute point que votre esprit ne vous puisse fournir de meilleurs divertissements, que ne fait le tracas du monde; et bien que la coutume et l'exemple fassent estimer le métier de la guerre comme le plus noble de tous, pour moi, qui le considère en philosophe, je ne l'estime qu'autant qu'il vaut, et même j'ai bien de la peine à lui donner place entre les professions honorables, voyant que l'oisiveté et le libertinage sont les deux principaux motifs qui y portent aujourd'hui la plupart des hommes; ce qui fait que j'aurais un regret inconsolable s'il vous y mégarrait. Enfin j'avoue qu'un homme incommodé de maladie se doit estimer plus vieux qu'un autre, et qu'il vaut mieux se retirer sur son gain que sur sa perte. Toutefois, pour ce qu'au jeu dont il est ici question je ne crois point qu'il ait aucun hasard de perdre, mais seulement de gagner ou ne gagner pas, il me semble qu'il est assez à temps de s'en retirer lorsqu'on n'y gagne plus. Et pour ce que j'ai vu souvent des vieillards qui m'ont dit avoir été plus malsains en leur jeunesse que beaucoup d'autres qui sont morts plus tôt qu'eux, il me semble que, quelque faiblesse ou indisposition de corps que nous ayons, nous devons user de la vie et en disposer les fonctions en même façon que si nous étions assurés de parvenir jusqu'à une extrême vieillesse, bien qu'au contraire, quelque force ou quelque santé que nous ayons, nous devions aussi être préparés à recevoir la mort sans regret quand elle viendra, parce qu'elle peut venir à tous moments et que nous ne saurions faire aucune action qui ne soit capable de la causer; si nous mangeons un morceau de pain, il sera peut-

A MONSIEUR ***.

être empoisonné; si nous passons par une rue, quelque tuile peut-être tombera d'un toit, qui nous écrasera, et ainsi des autres. C'est pourquoi, puisque nous vivons parmi tant de hasards inévitables, il me semble que la sagesse ne nous défend pas de nous exposer aussi à celui de la guerre quand une belle et juste occasion nous y oblige, pourvu que ce soit sans témérité, et que nous ne refusions pas de porter des armes à l'épreuve autant qu'il se peut. Enfin, je crois que, quelque agréables que soient les divertissements que nous choisissons de nous-mêmes, ils ne nous empêchent point tant de penser à nos incommodités que font ceux auxquels nous sommes obligés par quelque devoir, et que notre corps s'accoutume si fort au train de vie que nous menons, qu'il arrive bien plus souvent qu'on s'incommode en sa santé lorsqu'on le change, que non pas qu'on la rende meilleure, principalement quand le changement est trop subit : c'est pourquoi il me semble que le meilleur est de ne passer d'une extrémité à l'autre que par degrés. Pour moi, avant que je vinsse en ce pays pour y chercher la solitude, je passai un hiver en France à la campagne où je fis mon apprentissage; et si j'étais engagé en quelque train de vie dans lequel mon indisposition ne me permit pas de persister longtemps, je ne voudrais point dissimuler cette indisposition, mais plutôt la faire paraître plus grande qu'elle ne serait, afin de me pouvoir dispenser honnêtement de toutes les actions qui lui pourraient nuire, et ainsi, prenant mes aises peu à peu, de parvenir par degrés à une entière liberté.

Je sais bien que vous n'avez point affaire de ces gros livres; mais afin que vous ne me blâmez pas d'employer trop de temps à les lire, je ne les ai pas voulu garder davantage. Il est vrai que je ne les ai pas tous lus, mais je crois néanmoins avoir vu tout ce qu'ils contiennent. Ledit N. a quantité de forfanteries, et est plus charlatan que savant; il parle entre autre chose d'une matière qu'il dit avoir eue d'un marchand arabe, qui tourne nuit et jour vers le soleil. Si cela était vrai la chose serait curieuse; mais il n'explique point quelle est cette matière. Le P. Mer-senne m'a autrefois mandé que c'était de la graine d'héliotropium, ce que je ne crois pas véritable, si ce n'est que cette graine ait plus de force en Arabie qu'en ce pays; car j'eus assez de loisir pour en faire l'expérience, mais elle ne réussit point.

Pour la variation de l'aimant, j'ai toujours cru qu'elle ne pro-

cédait que des inégalités de la terre, en sorte que l'aiguille se tourne vers le côté où il y a le plus de la matière qui est propre à l'attirer, et pour ce que cette matière peut changer de lieu dans le fond de la mer ou dans les concavités de la terre sans que les hommes le puissent savoir, il m'a semblé que ce changement de variation qui a été observé à Londres et aussi en quelques autres endroits, ainsi que rapporte votre Kirkerus, était seulement une question de fait, et que la philosophie n'y avait pas grand droit.

Vous m'avez obligé de m'avertir du passage de saint Augustin, auquel mon *je pense, donc je suis*, a quelque rapport; je l'ai été lire aujourd'hui en la bibliothèque de cette ville, et je trouve véritablement qu'il s'en sert pour prouver la certitude de notre être, et ensuite pour faire voir qu'il y a en nous quelque image de la Trinité, en ce que nous sommes, nous savons que nous sommes, et nous aimons cet être et cette science qui est en nous; au lieu que je m'en sers pour faire connaître que *ce moi* qui pense est une *substance immatérielle* et qui n'a rien de corporel, qui sont deux choses fort différentes. Et c'est une chose qui de soi est si simple et si naturelle à inférer, qu'on est, de ce qu'on doute, qu'elle aurait pu tomber sous la plume de qui que ce soit: mais je ne laisse pas d'être bien aise d'avoir rencontré avec saint Augustin, quand ce ne serait que pour fermer la bouche aux petits esprits qui ont tâché de regabeler sur ce principe. Le peu que j'ai écrit de métaphysique est déjà en chemin pour aller à Paris, où je crois qu'on le fera imprimer; et il ne m'en est resté ici qu'un brouillon si plein de ratures, que j'aurais moi-même de la peine à le lire, ce qui est cause que je ne puis vous l'offrir; mais sitôt qu'il sera imprimé, j'aurai soin de vous en envoyer des premiers puisqu'il vous plaît me faire la faveur de le vouloir lire, et je serai fort aise d'en apprendre votre jugement.

Encore que la principale raison qui m'a fait vous importuner pour l'adresse de mes rêveries de métaphysique soit que j'ai recherché cette occasion pour les pouvoir soumettre à votre censure, et vous prier de m'en apprendre votre jugement, si est-ce que, pensant aux affaires infinies qui, si elles ne sont suffisantes pour vous occuper ne peuvent au moins manquer de vous interrompre, j'apprehéde bien fort que vous n'y puissiez prendre de

gout ni de plaisir, à cause que je ne me persuade pas qu'il soit possible d'y en prendre aucun, je dirais, à méditer sur les mêmes matières que j'ai traitées, si je ne craignais par là de vous en dégoûter de telle sorte que vous ne daignassiez les regarder; mais je dirai, si ce n'est qu'on prenne au moins la peine de lire tout d'une haleine les cinq premières méditations, avec ma réponse de ce qui est à la fin des sixièmes objections, et qu'on écrive brièvement sur un papier les principales conclusions, afin qu'on en puisse mieux remarquer la suite. Je serais malavisé de vous avertir de cela, si je le faisais comme pour vous donner quelque instruction que vous pouvez prendre meilleure de vous-même; mais pour ce que cette instruction vous coûterait nécessairement le temps et la peine de parcourir une partie de cet écrit et que je ne le fais que pour vous épargner l'un et l'autre, je m'assure que vous trouverez bon que je vous prie de ne point commencer à lire ces rêveries que lorsqu'il vous plaira y perdre deux heures de suite sans être diverti par personne, et je serai toute ma vie, etc.

A MONSIEUR ***.

LETTRE 104 (34, t. III).

Décembre 1640.

MONSIEUR,

Si vous n'aviez jamais dit aucun bien de moi, je n'aurais peut-être jamais eu de familiarité avec aucun prêtre de ces quartiers, car je n'en ai qu'avec deux, dont l'un est M. Bannius de qui j'ai acquis la connaissance par l'estime qu'il avait eue que vous faisiez du petit Traité de musique qui est autrefois échappé de mes mains, et l'autre est son intime ami M. Bloemert que j'ai aussi connu par même occasion. Ce que je n'écris pas à dessein de vous en faire des reproches: car au contraire je les ai trouvés si braves gens, si vertueux et si exempts des qualités pour lesquelles j'ai coutume en ce pays d'éviter la fréquentation de ceux de leur robe, que je compte leur connaissance entre les

obligations que je vous ai; mais je suis bien aise d'avoir ce prétexte pour excuser un peu l'importunité de la prière que j'ai ici à vous faire en leur faveur. Ils désirent une grâce de Son Altesse, et pensent la pouvoir obtenir de sa clémence par votre intercession. Je ne sais point le particulier de leur affaire; mais si vous permettez à M. Bloemert de vous en entretenir, je m'assure qu'il vous l'exposera en telle sorte, que vous ne trouverez rien d'in-civil en sa requête, ni moins de prudence et de raison en ses discours qu'il y a d'art et de beauté dans les airs que compose son ami; et je dirai seulement ici que je crois les avoir assez fréquentés pour connaître qu'ils ne sont pas de ces simples qui se persuadent qu'on ne peut être bon catholique qu'en favorisant le parti du roi qu'on nomme catholique, ni de ces séditieux qui le persuadent aux simples; et qu'ils sont trop dans le bon sens et dans les maximes de la bonne morale. A quoi j'ajoute qu'ils sont ici trop accommodés et trop à leur aise dans la médiocrité de leur condition ecclésiastique, et qu'ils chérissent trop leur liberté pour n'être pas bien affectionnés à l'état dans lequel ils vivent. Que si on leur impute à crime d'être papistes, je veux dire de recevoir leur mission du pape et de le reconnaître en même façon que font les catholiques de France et de tous les autres pays où il y en a, sans que cela donne de jalousie aux souverains qui y commandent, c'est un crime si commun et si essentiel à ceux de leur profession que je ne me saurais persuader qu'on le veuille punir à la rigueur en tous ceux qui en sont coupables; et si quelques-uns en peuvent être exceptés, je m'assure qu'il n'y en a point qui le méritent mieux que ceux-ci, ni pour qui vous puissiez plus utilement vous employer envers Son Altesse; et j'ose dire que ce serait un grand bien pour le pays que tous ceux de leur profession leur ressemblaient. Vous trouverez peut-être étrange que je vous écrive de la sorte de cette affaire, principalement si vous savez que je le fais de mon mouvement, sans qu'ils m'en aient requis, et nonobstant que je juge qu'ils ont plusieurs autres amis dont ils peuvent penser que les prières auraient plus de force envers vous que les miennes, et même que je sais que l'un d'eux vous est très connu; mais je vous dirai, qu'outre l'estime très particulière que je fais d'eux et le désir que j'ai de les servir, je considère aussi en cet mon propre intérêt: car il y en a en France, entre mes faiseurs d'objections qui me reprochent la demeure de ce pays, à cause que l'exercice de ma

religion n'y est pas libre; même ils disent que je ne suis pas en cela si excusable que ceux qui portent les armes pour la défense de cet État, pour ce que les intérêts en sont joints à ceux de la France, et que je pourrais faire partout ailleurs le même que je fais ici; à quoi je n'ai rien de meilleur à répondre, sinon qu'ayant ici la libre fréquentation et l'amitié de quelques ecclésiastiques, je ne sens point que ma conscience y soit contrainte. Mais si ces ecclésiastiques étaient estimés coupables, je n'espère pas en trouver d'autres plus innocents en ce pays, ni dont la fréquentation soit plus permise à un homme qui aime si passionnément le repos, qu'il veut éviter même les ombres de tout ce qui pourrait le troubler, mais qui n'est pas pour cela moins passionné pour le service de tous ceux qui lui témoignent de l'affection, et vous m'en avez déjà témoigné en tant d'occasions, qu'encore que je ne pourrais rien obtenir de vous en celle-ci, je ne laisserais pas d'être toute ma vie, etc.

AU R. P. MERSENNE.

LETTRE 105 (17, t. IV).

31 décembre 1640.

MON RÉVÉREND PÈRE,

... (1) Pour ma Métaphysique, vous m'obligez extrêmement des soins que vous en prenez, et je me remets entièrement à vous pour y corriger ou changer tout ce que vous jugerez à propos; mais je m'étonne que vous me promettiez les objections de divers théologiens dans huit jours, à cause que je me suis persuadé qu'il falloit plus de temps pour y remarquer tout ce qui y est; et celui qui a fait les objections qui sont à la fin, l'a jugé de même. C'est un prêtre d'Alcmaer (2), qui ne veut point être nommé; c'est pourquoi si son nom se trouve en quelque lieu, je vous prie de l'effacer. Il faudra aussi, s'il vous plaît, avertir l'imprimeur de

(1) Nous omettons le début de cette lettre, qui roule sur la *conarium*, la *glandula pituitaria* et *pinealis*.

(2) Sans doute M. Caterus.

changer les chiffres de ses objections, où les pages des Méditations sont citées, pour les faire accorder avec les pages imprimées.

Pour ce que vous dites que je n'ai pas mis un mot de l'immortalité de l'âme, vous ne vous en devez pas étonner; car je ne saurais pas démontrer que Dieu ne la puisse anéantir, mais seulement qu'elle est d'une nature entièrement distincte de celle du corps, et par conséquent qu'elle n'est point naturellement sujette à mourir avec lui, qui est tout ce qui est requis pour établir la religion; et c'est aussi tout ce que je me suis proposé de prouver. Vous ne devez pas aussi trouver étrange que je ne prouve point en ma seconde méditation que l'âme soit réellement distincte du corps et que je me contente de la faire concevoir sans le corps, à cause que je n'ai pas encore en ce lieu-là les prémisses dont on peut tirer cette conclusion; mais on la trouve après en la sixième méditation. Et il est à remarquer en tout ce que j'écris que je ne suis pas l'ordre des matières, mais seulement celui des raisons, c'est-à-dire que je n'entreprends point de dire en un même lieu tout ce qui appartient à une matière, à cause qu'il me serait impossible de le bien prouver n'y ayant des raisons qui doivent être tirées de bien plus loin les unes que les autres; mais en raisonnant par ordre à *facilioribus ad difficiliora*, j'en déduis ce que je puis, tantôt pour une matière, tantôt pour un autre; ce qui est à mon avis le vrai chemin pour bien trouver et expliquer la vérité; et pour l'ordre des matières, il n'est bon que pour ceux dont toutes les raisons sont détachées, et qui peuvent dire autant d'une difficulté que d'une autre; ainsi je ne juge pas qu'il soit aucunement à propos ni même possible, d'insérer dans mes méditations la réponse aux objections qu'on y peut faire; car cela en interromprait toute la suite, et même ôterait la force de mes raisons, qui dépend principalement de ce qu'on se doit détourner la pensée des choses sensibles, desquelles la plupart des objections seraient tirées; mais j'ai mis celles de Caterus à la fin, pour montrer le lieu où pourront aussi être les autres s'il en vient; mais je serai bien aise qu'on prenne du temps pour les faire, car il importe peu que ce Traité soit encore deux ou trois ans sans être divulgué: et pour ce que la copie en est fort mal écrite et qu'elle ne pourrait être vue que par un à la fois, il me semble qu'il ne serait pas mauvais qu'on en fit imprimer par avance vingt ou trente exemplaires, et je serai fort

aise de payer ce que cela coûtera; car je l'aurais fait faire dès ici, sinon que je ne me suis pas fié à aucun libraire, et que je ne voulais pas que les ministres de ce pays le vissent avant nos théologiens. Pour le style, je serais fort aise qu'il fût meilleur qu'il n'est; mais réservé les fautes de grammaire s'il y en a, ou ce qui peut sentir la phrase française, comme *in dubium ponere* pour *revocare*, je crains qu'il ne s'y puisse rien changer sans préjudice du sens, comme en ces mots, *nempe quidquid hactenus ut maxime verum admisi, vel à sensibus vel per sensus accepi*; qui ajouterait *falsum esse*, comme vous me mandez, changerait entièrement le sens, qui est que j'ai reçu des sens, ou par les sens, tout ce que j'ai cru jusqu'ici être le plus vrai. De mettre *eratis fundamentis*, au lieu de *suffossis*, il n'y a pas si grand mal, à cause que l'un et l'autre est latin et signifie quasi le même; mais il me semble encore que le dernier, n'ayant que la seule signification en laquelle je le prends, est bien aussi propre que l'autre qui en a plusieurs. Je vous enverrai peut-être dans huit jours un abrégé des principaux points qui touchent Dieu et l'âme, lequel pourra être imprimé avant les méditations, afin qu'on voie où ils se trouvent; car autrement je vois bien que plusieurs seront dégoûtés de ne pas trouver en un même lieu tout ce qu'ils cherchent. Je serai bien aise que M. des Argues soit aussi un de mes juges, s'il lui plaît d'en prendre la peine, et je me fie plus en lui seul qu'en trois théologiens. On ne me fera point aussi de déplaisir de me faire plusieurs objections, car je me promets qu'elles serviront à faire mieux connaître la vérité, et, grâces à Dieu, je n'ai pas peur de n'y pouvoir satisfaire. L'heure me contraint de finir. Je suis, etc.

LETTRÉ 406 (48, t. IV).

AU MÊME.

8 janvier 1641.

Je n'ai point reçu de vos lettres à ce voyage, mais pour ce que je n'eus pas le temps il y a huit jours de vous répondre à tout, j'ajouterai ici ce que j'avais omis. Et premièrement, je vous envoie un argument de ma Métaphysique, qui pourra si vous

l'approuvez, être mis au devant des six Méditations; ensuite de ces mots qui les précédent, *easdem quas ego ex iis conclusionibus deducturos*, on ajoutera *sed quia in sex sequentibus Med.* etc. On pourra voir là en abrégé tout ce que j'ai prouvé de l'immortalité de l'âme, et tout ce que j'y puis ajouter en donnant ma Physique; et je ne saurais sans pervertir l'ordre, prouver seulement que l'âme est distincte du corps avant l'existence de Dieu. Ce que vous dites, *qu'on ne sait pas si l'idée d'un être très parfait n'est point la même que celle du monde corporel*, est aisé à résoudre, par cela même qui provoque que l'âme est distincte du corps, à savoir, parce qu'on conçoit toute autre chose en l'un qu'en l'autre; mais il est besoin pour cela de former des idées distinctes des choses dont on veut juger, ce que l'ordinaire des hommes ne fait pas, et c'est principalement ce que je tâche d'enseigner par mes Méditations; mais je ne m'arrête pas davantage sur ces objections, à cause que vous me promettez de m'envoyer dans peu de temps toutes celles qui se pourront faire, sur quoi j'ai seulement à vous prier qu'on ne se hâte point; car ceux qui ne prendront pas garde à tout, et se seront contentés de lire la seconde méditation pour savoir ce que j'écris de l'âme ou la troisième pour savoir ce que j'écris de Dieu, m'objecteront aisément des choses que j'ai déjà expliquées. Je vous prie, en l'endroit où j'ai mis *juxta leges Logicæ meæ*, de mettre au lieu *juxta leges veræ Logicæ*: c'est environ le milieu de mes réponses *ad Caterin*, où il m'objecte que j'ai emprunté mon argument de saint Thomas. Et ce qui me fait ajouter *meæ* ou *veræ* au mot *Logicæ*, est que j'ai lu des théologiens qui, suivant la logique ordinaire; *querunt prius de Deo quid sit, quam quasi-verint an sit*. Vous avez raison qu'ou j'ai mis *quod facultas ideam Dei in se habendi esse non possit in nostro intellectu, si ille, etc.*, au lieu de *illic*, il vaut mieux dire *hic*: c'est environ la quatrième ou cinquième page de ma réponse aux objections, et il est bon aussi de mettre *sui causam* au lieu de *causam* en la ligne suivante, comme vous remarquez. Pour ce que je mets ensuite que *nihil potest esse in me, hoc est in mente, cujus non sum conscius*, je l'ai prouvé dans les Méditations, et il suit de ce que l'âme est distincte du corps et que son essence est de penser. Pour la période où vous trouvez de l'obscurité, que ce qui a la puissance de créer ou conserver quelque chose séparée de soi-même, a aussi à plus forte raison la puissance de se conserver, etc.

Je ne vois guère de moyen de la rendre plus claire, sans y ajouter beaucoup de paroles qui n'auraient pas si bonne grâce en une chose dont je n'ai touché qu'un mot en passant. Il est bon où je parle de *infinito*, de mettre comme vous dites, *infinum, quatenus infinitum est, nullo modo à nobis comprehenditur*; le monde fortasse *limitibus caret ratione extensionis, sed non ratione potentie, intelligentie, etc.* Et sic non omni ex parte *limitibus caret*. Un peu après on peut mettre, comme vous dites, *qua de re nullum dubium esse potest*, après le mot *aliquid reale*, en l'enfermant entre deux parenthèses; mais il ne me semble pas obscur de la façon qu'il est, et on trouvera mille endroits dans Cicéron qui le sont plus. Il me semble bien clair que *existentia possibilis continetur in omni eo quod clare intelligimus, quia ex hoc ipso quod clare intelligimus, sequitur illud a Deo posse creari*. Pour le mystère de la Trinité, je juge avec saint Thomas qu'il est purement de la foi, et ne se peut connaître par la lumière naturelle; mais je ne nie point qu'il n'y ait des choses en Dieu que nous n'entendons pas, ainsi qu'il y a même en un triangle plusieurs propriétés que jamais aucun mathématicien ne connaît, bien que tous ne laissent pas pour cela de savoir ce que c'est qu'un triangle. Il est certain qu'il n'y a rien dans l'effet *quod non contineatur formaliter vel eminenter in causa efficiente et totali*, qui sont deux mots que j'ai ajoutés expressément; or le soleil ni la pluie ne sont point la cause totale des animaux qu'ils engendrent. J'achevais ceci lorsque j'ai reçu votre dernière lettre qui me fait souvenir de vous prier de m'écrire, si vous avez su la cause pourquoi vous ne reçûtes pas ma Métaphysique au voyage que je vous l'avais envoyée, ni même sitôt que les lettres que je vous avais écrites huit jours après, et si le paquet n'avait point été ouvert, car je l'aurais donné au même messenger. Je vous remercie du *majorem* que vous avez changé en *majus*, comme il fallait. Je ne m'étonne pas qu'il se trouve de telles fautes en mes écrits; car j'y en ai souvent rencontré moi-même de telles, qui arrivent lorsque j'écris en pensant ailleurs; mais je m'étonne que trois ou quatre de mes amis qui ont lu cela ne m'avaient pas averti du solécisme. Je ne serai pas marri de voir ce que M. Morin a écrit de Dieu, à cause que vous dites qu'il procède en mathématicien, bien qu'*inter nos* je n'en puisse beaucoup espérer à cause que je n'ai point ci-devant ouï parler qu'il se mêlât d'écrire de la sorte,

non plus que l'autre imprimé à la Rochelle. M. de Z. (1) est de retour, et si vous lui envoyez cela avec le discours de l'Anglais (2), je les pourrai recevoir par lui, pourvu toutefois qu'il soit prié de me les envoyer promptement, car il a tant d'autres affaires qu'il les pourrait oublier. Au reste, réservé ce qui touche ma Métaphysique, à quoi je ne manquerai pas de répondre sitôt que vous me l'aurez envoyée, je serai bien aise de n'avoir que le moins de divertissement qu'il se pourra, au moins pour cette année, que j'ai résolu d'employer à écrire ma Philosophie en tel ordre qu'elle puisse aisément être enseignée. Et la première partie que je fais maintenant contient quasi les mêmes choses que les Méditations que vous avez, sinon qu'elle est entièrement d'autre style, et que ce qui est mis en l'un tout au long est plus abrégé en l'autre, et *vice versa*.

Je crois n'avoir plus rien à répondre au père B. (3), sinon que pour ce qu'il met que d'autres des leurs pourraient encore me réfuter devant leurs disciples, sans m'apprendre leurs réfutations, faute d'avoir lu le lieu de la Méthode où je les en prie, je tiens cela pour une défaite et je vous assure que si je puis apprendre qu'aucun d'eux me fasse injustice, je le saurai faire éclater en bon lieu, et il faudra que je tâche d'avoir ce qu'il dicte maintenant touchant la réflexion à ses disciples. Pour le billet du père Gib. (4), je n'y répons aussi encore rien; car puisqu'il veut m'écrire et faire voir mes Méditations à leur général, je dois attendre cela, et je serai bien aise qu'ils ne se hâtent point. Je vous souhaite une heureuse nouvelle année.

Je ne manquerai d'envoyer un transport à M. Soly, pour le privilège, sitôt qu'il en sera besoin, et aussi la copie du privilège, si vous ne l'avez. Je crois que dans l'impression il me faudra nommer *Cartesius*, à cause que le nom français est trop rude en latin. Je prie Dieu pour les âmes de MM. Dounot et de Beaugrand; mais pour M. de Beaune, je prie Dieu qu'il le conserve, car, puisque vous n'avez point de nouvelles de sa mort, je ne la veux pas croire ni m'en attrister avant le temps, et je le regretterais extrêmement, car je le tiens pour un des meilleurs esprits qui soient au monde. Je suis, etc.

- (1) Zuylichem.
 (2) Thomas Hobbes.
 (3) Bourdin.
 (4) Gibieuf.

A MONSIEUR ***.

LÉTTRE 407 (38, t. II).

10 janvier 1641.

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre la triste nouvelle de votre affliction, et bien que je ne me promette pas de rien mettre en cette lettre qui ait grande force pour adoucir votre douleur, je ne puis toutefois m'abstenir d'y tâcher, pour vous témoigner au moins que j'y participe. Je ne suis pas de ceux qui estiment que les larmes et la tristesse n'appartiennent qu'aux femmes, et que pour paraître homme de cœur on se doit contraindre à montrer toujours un visage tranquille; j'ai senti depuis peu la perte de deux personnes qui m'étaient très proches, et j'ai éprouvé que ceux qui me voulaient défendre la tristesse l'irritaient, au lieu que j'étais soulagé par la complaisance de ceux que je voyais touchés de mon déplaisir. Ainsi je m'assure que vous me souffrirez mieux si je ne m'oppose point à vos larmes, que si j'entreprendrais de vous détourner d'un ressentiment que je crois juste; mais il doit néanmoins y avoir quelque mesure, et comme ce serait être barbare que de ne se point affliger du tout lorsqu'on en a du sujet, aussi serait-ce être trop lâche de s'abandonner entièrement au déplaisir, et ce serait faire fort mal son compte que de ne tâcher pas de tout son pouvoir à se délivrer d'une passion si incommode. La profession des armes en laquelle vous êtes nourri accoutume les hommes à voir mourir inopinément leurs meilleurs amis, et il n'y a rien au monde de si fâcheux que l'accoutumance ne le rende supportable. Il y a, ce me semble, beaucoup de rapport entre la perte d'une main et d'un frère: vous avez ci-devant souffert la première sans que j'aie jamais remarqué que vous en fussiez affligé, pourquoi le seriez-vous davantage de la seconde? Si c'est pour votre propre intérêt, il est certain que vous la pouvez mieux réparer que l'autre, en ce que l'acquisition d'un fidèle ami peut autant valoir que l'amitié d'un bon frère; et si c'est pour l'intérêt de celui que vous regrettez, comme sans doute

voire générosité ne vous permet pas d'être touché d'autre chose, vous savez qu'il n'y a aucune raison ni religion qui fasse craindre du mal après cette vie à ceux qui ont vécu en gens d'honneur, mais qu'au contraire l'une et l'autre leur promet des joies et des récompenses. Enfin, Monsieur, toutes nos afflictions, quelles qu'elles soient ne dépendent que fort peu des raisons auxquelles nous les attribuons, mais seulement de l'émotion et du trouble intérieur que la nature excite en nous-mêmes; car lorsque cette émotion est apaisée, encore que toutes les raisons que nous avons auparavant demeurent les mêmes, nous ne nous sentons plus affligés. Or je ne veux point vous conseiller d'employer toutes les forces de votre résolution et constance pour arrêter tout d'un coup l'agitation intérieure que vous sentez, ce serait peut-être un remède plus fâcheux que la maladie; mais je ne vous conseille pas aussi d'attendre que le temps seul vous guérisse, et beaucoup moins d'entretenir et prolonger votre mal par vos pensées; je vous prie seulement de tâcher peu à peu de l'adoucir, en ne regardant ce qui vous est arrivé que du biais qui vous le peut faire paraître le plus supportable, et en vous divertissant le plus que vous pourrez par d'autres occupations. Je sais bien que je ne vous apprendis rien de nouveau, mais on ne doit pas mépriser les bons remèdes pour être vulgaires, et m'étant servi de celui-ci avec fruit, j'ai cru être obligé de vous l'écrire: car je suis, etc.

—
 AU R. P. MERSENNE.

—
 LÉTTRE 108 (19, t. IV).

MON RÉVÉREND PÈRE,

21 janvier 1641.

Les glaces sont maintenant cause que notre messager arrive si tard, que je ne reçus il y a huit jours votre dernière du troisième jour de l'an, qu'à l'heure même que l'ordinaire devait retourner. J'ai été bien aise d'avoir les objections que vous m'avez envoyées

et je suis obligé à ceux qui ont pris la peine de les faire. La lettre qu'on vous avait adressée pour moi vient de Rennes, de celui auquel j'avais ci-devant écrit, qui vous en adressera encore ci-après plusieurs autres si cela ne vous importune, car c'est un mien intime ami, auquel j'ai résolu de laisser tout le soin des affaires que la mort de mon père me peut avoir laissé en ce pays-là, afin de n'être point obligé de partir d'ici que ma Philosophie ne soit achevée et imprimée. Je serai bien aise de recevoir encore d'autres objections des docteurs, des philosophes et des géomètres, comme vous me faites espérer; mais il sera bon que les derniers voyent celles des premiers et aussi celles qui m'ont déjà été envoyées, afin qu'ils ne répètent point les mêmes choses; et c'est, ce me semble, la meilleure invention qu'il est possible, pour faire que tout ce en quoi le lecteur pourrait trouver de difficulté se trouve éclairci par mes réponses; car j'espère qu'il n'y aura rien en quoi je ne satisfasse entièrement avec l'aide de Dieu; et j'ai plus de peur que les objections que l'on me fera soient trop faibles, que non pas qu'elles soient trop fortes. Mais, comme vous me mandez de saint Augustin, je ne puis pas ouvrir les yeux des lecteurs, ni les forcer d'avoir de l'attention aux choses qu'il faut considérer pour connaître clairement la vérité, tout ce que je puis, est de la leur montrer comme du doigt. M. de Zuy. m'envoya hier le livre de M. Morin, avec les trois feuilles de l'Anglais (1): je n'ai pas encore lu le premier, mais pour les dernières vous verrez ce que j'y répons. Je l'ai mis en un feuillet à part, afin que vous lui puissiez faire voir si vous le trouvez à propos; et aussi afin que je ne sois point obligé de répondre au reste de la lettre que je n'ai pas encore; car, entre nous, je vois bien qu'il n'en vaudra pas la peine; et puisque c'est un homme qui témoigne faire quelque état de moi, je serais mari de le désobliger. Je n'ai pas peur que sa philosophie semble la mienne, encore qu'il ne veuille considérer comme moi que les figures et les mouvements: ce sont bien les vrais principes, mais si on commet des fautes en les suivant, elles paraissent si clairement à ceux qui ont un peu d'entendement, qu'il ne faut pas aller si vite qu'il fait pour y bien réussir. Je prie Dieu qu'il vous conserve en santé; nous avons aussi eu ici plusieurs malades, et je n'ai été occupé tous ces jours qu'à en visiter et à écrire des lettres de consolation.

(1) M. Nobles.

Je reviens à votre lettre du vingt-troisième décembre, à laquelle je n'ai pas encore fait réponse. Le passage de saint Augustin touchant ceci, à savoir, *que Dieu est ineffable*, ne dépend que d'une petite distinction qui est bien aisée à entendre : *Non possumus omnia que in Deo sunt verbis complecti, nec etiam mente comprehendere, ideoque Deus est ineffabilis et incomprehensibilis; sed multa tamen sunt revera in Deo, sicut ad Deum pertinent, que possumus mente attingere, ac verbis exprimere, imo etiam plura quam in ulla alia re, ideoque hoc sensu Deus est maxime cognoscibilis et effabilis...*

Assurez-vous qu'il n'y a rien en ma Métaphysique que je ne croie être *vel lumine naturali notissimum, vel accurate demonstratum*; et que je me fais fort de le faire entendre à ceux qui voudront et pourront y méditer; mais je ne puis pas donner de l'esprit aux hommes, ni faire voir ce qui est au fonds d'un cabinet à des gens qui ne veulent pas entrer dedans pour le regarder...

De dire que les pensées ne sont que des mouvements du corps, c'est chose aussi apparente que de dire que le feu est glace ou que le blanc est noir, etc.; car nous n'avons point deux idées plus diverses du blanc et du noir, que nous en avons du mouvement et de la pensée; et nous n'avons point d'autre voie pour connaître si deux choses sont diverses ou une même, que de considérer si nous en avons deux diverses idées ou une seule. Je ne serais pas marri de savoir qui vous a dit que j'avais ici des ouvriers: car bien que ce soit une chose si éloignée de la vérité, qu'il n'y a personne qui me connaisse tant soit peu qui ne sache assez le contraire, je serais toutefois bien aise de savoir qui sont ceux qui se plaisent à mentir ainsi à mes dépens. Je suis marri de la mort du père Eustache, car encore que cela me donne plus de liberté de faire mes notes sur sa Philosophie, j'eusse toutefois mieux aimé le faire par sa permission et lui vivant (1)...

(1) Nous avons supprimé dans cette lettre tout ce qui touche à la physique.

LETTRE 109 (20, l. IV).

AU MÊME.

28 février 1641.

Ce mot n'est que pour vous dire que je n'ai pu encore pour ce voyage vous envoyer ma réponse aux objections, partie à cause que j'ai eu d'autres occupations qui ne m'ont quasi pas laissé un jour libre, et partie aussi que ceux qui les ont faites semblent n'avoir rien du tout compris de ce que j'ai écrit, et ne l'avoir lu qu'en courant la poste, en sorte qu'ils ne me donnent occasion que de répéter ce que j'y ai déjà mis; et cela me fait plus de peine que s'ils m'avaient proposé des difficultés qui donnassent plus d'exercice à mon esprit: ce qui soit toutefois dit entre nous, à cause que je serais très marri de les désoibler; et vous verrez par le soin que je prends à leur répondre, que je me tiens leur redevable, tant aux premiers qu'à celui aussi qui a fait les dernières que je n'ai reçues que mardi dernier, ce qui fut cause que je n'en parlai point en ma dernière, car notre messager part le lundi.

J'ai parcouru le livret de M. Morin, dont le principal défaut est qu'il traite partout de l'infini, comme si son esprit était au-dessus et qu'il en pût comprendre les propriétés, qui est une faute commune quasi à tous, laquelle j'ai tâché d'éviter avec soin; car je n'ai jamais traité de l'infini que pour me soumettre à lui, et non point pour déterminer ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas. Puis, avant que de rien expliquer qui soit en controverse dans son seizième théorème, où il commence à vouloir prouver que Dieu est, il appuie son raisonnement sur ce qu'il prétend avoir réfuté le mouvement de la terre, et sur ce que tout le ciel tourne autour d'elle, ce qu'il n'a nullement prouvé; et il suppose aussi qu'il ne peut y avoir de nombre infini, etc., ce qu'il ne saurait prouver non plus; et ainsi tout ce qu'il met jusqu'à la fin est fort éloigné de l'évidence et de la certitude géométrique qu'il semble promettre au commencement. Ce qui soit dit aussi, s'il vous plaît entre nous, à cause que je ne désire nullement lui déplaire (1)...

(1) Suit un passage de physique.

Je prétends que nous avons des idées non seulement de tout ce qui est en notre intellect, mais même de tout ce qui est en la volonté : car nous ne saurions rien vouloir sans savoir que nous le voulons, ni le savoir que par une idée; mais je ne mets point que cette idée soit différente de l'action même.

Il n'y aura, ce me semble, aucune difficulté d'accommoder la théologie à ma façon de philosopher; car je n'y vois rien à changer que pour la transsubstantiation qui est extrêmement claire et aisée par mes principes, et je serai obligé de l'expliquer en ma Physique, avec le premier chapitre de la Genèse; ce que je me propose d'envoyer aussi à la Sorbonne, pour être examiné avant qu'on l'imprime; que si vous trouvez qu'il y ait d'autres choses qui méritent qu'on écrive un cours entier de théologie, et que vous le vouliez entreprendre, je le tiendrai à faveur, et vous y servirai en tout ce que je pourrai.

J'ai connu autrefois un M. Chaveau à la Flèche, qui était de Melun; je serai bien aise de savoir si ce ne serait point celui-là qui enseigne les mathématiques à Paris; mais je crois qu'il s'alla rendre jésuite, et nous étions lui et moi fort grands amis. J'ai reçu, il y a déjà quelques semaines, le livre de M. de la N., et un autre du dixième livre d'Euclide mis en français; mais, pour vous avouer la vérité, sur ce que M. de Z. m'avait dit, avant que de me les envoyer, qu'ils ne contenaient rien de fort exquis, et que j'avais d'autres occupations, je les ai laissé reposer, après avoir lu deux ou trois heures dans le premier, sans y rien trouver que des paroles. Je ne crois point qu'il faille rien changer de ce que j'ai mis au commencement de ma Métaphysique à l'occasion du sieur N., car c'est le moins que j'ai pu, et que j'ai cru avoir dû dire sur ce sujet; car je me serais fait tort de n'en avoir point du tout parlé, vu que son écrit a été vu de plusieurs, et je vous assure que je me soucie aussi peu qu'il le fasse imprimer, que j'ai fait du Pentalogos que vous avez vu. Je crois donc qu'en faisant imprimer ma Métaphysique, il sera bon d'y mettre ce commencement, afin qu'on voie ce que j'avais écrit dans le discours de ma Méthode n'est que la même chose que j'explique plus au long; mais il est vrai que pour faire écrire des copies, ce sera assez de commencer par l'abrégé que je vous ai envoyé.

Je serai bien aise qu'on me fasse le plus d'objections et les plus fortes qu'on pourra, car j'espère que la vérité en paraîtra d'autant mieux; mais je vous prie de faire voir ma réponse et les

objections que vous m'avez déjà envoyées, à ceux qui m'en voudront faire de nouvelles, afin qu'ils ne me proposent point ce à quoi j'aurai déjà répondu. J'ai prouvé bien expressément que Dieu était créateur de toutes choses, et ensemble de tous ses autres attributs; car j'ai démontré son existence par l'idée que nous avons de lui; et même parce qu'ayant en nous cette idée, nous devons avoir été créés par lui. Mais je vois qu'on prend plus garde aux titres qui sont dans les livres qu'à tout le reste. Ce qui me fait penser qu'au titre de la seconde méditation, *de mente humana*, on peut ajouter, *quod ipsa sit notior quam corpus*, afin qu'on ne croie pas que j'aie voulu y prouver son immortalité; et après, en la troisième, *de Deo quod existat*; en la cinquième, *de essentia rerum materialium*; et *iterum de Deo quod existat*; en la sixième, *de existentia rerum materialium*; et *reali mentis a corpore distinctione*: car ce sont là les choses à quoi je désire qu'on prenne le plus garde; mais je pense y avoir mis beaucoup d'autres choses, et je vous dirai entre nous que ces six méditations contiennent tous les fondements de ma physique; mais il ne le faut pas dire, s'il vous plaît, car ceux qui favorisent Aristote feraient peut-être plus de difficulté de les approuver; et j'espère que ceux qui les liront s'accoutumeront insensiblement à mes principes, et en reconnaitront la vérité avant que de s'apercevoir qu'ils détruisent ceux d'Aristote.

LETTRE 110 (21, t. IV).

AU MÊME.

22 avril 1641.

J'ai été deux ou trois voyages sans vous écrire, partie à cause que j'ai eu peu de choses à vous mander, et partie aussi que le séjour de la campagne m'a rendu un peu plus négligent que je n'étais auparavant; je n'ai pas laissé toutefois de chercher la question de M. des Argues, car la façon dont vous me l'aviez proposée était telle, qu'il n'eût pas été honnête que je m'en fusse excusé; mais pour ce que je n'avais pas encore achevé il y a huit jours, que j'appris par votre lettre que M. de Rob. l'avait trouvée, il me sembla que je ne m'y devais pas arrêter davantage,

car le calcul en est fort long et difficile, et en effet je n'y ai pas pensé depuis.

Les lieux de saint Augustin cités par M. Arnaud sont en la seconde page *libri secundi de Libero Arbitrio, capite tertio*. Puis en la neuvième page il cite, de *Anima quantitate* cap. 15, et *Sol.*, l. 1, cap. 40. Mais au principal passage qui est en la pénultième page, *tria enim sunt, ut sapienter monet Augustinus*, etc., il a oublié de citer le livre. Je me remets entièrement à vous de ce qui concerne l'approbation et l'impression de ma Métaphysique, car je sais que vous en avez plus de soin que je n'en pourrais avoir moi-même; et vous pouvez mieux juger ce qui est expédient, étant sur les lieux, que je ne puis faire d'ici.

J'admire les objections de vos docteurs, à savoir que nous n'avons point de certitude, suivant ma philosophie, que le prêtre tient l'hostie à l'autel, ou qu'il ait de l'eau pour baptiser, etc. Car qui a jamais dit, même entre les philosophes de l'école, qu'il y eût autre certitude que morale de telles choses; et bien que les théologiens disent qu'il est de la foi de croire que le corps de Jésus-CHRIST est en l'eucharistie, ils ne disent pas toutefois qu'il soit de la foi de croire qu'il est en cette hostie particulière, sinon en tant qu'on suppose *ex fide humana quod sacerdos habuerit voluntatem consecrandi, et quod verbum pronunciarit, et sit rite ordinatus, et talia quæ nullo modo sunt de fide*.

Pour ceux qui disent que Dieu trompe continuellement les damnés, et qu'il nous peut aussi continuellement tromper, ils contredisent au fondement de la foi et de toute notre créance, qui est que *Deus mentiri non potest*, ce qui est répété en tant de lieux dans saint Augustin, saint Thomas, et autres, que je m'étonne que quelques théologiens y contredisent; et ils doivent renoncer à toute certitude, s'ils n'admettent cela pour axiome que *Deus fallere non potest*.

Pour ce que j'ai écrit que l'indifférence est plutôt un défaut qu'une perfection de la liberté en nous, il ne s'ensuit pas de là que ce soit de même en Dieu; et toutefois je ne sache point qu'il soit de fide de croire qu'il est indifférent, et je me promets que le Père Gib. (1) défendra bien ma cause en ce point-là, car je n'ai rien écrit qui ne s'accorde avec ce qu'il a mis dans

(1) Gibieuf.

son livre de *libertate*. Je n'ai point dit en aucun lieu que Dieu ne concourt pas immédiatement à toutes choses, et j'ai assuré expressément le contraire en ma réponse au théologien. Je n'ai pas cru me devoir étendre plus que j'ai fait en mes réponses à l'Anglais Hobbes, à cause que ses objections m'ont semblé si peu vraisemblables, que c'eût été les faire trop valoir que d'y répondre plus au long.

Pour le docteur qui dit que nous ne pouvons douter si nous pensons ou non, aussi bien que de toute autre chose, il choque si fort la lumière naturelle, que je m'assure que personne qui pensera à ce qu'il dit ne sera de son opinion.

Vous m'aviez mandé ci-devant qu'en ma réponse à l'Anglais, j'ai mis le mot *ideam* deux ou trois fois fort proche l'un de l'autre; mais il ne me semble pas superflu, à cause qu'il se rapporte à des idées différentes, et comme les répétitions sont rudes en quelques endroits, elles ont aussi de la grâce en quelques autres.

C'est en un autre sens que j'enferme les imaginations en la définition de *cogitatio* ou de la pensée, et en un autre que je les en exclus, à savoir, *formæ sive species corporeæ quæ esse debent in cerebro ut quid imaginemur, non sunt cogitationes, sed operatio mentis imaginantis sive ad istas species se convertentis est cogitatio*.

La lettre où vous m'écrivez ci-devant les objections du *conarion* doit avoir été perdue, si ce n'est que vous ayez oublié de les écrire, car je ne les ai point, sinon ce que vous m'en avez écrit depuis, à savoir que nul nerf ne va au *conarion*, et qu'il est trop mobile pour être le siège du sens commun; mais ces deux choses sont entièrement pour moi; car si chaque nerf étant destiné à quelque sens ou mouvement particulier, les uns aux yeux, les autres aux oreilles, aux bras, etc., si quelqu'un d'eux se rendait au *conarion* plutôt que les autres, on pourrait inférer de là qu'il ne serait pas le siège du sens commun, auquel ils se doivent tous rapporter en même façon, et il est impossible qu'ils s'y rapportent tous autrement que par l'entremise des esprits, comme ils font dans le *conarion*. Il est certain aussi que le siège du sens commun doit être fort mobile, pour recevoir toutes les impressions qui viennent des sens; mais il doit être tel qu'il ne puisse être mu que par les esprits, qui transmettent ces impressions, et le *conarion* seul est de cette sorte.

Anima, en bon latin, signifie *acrem, sive oris halitum*, d'où je crois qu'il a été transféré *ad significandam mentem*; et c'est pour cela que j'ai dit que *sæpe sumitur pro re corpora*.

L'axiome que *quod potest facere majus, potest etiam minus*, s'entend *in eadem ratione operandi, vel in iis quæ requirunt eandem potentiam*; car *inter homines*, qui doute que tel pourra faire un bon discours, qui ne saurait pour cela faire une lanterne?

Le mathématicien de Tubinge est Schickardas, auquel j'ai en faire plus d'honneur en le nommant par le nom de sa ville que par le sien, à cause qu'il est trop rude et peu connu; mais pour ceux qui disent que j'ai pris quelque autre chose de lui que la simple observation que je cite, ils ne disent pas la vérité: car je vous assure qu'il n'y a pas un seul mot de raisonnement en son livret allemand que j'ai ici, qui fût à mon usage, non plus que dans la lettre latine que M. Ga. (1) a écrite à M. R. (2) sur ce même phénomène, car je juge que c'est lui qui vous a fait ce discours. Mais il a tort s'il s'offense de ce que j'ai tâché d'écrire la vérité d'une chose dont il avait auparavant écrit des chimères, ou s'il a cru que je le devais citer en ce lieu-là, où je n'ai pas eu de lui une seule chose, sinon que c'est de ses mains que l'observation du phénomène de Rome qui est à la fin de mes Météores, est venue à M. Ren. et de là à moi, comme par les mains des messagers, et sans qu'il y ait rien contribué; et j'aurais cru lui faire plus de tort, si j'avais averti les lecteurs qu'il a écrit de ce phénomène, que je n'ai fait de m'en taire.

Pour les objections qui pourront encore venir contre ma Métaphysique, je tâcherai d'y répondre ainsi qu'aux précédentes, et je crois que le meilleur sera de les faire imprimer telles qu'elles seront, et au même ordre qu'elles auront été faites, pour conserver la vérité de l'histoire, laquelle agréera plus au lecteur que ne ferait un discours continu, où je dirais toutes les mêmes choses. Je crois avoir ici répondu à tout ce qui a été dans vos lettres.

Je ne fais point encore réponse aux deux petits feuillets d'objections que vous m'avez envoyés, à cause que vous me mandez que je les pourrai joindre avec celles que je n'ai pas encore reçues.

(1) Gassendi.

(2) Renery.

bien que vous me les ayez envoyées il y a huit jours; mais à cause que celui qui demande ce que j'entends par le mot *idea*, semble promettre davantage d'objections, et que la façon dont il commence me fait espérer que celles qui viendront de lui seront des meilleures et des plus fortes qui se puissent faire; si par hasard il attendait ma réponse à ceci avant que d'en vouloir envoyer d'autres, vous lui en pourriez faire savoir la substance, qui est que par le mot *idea*, j'entends tout ce qui peut être en notre pensée, et que j'en ai distingué de trois sortes, à savoir: *quædam sunt adventitia*, comme l'idée qu'on a vulgairement du soleil, *aliæ factæ vel factitæ*, au rang desquelles on peut mettre celle que les astronomes font du soleil par leur raisonnement, et *aliæ innatæ, ut idea Dei, mentis, corporis, trianguli et generaliter omnes quæ aliquas essentias veras, immutabiles et æternas representant. Jam vero si ex idea facta concluderem id, quod ipsam faciendò explicite posui, esset manifesta petitio principii, sed quod ex idea innata aliquid eruat in ipsa non advertetam, ut ex idea trianguli, quod ejus tres anguli sint æquales tribus rectis; aut ex idea Dei quod existat, etc., tantum abest ut sit petitio principii, quin potius est etiam secundum Aristotelem modus demonstrandi omnium perfectissimus, nempe in quo vera rei definitio habetur pro medio.*

LÉTTRE 111 (62, t. VI).

AU MÊME.

RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE.

1^{er} juillet 1641.

Si je ne me trompe, celui dont vous m'avez fait voir la lettre latine qu'il vous a écrite, n'est pas encore à prendre parti dans le jugement que nous devons faire des choses; il s'exprime trop bien quand il explique ses propres pensées, pour croire qu'il n'ait pas entendu celles des autres; je me persuade bien plutôt qu'étant prévenu de ses opinions, il a de la peine à goûter ce qui s'oppose à ses jugements. Ainsi je prévois que ce ne sera pas là

le dernier différend que nous aurons ensemble; au contraire, je m'imagine que cette première lettre est comme un cartel de défi qu'il me présente pour voir de quelle façon je le recevrai, et si, après avoir moi-même ouvert le champ de bataille à tous venans, je ne feindrai point de mesurer mes armes avec les siennes, et d'éprouvermes forces contre lui. Je vous avoue que je prendrais un singulier plaisir d'avoir affaire avec des personnes d'esprit comme lui, si, par ce qu'il m'en a fait paraître, il ne me semblerait déjà trop engagé; mais je crains qu'à son égard tout mon travail ne soit inutile, et que, quelque soin que je prenne pour le satisfaire et pour tâcher de le retirer du malheureux engagement où je le vois, il ne s'y replonge plus avant de lui-même, en cherchant les moyens de me contredire.

Est-il croyable qu'il n'ait pu comprendre, comme il dit, ce que j'entends par l'idée de Dieu, par l'idée de l'âme et par les idées des choses insensibles, puisque je n'entends rien autre chose par elles que ce qu'il a dû nécessairement comprendre lui-même quand il vous a écrit qu'il ne l'entendait point? Car il ne dit pas qu'il n'ait rien conçu par le nom de Dieu, par celui de l'âme et par celui des choses insensibles; il dit seulement qu'il ne sait pas ce qu'il faut entendre par leurs idées; mais s'il a conçu quelque chose par ces noms, comme il n'en faut point douter, il a su en même temps ce qu'il fallait entendre par leurs idées, puisqu'il ne faut entendre autre chose que cela même qu'il a conçu: car je n'appelle pas simplement du nom d'idée les images qui sont dépeintes en la fantaisie; au contraire, je ne les appelle point de ce nom en tant qu'elles sont dans la fantaisie corporelle; mais j'appelle généralement du nom d'idée, tout ce qui est dans notre esprit, lorsque nous concevons une chose, de quelque manière que nous la concevons.

Mais j'appréhende qu'il ne soit de ceux qui croient ne pouvoir concevoir une chose quand ils ne se la peuvent imaginer, comme s'il n'y avait en nous que cette seule manière de penser et de concevoir. Il a bien reconnu que je n'étais pas de ce sentiment, et il a aussi assez montré qu'il n'en était pas non plus, puisqu'il dit lui-même que Dieu ne peut être conçu par l'imagination; mais si ce n'est pas par l'imagination qu'il est conçu, on l'on ne conçoit rien quand on parle de Dieu (ce qui marquerait un épouvantable aveuglement), on ne le conçoit d'une autre manière, mais de quelque manière qu'on le conçoit, on en a l'idée, puis

que nous ne saurions rien exprimer par nos paroles, lorsque nous entendons ce que nous disons, que de cela même il ne soit certain que nous avons en nous l'idée de la chose qui est signifiée par nos paroles.

Si donc il veut prendre le mot d'idée en la façon que j'ai dit très expressément que je le prenais, sans s'arrêter à l'équivoque de ceux qui le restreignent aux seules images des choses matérielles qui se forment dans l'imagination, il lui sera facile de reconnaître que par l'idée de Dieu je n'entends autre chose que ce que tous les hommes ont coutume d'entendre lorsqu'ils en parlent, et que ce qu'il faut aussi de nécessité qu'il ait entendu lui-même; autrement, comment aurait-il pu dire que Dieu est infini et incompréhensible, et qu'il ne peut pas être représenté par notre imagination; et comment pourrait-il assurer que ces attributs, et une infinité d'autres qui nous expriment sa grandeur lui conviennent, s'il n'en avait l'idée? Il faut donc demeurer d'accord qu'on a l'idée de Dieu, et qu'on ne peut pas ignorer quelle est cette idée, ni ce que l'on doit entendre par elle; car sans cela nous ne pourrions du tout rien connaître de Dieu; et l'on aurait beau dire, par exemple, qu'on croit que *Dieu est*, et que quelque attribut ou perfection lui appartient, ce ne serait rien dire, puisque cela ne porterait aucune signification à notre esprit, ce qui serait la chose la plus impie et la plus impertinente du monde.

Pour ce qui est de l'âme, c'est encore une chose plus claire; car n'étant, comme j'ai démontré, qu'une chose qui pense, il est impossible que nous puissions jamais penser à aucune chose, que nous n'ayons en même temps l'idée de notre âme comme d'une chose capable de penser à tout ce que nous pensons. Il est vrai qu'une chose de cette nature ne se saurait imaginer, c'est-à-dire ne se saurait représenter par une image corporelle; mais il ne s'en faut pas étonner: car notre imagination n'est propre qu'à se représenter des choses qui tombent sous les sens; et pour ce que notre âme n'a ni couleur, ni odeur, ni saveur, ni rien de tout ce qui appartient au corps, il n'est pas possible de se l'imaginer ou d'en former l'image; mais elle n'est pas pour cela moins concevable; au contraire, comme c'est par elle que nous concevons toutes choses, elle est aussi elle seule plus concevable que toutes les autres choses ensemble.

Après cela, je suis obligé de vous dire que votre ami n'a nul-

lement pris mon sens, lorsque, pour marquer la distinction qui est entre les idées qui sont dans la fantaisie et celles qui sont dans l'esprit, il dit que celles-là s'expriment par des noms, et celles-ci par des propositions : car qu'elles s'expriment par des noms ou par des propositions, ce n'est pas cela qui fait qu'elles appartiennent à l'esprit ou à l'imagination ; les unes et les autres se peuvent exprimer de ces deux manières ; mais c'est la manière de les concevoir qui en fait la différence ; en sorte que tout ce que nous concevons sans image est une idée du pur esprit, et que tout ce que nous concevons avec image en est une de l'imagination. Et comme les bornes de notre imagination sont fort courtes et fort étroites, au lieu que notre esprit n'en a presque point, il y a peu de choses même corporelles que nous puissions imaginer, bien que nous soyons capables de les concevoir. Et même toute cette science que l'on pourrait peut-être croire la plus soumise à notre imagination, parce qu'elle ne considère que les grandeurs, les figures et les mouvements, n'est nullement fondée sur ses fantômes, mais seulement sur les notions claires et distinctes de notre esprit ; ce que savent assez ceux qui l'ont tant soit peu approfondie.

Mais par quelle induction a-t-il pu tirer de mes écrits que l'idée de Dieu se doit exprimer par cette proposition, *Dieu existe*, pour conclure, comme il a fait, que la principale raison dont je me sers pour prouver son existence n'est rien autre chose qu'une pétition de principe ? Il faut qu'il ait vu bien clair pour y voir ce que je n'ai jamais eu intention d'y mettre, et ce qui ne m'étais jamais venu en pensée devant que j'eusse vu sa lettre. J'ai tiré la preuve de l'existence de Dieu de l'idée que je trouve en moi d'un être souverainement parfait, qui est la notion ordinaire que l'on en a ; et il est vrai que la simple considération d'un tel être nous conduit si aisément à la connaissance de son existence, que c'est presque la même chose de concevoir Dieu et de concevoir qu'il existe ; mais cela n'empêche pas que l'idée que nous avons de Dieu ou d'un être souverainement parfait, ne soit fort différente de cette proposition, *Dieu existe*, et que l'un ne puisse servir de moyen ou d'antécédent pour prouver l'autre.

De même, il est certain qu'après être venu à connaissance de la nature de notre âme par les degrés que j'y suis venu, et avoir par ce moyen connu qu'elle est une substance spirituelle, parce

que je vois que tous les attributs qui appartiennent aux substances spirituelles lui conviennent, il n'a pas fallu être grand philosophe pour conclure, comme j'ai fait, qu'elle n'est donc pas corporelle ; mais sans doute qu'il faut avoir l'intelligence bien ouverte, et faite autrement que le commun des hommes, pour voir que l'un ne suit pas bien de l'autre, et trouver du vice dans ce raisonnement : c'est ce que je le prie de me faire voir, et ce que j'attends d'apprendre de lui, quand il voudra bien prendre la peine de m'instruire. Quant à moi, je ne lui refuserai pas mes petits éclaircissements s'il en a besoin, et s'il veut agir avec moi de bonne foi. Je suis, etc.

LETTRE 112 (32, t. IV).

AU MÊME.

15 juillet 1641.

Je vous renvoie les sixièmes objections avec mes réponses, et pour ce que ces objections sont de plusieurs pièces que vous m'avez envoyées à diverses fois, je les ai transcrites de ma main, en la façon qu'il m'a semblé qu'elles pouvaient le plus commodément être jointes ensemble ; à savoir, vous m'avez envoyé deux nouveaux articles en l'une de vos lettres, l'un desquels j'ai ajouté à la fin du cinquième point, après les mots *non poterit reperire*, ainsi que vous m'avez mandé ; et pour l'autre, à cause que vous n'avez point marqué le lieu où il devait être, j'ai trouvé à propos de le diviser en deux parties, et de faire le septième point de la première, et de mettre la seconde à la fin du troisième ; puis enfin, j'ai trouvé une nouvelle objection dans la seconde copie que vous m'avez envoyée, de laquelle j'ai composé le huitième point.

Pour les fautes de l'impression, je sais bien qu'elles ne sont pas de grande importance, et je vous assure que je ne vous suis pas moins obligé des soins que vous avez pris de les corriger, que s'il n'en était resté aucune ; car je sais que cela vous a donné beaucoup de peine, et qu'il est moralement impossible d'empêcher qu'il n'en demeure toujours quelques-unes, principalement dans les écrits d'un autre. J'approuve fort que vous ayez retan-

ché ce que j'avais mis à la fin de ma réponse à M. Arnauld, principalement si cela peut aider à obtenir une approbation, et encore que nous ne l'obtenions pas, je m'assure que je ne m'en mettrai pas fort en peine.

Pour M. Gas., il me semble qu'il serait fort injuste s'il s'offensait de la réponse que je lui ai faite, car j'ai eu soin de ne lui rendre que la pareille, tant à ses compliments qu'à ses attaques, nonobstant que j'aie toujours oui dire que le premier coup en vaut deux; en sorte que, bien que je lui eusse rendu le double, je ne l'aurais pas justement payé; mais peut-être qu'il est touché de mes réponses à cause qu'il y reconnaît de la vérité, et moi je ne l'ai point été de ses objections pour une raison toute contraire; si cela est, ce n'est pas ma faute. Pour ce que j'ai mis, que *satis commode possum respondere*, les mots *satis commode* ne regardent pas la force des raisons, mais seulement la facilité que j'aurai à les trouver, et ainsi il ne signifie autre chose que *facile*, mais il m'a semblé plus modeste. Et l'autre, que *existentia Dei partem divinæ essentia facit*, il est bien clair que je n'entends pas parler de *parte physica*, mais seulement qu'*existentia est*, comme vous dites, de *intrinsicō conceptu essentia divinæ*. Et pour ceux qui voudraient fonder des objections sur de telles pointilles, ils ne feraient que témoigner par là qu'ils n'auraient rien à dire fût qui solide; et ainsi se feraient plus de tort qu'à moi. Au reste, j'ai vu votre Hyperaspistes, auquel je répondrai très volontiers; mais pour ce que ces réponses se font pour être imprimées, et ainsi que je dois considérer l'intérêt du lecteur, lequel s'ennuierait de voir des redites ou des choses qui sont hors de sujet; obligez-moi, s'il vous plaît, de le prier auparavant de ma part de revoir ses objections, pour en retrancher ce à quoi j'ai déjà répondu ailleurs, et ce où il a pris tout le contraire de mon sens, comme en son huitième article et ailleurs; ou du moins, s'il juge que ces choses ne doivent point en être retranchées, qu'il permette qu'on imprime son nom pour me servir d'excuse envers les lecteurs, ou bien enfin je lui répondrai pour vous prier de lui faire voir ma réponse, et à ceux qui auront vu ses objections, mais non point pour les faire imprimer, de crainte qu'on ne m'accuse d'avoir voulu grossir le livre de choses superflues.

Je n'entends pas bien la question que vous me faites, savoir si nos idées s'expriment par un simple terme, car les paroles étant de l'invention des hommes, on peut toujours se servir d'une ou

de plusieurs pour expliquer une même chose; mais j'ai expliqué en ma réponse *ad primas objectiones*, comment un triangle inscrit dans un carré peut être pris pour une seule idée ou pour plusieurs, et enfin je tiens que toutes celles qui n'enveloppent aucune affirmation ni négation nous sont *innatæ*; car les organes des sens ne nous rapportent rien qui soit tel que l'idée qui se réveille en nous à leur occasion, et ainsi cette idée a dû être en nous auparavant. Je suis, etc.

A M *** (1).

LETTRE 113 (23, t. IV).

MONSIEUR,

15 juillet 1641.

Je tiens à très grande faveur d'être en la souvenance d'une personne de votre mérite, et je suis très obligé au R. P. Gibieux des soins qu'il daigne prendre pour moi; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il a commencé à me témoigner de la bienveillance, comme aussi l'éminence de sa vertu et de son savoir m'a donné il y a longtemps une très particulière inclination à l'honorer. La réputation du R. P. de la Barbe a passé aussi jusqu'à moi dans le désert, et je serais bien aise de pouvoir entièrement satisfaire aux trois points où vous avez pris la peine de m'avertir qu'il trouve de la difficulté, principalement dans ces petits commencements de métaphysique que j'ai ébauchés; mais pour ce que vous ne les avez touchés qu'en trois mots, j'ai peur de n'avoir pu deviner la source des difficultés qu'il y trouve; ce qui est cause que j'ai seulement parlé à la fin des dernières objections que j'envoie au R. P. Mersenne de la plus générale occasion pour laquelle il me semble que la plupart ont de la peine à remarquer la distinction qui est entre l'âme et le corps: c'est à savoir, que les premiers jugements que nous avons faits dès notre enfance, et depuis aussi la philosophie vulgaire, nous ont ac-

(1) L'abbé Delaunay.

coutumés à attribuer au corps plusieurs choses qui n'appartiennent qu'à l'âme, et d'attribuer à l'âme plusieurs choses qui n'appartiennent qu'au corps; et qu'ils mêlent ordinairement ces deux idées du corps et de l'âme en la composition des idées qu'ils forment des qualités réelles et des formes substantielles, que je crois devoir être entièrement rejetée; au lieu qu'en bien examinant la physique, on y peut réduire toutes les choses qui tombent sous la connaissance de l'entendement à si peu de genres, et desquels nous avons des notions si claires et si distinctes les unes des autres, qu'après les avoir considérées, il ne me semble pas qu'on puisse manquer à reconnaître si, lorsque nous concevons une chose sans une autre, cela se fait seulement par une abstraction de notre esprit, ou bien à cause que ces choses sont véritablement diverses: car en tout ce qui n'est séparé que par abstraction d'esprit, on y remarque nécessairement de la conjonction et de l'union, lorsqu'on les considère l'un avec l'autre; et on n'en saurait remarquer aucune entre l'âme et le corps, pourvu qu'on ne les conçoive que comme il les faut concevoir; à savoir, l'un comme ce qui remplit l'espace, et l'autre comme ce qui pense; et en sorte qu'après l'idée que nous avons de Dieu, qui est extrêmement diverse de toutes celles que nous avons des choses créées, je n'en sache point deux en toute la nature qui soient si diverses que ces deux-là; mais je ne propose en ceci que mon opinion, et je ne l'estime point tant, que je ne fusse prêt de la changer si je pouvais apprendre mieux de ceux qui ont plus de lumière, et je suis, etc.

AU R. P. MERSENNE.

LÉTTRE 114 (24, t. IV).

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous suis extrêmement obligé de tous les soins que vous prenez pour moi, et du zèle que vous témoignez avoir pour ce qui me touche; mais pour ce que j'en ai incomparablement moins

que vous, je croirais commettre une injustice, si je manquais à vous supplier de mépriser entièrement tout ce qu'on vous peut dire à mon désavantage, et de ne prendre pas seulement la peine de l'écouter ni de m'en écrire: car pour moi, il y a si longtemps que je sais qu'il y a des sots dans le monde, et je fais si peu d'état de leurs jugemens, que je serais très marri de perdre un seul moment de mon loisir ou de mon repos à leur sujet.

Et pour ma Métaphysique, je cessai entièrement d'y penser dès le jour que je vous envoyai ma réponse *ad hyperaspisten*; en sorte que même je ne l'ai pas eue depuis ce temps-là entre mes mains, et ainsi je ne puis répondre à aucune chose de tout ce que vous m'en écriviez il y a huit jours, sinon que je vous supplie de n'y penser non plus que moi. J'ai fait en la publiant, ce à quoi je pensais être obligé pour la gloire de Dieu et la décharge de ma conscience; que si mon dessein n'a pas réussi, et qu'il y ait trop peu de gens au monde qui soient capables d'entendre mes raisons, ce n'est pas ma faute, et elles n'en sont pas moins vraies pour cela; mais il y aurait de ma faute si je m'en fâchais, ou que j'employasse davantage de temps à répondre aux impertinentes objections de vos gens.

J'admire que vous vous soyez avisé de m'envoyer une des lettres de feu M. N. après sa mort, vu que vous ne les aviez pas jugées dignes que je les visse pendant sa vie; car cet homme n'a jamais été capable de rien écrire que des paralogismes très impertinents, quand il a même cherché la vérité; ce serait merveille s'il l'avait rencontrée en n'ayant dessein que de médire d'un homme qu'il haïssait, et je ne réponds autre chose à sa belle lettre, sinon qu'il n'y a pas un seul mot contre moi qui ne soit faux et sans preuve. Je serais bien marri que vous prissiez la peine de m'envoyer ses autres lettres, car nous avons ici assez de papier pour le dernier usage, et elles ne peuvent servir à autre chose... (1).

(1) La fin porte sur des questions de géométrie.

A MONSIEUR ***.

LÉTTRE 115 (57, t. IV).

Août 1641.

MONSIEUR,

Je vous suis très obligé du souvenir qu'il vous plaît avoir de moi, et je tiens à honneur que vous veuilliez savoir mon opinion touchant l'éducation de monsieur votre fils. Le désir que j'aurais de vous pouvoir rendre quelque service en sa personne m'empêcherait de vous dissuader de l'envoyer en ces quartiers, si je pensais que le dessein que vous avez touchant ses études s'y pût accomplir; mais la philosophie ne s'enseigne ici que très mal; les professeurs n'y font que discourir une heure le jour, environ la moitié de l'année, sans dieter jamais aucun écrit ni achever le cours en aucun temps déterminé, en sorte que ceux qui en veulent tant soit peu savoir sont contraints de se faire instruire en particulier par quelque maître, ainsi qu'on fait en France pour le droit, lorsqu'on veut entrer en office. Or, encore que mon opinion ne soit pas que toutes les choses qu'on enseigne en philosophie soient aussi vraies que l'Évangile; toutefois, à cause qu'elle est la clef des autres sciences, je crois qu'il est très utile d'en avoir étudié le cours entier, en la façon qu'il s'enseigne dans les écoles des jésuites, avant qu'on entreprenne d'élever son esprit au-dessus de la pédanterie, pour se faire savant en la bonne sorte. Et je dois rendre cet honneur à mes maîtres, que de dire qu'il n'y a lieu au monde où je juge qu'elle s'enseigne mieux qu'à la Flèche. Outre que c'est, ce me semble, un grand changement pour la première sortie de la maison, que de passer tout d'un coup en un pays différent de langue, de façons de vivre et de religion, au lieu que l'air de la Flèche est voisin du vôtre; et à cause qu'il y va quantité de jeunes gens de tous les quartiers de la France, ils y font un certain mélange d'humeurs, par la conversation les uns des autres, qui leur apprend quasi la même chose que s'ils voyageaient; et enfin l'égalité que les jésuites mettent entre eux, en ne traitant guère d'autre façon

les plus relevés que les moindres, est une invention extrêmement bonne pour leur ôter la tendresse et les autres défauts qu'ils peuvent avoir acquis par la coutume d'être chéris dans les maisons de leurs parents. Mais, Monsieur, j'appréhende que la trop bonne opinion que vous m'avez fait avoir de moi-même, en prenant la peine de me demander mon avis, ne m'ait donné occasion de vous l'écrire plus librement que je ne devais; c'est pourquoi je n'y ose rien ajouter, sinon que si monsieur votre fils vient en ces quartiers, je le servirai en tout ce qui me sera possible. J'ai logé à Leyde en une maison où il pourrait être assez bien pour la nourriture; mais pour les études, je crois qu'il serait beaucoup mieux à Utrecht, car c'est une Université qui, n'étant érigée que depuis quatre ou cinq ans, n'a pas encore eu le temps de se corrompre, et il y a un professeur appelé M. le Roy, qui m'est intime ami, et qui, selon mon jugement vaut plus que tous ceux de Leyde. Je suis, etc.

AU R. P. MERSENNE.

LÉTTRE 116 (fragment 25, t. IV).

17 novembre 1641.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je n'ai point reçu de vos lettres à ces deux derniers voyages, et j'ai peu de chose à vous répondre touchant celles que j'avais reçues auparavant; mais j'ai à vous dire que mes Méditations s'impriment en ce pays, et qu'ayant été averti par un de mes amis que plusieurs libraires en avaient envie, et que je ne les pourrais empêcher, d'autant que le privilège du libraire n'est que pour la France, et qu'ils usent ici de toute liberté, en sorte même qu'un privilège des États ne les retiendrait pas, j'ai mieux aimé qu'il y en eût un qui le fit avec mon consentement et mes corrections, que non pas que d'autres le fissent sans moi et avec beaucoup de fautes; ce qui m'a fait consentir qu'un libraire d'Amsterdam appelé Elzevier l'imprimât, à condition toutefois

qu'il n'en enverrait aucun exemplaire en France, afin de ne point faire tort au libraire, auquel toutefois je n'ai pas de satisfaction, en ce qu'il ne m'a encore envoyé aucun exemplaire, ni au Maire non plus; car il m'a dit il y a cinq ou six jours qu'il n'avait pas seulement encore reçu avis du libraire qu'il lui en eût envoyé par mer, mais qu'il lui avait seulement écrit, il y a deux ou trois mois, que le livre s'imprimait, et qu'il lui en enverrait. Ainsi il ne doit pas trouver mauvais qu'on l'imprime ici, puisqu'il n'y en veut point envoyer. J'ai seulement à vous demander si vous jugez à propos que j'y fasse ajouter ce que vous aviez retranché de la fin de ma réponse à M. Arnauld, et l'Hypersapistes avec ma réponse; et ensuite de cela, que je fasse mettre au titre : *editio secunda, priori Parisiis facta emendatior et auctior*. Cette impression ne sera achevée de deux mois, et si les cent exemplaires que vous m'avez mandé que le libraire envoyait ici sont par les chemins, ils pourront aisément être débités avant ce temps-là, et s'ils n'y sont pas, il les peut retener si bon lui semble. J'ai une prière à vous faire de la part d'un de mes intimes amis, qui est de nous envoyer le plan du jardin de Luxembourg, et même aussi des bâtiments, mais principalement du jardin; on nous a dit qu'il y en avait des plans imprimés; si cela est, vous m'obligerez s'il vous plaît de m'en envoyer un, ou s'il n'y en a point, de tâcher à l'avoir du jardinier qui l'a fait; ou si vous ne pouvez mieux, de le faire tracer par le jeune homme qui a fait les figures de ma Dioptrique, et de lui recommander qu'il observe bien toute l'ordonnance des arbres et des parterres, car c'est principalement de cela qu'on a affaire. Je me servirai des adresses de M. P. pour faire donner à Paris l'argent que cela coûtera, et je ne plaindrai pas d'y employer sept ou huit pistoles, si cela ne se peut faire à moins...

LETTRÉ 117 (éd. V. Cousin, t. VIII, p. 360).

AU MÊME.

22 décembre 1641.

Vos lettres ont été gelées par les chemins, car la date m'apprend que je les devais recevoir il y a quinze jours, ce qui est

cause que je n'ai pu répondre plus tôt. Je vous remercie de ce que vous m'écrivez de la part des PP. jésuites, et vous verrez en ma lettre latine de quelle façon j'y réponds; mais je vous prie de la faire voir à leur provincial; et je voudrais bien qu'une autre fois, s'ils vous prient derechef de me faire savoir quelque chose de leur part, vous le refusassiez, si ce n'est qu'ils leissent eux-mêmes par écrit, à cause qu'ils peuvent mieux désavouer leur parole que leur écriture; et je prévois déjà qu'ils désavoueront une partie de ce que vous m'avez cette fois écrit de leur part, et à quoi j'ai été obligé de répondre; mais n'importe, cela vous servira d'excuse pour ne vous plus charger de leurs commissions, s'ils ne les écrivent. Je vous renvoie la lettre du père Bourdin, que j'ai trouvée peu judicieuse, mais je n'en ai pas voulu toucher un seul mot, à cause que vous me l'aviez défendu. Je crois bien que son provincial l'a envoyé pour vous demander s'il était vrai que j'écrivisse contre eux, mais non pas pour me menacer des choses qu'ils savent bien que je ne crains pas, et qui peuvent bien plus m'obliger à écrire que m'en empêcher. Il est certain que j'aurais choisi le *Compendium* du père Eustache, comme le meilleur, si j'en avais voulu réfuter quelqu'un; mais aussi est-il vrai que j'ai entièrement perdu le dessein de réfuter cette philosophie, car je vois qu'elle est si absolument et si clairement détruite par le seul établissement de la mienne, qu'il n'est pas besoin d'autre réfutation, mais je n'ai pas voulu leur en rien écrire, ni leur rien promettre, à cause que je pourrai peut-être changer de dessein, s'ils m'en donnent occasion. Et cependant je vous prie de ne craindre pour moi aucune chose; car je vous assure que si j'ai quelque intérêt d'être bien avec eux, ils n'en ont peut-être pas moins d'être bien avec moi, et de ne se point opposer à mes desseins: car s'ils le faisaient, ils m'obligeraient d'examiner quelqu'un de leurs cours, et de l'examiner de telle sorte que ce leur serait une honte à jamais. J'ai feint de n'oser pas vous prier de faire voir ma lettre au père provincial, mais je serais pourtant bien marri qu'il ne la vît point. Je suis, etc.

LÉTTRE 118 (53, t. VI).

AU MÊME.

19 janvier 1642.

Je vous envoie ma réponse au révérend père Gibieuf; je l'ai fermée seulement par bienséance, car il n'y a rien que tout le monde ne puisse voir; et si vous témoignez avoir envie de savoir ce que je réponds au révérend père de la Barde, je ne doute point qu'il ne vous le montre. Pour les jésuites, je ne vois point encore bien clair en leur fait. J'ai reçu les billets du père Bourdin, qui montrent qu'ils ne cherchent pas un accommodement, et, pendant qu'ils n'agiront avec moi que par lui, je ne croirai pas qu'ils veuillent la paix; aussi ne suis-je pas résolu de taire au public ce qui se passera entre eux et moi. Vous pouvez bien leur donner parole que je n'ai aucun dessein d'écrire contre eux, c'est-à-dire, d'user d'injures et de calomnies pour tâcher à les décrediter, mais je vous prie de ne leur pas donner parole que je ne prendrai point un de leurs cours de philosophie pour en montrer les erreurs; car au contraire, je veux bien qu'ils sachent que je le ferai si je le juge utile à faire connaître la vérité, et ils ne le doivent aucunement trouver mauvais, s'ils préfèrent la vérité à la vanité de vouloir être estimés plus savants qu'ils ne sont; mais j'attends leurs objections pour déterminer ce que j'en ferai. M. de Zuylichem ne m'a encore rien envoyé, je lui écrirai dans quatre ou cinq jours, pour le prier de ne retarder pas entre ses mains les objections des jésuites... (1).

A UN R. P. DE L'ORATOIRE,

DOCTEUR DE SORBONNE (P. GIBIEUF).

LÉTTRE 119 (36, t. II).

Commencement de 1642.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai assez éprouvé combien vous favorisiez le désir que j'ai de faire quelques progrès en la recherche de la vérité, et le témoi-

gnage que vous m'en rendez encore par lettre m'oblige extrêmement. Je suis aussi très obligé au R. P. de la Barde pour avoir pris la peine de lire mes pensées de métaphysique, et m'avoir fait la faveur de les défendre contre ceux qui m'accusaient de mettre tout en doute: il a très parfaitement pris mon intention; et si j'avais plusieurs protecteurs tels que vous et lui, je ne douterais point que mon parti ne se rendit bientôt le plus fort; mais quoi que je n'en aie que fort peu, je ne laisse pas d'avoir beaucoup de satisfaction, de ce que ce sont les plus grands hommes et les meilleurs esprits qui goûtent et favorisent le plus mes opinions.

Je me laisse aisément persuader que si le R. P. G. (1) eût vécu, il en aurait été des principaux, et bien qu'il n'y ait pas longtemps que M. Arnauld soit docteur, je ne laisse pas d'estimer plus son jugement que celui d'une moitié des anciens. Mon espérance n'a point été d'obtenir leur approbation en corps; j'ai trop bien su et prédit, il y a longtemps, que mes pensées ne seraient pas au goût de la multitude, et qu'où la pluralité des voix aurait lieu, elles seraient aisément condamnées. Je n'ai pas aussi désiré celle des particuliers, à cause que je serais marri qu'ils fissent rien à mon sujet qui pût être désagréable à leurs confrères, et aussi qu'elle s'obtient si facilement pour les autres livres, que j'ai cru que la cause pour laquelle on pourrait juger que je ne l'ai pas ne me serait point désavantageuse; mais cela ne m'a pas empêché d'offrir mes Méditations à votre faculté, afin de les faire d'autant mieux examiner, et que si ceux d'un corps si célèbre ne trouvaient point de justes raisons pour les reprendre, cela me pût assurer des vérités qu'elles contiennent.

Pour ce qui est du principe par lequel il me semble connaître que l'idée que j'ai d'une chose, *non redditur a me inadæquata per abstractionem intellectus*, je ne le tire que de ma propre pensée; car étant assuré que je ne puis avoir aucune connaissance de ce qui est hors de moi que par l'entremise des idées que j'en ai en moi, je me garde bien de rapporter mes jugements immédiatement aux choses, et de leur rien attribuer de positif que je ne l'aperçoive auparavant en leurs idées: mais je crois aussi que tout ce qui se trouve en ces idées est nécessairement dans les choses; ainsi, pour savoir si mon idée n'est point rendue non complète, ou *inadæquata*, par quelque abstraction de

(1) Le P. Gondrand.

(1) La fin traite de questions de mécanique.

mon esprit, j'examine seulement si je ne l'ai point tirée, non de quelque sujet plus complet, mais de quelque autre idée plus complète et plus parfaite que j'aie en moi, et si je ne l'ai point tirée *per abstractionem intellectus*, c'est-à-dire en détournant ma pensée d'une partie de ce qui est compris en cette idée complète pour l'appliquer d'autant mieux, et me rendre d'autant plus attentif à l'autre partie, comme lorsque je considère une figure sans penser à la substance ni à la quantité dont elle est figure, je fais une abstraction d'esprit que je puis aisément reconnaître par après, en examinant si je n'ai point tiré cette idée que j'ai de la figure de quelqu'autre que j'ai eue auparavant, et à qui elle est tellement jointe, que, bien qu'on puisse penser à l'une sans avoir aucune attention à l'autre, on ne puisse toutefois la nier de cette autre lorsqu'on pense à toutes les deux; car je vois clairement que l'idée de la figure est ainsi jointe à l'idée de l'extension et de la substance, vu qu'il est impossible que je conçoive une figure en niant qu'elle ait aucune extension, et en niant qu'elle soit l'extension d'une substance; mais l'idée d'une substance étendue et figurée est complète, à cause que je la puis concevoir toute seule, et nier d'elle toutes les autres choses dont j'ai des idées. Or il est, ce me semble, fort clair que l'idée que j'ai d'une substance qui pense est complète en cette façon, et que je n'ai aucune autre idée en mon esprit qui la précède et qui lui soit tellement jointe, que je ne les puisse bien concevoir en les niant l'une de l'autre; car il ne peut y en avoir de telle en moi que je ne la connaisse. Et enfin, ce ne sont que les modes seuls dont les idées sont rendues non complètes par l'abstraction de notre esprit, lorsque nous les considérons sans la chose dont ils sont modes; car pour les substances elles ne peuvent n'être pas complètes; et même il est impossible de concevoir aucune de ces qualités qu'on nomme réelles, que par cela seul qu'on les nomme réelles, on ne les conçoive comme complètes, ce qui fait aussi qu'on avoue qu'elles peuvent être séparées de la substance, sinon naturellement, au moins surnaturellement, ce qui suffit. On dira peut-être que la difficulté demeure encore, à cause que bien que je conçoive l'âme et le corps comme deux substances qui peuvent être l'une sans l'autre, je ne suis pas toutefois assuré qu'elles soient telles que je les crois. Mais il en faut revenir à la règle ci-devant posée, à savoir, que nous ne pouvons avoir aucune connaissance des choses que par les idées que nous en

concevons, et que par conséquent nous n'en devons juger que suivant ces idées, et même penser que tout ce qui répugne à ces idées est absolument impossible et implique contradiction. Ainsi nous n'avons aucune autre raison pour assurer qu'il n'y a point de montagne sans vallée, sinon que nous voyons que leurs idées ne peuvent être complètes quand nous les considérons l'une sans l'autre, bien que nous puissions par abstraction avoir l'idée d'une montagne ou d'un lieu par lequel on monte de bas en haut, sans considérer qu'on peut aussi descendre par le même, de haut en bas. Ainsi nous pouvons dire qu'il implique contradiction qu'il y ait des atomes ou des parties de matière qui aient de l'extension, et toutefois qui soient indivisibles, à cause qu'on ne peut avoir l'idée d'aucune extension, sans avoir aussi celle de sa moitié ou de son tiers, ni par conséquent sans la concevoir comme divisible en deux ou en trois; car de cela seul que je considère les deux moitiés d'une partie de matière, tant petite qu'elle puisse être, comme deux substances complètes, et *quarum idem non redduntur a me inadæquata per abstractionem intellectus*, je conclus certainement qu'elles sont réellement divisibles; et si l'on me disait que, nonobstant que je les puisse concevoir l'une sans l'autre, je ne sais pas pour cela si Dieu ne les a point unies ou jointes l'une à l'autre d'un lien si étroit qu'elles soient entièrement inséparables, et ainsi que je n'ai pas raison de l'assurer, je répondrais que, de quelque lien qu'il puisse les avoir jointes, je suis assuré qu'il les peut séparer, et ainsi, absolument parlant, qu'elles peuvent être séparées, puisqu'il m'a donné la faculté de les concevoir comme séparées: et je dis tout de même de l'âme et du corps, et généralement de toutes les choses dont nous avons des idées diverses et complètes; mais je ne nie pas pour cela qu'il ne puisse y avoir dans l'âme ou dans le corps plusieurs choses dont je n'ai aucunes idées, je nie seulement qu'il y ait rien qui répugne aux idées que j'en ai, car autrement Dieu serait trompeur, et nous n'aurions aucune règle pour nous assurer de la vérité.

La raison pour laquelle je crois que l'âme pense toujours, est la même qui me fait croire que la lumière luit toujours, bien qu'il n'y a point d'yeux qui la regardent; que la chaleur est toujours chaude bien qu'on ne s'y chauffe point; que le corps ou la substance étendue a toujours de l'extension, et généralement que ce qui constitue la nature d'une chose y est toujours

LÉTTRE 118 (53, t. VI).

AU MÊME.

19 janvier 1642.

Je vous envoie ma réponse au révérend père Gibieuf; je l'ai fermée seulement par bienséance, car il n'y a rien que tout le monde ne puisse voir; et si vous témoignez avoir envie de savoir ce que je réponds au révérend père de la Barde, je ne doute point qu'il ne vous le montre. Pour les jésuites, je ne vois point encore bien clair en leur fait. J'ai reçu les billets du père Bourdin, qui montrent qu'ils ne cherchent pas un accommodement, et, pendant qu'ils n'agiront avec moi que par lui, je ne croirai pas qu'ils veuillent la paix; aussi ne suis-je pas résolu de taire au public ce qui se passera entre eux et moi. Vous pouvez bien leur donner parole que je n'ai aucun dessein d'écrire contre eux, c'est-à-dire, d'user d'injures et de calomnies pour tâcher à les décréditer, mais je vous prie de ne leur pas donner parole que je ne prendrai point un de leurs cours de philosophie pour en montrer les erreurs; car au contraire, je veux bien qu'ils sachent que je le ferai si je le juge utile à faire connaître la vérité, et ils ne le doivent aucunement trouver mauvais, s'ils préferent la vérité à la vanité de vouloir être estimés plus savants qu'ils ne sont; mais j'attends leurs objections pour déterminer ce que j'en ferai. M. de Zuylichem ne m'a encore rien envoyé, je lui écrirai dans quatre ou cinq jours, pour le prier de ne retarder pas entre ses mains les objections des jésuites... (1).

A UN R. P. DE L'ORATOIRE,

DOCTEUR DE SORBONNE (P. GIBIEUF).

LÉTTRE 119 (36, t. II).

Commencement de 1642.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai assez éprouvé combien vous favorisiez le désir que j'ai de faire quelques progrès en la recherche de la vérité, et le témoi-

(1) La fin traitée de questions de mécanique.

gnage que vous m'en rendez encore par lettre m'oblige extrêmement. Je suis aussi très obligé au R. P. de la Barde pour avoir pris la peine de lire mes pensées de métaphysique, et m'avoir fait la faveur de les défendre contre ceux qui m'accusaient de mettre tout en doute: il a très parfaitement pris mon intention; et si j'avais plusieurs protecteurs tels que vous et lui, je ne douterais point que mon parti ne se rendit bientôt le plus fort; mais quoi que je n'en aie que fort peu, je ne laisse pas d'avoir beaucoup de satisfaction, de ce que ce sont les plus grands hommes et les meilleurs esprits qui goûtent et favorisent le plus mes opinions.

Je me laisse aisément persuader que si le R. P. G. (1) eût vécu, il en aurait été des principaux, et bien qu'il n'y ait pas longtemps que M. Arnauld soit docteur, je ne laisse pas d'estimer plus son jugement que celui d'une moitié des anciens. Mon espérance n'a point été d'obtenir leur approbation en corps; j'ai trop bien su et prédit, il y a longtemps, que mes pensées ne seraient pas au goût de la multitude, et qu'où la pluralité des voix aurait lieu, elles seraient aisément condamnées. Je n'ai pas aussi désiré celle des particuliers, à cause que je serais marri qu'ils fissent rien à mon sujet qui pût être désagréable à leurs confrères, et aussi qu'elle s'obtient si facilement pour les autres livres, que j'ai cru que la cause pour laquelle on pourrait juger que je ne l'ai pas ne me serait point désavantageuse; mais cela ne m'a pas empêché d'offrir mes Méditations à votre faculté, afin de les faire d'autant mieux examiner, et que si ceux d'un corps si célèbre ne trouvaient point de justes raisons pour les reprendre, cela me pût assurer des vérités qu'elles contiennent.

Pour ce qui est du principe par lequel il me semble connaître que l'idée que j'ai d'une chose, *non redditur a me inadæquata per abstractionem intellectus*, je ne le tire que de ma propre pensée; car étant assuré que je ne puis avoir aucune connaissance de ce qui est hors de moi que par l'entremise des idées que j'en ai en moi, je me garde bien de rapporter mes jugements immédiatement aux choses, et de leur rien attribuer de positif que je ne l'aperçoive auparavant en leurs idées: mais je crois aussi que tout ce qui se trouve en ces idées est nécessairement dans les choses; ainsi, pour savoir si mon idée n'est point rendue non complète, ou *inadæquata*, par quelque abstraction de

(1) Le P. Gondrand.

mon esprit, j'examine seulement si je ne l'ai point tirée, non de quelque sujet plus complet, mais de quelque autre idée plus complète et plus parfaite que j'aie en moi, et si je ne l'ai point tirée *per abstractionem intellectus*, c'est-à-dire en détournant ma pensée d'une partie de ce qui est compris en cette idée complète pour l'appliquer d'autant mieux, et me rendre d'autant plus attentif à l'autre partie, comme lorsque je considère une figure sans penser à la substance ni à la quantité dont elle est figure, je fais une abstraction d'esprit que je puis aisément reconnaître par après, en examinant si je n'ai point tiré cette idée que j'ai de la figure de quelqu'autre que j'ai eue auparavant, et à qui elle est tellement jointe, que, bien qu'on puisse penser à l'une sans avoir aucune attention à l'autre, on ne puisse toutefois la nier de cette autre lorsqu'on pense à toutes les deux; car je vois clairement que l'idée de la figure est ainsi jointe à l'idée de l'extension et de la substance, vu qu'il est impossible que je conçoive une figure en niant qu'elle ait aucune extension, et en niant qu'elle soit l'extension d'une substance; mais l'idée d'une substance étendue et figurée est complète, à cause que je la puis concevoir toute seule, et nier d'elle toutes les autres choses dont j'ai des idées. Or il est, ce me semble, fort clair que l'idée que j'ai d'une substance qui pense est complète en cette façon, et que je n'ai aucune autre idée en mon esprit qui la précède et qui lui soit tellement jointe, que je ne la puisse bien concevoir en les niant l'une de l'autre; car il ne peut y en avoir de telle en moi que je ne la connaisse. Et enfin, ce ne sont que les modes seuls dont les idées sont rendues non complètes par l'abstraction de notre esprit, lorsque nous les considérons sans la chose dont ils sont modes; car pour les substances elles ne peuvent n'être pas complètes; et même il est impossible de concevoir aucune de ces qualités qu'on nomme réelles, que par cela seul qu'on les nomme réelles, on ne les conçoive comme complètes, ce qui fait aussi qu'on avoue qu'elles peuvent être séparées de la substance, sinon naturellement, au moins surnaturellement, ce qui suffit. On dira peut-être que la difficulté demeure encore, à cause que bien que je conçoive l'âme et le corps comme deux substances qui peuvent être l'une sans l'autre, je ne suis pas toutefois assuré qu'elles soient telles que je les crois. Mais il en faut revenir à la règle ci-devant posée, à savoir, que nous ne pouvons avoir aucune connaissance des choses que par les idées que nous en

concevons, et que par conséquent nous n'en devons juger que suivant ces idées, et même penser que tout ce qui répugne à ces idées est absolument impossible et implique contradiction. Ainsi nous n'avons aucune autre raison pour assurer qu'il n'y a point de montagne sans vallée, sinon que nous voyons que leurs idées ne peuvent être complètes quand nous les considérons l'une sans l'autre, bien que nous puissions par abstraction avoir l'idée d'une montagne ou d'un lieu par lequel on monte de bas en haut, sans considérer qu'on peut aussi descendre par le même, de haut en bas. Ainsi nous pouvons dire qu'il implique contradiction qu'il y ait des atomes ou des parties de matière qui aient de l'extension, et toutefois qui soient indivisibles, à cause qu'on ne peut avoir l'idée d'aucune extension, sans avoir aussi celle de sa moitié ou de son tiers, ni par conséquent sans la concevoir comme divisible en deux ou en trois; car de cela seul que je considère les deux moitiés d'une partie de matière, tant petite qu'elle puisse être, comme deux substances complètes, et *quarum idea non redduntur a me inadæquate per abstractionem intellectus*, je conclus certainement qu'elles sont réellement divisibles; et si l'on me disait que, nonobstant que je les puisse concevoir l'une sans l'autre, je ne sais pas pour cela si Dieu ne les a point unies ou jointes l'une à l'autre d'un lien si étroit qu'elles soient entièrement inséparables, et ainsi que je n'ai pas raison de l'assurer, je répondrais que, de quelque lien qu'il puisse les avoir jointes, je suis assuré qu'il les peut séparer, et ainsi, absolument parlant, qu'elles peuvent être séparées, puisqu'il m'a donné la faculté de les concevoir comme séparées: et je dis tout de même de l'âme et du corps, et généralement de toutes les choses dont nous avons des idées diverses et complètes; mais je ne nie pas pour cela qu'il ne puisse y avoir dans l'âme ou dans le corps plusieurs choses dont je n'ai aucunes idées, je nie seulement qu'il y ait rien qui répugne aux idées que j'en ai, car autrement Dieu serait trompeur, et nous n'aurions aucune règle pour nous assurer de la vérité.

La raison pour laquelle je crois que l'âme pense toujours, est la même qui me fait croire que la lumière luit toujours, bien qu'il n'y a point d'yeux qui la regardent; que la chaleur est toujours chaude bien qu'on ne s'y chauffe point; que le corps ou la substance étendue a toujours de l'extension, et généralement que ce qui constitue la nature d'une chose y est toujours

pendant qu'elle existe; en sorte qu'il me serait bien plus ais  de croire que l' me cesserait d' tre quand on dit qu'elle cesse de penser, que non pas de concevoir qu'elle soit sans pens e. Et je ne vois ici aucune difficult , qu'  cause qu'on juge superflu de croire qu'elle pense lorsqu'il ne nous en reste aucun souvenir par apr s; mais si on consid re que nous avons toutes les nuits mille pens es, et m me qu'en veillant nous en avons eu mille depuis une heure, dont il ne nous reste aucune trace, et dont nous ne voyons pas mieux l'utilit  que de celles que nous pouvons avoir eues avant que de na tre, on aura bien moins de peine   se le persuader, qu'  juger qu'une substance dont la nature est de penser puisse exister et toutefois ne point penser. Je ne vois aussi aucune difficult    entendre que les facult s d'imaginer et de sentir appartiennent   l' me,   cause que ce sont des esp ces de pens es; et n anmoins elles n'appartiennent   l' me qu'en tant qu'elle est jointe au corps,   cause que ce sont des esp ces de pens es sans lesquelles on peut concevoir l' me toute pure. Pour ce qui est des animaux, nous connaissons bien en eux des mouvements semblables   ceux qui suivent de nos imaginations ou sentiments, mais non pas pour cela des imaginations ou sentiments, et au contraire, ces m mes mouvements se pouvant faire sans imagination, nous avons raison de croire que c'est ainsi qu'il se font en eux, ainsi que j'esp re faire voir clairement, en d crivant par le menu toute l'architecture de leur corps et les causes de leurs mouvements. Mais je crains que je ne vous aie d j  ennuy  par la longueur de cette l tre; je me tiendrai tr s heureux si vous me continuez l'honneur de votre bienveillance et la faveur de votre protection, comme   celui qui est, etc.

—
 AU R. P. MERSENNE.

—
 L TTRE 120 (27, t. IV).

10 mars 1642.

Je suis extr mement oblig    M. de Sainte-Croix de la bonne volont  que vous me mandez qu'il me t moigne; j'estime beau-

coup les conseils qu'il me fait la faveur de me donner, et je ne manquerai pas de les suivre autant qu'il sera en mon pouvoir; et m me je ne plaindrais pas d'aller faire un voyage en France tout expr s pour les pouvoir apprendre de sa bouche, mais la mer et les Dunquerqueis rendent maintenant le passage trop difficile et trop p rilleux.

Pour ce qui est de t moigner publiquement que je suis catholique romain, c'est ce qu'il me semble avoir d j  fait tr s express ment par plusieurs fois, comme en d diant d j  mes M ditations   Messieurs de la Sorbonne, en expliquant comment les esp ces demeurent sans la substance du pain en l'eucharistie, et ailleurs; et j'esp re que dor navant ma demeure en ce pays ne donnera sujet   personne d'avoir mauvaise opinion de ma religion, vu qu'il est le refuge des catholiques, t moin la R. qui y est arriv e depuis peu, et la R. qu'on dit y devoir bient t retourner.

Je vous envoie les trois premi res feuilles des objections du p re B., c'est la n gligence du libraire qui est cause que je ne vous puis encore envoyer le tout. Je vous prie de garder la copie  crite   la main que vous en avez, afin qu'il ne puisse dire que j'ai fait changer quelque chose en sa copie, laquelle j'ai  t  soigneux de faire imprimer le plus correctement qu'il m'a  t  possible, et sans y changer une seule lettre. Vous vous  tonnerez peut- tre de ce que je l'accuse tant de fausset ; mais vous verrez bien encore pis au reste, et toutefois je l'ai trait  le plus courtoisement qu'il m'a  t  possible, mais je n'ai jamais vu d' crit si rempli de fautes; j'esp re toutefois s parer tellement sa cause de celle de ses confr res, qu'ils ne m'en pourront vouloir mal, si ce n'est qu'ils veuillent ouvertement se d clarer ennemis de la v rit , et fauteurs de la calomnie.

J'ai cherch  dans saint Augustin les passages que vous m'avez mand  sur le psaume quatorzi me, mais je ne les ai su trouver, ni rien de lui sur ce psaume. J'y ai aussi cherch  les erreurs de P lagius, pour savoir sur quoi se peuvent fonder ceux qui disent que je suis de son opinion, laquelle j'avais ignor e jusqu'  pr sent; mais j'admire que ceux qui ont envie de m dire s'avisent d'en chercher des pr textes si peu v ritables et si tir s par les cheveux. P lagius a dit qu'on pouvait faire de bonnes  uvres et m riter la vie  ternelle sans la gr ce, ce qui a  t  condamn  de l' glise; et moi je dis qu'on peut conna tre par la raison naturelle que Dieu existe, mais je ne dis pas pour cela que cette connais-

sance naturelle mérite de soi, et sans la grâce, la gloire surnaturelle que nous attendons dans le ciel; car au contraire, il est évident que cette gloire étant surnaturelle, il faut des forces plus que naturelles pour la mériter; et je n'ai rien dit touchant la connaissance de Dieu, que tous les théologiens ne disent aussi. Mais il faut remarquer que ce qui se connaît par raison naturelle, comme qu'il est tout bon, tout-puissant, tout véritable, etc., peut bien servir à préparer les infidèles à recevoir la foi, mais non pas suffire pour leur faire gagner le ciel; car pour cela il faut croire en Jésus-Christ et aux autres choses révélées, ce qui dépend de la grâce.

Je vois qu'on se méprend fort aisément touchant les choses que j'ai écrites; car la vérité étant indivisible, la moindre chose qu'on en ôte ou qu'on y ajoute la falsifie; comme par exemple, vous me mandez comme un axiome qui vienne de moi, que tout ce que nous concevons clairement est ou existe, ce qui n'est nullement de moi; mais seulement que tout ce que nous apercevons clairement est vrai, et ainsi qu'il existe, si nous apercevons qu'il ne puisse ne pas exister, ou bien qu'il peut exister, si nous apercevons que son existence soit possible; car bien que l'être objectif de l'idée doive avoir une cause réelle, il n'est pas toujours besoin que cette cause la contienne *formaliter*, mais seulement *eminenter*.

Je vous remercie de ce que vous me mandez du concile de Constance sur la condamnation de Wiclef, mais je ne vois point que cela fasse rien du tout contre moi; car il aurait dû être condamné en même façon, si tous ceux du concile eussent suivi mon opinion; et en niant que la substance du pain et du vin demeure pour être le sujet des accidents, ils n'ont point pour cela déterminé que ces accidents fussent réels, qui est tout ce que j'ai écrit n'avoir point lu dans les conciles; cependant je vous suis extrêmement obligé de tant de soin que vous prenez pour tout ce qui me regarde.

Je suis bien aise que M. de Z. vous ait fait voir l'imprudence de Voëtius qui vous cite contre moi; j'avais eu envie de vous le mander, mais j'en avais fait si peu de cas, que je l'avais toujours oublié. Sa grande animosité contre moi vient de ce qu'il y a un professeur à Utrecht qui enseigne ma philosophie; et ses disciples ayant goûté ma façon de raisonner, méprisent si fort la vulgate, qu'ils s'en moquent ouvertement, ce qui a excité une ex-

trême jalousie contre lui de tous les autres professeurs dont V. est le chef; et ils importunent tous les jours le magistrat, pour lui faire défendre cette façon d'enseigner. Il faut que vous voyiez la réponse que j'ai faite à Voëtius à quelques-unes de ses thèses où il a compris tout ce qu'il a pu de ma Philosophie. Je les enverrai à M. de Z. pour vous les adresser, car autrement le port en coûterait trop. Au reste, j'ai lu le favorable jugement que M. Chanut a fait de moi, m'estimant capable de répondre aux objections du P. B. Je tâcherai de faire voir qu'il est en cela aussi véritable que l'autre ne l'est pas, et je serai bien aise qu'il sache que je suis, etc.

A MONSIEUR ***.

LÉTTRE 121 (43, t. VI).

8 avril 1642.

Les nouvelles que j'apprends de divers lieux touchant ce qui se passe à Utrecht, me donnent beaucoup de sujet d'admiration, quoiqu'elles ne m'étonnent ni ne me fâchent en aucune façon, sinon en tant qu'elles touchent M. Leroy: car on ne dit rien moins à Leyde, sinon qu'il est déjà démis de sa profession; ce que je ne puis toutefois croire ni même m'imaginer que cela puisse jamais arriver, et je ne vois pas quel prétexte ses ennemis auraient pu forger pour lui nuire. Mais quoi qu'il arrive, je vous prie de l'assurer de ma part que je m'emploierai pour lui en tout ce que je pourrai plus que je ne ferais pour moi-même; et qu'il ne se doit nullement fâcher pour ce que cette cause est si célèbre et si connue de tout le monde, qu'il ne s'y peut commettre aucune injustice qui ne tourne entièrement au désavantage de ceux qui la commettraient, et à la gloire, et même peut-être avec le temps au profit de ceux qui la souffriraient. Pour moi, jusqu'ici, en ne jugeant que des choses que je sais assurément, je ne puis tant blâmer MM. d'Utrecht, comme je vois que tout le monde les blâme, et il semble que ce qu'ils ont fait peut aisément tourner à bien, et faire qu'ils soient loués de tout le

monde, en cas qu'ils se veuillent défaire de leur pédagogue prétendu, lequel, à ce qu'on me dit encore à présent, se refuse de prêcher contre eux, à cause qu'ils n'ont pas défendu mon livre, car pour ces derniers bruits qui sont que M. Leroy est démis, je ne les crois point; mais on m'a assuré qu'ils ont fait une loi en leur académie, par laquelle ils défendent expressément qu'on n'y enseigne aucune autre philosophie que celle d'Aristote; je sera bien aise d'en avoir copie s'il est possible, ce que je ne demanderais pas si je pensais qu'ils le trouvassent mauvais; mais puisqu'ils l'ont publiée, je crois qu'ils veulent bien qu'on la sache, et qu'ils sont trop sages pour suivre les impertinentes règles d'un homme qui me nomme *in aliena republica curiosus*, et qui se plaint de tous ceux qui osent écrire les fautes qu'il ose faire en public. Toutefois je ne voudrais pas que mes amis m'écrissent aucune chose qui ne pût être vue de tous, comme je n'écris rien que je ne veuille bien que tout le monde voie; et surtout je vous prie de ne vous faire aucun ennemi à mon occasion; je vous suis depuis trop obligé sans cela, et cela ne me servirait point. Je suis, etc.

LETTRE 122 (50, L. VI).

AU MÊME.

8 octobre 1661.

J'employai la journée d'hier à lire les dialogues de *Mondo* que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer, mais je n'y ai rencontré aucun lieu où l'auteur ait voulu me contredire; car pour ce qui lui où il dit qu'on ne saurait faire des lunettes d'approche plus parfaites que celles que l'on a déjà, il y parle si avantageusement de moi que je serais de mauvaise humeur si je le prenais en mauvaise part. Il est vrai qu'en plusieurs autres endroits il a des opinions fort différentes des miennes, mais il ne témoigne pas là qu'il pense à moi, non plus qu'en ceux où il en a de conformes à celles que j'ai; et j'accorde volontiers aux autres la liberté que je leur demande pour moi, qui est de pouvoir écrire ce que l'on croit être le plus vrai, sans se soucier s'il est conforme ou différent de quelques autres.

Je trouve plusieurs choses fort bonnes dans ses trois dialogues.

mais pour le second où il a voulu imiter Galilée, je le trouve trop subtil. Je voudrais bien pourtant qu'on publiât quantité d'ouvrages de cette sorte; car je crois qu'ils pourraient préparer les esprits à recevoir d'autres opinions que celles de l'école, et je ne crois pas qu'ils puissent nuire aux miennes.

Au reste, Monsieur, je vous suis doublement obligé de ce que ni votre affliction, ni la multitude des occupations qui, comme je crois, l'accompagnent, ne vous ont point empêché de penser à moi et de prendre la peine de m'envoyer ce livre. Je sais que vous avez beaucoup d'affection pour vos proches, et que leur perte ne peut manquer de vous être extrêmement sensible; je sais bien aussi que vous avez l'esprit très fort, et que vous n'ignorez aucun des remèdes qui peuvent servir à adoucir votre douleur; mais je ne saurais m'abstenir de vous en dire un que j'ai trouvé très puissant, non seulement pour me faire supporter la mort de ceux que j'ai le plus aimés, mais aussi pour m'empêcher de craindre la mienne, nonobstant que j'estime assez la vie; il consiste dans la considération de la nature de nos âmes, que je pense connaître si clairement devoir durer après cette vie, et être nées pour des plaisirs et des félicités beaucoup plus grandes que celles dont nous jouissons en ce monde, pourvu que par nos dérèglements nous ne nous en rendions point indignes et que nous ne nous exposions point aux châtimens qui sont préparés aux méchants, que je ne puis concevoir autre chose de la plupart de ceux qui meurent, sinon qu'ils passent dans une vie plus douce et plus tranquille que la nôtre, et que nous les irons trouver quelque jour, même avec la souvenance du passé; car je trouve en nous une mémoire intellectuelle qui est assurément indépendante du corps: et quoique la religion nous enseigne beaucoup de choses sur ce sujet, j'avois néanmoins en moi une infirmité, qui m'est ce me semble commune avec la plupart des hommes, à savoir, que nonobstant que nous veuillons croire, et même que nous pensions croire très fermement tout ce qui nous est enseigné par la religion, nous n'avons pas néanmoins coutume d'être si touchés des choses que la seule foi nous enseigne, et où notre raison ne peut atteindre, de ce celles qui nous sont avec cela persuadées par des raisons naturelles fort évidentes. Je suis, etc.

A UN R. P. JÉSUITÉ (VATIER).

LÉTTRE 123 (47, t. II).

17 novembre 1642.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je ne me souviens point que jamais personne m'ait dit que vous aviez dessein de censurer mes écrits, et je n'en ai eu aussi aucune opinion; car je ne suis pas d'humeur à m'imaginer des choses dont je n'ai point de preuves, principalement de celles qui me pourraient être déplaisantes, comme je vous avoue que serait celle-là pour ce que vous ayant en très grande estime, je ne pourrais penser que vous eussiez dessein de me blâmer, que je ne crusse par même moyen le mériter; et bien que je ne doute point que ce que j'ai écrit ne contienne plusieurs fautes, je me suis toutefois persuadé qu'il contenait aussi quelques vérités qui donneraient sujet aux esprits de la trempe du vôtre, et qui auraient autant de franchise que vous, d'en excuser les défauts. Ce que je me suis persuadé de telle sorte, qu'en écrivant il y a quatre ou cinq mois au R. P. Charlet touchant les objections du P. Bourdin, je le priai, si ses occupations le lui permettaient, qu'il examinât lui-même les pièces de mon procès, qu'il vous en voulût croire vous et vos semblables, plutôt que les semblables de mon adversaire, et ne nommant que vous en ce lieu-là, il me semble que je montrais assez que vous êtes celui de tous ceux de votre Compagnie que j'ai l'honneur de connaître, duquel j'ai espéré le plus favorable jugement. Il y a quatre ou cinq ans que vous me fîtes l'honneur de m'écrire une lettre qui me donna cette espérance, et j'ai été maintenant ravi d'en recevoir une seconde qui me la confirme. Je vous supplie très humblement de croire que ce n'a été qu'avec une très grande répugnance que j'ai répondu à ces septièmes objections qui précèdent ma lettre au R. P. Dinet, laquelle vous avez vue; et il m'y a fallu employer la même résolution qu'à me faire couper un bras ou une jambe, si j'y avais quelque mal auquel je ne

susse point de remède plus doux; car j'ai toujours eu une grande vénération et affection pour votre Compagnie; mais ayant su le peu d'estime qu'on avait fait de mes écrits, en des disputes publiques à Paris il y a deux ans, et voyant que nonobstant les très humbles prières que j'avais faites, qu'on me voulût avertir de mes fautes si on les connaissait, afin que je les corrigéasse, plutôt que de les blâmer en mon absence et sans m'ouïr, on continuait à les mépriser d'une façon qui pourrait me rendre ridicule auprès de ceux qui ne me connaissent pas, je n'ai pu imaginer de meilleur remède que celui dont je me suis servi. Je me tiens extrêmement obligé au R. P. Dinet de la franchise et de la prudence qu'il a témoignées en cette occasion, et je ne me promets pas moins de faveur du R. P. Filleau qui lui a succédé, bien que je n'aie point eu ci-devant l'honneur de le connaître; car je sais que ce ne sont que les plus éminents en prudence et en vertu qu'on a coutume de choisir pour la charge qu'il a. Je faisent entendre la chose aux supérieurs d'autre façon qu'elle n'est. Je souhaiterais pour ce sujet que vous y fussiez plutôt qu'à Orléans, car je m'assure que vous me les rendriez favorables. Je ne saurais trouver étrange que plusieurs n'entendent pas mes Méditations, puisque même M. de Beaune y a de la difficulté; car j'estime extrêmement son esprit; et encore qu'on les entendit, je croirais être injuste si je désirais qu'on les approuvât avant qu'on sache comment elles seront reçues du public; ou bien qu'on se déclarât pour ma philosophie avant que de l'avoir toute vue et entendue. Ce n'est pas cette faveur-là que je demande, mais seulement qu'on s'abstienne de blâmer ce qu'on n'entend pas, et si on a quelque chose à dire contre mes écrits ou contre moi, qu'on me la veuille dire à moi-même, plutôt que d'en médire en mon absence, et y employer des moyens qui ne peuvent tourner qu'à la honte et à la confusion de ceux qui s'en servent...

AU R. P. MERSENNE.

LÉTTRE 124 (76, t. IV).

MON RÉVÉREND PÈRE,

7 décembre 1642.

Je ne suis pas marri d'avoir appris des nouvelles de celui dont vous m'avez envoyé un mot de lettre; c'est un homme fort curieux qui savait quantité de ces petits secrets de chimie qui se débitent entre gens de ce métier, dès lors qu'il était avec moi; s'il a continué, comme il semble, il en doit savoir maintenant beaucoup davantage; mais vous savez que je ne fais aucun état de tous ces secrets; ce que j'estime en lui est qu'il a des mains pour mettre en pratique ce qu'on lui pourrait prescrire en cela, et que je le crois d'assez bon naturel. Il m'offre de venir ici, ce que je ne voudrais pas maintenant, à cause que je ne me veux point arrêter à faire aucune expérience que ma philosophie ne soit imprimée; mais après cela, si tant est qu'il soit entièrement libre et qu'il n'ait point de meilleure fortune, je ne serais pas marri de l'avoir pour quelque temps avec moi. Ce que je vous prie pourtant de ne lui dire point, car il peut arriver mille choses avant ce temps-là qui le pourraient empêcher, et je ne voudrais pas lui donner sujet de se tromper en son compte, qui est la faute des chimistes la plus ordinaire; mais si vous savez l'état de sa fortune et ce qu'il fait maintenant, je ne serai pas marri de le savoir de vous.

Le livre de N. (1) contre moi est sous la presse: j'en ai vu les premières feuilles; il l'intitule *Philosophia Cartesiana*, il est environ aussi bien fait qu'un certain que *πενήλογο*; vous avez vu il y a deux ans; et je ne daignerais y répondre un seul mot, si je ne regardais que mon propre intérêt; mais parce qu'il gouverne le menu peuple en une ville où il y a quantité d'honnêtes gens qui me veulent du bien et qui seront bien aises que son autorité diminue, je serai contraint de lui répondre en leur fa-

(1) Voëtius.

veur, et j'espère faire imprimer ma réponse aussitôt que lui son livre; car elle sera courte, et son livre fort gros et si peu croyable, qu'après en avoir examiné les premières feuilles et avoir pris occasion de là de lui dire tout ce que je crois lui devoir dire, je négligerai tout le reste comme indigne même que je le lise. En la quarante-quatrième page où il parle des vaines espérances dont il dit que j'entretiens le monde, il a ces mots: *Ut vero animose sperare hominem liqueat, alicubi etiam sperare audeat sua deliria locum inventura esse circa doctrinam de transsubstantiatione; cujus occasione se romano-catholicae religioni favere profitetur, in gratiam scilicet patrum societatis Jesu, ad quorum asylum fugit, quo ab iis defendi possit contra doctissimum Mersennum, altiosque theologos ac philosophos gallos, a quibus inflictae plagas pertinacius persentiscit, quam ut dissimulare queat,* ou vous voyez qu'il persiste en ce que vous avez vu dans les thèses qu'il a faites touchant *les formes substantielles*, où il disait que vous écriviez contre moi, nonobstant que vous m'avez, ce me semble, mandé que vous lui en avez fait des reproches. Je ne voudrais pas vous prier de vous mêler ici en ma querelle, si ce n'est que vous y soyez entièrement disposé de vous-même; car j'ai tant d'autres choses à lui dire pour montrer qu'il a tort en ce qu'il avance, que je n'en suis pas à cela près; mais si vous y êtes disposé, j'aurais un moyen très efficace pour le confondre, si par exemple vous lui écriviez une lettre fort courte où vous lui mandassiez qu'on vous a écrit qu'il y a un livre contre moi sous la presse, en la 44^e page duquel sont ces mots, etc. Ce qui vous a fort étonné, pour ce que, ayant su ci-devant qu'il avait mis quelque chose de semblable en ses thèses, vous lui aviez écrit pour le désabuser, etc.; et aussi que vous fissiez mention en cette lettre, qu'il vous avait déjà écrit il y a deux ou trois ans pour vous meiter à écrire contre moi; mais que vous, lui ayant répondu que vous le feriez très volontiers si vous en aviez sujet, et s'il vous voulait envoyer des mémoires de ce que lui ou les siens auraient pu trouver à reprendre en mes écrits, et que lui ne vous ayant rien répondu à cela, d'où vous aviez jugé que c'était seulement par animosité qu'il voulait vous irriter contre moi, vous avez voulu lui écrire encore cette lettre, et me l'envoyer ouverte pour lui adresser, et me témoigner que vous désavouez ce qu'il écrit de vous, etc. Si

vous m'envoyez une telle lettre, et que je la fasse imprimer, cela lui ôterait tout son crédit. Mais je serais très marri de vous rien prescrire, ou que vous fissiez aucune chose contre votre inclination; et vous pouvez faire mille autres choses, car cette pensée d'une telle lettre ne m'est venue en l'esprit que depuis que je commence à vous en écrire... (1).

A MONSIEUR ***.

LETTRE 125 (47, t. VI).

Mars 1643.

MONSIEUR,

Je suis bien glorieux de l'honneur qu'il vous a plu me faire en me permettant de voir votre traité flamand touchant l'usage des orgues en l'église, comme si j'étais fort savant en cette langue; mais quoique l'ignorance en soit fatale à tous ceux de ma nation, je me persuade pourtant que l'idiome ne m'a pas empêché d'entendre le sens de votre discours, dans lequel j'ai trouvé un ordre si clair et si bien suivi, qu'il m'a été aisé de me passer du mélange des mots étrangers qui n'y sont point, et qui ont coutume de me faciliter l'intelligence du flamand des autres. Mais ce n'est pas à moi à parler du style, et j'aurais mauvaise grâce de l'entreprendre; mais pour vos raisons, je puis dire qu'elles sont si fortes et si bien choisies, que vous persuadez entièrement au lecteur tout ce que vous avez témoigné vouloir prouver; ce que j'avoie ici avec moins de scrupule, à cause que je n'y ai rien remarqué qui ne s'accorde avec notre Église. Et pour les épithètes que vous nous donnez cependant en divers endroits, je ne crois pas que nous devions nous en offenser davantage, qu'un serviteur s'offense quand sa maîtresse l'appelle schelme, pour se venger d'un baiser qu'il lui a pris, ou plutôt pour couvrir la petite honte qu'elle a de le lui avoir octroyé. Il est vrai que ce baiser n'avance guère, et je voudrais qu'en nous

(1) La fin traito de physique.

disant de telles injures vous eussiez bien dédoit tous les points qui pourraient servir à rejoindre Genève avec Rome. Mais pour ce que l'orgue est l'instrument le plus propre de tous pour commencer de bons accords, permettez à mon zèle de dire ici *omen accipio*, sur ce que vous l'avez choisi pour sujet. En effet, si quelques Indiens ont refusé de se rendre chrétiens, pour la crainte qu'ils avaient d'aller au paradis des Espagnols, j'ai bien plus de raison de souhaiter que le retour à notre religion me fasse espérer d'être après cette vie avec ceux de ce pays, avec lesquels j'ai montré par effet que j'aimais mieux vivre que dans le mien propre. Et pardonnez-moi si je me plains un peu de vous à ce propos, de ce que vous m'avez estimé être une *fera bestia*, lorsque vous avez su que j'avais dessein d'aller en France; car si je m'en souviens, c'est ainsi que Justinien nomme ceux qui n'ont pas *animum redeundi*, et je me propose de ne faire qu'une course de quatre ou cinq mois. Je me plains aussi du sujet que vous dites avoir appris de mon départ; car je ne suis pas, grâce à Dieu, d'humeur si déraisonnable ni si tendre; je sais très bien que les plus beaux corps ont toujours une partie qui est sale, mais il me suffit de ne la point voir ou d'en tirer sujet de raillerie si elle se montre à moi par mégarde; et je n'ai jamais été si dégoûté de d'aimer ou estimer moins pour cela ce qui m'avait semblé beau ou bon auparavant. Au reste, Monsieur, en me plaignant de ce que vous m'avez jugé d'autre humeur que je ne suis, je ne laisse pas de me sentir très obligé de la bienveillance qu'il vous plaît me témoigner par cela même, et je vous supplie très humblement de croire que je serai toute ma vie, etc.

A MONSIEUR ***.

LETTRE 126 (26, t. IV).

MONSIEUR,

Mars 1643.

Je ne m'étonne plus qu'on contredise à mes écrits et que mes opinions rencontrent beaucoup d'adversaires, puisque votre in-

nocent traité de l'usage des orgues, qui est plus doux que leur harmonie, et que je ne croyais pas moins puissant que la harpe de David pour chasser les esprits malins, a trouvé des amateurs de discord qui l'ont impugné. J'ai pris plaisir de voir à la fin du livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, comment la seule ombre de votre nom peut fulminer et frapper de haut ceux qui le méritent; vous n'eussiez su choisir une meilleure façon de répondre aux impertinences d'un étourdi; et pour les N. B. que j'ai vus au commencement de ce même livre, je veux bien croire qu'ils viennent d'un savant homme, mais je ne vois point qu'ils contiennent des démonstrations; et il me semble que c'est vouloir un peu trop faire le pédagogue ou le censeur, en des matières où il y a des raisons à dire de part et d'autre, que de se vouloir opposer à celles qui ont déjà été écrites par un honnête homme; mais je ne sais rien de l'histoire et je ne puis si bien juger des raisons.

Pour le traité de l'aimant, je ne me repens pas non plus que vous de l'avoir lu, bien que les raisonnements ne valent rien du tout, et que je n'y trouve qu'une seule expérience qui soit nouvelle, à savoir que l'acier de l'aimant étant perpendiculaire sur l'horizon, un certain point de son équateur qui est toujours le même en quelque quartier du monde que ce soit, se tourne naturellement vers le pôle; car cette expérience vaut beaucoup. Mais je crains qu'il ne se soit mépris, en ce qu'il assure que ce point de l'équateur de l'aimant ne décline jamais du pôle du monde, ainsi que font les aiguilles des boussoles; et si je pouvais jouir pour quelque temps d'un aimant sphérique, je tâcherais d'en déchiffrer la vérité et trouverais peut-être quelque autre chose; mais je ne me souviens point d'en avoir vu à feu M. Retel, ce qui me fait croire que peut-être il n'y en a aucun en ce pays.

Au reste, j'ai maintenant reçu l'écrit que j'attendais de votre part; c'est un prisonnier que j'ai entre mes mains et que je désire traiter le plus courtoisement que je pourrai, mais je le trouve si coupable que je ne vois aucun moyen de le sauver. J'assemble tous les jours mon conseil de guerre sur ce sujet, et j'espère que dans peu de temps vous en pourrez voir le succès. Peut-être que ces guerres scolastiques seront cause que mon Monde sera bientôt vu dans le monde, et je crois que ce serait dès à présent, sinon qu'il doit auparavant apprendre à parler latin et prendre le nom de *summa philosophia*, pour être plus aisément admis

en la conversation des gens de l'école qui le persécutent et tâchent à l'étouffer avant sa naissance, aussi bien que les ministres et les autres. M. de Pollot vous en peut dire des nouvelles; il nous a aidé à gagner des batailles à Utrecht ou plutôt à nous retirer bagues sauvées, car nous n'y avons guère gagné. Je suis, etc.

A UN R. P. JÉSUI TE.

LÉTTRE 127 (17, t. V).

MON RÉVÉREND PÈRE,

4 janvier 1644.

Je suis plus heureux que je ne savais, en ce que j'ai l'honneur d'être allié (1) d'une personne de votre mérite et de votre Société, et qui est particulièrement versé dans les mathématiques. Car c'est une science que j'ai toujours tant estimée, et à laquelle je me suis tellement appliqué, que j'honore et chéris extrêmement tous ceux qui les savent, et pense aussi avoir quelque droit d'espérer leur bienveillance, au moins de ceux qui sont mathématiciens d'effet autant que de nom; car il n'appartient qu'à ceux qui le veulent paraître et ne le sont pas, de haïr ceux qui tâchent à l'être véritablement. C'est ce qui m'a fait étonner du R. P. Bourdin, duquel je ne doute point que vous n'avez remarqué la passion; et j'oserais vous supplier de me vouloir mettre en ses bonnes grâces, si je pensais que ce fût une chose possible: mais comme il a fait paraître quelque animosité contre moi sans aucune raison et avant même que je susse qu'il fût au monde, ainsi je ne puis quasi espérer que la raison le change. C'est pourquoi je veux seulement vous protester qu'en ce qui s'est passé entre lui et moi, je ne le considère en aucune façon comme étant de votre Compagnie, à laquelle j'ai une infinité d'obligations qui ne peuvent entrer en comparaison avec le peu en quoi il m'a désobligé. Et pour ce que je suis encore plus particulièrement obligé à vous qu'aux autres, à cause de l'alliance de mon

(1) Par sa belle-sœur, femme du sieur de la Triballière.

frère, je serais ravi si je pouvais avoir occasion de vous témoigner combien je vous honore et désire obéir en toutes choses. Et je ne manquerai pas ici de vous écrire ce que j'ai pensé touchant le flux et le reflux de la mer, s'il m'était possible de l'expliquer sans user de plusieurs suppositions, qui sembleraient peut-être plus difficiles à croire que le reflux même, pour ceux qui n'ont point encore vu mes Principes, lesquels j'espère de publier dans peu de temps, et de vous satisfaire alors touchant cette partie et peut-être aussi touchant plusieurs autres.

Tout ce que je puis dire du livre de *Cive*, est que je juge que son auteur est le même que celui qui a fait les troisièmes objections contre mes Méditations, et que je le trouve beaucoup plus habile en morale qu'en métaphysique ni en physique; nonobstant que je ne puisse aucunement approuver ses principes ni ses maximes, qui sont très mauvaises et très dangereuses, en ce qu'il suppose tous les hommes méchants ou qu'il leur donne sujet de l'être. Tout son but est d'écrire en faveur de la monarchie, ce qu'on pourrait faire plus avantageusement et plus solidement qu'il n'a fait en prenant des maximes plus vertueuses et plus solides. Et il écrit aussi fort au désavantage de l'Église et de la religion romaine, en sorte que s'il n'est particulièrement appuyé de quelque faveur fort puissante, je ne vois pas comment il peut exempter son livre d'être censuré. Je suis, etc.

LÉTTRE 128 (18, t. V).

AU MÊME.

15 mai 1644.

J'ai été extrêmement aise de voir des marques du souvenir qu'il vous plaît avoir de moi, et de recevoir les excellentes lettres du R. P. Mesland. Je tâche de lui répondre tout franchement et sans rien dissimuler de mes pensées, mais ce n'est pas avec tant de soin que j'eusse désiré; car je suis ici en un lieu où j'ai beaucoup de divertissement et peu de loisir, ayant depuis peu quitté ma demeure ordinaire pour chercher la commodité de passer en France où je me propose d'aller dans peu de temps, et s'il n'est aucunement possible, je ne manquerai pas de me

donner l'honneur de vous y voir; car je serai ravi de retourner à la Flèche où j'ai demeuré huit ou neuf ans de suite en ma jeunesse, et c'est là que j'ai reçu les premières semences de tout ce que j'ai jamais appris, de quoi j'ai toute l'obligation à votre Compagnie. Si le témoignage de M. de Beaune suffit pour faire valoir ma Géométrie encore qu'il y en ait peu d'autres qui l'entendent, je me promets que celui du R. P. Mesland ne sera pas moins efficace pour autoriser mes Méditations vu principalement qu'il a pris la peine de les accommoder au style dont on a coutume de se servir pour enseigner, de quoi je lui ai une très grande obligation; et j'espère qu'on verra par expérience que mes opinions n'ont rien qui les doive faire appréhender et rejeter par ceux qui enseignent; mais au contraire qu'elles se trouveront fort utiles et commodes. Il y a deux mois que les Principes de ma philosophie eussent dû être achevés d'imprimer si le libraire m'eût tenu parole; mais il a été retardé par les figures qu'il n'a pu faire tailler sitôt qu'il pensait; j'espère pourtant de vous les envoyer bientôt, si le vent ne m'emporte d'ici avant qu'ils soient achevés. Je suis, etc.

A UN R. P. JÉSUI TE (MESLAND).

LÉTTRE 129 (46, t. II).

15 mai 1644.

Je sais qu'il est très malaisé d'entrer dans les pensées d'autrui, et l'expérience m'a fait connaître combien les miennes semblent difficiles à plusieurs, ce qui fait que je vous ai grande obligation de la peine que vous avez prise à les examiner; et je ne puis avoir que très grande opinion de vous, en voyant que vous les possédez de telle sorte qu'elles sont maintenant plus vôtres que miennes. Et les difficultés qu'il vous a plu me proposer, sont plutôt dans la matière et dans le défaut de mon expression, que dans aucun défaut de votre intelligence; car vous avez joint la solution des principales, mais je ne laisserai pas de dire ici mes sentiments de toutes.

DESCARTES.

21

J'avoue bien que dans les causes physiques et morales qui sont particulières et limitées, on éprouve souvent que celles qui produisent quelque effet ne sont pas capables d'en produire plusieurs autres qui nous paraissent moindres; ainsi un homme qui peut produire un autre homme ne peut pas produire une fourmi, et un roi qui se fait obéir par tout un peuple ne se peut quelquefois faire obéir par un cheval. Mais quand il est question d'une cause universelle et indéterminée, il me semble que c'est une notion commune très évidente que *quod potest plus, potest etiam minus*, aussi bien que *totum est majus sua parte*. Et même, cette notion étendue s'étend aussi à toutes les causes particulières tant morales que physiques: car ce serait plus à un homme de pouvoir produire des hommes et des fourmis, que de ne pouvoir produire que des hommes; et ce serait une plus grande puissance à un roi de commander même aux chevaux, que de ne commander qu'à son peuple; comme on feint que la musique d'Orphée pouvait émuouvoir même les bêtes, pour lui attribuer d'autant plus de force.

Il importe peu que ma seconde démonstration fondée sur notre propre existence soit considérée comme différente de la première, ou seulement comme une explication de cette première. Mais ainsi que c'est un effet de Dieu de m'avoir créé, aussi en est-ce un d'avoir mis en moi son idée; et il n'y a aucun effet venant de lui par lequel on ne puisse démontrer son existence. Toutefois, il me semble que toutes ces démonstrations prises des effets reviennent à une, et même qu'elles ne sont pas accomplies si ces effets ne nous sont évidents (c'est pourquoi j'ai plutôt considéré ma propre existence que celle du ciel et de la terre, de laquelle je ne suis pas si certain), et si nous n'y joignons l'idée que nous avons de Dieu; car mon âme étant finie, je ne puis connaître que l'ordre des causes n'est pas infini, sinon en tant que j'ai en moi cette idée de la première cause; et encore qu'on admette une première cause qui me conserve, je ne puis dire qu'elle soit Dieu, si je n'ai véritablement l'idée de Dieu: ce que j'ai insinué en ma réponse aux premières objections, mais en peu de mots, afin de ne point mépriser les raisons des autres qui admettent communément que *non datur progressus in infinitum*. Et moi je ne l'admets pas; au contraire, je crois que *datur reversus progressus in divisione partium materie*, comme on verra dans mon traité de philosophie qui s'achève d'imprimer.

Je ne sache point avoir déterminé que Dieu fait toujours ce qu'il connaît être le plus parfait, et il ne me semble pas qu'un esprit fini puisse juger de cela: mais j'ai tâché d'éclaircir la difficulté proposée touchant la cause des erreurs, en supposant que Dieu ait créé le monde très parfait, pour ce que supposant le contraire, cette difficulté cesse entièrement.

Je vous suis bien obligé de ce que vous m'apprenez les endroits de saint Augustin qui peuvent servir pour autoriser mes opinions; quelques autres de mes amis avaient déjà fait le semblable, et j'ai très grande satisfaction de ce que mes pensées s'accordent avec celles d'un si saint et excellent personnage. Car je ne suis nullement de l'humeur de ceux qui désirent que leurs opinions paraissent nouvelles; au contraire, j'accorde les miennes à celles des autres, autant que la vérité me le permet.

Je ne mets autre différence entre l'âme et ses idées, que comme entre un morceau de cire et les diverses figures qu'il peut recevoir; et comme ce n'est pas proprement une action, mais une passion en la cire de recevoir diverses figures, il me semble que c'est aussi une passion en l'âme de recevoir telle ou telle idée, et qu'il n'y a que ses volontés qui soient des actions; et que ses idées sont mises en elle, partie par les objets qui touchent les sens, partie par les impressions qui sont dans le cerveau, et partie aussi par les dispositions qui ont précédé en l'âme même, et par les mouvements de sa volonté; ainsi que la cire reçoit ses figures, partie des autres corps qui la pressent, partie des figures ou autres qualités qui sont déjà en elle, comme de ce qu'elle est plus ou moins pesante ou molle, etc.; et partie aussi de son mouvement, lorsqu'ayant été agitée, elle a en soi la force de continuer à se mouvoir.

Pour la difficulté d'apprendre les sciences, qui est en nous, et celle de nous représenter clairement les idées qui nous sont naturellement connues, elle vient des faux préjugés de notre enfance, et des autres causes de nos erreurs, que j'ai tâché d'expliquer assez au long en l'écrit que j'ai sous la presse. Pour la mémoire, je crois que celle des choses matérielles dépend des vestiges qui demeurent dans le cerveau après que quelque image y a été imprimée: et que celle des choses intellectuelles dépend de quelques autres vestiges qui demeurent en la pensée même; mais ceux-ci sont tout d'un autre genre que ceux-là, et je ne les saurais expliquer par aucun exemple tiré des choses corporelles,

qui n'en soit fort différent; au lieu que les vestiges du cerveau le rendent propre à mouvoir l'âme, en la même façon qu'il l'avait mue auparavant, et ainsi à la faire souvenir de quelque chose, tout de même que les plis qui sont dans un morceau de papier ou dans un linge, font qu'il est plus propre à être plié derechef comme il a été auparavant, que s'il n'avait jamais été ainsi plié.

L'erreur morale qui arrive quand on croit avec raison une chose fautive, pour ce qu'un homme de bien nous l'a dite, etc., ne contient aucune privation lorsque nous ne l'assurons que pour régler les actions de notre vie, en chose que nous ne pouvons moralement savoir mieux; et ainsi ce n'est point proprement une erreur; mais c'en serait une si nous l'assurons comme une vérité de physique, pour ce que le témoignage d'un homme de bien ne suffit pas pour cela.

Pour le libre arbitre, je n'ai point vu ce que le R. P. Petau en a écrit; mais de la façon que vous expliquez votre opinion sur ce sujet, il ne me semble pas que la mienne en soit fort éloignée. Car premièrement, je vous supplie de remarquer que je n'ai point dit que l'homme ne fût indifférent que là où il manque de connaissance, mais bien qu'il est d'autant plus indifférent qu'il connaît moins de raisons qui le poussent à choisir un parti plutôt que l'autre; ce qui ne peut, ce me semble, être nié de personne. Et je suis d'accord avec vous, en ce que vous dites qu'on peut suspendre son jugement; mais j'ai tâché d'expliquer le moyen par lequel on le peut suspendre: car il est, ce me semble, certain que *ex magna luce in intellectu sequitur magna propensio in voluntate*, en sorte que, voyant très clairement qu'une chose nous est propre, il est très malaisé, et même comme, je crois, impossible, pendant qu'on demeure en cette pensée, d'arrêter le cours de notre désir. Mais pour ce que la nature de l'âme est de n'être quasi qu'un moment attentive à une même chose, sitôt que notre attention se détourne des raisons qui nous font connaître que cette chose nous est propre, et que nous retenons seulement en notre mémoire qu'elle nous a paru désirable, nous pouvons représenter à notre esprit quelque autre raison qui nous en fasse douter, et ainsi suspendre notre jugement, et même aussi peut-être en former un contraire. Ainsi, puisque vous ne mettez pas la liberté dans l'indifférence précisément, mais dans une puissance réelle et positive de se déterminer, il n'y a de différence entre nos opinions que pour le nom; car j'avoue que

cette puissance est en la volonté: mais pour ce que je ne vois point qu'elle soit autre quand elle est accompagnée de l'indifférence, laquelle vous avouez être une imperfection, que quand elle n'en est point accompagnée, et qu'il n'y a rien dans l'entendement que de la lumière, comme dans celui des bienheureux qui sont confirmés en grâce, je nomme généralement libre tout ce qui est volontaire, et vous voulez restreindre ce nom à la puissance de se déterminer qui est accompagnée de l'indifférence. Mais je ne désire rien tant touchant les noms, que de suivre l'usage et l'exemple.

Pour les animaux sans raison, il est évident qu'ils ne sont pas libres, à cause qu'ils n'ont pas cette puissance positive de se déterminer; mais c'est en eux une pure négation de n'être pas forcés ni contraints. Rien ne m'a empêché de parler de la liberté que nous avons à suivre le bien ou le mal, sinon que j'ai voulu éviter autant que j'ai pu les controverses de la théologie, et me tenir dans les bornes de la philosophie naturelle. Mais je vous avoue qu'en tout ce où il y a occasion de pécher, il y a de l'indifférence; et je ne crois point que pour mal faire il soit besoin de voir clairement que ce que nous faisons est mauvais, il suffit de voir confusément, ou seulement de se souvenir qu'on a jugé autrefois que cela l'était sans le voir en aucune façon, c'est-à-dire sans avoir attention aux raisons qui le prouvent; car si nous le voyions clairement, il nous serait impossible de pécher pendant le temps que nous le verrions en cette sorte; c'est pourquoi on dit que *Omnis peccans est ignorans*. Et on ne laisse pas de mériter, bien que voyant très clairement ce qu'il faut faire, ou le fasse infailliblement et sans aucune indifférence, comme a fait JÉSUS-CHRIST en cette vie; car l'homme pouvant n'avoir pas toujours une parfaite attention aux choses qu'il doit faire, c'est une bonne action que de l'avoir, et de faire par son moyen que notre volonté suive si fort la lumière de notre entendement, qu'elle ne soit point du tout indifférente. Au reste, je n'ai point écrit que la grâce empêchât entièrement l'indifférence; mais seulement qu'elle nous fait pencher davantage vers un côté que vers l'autre, et ainsi qu'elle la diminue, bien qu'elle ne diminue pas la liberté; d'où il suit, ce me semble, que cette liberté ne consiste point en l'indifférence.

Pour la difficulté de concevoir comment il a été libre et indifférent à Dieu de faire qu'il ne fût pas vrai que les trois anges

d'un triangle fussent égaux à deux droits, ou généralement que les contradictoires ne peuvent être ensemble, on la peut aisément ôter, en considérant que la puissance de Dieu ne peut avoir aucunes bornes, puis aussi en considérant que notre esprit est fini et créé de telle nature qu'il peut concevoir comme possibles les choses que Dieu a voulu être véritablement possibles, mais non pas de telle sorte qu'il puisse aussi concevoir comme possibles celles que Dieu aurait pu rendre possibles, mais qu'il a voulu toutefois rendre impossibles. Car la première considération nous fait connaître que Dieu ne peut avoir été déterminé à faire qu'il fût vrai que les contradictoires ne peuvent être ensemble, et que par conséquent il a pu faire le contraire; puis l'autre nous assure que bien que cela soit vrai, nous ne devons point tâcher de le comprendre, pour ce que notre nature n'en est pas capable. Et encore que Dieu ait voulu que quelques vérités fussent nécessaires, ce n'est pas à dire qu'il les ait nécessairement voulues; car c'est tout autre chose de vouloir qu'elles fussent nécessaires et de le vouloir nécessairement, ou d'être nécessité à le vouloir. J'avoue bien qu'il y a des contradictions qui sont si évidentes, que nous ne les pouvons représenter à notre esprit sans que nous les jugions entièrement impossibles, comme celle que vous proposez : que Dieu aurait pu faire que les créatures ne fussent point dépendantes de lui; mais nous ne nous les devons point représenter pour connaître l'immensité de sa puissance, ni concevoir aucune préférence ou priorité entre son entendement et sa volonté : car l'idée que nous avons de Dieu nous apprend qu'il n'y a en lui qu'une seule action toute simple et toute pure; ce que ces mots de saint Augustin expriment fort bien, *quia videtur ea sunt*, etc., pour ce qu'en Dieu *videre* et *celle* ne sont qu'une même chose.

Je distingue les lignes des superficies, et les points des lignes, comme un mode d'un autre mode; mais je distingue le corps des superficies, des lignes, et des points qui le modifient, comme une substance de ses modes; et il n'y a point de doute que quelque mode qui appartenait au pain demeure au saint sacrement, vu que sa figure extérieure, qui est un mode, y demeure. Pour l'extension de JÉSUS-CHRIST en ce saint sacrement, je ne l'ai point expliquée, pour ce que je n'y ai pas été obligé, et que je m'abstiens le plus qu'il m'est possible des questions de théologie, et même que le concile de Trente a dit qu'il y est *eo existendi ra-*

tione quam verbis exprimere vix possumus; lesquels mots j'ai insérés à dessein à la fin de ma réponse aux quatrièmes objections, pour m'exempter de l'expliquer. Mais j'ose dire que si les hommes étaient un peu plus accoutumés qu'ils ne sont à ma façon de philosopher, on pourrait leur faire entendre un moyen d'expliquer ce mystère qui fermerait la bouche aux ennemis de notre religion, et auquel ils ne pourraient contredire.

Il y a grande différence entre l'abstraction et l'exclusion. Si je disais seulement que l'idée que j'ai de mon âme ne me la représente pas dépendante du corps, et identifiée avec lui, ce ne serait qu'une abstraction, de laquelle je ne pourrais former qu'un argument négatif qui conclurait mal; mais je dis que cette idée me la représente comme une substance qui peut exister, encore que tout ce qui appartient au corps en soit exclus; d'où je forme un argument positif, et conclus qu'elle peut exister sans le corps. Et cette exclusion de l'extension se voit fort clairement en la nature de l'âme, de ce qu'on ne peut concevoir de moitié d'une chose qui pense, ainsi que vous avez très bien remarqué. Je ne voudrais pas vous donner la peine de m'envoyer ce qu'il vous a plu écrire sur le sujet de mes Méditations, pour ce que j'espère aller en France bientôt, où j'aurai si je puis, l'honneur de vous voir, et cependant je vous supplie de me croire, etc.

A UN R. P. JÉSUI TE (CHARLET).

LÉTTRE 130 (19, t. V).

1^{er} octobre 1644.

Ayant enfin publié les Principes de cette philosophie qui a donné de l'ombrage à quelques-uns, vous êtes un de ceux à qui je désire le plus de l'offrir, tant à cause que je vous suis obligé de tous les fruits que je puis tirer de mes études, vu les soins que vous avez pris de mon institution en ma jeunesse, comme aussi à cause que je sais combien vous pouvez, pour empêcher que mes bonnes intentions ne soient mal interprétées par ceux

de votre Compagnie qui ne me connaissent pas. Je ne crains point que mes écrits soient blâmés ou méprisés par ceux qui les examineront; car je serai toujours bien aise de reconnaître mes fautes et de les corriger, lorsqu'on me fera la faveur de me les apprendre; mais je désire éviter autant que je pourrai les faux préjugés de ceux à qui c'est assez de savoir que j'ai écrit quelque chose touchant la philosophie (en quoi je n'ai pas entièrement suivi le style commun) pour en concevoir une mauvaise opinion. Et pour ce que je vois déjà par expérience que les choses que j'ai écrites ont eu le bonheur d'être reçues et approuvées d'un assez grand nombre de personnes, je n'ai pas beaucoup à craindre qu'on réfute mes opinions. Je vois même que ceux qui ont le sens commun assez bon et qui ne sont point encore imbus d'opinions contraires, sont tellement portés à les embrasser, qu'il y a apparence qu'elles ne pourront manquer avec le temps d'être reçues de la plupart des hommes, et j'ose même dire des mieux sensés. Je sais qu'on a cru que mes opinions étaient nouvelles; et toutefois on verra ici que je ne me sers d'aucun principe qui n'ait été reçu par Aristote et par tous ceux qui se sont jamais mêlés de philosopher. On s'est aussi imaginé que mon dessein était de réfuter les opinions reçues dans les écoles, et de tâcher à les rendre ridicules, mais on verra que je n'en parle non plus que si je ne les avais jamais apprises. Enfin, on a espéré que lorsque ma philosophie paraîtrait au jour, on y trouverait quantité de fautes qui la rendraient facile à réfuter; et moi au contraire, je me promets que tous les meilleurs esprits la jugeront si raisonnable, que ceux qui entreprendront de l'impugner n'en recevront que de la honte, et que les plus prudents feront gloire d'être des premiers à en porter un favorable jugement, qui sera suivi par après de la postérité s'il se trouve véritable. A quoi si vous contribuez quelque chose par votre autorité et votre conduite, comme je sais que vous y pouvez beaucoup, ce sera un surcroît aux grandes obligations que je vous ai déjà, et qui me rendent, etc.

A UN R. P. JÉSUI TE.

LETTRE 431 (20, t. V).

8 octobre 1644.

Voici enfin les principes de cette malheureuse philosophie, que quelques-uns ont tâché d'étouffer avant sa naissance; j'espère qu'ils changeront d'humeur en la voyant, et qu'ils la trouveront plus innocente qu'ils ne s'étaient imaginé. Ils y trouveront peut-être encore à redire, sur ce que je n'y parle point des animaux ni des plantes, et que j'y traite seulement des corps inanimés; mais ils pourront remarquer que ce que j'ai omis n'est en aucune façon nécessaire pour l'intelligence de ce que j'ai écrit. Et encore que mon traité soit assez court, je puis dire pourtant que j'y ai compris tout ce qui me semble être nécessaire pour l'intelligence des matières dont j'ai traité, en sorte que je n'aurai jamais plus besoin d'en écrire. J'ai en ces jours passés beaucoup de satisfaction d'avoir eu l'honneur de voir le R. P. Bourdin, et de ce qu'il m'a fait espérer la faveur de ses bonnes grâces. Je sais que c'est particulièrement à vous que je dois le bonheur de cet accommodement, aussi vous en ai-je une très particulière obligation, et je serai toute ma vie, etc.

LETTRE 432 (21, t. V).

AU MÊME.

9 octobre 1644.

La bienveillance que vous m'avez fait la faveur de me promettre lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir, est cause que je m'adresse ici à vous pour vous supplier de vouloir recevoir une douzaine d'exemplaires de ma Philosophie, et en ayant retenu un pour vous, de prendre la peine de distribuer les autres à ceux de vos Pères de qui j'ai l'honneur d'être connu; comme particu-

lièrement je vous supplie d'en vouloir envoyer un ou deux au R. P. Charlet, et autant au R. P. Dinet, avec les lettres que je leur écris, et les autres seront, s'il vous plaît, pour le R. P. F., mon ancien maître, et pour les RR. PP. Vazier, Fournier, Mesland, Grandamy, etc.

—
 AU R. P. CHARLET. JESUITE.

—
 LETTRE 133 (22, t. V).

18 décembre 1644.

J'ai une très grande obligation au R. P. Bourdin de ce qu'il m'a procuré le bonheur de recevoir de vos lettres, lesquelles m'ont ravi de joie en m'apprenant que vous prenez part en mes intérêts, et que mes occupations ne vous sont pas désagréables. J'ai eu aussi une très grande satisfaction de voir que *ledit Père* était disposé à me donner part en ses bonnes grâces, lesquelles je tâcherai de mériter par toutes sortes de services. Car, ayant de très grandes obligations à ceux de votre Compagnie, et particulièrement à vous qui m'avez tenu lieu de père pendant tout le temps de ma jeunesse, je serais extrêmement marri d'être mal avec aucun des membres dont vous êtes le chef au regard de la France. Ma propre inclination et la considération de mon devoir me portent à désirer passionnément leur amitié; et outre cela, le chemin que j'ai pris en publiant une nouvelle philosophie fait que je puis recevoir tant d'avantage de leur bienveillance, et au contraire tant de désavantage de leur froideur, que je crois qu'il suffit de connaître que je ne suis pas tout à fait hors de sens, pour assurer que je ferai toujours tout mon possible pour me rendre digne de leur faveur. Car, bien que cette philosophie soit tellement fondée en démonstrations, que je ne puisse douter qu'avec le temps elle ne soit généralement reçue et approuvée, toutefois à cause qu'ils font la plus grande partie de ceux qui en peuvent juger, si leur froideur les empêchait de la vouloir lire, je ne pourrais espérer de vivre assez pour voir ce temps-là; au lieu que si leur bienveillance les convie à l'examiner, j'ose

me promettre qu'ils y trouveront tant de choses qui leur semblent vraies, et qui peuvent aisément être substituées au lieu des opinions communes, et servir avec avantage à expliquer les vérités de la foi et même sans contredire au texte d'Aristote, qu'ils ne manqueront pas de les recevoir, et ainsi que dans peu d'années cette philosophie acquerra tout le crédit qu'elle ne pourrait acquérir sans cela qu'après un siècle. C'est en quoi j'avois avoir quelque intérêt; car étant homme comme les autres, je ne suis pas de ces insensibles qui ne se laissent point toucher par le succès; et c'est aussi en quoi vous me pouvez beaucoup obliger. Mais j'ose croire aussi que le public y a intérêt, et particulièrement votre Compagnie; car elle ne doit pas souffrir que des vérités qui sont de quelque importance soient plutôt reçues par d'autres que par elle. Je vous supplie de me pardonner la liberté avec laquelle je vous ouvre mes sentiments, ce n'est pas que j'ignore le respect que je vous dois, mais c'est que vous considérant comme mon père, je crois que vous n'avez pas désagréable que je traite avec vous de la même sorte que je ferais avec lui s'il était encore vivant. Et je suis avec passion, etc.

—
 A UN R. P. JÉSUITTE (1).

—
 LETTRE 134 (23, t. V).

18 décembre 1644.

Je ne vous saurais exprimer combien j'ai de ressentiment des obligations que je vous ai, lesquelles sont extrêmes, en ce que je me persuade que votre faveur et votre conduite sont causes qu'au lieu de l'aversion de toute votre compagnie, dont il semblerait que les préludes du R. P. Bourdin m'avaient menacé, j'ose maintenant me promettre sa bienveillance. J'ai reçu des lettres du R. P. Charlet qui me la font espérer, et outre que mon inclination et les obligations que j'ai à vous et aux vôtres de l'ins-

(1) On suppose cette lettre adressée au P. Dinet, provincial et confesseur du roi.

titution de ma jeunesse me la font désirer avec affection, il faudrait que je fusse dépourvu de sens pour ne la pas désirer pour mon intérêt : car m'étant mêlé d'écrire une philosophie, je sais que votre Compagnie seule peut plus que tout le reste du monde pour la faire valoir ou mépriser; c'est pourquoi je ne crains pas que des personnes de jugement, et qui ne m'en croient pas entièrement dépourvu, doutent que je ne fasse toujours tout mon possible pour la mériter. Je n'ai pas peu de satisfaction d'apprendre que vous avez pris la peine de la lire, et qu'elle ne vous est pas désagréable; je sais combien les opinions fort éloignées des vulgaires choquent d'abord, et je n'ai pas espéré que les miennes recussent du premier coup l'approbation de ceux qui les liraient; mais bien ai-je espéré que peu à peu on s'accoutumerait à les goûter, et que plus on les examinerait, plus on les trouverait croyables, et raisonnables. J'étais allé cet été en France pour mes affaires domestiques, mais les ayant promptement terminées, je suis revenu en ces pays de Hollande, où toutefois aucune raison ne me retient, sinon que j'y puis vaquer plus commodément à mes divertissements d'étude, pour ce que la coutume de ce pays ne porte pas qu'on s'entrevisite si librement qu'on fait en France; mais en quelque lieu du monde que je sois, je serai passionnément toute ma vie, etc.

A UN R. P. JÉSUI TE.

LÉTTRE 435 (24, t. V).

18 décembre 1644.

Je vous ai beaucoup d'obligation des soins qu'il vous plaît de prendre pour moi, et particulièrement de ce que vous m'avez fait voir des lettres du R. P. Charlet; car il y a fort longtemps que je n'avais eu la faveur d'en recevoir; et c'est une personne de si grand mérite, que je l'honore extrêmement, et tiens à beaucoup de gloire de lui être parent, outre que je lui suis obligé de l'institution de toute ma jeunesse dont il a eu la direction huit ans durant, pendant que j'étais à la Flèche où il était recteur.

Je vous remercie aussi du désir que vous témoignez avoir de me revoir à Paris; je voudrais bien que mes divertissements d'étude qui requièrent surtout le repos et la solitude, pussent compatir avec l'agréable conversation de quantité d'amis que j'ai là; car elle me serait extrêmement chère si j'étais assez heureux pour en jouir : et je vous puis assurer que l'une des raisons qui me ferait principalement désirer le séjour de Paris, serait pour avoir plus d'occasion de vous y rendre des preuves de mon service, et vous faire voir que je suis de cœur et d'affection, etc.

AU R. P. MESLAND, JÉSUI TE.

LÉTTRE 436 (25, t. V).

25 mai 1645.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du quatrième mars, ne m'a été envoyée avec une autre du R. P. Charlet, en date du troisième avril, que depuis huit jours, en sorte qu'il semble que le courrier de Rome à Paris ait moins tardé par les chemins que celui d'Orléans; mais cela importe peu. Je vous ai obligation de la faveur que vous m'avez faite de me mander votre sentiment touchant mes Principes; mais j'eusse souhaité que vous m'eussiez spécifié vos difficultés; mais j'avoue que je n'en puis concevoir aucune touchant la rarefaction; car il n'y a rien, ce me semble, de plus aisé à concevoir que la façon dont une éponge se dilate dans l'eau et se resserre en se séchant. Pour l'explication de la façon dont Jésus-Christ est au saint sacrement, il est certain qu'il n'est nullement besoin de suivre celle que je vous ai écrite pour l'accorder avec mes Principes; aussi ne l'avais-je pas proposée à cette occasion, mais comme l'estimant assez commode pour éviter les objections des hérétiques, qui disent qu'il y a de l'impossibilité et contradiction à ce que l'Église eroit. Vous ferez de ma lettre ce qu'il vous plaira, et pour ce qu'elle ne vaut pas la peine d'être gardée, je vous prie seulement de la rompre sans prendre la peine de me la renvoyer. Au reste, je souhaiterais que vous eussiez assez de loisir

pour examiner plus particulièrement mes Principes; j'ose croire que vous y trouveriez au moins de la liaison et de la suite; en sorte qu'il faut nier tout ce qui est contenu dans les deux dernières parties, et ne le prendre que pour une pure hypothèse ou même pour une fable, ou bien l'approuver tout. Et encore qu'on ne le prit que pour une hypothèse, ainsi que je l'ai proposé, il me semble néanmoins que jusques à ce qu'on en ait trouvé quelqu'autre meilleure pour expliquer tous les phénomènes de la nature, on ne la doit pas rejeter. Mais je n'ai pas sujet de me plaindre jusqu'ici des lecteurs; car depuis que ce dernier traité est publié, je n'ai point appris que personne ait entrepris de le blâmer; et il semble que j'ai au moins gagné cela sur plusieurs, qu'ils doutent si ce que j'ai écrit ne pourrait point être vrai. Toutefois je ne sais pas ce qui se dit en mon absence, et je suis ici en un coin du monde où je ne laisserais pas de vivre fort en repos et fort content, encore que les jugemens de tous les doctes fussent contre moi. Je n'ai nulle passion au regard de ceux qui me haïssent, j'en ai seulement pour ceux qui me veulent du bien, lesquels je désire servir en toutes sortes d'occasions; et comme je vous ai toujours reconnu être de ce nombre, aussi suis-je de tout mon cœur, etc.

LÉTTRE APOLOGÉTIQUE

DE M. DESCARTES,

AUX MAGISTRATS DE LA VILLE D'UTRECHT, CONTRE VOËTIUS, PÈRE ET FILS (1).

LÉTTRE 137 (1, t. V).

20 juin 1645.

MESSIEURS,

Ceux qui savent les continuelles injures que j'ai reçues depuis quatre ans des Voëtius, trouvent étrange que je n'aie point en-

(1) Gisbert Voët, né à Heusden (Hollande), et dès 1624 professeur de théologie et des langues orientales à Utrecht, calviniste très zélé; et Paul Voët, son fils, né en 1619, enseignèrent à Utrecht la logique, la métaphysique, la langue grecque, et le droit civil.

core taché de m'en ressentir; non pas que l'on juge que leurs paroles ou leurs écrits fussent dignes que je m'arrêtasse aucunement à eux, s'ils ne se servaient point de votre autorité pour m'offenser; mais parce qu'ils appuient toutes leurs calomnies sur un jugement qu'ils prétendent que vous avez donné contre moi, on croit que je suis obligé à la défense de mon honneur. Et de vrai, c'est bien aussi mon opinion; mais l'affaire que j'ai eue contre Schoock, et depuis celle qu'il a eue contre Gisbert Voëtius, sont cause que je l'ai différé. J'ai souffert cependant toutes les bravades de ces messieurs, qui m'appellent injurieusement *desertorem causæ* et me défient d'aller en votre ville, comme si j'en étais banni: ils disent même, comme par menace, qu'ils gardent encore une action contre moi dont ils se serviraient en son temps; en sorte que quand je ne le voudrais pas, ils me contraignent eux-mêmes à me défendre.

Mais afin de procéder par ordre, et que si je ne suis pas assez heureux pour vous satisfaire, je puisse au moins satisfaire le reste du monde et faire voir à toute la terre que je n'aurai jamais rien omis, non seulement de ce qui peut être de mon devoir mais même de la civilité pour mériter d'être traité par vous tout autrement que je ne l'ai été, je vous exposerai ici sommairement la justice de ma cause et l'injustice de mes ennemis, afin que j'en puisse avoir raison par vous-même, s'il est possible; et si je ne le puis, que vous me fassiez au moins la faveur de m'apprendre quelles sont les procédures qui ont été faites contre moi dans votre ville, par quels juges elles ont été faites, et sur quoi elles sont fondées; car je n'en ai encore rien su que par leurs écrits, ou par les bruits qui sont semés en leur faveur, sur lesquels je ne puis m'assurer.

En l'an 1639 au mois de mars, M. Emilius, professeur en votre académie, et le principal ornement qu'elle ait, fit une oraison funèbre en l'honneur de M. Revery qui avait aussi été l'un des premiers ornements de la même académie: et entre plusieurs choses qu'il dit de lui, il employa la principale partie de son oraison à le louer de l'amitié qu'il avait eue avec moi, en me donnant de si grands éloges, que j'aurais honte de les redire. Je mettrai seulement ici le titre et la conclusion d'un éloge qu'il joignit à cette oraison funèbre, lorsqu'il la fit imprimer. Voici le titre: *Ad manes defuncti, qui cum nobilissimo viro, Renato Descartes, nostri sæculi Atlante et Archimede unico, vixit*

conjunctissime, abdita naturæ et cœli extima penetrare ab eodem edoctus. Et en la conclusion il parle ainsi au défunt :

*Et nova quæ docuit, tibi nunc comperta pateant,
Omniaque in liquido sunt manifesta die;
Ut merito dubites, utrum magis illius arti,
An nunc indigeta sint magis clara tibi.*

Ces louanges furent agréables aux plus honnêtes gens de votre ville, comme il parut de ce qu'on trouva bon que l'imprimeur de votre université les rendit publiques; et elles étaient hors de tout soupçon de flatterie, pour ce que M. Amilius ne me connaissait en ce temps-là que par réputation et par mes écrits. Je ne les avais pas aussi recherchées; au contraire, quelques autres vers qu'il avait faits sur le même sujet m'ayant été envoyés pour les voir, et par après redemandés, pour ce qu'il n'en avait point de copie et qu'il désirait les faire imprimer, je trouvai une excuse pour ne les lui pas renvoyer. Non que les louanges qui venaient d'une personne de son mérite me déplussent, mais parce que, sachant qu'il est impossible d'être un peu extraordinairement loué par ceux qui sont très louables eux-mêmes, que ceux qui prétendent de l'être et ne le sont pas ne s'en offensent, ce m'était assez de savoir la bonne opinion qu'il avait de moi, sans désirer qu'il la publiât.

Peu de temps après, savoir au mois de juin de la même année, G. Voëtius fit de longues thèses, de *Atheismo*: et bien que je n'y fusse pas nommé, ceux qui me connaissent peuvent assez voir qu'il y a voulu jeter les fondements de l'opiniâtre calomnie en laquelle il a toujours depuis persisté: car il y a mêlé parmi les marques de l'athéisme, toutes les choses qu'il savait m'être attribuées par le bruit commun, encore qu'il n'y en eût aucune qui ne fût bonne: et ce qui est ici remarquable, c'est qu'il ne me connaissait aussi que par réputation et par mes écrits; en sorte que les qualités qui avaient donné sujet aux louanges d'Amilius, étaient les mêmes dont Voëtius tirait le venin de sa médisance.

Je ne dirai point combien de personnes m'ont assuré depuis ce temps-là qu'il tâchait de persuader que j'étais athée, et comment il répandait ce venin de tous côtés dans ces provinces; car il voudrait que je le lui prouvasse, et pendant qu'il aura le pouvoir qu'il a dans votre ville, il n'y a personne qui fût bien aise d'y être témoin contre lui. Je me contenterai de dire que

l'année suivante il alla chercher jusque dans les cloîtres de France un des plus ardens protecteurs de la religion romaine pour tâcher à faire ligue avec lui contre moi, comme si j'eusse été l'ennemi de tous les hommes. Je répétai ici quelques mots de la lettre qu'il lui écrivit, dont j'ai l'original entre les mains, et dont je vous ai ci-devant donné copie. Voici ces mots: *Renati Descartes philosophenata quædam gallicè in quarto edita vidisti procul dubio. Molitur ille vir, sed sero nimis, ut opinor, sectam novam, nunquam antehac in rerum natura visam, aut auditam; et sunt qui illum admirantur atque adorant, tanquam novum Deum de celo lapsum.* Et un peu après: *Judicio et censura tuæ celsæ ipsius subijci debebant: a nullo physico aut metaphysico feliciter deiceretur, quam a te; quippe qui ea in parte philosophiæ excellis, in qua ille plurimum posse creditur; in geometria scilicet et optica. Certe dignus hic labor eruditione et subtilitate tuâ; veritas a te asserta hæcenus, et in conciliatione theologiæ ac metaphysiçæ et physici cum mathesi ostensa, te requirit vindicem, etc.* Sur quoi je vous prie de remarquer que, bien que ce ne soit pas un crime d'avoir amitié avec des personnes de diverse religion, et de leur écrire (autrement vous seriez tous criminels, à cause de l'alliance que vous avez avec notre roi), toutefois en ce saint réformé, qui m'appelle ordinairement *jesuistastrum*, et qui n'a point de plus fréquente raison pour me rendre odieux auprès de vous que de me reprocher ma religion, c'est une preuve certaine qu'il ne garde pas les règles qu'il prescrit aux autres, et qu'il n'est point si scrupuleux, quand il croit que le peuple n'en saura rien, qu'il ne soit bien aise de rechercher l'amitié d'un de nos religieux, et de le reconnaître pour défenseur de la vérité, en lui disant: *Veritas à te asserta, et in conciliatione theologiæ ostensa, etc.*, pourvu qu'il puisse par son moyen me faire quelque déplaisir.

Et afin que vous sachiez que ce n'était point qu'il trouvât quelque chose à reprendre en mes opinions (lesquelles il n'était pas capable d'entendre), mais que c'était par une pure malignité qu'il tâchait de me décrier, comme l'auteur de quelque nouvelle hérésie, en disant: *Molitur ille vir sectam novam, etc.* — *Et sunt qui illum adorant tanquam Deum, etc.* Je dirai ici ce que contenait la réponse que lui fit ce docte et prudent religieux, qui fut qu'il serait bien aise d'écrire contre mes opinions, en

conjunctissime, abdita naturæ et cœli extima penetrare ab eodem edoctus. Et en la conclusion il parle ainsi au défunt :

*Et nova quæ docuit, tibi nunc comperta patecunt,
Omnique in liquidis sunt manifesta die;
Ut merito dubites, utrum magis illius arti,
An nunc indigetis sint magis clara tibi.*

Ces louanges furent agréables aux plus honnêtes gens de votre ville, comme il parut de ce qu'on trouva bon que l'imprimeur de votre université les rendit publiques; et elles étaient hors de tout soupçon de flatterie, pour ce que M. Émilien ne me connaissait en ce temps-là que par réputation et par mes écrits. Je ne les avais pas aussi recherchées; au contraire, quelques autres vers qu'il avait faits sur le même sujet m'ayant été envoyés pour les voir, et par après redemandés, pour ce qu'il n'en avait point de copie et qu'il désirait les faire imprimer, je trouvais une excuse pour ne les lui pas renvoyer. Non que les louanges qui venaient d'une personne de son mérite me déplussent, mais parce que, sachant qu'il est impossible d'être un peu extraordinairement loué par ceux qui sont très louables eux-mêmes, que ceux qui prétendent de l'être et ne le sont pas ne s'en offensent, ce m'était assez de savoir la bonne opinion qu'il avait de moi, sans désirer qu'il la publiât.

Peu de temps après, savoir au mois de juin de la même année, G. Voëtius fit de longues thèses, de *Atheismo* : et bien que je n'y fusse pas nommé, ceux qui me connaissent peuvent assez voir qu'il y a voulu jeter les fondements de l'opiniâtre calomnie en laquelle il a toujours depuis persisté : car il y a mêlé parmi les marques de l'athéisme, toutes les choses qu'il savait m'être attribuées par le bruit commun, encore qu'il n'y en eût aucune qui ne fût bonne : et ce qui est ici remarquable, c'est qu'il ne me connaissait aussi que par réputation et par mes écrits; en sorte que les qualités qui avaient donné sujet aux louanges d'Émilien, étaient les mêmes dont Voëtius tirait le venin de sa médisance.

Je ne dirai point combien de personnes m'ont assuré depuis ce temps-là qu'il tâchait de persuader que j'étais athée, et comment il répandait ce venin de tous côtés dans ces provinces; car il voudrait que je le lui prouvasse, et pendant qu'il aura le pouvoir qu'il a dans votre ville, il n'y a personne qui fût bien aise d'y être témoin contre lui. Je me contenterai de dire que

l'année suivante il alla chercher jusque dans les cloîtres de France un des plus ardens protecteurs de la religion romaine pour tâcher à faire ligue avec lui contre moi, comme si j'eusse été l'ennemi de tous les hommes. Je répéterai ici quelques mots de la lettre qu'il lui écrivit, dont j'ai l'original entre les mains, et dont je vous ai ci-devant donné copie. Voici ces mots : *Renati Descartes philosophemata quædam gallicè in quarto edita vidisti procul dubio. Molitur ille vir, sed sero nimis, ut opinor, sectam novam, nunquam antehac in rerum natura visam, aut auditam; et sunt qui illum admirantur atque adorant, tanquam novum Deum de cælo lapsurum.* Et un peu après : *Judicio et censuræ tuæ $\omega\epsilon\mu\pi\alpha$ ipsius subjeci debebant : a nullo physico aut metaphysico feliciter dejecteretur, quam a te; quippe qui eâ in parte philosophiæ excellis, in qua ille plurimum posse creditur; in geometria scilicet et optica. Certe dignus hic labor eruditione et subtilitate tua; veritas a te asserta hactenus, et in conciliatione theologiæ ac metaphysicæ et physicæ cum mathesi ostensa, te requirit vindicem, etc.* Sur quoi je vous prie de remarquer que, bien que ce ne soit pas un crime d'avoir amitié avec des personnes de diverse religion, et de leur écrire (autrement vous seriez tous criminels, à cause de l'alliance que vous avez avec notre roi), toutefois en ce saint réformé, qui m'appelle ordinairement *jesuistastrum*, et qui n'a point de plus fréquente raison pour me rendre odieux auprès de vous que de me reprocher ma religion, c'est une preuve certaine qu'il ne garde pas les règles qu'il prescrit aux autres, et qu'il n'est point si scrupuleux, quand il croit que le peuple n'en saura rien, qu'il ne soit bien aise de rechercher l'amitié d'un de nos religieux, et de le reconnaître pour défenseur de la vérité, en lui disant : *Veritas à te asserta, et in conciliatione theologiæ ostensa, etc.*, pourvu qu'il puisse par son moyen me faire quelque déplaisir.

Et afin que vous sachiez que ce n'était point qu'il trouvât quelque chose à reprendre en mes opinions (desquelles il n'était pas capable d'entendre), mais que c'était par une pure malignité qu'il tâchait de me décrier, comme l'auteur de quelque nouvelle hérésie, en disant : *Molitur ille vir sectam novam, etc.* — *Et sunt qui illum adorant tanquam Deum, etc.* Je dirai ici ce que contenait la réponse que lui fit ce docte et prudent religieux, qui fut qu'il serait bien aise d'écrire contre mes opinions, en

cas qu'il eût quelques raisons pour les impugner; et que pour ce sujet il le priaît de lui envoyer celles qu'il avait ou qui lui pourraient être fournies par ses amis, et qu'il en chercherait aussi de son côté. Mais jamais Voëtius ne lui en a envoyé aucune, bien qu'on m'ait nommé des personnes qu'il avait employées pour en chercher: il s'est seulement contenté de lui écrire sa comparaison avec Vaninus, qui est l'une de ses principales calomnies, et de faire courir le bruit que ce religieux écrivait contre moi.

De plus, afin qu'on sache que je ne crains pas qu'on impugne mes opinions en matière de science, et que je ne m'en offense en aucune façon lorsqu'on n'use point de calomnies contre mes mœurs, je dirai encore ici que ce sage religieux m'envoya sa réponse ouverte, en laissant à ma discrétion d'en faire ce que je voudrais, et que je l'adressai fidèlement moi-même à Gisbert Voëtius, après que je l'eus lue et fermée. En quoi on ne peut dire qu'il y ait aucune finesse ou collusion: car ce religieux avait intention de faire ce qu'il promettait; et si Voëtius avec toute sa cabale lui eussent pu donner la moindre raison contre moi, il n'eût pas manqué de l'écrire, et moi j'en eusse été fort aise, comme il a paru en ce qu'il en a lui-même depuis écrit d'autres, que j'ai moi-même fait imprimer sous le titre de *Secondes objections* contre mes Méditations.

Je ne parle point de ce qui s'est passé pendant ces années-là au regard de M. Regius, qu'on pensait enseigner mes opinions touchant la philosophie, et qui a été en hasard d'en être le premier martyr, bien que j'aie vu depuis peu par un livre qui porte son nom, qu'il en était plus innocent que je ne pensais: car il n'a mis aucune chose en ce livre touchant ce qui peut être rapporté à la théologie, qui ne soit contre mon sens. Mais je suis obligé de dire, que sur un mot de ses thèses qui n'était d'aucune importance ni même différent de l'opinion commune de la façon qu'il l'interprétait, Voëtius fit d'autres thèses contraires qui furent disputées trois jours durant, et que j'y fus nommé, afin qu'on ne pût douter que ce ne fût moi qu'il tenait pour auteur des opinions auxquelles il donnait pour éloge en ses thèses que ceux qui les croient sont athées ou bêtes; et que comme si j'eusse été le chef de quelque nouvelle secte d'hérétiques, ou que j'eusse voulu faire le prophète, il disait de moi par moquerie, *Elias venit*. Et même qu'il fut sur le point de déclarer M. Regius hérétique, au nom de sa faculté de théologie,

si l'un des principaux de votre corps ne l'eût empêché; et enfin qu'on publia ensuite un jugement au nom de votre académie, où mes opinions étaient condamnées sous le nom de *Nova et præsumpta philosophia*: après quoi, il ne lui restait plus que d'employer sa faculté de théologie (qui est toute à sa dévotion, ainsi qu'il a paru depuis) pour se plaindre de moi aux magistrats, comme de l'auteur d'une doctrine si pernicieuse qu'elle avait rendu l'un de vos professeurs hérétique. Lesquelles choses étant venues à ma connaissance, j'aurais été imprudent si j'avais manqué de m'opposer aux machinations de cet homme; et je ne le pouvais faire d'aucune façon plus juste, plus honnête, et dont il eût moins de sujet de se plaindre, que de celle dont j'usai pour lors: car je me contentai de raconter par occasion, dans un écrit que j'avais alors sous la presse, les injures que j'avais reçues de lui, afin seulement d'éveiter la mine et de rompre le coup de ses médiances, en faisant savoir à ceux qui les pourraient ouïr qu'elles ne devaient pas être crues sans preuves, d'autant qu'il m'était ennemi.

Ce que j'écris ici pour détromper ceux à qui cet homme de bien a persuadé que je j'avais attaqué le premier; car je serai bien aise qu'ils sachent, qu'outre les mauvais discours que j'apprenais de toutes parts qu'il tenait de moi en ses leçons, en ses disputes, en ses prêches, et ailleurs; et outre les lettres écrites de sa main dont je garde les originaux, en l'une desquelles il me compare avec Vaninus, sur quoi il fonde la plus noire et la plus criminelle de toutes ses médiances, je puis compter sept divers imprimés par lesquels il avait tâché de me nuire, avant que j'eusse jamais rien écrit, ou dit, ou fait contre lui: à savoir, quatre différents, *De atheismo*; un cinquième, qu'il nommait, *Corollaria thesibus de jubileo subjecta*; un sixième, qui était, *Appendix ad ista corollaria, ou Theses de formis substantialibus*; et enfin, le *Judicium academice ultrajectinæ* pour le septième; non pas que je veuille rien ôter de la part que ses confrères prétendent à ce dernier; mais parce qu'il était alors leur recteur, ils ne peuvent nier que la principale ne lui appartienne. On dira peut-être que je n'étais point nommé en la plupart de ces imprimés; mais il ne l'était point aussi dans le mien, ni même votre académie, ni votre ville: en sorte qu'il n'y avait autre différence, sinon que les choses que j'avais écrites de lui étant toutes vraies, l'offensaient bien plus que ne m'offensaient cel-

les qu'il avait écrites contre moi, qui étaient non seulement fausses-mais aussi hors de toute apparence. En effet il se piqua de telle sorte, que j'appris un peu après qu'il consultait pour me faire un procès d'injures, et qu'il composait cependant contre moi divers écrits; en sorte qu'il avait dessein de me battre, et de m'appeler en justice en même temps, afin que le battu payât l'amende.

Et j'étais averti de divers lieux qu'il écrivait contre moi; on me le mandait même de France, tant cela était commun. On me disait aussi des choses particulières qui étaient en ses écrits, et qui se trouvent maintenant les unes dans la préface du livre qui porte le nom de Schoock, et les autres dans la narration historique qui porte le nom de votre académie. Même on m'apprenait qu'il délibérait sur le choix des personnes qu'il ferait écrire contre moi, c'est-à-dire qui publieraient sous leur nom les écrits qu'il composait, *stylum faciendo suum*, et ajoutant du leur ce qu'ils pourraient; et qu'en une assemblée de plusieurs personnes, quelqu'un avait dit qu'il devait employer son fils à cela; mais que sa mère ayant pris la parole, avait répondu qu'il était encore trop jeune pour hasarder sa réputation, et que s'il fallait que quelqu'un écrivit ce serait plutôt son mari. On ne parlait pas encore de Schoock, et plusieurs savaient déjà ce qui serait dans le livre qui a été mis sous son nom; ce que je remarque, afin que vous considérez combien il y avait peu d'apparence après cela que Voëtius pût persuader (contre la conscience d'une infinité de personnes qui savaient les mêmes choses que moi) qu'il serait innocent des livres qu'on publierait pour le défendre, et que moi ayant reçu les six premières feuilles d'un tel livre qui ne portait le nom d'aucun auteur, j'avais très juste sujet d'adresser à Voëtius la réponse que j'y voulais faire.

Mais le principal motif que j'ai eu pour écrire cette réponse, n'a pas été l'énormité des injures que je trouvais dans ces feuilles; elles étaient si absurdes et si peu croyables, qu'elles me donnaient plus de sujet de mépris que d'offense. J'y ai été poussé par trois autres plus fortes raisons, dont la première est l'utilité du public, et le repos de ces provinces, qui a toujours été désiré et procuré avec plus de soin par les Français que par plusieurs naturels de ce pays; et bien que je ne voulusse accuser Voëtius d'aucun crime, j'ai pensé que je rendrais quelque service à cet état, si je faisais connaître aux plus simples les vérités que je savais de lui, pour le récompenser des faussetés qu'il publiait

plus qualifiés de votre ville qui leur firent des compliments de ma part, j'avoue que je fus surpris, quelques semaines après, lorsque je vis votre publication du 13 juin 1643: non pas que je ne fusse bien aise de ce qu'elle contenait au regard de Voëtius, car j'y trouvais sa condamnation manifeste, en ce que vous y déterminiez qu'il était inutile et même grandement nuisible à votre ville, si les choses que j'ai écrites de lui étaient vraies, et j'étais assuré de leur vérité; mais j'admiraux que vous m'eussiez cité pour les vérifier, comme si vous eussiez eu quelque juridiction sur moi; j'admiraux aussi que cette citation eût été faite avec grand bruit au son de la cloche, comme si j'eusse été criminel; enfin, j'admiraux que vous eussiez supposé pour cela que vous étiez incertains du lieu de ma demeure; car messieurs vos bourgeois pouvaient aisément s'en rendre certains, s'ils ne l'étaient pas, en prenant la peine de s'en enquérir à ceux qui leur avaient donné mon livre. Toutefois, à cause que cette façon de procéder pouvait avoir diverses interprétations, et que je pensais avoir mérité votre amitié et non pas votre haine, je m'assurai que vous n'aviez point dessein de me nuire, mais seulement de faire éclater l'affaire, afin que celui qui était coupable et sujet à votre juridiction pût être puni avec l'approbation de tout le monde.

C'est pourquoi je fis imprimer aussi ma réponse à cette publication, dans laquelle, après vous avoir remercié de ce que vous entrepreniez d'examiner les mœurs d'un homme qui m'avait offensé, je vous priai par occasion de vouloir aussi vous enquérir s'il n'était pas complice du livre imprimé sous le nom de Schoock, dans lequel je suis calomnié; non point que j'assurasse pour cela qu'il en fût coupable, mais pour ce que tout le monde l'en soupçonnant, j'avais juste raison de vous prier qu'il vous plût vous en enquérir. J'y déclarai aussi très expressément que je ne voulais point me rendre partie contre lui, et que je protestais d'injure en cas que vous voulussiez prétendre quelque droit de juridiction sur moi; et enfin je m'offrais, en cas qu'il se trouvât quelque chose en mes écrits dont vous désirassiez plus de preuves que je n'en avais donné, de vous en donner de suffisantes lorsqu'il vous plairait m'en avertir.

Après une telle réponse, je ne pensais pas qu'il fût possible que vous eussiez aucune intention de me molester, vu principalement que j'apprenais de divers lieux que mon livre avait été lu soigneusement par une infinité de personnes, et même par plu-

de moi, en feignant que c'était *ad præmonitionem studiosæ juventutis*. Ma seconde raison a été que j'ai cru particulièrement faire plaisir à plusieurs de votre ville; non point à ceux qui sont ennemis de votre religion, ainsi qu'il tâche impertinemment de persuader (car je crois qu'il n'y en a aucun qui ne le méprise de telle sorte, qu'ils seraient bien aises que tous ceux qui la défendent lui ressemblent), mais à quantité des plus zélés et des plus honnêtes gens de ceux qui la suivent, même à quelques-uns de vos ministres, auxquels je dois cette louange, que bien qu'il ait même présenté requête à cette fin, comme j'apprends des écrits de son fils, il n'a pu obtenir d'eux aucune chose à mon préjudice; et même, le témoignage qu'il a eu du consistoire fait voir qu'ils l'ont refusé; car, après avoir transcrit de mot à mot la requête qu'il leur avait faite, en laquelle je suis nommé, ils lui donnent un simple témoignage de ses mœurs, tel qu'ils ne le peuvent honnêtement refuser à aucun de leurs confrères, pendant qu'il n'a point encore été repris de justice, et qu'ils ne le veulent point accuser; mais ils n'y font aucune mention de moi, ni de rien qui me puisse toucher; et même ils déclarent que c'est à votre requête qu'ils lui donnent ce témoignage: *op het versoek van de achtaere heeren magistraet der stede Utrecht, etc.* Sur la requête de messieurs les magistrats de la ville d'Utrecht. En sorte qu'ils ne le lui auraient peut-être pas donné, si c'avait été lui seul qui l'eût demandé; et maintenant encore j'ose croire que si on sépare de leur nombre ceux qui sont reconnus pour ses créatures ou pour ses disciples, et qu'on demande aux autres leur sentiment touchant le faux témoignage qu'il a prescrit à Schoock contre moi, ils ne manqueront pas d'en juger ainsi que la vérité le requiert. Ma troisième raison est que, puisque Voëtius me voulait faire un procès d'injures par abrégé dans mon écrit précédent, je pensai que je le devais toutes expliquer, et prouver si clairement par un second écrit que cela me pût exempter de la peine de les prouver devant des juges, et même lui ôter la volonté de m'y contraindre.

Ainsi, ayant dressé mon second écrit en telle sorte qu'il se pouvait assez défendre de soi-même, et défendre aussi le premier, et en ayant envoyé des exemplaires à messieurs vos deux bourgmestres d'alors, lesquels leur furent donnés par deux des

sieurs magistrats des principales villes de ces provinces, sans qu'aucun y eût rien remarqué dont Voëtius eût droit de se plaindre, ou vous occasion de me blâmer; et que ma cause était si généralement approuvée, que ceux qui en avaient ouï parler à plusieurs milliers de personnes, assuraient n'en avoir rencontré que deux qui tâchaient de persuader que j'avais tort; et ces deux étaient reconnus pour les fauteurs de Voëtius ou pour ses émissaires, comme parle Schoock qui assure qu'il en a plusieurs, et il le doit bien savoir.

Je m'étonnais néanmoins de ne recevoir plus de nouvelles d'Utrecht, ainsi que j'avais coutume auparavant, et je demeurai trois mois sans apprendre ce qui s'y passait, au bout desquels j'en reçus deux lettres, l'une après l'autre, écrites d'une main inconnue et sans nom, par lesquelles j'étais averti que votre officier de justice m'avait cité pour comparaître en personne comme criminel, et que je n'étais pas même en sûreté en cette province, à cause que par un accord qui est entre vous, les sentences qui se donnent en la vôtre s'exécutent aussi en celle-ci. Je pensai d'abord que c'était une raillerie, et ne m'en émus point. J'allai néanmoins à la Haye pour m'en enquérir, et apprenant que la chose était telle qu'on me l'avait écrite, je m'adressai à M. l'ambassadeur de la Thuillerie, qui fut très prompt à m'obliger, comme aussi généralement tous les autres à qui j'eus l'honneur de parler, et ainsi je n'eus aucune difficulté à obtenir ce que je désirais.

Mais je n'avais demandé autre chose, sinon que le cours de ces procédures extraordinaires fût arrêté, parce que je croyais que ce fussent les premières, et je ne savais rien de la sentence qu'on dit que vous aviez donnée avant ce temps-là contre moi. Je n'en appris aucune nouvelle que quelques semaines après, que me rencontrant en conversation avec quelques-uns de ces esprits nobles et généreux qui s'intéressent pour la justice, encore même qu'ils n'aient point de familiarité avec ceux auxquels ils se persuadent qu'on a fait tort, j'appris d'eux qu'on avait publié contre moi une sentence en votre nom, par laquelle les deux écrits où j'avais parlé de Voëtius étaient condamnés comme des libelles diffamatoires; et pour ce que je faisais difficulté de le croire, sur ce que j'avais des amis en votre ville qui ne m'en avaient aucunement averti, bien qu'ils n'eussent point manqué auparavant de me donner avis de votre publication du 13 juin,

ils me répondirent que cette publication du 13 juin avait été faite d'une façon plus célèbre que l'ordinaire, avec plus grande convocation de peuple, et qu'elle avait été imprimée, affichée et envoyée avec soin en toutes les principales villes de ces provinces, en sorte que ce n'était pas merveille que j'en eusse eu connaissance; mais que depuis la réponse que j'y avais faite, on avait entièrement changé de style, et que mes ennemis avaient eu autant de soin d'empêcher que ce qu'ils préparaient contre moi ne fût su, que si c'eût été un dessein pour surprendre quelque ville de l'ennemi; qu'ils auraient voulu néanmoins observer quelques formes, et que pour ce sujet la sentence qu'ils avaient obtenue de vous avait été lue en la maison de ville, mais que c'avait été à une heure ordinaire, après d'autres écrits, et lorsqu'on jugeait qu'aucun de ceux qui m'en pouvaient avertir n'y prendrait garde; et que pour les citations de votre officier qui devaient suivre, ils ne s'en étaient pas tant mis en peine, pour ce qu'ils pensaient que quand j'en serais averti je n'y pourrais plus apporter de remède, à cause que mes livres étant déjà condamnés et moi cité en personne, ils se doutaient bien que je ne comparerais pas, et que la sentence serait donnée par défaut, laquelle ne pouvait être plus douce, sinon qu'on me bannirait de ces provinces, qu'on me condamnerait à de grosses amendes, et que mes livres seraient brûlés. Même quelques-uns assurent que Voëtius avait déjà transigé avec le bourreau, afin qu'il fût un si grand feu en les brûlant que la flamme en fût vue de loin.

On ajoutait aussi que leur dessein était après cela de faire imprimer, sous le nom de votre académie, un long narré de tout ce qui aurait été fait, et d'y ajouter plusieurs témoignages et plusieurs vers, tant pour louer G. Voëtius que pour me blâmer, et d'envoyer soigneusement des exemplaires en tous les endroits de la terre, afin que je ne pusse plus aller en aucun lieu où je ne trouvasse mon nom diffamé, et où la gloire du triomphe de Voëtius ne s'étendit.

Pour preuve de cela, on me disait que depuis que le cours de ces procédures avait été arrêté, on avait encore publié, au nom de votre académie, le narré de ce qui s'était passé avant mon premier écrit, avec quelques-uns de ces témoignages en faveur de Voëtius; et que c'était le reste de sa poudre qu'il avait voulu tirer, après avoir perdu l'espérance de l'employer mieux.

Je demandais quels fondemens ou quels prétextes on avait eus

pour procéder contre moi de la sorte; mais on ne m'en pouvait rien apprendre de certain. On disait seulement que depuis votre première publication, tous les auteurs de Voëtius avaient été continuellement occupés à médire de moi en toutes les assemblées et en tous les lieux où ils avaient pu trouver quelqu'un pour les écouter; au moyen de quoi ils avaient tellement animé le peuple, qu'aucun de ceux qui savaient la vérité et avaient horreur de leurs calomnies n'osait rien dire à mon avantage, principalement après avoir vu de quelle sorte M. Regius était traité, duquel je ne raconte point ici l'histoire, pour ce que vous la savez assez: mais que néanmoins, lorsqu'on examinait toutes les choses que ces auteurs de Voëtius disaient de moi, on trouvait qu'elles se rapportaient à deux points; l'un était que j'étais disciple des jésuites, que c'était pour les favoriser que j'avais écrit contre ce grand défenseur de la religion réformée, G. Voëtius, et peut-être même que j'avais été envoyé par eux pour mettre des troubles en ce pays. L'autre point était que je n'avais jamais été offensé par Voëtius, et qu'il n'était aucunement auteur du livre écrit contre moi, mais Schoock seul, qui se trouvant aussi alors en votre ville, l'en avait entièrement déchargé, et voulait en avoir tout l'honneur ou tout le blâme; de façon que j'avais eu très grand tort d'en accuser Voëtius comme j'avais fait, pour avoir prétexte d'écrire contre lui, et ainsi apporter du scandale à votre religion. Ce qui donnait occasion de juger que votre sentence avait aussi été fondée sur ces deux points; et il semble qu'on avait raison, s'il est vrai qu'elle soit telle qu'on l'a imprimée dans le libelle sans nom, intitulé *Aengerangen proceduren*, etc., dont Schoock assure que le jeune Voëtius est auteur.

Après que j'eus appris toutes ces choses, je pensai que je devais rechercher les moyens de me justifier, et de faire savoir l'équité de ma cause à tous ceux qui pouvaient en avoir mauvaise opinion. Mais pour le premier point, je n'avais aucune difficulté à m'en excuser; car étant du pays et de la religion dont je suis, il n'y a que les ennemis de la France qui me puissent imputer à crime d'être ami ou de rechercher l'amitié de ceux à qui nos rois ont coutume de communiquer le puits intérieur de leurs pensées, en les choisissant pour confesseurs: or chacun sait que les jésuites de France ont cet honneur; et même que le révérend père Dinet (qui est le seul auquel on me reproche d'avoir écrit) fut choisi pour confesseur du roi peu de temps après que j'eus pu-

blie la lettre que je lui adressais. Et si nonobstant cette raison, il y a des gens si partiaux et si zélés pour la religion de ce pays, qu'ils s'offensent qu'on ait communication avec ceux qui font profession de l'impugner, ils doivent trouver cela plus mauvais en Voëtius, qui voulant être *ecclesiarum belgicarum deus et ornamentum*, ne laisse pas d'écrire à de nos religieux dont la règle est plus austère que celle des jésuites, et de les appeler les défenseurs de la vérité, pour tâcher d'acquérir leurs bonnes grâces, que non pas en un Français qui fait profession d'être de la même religion que son roi. Mais outre cela, pour vous faire voir combien Voëtius se plaît à tromper le monde, et à persuader à ceux qui le croient des choses qu'il ne croit pas lui-même, si vous prenez la peine de lire le petit livre intitulé *Septimæ objectiones*, etc., qui contient la lettre sur laquelle il s'est fondé pour m'objeter l'amitié des jésuites, et dont il a obtenu de vous la condamnation, à ce qu'on dit; ou bien s'il vous plaît seulement de demander à quelqu'un qui l'ait lu de quoi c'est qu'il traite, vous saurez que tout ce livre est composé contre un jésuite, duquel toutefois je fais gloire d'être maintenant ami; et je veux bien que l'on sache que mes maîtres ne m'ont point appris à être irréconciliable. Vous saurez aussi que j'y avais écrit vingt fois plus de choses au désavantage de ce jésuite, que je n'avais fait au désavantage de Voëtius, duquel je n'avais parlé qu'en passant et sans le nommer; en sorte que, lorsqu'il a été cause que vous avez condamné ce livre, il semble s'être rendu le procureur des jésuites, et avoir obtenu de vous en leur faveur plus qu'ils n'ont tâché ou espéré d'obtenir des magistrats d'aucune des villes où l'on dit qu'ils ont le plus de pouvoir. Et il a pris prétexte sur quelques mots de civilité que j'avais mis en ce livre, pour faire croire à ceux qui verraient seulement ces mots, sans lire le reste, que j'avais grande intelligence avec les jésuites. Ce qui est le même que si quelqu'un m'accusait, non pas en France où des accusations si frivoles seraient méprisées, mais en un pays où l'inquisition serait fort sévère, d'avoir grande amitié avec Voëtius, et qu'il le prouvât, parce que je le nomme *Celeberrimum virum*, en l'inscription d'une longue lettre que je lui ai adressée; car je m'assure que ceux qui sauraient ce que contient cette lettre, verraient bien que celui qui m'aurait ainsi accusé aurait pris plaisir à mentir, et se serait moqué de ceux auxquels il aurait dit de telles choses.

Pour ce qui est de l'autre point, encore que j'eusse assez de témoins pour le réfuter, si je les eusse voulu nommer, je pensai que le plus droit chemin que je pouvais tenir était de m'adresser à Schoock, afin qu'il pût être puni en la place de Voëtius s'il voulait se charger de son crime, ou bien que s'il n'était pas assez charitable envers lui pour cela et qu'il voudrait mériter quelque excuse, il fût obligé de découvrir la vérité.

La prudence, l'intégrité et la générosité de ceux qui gouvernent en la province où il est, me firent (1) espérer qu'ils ne me refuseraient pas justice lorsqu'elle leur serait demandée, nonobstant que je n'eusse jamais eu l'honneur de parler à aucun d'eux avant ce temps-là, et que Schoock les eût tous pour amis, et même qu'il fût le recteur de leur université lorsque je formai ma plainte contre lui; car comme il n'y a rien que la justice qui maintienne les États et les empires, que c'est pour l'amour d'elle que les premiers hommes ont quitté les grottes et les forêts pour bâtir des villes, que c'est elle seule qui donne et qui maintient la liberté, comme au contraire c'est de l'impunité des coupables et de la condamnation des innocents que vient la licence, qui, selon la remarque de tous les politiques, a toujours été la ruine des républiques, je ne doutais point que des magistrats très prudents qui désirent le bien de leur État et sont jaloux de leur autorité, n'eussent grand soin de rendre la justice lorsque je la leur aurais demandée.

Vous avez vu depuis ce qui en est réüssi, et comment Messieurs les professeurs de l'université de Groningue, que Schoock a désiré avoir pour ses juges, ayant usé envers lui d'autant de douceur qu'il en pouvait souhaiter, n'ont pas laissé néanmoins, par une singulière prudence, de me donner toute la satisfaction que j'attendais et que je pouvais légitimement prétendre. Car les particuliers n'ont aucun droit de demander le sang, ou l'honneur, ou les biens de leurs ennemis, c'est assez qu'on les mette hors d'intérêt autant qu'il est possible aux juges; le reste ne les touche point, mais seulement le public. Or le principal intérêt que j'avais en cette affaire était que la fausseté des accusations qu'on avait faites contre moi en votre ville fût découverte; c'est pourquoi ils ne pouvaient avec justice me refuser les actes qui servaient à cet effet, et que Schoock leur avait mis entre les mains pour s'ex-

(1) Le texte de Descartes porte : si.

cuser. Mais ces actes sont tels, et font voir si clairement le crime de Gisbert Voëtius et de son collègue Dematius, ainsi que je dirai ci-après, que lorsque je les eus reçus, je me persuadai que ces deux hommes n'auraient pas manqué de s'en être fuis hors de votre ville sitôt qu'ils auraient été avertis de ce qui s'était passé à Groningue; c'est pourquoi je me contentai de vous envoyer ces actes, sans vous faire aucune demande pour ce qui me regarde en particulier, à cause que je ne voulais point ni ne veux point encore me rendre partie contre eux, et que je pensai que vous aimeriez peut-être mieux faire justice de votre propre mouvement, en une cause si publique et si manifeste, que si vous y étiez exhortés par quelqu'un.

Mais je n'ai enoère pu remarquer que les avertissements que j'eus l'honneur alors de vous envoyer aient produit aucun effet, seulement quelques jours après on me donna copie de cet acte :

De Vroetschap der stad Utrecht interdicert ende verbiedt wel scherpelyc de Boeckdruckers en Boeck vercoopers binnen de se stad en de vryheyt van dien te drucken oft te doen drucken, mitlgars te vercoepen oft doen vercoepen enige boezkens oft geschriften pro oft contra Descartes, op arbitrale correctie. Actum den 11 juny 1645. Et signé : C. DE RIDOLER. » De la justice de ville d'Utrecht, interdit et défend fort rigoureusement aux imprimeurs et vendeurs de livres dans cette ville et franchise de pouvoir imprimer ou faire imprimer, vendre ou faire vendre quelques petits livres ou écrits pour ou contre Descartes, sous correction arbitraire. Fait le 11 juin 1645. Et signé : C. DE RIDOLER. »

Cela m'eût donné occasion de juger que vous vouliez entièrement assoupir l'affaire, sinon que j'appris en même temps que Voëtius avait un livret contre moi sous la presse, savoir une lettre au nom de Schoock, dont il faisait achever l'impression sans le consentement de l'auteur, pour tâcher de lui nuire et de publier de nouvelles calomnies contre moi. On a encore depuis imprimé plusieurs livres au nom de son fils, qui ont tous été contre moi (bien qu'ils aient aussi été contre d'autres), et je m'assure que vous ne le niez pas, puisque vous avez condamné un livre comme étant contre Voëtius, bien qu'il n'y eût contre lui que deux ou trois périodes, et que le reste fût contre un jésuite; mais je n'ai point appris que les libraires qui ont imprimé et vendu ces livres écrits contre moi en aient aucunement été en peine.

Outre cela, Voëtius et Dematius ont si peu de crainte de la justice pour le crime dont ils sont convaincus par leurs propres écritures, qu'au lieu de s'en être fuis, ainsi que je m'étais persuadé, ils ont intenté un procès d'injures contre Schoock, comme s'il les avait calomniés, à cause qu'il n'a pas voulu persister en la malice qu'ils lui avaient enseignée, et qu'il a osé déclarer la vérité à ses juges légitimes lorsqu'il en a été requis, et qu'il ne pouvait éviter les peines que méritent les calomnieateurs, sinon en la déclarant. Mais ce procès ayant été au commencement débattu de part et d'autre avec assez d'ardeur, a été tout à coup arrêté lorsqu'il était presque en état d'être jugé, en sorte que depuis quelques mois j'apprends qu'il ne se poursuit plus.

Ce qui est cause que moi, qui en attendais la décision, espérant qu'elle servirait beaucoup à faire connaître les torts que j'ai reçus, je pourrais dorénavant être appelé *desertor cause*, comme les Voëtius me nomment déjà, si je différais davantage à faire tout mon possible pour tâcher d'obtenir justice. Et à cet effet, je crois être obligé de vous dire ici en quelle sorte le jeune Voëtius parle des procédures qu'il dit avoir été faites contre moi en votre ville, et de celles qui ont été faites à Groningue contre Schoock, afin que, comparant les unes avec les autres, vous puissiez remarquer s'il vous oblige ou non en écrivant de telles choses, et que cela vous incite à me donner la satisfaction que je prétends.

Entre les divers livres que le jeune Voëtius a publiés pour son père, pendant son procès contre Schoock, dont je ne sais pas le nombre, il y en a un intitulé *Pietas in parentem*, dans lequel, depuis la quatrième page de la feuille première jusques à la deuxième de la feuille K (les pages n'en sont pas autrement cotées), il parle expressément de la sentence qu'il assure que vous avez donné contre mes livres, et y dit entre autres choses que toute l'affaire a été commise à des députés, *ex ordine senatorio et collegio DD. professorum*, ou, comme il parle en la page treizième de la feuille A, que *res omnis per deputatos politicos et academicos peracta est*. Mais quelque soin que j'aie eu de m'enquérir qui ont été ces députés, je n'ai encore pu apprendre les noms d'aucun d'eux. Il dit aussi qu'ils ont fondé la question dont ils ont voulu s'enquérir, sur ce qu'en ma réponse à votre publication du treizième juin, je vous ai prié que, puisque vous faisiez Voëtius criminel et que vous aviez dessiné d'exa-

miner sa vie, il vous plût entre autres choses vous enquerir s'il n'étoit pas complice des calomnies qui sont dans le livre écrit sous le nom de Schoock contre moi. Ensuite de quoi il veut que l'on croie qu'ils ont supposé que j'assurais que Voëtius étoit auteur de ce livre, quoiqu'il soit très certain que je n'ai expressément assuré autre chose, sinon qu'il en étoit responsable, ayant été fait pour lui et de son consentement, et ainsi qu'ils m'ont fait l'accusateur ou le demandeur, et Gisbert Voëtius le criminel ou le défendeur, nonobstant qu'en cette même réponse, sur laquelle ils ont fondé leur question, à ce qu'il dit, j'avois très expressément déclaré que je ne voulois point me rendre partie contre Voëtius ni l'appeler en justice devant vous, et que vous n'aviez point de juridiction sur moi, et même que je protestais d'injures en cas que vous en voulussiez usurper aucune.

De plus, il assure que son père n'a jamais été oui en cette affaire, et même qu'il ne l'a aucunement sollicitée ou procurée. *Nunquam*, dit-il, *amplissimus senatus parentem super hoc negotio interrogavit, nec parens illi quicquam respondit, nec unquam judicium senatus de famosis Cartesii libellis sollicitavit, aut procuravit*. Et il change entièrement la question; car en votre publication du treizième juin, vous avez déclaré que si les choses que j'avois écrites de Voëtius étoient vraies, il étoit indigne des charges qu'il a en votre ville, et même qu'il étoit grandement nuisible, et que pour ce sujet vous vouliez prendre l'affaire à cœur et en rechercher la vérité; ce qui ne souffre point d'autre interprétation, sinon que vous vouliez vous enquerir si entre les choses que j'avois écrites de lui, celles que vous jugez le rendre indigne de ses charges et lui devoir être imputées à crime, étoient vraies. Mais la seule chose que le jeune Voëtius dit que ces députés ont examinée (à savoir, si son père étoit auteur du livre qui porte le nom de Schoock) n'est point de ce nombre; car vous n'avez aucunement considéré ce livre comme un crime au regard de celui ou de ceux qui l'ont composé, ainsi qu'il parait de ce que Schoock s'en déclarait ouvertement l'auteur, lorsqu'il étoit en votre ville, et s'en chargeait pour en décharger Voëtius, sans que vous ou vos députés l'en ayez repris; et même encore à présent, en tous les écrits que publie le jeune Voëtius, il loue et défend au nom de son père tout ce qu'il y a de plus mauvais en ce livre, sans toutefois en être puni. De façon que, au lieu que vous aviez auparavant déclaré que vous vouliez vous enquerir si

Voëtius étoit coupable des crimes que je lui avais imposés, il assure que ces députés se sont seulement enquis d'une chose que ni lui ni eux n'ont point tenue pour un crime, et ainsi qu'ils m'ont condamné pour ce qu'ils ont supposé que j'avois accusé Voëtius d'une chose pour laquelle on ne l'aurait point condamné, encore qu'il en eût été convaincu, bien qu'il soit très vrai qu'il en est coupable et très faux que je l'en eusse accusé; car j'avois déclaré que je ne voudrais point me rendre partie contre lui; et dans mes écrits j'assure seulement que ce livre a été fait pour lui et lui le sachant, ce qu'il ne désavoue en aucune façon.

Outre cela, toutes les preuves qu'il dit qu'on a cherchées ne sont autres, sinon qu'on a examiné les raisons que j'avois mises en mon livre, pour prouver que son père étoit auteur de celui qui porte le nom de Schoock, et qu'on ne les a pas trouvées suffisantes. Mais il n'ajoute pas que je n'avois point assuré que son père en fût l'auteur, et au contraire que j'avois mis expressément en la page 261 de l'édition latine de ce livre, que je ne le voulais point persuader aux lecteurs, mais seulement qu'il avoit été fait pour lui, lui le sachant et y consentant, qui sont des choses qu'il avoue, et qu'il dit que son père n'a jamais niées.

Par quelle règle est-ce donc qu'il veut persuader, je ne dirai pas que j'étois obligé de prouver autre chose que ce que j'avois écrit; mais ce qui est encore plus étrange, supposer que j'avois été obligé de mettre dans son livre assez de raisons pour prouver une chose que je n'assurais pas être vraie.

Il n'ajoute pas aussi que dans ma réponse à votre publication du treizième juin, sur laquelle réponse il dit que ces députés se sont réglés, j'avois mis expressément que s'il y avoit quelque chose dans mes écrits qui fût d'importance, et dont on jugé que je n'eusse pas donné assez de preuves, je m'offrais d'en donner davantage en cas que j'en fusse requis (page 6 de la feuille 1, ligne 9); d'où il suit qu'ils ne pouvaient *methodo a me ibi prescripta insistere*, comme il dit qu'ils ont voulu faire, sinon en me demandant si je n'avois point d'autres preuves que celles que j'avois données (page 7, feuille première).

Enfin, il dit que son père *ad abundantiore[m] cautelam*, et sans qu'il en fût besoin, avoit donné à l'un des députés les déclarations ou témoignages de cinq personnes: à savoir, celui de Schoock, auquel on a vu depuis combien il fallait ajouter de foi, ayant déclaré devant ses juges à Groningue, qu'il a été sollicité

par Voëtius, Dematius et Waeterlaet, de donner ce témoignage, et qu'il avoit souvent souhaité, *ut in forma de specialibus interrogaretur, juxta conscientiam de illis responsurus*, d'être interrogé des circonstances suivant les formes de justice, afin de pouvoir décharger sa conscience; puis celui du libraire qui est affilé aux Voëtius, et qui a encore imprimé depuis peu leur *Tribunal iniquum*, en sorte que s'il n'a rien déposé de faux pour l'amour d'eux, ce que je ne puis dire à cause que je n'ai pas vu son témoignage, il est aisé à croire qu'il n'a aussi rien déclaré que ce qu'il leur a plu, et qu'il a tu le reste, puisque ce sont eux, et non les juges, qui lui ont fait écrire ce témoignage. Le troisième est celui de Waeterlaet, que Schoock assure avoir été employé par Voëtius et Dematius pour aider à le corrompre, et ainsi qu'il n'a pas eu besoin d'être corrompu; outre que c'est un si révérend personnage, que bien qu'il soit *intimé admissionis apud Voëtium*, néanmoins Schoock s'estime trop bon pour avoir quelque chose à démêler avec lui. Le quatrième témoignage est de celui qui se dit auteur d'un je ne sais quel livre intitulé *Retorsio calumniarum*, etc. Mais cet homme ne peut avoir déclaré autre chose, sinon que c'est lui qui est auteur de ce livre, et non pas Voëtius auquel je ne l'ai point expressément attribué; j'ai seulement dit que plusieurs l'en soupçonnaient: et quand je le lui aurais attribué, cela ne me pourrait être imputé à crime, pour ce qu'il ne croit aucunement que ce soit un crime de l'avoir fait, et qu'il le loue et le défend encore à présent le plus qu'il peut. Le dernier est d'un je ne sais quel étudiant, qui ne saurait aussi avoir témoigné autre chose, sinon que c'est lui et non pas Voëtius qui est auteur de certains vers injurieux distribués en votre académie en sa faveur et en sa présence, pendant des disputes: mais je ne l'ai jamais accusé d'être mauvais poète, j'ai seulement dit qu'il avait fait faire ces vers ou du moins qu'il avait permis qu'ils fussent faits; et cela ne peut être nié, outre que des vers de telle sorte sont si peu criminels au jugement des Voëtius, que le fils en a encore depuis peu fait imprimer d'autres en des thèses qui sont de ce même étudiant, et autant injurieux que les précédents; même il y fait cet honneur à votre académie, que de dire de quelqu'un qu'on sait être du nombre de vos professeurs, qu'il est mon singe, ce qu'il exprime en ces termes: *Simita mendacis Galli, mendacior ipse*. Et il est aisé à voir que ces deux derniers témoignages n'ont été joints aux trois précédents que pour

faire nombre, et afin que Voëtius pût dire que la sentence n'a pas seulement été fondée sur ce que je lui ai attribué un livre qu'il n'a point fait, mais sur ce que je lui en ai attribué plusieurs; et ainsi que ceux qui sauraient la justice de ma cause touchant chacun de ces livres, pussent penser que je l'ai peut-être encore accusé à tort de quelques autres, suivant une règle que lui et son fils ont coutume de pratiquer (*Tribunal iniquum*, page 126), et que toutefois ils reprochent aux autres, en disant, *Dolus versatur in generalibus*. Mais si leurs députés ne se sont fondés, comme ils disent, que sur ma réponse à votre publication, ils n'ont pu s'enquérir que du livre qui porte le nom de Schoock, pour ce que je n'y ai parlé que de celui-là: et il est certain que je n'ai point assuré que G. Voëtius fût auteur ni de celui-là, ni d'aucun autre auquel il n'ait point mis son nom, et que je ne l'ai soupçonné d'aucun qu'il n'ait rendu sien en le louant et le défendant, ainsi que parle son fils en sa *Pietas in parentem*, feuille B, page 14, ligne 9.

Vous voyez donc, Messieurs, que suivant la description que le jeune Voëtius fait de votre sentence (en quoi je ne le veux nullement croire, si ce n'est que vous m'y obligiez), elle a été composée par des députés qui n'ont ouï aucune des parties, ni aucuns témoins; qui ont fait accusateur celui qu'ils ont condamné, nonobstant qu'il eût déclaré qu'il ne se voulait point rendre partie, et qu'il ne fût aucunement sujet à votre juridiction; qui ont fait cela sans l'en avertir, ni même vouloir être connus de lui, nonobstant qu'il se fût offert à donner d'autres preuves que celles qu'il avait écrites, si on lui en demandait; qui ont changé la question sur laquelle vous aviez fondé votre première publication, et n'ont examiné qu'une chose qu'ils ont supposée que l'accusateur avait écrite, bien qu'il ne l'eût pas écrite; qu'ils ont déclarée être fautive, bien qu'elle soit vraie; qu'ils n'ont point considérée comme un crime au regard de celui qui l'avait faite, mais seulement au regard de celui qu'ils supposaient l'en avoir accusé; et enfin qui ne se sont pas contentés d'absoudre le criminel, en jugeant que ce dont on l'avait accusé était faux, mais outre cela ont condamné celui qu'ils avaient rendu accusateur.

Et toutefois, je vous prie ici de remarquer qu'il ne s'ensuit point d'aucunes lois, que de ce que le criminel est absous l'accusateur doive être condamné, si ce n'est qu'on puisse prouver qu'il a entrepris l'accusation *animo calumniandi*, et sans avoir

raison de croire ce qu'il disoit : en sorte que bien qu'il eût été faux que Voëtius fût auteur des principales calomnies de ce livre, ce qui néanmoins étoit vrai, et bien que je l'en eusse accusé, ce que je n'avois pas fait, et qu'ils eussent jugé que l'auteur de ces calomnies étoit punissable, ce qu'ils n'ont aucunement fait paraître, et que j'eusse été sujet à leur juridiction; et enfin qu'ils eussent ouï les deux parties et les témoins, et observé toutes les formes d'un procès légitime, ils n'auraient eu pour cela aucun sujet de me condamner; pour ce que les présomptions qui sont très notoires à un chacun, étoient suffisantes pour prouver que je ne l'avois point accusé *animo calumniandi*, et que j'avois eu juste raison de le faire.

On dira peut-être que je n'ai pas été condamné pour l'avois accusé d'avois fait ce livre, mais pour ce que j'ai écrit de lui plusieurs autres choses qu'on aurait punies en lui si elles eussent été vraies, lesquelles ayant été estimées fausses, on s'étoit seulement enquis s'il avoit fait le livre qu'on a écrit contre moi, afin que s'il en étoit l'auteur, on pût m'excuser de ce que je l'avois injurié le dernier. Mais si cela étoit, il devoit donc spécifier quelque mot des mes écrits par lequel il pût prétendre d'avois été injurié, et m'en avertir, afin que si je ne l'avois pas encore assez vérifié je puisse en donner d'autres preuves. Or cela n'a point été fait; et je puis assurer que les deux écrits qu'on dit que vous avez condamnés ne contiennent aucune chose, non seulement qui ne soit très vraie, mais même qui fût assez d'importance pour fonder un procès d'injures, si elle avoit été fautive, excepté une, qui est que je l'ai nommé calomniateur et menteur (en la Lettre *ad celeberrimum virum*); mais je l'ai si clairement prouvé, au lieu même où je l'ai écrit, qu'il ne lui auroit pas été avantageux de s'en plaindre; et si on m'en eût demandé des témoins, j'en avais non pas un ou deux, mais jusqu'à treize entièrement irréprochables, tous de votre religion (*S. Maresi Epist. Apologetica*, page 45), et des plus qualifiés de la ville de Bois-le-Duc, qui assurent qu'il les a calomniés; et ils ont rendu leur témoignage public en le faisant imprimer.

Je puis assurer aussi que, bien que les Voëtius aient publié plusieurs libelles depuis mon second écrit intitulé *Epistola ad celeberrimum virum*, etc., dans lesquels ils tâchent de le réfuter, ils n'y ont toutefois su spécifier aucune chose en quoi ils prétendent que je leur aie fait tort, sinon que j'ai dit que G. Voë-

tius étoit coupable du livre de Schoock; et que pour persuader à ceux qui ne le liraient qu'en flamand, qu'il y a beaucoup d'injures dans le latin qui ont été omises par l'interprète (*Aengerangen proced.*), ils ont remarqué que *scurrilia dictéria* n'a pas été bien tourné par *poetische schimpuorden*: mais outre que c'a été la faute de l'imprimeur, qui a mis *poetische* au lieu de *poetsighe*, ils se plaignent en cela de n'avois pas été assez battus, plutôt que de l'avois trop été.

Ainsi, Messieurs, vous pouvez voir qu'ils se vantent d'avois obtenu de vous la condamnation d'un écrit dans lequel ils ne remarquent eux-mêmes aucun sujet de se plaindre. Et afin que vous sachiez que lorsqu'ils décrivent les particularités de cette condamnation, en disant que G. Voëtius ne l'a point sollicitée ni procurée, qu'il n'a jamais été ouï par vos députés, qu'il a lui-même donné à l'un d'eux les déclarations des témoins qui n'ont point aussi été ouïs, et plusieurs autres choses semblables, ce n'est pas pour vous faire honneur, ni pour persuader leur innocence ou mon crime à ceux qui liront leurs écrits (car on sait bien que si j'avois le moindre tort, j'aurois été appelé devant mes juges légitimes, et que G. Voëtius et vous, si vous désiriez entreprendre sa cause, auriez eu assez de crédit pour obtenir d'eux la justice, sans suivre des voies si extraordinaires); mais que c'est plutôt pour faire gloire du pouvoir qu'ils ont auprès de vous, et pour se rendre formidables à ceux qui sont vos sujets, sachant que la connaissance qu'on a de leurs crimes les rendra dorénavant méprisables au reste du monde, je vous prie de vouloir considérer que dans le même livre où le jeune Voëtius écrit de vous toutes ces choses, et encore dans un autre intitulé *Tribunal iniquum*, qu'il a fait depuis tout exprès pour calomnier Messieurs de Groningue, à cause de la justice qu'ils m'ont rendue, il leur reproche impudemment, et sans aucune raison, les mêmes choses qu'il déclare que vous avez faites, et prend de là sujet de les injurier et les blâmer, avec toutes les plus odieuses invectives qu'il puisse inventer.

J'en mettrai seulement ici deux ou trois exemples tirés de ce *Tribunal iniquum*. Le premier est en l'épître, p. 9, où il dit ces paroles : *Licet protestari contra iniquam illam sententiam, ac judicium in quo nihil est iudicium; imo in quo tot fere nullitates, quot ab imperitissimis rerum juridicarum committi possent : quales sunt iudicis incompetencia, allega-*

tionum falsitates, neglectæ citationes partium, litis contestatio, et plura alia que in libro meo notata reperiuntur. Ainsi il appelle cela une sentence inique, et un jugement qu'on a fait sans jugement, pour ce qu'il suppose que le juge a été incompétent, les allégations fausses, la citation des parties négligée, et où la cause n'a point été débattue. En la quinzième page du livre il prononce contre eux ces sentences : *Quicumque nocentem justificat, ac innocentem condemnat, uterque Deo abominatio, et supplicii ille dignus, qui cum debuerit vindicare oppressum, ipsum opprimere reperitur.* Et dans les pages 31, 32 et 33, il nomme et décrit chacun des juges en particulier, en feignant d'eux tout le pis qu'il peut pour tâcher de les rendre suspects. Je ne crois pas qu'aucun de vous ou de Messieurs vos députés fût bien aise d'être décrit de la sorte, et j'aurais peur de vous ennuyer si je m'arrêtai ici davantage à remarquer combien il vous offense lorsqu'il écrit toutes ces choses.

Mais je suis obligé de vous représenter combien il offense Messieurs de Groningue par l'iniquité de ses calomnies. Et premièrement, pour l'incompétence qu'il leur reproche, elle est hors de toute apparence : car ma cause a été adressée et recommandée par Monsieur l'ambassadeur à Messieurs les états de la province, en laquelle Schoock, dont je me plaignais, est professeur; et elle a été décidée par les autres professeurs qui, selon les privilèges de leur académie, étaient ses juges légitimes, et qui par conséquent en cela n'ont pas simplement agi comme professeurs, mais comme magistrats; outre cela, leur jugement a été revu, examiné et confirmé par Messieurs les curateurs de la même académie qui sont des états de la province; et toutefois le jeune Voëtius ose écrire tout un livre contre ce jugement, avec un titre si odieux que de le nommer *Tribunal iniquum*, et se fie tant en votre protection, qu'il ne craint pas d'offenser par ce moyen toute la souveraineté d'une province.

Il dira peut-être que j'ai aussi osé écrire contre un jugement de votre académie : mais il n'y a aucune comparaison de l'un à l'autre; car en ce jugement prétendu de vos professeurs, il n'était question ni du civil ni du criminel (de quoi aussi vos professeurs n'ont aucun pouvoir de juger), mais seulement de la philosophie, touchant laquelle je m'assure que plusieurs estiment que je suis juge aussi compétent pour le moins que toute votre académie; et il y a autant de différence entre le jugement qu'im-

pugne le jeune Voëtius, et celui que j'ai ci-devant impugné, qu'il y a entre les vrais combats qui se font en guerre où l'on est en hasard de sa vie, et les combats des théâtres, ou bien les disputes qu'on fait contre des thèses en votre académie, sans aucune effusion de sang et même sans aucunement se fâcher, quand ceux qui disputent sont gens d'honneur. Jamais on n'a vu que des magistrats se soient mêlés des disputes qui arrivent ainsi entre les gens de lettres, touchant des matières de philosophie; comme au contraire je n'ai jamais vu ni oui dire que quelqu'un ait impugné insolètement, avec des faussetés manifestes et des calomnies insupportables, un jugement fait par des juges légitimes, qui sont amis et confédérés de ceux auxquels il est sujet, sans en être rigoureusement puni.

Or, le jeune Voëtius ne peut être excusé des reproches qu'il fait à Messieurs de Groningue, sur ce que son père n'est pas de leur juridiction, et qu'on ne l'a pas cité ni débattu la cause avec lui : car son père n'a été ni demandeur ni défendeur en cette affaire, et on n'a rien du tout jugé contre lui, on a reçu seulement les dépositions de Schoock comme on fait en tous les procès criminels, lorsque ces dépositions peuvent servir pour excuser le crime de celui qui est accusé. Par exemple, si on se plaint de quelqu'un pour avoir reçu de lui un paiement en fausse monnaie, et que celui-ci, pour s'excuser, dise qu'il n'a point su que cette monnaie fût fausse et que ce n'est pas lui qui l'a faite, mais qu'elle lui a été donnée par un autre, si cet autre n'est pas de même juridiction, ses juges n'ont pas droit de le citer ni de lui faire son procès; mais ils ne peuvent pour cela refuser de recevoir les dépositions qui sont faites contre lui, ni même d'en examiner la vérité, en tant qu'elle sert pour la décharge de celui dont ils doivent juger; et si elles contiennent des preuves si claires que cela les oblige à lui pardonner, ils doivent faire part de ces preuves à celui à qui cette fausse monnaie a été donnée en paiement, afin qu'il puisse avoir son recours contre celui qui l'a fabriquée.

Les injures et calomnies qui sont dans le livre de Schoock peuvent à bon droit être comparées à cette fausse monnaie; et pour ce que, lorsque je me suis plaint de lui à l'occasion de ces injures, il a voulu s'excuser sur ce que ce n'est pas lui mais G. Voëtius qui les a fabriquées, et que ne me connaissant pas il a ignoré qu'elles étaient fausses, ses juges ont été obligés de

considérer s'il disoit vrai avant que de le condamner ou de l'absoudre, et il a mis de tels actes en leurs mains, qu'ils ne pouvaient me rendre la justice que je leur avais demandée, sinon en me les envoyant.

Le jeune Voëtius n'a point aussi sujet de se plaindre de ce que le procès n'a pas duré fort longtemps, que je n'ai agi que par une lettre, sans avoir ni avocat ni procureur, et enfin qu'on n'a pas usé de toutes les formalités que la chicane a inventées pour rendre les procès immortels : car ces formalités ne peuvent être requises que lorsque le droit est douteux ; et c'est l'ordinaire en toutes les cours de justice, que lorsqu'une des parties a si mauvais droit qu'on voit par son propre plaidoyer qu'elle doit perdre sa cause, on ne prend pas la peine d'ouïr les répliques de l'autre. Ainsi on a bien donné à Schoock autant de loisir qu'il en a désiré pour consulter son affaire et pour la défendre ; il ne se plaint point qu'on lui ait fait aucun tort en cela ; et il ne peut dire aussi que l'éloquence de mes avocats ou la subtilité de mes procureurs ait surpris ses juges : il n'y a eu que l'évidence de mon bon droit qui ait plaidé pour moi ; mais les juges ont été si équitables, et ma demande si modérée et si juste, qu'ils me l'ont entièrement accordée.

Le jeune Voëtius n'a point non plus de raison de tâcher de rendre ce jugement suspect, sur ce qu'il contient un mot ou deux qui ne lui sont pas agréables ; à savoir, *scelerata manus*, et *scenæ servire* ; ni aussi sur ce que l'un des juges m'est ami et n'est pas ami de son père. Car pour les mots qu'il trouve rudes, ce sont les plus doux dont pouvaient user des juges vertueux, et qui ont les vices en horreur, pour exprimer le crime dont il étoit question ; outre que ces mots ne sont mis que comme des dépositions de Schoock, qui apparemment en avoit dit beaucoup d'autres plus odieuses au regard de G. Voëtius, pour se décharger en l'accusant ; et pour exprimer l'iniquité de ceux qui avoient inséré dans son livre, sans qu'il en sût rien, des calomnies assez criminelles pour le mettre en peine, que pouvoit-il moins que de dire sans nommer personne, que ces calomnies avoient été insérées à *scelerata manu* ? Ainsi, puisque G. Voëtius prend cela pour soi, c'est seulement son crime qui l'offense, et non pas ceux qui l'ont nommé.

Que peut-on dire aussi de plus doux, que de comparer à une comédie, non point votre jugement (comme Voëtius tâche de

vous persuader, afin de vous engager en ses querelles en vous animant contre Messieurs de Groningue, ainsi qu'il vous a voulu ci-devant animer contre moi ; mais les intrigues dont il s'est servi en fabriquant de faux témoins, et faisant toutes les autres choses qu'il doit avoir faites pour obtenir de vous la sentence qu'il a obtenue, et pouvoir après cela se vanter, comme il fait, qu'il ne l'a jamais sollicitée ni procurée.

Pour ce qui est de l'amitié qu'il prétend que j'ai avec l'un des juges, il me fait tort de penser qu'il n'y en ait qu'un qui me soit ami, car je m'assure qu'ils le sont tous, comme aussi de mon côté il n'y a aucun d'eux que je n'estime et que je n'honore. Mais l'amitié qui est entre eux et moi n'est pas de même espèce que celle que G. Voëtius a contractée avec Schoock, Dematius, Waeterlaet et semblables, qu'il engage peu à peu en ses querelles, et oblige à sa défense, en les rendant ses complices et les poursuivant à outrance, comme de très cruels ennemis, lorsqu'ils témoignent avoir envie de se repentir ; comme il a paru en l'exemple de Schoock, qu'il avoit appelé en justice pour ce sujet ; et après s'être réciproquement menacés qu'ils découvriraient les secrets l'un de l'autre, la crainte qu'on ne sache ces mystères semble les avoir ralliés. Il n'y a point de tels secrets entre Messieurs les professeurs de Groningue et moi, leur bienveillance n'est fondée sur aucun intérêt, ni même sur aucune conversation : car je n'ai jamais parlé que deux fois à celui dont il me reproche particulièrement l'amitié, et je ne lui ai point écrit durant cette affaire, pour ce qu'il avoit témoigné ne vouloir pas s'en mêler.

La haine aussi que le jeune Voëtius dit que le même porte à son père est si juste, et G. Voëtius l'a si bien méritée, que je ne la saurais nier. Toutefois, celui qu'il prend ainsi pour son ennemi a tâché tant de fois de se réconcilier avec lui, qu'il a montré n'avoir point de haine pour la personne de Voëtius, mais seulement pour ses vices ; et je crois que cette même haine a été aussi en tous les autres, et qu'il n'y en a aucun qui n'ait eu de l'horreur et de l'aversion pour le crime de G. Voëtius, lorsqu'ils ont vu les actes que Schoock a produits (*Tribunal iniquum*, pag. 2 præfationis) ; car ces actes sont tels que, par le propre témoignage du fils, plusieurs ont cru, lorsqu'ils les ont vus, que ni lui ni Dematius ne pourraient plus dorénavant être reçus au nombre de gens d'honneur. Mais cette bienveillance et cette haine n'ayant été fondées que sur le zèle de la justice, d'autant plus qu'elles

ont été grandes, et qu'elles ont rendu ma cause plus favorable et celle de Voëtius plus odieuse à ceux qui en ont eu connaissance, d'autant mieux prouvent-elles l'équité de leur jugement.

Quoi qu'il en soit, ce ne peut être ni l'amitié ni la haine des juges qui ont rendu G. Voëtius et Dematius criminels; ce sont les actes écrits de leur main, lesquels ils n'ont point jusques ici désavoués, qui les rendent manifestement coupables d'avoir tâché de corrompre Schoock, et même de l'avoir corrompu, pour donner un faux témoignage contre moi. Car premièrement, pour connaître ce que Voëtius a voulu que Schoock assurât en justice, il faut seulement considérer que, dans le principal de ces actes, qui est une forme de témoignage écrite de la main de Voëtius, et qu'il a envoyée à Schoock pour la suivre, il veut expressément qu'il assure que c'est, *motu proprio et sponte sua*, de son propre mouvement, qu'il a entrepris d'écrire contre moi; et qu'il a fait son livre partie à Utrecht et partie à Groningue, *et quidem solum, ita ut nec D. Voëtius nec quisquam alius ejus autor sive in totum sive ex parte fuerit, aut quod ad materiam, aut quod ad dispositionem, aut quod ad stylum*: et ainsi qu'il nie que Voëtius lui ait fourni aucune matière. A quoi on peut ajouter une lettre du même Voëtius écrite à Schoock, en date du 21 janvier 1645, laquelle Messieurs du sénat académique de Groningue ont fait imprimer, dans le *Bona fidei sacrum*, p. 35, où sont ces mots: *Summa huc redit. Te ex re consilium cepisse et statuisse (à savoir d'écrire contre moi), teque opus illud quod ad materiam, formam, methodum, stylum, inchoasse, absoluisse; chartas et schedas a me tibi nullas suppeditatas aut submissas, nec ullam vel minimam pagellam præformatam, quam in describendo tuam feceris, etc.*

Puis, afin de savoir que ces choses (qui ne consistent qu'en deux articles, le premier est que Schoock a écrit contre moi de son propre mouvement et sans que Voëtius l'y ait exhorté; l'autre qu'il ne lui a point du tout fourni de matière pour écrire) sont très fausses, il suffit de voir une autre lettre du même Voëtius à Schoock, qui est aussi dans le *Bona fidei sacrum*, page 28, en date du 2 ou 3 nonas junii 1642. Car d'abord on y trouve ces mots: *Non pigebit denuo te hortari, ut in disputationibus contra scepticos pergas, et quidem quam primum, sequentibus tantisper reliquis tuis meditationibus. Eril hæc pulcherrima occasio furiosi et ventosi istius promissoris R. Des-*

cartes hiatum obstruere. Appendix illa ad Meditationes primæ Philosophiæ edita Amstelodami in primis te ad operis hujus delineationem exstimulare debet. Est illa tot furiosis et contradicentibus mendaciis ac calumniis in hæc academiam nostram, neamque imprimis professionem delibuta, ut ferream quorumvis lectorum patientiam vincat. Voilà comme il parle d'un innocent écrit, où je n'avais rien mis de lui qu'il n'eût mérité au double. Et ceci montre évidemment que Voëtius a exhorté Schoock à écrire contre moi; car il use même des mots *hortari et exstimulare*; et qu'il l'y a exhorté plus d'une fois, car il dit *denuo te hortari*; et que ç'a été à l'occasion de ce qu'il nomme, *Appendix ad Meditationes primæ philosophiæ*, qui est l'écrit contre lequel est fait le livre de Schoock. Je sais bien qu'il répond à cela, qu'il l'exhortait par cette lettre à continuer d'écrire des thèses *contra scepticos* et d'impugner mes opinions dans ces thèses; mais le titre du livre que Schoock a fait depuis contre moi n'étant pas encore alors inventé, il ne pouvait plus expressément l'exhorter à l'écrire qu'en l'exhortant à m'impugner; et bien qu'il donnât alors le nom de thèses ou de disputes à ce qu'il voulait être fait contre moi, et dont il a lui-même depuis inventé le titre, ainsi que déclare Schoock, ce ne laissait pas d'être en effet le même livre, pour ce qu'il n'est aucunement question du nom, mais de la chose, à savoir des calomnies dont je m'étais plaint.

Et afin que je puisse mieux éclaircir ceci, je vous prie de vouloir remarquer que trois divers écrits ont été publiés en cette occasion pour Voëtius; à savoir, le livre intitulé *Admiranda methodus*, ou bien *Philosophia cartesiana*, qui n'est autre chose qu'un amas d'invectives contre moi, sous prétexte d'impugner mes opinions; puis la préface de ce même livre, avec ses paralogismes, où l'on tâche expressément de répondre à ce que j'avais écrit de Voëtius; et le troisième, la narration historique qui se sont passés au regard de M. Regius. Or, on voit clairement par la lettre du troisième juin 1642, que Voëtius avait des lors dessein de m'impugner en ces trois façons; car outre la première, à laquelle il exhorte Schoock par les paroles que j'ai déjà citées, voici comme il parle des deux autres: *De iis quæ academiam nostram tangunt, videbunt DD. professores, nec patientur eum conqueri nos esse ipsi debitores. De iis quæ in*

me immerentem congerit maledictis retundendis etiamnum deliberamus. Ut silentio litemus, nemo ex collegis, quod sciam, consultit; sed per quem aut qua ratione respondendum sit, ἢ τοῦτ' ἔπειτα ὁσπος. Sunt qui me, sunt qui filium, sunt qui te designant: sed de hoc amplius. Interim quæ ad veritatem historix pertinent consignabuntur; etiam, ubi opus, testimoniis confirmabuntur. Ainsi, il avait dès lors intention de faire que ses DD. professeurs, s'intéressassent en son parti; et pour ce qui le regardait en particulier, qui est ce que contient la préface du livre de Schoock, il était bien résolu de ne se pas taire: car il dit, *ut silentio litemus nemo consultit*; mais il était encore incertain si ce qu'il écrirait ou ferait écrire sur ce sujet devait paraître sous son nom ou sous celui de son fils, ou plutôt sous celui de Schoock; et il dit lui-même, *sed de hoc amplius*. Ce qui est proprement à dire que les autres lui conseillent d'écrire lui-même, ou de faire écrire son fils, mais que son désir à lui est que ce soit Schoock qui écrive. Et après cela il a voulu que Schoock déclarât en justice que c'était *motu proprio*, et sans y être incité par Voëtius, qu'il avait écrit.

On voit aussi par la même lettre qu'il lui a fourni de la matière, autant qu'il en a été capable; car un peu après, il y parle ainsi de mes opinions: *Operæ pretium feceris, si omnia istius farinae paradoxa excerpteris, et cum antiquorum scepticis aliisque hæreticis (apud August. et Ephiphaniam de hæresibus et Gennadium) teratologiis comparata, refutaris; primo sacris litteris; secundo rationibus, tum directis, tum ducentibus ad absurdum, et hominem in contradictionem adigentibus; tertio, consensu patrum; quarto, consensu antiquorum philosophorum, scholasticorum, et recentium theologorum ac philosophorum, scilicet reformatorum, lutheranorum, pontificiorum, ut appareat esse communem causam christianismi, et omnium scholarum. Hoc autem ubique notandum, nihil novi eum producere, sive quid sani, sive quid insani ostendet*, etc. Ce sont de ces belles matières que le livre de Schoock est composé; et on le peut encore voir par une autre lettre du même Voëtius, écrite cinq mois après; à savoir, le 25 novembre 1642, lorsque le livre de Schoock était sous la presse; car on y trouve ces mots: *Particulares opiniones Cartesianæ ventilare, alterius est operis et instituti. Tu modo remitte no-*

bis nec verba nec promissa, sed excerpta illa et chartas quas tecum hinc abstulisti. Lacuna si quæ sit in generali sciographia hujus methodi, nos dabimus operam ut hic supplicemus, nisi tu suppleveris: et hæc abunde sufficient hac vice; particulares disputationes non curamus. (Ultima patientia, page 413.) A quoi répondit ingénieusement M. Desmarais, *Quid ergo? merâ concicia?* Ainsi, l'on voit que le dessein de tout le livre n'a pas dépendu de la volonté de Schoock, qui eût désiré d'impugner mes opinions en particulier, et cela aurait été plus honnête, mais de celle de Voëtius, qui a seulement voulu qu'on parlât de moyen général, et qu'on employât tous ces lieux communs d'invectives pour tâcher de me rendre odieux, et que par conséquent il en est l'auteur principal.

Si ces preuves, qui ne consistent qu'en des actes écrits de la main de Voëtius et qu'il ne désavoue point, ne sont pas suffisantes pour le convaincre, mille témoins n'y suffiraient pas; mais outre cela, Schoock a déclaré qu'il garde encore tout le modèle de la préface écrit de la main de Voëtius; et c'est une préface qui contient plus de soixante pages, et qui est la plus criminelle partie de tout le livre. Il a déclaré le même de la comparaison avec Vaninus, qui est le seul fondement qu'ils prennent pour m'accuser d'athéisme, à savoir que j'ai écrit contre les athées, et que Vaninus avait feint d'écrire contre eux, bien qu'il fût athée en effet; d'où ils concluent que j'enseigne secrètement l'athéisme. Et il a expressément déclaré que les mots qui assurent que *subdole atque admodum occulte atheismi venenum altis affrico*, ont été écrits d'une autre main que de la sienne, c'est-à-dire, *a scelerata illa manu*, dont j'ai parlé ci-dessus, et c'est principalement de ces mots que je me suis plaint pour ce qu'ils contiennent la plus noire et la plus punissable calomnie qu'on saurait imaginer, et que selon les lois, il faut déterminer *certum crimen* pour se pouvoir plaindre en justice, non pas *ragari in incertum*, comme fait Voëtius, lorsqu'il dit que je l'ai calomnié dans mes écrits, sans que toutefois il ait encore jamais pu spécifier aucun mot en quoi je lui aie fait tort.

De plus, les paralogismes ajoutés à la préface, dont la dernière période seule contient autant d'aigreur et autant d'amertume que tout le reste du livre, ont été dès le commencement désavoués de Schoock, et ne l'ont point été de Voëtius.

Je n'aurais jamais fait, si je voulais ici ramasser toutes les preu-

ves qui montrent que le témoignage suggéré ou prescrit par lui est faux. Mais je vous prie de considérer que toutes celles que j'ai mises ici sont réelles, et ne dépendent point de la relation de Schoock; car pour le modèle de la préface, et les autres écrits qu'il dit avoir entre ses mains et qui n'ont point été imprimés, s'il n'était pas vrai qu'il les édit, on sait bien que le procès de Voëtius contre lui n'aurait pas manqué d'être poursuivi: ce qui montre combien est impudente la calomnie du jeune Voëtius, lorsqu'il reproche à messieurs de Groningue qu'ils ont jugé sur la déposition d'un seul témoin, qui est ce qu'il leur reproche le plus; car quand ils n'auraient eu aucun égard aux paroles de Schoock, ils ont eu assez de preuves sans cela. Et toutefois, il est évident que la déclaration faite à Groningue est incomparablement plus croyable que celle qu'il avait donnée auparavant à Utrecht; car en celle d'Utrecht, outre qu'elle lui avait été suggérée, il ne déposait que les choses qu'il pensait être à son avantage, à savoir qu'il était auteur d'un livre auquel il avait déjà mis son nom; et il n'était point en la présence des juges, il n'avait point peur d'être repris, encore que ce qu'il déclarait ne fût pas vrai; il le donnait seulement par écrit à un ami qu'il estimait assez puissant pour le pouvoir tirer de peine, encore que sa fausseté fût découverte; au lieu qu'à Groningue, il a déposé ce qu'il avait honte qu'on sût, et qui devait grandement déplaire à ses plus intimes amis; et il ne l'a pas déposé en secret, mais c'a été en la présence des juges; et ainsi on peut s'assurer qu'il n'y a eu que la révérence de la justice, et la crainte d'être ébloui, s'il mentait et s'il se chargeait du crime d'un autre, qui l'a obligé à dire ce qu'il a dit; même il a déclaré qu'il édit confessé édit Utrecht les mêmes choses, s'il édit édit sérieusement interrogé par des juges. Et il arrive presque toujours, lorsqu'on examine un criminel ou un témoin qui a quelque intérêt à celer la vérité de ce qu'on lui demande, que la déposition qu'il fait en jugement est contraire à ce qu'il a dit hors de la présence des juges, sans qu'on laisse pour cela de la croire.

Mais ce n'est pas assez d'avoir prouvé que le témoignage que Voëtius a prescrit à Schoock était faux, il ne croira pas être convaincu, si on ne prouve qu'il l'a sollicité et importuné à donner un tel témoignage; c'est pourquoi je vous prie de considérer qu'il ne l'en a pas seulement prié, mais qu'il l'a fait pis, et qu'il lui a expressément commandé; car il a mis ces mots au bas du témoi-

gnage : *stylum facies tuum, ubi opus fuerit interim testimonii scriptura servata ubique; quantum per latinitatem illud fieri poterit, imprimis ubi subeigulavi.* Ainsi il voulait que ce fût la voix de Jacob et les mains d'Esau, le style de Schoock et les meneries de Voëtius. Il lui commandait de changer le style, mais de retenir exactement le sens de tout ce qu'il lui prescrivait, principalement celui des mots au-dessous desquels il avait tiré des lignes; et il en avait tiré au-dessous de tous les mots que j'ai ci-dessus rapportés. Ceux qui connaissent Voëtius savent combien cette façon de prier ou de commander est importune, principalement au regard de ceux qu'il croit lui être inférieurs ou obligés, comme était Schoock; et on en a vu depuis l'expérience, en ce qu'il l'a poursuivi en justice, à cause qu'il n'avait pas persisté à maintenir ce témoignage.

Puis, outre cela, n'est-ce pas à Voëtius qu'on doit attribuer toutes les allées et venues de Waeterlaet, et tout ce qu'a fait Dematius pour induire Schoock peu à peu à former son témoignage suivant le modèle qu'il lui avait prescrit? Car ces deux n'y avaient aucun intérêt que comme étant amis de Voëtius; et néanmoins Schoock assure que Waeterlaet est allé plusieurs fois le trouver pour ce sujet, et qu'il lui a envoyé à Groningue le modèle du témoignage que Voëtius désirait; mais que sa conscience ne lui permettait pas de donner un tel témoignage, il leur en avait envoyé un autre plus conforme à la vérité. En effet, on peut connaître par ce qui a été fait depuis, que dans le témoignage que Schoock avait envoyé à Voëtius, il avait omis les mots qui contenaient la principale fausseté, à savoir : *Et quidem solum, ita ut nec D. Voëtius, nec quisquam alius, ejus autor, sive in totum sive ex parte fuerit, quoad materiam,* et qu'il en avait mis quelques autres en leur place; et que pour le mot *proprio*, et presque tout le reste, il avait tâché de le sauver par une équivoque, en mettant partout *methodum* où Voëtius avait mis *librum*, afin de ne signifier par *methodum* que l'ordre des chapitres et le style dont il voulait bien être l'auteur, et ne rien assumer des injures et de la matière, ainsi qu'il a déclaré depuis. Et Voëtius ne se mettait pas en peine de cette équivoque : car le livre étant intitulé *Admiranda methodus*, il ne doutait point que tous ceux qui verraient ce témoignage ne prissent *methodum* pour tout le livre. Mais il semble que les autres choses en quoi Schoock n'avait pas suivi son modèle ne le contentaient pas assez, et par-

tielièrement l'omission du mot *Et quidem solum*, etc. ; car il garda ce témoignage plusieurs semaines sans s'en servir, jusqu'à ce que Schoock étant allé à Utrecht, il eût plus de commodité pour le faire induire à le réformer; à quoi derechef on employa Waeterlaet, qui lui apporta ce billet écrit de la main de Dematius:

Reverende vir, velim in testimonio tuo quæpiam mistari; quænam autem illa sint paucis accipe. Linea 21 et 22 deleantur omnia quibus linea subscripta, et scribatur, neque illum solum absoluisse.

Linea 30. Tantum hæc retineantur, viz esse poteram ex amicis, quævisse et didicisse.

Linea 31. Deleantur, ab aliena manu esse; et scribatur, alterius autoris sunt, qui ubi necessum erit, ut pulo, nomen suum aperiet, vel simile quidpiam.

Rationes, quare ita faciendum censeo, non expono, coram dicturus. Vale.

Et le mot *neque illum* (à savoir *Librum*, ou bien *illam methodum*) *solum absoluisse*, est ici très remarquable; car il contient ce *solum* pour exclure Voëtius, qui est le fondement de toute leur fourbe. L'autre mot, *viz esse poteram ex amicis*, etc., ne pourrait pas être si facilement entendu, si Dematius lui-même ne l'avait expliqué par un écrit où il tâche de se défendre, qui est inséré dans le *Tribunal iniquum*, depuis la page 117 jusqu'à la page 126. Mais là il vous apprend, page 120 et 121, que Schoock avait mis en son témoignage qu'il avait appris, partie de Voëtius et partie de ses autres amis, les choses particulières qu'il avait écrites touchant ce qui s'était passé à Utrecht, ainsi qu'il lui avait été prescrit par Voëtius; et que lui Dematius ne croyait pas que Schoock eût aucun autre ami à Utrecht que Voëtius duquel il eût rien appris de ces choses, avait jugé qu'il ne devait pas mettre *partim a D. Voëtio, partim ab aliis amicis*, mais effacer le nom de Voëtius, et mettre seulement *ab amicis*. De quoi il se défend plaisamment: *Si quid hic a me peccatum esset (dit-il), peccatum in eo statuerendum esset, quod collega mei, mihi charissimi et cui ecclesia plurimum debet, innocentis, cautela forte superabundante, nemini tamen noxia, imo aliquibus utili (ut quæ occasionem peccandi tolleret) cavendum esse judicavi. Ainsi, ce saint homme appelle cautela nemini noxiam de suborner des témoins pour tromper des juges, en leur faisant imaginer *alios amicos*, au lieu de*

Voëtius, en une chose qu'il savait ne venir que du seul Voëtius, et par ce moyen faire condamner un innocent pour lui ôter l'honneur, les biens et même la vie, s'il en avait eu le pouvoir. Et on ne peut dire que ce Dematius, qui avait en cela plus de soin que Voëtius même pour tromper les juges, ne savait point que Schoock eût été induit à écrire; car puisqu'il savait que c'était de Voëtius seul qu'il avait appris ce qui s'était passé à Utrecht, il ne pouvait ignorer le reste, ni lui persuader de mettre en son témoignage *neque illum solum absoluisse*, qu'il ne sût bien que ces mots contenaient une fausseté. Outre que par la déposition de Schoock, qui est dans le *Bonæ fidei sacrum*, page 4, on apprend que ç'a été dans un festin, en la présence de Dematius, que le premier dessein de ce livre a été pris; en voici les mots: *Nimirum cum anno 1642, more suo (Schoockius), per ferias cantuales Ultrajectum ad visendos amicos excurrisset, a domino Voëtio una cum clarissimis ejus academiciæ professoribus, nonnullisque aliis honestis viris, lauto atque opiparo omnino convivio fuisse exceptum. In eo mensis jam sublati a clarissimo D. Dematio aliusque injectam mentionem epistolæ Cartesii ad Dinetum, in qua Dominus Voëtius, præceptor ejus, graviter omnino vapularet; rogatumque se atque instanti hortatu invitatum a D. Voëtio, ut pro se, præceptore suo, calumniam in Cartesium stringeret.*

N'est-ce pas une chose admirable, que ce qui a été fait si publiquement en des festins, en présence de plusieurs personnes qui doivent avoir soin de leur conscience et de leur honneur (car je ne veux pas croire que tous ceux qui fréquentent Voëtius deviennent semblables à lui), et qui est de soi si probable, que ceux mêmes qui n'en jugent que par conjecture ne doutent point qu'il ne soit vrai que Voëtius a sollicité Schoock à écrire contre moi; n'est-ce pas, dis-je, une chose admirable et surprenante, que cela ait été choisi par lui pour être nié devant des juges, et pour servir de fondement à une sentence par laquelle il avait dessein de me perdre? Et on n'a aucun sujet de douter de la vérité de cette déposition faite par Schoock devant ses juges; car elle n'a pas même été contredite par ses adversaires à écrire contre moi, où ils ont fourré tant d'autres choses hors de propos et de moindre importance, qu'ils n'auraient pas omis celle-là, s'ils n'eussent eu peur d'être convaincus par les témoignages de ceux qui étaient de ce festin.

Mais ceci ne suffit pas pour convaincre Dematius ; il veut qu'on lui prouve qu'il a importunément sollicité Schoock à suivre le billet qu'il lui avait prescrit : car toute sa défense est de dire : *Nulla hic importunæ sollicitationis species*. Comme si ce n'était pas assez importuner un homme, après qu'un autre lui a prescrit un témoignage qu'il n'a pas entièrement voulu suivre, nonobstant que cet autre eût beaucoup d'autorité sur lui, de lui envoyer un billet avec ces mots, *Felin in testimonio tuo quædam mutari*, etc. Ce qui est si manifestement contre les bonnes mœurs et contre les lois, que quand bien même ce billet ne contiendrait rien qui ne fût vrai, ceux qui l'ont envoyé ne laisseraient pas de mériter d'en être repris. Mais outre cela, il dit lui-même qu'il n'avait aucune familiarité avec Schoock ; et toutefois il confesse qu'après lui avoir envoyé ce billet, il l'alla trouver le lendemain, entre les six et sept heures du matin ; ce qui montre, ce me semble, une sollicitation très importune. Un homme âgé, professeur en théologie, va de grand matin au logis d'un autre plus jeune avec lequel il n'a aucune familiarité, pour le prier d'une chose à laquelle il n'a point d'autre intérêt, comme il le déclare, que pour faire plaisir à son ami, et même de laquelle cet ami a déjà été refusé : on n'a pas coutume d'aller trouver quelqu'un de cette façon pour lui parler d'une affaire, que ce ne soit à dessein de l'en prier à bon escient, et de joindre ses raisons et ses instances avec celles de l'ami par qui on est envoyé.

Mais j'avoue que je ne sais point pourquoi Voëtius n'y allait pas lui-même, sinon qu'il voulait en cela, aussi bien qu'en faisant écrire Schoock contre moi, imiter le singe qui se servait de la patte du chat pour tirer les marrons du feu ; ou bien peut-être qu'après avoir déjà fait de son côté tout ce qu'il avait pu sans être venu à bout, il espérait que les persuasions et l'autorité de plusieurs seraient plus efficaces que celles d'un seul, et qu'il fallait que Voëtius et Dematius, deux vieillards de réputation, et qui comme je crois, composaient alors toute la faculté théologique de votre académie, pour ce que le troisième mourut en ce temps-là, joignissent ensemble leurs artifices pour corrompre la chasteté de cette Susanne.

Mais si vous semble que toutes les preuves que vous pouvez avoir contre ces deux hommes, dont je n'ai pu écrire ici qu'une partie, ne soient pas suffisantes pour les convaincre, je vous prie de considérer que celles du jeune Daniel contre ces deux autres

vieillards de très grande autorité, et les juges du peuple, qui avaient tâché comme eux de faire par de faux témoignages que l'innocent fût condamné, étaient bien moindres : car Daniel ne donna point d'autres preuves contre eux, sinon qu'ils ne s'étaient pas accordés touchant le nom de l'arbre sous lequel ils prétendaient que Susanne avait péché ; sur quoi il est croyable que ces vieillards ne manquèrent pas de trouver diverses excuses, en disant qu'ils n'y avaient pas pris garde, qu'ils ne savaient point les noms des arbres, qu'ils n'avaient pas assez bonne vue pour les reconnaître de loin, qu'ils ne s'en souvenaient plus, ou choses semblables qui avaient beaucoup plus d'apparence qu'aucune de celles que Voëtius et Dematius ont alléguées en la défense de leur cause, et toutefois ils ne laissèrent pas d'être condamnés.

En un fait où les présomptions sont contraires aux preuves, on a sujet d'user de beaucoup de circonspection avant que de rien déterminer : mais ici les preuves sont si claires et si certaines (à savoir, des écrits de la main des criminels, et qui ne sont point désavoués par eux), qu'on serait obligé de les croire, encore que les présomptions fussent contraires. Outre cela, les présomptions s'accordent entièrement avec elles ; et enfin ces présomptions sont si fortes, que suivant le jugement du plus sage de tous les rois, elles suffiraient pour faire condamner Voëtius, encore qu'on n'eût point d'autres preuves. Car Salomon ayant à juger laquelle de deux femmes était la vraie mère d'un enfant pour lequel elles étaient en dispute, ne fit aucune difficulté à le donner à celle qui lui témoignait le plus d'affection, encore qu'il n'eût rien du tout pour prouver qu'elle en fût la mère, sinon cette seule conjecture. Il est question tout de même de savoir lequel des deux, Schoock ou Voëtius, est le vrai père du livre intitulé *Admiranda methodus*, ou bien *Philosophia cartesiana* (car ce livre a deux noms, à cause qu'il semble avoir en deux pères). Or Schoock le désavoue et le renonce, en sorte qu'il a même déclaré qu'il ne déteste rien tant de toutes les actions de sa vie, que de ce qu'il s'est employé à l'écrire, *Ex omnibus actionibus suis nihil magis detestari, quam quod illi negotio se immiscere unquam passus sit*. Mais Voëtius, au contraire, continue toujours constamment à louer et à défendre ce livre, ou à le faire défendre par son fils, et particulièrement ce qu'il contient de plus criminel, à savoir, leur calomnie touchant l'athéisme. Car le fils dit expressément dans son livre, *Pietas in parentem*, feuille II, page 11 :

Nec puderet parentem, si (uti non fecit), scriptiois partem ipse præformasset, imprimis etiam illam, qua vertiginosi septicismi, et consequenter atheismi absurdis cartesianæ Philosophiæ præmitur; et en plusieurs autres endroits de tous les livres qu'il a publiés depuis, il a eu soin de faire savoir aux lecteurs que son père approuve et défend ce livre. Et néanmoins il se vante que vous m'avez condamné pour ce que je l'en avais accusé, comme si ç'avait été une grande calomnie d'avoir dit qu'il a fait une chose, laquelle il estime bonne, et qu'il n'aurait point de honte d'avoir faite; même il veut qu'on croie qu'il a tant de pouvoir en votre ville, qu'il a obtenu cette condamnation sans l'avoir sollicitée ni procurée.

Je ne veux point continuer à mettre ici des exemples de la Bible, bien que celle (1) du roi Assuérus, qui étant averti qu'Amman avait abusé de sa faveur, lui fit souffrir le supplice qu'il avait préparé à Mardochée, serait peut-être fort à propos.

Au reste, afin de conclure ce discours, je ne veux point vous représenter que par votre publication du 13 juin 1643, qui fut si célèbre, que la mémoire en durera plusieurs siècles, vous aviez expressément déclaré que vous vouliez vous enquerir des mœurs de Voëtius, pour ce que si elles étaient telles que je les avais décrites, vous le jugeriez très nuisible à votre ville, et que maintenant elles se trouvent pires que je n'avais dit; en sorte que vous êtes obligés de tenir en cela votre parole. Je ne veux point vous animer contre lui, en disant qu'il s'est moqué de la justice lorsqu'il a voulu jouer le personnage d'un criminel sans être jamais interrogé, et me faire jouer celui d'accusateur sans que j'en susses rien, et feindre que je l'avais calomnié pour avoir dit qu'il a fait une chose qu'il estime bien faite, et enfin me faire condamner par des députés dont je n'ai jamais pu savoir les noms; ce qui ne mérite rien moins que d'être fait une fois criminel de telle façon qu'il n'ait pas sujet de s'en moquer. Je ne veux point aussi vous animer contre son fils, en disant que lorsqu'il publie toutes ces choses, il se rend pour le moins aussi coupable que M. Regius, qu'on dit avoir été au hasard de perdre sa profession pour ce qu'il était soupçonné de m'avoir averti de ce qui s'était passé en votre académie; bien que j'eusse intérêt de le savoir, et que ce ne fussent point des secrets de la république,

(1) Ainsi dans l'édition 4724 et dans l'édition Victor Cousin.

comme Voëtius voulait persuader. Je ne veux point tâcher de rendre ces Voëtius odieux; en disant qu'ils sont tellement endurcis, et que la coutume de pécher sans être punis les a rendus si effrontés, que non seulement ils se moquent de la justice, mais aussi de leurs crimes; et comme si des témoignages apertement faux, écrits de la main de Voëtius et de Dematius, pour induire Schoock à les déposer en justice et tromper les juges, étaient des choses de peu d'importance, le jeune Voëtius les appelle *amuleta*, des bagatelles de nulle vertu, que messieurs de l'Université de Groningue m'ont envoyées; et il ne se contente pas de faire un saint Paul de son père, en disant que *nullius est sibi conscius*, nonobstant que ces crimes soient connus par plusieurs milliers de personnes, et qu'il ne puisse rien apporter que des injures et des impertinences pour les excuser; mais même il va jusqu'à l'impudence de le comparer à Jésus-Christ, en disant de M. Desmarais et de moi, que *Herodes et Pilatus amici facti ut innoxie fame, ac per Dei gratiam illibate (hujus scilicet Christi) maculam aspergerent.* (Pietas, feuille H, p. 10.) Enfin, je ne veux point vous demander justice contre ces calomnieux et ces faussaires; c'est à vous à juger s'il vous est honnête ou utile que leurs crimes demeurent impunis; je n'y ai point d'intérêt. Je ne crois pas qu'il y ait dorénavant personne qui ajoute foi à ce qu'ils diront ou écriront contre moi; toutes leurs machinations seront ridicules et sans effets; les enfants même s'en moqueront, pourvu qu'ils ne soient point fortifiés par votre protection: car leurs vices sont maintenant assez connus; ou bien s'ils ne le sont pas encore assez, j'ai intérêt de les faire savoir à tous ceux qui pourront ouïr leurs menteries en ce siècle ici, ou aux suivants, afin qu'elles ne me nuisent pas; et je tâcherai de n'omettre rien de ce qui sera de mon devoir.

Mais je vous prie de trouver bon, qu'avec tout l'honneur et le respect que je dois et que je veux rendre aux magistrats d'une ville comme la vôtre, je me plaigne à vous de vous-mêmes, à cause que par vos procédures, et par la sentence que mes ennemis se vantent d'avoir obtenue de vous contre moi, vous avez donné autant d'autorité et autant de crédit à leurs calomnies qu'il a été en votre pouvoir: c'est pourquoi je puis dire avec juste raison que c'est de vous seuls que je me dois plaindre. Ce n'est pas que je prétende pour cela vous donner aucun blâme des choses que vous avez faites; je sais que les meilleurs juges du monde peuvent

lui-même, et que son livre fait auparavant contre moi le dût rendre entièrement suspect. Mais après qu'il a eu confessé quelques vérités à mon avantage, on lui a fait un procès d'injures pour ce sujet; et bien qu'il les ait prouvées si évidemment que messieurs de Groningue ne les ont aucunement mises en doute, il n'a pu toutefois encore chez vous en être absous. En sorte qu'il semble que vous ayez fait depuis quatre ans tout votre possible pour me lier les mains, et empêcher que je ne me défendisse pendant que mon ennemi me battait, et qu'il déchargeait toute sa colere et toute sa rage sur moi.

Mais je mettrai aussi, s'il vous plaît, entre les raisons pour lesquelles j'attends de vous une juste et entière satisfaction, que je n'ai point voulu rompre ces liens dont vous me reteniez, bien qu'il m'eût été très facile; et que j'ai souffert patiemment toutes les injures que j'ai reçues de Voëdus depuis ce temps-là, sans m'en revancher, pour cette seule considération que j'ai vu que vous le couvriez tellement de votre corps que je ne pouvais pas aisément le frapper sans vous toucher, et que je ne voulais pas vous offenser. Auxquelles choses je vous supplie de vouloir avoir égard, afin que je puisse recevoir de vous la satisfaction que je prétends. Et si je n'en puis obtenir d'autre, qu'il vous plaise au moins m'octroyer ce qu'on n'a pas coutume de refuser aux plus criminels, et de trouver bon que je sache quelle est la sentence qu'on dit avoir été donnée contre moi, par quels juges elle a été donnée, sur quoi ils se sont fondés, et quelles sont toutes les charges ou les preuves qu'ils ont eues pour me condamner; sur quoi je prie Dieu qu'il vous inspire les conseils qui seront les plus utiles à sa gloire, et desquels vous puissiez le plus être loués et estimés par tous ceux qui aiment la vertu, afin que j'aie juste raison de me dire, etc.

A UN SEIGNEUR.

LETTRE 135 (53, t. IV).

MONSIEUR,

19 novembre 1645.

La lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire

le 19 de juin, a été quatre mois par les chemins, et le bonheur de la recevoir ne m'est arrivé qu'aujourd'hui; ce qui m'a empêché de pouvoir plus tôt prendre cette occasion pour vous témoigner que j'ai tant de ressentiment des faveurs qu'il vous a plu me faire, sans que je les aie jamais pu mériter, et des preuves que j'ai eues de votre bienveillance par le rapport de MM. N. et M. et d'autres, que je n'aurai jamais rien de plus à cœur que de tâcher à vous rendre service en tout ce dont je pourrai être capable. Et comme l'un des principaux fruits que j'ai reçus des écrits que j'ai publiés, est que j'ai eu l'honneur d'être connu de Votre Excellence à leur occasion; aussi n'y a-t-il rien qui me puisse obliger davantage à en publier d'autres, que de savoir que cela vous serait agréable. Mais pour ce que le *Traité des animaux*, auquel j'ai commencé à travailler il y a plus de quinze ans, présume plusieurs expériences, sans lesquelles il m'est impossible de l'achever, et que je n'ai point encore eu la commodité de les faire ni je ne sais point quand je l'aurai, je n'ose me promettre de lui faire voir le jour de longtemps. Cependant je ne manquerai de vous obéir en tout ce qu'il vous plaira me commander, et je tiens à très grande faveur que vous ayez agréable de savoir mes opinions touchant quelques difficultés de philosophie (1)...

Pour la cause générale de tous les mouvements qui sont dans le monde, je n'en conçois point d'autre que Dieu, lequel dès le premier instant qu'il a créé la matière, a commencé à mouvoir diversément toutes ses parties; et maintenant par la même action qu'il conserve cette matière, il conserve aussi en elle tout autant de mouvement qu'il y en a mis; ce que j'ai tâché d'expliquer en la seconde partie de mes Principes. Et en la troisième, j'ai décrit si particulièrement de quelle matière je me persuade que le soleil est composé, puis en la quatrième de quelle nature est le feu, que je ne saurais rien ajouter ici qui ne fût moins intelligible. J'y ai aussi dit expressément au 18^e article de la seconde partie, p. 82, que je crois qu'il implique contradiction qu'il y ait du vide, à cause que nous avons la même idée de la matière que de l'espace; et pour ce que cette idée nous représente une chose réelle, nous nous contredirions nous-mêmes et assurerions le contraire de ce que nous pensons, si nous disions

(1) Suivent des explications des causes organiques de la faim et de la soif.

duquel il était assistant, et celle du père D. (1) et de quelques autres des principaux de leur corps, lesquels je crois être véritablement mes amis, a été cause que je m'en suis abstenu jusques ici, et même que j'ai tellement composé mes Principes, qu'on peut dire qu'ils ne contrariaient point du tout à la philosophie commune, mais seulement qu'ils l'ont enrichie de plusieurs choses qui n'y étaient pas; car puisqu'on y reçoit une infinité d'autres opinions qui sont contraires les unes aux autres, pourquoy n'y pourrait-on pas aussi bien recevoir les miennes? Je ne voudrais pas toutefois les en prier; car si elles sont fausses, je serais marri qu'ils fussent trompés; et si elles sont vraies, ils ont plus d'intérêt à les rechercher que moi à les recommander. Quoi qu'il en soit, je vous suis très obligé de la souvenance que vous avez de moi; je m'assure que M. van Z... vous mandera ce qui se passe à Utrecht, ce qui est cause que je n'ajouterai ici autre chose, sinon que le temps et l'absence ne diminueront jamais rien du zèle que j'ai à être toute ma vie, etc.

A M. CLERSELIER.

LETTRE 137 (49, t. II).

16 juillet 1646.

MONSIEUR,

L'espérance que j'ai d'être bientôt à Paris est cause que je suis moins soigneux d'écrire à ceux que j'espère avoir l'honneur d'y voir. Ainsi il y a déjà quelque temps que j'ai reçu celle que vous avez pris la peine de m'écrire; mais j'ai pensé que vous ne vous souciez pas fort d'avoir réponse à la question qu'il vous a plu m'y proposer touchant ce qu'on doit prendre pour le premier principe, à cause que vous y avez déjà répondu mieux que je ne saurais faire. J'ajoute seulement que le mot de *principe* se peut prendre en divers sens, et que c'est autre chose de chercher une notion commune, qui soit si claire et si générale qu'elle

puisse servir de principe pour prouver l'existence de tous les êtres, les *entia*, qu'on connaîtra par après; et autre chose de chercher un être, l'existence duquel nous soit plus connue que celle d'aucuns autres, en sorte qu'elle nous puisse servir de principe pour les connaître. Au premier sens, on peut dire que *impossible est idem simul esse et non esse* est un principe, et qu'il peut généralement servir, non pas proprement à faire connaître l'existence d'aucune chose, mais seulement à faire que lorsqu'on la connaît, on en confirme la vérité par un tel raisonnement: *Il est impossible que ce qui est ne soit pas; or je connais que telle chose est, donc je connais qu'il est impossible qu'elle ne soit pas*. Ce qui est de bien peu d'importance, et ne nous rend de rien plus savants. En l'autre sens, le premier principe est que *notre âme existe*, à cause qu'il n'y a rien dont l'existence nous soit plus notoire. J'ajoute aussi que ce n'est pas une condition qu'on doive requérir au premier principe, que d'être tel que toutes les autres propositions se puissent réduire et prouver par lui; c'est assez qu'il puisse servir à en trouver plusieurs, et qu'il n'y en ait point d'autre dont il dépende, ni qu'on puisse plutôt trouver que lui. Car il se peut faire qu'il n'y ait point au monde aucun principe auquel seul toutes les choses se puissent réduire; et la façon dont on réduit les autres propositions à celle-ci, *impossible est idem simul esse et non esse*, est superflue et de nul usage; au lieu que c'est avec très grande utilité qu'on commence à s'assurer de l'existence de Dieu, et ensuite de celle de toutes les créatures, par la considération de sa propre existence.

Le père Mersenne m'avait mandé que M. Lecomte a pris la peine de faire quelques objections contre ma Philosophie, mais je ne les y ai point encore vues; je vous prie de l'assurer que je les attends, et que je tiens à faveur qu'il ait pris la peine de les écrire.

L'Achille de Zénon ne sera pas difficile à résoudre, si on prend garde que si à la 10^e partie de quelque quantité on ajoute la 10^e de cette 10^e, qui est une 100^e, et encore la dixième de cette dernière, qui n'est qu'une millième de la première, et ainsi à l'infini; toutes ces dixièmes jointes ensemble, quoiqu'elles soient supposées réellement infinies, ne composent toutefois qu'une quantité finie, savoir une neuvième de la première quantité, ce qui peut facilement être démontré (1)...

(1) Suit l'explication qui aurait besoin d'une figure.

Or cela étant su, si quelqu'un dit qu'une tortue qui a dix lieues d'avance sur un cheval qui va dix fois aussi vite qu'elle, ne peut jamais être devancée par lui, à cause que pendant que le cheval fait ces dix lieues la tortue en fait une de plus, et que pendant que le cheval fait cette lieue la tortue avance encore de la dixième partie d'une lieue, et ainsi à l'infini, il faut répondre que véritablement le cheval ne la devancera point pendant qu'elle fera cette lieue et cette dixième et $\frac{1}{100}$ et $\frac{1}{1000}$, etc., de lieue, mais qu'il ne suit pas de là qu'il ne la devance jamais, pour ce que cette $\frac{1}{10}$ et $\frac{1}{100}$ et $\frac{1}{1000}$, etc., ne font que $\frac{1}{9}$ d'une lieue au bout de laquelle le cheval commencera de la devancer; et la caption est en ce qu'on imagine que cette neuvième partie d'une lieue est une quantité infinie, à cause qu'on la divise par son imagination en des parties infinies. Je suis infiniment, etc.

A UN R. P. JÉSUI TE (NOEL).

LÉTTRE 138 (44, t. II).

MON RÉVÉREND PÈRE,

1^{er} septembre 1646.

Je sais que vous avez tant d'occupations qui valent mieux que de lire les lettres d'une personne qui n'est point capable de vous rendre aucun service, que je fais scrupule de vous importuner des miennes, lorsque je n'ai point d'autre sujet de vous écrire que pour vous assurer du zèle que j'ai à vous honorer. Mais pour ce qu'il y a ici quelques personnes qui me veulent persuader que plusieurs des Pères de votre compagnie parlent désavantageusement de mes écrits et que cela incite un de mes amis à écrire un Traité dans lequel il veut faire une ample comparaison de la philosophie qui s'enseigne en vos écoles avec celle que j'ai publiée, afin qu'en montrant ce qu'il pense être mauvais en l'une, il fasse d'autant mieux voir ce qu'il juge meilleur en l'autre; j'ai cru ne devoir pas consentir à ce dessin, que je ne vous en eusse auparavant averti et supplié de me prescrire ce que vous jugez que je dois faire. L'obligation que j'ai à vos

Pères de toute l'institution de ma jeunesse, l'inclination très particulière que j'ai toujours eue à les honorer, et celle que j'ai aussi à préférer les voies douces et amiables à celles qui peuvent déplaire, seraient des raisons assez fortes pour m'obliger à prier cet ami de vouloir exercer sa plume sur quelque autre sujet où je ne fusse point mêlé, si je n'étais comme forcé de pencher de l'autre côté par le tort qu'on dit que cela me fait, et par la règle de prudence, qui m'apprend qu'il vaut beaucoup mieux avoir des ennemis déclarés que couverts; principalement en telle occasion, où n'étant question que d'honneur, d'autant que la querelle éclatera plus, d'autant sera-t-elle plus avantageuse à celui qui aura juste cause. Mais le respect que je vous dois, et l'affection que vous m'avez toujours fait la faveur de me témoigner, a plus de force sur moi qu'aucune autre chose, et fait que je désire attendre vos commandements sur ce sujet; et je ne souhaite rien tant que de vous pouvoir montrer par effet que je suis, etc.

A MONSIEUR ***.

LÉTTRE 139 (58, t. VI).

MONSIEUR,

1^{er} octobre 1646.

Je vous remercie très humblement des lettres que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer, et des nouvelles dont il vous a plu me faire part. M. Pollot me vient d'écrire qu'il a été appelé par votre moyen à la profession en philosophie et mathématique de la part de Son Altesse. Je me réjouis d'apprendre qu'on veuille ainsi faire fleurir les sciences dans une ville où j'ai autrefois été soldat. Il y a quelque temps que le professeur m'envoya un écrit du second fils de M. de Zuylichem, touchant une invention de mathématique qu'il avait cherchée; et encore qu'il n'y eût pas tout à fait trouvé son compte (ce qui n'était pas étrange, pour ce qu'il cherchait une chose qui n'a jamais pu être trouvée de personne), il s'y était pris de tel biais, que cela m'assure qu'il deviendra excellent en cette science en laquelle je ne

vois presque personne qui sache rien. Pour le sieur N..., c'est un personnage en qui je ne pense plus du tout; ses entreprises sont si décriées, que je ne crois pas qu'il ait dorénavant aucun homme un peu raisonnable qui fasse état de tout ce qu'il saurait dire ou écrire. Que si, nonobstant cela, on veut qu'il soit *ecclesiarum belgicarum decus et ornamentum*, ainsi qu'il se qualifie lui-même, et qu'on l'estime plus nécessaire à votre Église que saint Jean-Baptiste n'a été à celle de tous les chrétiens, ainsi que sontienent quelques-uns de ses idolâtres, et que pour ce sujet on lui veuille donner un oetroi de dire tout ce que bon lui semble, à cause que saint Jean n'a point feint d'appeler les Juifs engenceance de vipères, ce n'est pas à moi à m'en formaliser; puisqu'il en attaque tant d'autres qui ont incomparablement plus de pouvoir que moi, je ne dois pas trouver étrange s'il ne m'épargne pas non plus; je dois plutôt croire qu'il a cet oetroi particulier de parler d'un chacun comme bon lui semble, et qu'il n'est pas permis de dire la vérité de ses vices, même lorsqu'on y est contraint par justice, ainsi que m'apprend son procès contre Sc. (1), sans qu'on se mette au hasard d'être oondanné par ceux qui le maintiennent. Je n'avais point su qu'il eût rien fait imprimer contre messieurs les chanoines; mais Sch. me semble si froid à défendre sa propre cause, que je ne le juge pas fort propre à défendre la leur. Et même je ne sais si la nouvelle qu'on me vient d'apprendre est vraie ou non; mais on m'écrit qu'il a perdu son procès à Utrecht, faute d'avoir pu vérifier les choses qu'il avait produites. Quoi qu'il en soit, permettez-moi que je vous dise ici en liberté que lorsque j'avais écrit contre lui, le droit du jeu était qu'il me répondit aussi par écrit, et non pas qu'il implorât le secours de son magistrat, comme il a fait; mais lorsqu'il écrit contre un des membres des états de la province, le droit du jeu est qu'on lui fasse son procès, et non pas qu'on s'amuse à faire contre lui des livres; le trop de retenue de ceux qui ont un juste pouvoir, et le trop d'audace de ceux qui le veulent usurper, est toujours ce qui trouble et qui ruine les républiques...

(1) Schoock.

A UN SEIGNEUR.

(MARQUIS DE NEUCASTEL).

LÉTTRE 140 (43, t. I).

23 novembre 1646.

MONSEIGNEUR,

Les faveurs que je reçois par les lettres qu'il a plu à Votre Excellence de m'écrire, et les marques qu'elles contiennent d'un esprit qui donne plus de lustre à sa très haute naissance qu'il n'en reçoit d'elle, m'obligent de les estimer extrêmement; mais il semble, outre cela, que la fortune veuille montrer qu'elle les met au rang des plus grands biens que je puis posséder, pour ce qu'elle les arrête par les chemins, et ne permet pas que je les reçoive qu'après avoir fait tous ses efforts pour l'empêcher. Ainsi j'eus l'honneur d'en recevoir une l'année passée qui avait été quatre mois à venir de Paris ici, et celle que je reçois maintenant est du cinquième janvier; mais parce que M. de B. m'assure que vous avez déjà été averti de leur retardement, je ne m'excuse point de n'y avoir pas plus tôt fait réponse. Et d'autant que les choses dont il vous a plu m'écrire sont seulement des considérations touchant les sciences, qui ne dépendent point des changements du temps ni de la fortune, j'espère que ce que j'y pourrai maintenant répondre ne vous sera pas moins agréable que si vous l'aviez reçu il y a dix mois... (1).

Pour ce qui est de l'entendement ou de la pensée que Montagne et quelques autres attribuent aux bêtes, je ne puis être de leur avis; ce n'est pas que je m'arrête à ce qu'on dit, que les hommes ont un empire absolu sur tous les autres animaux; car j'avoue qu'il y en a de plus forts que nous, et crois qu'il y en peut aussi avoir qui aient des ruses naturelles capables de tromper les hommes les plus fins : mais je considère qu'ils ne nous imitent ou surpassent qu'en celles de nos actions qui ne sont point conduites par notre pensée; car il arrive souvent que nous marchons et que nous mangeons sans penser en aucune façon à ce

(1) Ce qui suit se rapporte à des questions de physique.

que nous faisons ; et c'est tellement sans user de notre raison que nous repoussons les choses qui nous nuisent et parons les coups que l'on nous porte, qu'encore que nous voulussions expressément ne point mettre nos mains devant notre tête lorsqu'il arrive que nous tombons, nous ne pourrions nous en empêcher. Je crois aussi que nous mangerions comme les bêtes, sans l'avoir appris, si nous n'avions aucune pensée ; et l'on dit que ceux qui marchent en dormant passent quelquefois des rivières à la nage, où ils se noieraient étant éveillés. Pour les mouvements de nos passions, bien qu'ils soient accompagnés en nous de pensée, à cause que nous avons la faculté de penser, il est néanmoins très évident qu'ils ne dépendent pas d'elle, pour ce qu'ils se font souvent malgré nous, et que par conséquent ils peuvent être dans les bêtes et même plus violents qu'ils ne sont dans les hommes, sans qu'on puisse pour cela conclure qu'elles aient des pensées. Enfin, il n'y a aucune de nos actions extérieures qui puisse assurer ceux qui les examinent que notre corps n'est pas seulement une machine qui se remue de soi-même, mais qu'il y a aussi en lui une âme qui a des pensées, excepté les paroles ou autres signes faits à propos des sujets qui se présentent, sans se rapporter à aucune passion. Je dis les paroles ou autres signes, pour ce que les muets se servent de signes en même façon que nous de la voix, et que ces signes soient à propos pour exclure le parler des perroquets, sans exclure celui des fous, qui ne laisse pas d'être à propos des sujets qui se présentent, bien qu'il ne suive pas la raison ; et j'ajoute que ces paroles ou signes ne se doivent rapporter à aucune passion, pour exclure non seulement les cris de joie ou de tristesse et semblables, mais aussi tout ce qui peut être enseigné par artifice aux animaux ; car si on apprend à une pie à dire bonjour à sa maîtresse lorsqu'elle la voit arriver, ce ne peut être qu'en faisant que la prolotion de cette parole devienne le mouvement de quelqu'une de ses passions ; à savoir, ce sera un mouvement de l'espérance qu'elle a de manger, si l'on a toujours accoutumé de lui donner quelque friandise lorsqu'elle l'a dit ; et ainsi toutes les choses qu'on fait faire aux chiens, aux chevaux et aux singes, ne sont que des mouvements de leur crainte, de leur espérance ou de leur joie, en sorte qu'ils les peuvent faire sans aucune pensée. Or il est, ce me semble, fort remarquable que la parole étant ainsi définie ne convient qu'à l'homme seul ; car bien que Montagne et

Charron aient dit qu'il y a plus de différence d'homme à homme que d'homme à bête, il ne s'est toutefois jamais trouvé aucune bête si parfaite qu'elle ait usé de quelque signe pour faire entendre à d'autres animaux quelque chose qui n'edt point de rapport à ses passions ; et il n'y a point d'homme si imparfait qu'il n'en use : en sorte que ceux qui sont sourds et muets inventent des signes particuliers par lesquels ils expriment leurs pensées : ce qui me semble un très fort argument pour prouver que ce qui fait que les bêtes ne parlent point comme nous, est qu'elles n'ont aucune pensée, et non point que les organes leur manquent. Et on ne peut dire qu'elles parlent entre elles, mais que nous ne les entendons pas ; car comme les chiens et quelques autres animaux nous expriment leurs passions, ils nous exprimeraient aussi bien leurs pensées, s'ils en avaient. Je sais bien que les bêtes font beaucoup de choses mieux que nous, mais je ne m'en étonne pas ; car cela même sert à prouver qu'ils agissent naturellement et par ressorts, ainsi qu'une horloge, laquelle montre bien mieux l'heure qu'il est que notre jugement nous l'enseigne. Et sans doute que lorsque les hirondelles viennent au printemps, elles agissent en cela comme des horloges. Tout ce que font les mouches à miel est de même nature, et l'ordre que tiennent les grues en volant, et celui qu'observent les singes en se battant, s'il est vrai qu'ils en observent quelq'un ; et enfin l'instinct d'ensevelir leurs morts n'est pas plus étrange que celui des chiens et des chats qui grattent la terre pour ensevelir leurs excréments, bien qu'ils ne les ensevelissent presque jamais : ce qui montre bien qu'ils ne le font que par instinct et sans y penser. On peut seulement dire que, bien que les bêtes ne fassent aucune action qui nous assure qu'elles pensent, toutefois, à cause que les organes de leurs corps ne sont pas fort différents des nôtres, on peut conjecturer qu'il y a quelque pensée jointe à ces organes, ainsi que nous expérimentons en nous, bien que la leur soit beaucoup moins parfaite ; à quoi je n'ai rien à répondre, sinon que si elles pensaient ainsi que nous, elles auraient une âme immortelle aussi bien que nous ; ce qui n'est pas vraisemblable, à cause qu'il n'y a point de raison pour le croire de quelques animaux sans le croire de tous, et qu'il y en a plusieurs trop imparfaits pour pouvoir croire cela d'eux, comme sont les hultres, les éponges, etc. Mais je crains de vous importuner par ces discours, et tout le désir que j'ai est de vous témoigner que je suis, etc.

A UN R. P. JÉSUI TE (NOËL).

LÉTTRE 141 (4, t. II).

14 décembre 1646.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Encore que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire soit du 28 septembre, je ne l'ai néanmoins reçue que depuis huit jours, autrement je n'aurais pas manqué d'y faire réponse plus tôt, pour vous remercier des bons conseils que vous m'avez fait la faveur de me donner, dont je vous suis extrêmement obligé, et pour vous assurer que j'ai dessein de les suivre très exactement. Je vous remercie aussi très humblement des *Aphorismi physici* et du *Sol flamma* qu'il vous a plu m'envoyer. Il n'y a que trois semaines que j'ai reçu ce dernier, et outre que je tiens à honneur d'y être cité en la page cinquième, j'ai été bien aise que les Pères de votre compagnie ne s'attachent pas tant aux anciennes opinions, qu'ils n'en osent aussi proposer de nouvelles. Pour les *Aphorismi physici*, je ne les ai point encore vus, mais on m'a promis de me les envoyer à la première occasion. Au reste, je vous dirai que lorsque j'écrivis ci-devant au R. P. Charlet, je n'avais point encore appris qu'il fût provincial de France: je n'étais pas même assuré qu'il fût de retour de l'Amérique, et les choses dont je lui parlais ne venaient point de Paris, mais de Brabant, de Rome, de la Flèche et d'ailleurs; et si je me plaignais à lui, ce n'était point qu'il y eût aucuns écrits imprimés contre moi, car cela ne me saurait jamais offenser; au contraire, de quelque style et de quelque façon qu'ils puissent être, je croirai toujours qu'ils seront à mon avantage, pour ce que s'ils sont bons, j'aurai du plaisir à y apprendre ou à y répondre, et s'ils ne le sont pas, ils ne serviront qu'à faire voir l'impuissance de ceux qui m'auront attaqué. Ainsi je vous puis assurer que le livre d'instances de M. Gassendi ne m'a jamais tant déplu que m'a plu le jugement qu'en fit le R. P. Mesland avant qu'il s'en allât aux Indes; car il m'écrivit qu'il l'avait tout lu en fort peu de temps, pour ce qu'il n'y avait rien trouvé contre mes opi-

nions, à quoi il ne pût aisément répondre. Mais ce qui me déoblige le plus sont des discours particuliers, contre lesquels je vous avoue que je ne sais point d'autre remède que de faire savoir au public que ceux qui les font me sont ennemis, afin qu'on y ajoute moins de créance. Toutefois, je ne suis pas si difficile ni si injuste, que je demande qu'un chacun suive mes sentiments, ou que je m'offense de ce que ceux qui en ont d'autres disent franchement ce qu'ils jugent; j'ai cru seulement que je devais m'opposer à ceux qui s'étudieraient à faire avoir mauvaise opinion aux autres d'une chose de laquelle ils ne parleraient point du tout, s'ils n'en avaient eux-mêmes bonne opinion. Et pour ce que cela serait contraire à la probité, je n'ai garde d'imaginer rien de tel des Pères de votre compagnie, principalement de ceux de France, où j'ai le R. P. Charlet, de la particulière affection et singulière vertu duquel je ne puis douter. Je vous prie aussi de ne douter aucunement que je ne sois tout à vous de cœur et d'affection, et de me croire, etc.

AU R. P. MERSENNE.

LÉTTRE 141 (29, t. VI).

10 janvier 1647.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Il y a environ un mois que j'ai reçu votre pénultième du premier décembre; mais pour ce que je vous avais écrit fort peu auparavant et qu'elle ne contenait rien qui désirât une prompte réponse, et que vous me promettiez de m'envoyer à huit jours de là une lettre que vous aviez faite pour la défense de M. de Roberval, j'ai attendu jusqu'ici à vous répondre; mais encore que je n'eusse point reçu votre dernière du cinquième de ce mois, j'avais résolu de vous écrire à ce voyage pour vous demander de vos nouvelles. Vous me mandiez dans votre précédente que les prédicateurs sont contraires à ma philosophie, à cause qu'elle leur fait perdre leurs belles comparaisons touchant la lumière; mais s'ils y veulent penser, ils en pourront tirer de

plus belles de mes Principes, pour ce que les mêmes effets de-meurants, desquels seuls ces comparaisons sont tirées, il n'y a que la façon d'expliquer ces effets qui est différente, et je pense que la mienne est la plus intelligible et la plus facile. Ainsi, pour expliquer les qualités des corps glorieux, ils peuvent dire qu'elles sont semblables à celles de la lumière, et tâcher de faire bien concevoir quelles sont ces qualités, et comment elles se trouvent en elle; sans pour cela prétendre que les rayons sont des corps, car ce serait dire une fausseté; et sans vouloir persuader que les corps glorieux ont les qualités qu'on leur attribue par la seule force de la nature, ce qui serait faux aussi; mais il suffit que les rayons soient corporels, c'est-à-dire que ce soit des propriétés de quelques corps, pour persuader que d'autres semblables propriétés peuvent être mises par miracle dans les corps des bienheureux. On m'a dit qu'il y a un ministre à Leyde qui est estimé le plus éloquent de ce pays, et le plus honnête homme de sa profession que je connaisse (il se nomme Hay), qui se sert souvent de ma philosophie en chaire, et en tire des comparaisons et des explications qui sont fort bien reçues; mais c'est qu'il l'a bien étudiée, ce que n'ont peut-être pas fait ceux qui se plaignent qu'elle leur ôte leurs vieilles comparaisons, au lieu qu'ils devraient se réjouir de ce qu'elle leur en fournira de nouvelles... (1).

A UN R. P. JÉSUI TE (NOEL).

LETTRE 143 (3, t. II).

15 mars 1647.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Les lettres que j'ai eu l'honneur de recevoir de la part de Votre Révérence m'ont extrêmement obligé, et j'aurai soin d'empêcher autant qu'il sera en mon pouvoir qu'aucun de mes amis ne fasse rien contre les bons conseils que j'y trouve. Ce m'est beaucoup

(1) La fin traite de questions de mathématiques.

qu'elles m'apprennent que vous ne trouverez point mauvais si, sans attaquer personne en particulier, on dit son sentiment en général de la philosophie qui s'enseigne communément partout. C'est un sujet auquel il est malaisé de s'abstenir de tomber, mais pour ce que ce qui avait été commencé par un de mes amis ne m'a pas satisfait, je l'ai prié de ne point continuer; et afin de pouvoir mieux user de toute la circonspection et retenue qui sera requise pour faire que cela n'offense personne, je pense que je prendrai moi-même la plume, non point pour en écrire un long discours, mais pour mettre seulement par occasion dans une préface les choses dont il me semble que ma conscience m'oblige d'avertir le public. Car je puis dire en vérité que, si je n'avais suivi que mon inclination, je n'aurais jamais rien fait imprimer, et que je n'ai point d'autre soin que de m'acquitter de mon devoir, ni d'autre passion que celle qui est excitée par le souvenir des obligations que je vous ai et qui me fait être, etc.

A MONSIEUR ***.

LETTRE 144 (81, t. IV).

MONSIEUR,

22 mai 1647.

La générosité, la franchise, l'amour de la vérité et de la justice que j'ai éprouvées être en vous, et que j'y estime d'autant plus que je vois que ce sont des qualités inconnues à plusieurs autres, sont cause que j'ai derechef recours à vous à l'occasion d'une lettre que j'ai reçue ce matin de messieurs les curateurs de l'université de Leyde. Vous en trouverez ici la copie avec celle de la réponse que j'y ai faite à l'heure même, par où vous verrez de quelle façon je suis traité, et comment après avoir été calomnié par leurs théologiens, et leur en avoir demandé justice, au lieu de me la faire, ils me mettent au nombre des Erostrates et des plus infâmes qui aient jamais été au monde, en défendant qu'on ne parle de moi ni en bien ni en mal. Je n'avais pas attendu d'eux une telle réponse, et l'affaire est mainte-

nant en tel point qu'il est nécessaire qu'on me fasse raison, ou bien qu'on déclare publiquement que messieurs vos théologiens ont droit de mentir et de calomnier, sans que les personnes de ma sorte en puissent aucunement avoir justice en ce pays. Et je vous prie de remarquer ces mots en la lettre de MM. les curateurs, *ab opinione, quam a professoribus academiæ, et regente collegii theologi impugnatam retulisti*, car le mot *opinio* mis en telle sorte, semble signifier quelque hérésie; et en parlant en pluriel, *de professoribus theologis*, bien que je ne me fusse plaint que d'un seul qui soit professeur, ils semblent insinuer que toute la faculté théologique de Leyde a souscrit aux calomnies dont je me suis plaint. Si cela est, et que la chose demeure en ce point, c'est principalement m'avertir que j'ai vos théologiens en corps pour ennemis, et ainsi que je dois dorénavant étudier les controverses et faire trois pas en arrière, afin de me mettre en mesure pour me défendre. C'est à quoi je serais très marri d'être contraint, bien qu'il me serait peut-être plus avantageux que la complaisance dont j'ai usé jusqu'à présent. Au reste, ce n'est point que je désire qu'on parle de moi en leur académie; je voudrais qu'il n'y eût aucun pédant en toute la terre qui sût mon nom; et si entre leurs professeurs il se trouve des chats-huants qui n'en puissent supporter la lumière, je veux bien que pour favoriser leur faiblesse, ils mettent ordre en particulier que ceux qui jugent bien de moi ne le témoignent point en public par des louanges excessives: je n'en ai jamais recherché ni désiré de telles, au contraire, je les ai toujours évitées ou empêchées autant qu'il a été en mon pouvoir; mais de défendre publiquement qu'on ne parle de moi ni en bien ni en mal, et qui plus est, de m'écrire qu'on a fait cette défense et vouloir que je cesse de maintenir les opinions que j'ai, comme si elles avaient été bien et légitimement impugnées par leurs professeurs, c'est vouloir que je me rétracte après avoir écrit la vérité, au lieu que j'attendais qu'on fit rétracter ceux qui ont menti en me calomniant; et, au lieu de me rendre la justice que j'ai demandée, ordonner contre moi tout le pis qui puisse être imaginé. Voilà, Monsieur, les sentiments que j'ai touchant la lettre qu'on m'a envoyée, et je les déclare ici en confiance, à cause que je sais que vous m'aimez, et que vous aimez aussi la raison et la justice. J'ajoute que je vous demande conseil et assistance, comme ayant toujours éprouvé votre secours très prompt, très utile et très

efficace. Le chemin que j'estime le plus court pour sortir que bien que mal de cette affaire, si tant est que messieurs les curateurs aient tant soit peu d'envie de ne me pas entièrement déshonorer, c'est, que sur ce que je leur mandai que je n'entends pas le sens de leur lettre, ils pourraient répondre que leur intention n'est point de condamner mes opinions ni de bannir mon nom de leur académie, mais que pour maintenir la paix et l'amitié entre leurs professeurs, ils ont trouvé bon de leur défendre de disputer dorénavant dans leurs thèses, ou autres exercices touchant ce qui est ou ce qui n'est pas en mes écrits, afin qu'ils s'occupent seulement à examiner ce qui est ou ce qui n'est pas vrai, plutôt que ce qu'un tel a dit ou n'a pas dit; et que pour les deux théologiens dont je me suis plaint, ils ont eu tort de m'attribuer des opinions directement contraires à celles que j'ai écrites, et qu'ils leur en ont fait une telle réprimande qu'ils jugent que j'en dois être content. C'est, selon mon avis, toute la moindre satisfaction que je dois avoir d'eux pour y pouvoir acquiescer; et s'ils m'en veulent donner un grain de moins, j'aime mieux n'en recevoir point du tout; car ma cause sera d'autant meilleure que le tort qu'on m'aura fait sera plus grand. Si donc vous approuvez en cela mon opinion, je vous prie de vouloir prendre la peine de communiquer le tout à M. Brassat, auquel je n'aurai loisir d'écrire que trois lignes, et d'agir avec lui envers messieurs les curateurs ou autres, afin que les choses aillent comme elles doivent. Je n'ajoute point ici de compliments, car je n'en sais point qui ne soient fort au-dessus de ce que je vous dois, et je suis déjà plus que je ne puis exprimer, etc.

A MONSIEUR ***.

LÉTTRE 145 (63, t. VI).

MONSIEUR,

1^{er} avril 1648.

Encore que j'aie un extrême ressentiment des bienfaits que j'ai reçus de votre faveur, tant lorsque j'étais à Paris que de-

puis encore, ainsi que j'ai su de M. de Martigny, qui m'a mandé que sans vous il n'eût pu rien faire en l'expédition du brevet de pension qu'il m'a envoyé, je ne vous en ferai pas néanmoins ici de grands remerciements; il n'appartient qu'à ceux qui ont envie d'être ingrats de se servir de cette monnaie, afin de payer avec des paroles les véritables bienfaits qu'ils ont reçus. Mais je vous supplie très humblement de trouver bon que je vous dise que je ne puis douter que vous n'ayez dorénavant beaucoup de bonne volonté pour moi, non point pour aucun mérite que je prétende avoir, mais pour ce que vous m'avez déjà fait plus de bien que la plupart de tous les parents ou amis que j'ai jamais eus, en sorte que vous pouvez à bon droit me considérer comme l'une de vos créatures; et en examinant toutes les causes de l'amitié, je n'en trouve point d'autre qui soit si puissante ni si pressante que celle-là. Ce que je prends la liberté de vous écrire, afin que lorsque vous saurez que je fais cette réflexion, vous ne puissiez aussi douter que je n'aie un zèle très particulier pour votre service. A quoi j'ajouterai seulement encore un mot, qui est que la philosophie que je cultive n'est pas si barbare ni si farouche qu'elle rejette l'usage des passions; au contraire, c'est en lui seul que je mets toute la douceur et la félicité de cette vie; et bien qu'il y ait plusieurs de ces passions dont les excès soient vicieux, il y en a toutefois quelques autres que j'estime d'autant meilleures qu'elles sont plus excessives; et je mets la reconnaissance entre celles-ci aussi bien qu'entre les vertus; c'est pourquoi je ne croirais pas pouvoir être ni vertueux ni heureux, si je n'avais un désir très passionné de vous témoigner par effet dans toutes les occasions que je n'en manque point. Et puisque vous ne m'en offrez point présentement d'autre que celle de satisfaire à vos deux demandes, je ferai mon possible pour m'en bien acquitter, quoique l'une de vos questions soit d'une matière qui est fort éloignée de mes spéculations ordinaires.

Premièrement donc, je vous dirai que je tiens qu'il y a une certaine quantité de mouvement dans toute la matière créée qui n'augmente ni ne diminue jamais; et ainsi, que lorsqu'un corps en fait mouvoir un autre, il perd autant de mouvement qu'il lui en donne; comme lorsqu'une pierre tombe de haut contre terre, si elle ne retourne point et qu'elle s'arrête, je conçois que cela vient de ce qu'elle ébranle cette terre, et ainsi lui transfère son mouvement; mais si ce qu'elle meut de terre contient mille

fois plus de matière qu'elle, en lui transférant son mouvement elle ne lui donne que la millièmiè partie de sa vitesse. Et pour ce que si deux corps inégaux reçoivent autant de mouvement l'un que l'autre, cette pareille quantité de mouvement ne donne pas tant de vitesse au plus grand qu'au plus petit, on peut dire en ce sens que plus un corps contient de matière plus il a d'inertie naturelle; a quoi l'on peut ajouter qu'un corps qui est grand peut mieux transférer son mouvement aux autres corps qu'un petit, et qu'il peut moins être mu par eux; de façon qu'il n'y a qu'une sorte d'inertie qui dépend de la quantité de la matière, et une autre qui dépend de l'étendue de ses superficies.

Pour votre autre question, vous avez ce me semble, fort bien répondu vous-même sur la qualité de la connaissance de Dieu en la béatitude, la distinguant de celle que nous en avons maintenant, en ce qu'elle sera intuitive; et si ce terme ne vous satisfait pas, et que vous croyiez que cette connaissance de Dieu intuitive soit pareille, ou seulement différente de la nôtre, dans le plus et le moins des choses connues, et non en la façon de connaître, c'est en cela qu'à mon avis vous vous détournez du droit chemin. La connaissance intuitive est une illustration de l'esprit, par laquelle il voit en la lumière de Dieu les choses qu'il lui plait lui découvrir par une impression directe de la clarté divine sur notre entendement, qui en cela n'est point considéré comme agent, mais seulement comme recevant les rayons de la divinité. Or, toutes les connaissances que nous pouvons avoir de Dieu sans miracle en cette vie, descendent du raisonnement et du progrès de notre discours, qui les déduit des principes de la foi qui est obscure, ou viennent des idées et des notions naturelles qui sont en nous, qui, pour claires qu'elles soient, ne sont que grossières et confuses sur un si haut sujet; de sorte que ce que nous avons ou acquérons de connaissance par le chemin que tient notre raison, a premièrement les ténèbres des principes dont il est tiré, et de plus l'incertitude que nous éprouvons en tous nos raisonnements.

Comparez maintenant ces deux connaissances, et voyez s'il y a quelque chose de pareil en cette perception trouble et douteuse qui nous coûte beaucoup de travail, et dont encore ne jouissons que par moments, après que nous l'avons acquise à une lumière pure, constante, claire, certaine, sans peine et toujours présente.

Or que notre esprit, lorsqu'il sera détaché du corps, ou que ce corps glorifié ne lui fera plus d'empêchement, ne puisse recevoir de telles illustrations et connaissances directes, en pouvez-vous douter, puisque dans ce corps même les sens lui en donnent des choses corporelles et sensibles, et que notre âme en a déjà quelques-unes de la bnficence de son Créateur, sans lesquelles il ne serait pas capable de raisonner? J'avoue qu'elles sont un peu obscurcies par le mélange du corps; mais encore nous donnent-elles une connaissance première, gratuite, certaine, et que nous recevons de l'esprit avec plus de confiance que nous n'en donnons au rapport de nos yeux. Ne m'avouerez-vous pas que vous êtes moins assuré de la présence des objets que vous voyez que de la vérité de cette proposition, *Je pense, dont je suis*? Or cette connaissance n'est point un ouvrage de votre raisonnement, ni une instruction que vos maîtres vous aient donnée; votre esprit la voit, la sent et la manie; et quoique votre imagination qui se mêle importunément dans vos pensées, en diminue la clarté la voulant revêtir de ses figures, elle vous est pourtant une preuve de la capacité de nos âmes à recevoir de Dieu une connaissance intuitive. Il me semble voir que vous avez pris occasion de douter, sur l'opinion que vous avez que la connaissance intuitive de Dieu est celle où l'on connaît Dieu par lui-même; et sur ce fondement, vous avez bâti ce raisonnement: Je connais que Dieu est un, parce que je connais qu'il est un être nécessaire; or cette forme de connaître ne se sert que de Dieu même; donc je connais que Dieu est un par lui-même, et par conséquent je connais intuitivement que Dieu est un. Je ne pense pas qu'il soit besoin d'un grand examen pour détruire ce discours. Vous voyez bien que connaître Dieu par soi-même, c'est-à-dire par une illustration immédiate de la divinité sur notre esprit, comme on l'entend par la connaissance intuitive, est bien autre chose que se servir de Dieu même pour en faire une induction d'un attribut à l'autre, ou, pour parler plus convenablement, se servir de la connaissance naturelle (et par conséquent un peu obscure, du moins si vous la comparez à l'autre) d'un attribut de Dieu, pour en former un argument qui conclura un autre attribut de Dieu. Confessez donc qu'en cette vie vous ne voyez pas en Dieu et par sa lumière qu'il est un; mais vous le concluez d'une proposition que vous avez faite de lui, et vous la tirez par la force de l'argumentation qui est une machine sou-

vent défectueuse. Vous voyez ce que vous pouvez sur moi, puisque vous me faites passer les bornes de philosophe que je me suis prescrites, pour vous témoigner par là combien je suis, etc.

A. M. CLERSELIER.

LÉTTRE 146 (50, t. II).

15 avril 1649.

MONSIEUR,

Je ne m'étendrai point ici à vous remercier de tous les soins et des précautions dont il vous a plu user, afin que les lettres que j'ai eu l'honneur de recevoir du pays du Nord ne manquassent pas de tomber entre mes mains; car je vous suis d'ailleurs si acquis, et j'ai tant d'autres preuves de votre amitié que cela ne m'est pas nouveau. Je vous dirai seulement qu'il ne s'en est égaré aucune, et que je me résous au voyage auquel j'ai été convié par les dernières, bien que j'y aie eu d'abord plus de répugnance que vous ne pourriez peut-être imaginer. Celui que j'ai fait à Paris l'été passé m'avait rebuté, et je vous puis assurer que l'estime extraordinaire que je fais de M. Chanut et l'assurance que j'ai de son amitié, ne sont pas les moins principales raisons qui m'ont fait résoudre.

Pour le Traité des passions, je n'espère pas qu'il soit imprimé qu'après que je serai en Suède, car j'ai été négligent à le revoir, et y ajouter les choses que vous avez jugé y manquer, lesquelles l'augmenteront d'un tiers; car il contiendra trois parties, dont la première sera des passions en général et par occasion de la nature de l'âme, etc., la seconde des six passions primitives, et la troisième de toutes les autres.

Pour ce qui est des difficultés qu'il vous a plu me proposer, je réponds à la première, qu'ayant dessein de tirer une preuve de l'existence de Dieu de l'idée ou de la pensée que nous avons de lui, j'ai cru être obligé de distinguer, premièrement; toutes nos pensées en certains genres, pour remarquer lesquelles ce sont qui peuvent tromper; et en montrant que les chimères mêmes n'ont point en elles de fausseté, prévenir l'opinion de ceux qui

pourraient rejeter mon raisonnement, sur ce qu'ils mettent l'idée qu'on a de Dieu au nombre des chimères. J'ai dû aussi distinguer entre les idées qui sont nées avec nous, et celles qui viennent d'ailleurs, ou sont faites par nous, pour prévenir l'opinion de ceux qui pourraient dire que l'idée de Dieu est faite par nous, ou acquise parce que nous en avons ouï dire. De plus, j'ai insisté sur le peu de certitude que nous avons de ce que nous persuadent toutes les idées que nous pensons venir d'ailleurs, pour montrer qu'il n'y en a aucune qui fasse rien connaître de si certain que celle que nous avons de Dieu. Enfin, je n'aurais pu dire qu'il se présente encore une autre voie, etc., si je n'avais auparavant rejeté toutes les autres, et par ce moyen préparé les lecteurs à mieux concevoir ce que j'avais à écrire.

2° Je réponds à la seconde, qu'il me semble voir très clairement qu'il ne peut y avoir de progrès à l'infini au regard des idées qui sont en moi, à cause que je me sens fini, et qu'au lieu où j'ai écrit cela, je n'admets en moi rien de plus que ce que je connais y être; mais quand je n'ose par après nier le progrès à l'infini, c'est au regard des œuvres de Dieu, lequel je sais être infini, et par conséquent que ce n'est pas à moi à prescrire aucune fin à ses ouvrages.

3° A ces mots, *substantiam, durationem, numerum*, etc., j'aurais pu ajouter *veritatem, perfectionem, ordinem*, et plusieurs autres dont le nombre n'est pas aisé à définir; et on peut disputer de toutes, si elles doivent être distinguées ou non des premières que j'ai nommées, car *veritas* non distinguitur a *re vera*, sive *substantia*, nec *perfectio* à *re perfecta*, etc., c'est pourquoi je me suis contenté de mettre, et si quæ alia sint ejusmodi.

4° *Per infinitam substantiam, intelligo substantiam perfectiones veras et reales actu infinitas et immensas habentem. Quod non est accidens notioni substantiæ superadditum, sed ipsa essentialis substantiæ absolute sumptæ, nullisque defectibus terminatæ, qui defectus ratione substantiæ accidentiæ sunt, non autem infinitas, vel infinitudo.* Et il faut remarquer que je ne me sers jamais du mot d'*infini* pour signifier seulement n'avoir point de fin, ce qui est négatif, et à quoi j'ai appliqué le mot d'*indéfini*; mais pour signifier une chose réelle, qui est incomparablement plus grande que toutes celles qui ont quelque fin.

5° Or, je dis que la notion que j'ai de l'*infini* est en moi avant celle du *fini*; pour ce que de cela seul que je conçois l'être ou ce qui est, sans penser s'il est fini ou infini, c'est l'être *infini* que je conçois; mais afin que je puisse concevoir un être *fini*, il faut que je retranche quelque chose de cette notion générale de l'être, laquelle par conséquent doit précéder.

6° *Est inquam hæc idea summe vera*, etc. La vérité consiste en l'être et la fausseté au non-être seulement; en sorte que l'idée de l'infini comprenant tout l'être, comprend tout ce qu'il y a de vrai dans les choses, et ne peut avoir en soi rien de faux, encore que d'ailleurs on veuille supposer qu'il n'est pas vrai que cet être infini existe.

7° *Et sufficit me hoc ipsum intelligere.* Nempè sufficit me intelligere hoc ipsum quod Deus a me non comprehendatur ut Deum juxta rei veritatem et qualis est intelligam, modo præterea judicem omnes in eo esse perfectiones quas clare intelligo, et insuper multo plures, quas comprehendere non possum.

8° *Quantum ad parentes, ut omnia vera sint*, etc., et c'est-à-dire, encore que tout ce que nous avons coutume de croire d'eux soit peut-être vrai, à savoir, qu'ils ont engendré nos corps, je ne puis pas toutefois imaginer qu'ils m'aient fait, en tant que je ne me considère que comme une chose qui pense, à cause que je ne vois aucun rapport entre l'action corporelle par laquelle j'ai coutume de croire qu'ils m'ont engendré, et la production d'une substance qui pense.

Omnen fraudem a defectu pendere, mihi est lumine naturali manifestum, quia ens in quo nulla est imperfectio non potest tendere in non ens, hoc est, pro fine et instituto suo habere non ens, sive non bonum sive non verum, hæc enim tria idem sunt. In omni autem fraude esse falsitatem manifestum est, falsitatemque esse aliquid non verum, et ex consequenti non ens, et non bonum. Excusez si j'ai entrelardé cette lettre de latin; le peu de loisir que j'ai en l'écrivant ne me permet pas de penser aux paroles, et j'ai seulement désir de vous assurer que je suis, etc.

A M. FREINSHEMIUS.

LETTRE 148 (49, t. I).

10 juin 1649.

MONSIEUR,

Entre les excellentes qualités de M. Chanut, celle qui me semble mériter le plus d'amitié, est qu'il a soin de faire que tous ceux qu'il aime soient aussi amis les uns des autres. Et outre qu'il m'a assuré en passant ici qu'il vous a déjà inspiré quelque bonne volonté pour moi, il m'a si bien décrit votre vertu et votre franchise, que je ne laisserais pas d'être entièrement à vous, encore que je n'espérasse aucune part en votre affection. Ainsi, Monsieur, je me promets que vous ne trouverez pas étrange que je m'adresse librement à vous en son absence, et que je vous supplie de me délivrer d'un scrupule qui vient de l'extrême désir que j'ai d'obéir ponctuellement à la reine votre maîtresse, touchant la grâce qu'elle m'a faite d'agréer que j'aie l'honneur de lui aller faire la révérence à Stockholm. M. Chanut vous sera témoin qu'avant qu'il fût arrivé ici, j'avais préparé mon petit équipage, et tâché de vaincre toutes les difficultés qui se présentent à un homme de ma sorte et de mon âge, lorsqu'il doit quitter sa demeure ordinaire pour s'engager à un si long chemin. Mais nonobstant qu'il m'ait trouvé ainsi disposé à partir, et que j'aie trouvé aussi qu'il était disposé à user de toutes sortes de raisons pour me persuader ce voyage, en cas que je n'y eusse pas été résolu; toutefois pour ce qu'il ne m'a point dit qu'il eût aucun ordre de Sa Majesté pour me commander de me hâter, et que l'été est encore long, je lui ai proposé une difficulté dont il a trouvé bon que je vous priasse de m'éclaircir; c'est que n'ayant pu me préparer à ce voyage sans que plusieurs aient su que j'avais intention de le faire, et qu'ayant quantité d'ennemis, non point grâce à Dieu à cause de ma personne, mais en qualité d'auteur d'une nouvelle philosophie, je ne doute point que quelques-uns n'aient écrit en Suède pour tâcher de m'y décrier. Il est vrai que je ne crains pas que les calomnies aient aucun pouvoir sur l'esprit de

Sa Majesté, pour ce que je sais qu'elle est très sage et très clairvoyante; mais à cause que les souverains ont grand intérêt d'éviter jusqu'aux moindres occasions que leurs sujets peuvent prendre pour désapprouver leurs actions, je serais extrêmement marri que ma présence servît de sujet à la médisance de ceux qui pourraient avoir envie de dire qu'elle est trop assidue à l'étude, ou bien qu'elle reçoit auprès de soi des personnes d'une autre religion, ou choses semblables; et bien que je désire extrêmement l'honneur de m'aller offrir à Sa Majesté, je souhaite plutôt de mourir dans le voyage, que d'arriver là pour servir de prétexte à des discours qui lui puissent être tant soit peu préjudiciables. C'est pourquoi, Monsieur, je vous supplie, non point de parler de ceci à Sa Majesté, mais de prendre la peine de me mander, sur ce que vous jugerez de ses inclinations et de la conjoncture des temps, ce qu'il est à propos que je fasse, et je ne manquerai pas d'y obéir exactement, soit que vous ordonniez que j'attende le retour de M. Chanut (car quoi qu'il puisse dire, je ne crois pas qu'il ait laissé là madame sa femme, afin qu'elle retourne en France toute seule), soit que vous aimiez mieux que je me mette en chemin aussitôt après que j'aurai eu de vos nouvelles. Je vous demande encore une autre grâce, c'est qu'ayant été importuné par un ami de lui donner le petit *Traité des passions*, que j'ai eu l'honneur d'offrir ci-devant à Sa Majesté, et sachant qu'il a dessein de le faire imprimer avec une préface de sa façon, je n'ai encore osé le lui envoyer, pour ce que je ne sais si Sa Majesté trouvera bon que ce qui lui a été présenté en particulier soit rendu public, même sans lui être dédié. Mais pour ce que ce traité est trop petit pour mériter de porter le nom d'une si grande princesse, à laquelle je pourrai offrir quelque jour un ouvrage plus important si cette sorte d'hommage ne lui déplaît point, j'ai pensé que peut-être elle n'aura point désagréable que j'accorde à cet ami ce qu'il m'a demandé; et c'est ce que je vous supplie très humblement de m'apprendre, car le principal de tous mes soins est de tâcher de lui obéir et de lui plaire. Au reste, afin que vous sachiez comment je me gouverne avec ceux auxquels je me donne, je vous dirai ici que je prétends que vous m'ayez de l'obligation de ce que je souffre que vos offices précèdent les miens, et que je suis, etc.

A M. DE CARCAVI.

LÉTTRE 149 (15, t. VI).

11 juin 1649.

MONSIEUR,

Je vous suis très obligé de l'offre qu'il vous a plu me faire de l'honneur de votre correspondance touchant ce qui concerne les bonnes lettres; et je la reçois comme une faveur que je tâcherai de mériter par tous les services que je serai capable de vous rendre. J'avais cet avantage pendant la vie du bon père Mersemme, que bien que je ne m'enquisse jamais d'aucune chose, je ne laissais pas d'être averti soigneusement de tout ce qui se passait entre les doctes; en sorte que s'il me faisait quelquefois des questions, il m'en payait fort libéralement les réponses, en me donnant avis de toutes les expériences que lui ou d'autres avaient faites, de toutes les rares inventions qu'on avait trouvées ou cherchées, de tous les livres nouveaux qui étaient en quelque estime, et enfin de toutes les controverses qui étaient entre les sçavants. Je craindrais de me rendre importun si je vous demandais toutes ces choses ensemble, mais je me promets que vous n'aurez pas désagréable que je vous prie de m'apprendre le succès d'une expérience qu'on m'a dit que M. Pascal avait faite ou fait faire sur les montagnes d'Auvergne, pour savoir si le vif-argent monte plus haut dans le tuyau étant au pied de la montagne, et de combien il monte plus haut qu'au-dessus. J'aurais droit d'attendre cela de lui plutôt que de vous, parce que c'est moi qui l'ai avisé il y a deux ans de faire cette expérience, et qui l'ai assuré que bien que je ne l'eusse pas faite, je ne doutais point du succès. Mais parce qu'il est ami de M. R. qui fait profession de n'être pas le mien, et que j'ai déjà vu qu'il a tâché d'attaquer ma matière subtile dans un certain imprimé de deux ou trois pages, j'ai sujet de croire qu'il suit les passions de son ami... (1).

(1) La fin de cette lettre porie sur des questions de mathématiques.

A M. DE CARCAVI.

LÉTTRE 147 (17, t. VI).

A la Haye, le 17 août 1649.

MONSIEUR,

Je vous suis très obligé de la peine que vous avez prise de m'écrire le succès de l'expérience de M. Pascal, touchant le vif-argent, qui monte moins haut dans un tuyau qui est sur une montagne, que dans celui qui est dans un lieu plus bas. J'avais quelque intérêt de la savoir, à cause que c'est moi qui l'avais prié il y a deux ans de la vouloir faire, et je l'avais assuré du succès, comme étant entièrement conforme à mes principes, sans quoi il n'eût eu garde d'y penser, à cause qu'il était d'opinion contraire. Et pour ce qu'il m'a ci-devant envoyé un petit imprimé où il décrivait ses premières expériences touchant le vide, et promettait de réfuter ma matière subtile; si vous le voyez, je serais bien aise qu'il sût que j'attends encore cette réfutation, et que je la recevrai en très bonne part, comme j'ai toujours reçu les objections qui m'ont été faites sans calomnie. Si on m'envoie celles que vous me faites espérer du père Magnan, je ne manquerai pas d'y faire la réponse que je jugerai être convenable (1)...

(1) La fin traite de questions de mathématiques.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Introduction au Discours de la Méthode.....	1
Discours de la Méthode.....	9
Introduction aux lettres françaises de Descartes.....	67
Lettres à Elisabeth, princesse Palatine.....	77
Lettres à la Reine de Suède Christine.....	155
Lettres à M. Chanut, ambassadeur de France près la cour de Suède.....	159
Lettres au P. Mersenne et à divers, écrites de 1629 à 1649.....	197



